00099849

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

TOME CINQUIEME.

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

Avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques donnés par lui-même, & rédigés par M. Brossette; *augmentées de pluſieurs Pieces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ſes Ouvrages; avec des Remarques & des Diſſertations Critiques.*

PAR M. DE SAINT-MARC.

NOUVELLE ÉDITION, 00-6-9

Augmentée de pluſieurs Remarques & de Pieces relatives aux Ouvrages de l'Auteur. Enrichie de Figures gravées d'après les deſſeins du fameux Picart le Romain.

Vol 5 TOME CINQUIEME. 99849

A AMSTERDAM,

Chez *D. J. CHANGUION*,

MDCCLXXII.

1772

God
Fr 841-4
Boileau
99849

00099849

TABLE DES PIECES

CONTENUES DANS CE V. TOME.

Celles qui ne sont pas de M. DESPRE'AUX *sont marquées d'un Astérisque.*

Remarques sur la Traduction du Traité du Sublime. (*Il n'y en a qu'une partie de M. Despréaux.* Page 1

RÉFLEXIONS CRITIQUES sur quelques passages du Rhéteur Longin &c.

* Avertissement (*Le commencement est de M.* DESPRÉAUX). 3

Réflexion première. 13

Réflexion II. 21

Réflexion III. 26

Réflexion IV. 59

Réflexion V. 65

Réflexion VI. 84

Réflexion VII. 110

Réflexion VIII. & * Réponse de M. Perrault. 124

Réflexion IX. 164

Conclusion (des IX. premières Réflexions Critiques sur Longin). 175

Lettre A M. Perrault de l'Académie Françoise. 182

SUITE DES RÉFLEXIONS CRITIQUES sur quelques Passages de Longin &c.

Avertiſſement. Page 200

* Lettre de M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, à M. le Duc de Montauſier, dans laquelle il examine le ſentiment de Longin ſur ce Paſſage de la Genèſe; ET DIEU DIT: QUE LA LUMIÈRE SOIT FAITE, ET LA LUMIÈRE FUT FAITE. 206

Réflexion X. ou Réfutation d'une Diſſertation de M. Le Clerc (de M. Huet) contre Longin. 242

* Avertiſſement (de M. l'Abbé Renaudot) touchant la X. Réflexion ſur Longin. 264

* Réponſe à l'Avertiſſement (de M. l'Abbé Renaudot) &c. 268

* Remarques (de M. Le Clerc) ſur la Réflexion X. &c. 281

* Explication & Juſtification du ſentiment de Longin touchant le ſublime d'un Paſſage de Moyſe, par feu M. Capperonnier &c. 301

Réflexion XI. 312

* Réponſe de M. de La Motte à la XI. Réflexion &c. 320

* Réponſe à la Critique de M. de La Motte, par M. l'Abbé d'Olivet de l'Académie Françoiſe &c. 331

Réflexion XII. 344

REMAR-

REMARQUES
SUR
LA TRADUCTION
DU
TRAITÉ DU SUBLIME.

M. DESPRE'AUX donna, comme je l'ai dit ailleurs, la *Traduction* du *Traité du Sublime* en 1674. Il y joignit quelques *Remarques*; & dans l'*Edition de* 1683. il la fit reparoître avec des *Notes* de M. *Dacier*, qu'il annonça par une *Section* ajoutée à la *Préface* de sa *Traduction*, & qui l'obligerent de joindre de nouvelles *Remarques* à celles qu'il avoit déja faites. M. *Dacier* avoit mis à la tête de ses *Notes* la *Préface* que voici.

PRÉFACE de M. *Dacier*.

DE TOUS *les Auteurs Grecs il n'y en a point de plus difficiles à traduire que les Rhéteurs; sur-tout quand on débrouille le premier leurs ouvrages. Cela n'a pas empêché que Monsieur* Despréaux (1) *en nous*

REMARQUES.

(1) Il étoit indiqué dans les *Editions* de 1683. & de 1694. de cette maniere : Monsieur D*** Ce qui se trouve quelquefois dans les *Notes*, ou quelquefois aussi le nom est tout au long. DE ST. MARC.

PRÉFACE de M. *Dacier.*

donnant Longin *en François ne nous ait donné une des plus belles traductions que nous ayons en notre Langue. Il a non-seulement pris la naïveté & la simplicité du Stile Didactique de cet excellent Auteur, il en a même si bien attrapé le Sublime qu'il fait valoir aussi heureusement que lui toutes les grandes figures dont il traite, & qu'il emploie en les expliquant. Comme j'avois étudié ce Rhéteur avec soin, je fis quelques découvertes, en le relisant sur sa traduction, & je trouvai de nouveaux sens dont les* Interprêtes *ne s'étoient point avisés. Je me crus obligé de les communiquer à Monsieur* Despréaux. *J'allai donc chez lui, quoique je n'eusse pas l'avantage de le connoître. Il ne reçut pas mes Critiques en Auteur, mais en homme d'esprit & en galant homme; il convint de quelques endroits, nous disputâmes long-temps sur d'autres; mais dans ces endroits même dont il ne tomboit pas d'accord, il ne laissa pas de faire quelque estime de mes* Remarques, *& il me témoigna que si je voulois, il les feroit imprimer avec les siennes dans une seconde édition. C'est ce qu'il fait aujourd'hui. Mais de peur de grossir son Livre, j'ai abrégé le plus qu'il m'a été possible & j'ai tâché de m'expliquer en peu de mots. Il ne s'agit ici que de trouver la vérité, & comme Monsieur* Despréaux *consent que si j'ai raison l'on suive mes* Remarques; *je serai ravi que s'il a mieux trouvé le sens de* Longin, *on laisse mes* Remarques *pour s'attacher à sa* traduction, *que je prendrois moi-même pour modèle si j'avois entrepris de traduire un ancien Rhéteur.*

En 1694. *Jacques Tollius*, sçavant Hollandois, fit imprimer son *Longin*, que j'ai suffisamment fait connoître. Il y joignit la *Traduction* de M. *Despréaux*; & la distribua conformément à la division, qu'il avoit suivie lui-même. Il l'accompagna de *Notes Françoises* de sa façon, qu'il réunit au bas

des Pages avec celles de M. *Despréaux* & de M. *Dacier*. Le tout est précédé d'une *Préface Françoise*, dont je ne copie ici qu'une partie, parce que le reste contient des choses étrangeres, soit à *Longin*, soit à son *Traducteur*.

APRE'S *avoir formé le dessein de donner au public le Traité de* LONGIN DU SUBLIME *avec une nouvelle* Traduction Latine, *& avec les* Remarques *de tous ses* Commentateurs, *je fis recherche de tout ce qui me pouvoit être utile pour satisfaire le Lecteur. Je trouvai entre autres la* Traduction Françoise *de Monsieur* Despréaux (2) *si belle, & ses* Remarques *si doctes, & si judicieuses, que j'en fus charmé. Cela me fit prendre incontinent la résolution de la joindre à la mienne. Quelque temps après me trouvant à Paris, je recherchai l'honneur de sa connoissance & de son amitié. Je lui témoignai le plaisir, que m'avoit donné son ouvrage; & l'estime, que j'avois pour les belles qualités de son esprit, & pour son érudition extraordinaire. Je lui communiquai mon dessein, lequel il approuva avec quelque applaudissement, comme il est l'homme le plus honnête, & le plus obligeant du monde. Depuis ce temps-là ma fortune a été un peu bizarre, & je n'ai eu ni l'occasion, ni la commodité d'achever ce que j'avois projetté: jusques à ce que Monsieur* Halma (3) *m'en parla l'année passée, & me détermina enfin à exécuter mon dessein. Je mis donc la main à l'œuvre; mais il m'arriva dans la confrontation de la* Traduction *de Monsieur* Despréaux *avec la mienne d'y trouver quelquefois de* PRÉFACE de *Tollius*.

R E M A R Q U E S.

(2) *Tollius* & dans sa *Préface*, & dans ses *Notes*, met par tout *Boileau*. J'y substitue par-tout le nom de *Despréaux* à l'exemple de M. *Brossette*. DE ST. MARC.

(3) Libraire d'Utrecht, chez qui le *Longin* de *Tollius* est imprimé. DE ST. MARC.

PRÉFACE de *Tollius.*

la diversité. J'examinai les choses de près, & prévenu, peut-être, de l'amour que chacun a pour ses propres ouvrages, je ne pus pas toujours condamner mes pensées: & j'eus néanmoins autant d'estime pour celles de Monsieur Despréaux, *que pour les miennes. Il n'y avoit donc pas d'autre remede, que d'en laisser la décision, & le jugement au Lecteur; à qui je donne de bon cœur toute liberté de désapprouver mes* Remarques *lorsqu'il les trouvera moins justes, & moins solides, que celles de Monsieur* Despréaux. *Car depuis que je me suis attaché aux belles lettres, je n'ai point eu d'autre but, que d'en tirer du profit, tant pour mon particulier, que pour le public; & je n'ai rien trouvé de plus contraire à leur beauté, & à l'utilité commune, que de suivre aveuglément les opinions des autres, ou d'embrasser trop fermement les siennes propres. J'ai remarqué que les plus Sçavans se trompoient quelquefois: & j'ai reconnu avec plaisir la grandeur d'ame de ceux, qui s'élevant au-dessus de l'amour de la vaine gloire, aiment la véritable d'une ame franche, & dégagée de toute passion, & reconnoissent le foible de leurs ouvrages lorsque l'on leur fait voir. L'opiniâtreté m'a toujours extrémement déplu: & lorsqu'elle est allée jusqu'à l'extravagance, aux reproches, & aux calomnies, j'ai regardé comme de vrais furieux les Sçavans en qui elle se* (s'est) *trouvé. J'ai jugé, qu'ils étoient plus dignes des petites maisons, que d'une chaire: ou d'être mis, comme* capita tribus Antyciris insanabilia, *sous la main d'un Médecin, plutôt, que d'être professeurs de ces sciences, qui tirent leur nom de l'humanité. Je ne nie pas pourtant, qu'un homme d'esprit n'ait le droit de se défendre, & de soutenir la vérité contre ceux qui, ou par foiblesse de jugement, ou par nonchalance, ou par quelque autre défaut, ou même par malice, s'égarent du grand chemin: mais j'estime, qu'on le doit faire avec honnêteté: qu'on doit corriger les fautes, & aimer & louer ceux, qui les*

commettent: qu'on doit tâcher de les gagner par douceur, aussi bien que développer les vérités, qui ne sont pas connues. Que s'ils ont de la foiblesse, & de l'aigreur, je crois qu'on doit ménager l'une & l'autre par des marques de bienveillance pour leurs personnes & d'estime pour leur érudition .... Mais pour revenir à notre Longin; *dans le tems, qu'on venoit d'achever la derniere feuille de cette édition, & qu'on étoit prêt de commencer à imprimer la* Traduction Françoise *de Monsieur* Despréaux, *Monsieur* Halma *m'en vint montrer une seconde édition augmentée de quelques* Remarques *du même Auteur, & de celles de Monsieur* Dacier. *J'en eus de la douleur, connoissant par expérience la malice des hommes, & les bassesses de l'envie. Je prévis, que, s'il y avoit quelque ressemblance de sentiment, on me traiteroit peut-être de plagiaire. Les ayant donc parcourues avec quelque empressement, je me trouvai dans une autre disposition d'esprit, qui me fut aussi sensible, mais plus agréable, que la premiere: c'est à dire, dans une joie douce & chatouillante. J'ai accoutumé de prendre autant de plaisir dans les belles pensées, & dans les inventions des autres, que dans les miennes propres. Mais ce plaisir s'accrut infiniment alors, voyant qu'un si sçavant homme étoit entré beaucoup de fois, dans mes sentimens, & dans mes vues. Je crus, que je me pouvois flatter, que le reste seroit d'aussi bon goût, que celles-là. Je laisserai donc à l'envie le misérable contentement de se ronger le cœur, & j'opposerai à la calomnie ma franchise & ma sincérité ordinaire.* PRÉFACE de Tollius.

En 1701. M. *Despréaux* fit réimprimer tous ses Ouvrages; & M. *Boivin*, Garde de la *Bibliotheque du Roi*, Membre de l'*Académie des Inscriptions & Médailles*, & depuis l'un des quarante de l'*Académie Françoise*, communiqua quelques *Remarques* sur *Longin* à M. *Despréaux*, qui les mit à la suite

de celles de M. *Dacier*, avec ce court *Avertissement.*

AVERT. de M. *Despréaux* sur les *Notes* de M. *Boivin.*

DANS *le temps qu'on achevoit d'imprimer ces* Notes (*celles de M.* DACIER), *Monsieur* BOIVIN, *l'un des Sous-Bibliothécaires de la Bibliothèque Royale, Homme d'un très-grand mérite, & sçavant sur-tout dans la Langue Grecque, a apporté à M.* Despréaux *quelques* Remarques *très-judicieuses, qu'il a faites aussi sur* Longin *en lisant l'ancien* Manuscrit *qu'on a dans cette fameuse Bibliothèque, & M.* Despréaux *a cru qu'il feroit plaisir au Public de les joindre à celles de M.* Dacier. *Les voici.*

Je rassemble ici les *Notes* de ces différens Auteurs dans un même corps; &, pour la plus grande commodité des Lecteurs, je les mêle ensemble & les distribue par Chapitres, selon la division même du *Traité du Sublime.* J'en ai déja fait entrer une partie dans les *Remarques* sur *Longin*, & je ne donne à part ce qui m'en reste, qu'en conséquence de ce que j'ai dit dans l'*Avertissement* sur les neuf premières *Réflexions Critiques* de notre Auteur, & parce que j'ai vu que le Grec, qui se trouve dans les *Remarques* sur les *Additions à la Préface*, y nuit beaucoup à la beauté de cette *Edition.* Je rends compte naïvement des motifs, qui m'ont fait agir; & je ne crois pas qu'on veuille exiger de meilleures raisons de ma conduite à cet égard. Je devrois bien plutôt, selon le plan, que j'ai suivi jusqu'ici, faire connoître *Tollius*, & profiter de l'occasion que les *Remarques* de feu M. *Capperonnier*, dont j'ai fait usage, me fournissent de rendre à la mémoire de ce Sçavant illustre ce que les services, qu'il a rendus à la République des Lettres, méritent, & ce qu'exige de moi la Reconnoissance, devoir infiniment plus nécessaire à remplir, que les obligations imposées par les liens du sang. Mais le peu de terrein, qui me

reste ici, m'oblige à renvoyer ces deux Articles à l'*Avertissement* qui précédera les *Essais Philologiques*, que j'ai promis, & parmi lesquels on trouvera l'*Examen du Récit de* THERAMÉNE (4), qui ne peut pas entrer dans ce Volume.

La liberté, que j'ai prise, de censurer en quelques endroits la *Traduction* de M. *Despréaux*, m'autorise à joindre mes propres *Remarques* à celles de tant d'habiles gens. Il me falloit justifier en quelque sorte mon audace; & je supplie les Lecteurs de prendre tout ce qu'ils verront de moi, plutôt pour les doutes d'un Ecolier (on peut l'être à tout âge), que pour les décisions d'un Maître (5). Eh! qui suis-je pour oser m'arroger ce titre? Mais, sans m'arrêter plus longtems à chercher les moyens de rendre ce Préambule capable de prévenir en ma faveur, je ferai beaucoup mieux d'entrer tout d'un coup en matiere par ce qui sert de début aux *Notes* de M. *Boivin*.

* LE ROI *a dans sa Bibliotheque un* MANUSCRIT (Num. 3083.) *de sept à huit cents ans, où le* Traité du SUBLIME *de* Longin *se trouve à la suite des* Problêmes *d'*Aristote. *Il me seroit aisé de prouver que cet exemplaire est original par rapport à tous ceux qui nous restent aujourd'hui. Mais je n'entre point présentement dans un détail que je réserve pour* DÉBUT des *Notes* de M. *Boivin*.

REMARQUES.

(4) § De tous ces Essais Philologiques qui n'ont aucun rapport aux Oeuvres de *Despréaux*, on n'a conservé que l'*Examen du Récit de* THÉRAMENE que l'on a mis, dans le IV. Tome, à la suite des *Additions à la Préface*.

(5) § En faveur de la modestie, on peut passer à M. DE ST. MARC d'avoir quelquefois poussé sa Critique à l'excès, surtout lorsqu'il a voulu faire valoir le Parallèle de Perrault. On peut voir un exemple de cette partialité dans la 19 Note sur la VI. Réfl. Critiq.

une Remarque *particuliere sur le Chapitre VII. J'avertis seulement ceux qui voudront se donner la peine de lire les* Notes *suivantes, qu'elles sont pour la plupart appuyées sur l'ancien* Manuscrit. *Il fournit lui seul un grand nombre de leçons que* Vossius *a autrefois recueillies, & que* Tollius *a publiées. Il ne me reste à remarquer qu'un petit nombre de choses, auxquelles on n'a pas encore fait attention.*

Le partage des Chapitres n'est point de Longin. *Les chiffres qui en font la distinction, ont été ajoutés d'une main récente dans l'ancien* Manuscrit. *A l'égard des* Argumens *ou* Sommaires, *il n'y en a qu'un très-petit nombre, qui même ne conviennent pas avec ceux que nous avons dans les* Imprimés. *Après cela il ne faut pas s'étonner si les* Imprimés *ne s'accordent pas entre eux, en ce qui regarde la division & les argumens des Chapitres.*

CHAPITRE I.

Page 268. ligne 1. I. *nous trouvâmes que la bassesse de son stile répondoit assez mal à la dignité de son sujet.*] C'est le sens, que tous les *Interprêtes* ont donné à ce passage; mais comme le *Sublime* n'est point nécessaire à un *Rhéteur* pour nous donner des règles de cet art, il me semble, que *Longin* n'a pu parler ici de cette prétendue bassesse du stile de *Cécilius*. Il lui reproche seulement deux choses; la premiere, que son Livre est beaucoup plus petit que son sujet, que ce Livre ne contient pas toute sa matiere, & la seconde, qu'il n'en a pas même touché les principaux points. Συγγραμμάτιον ταπεινότερον ἐφάνη τῆς ὅλης ὑποθέσεως, ne peut pas signifier, à mon avis, *le stile de ce Livre est trop bas:* mais, *ce Livre est plus petit, que son sujet,* ou *trop petit pour tout son sujet.* Le seul mot ὅλης le détermine entiérement. Et d'ailleurs, on trouvera des exemples de ταπεινότερον pris dans ce même sens. *Lon-*

gin en disant que *Cécilius* n'avoit exécuté qu'une partie de ce grand dessein, fait voir ce qui l'oblige d'écrire après lui sur le même sujet. Dacier.

La bassesse (1) *de son stile;* c'est ainsi qu'il faut entendre ταπεινότερον. Je ne me souviens point d'avoir jamais vu ce mot employé dans les sens que lui veut donner Monsieur *Dacier*, & quand il s'en trouveroit quelque exemple, il faudroit toujours, à mon avis, revenir au sens le plus naturel, qui est celui, que je lui ai donné. Car pour ce qui est des paroles, qui suivent, τῆς ὅλης ὑποθέσεως, cela veut dire, *que son stile est par-tout inférieur à son sujet*, y ayant beaucoup d'exemples en Grec de ces Adjectifs mis pour l'Adverbe. Despréaux.

Encor que M. *Dacier* ait ici très-bien compris le sens de notre Auteur, néanmoins je ne trouve pas toute la netteté nécessaire dans sa traduction. J'aimerois mieux traduire ces paroles ainsi: *Vous vous souvenez, mon cher* Terentianus, *que quand nous lûmes ensemble le petit traité, que* Cécile *a fait du* Sublime, *nous le trouvâmes trop maigre à l'égard de toute sa matiere, & que nous jugeâmes que les principaux points n'y étoient pas même touchés.* Mais comme c'est une témérité à un Etranger de corriger les François naturels, & principalement les hommes illustres par leur grand génie, & par leur érudition, je me contenterai de renvoyer le lecteur à ma traduction Latine. Tollius.

Longin se sert par-tout du mot ταπεινὸς, dans le sens que lui donne Monsieur *Despréaux*. Ce qu'il dit dans le Chapitre VII. en parlant d'*Ajax*, οὐ γὰρ ζῆν ηὔχετο. ἦν γὰρ τὸ αἴτημα τοῦ ἥρωος ταπεινότερον·

REMARQUES.

(1) Dans toutes les *Editions* des Oeuvres de M. *Despréaux* il y a *de son Esprit.* C'est une faute, que M. *Brossette* a corrigée d'après *Tollius;* & depuis tous les *Editeurs* ont suivi sa correction. De St. Marc.

(*Il ne demande pas la vie ; un Héros n'étoit pas capable de cette bassesse ;*) est fort semblable pour la construction, à ce qu'il dit ici, τὸ συγγραμμάτιον ταπεινότερον ἐφάνη τῆς ὅλης ὑποθέσεως. Voyez aussi les Chapitres II. VI. XXVII. XXIX. XXXII. XXXIV. &c. BOIVIN.

Ταπείνωσις est chez les anciens RHÉTEURS, *Figura extenuandi*. Ταπεινὸς signifie donc *tenuis*, *exilis*. Il s'agit ici de l'*étendue de l'Ouvrage* & non du *Stile*. Car, comme dit M. *Dacier*, celui qui écrit touchant le *Sublime*, n'est pas obligé d'écrire sublimement. Il falloit traduire ainsi les paroles de LONGIN : *son Traité nous parut trop petit pour toute l'étendue de son sujet.* Je m'étonne que M. *Boivin* ait soutenu le sentiment de M. *Despréaux*. L'Ouvrage de *Cécilius* est appellé par *Longin* συγγραμμάτιον, *petit écrit*, *petit Ouvrage*, *petit Traité*. D'ailleurs ταπεινότερος est employé par *Théophraste* dans le même sens qu'ici, c'est-à-dire, pour signifier *trop petit par rapport à l'étendue.* Cet Auteur dit en parlant d'une sorte de Frêne : τὴν δὲ ταπεινοτέραν καὶ συγκληροτέραν ; paroles traduites dans *Pline* par *breviorem & duriorem*. CAPPERONNIER.

M. PEARCE n'est content ni de la Traduction de M. *Despréaux*, ni de celle de M. *Dacier*. Il trouve que le premier en disant : *son stile est partout inférieur à son sujet*, traduit comme s'il y avoit ταπεινότερον ἐφάνη δι' ὅλυ ὑποθέσεως, au lieu qu'il y a τῆς ὅλης. Il prétend contre le second, que ταπεινότερον ne signifie qu'*humilius*, & qu'aucun bon Auteur ne l'emploie dans le sens de *brevius quoad molem* ; ajoutant qu'il ne veut dire qu'*humilius* partout dans *Longin*. La *Note* de M. *Capperonier* réfute une partie de ce que M. *Pearce* dit. J'ajoute pour le reste, que ταπεινὸν signifiant *humile*, n'est pas moins l'opposé de *magnum* que d'*altum* & que, selon les endroits, il le faut rendre en François

tantôt par *petit*, & tantôt par *bas*. Enfin M. *Pearce* veut qu'on lise ici: ταπεινότερον ἔφαινη τῆς ὕλης τῆς ὑποθέσεως; ce qu'il traduit ainsi: *humilioris stili esse visus est quam postularet argumenti materia.* Il autorise sa leçon d'un passage de *Denis d'Halicarnasse*, & d'un autre de *Joseph.* Il peut avoir raison. Mais cependant je ne vois pas qu'il faille rien changer au Texte. Pour le mot ταπεινότερον, il faut nécessairement l'entendre ici comme M. *Dacier* & M. *Capperonnier.*

Longin lui-même a fixé le sens de ce terme, en ajoutant tout de suite κ̓ ἥκιστα τῶν καιρίων ἐφαπτόμενον; *& minime tractantem opportuna*, c'est-à-dire, *quæ erant opportune tractanda.* Il falloit donc traduire ainsi le tout. *Lorsque nous examinâmes ensemble le petit Traité de* Cécilius, *il nous parut trop court pour l'étendue de sa matiere, ne touchant pas même à ce qu'il étoit à propos d'y traiter, & ne pouvant pas être fort utile aux Lecteurs*, &c. M. *Despréaux* dit après les paroles qui sont à la tête de cette Remarque: *que les principaux points de cette matiere n'y étoient point touchés.* Les autres *Traducteurs* expriment le même sens. Il me semble au contraire, que l'intention de *Longin* est de reprocher à *Cécilius* de n'avoir traité que les principaux points de son sujet, *summa capita*; de s'être contenté d'en poser les principes; & d'avoir omis ce que l'utilité des Lecteurs demandoit qu'il y joignît, c'est-à-dire, un détail de régles, la discussion de certains exemples & d'autres choses semblables. Ce qui fait le sujet de la *Remarque* suivante, peut servir à confirmer le sens, que je propose.

II. *Cet Auteur peut-être n'est pas tant à reprendre pour ses fautes, qu'à louer pour son travail & pour le dessein qu'il a eu de bien faire.*] Il faut prendre ici le mot d'ἐπίνοια, comme il est pris en beaucoup d'endroits pour une simple pensée. Cecilius *n'est pas tant à blâmer pour ses défauts, qu'à louer pour* P. 269. l. 4.

la pensée, qu'il a eue, pour le dessein qu'il a eu de bien faire. Il se prend aussi quelquefois pour *Invention*; mais il ne s'agit pas d'invention dans un Traité de *Rhétorique*, c'est de la raison & du bon sens dont il est besoin. DESP.

Dans le texte il y a deux mots ἐπίνοια & σπουδή. Monsieur *Despréaux* ne s'est attaché qu'à exprimer toute la force du dernier. Mais il me semble, que cela n'exprime pas assez la pensée de *Longin*, qui dit que CECILIUS *n'est peut-être pas tant à blâmer pour ses défauts, qu'il est à louer pour son invention, & pour le dessein, qu'il a eu de bien faire*: Ἐπίνοια signifie *dessein*, *invention*, & par ce seul mot *Longin* a voulu nous apprendre, que *Cécilius* étoit le premier qui eût entrepris d'écrire du *Sublime*. DAC.

C'est une chose étonnante, que Monsieur *Dacier* ait touché justement les mêmes lieux, que j'avois marqué dans mon exemplaire. Car ce mot d'ἐπίνοια m'avoit aussi donné dans la vue: c'est pourquoi je l'ai interprêté, *cogitationem*, en me servant d'une transposition, qui fait la cadence plus délicate. Car il est plus doux à l'oreille de dire, *curam cogitationemque susceperit*, que *cogitationem curamque susceperit*. Ἐπίνοια donc signifie ici le dessein, non pas de bien faire, mais de traiter du *Sublime*. TOLL.

Longin n'accuse pas ici *Cecilius* d'avoir commis *des fautes*, comme dit M. *Despréaux* dans sa Traduction; mais de n'avoir pas fait tout ce qu'il auroit pu faire, d'avoir *omis* des choses, qu'il auroit dû dire: τῶν ἐκλελειμμένων, *relictorum*, *prætermissorum*, *omissorum*. C'est le sens, que M. *Pearce* & M. l'Abbé *Gori* donnent à ce passage, qui sert à l'intelligence de celui dont je parle à la fin de la *Remarque* précédente. On pouvoit reprocher à *Cécilius* que son Ouvrage étoit trop court, parce qu'il avoit omis quantité de choses, en ne voulant traiter que les principaux points de sa matiere.

III. *dont les Orateurs.* [Le Grec porte *ἀνδράσι* P. 270.
πολιτικοῖς, *viris Politicis*; c'eſt-à-dire, les *Orateurs*, l. 10.
entant qu'ils ſont oppoſés aux *Déclamateurs* & à ceux qui font des Diſcours de ſimple oſtentation. Ceux qui ont lû *Hermogène*, ſçavent ce que c'eſt que *πολιτικὸς λόγος*, qui veut proprement dire un ſtile d'uſage, & propre aux affaires; à la différence du ſtile des *Déclamateurs*, qui n'eſt qu'un ſtile d'Apparat, où ſouvent l'on ſort de la Nature, pour éblouir les yeux. L'Auteur donc par *viros. Politicos* entend ceux, qui mettent en pratique *ſermonem politicum.* DESP.

Le terme *les Orateurs*, eſt générique en notre Langue, & ſa ſignification eſt trop vague pour rendre avec préciſion le terme ſpécifique, que *Longin* emploie. Il faut paraphraſer; & l'on pourroit dire, quoi qu'un peu longuement: *ceux qui conſacrent leur éloquence au ſervice de l'Etat & des Particuliers.*

IV. *inſtruit de toutes les belles connoiſſances.*] Je P. 270.
n'ai point exprimé *φίλτατον*, parce qu'il me ſemble l. 13.
tout à fait inutile en cet endroit. DESP.

J'ai changé dans le Grec le mot *φίλτατον* en *φίλτατε*, *mon cher ami.* TOLL.

La correction avoit été propoſée par M. *Le Febvre*, & M. *Pearce* l'a ſuivie auſſi.

V. *Le Sublime eſt en effet ce qui forme l'excellence* P. 270.
& la ſouveraine perfection du Diſcours:] *Ακρότης καὶ* l. 16.
ἐξοχή τις λόγων ἐςὶ τὰ ὕψη. Cela s'entend plus aiſément que cela ne ſe peut rendre en François. *Ακρότης* veut dire *ſummitas*, *l'extrémité en hauteur; ce qu'il y a de plus élevé dans ce qui eſt élevé.* Le mot *ἐξοχὴ* ſignifie à peu près la même choſe, c'eſt-à-dire *eminentia*, *ce qui s'éleve au deſſus du reſte.* C'eſt ſur ces deux termes, dont la ſignification eſt ſuperlative, & que *Longin* prend au figuré, que je me ſuis fondé pour ſoutenir que ſon deſſein eſt de traiter du *Genre Sublime d'Eloquence dans ſon plus haut point de perfection.* Mais comme nous n'avons

point de mots, qui répondent exactement à ces deux Substantifs Grecs, je n'ai pu rendre toute la pensée de *Longin*, qu'en recourant à des équivalens, lorsque j'ai traduit tout cet endroit dans la *Dissert. sur l'Objet du Traité de Longin*, N. II.

P. 270. l. 20. VI. *& rempli toute la postérité du bruit de leur gloire.*] GERARD *Langbaine* qui a fait de petites *Notes* très-sçavantes sur *Longin*, prétend, qu'il y a ici une faute, & qu'au lieu de περιέβαλον εὐκλείαις τὸν αἰῶνα, il faut mettre ὑπερέβαλον εὐκλείαις. Ainsi dans son sens il faudroit traduire, *ont porté leur gloire au-delà de leurs siecles.* Mais il se trompe: περιέβαλον veut dire, *ont embrassé*, *ont rempli toute la postérité de l'étendue de leur gloire.* Et quand on voudroit même entendre ce passage à sa maniére, il ne faudroit point faire pour cela de correction; puisque περιέβαλον signifie quelquefois ὑπερέβαλον comme on le voit dans ce vers d'HOMERE, *Il.* Ψ. (v. 276.)

Ἴστε γὰρ ὅσσον ἐμοὶ ἀρετῇ περιβάλλετον ἵπποι. DESP.

M. *Le Febvre* avant, & *Tollius* depuis M. *Despréaux*, ont rejetté la correction de *Langbaine*. *Tollius* dans une de ses *Notes Latines*, applaudit même à M. *Despréaux*, d'avoir montré que περιβάλλειν signifie quelquefois la même chose que ὑπερβάλλειν; & le prouve par un autre Vers d'*Homère*. La Phrase de *Longin* signifie mot à mot, *& suis circumjecerunt celebritatibus æternitatem*; ou, selon une Expression du DIALOGUE *de Caussis corruptæ* ELOQUENTIÆ: *suis laudibus circumdederunt æternitatem.* C'est ce que les Equivalens de M. *Despréaux* rendent très-bien. En retraduisant cette Phrase, j'ai préféré de réduire la *Métaphore* au Simple, parce que dans l'endroit cité par la *Rem.* précedente je n'avois besoin que d'exposer nûment la pensée de *Longin*.

P. 272. l. 2. VII. *il donne au discours une certaine vigueur noble, une force invincible qui enleve l'ame de quicon-*

que nous écoute.] Je ne ſçai pourquoi Monſieur *Le Févre* veut changer cet endroit, qui, à mon avis, s'entend fort bien, ſans mettre πάντως au lieu de παντὸς, *ſurmonte tous ceux qui l'écoutent. Se met au deſſus de tous ceux qui l'écoutent.* Desp.

Tous les *Interprêtes* ont traduit de même, mais je crois, qu'ils ſe ſont fort éloignés de la penſée de *Longin*, & qu'ils n'ont point du tout ſuivi la figure qu'il emploie ſi heureuſement. Τὰ ὑπερφυᾶ προσφέροντα βίαν, eſt ce qu'*Horace* diroit, *adhibere vim*; au lieu de παντὸς, il faut lire πάντως avec un omega, comme Monſieur *Le Febvre* l'a remarqué. Πάντως ἐπάνω τοῦ ἀκροωμένου καθίσταται, eſt une métaphore priſe du manege, & pareille à celle, dont Anacréon s'eſt ſervi, σὺ δ' οὐκ ἀΐεις (1) οὐκ εἰδὼς ὅτι τῆς ἐμῆς ψυχῆς ἡνιοχεύεις. *Mais tu n'as point d'oreilles, & tu ne ſçais point, que tu es le maître de mon cœur.* Longin dit donc, *il n'en eſt pas ainſi du* Sublime: *par un effort, auquel on ne peut réſiſter, il ſe rend entiérement maître de l'Auditeur.* Dac.

De tous les *Editeurs* ou *Traducteurs* de *Longin*, qui me ſont connus, M. l'Abbé *Gori* ſeul a fait uſage de la correction de M. *Le Febvre*, que j'ai ſuivie auſſi, parce que je la crois néceſſaire pour donner de la juſteſſe au diſcours de *Longin*, qui met ici le *Perſuaſif* en oppoſition avec le *Sublime*, & qui dit qu'une différence eſſentielle entre eux, c'eſt que le premier *n'agit ſur nous qu'autant que nous le voulons*, & que le ſecond *agit ſur nous* πάντως, *tout-à-fait*, *abſolument*, c'eſt-à-dire, *plus*

REMARQUES.

(1) M. *Dacier* a mis ἀΐεις, & ce mot ſe trouve dans les *Editions* de 1683. 1694. 1701. & 1713. *Tollius* a fait imprimer ἔχεις, en quoi M. *Broſſette*, & M. *Du Monteil* l'ont imité. Les *Editeurs* de 1735. & de 1740. ſe ſont conformés aux *Editions*, que j'ai citées d'abord.

que nous ne le voulons, quand même nous ne le voudrions pas.

P. 273. l. 3. VIII. *quand le Sublime vient à éclater*] Notre Langue n'a que ce mot *éclater* pour exprimer le mot ἐξενεχθὲν, qui est emprunté de la tempête, & qui donne une idée merveilleuse, à peu près comme ce mot de VIRGILE, *abrupti nubibus ignes.* LONGIN a voulu donner ici une image de la foudre que l'on voit plutôt tomber que partir. DAC.

Le fonds de cette *Note* appartient à M. *Le Febvre.* Mais malgré le respect, que l'on doit avoir pour le sentiment d'un Homme d'esprit si sçavant, je ne vois aucun mystere dans le mot ἐξενεχθὲν, que *Longin* prend dans sa signification propre, *prolatum, promptum, missum, mis dehors, jetté en avant, lancé.* C'est par ce dernier mot qu'il le faudroit traduire ici, si l'on osoit s'asservir à la lettre. Le *vient à éclater*, prêté par M. *Dacier* à M. *Despréaux*, ne rend pas la pensée de *Longin*, qui compare le *Sublime* à la foudre par rapport à la maniere dont l'un frappe les esprits & l'autre les corps. Comme je n'ai pas osé dire: *Pour le Sublime, quand on le lance à propos*; j'ai dit, page 93. *quand il frappe à propos.* C'est une *Métaphore* pour une autre; & la pensée reste la même. Après ce Participe ἐξενεχθὲν vient un Aoriste διεφόρησεν *disjecit*, que j'ai traduit par, *a coutume de renverser*, parce que, comme on le sçait, l'Aoriste I. a la force du Verbe *solere* avec l'Infinitif. J'ai dû prendre ce tour, puisqu'il est impossible de conserver celui que *Longin* fait servir à marquer la rapidité de l'action de la foudre & du *Sublime.*

CHAPITRE II.

276. 8. I. *Car comme les Vaisseaux. &c.*] Il faut suppléer au Grec, ou sous-entendre πλοῖα, qui veut dire des vaisseaux de charge, καὶ εἰς ἐπικινδυνότερον αὐτὰ

αὐτὰ πλοῖα, &c. & expliquer ἀνερμάτιστα, dans le ſens de Monſieur *Le Févre*, & de *Suidas*, des vaiſſeaux qui flottent manque de ſable, & de gravier dans le fond qui les ſoutienne, & leur donne le poids qu'ils doivent avoir; auxquels on n'a pas donné le leſt. Autrement il n'y a point de ſens. Desp.

Je ſuis d'accord ici avec M. *Despréaux*, qu'il y manque le mot πλοῖα, ou, ſi on aime mieux, le mot σκάφη, qu'on rencontre dans la même comparaiſon de *Théodoret*, Orat. VIII. *de Providentia*: Ἐπειδὴ γὰρ ἡ φύσις πρὸς τὸ χεῖρον ἐξώκειλε, καὶ ὁ νοῦς τοῖς πάθεσι περικλυσθεὶς, ὑποβρύχιος τε γενόμενος, οἷόν τι σκάφος ἀνερμάτιστον, ἀτάκτως φέρεσθαι τὸ σῶμα κατέλιπεν, ἀναγκαίως ἐδεήθημεν νόμων, καθάπερ τινὸς ἀγκύρας ἰσώσης τὸ σκάφος, καὶ τὴν ἐπὶ πρόσω φορὰν κωλυούσης, καὶ συγχωρούσης ἀναδύναι τὸν κυβερνήτην, καὶ τῶν οἰάκων ἐπιλαβέσθαι. Toll.

Les conjonctions ὡς & οὕτω, uſitées dans les comparaiſons, le mot ἀνερμάτιστα, & quelques autres termes métaphoriques, ont fait croire aux *Interprêtes*, qu'il y avoit une comparaiſon en cet endroit. Monſieur *Despréaux* a bien ſenti qu'elle étoit défectueuſe, *Il faut*, dit-il, *ſuppléer au Grec, ou ſous-entendre* πλοῖα, *qui veut dire des vaiſſeaux de charge....... Autrement il n'y a point de ſens.* Pour moi je croi qu'il ne faut point chercher ici de comparaiſon. La conjonction οὕτω, qui en étoit, pour ainſi dire, le caractere, ne ſe trouve ni dans l'*ancien Manuſcrit*, ni dans l'*Edition de Robortellus*. L'autre conjonction, qui eſt ὡς, ne ſignifie pas, *comme*, en cet endroit, mais *que*. Cela poſé, le raiſonnement de *Longin* eſt très-clair, ſi on veut ſe donner la peine de le ſuivre. En voici toute la ſuite. *Quelques-uns s'imaginent que c'eſt une erreur de croire que le Sublime puiſſe être réduit en art. Mais je ſoutiens que l'on ſera convaincu du contraire, ſi on conſidere que la Nature, quelque liberté*

qu'elle se donne ordinairement dans les passions, & dans les grands mouvemens, ne marche pas tout-à fait au hazard; que dans toutes nos productions il la faut supposer comme la baze, le principe & le premier fondement: mais que notre esprit a besoin d'une méthode, pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, & à le dire en son lieu: & qu'enfin (c'est ici qu'il y a dans le Grec καὶ ὡς, pour καὶ ὅτι, dont *Longin* s'est servi plus haut, & qu'il n'a pas voulu répéter) *le Grand, de soi-même, & par sa propre grandeur, est glissant & dangereux, lorsqu'il n'est pas soûtenu & affermi par les regles de l'Art, & qu'on l'abandonne à l'impétuosité d'une nature ignorante.* On se passe très-bien de la comparaison, qui ne servoit qu'à embrouiller la phrase. Il faut seulement sous-entendre, εἰ ἐπισκέψαιτό τις, qui est six ou sept lignes plus haut, & faire ainsi la construction; καὶ [εἰ ἐπισκέψαιτό τις] ὡς ἐπικινδυνότερα; & si on considere, *que le Grand*, &c.

Ἐπικινδυνότερα αὐτὰ ἐφ' ἑαυτῶν τὰ μεγάλα, est précisément la même chose que, τὰ μεγάλα ἐπισφαλῆ δι' αὐτὸ τὸ μέγεθος, qu'on lit dans le Chapitre XXVII. & que M. *Despréaux* a traduit ainsi: *Le Grand, de soi-même, & par sa propre grandeur, est glissant & dangereux.*

Ἀνερμάτιστα & ἀστήρικτα, font des termes métaphoriques, qui, dans le sens propre, conviennent à de grands bâtimens: mais qui, pris figurément, peuvent très-bien s'appliquer à tout ce qui est grand, même aux ouvrages d'esprit. Boiv.

Tollius conserve οὕτω dans son texte, & traduit en conséquence, quoiqu'il avertisse dans une *Note* que cette conjonction manque dans les trois *Msts. du Vatican.* M. *Pearce* sur l'autorité de ces *Msts.* sur celle de celui *de Paris*, & l'*Edit. de Robortel*. retranche οὕτω. Sa Version est conforme à son texte. M. l'Abbé *Gori* reçoit la Comparaison, mais il n'a pas cru qu'il fût nécessaire de suppléer πλοῖα

Le mot πράγματα, qu'il fousentend, lui suffit pour traduire d'une maniere satisfaisante, & conserver, selon le caractere de sa Langue, le sens métaphorique d'ἀςήρικτα & d'ἀνερμάτιςα. Quoiqu'il en soit, je crois qu'il faut être de l'avis de M. *Boivin* & de M. *Pearce*. J'ai traduit tout cet endroit dans la *Remarque* 5.

II. *Nous en pouvons dire autant à l'égard du Discours. La Nature* &c.] Il manque en cet endroit P. 277. l. 6.
deux feuillets entiers dans l'*ancien Manuscrit*: c'est ce qui a fait la Lacune suivante. Je ne sçai par quel hazard les cinq ou six lignes que *Tollius* a eues d'un *Manuscrit du Vatican*, & qui se trouvent aussi dans un *Manuscrit du Roi* (Num. 3171.) transposées & confondues avec un fragment des *Problêmes d'Aristote*, ont pu être conservées. Il y a apparence que quelqu'un ayant rencontré un morceau des deux feuillets égarés de l'*ancien Manuscrit*, ou les deux feuillets entiers, mais gâtés, n'aura pu copier que ces cinq ou six lignes.

A la fin de ce petit Supplément, dont le Public est redevable à *Tollius*, je croi qu'il faut lire ἡγήσαιτο, & non pas κομίσαιτο, qui ne me paroît pas faire un sens raisonnable. Le *Manuscrit du Roi*, où se trouve ce même Supplément, n'a que σαιτο de la premiere main, κομί est d'une main plus récente. Cela me fait soupçonner, que dans l'*ancien Manuscrit* le mot étoit à demi effacé, & que quelques-uns ont cru mal-à-propos qu'il devoit y avoir κομίσαιτο. BOIV.

M. *Boivin* lit: ἡγήσαιτο; j'aimerois mieux, νομίσαιτο. CAPPER.

M. *Pearce*, dont M. *Capperonnier* n'avoit point vu les Editions, lit aussi νομίσαιτο, qui signifie la même chose qu'ἡγήσαιτο, *putarit*, ou *senserit*.

III. *Car si je trouve le maître de la maison seul*] P. 279.
Monsieur *Despréaux* me semble avoir lu dans le Rem. 7.
Grec, εἰ γὰρ τὸν ἑςιᾶχον ὄψομαι μόνον, au lieu de l. 10.

τιν' ἐπιτύχοιν. Mais j'aimerois mieux dire: *Car si je trouve seulement le maître de la maison.* TOLL.

P. 281. l. 1. IV. *Toutes ces phrases ... gâtent plus un discours* &c.] Monsieur *Despréaux* a suivi ici quelques (1) exemplaires, où il y a, τεθόλωται γὰρ τῇ φράσει, du verbe θολόω, qui signifie *gâter*, *barbouiller*, *obscurcir*, mais cela ne me paroît pas assez fort pour la pensée de *Longin*, qui avoit écrit sans-doute τετύλωται, comme je l'ai vu ailleurs. De cette maniere le mot *gâter* me semble trop général, & il ne détermine point assez le vice que ces phrases ainsi embarrassées causent ou apportent au discours; au lieu que *Longin* en se servant de ce mot, en marque précisément le défaut: car il dit, que *ces phrases & ces imaginations vaines bien loin d'élever & d'agrandir un discours, le troublent, & le rendent dur.* Et c'est ce que j'aurois voulu faire entendre, puisque l'on ne sçauroit être trop scrupuleux, ni trop exact, lorsqu'il s'agit de donner une idée nette & distincte des vices ou des vertus du discours. DAC.

Monsieur *Dacier* préfere ici le mot de τετύλωται: mais celui de τεθορύβηται est capable de soutenir le τεθόλωται, par la ressemblance qu'il y a entre les expressions obscures & embarrassées du discours, & les pensées confuses & brouillées. Car un discours clair & net coule comme une eau pure, & donne du plaisir à ceux qui l'entendent. Cette confusion dans cette maniere de parler, est très-bien remarquée par *Plutarque*, quand il dit; (*de liberorum educatione.*) Ἡ μὲν ὑπέρογκος λέξις ἀπολίτευτός ἐστι. C'est pourquoi, dit-il, il faut prendre garde, & τὴν διά-

REMARQUES.

(1) Il y a *tous* dans les *Editions* de 1701. & de 1713. Mais celles de 1683. & de 1694. portent; *quelques.* M. *Brossette* l'a rétabli. Les autres *Editeurs* en ont fait de même.

τελικὴν καὶ παρατετραγωδον διευλαβεῖσθαι. Je souhaite que l'on jette les yeux sur ma traduction Latine, & on verra sans-doute ce qui manque ici. TOLL.

La Version Latine de *Tollius* porte: *Nam & elocutio inquinata est, & visiones illæ non tam magnificæ sunt & excelsæ, quam turbulentæ & frivolo quodam verborum strepitu exasperatæ.* TOLLIUS exprime là ses pensées plutôt que celles de *Longin*, dont la Phrase ne souffre aucune difficulté pour être entendue, & n'en est pas plus aisée à traduire. Τεθόλωται γὰρ τῇ φράσει, καὶ τεθορύβηται ταῖς φαντασίαις μᾶλλον ἢ δεδείνωται. C'est ce que M. *Pearce* rend ainsi mot à mot: *obscurantur enim hæc dictione & conturbantur visionibus potius quam intenduntur;* & c'est à-peu-près le sens, que, j'ai rendu, quand j'ai dit, en traduisant cet endroit, page 141. *L'Expression les rend obscures; ce qu'elles ont de vaine apparence fait plus de fracas & de confusion dans le Discours, qu'il n'y met de grandeur & de force.* Je ne differe de M. *Pearce* que par le sens que je donne au mot φαντασίαις, que je ne croyois pas être ici terme *technique*. Je me trompois, & M. *Pearce* se trompe en traduisant, sur le conseil de M. *Le Febvre*, le verbe δεδείνωται par *intenduntur*, dans le sens, que les *Rhéteurs Latins* donnent à ce qu'ils appellent dans le Discours *intentionem*, & que les Grecs nomment δείνωσιν. Δεδείνωται n'est point ici *technique*. LONGIN l'emploie dans sa signification propre. C'est ce que démontrent & l'intention de celui qui parle dans les Vers rapportés en cet endroit, & ce que *Longin* ajoute dans cette même Phrase, que je devois traduire de cette maniere: *Elles sont obscures du côté de la Diction; & les Images, qu'elles présentent, sont plutôt confuses que terribles. Et même*, ajoute LONGIN, *si vous examinez attentivement chacune de ces choses au grand jour, de formidables qu'elles paroissoient, elles deviendront extrémement méprisables.* Le Personnage, qui par-

le dans les Vers, dont *Longin* censure ici la ridicule enflure, a dessein de paroître terrible, de faire redouter sa colere. Tout se tient, tout est dans une dépendance réciproque; & l'on ne peut plus douter du véritable sens de δεδείνωται.

La *Note* de *Tollius* ne mérite aucune sorte d'attention. Elle est totalement fausse; & la correction proposée par M. *Dacier* prêteroit à *Longin* une *Métaphore* si dure, qu'elle ne seroit pas moins ridicule que les Expressions extravagantes, qui sont

p. 281. si justement censurées en cet endroit.

l. 15. V. *ne s'éleve pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vûe.*] Le mot μετέωρα signifie ici ce que *St. Augustin* dit en quelque lieu de l'orgueil: *Tumor est, non magnitudo.* J'aimerois donc mieux m'expliquer de cette maniere: *C'est de la même maniere quelquefois qu'on a traité Callisthène, qui, quand il affecte de s'énoncer en termes sublimes & relevés s'égare alors dans les nuées.* Toll.

Tollius explique le fond de la pensée de *Longin*, mais il ne rend pas compte de son expression métaphorique de μετέωρα, donc M. *Despréaux* a très-bien rendu le sens. Μετέωρος signifie *ce qui est hors de la portée de la vue.* Longin dit donc mot-à-mot, qu'*on a raillé* Callisthene *de certaines choses, qui sont, non pas élevées, mais hors de la portée de la vue.* M. l'Abbé *Gori* prend μετέωρα dans le sens de ce qu'on appelle des *Météores*, au moyen de quoi sa Traduction a toute la hardiesse & toute la vivacité de l'Original. *Derise sono quelle maniere di Leontino* Gorgia ... *ed alcune di quelle di*

p. 281. Callisthene *non alte ma in aria.*

l. 17. VI. *je n'en vois point de si enflé que Clitarque.*] Ce jugement de *Longin* est fort juste; & pour le confirmer il ne faut que rapporter un passage de ce *Clitarque* qui dit d'une guêpe, κατανέμεται τὴν ὀρεινὴν, εἰσίπταται δὲ εἰς τὰς κοιλὰς δρῦς. *Elle paît sur les montagnes, & vole dans les creux des chênes.* Car

en parlant ainsi de ce petit animal, comme s'il parloit du Lion de Némée, ou du Sanglier d'Erymanthe, il donne une image qui est en même tems & désagréable & froide, & il tombe manifestement dans le vice que *Longin* lui a reproché. DAC.

Voilà encore une fois le même exemple cité par Monsieur *Dacier*, & qu'on trouve dans mes *Remarques.* Mais il a fort bien fait de n'avoir pas nommé son auteur. TOLL.

Je ne sçais pas ce que *Tollius* veut dire par ces dernieres paroles. Le passage cité par M. *Dacier* est du *Traité de l'Elocution*, qui porte le nom de *Démétrius de Phalere.* Mais la Critique de cet Auteur manque de justesse; les Taureaux & les Sangliers ne volent pas. P. 281.

VII. *Cet Auteur n'a que du vent & de l'écorce.*] l. 18.
Je n'entends pas cette Expression. En disant simplement: *Cet Auteur n'a que l'écorce*, M. *Despréaux* auroit rendu suffisamment l'Expression de *Longin.* Φλοιώδης γὰρ ὁ ἀνὴρ, καὶ φυσῶν &c. Φλοιώδης ἀνὴρ, *Homo corticeus.* C'est une expression pareille à celle d'HORACE; *levior cortice*, dont *Langbaine* & M. *Le Febvre*, se servent pour rendre ici les termes Grecs. Le dernier ajoute que par *écorce* il faut entendre le *liége*, ce qui n'est nullement nécessaire. M. l'Abbé *Gori* fait passer très-heureusement l'expression de *Longin* dans sa Langue, en disant: *uomo tutto buccia*; *Homme tout écorce*; ce qui seroit trop hardi pour nous. Le *vere hordaceus scriptor* de TOLLIUS est moins clair que le texte. M. *Pearce* dit: *Vir futilis*, mais la *Métaphore* n'est pas trop hardie pour le Latin. Elle peut même passer dans notre Langue de la maniere que je l'ai dit. Peut-être cependant seroit-il mieux de l'abandonner & de prendre un autre tour. Je dirois volontiers: *Cet Auteur n'a point de consistance, & comme dit* SOPHOCLE, *il enfle ses joues avec excès pour* &c. P. 282.

VIII. *ouvre une grande bouche pour souffler dans* R. 15. l. 2.

une petite flûte.] J'ai traduit ainsi φορβειᾶς δ' ἄτερ, afin de rendre la chose intelligible. Pour expliquer ce que veut dire φορβειὰ, il faut sçavoir que la flûte chez les Anciens, étoit fort différente de la flûte d'aujourd'hui. Car on en tiroit un son bien plus éclatant, & pareil au son de la trompette, *tubæque æmula*, dit *Horace.* Il falloit donc, pour en jouer, employer une bien plus grande force d'haleine, & par conséquent s'enfler extrêmement les joues, qui étoit une chose désagréable à la vue. Ce fut en effet ce qui en dégouta *Minerve* & *Alcibiade.* Pour obvier à cette difformité, ils imaginerent une espèce de laniere ou courroie, qui s'appliquoit sur la bouche, & se lioit derriere la tête, ayant au milieu un petit trou, par où l'on emboûchoit la flûte. *Plutarque* prétend que *Marsias* en fut l'inventeur. Ils appelloient cette laniere φορβειάν; & elle faisoit deux différens effets: car outre qu'en serrant les joues elle les empêchoit de s'enfler, elle donnoit bien plus de force à l'haleine, qui étant repoussée sortoit avec beaucoup plus d'impétuosité & d'agrément. L'Auteur donc pour exprimer un *Poëte enflé*, qui souffle & se démene sans faire de bruit, le compare à un homme qui joue de la flûte sans cette laniere. Mais comme cela n'a point de rapport à la flûte d'aujourd'hui, puisqu'à peine on serre les lévres quand on en joue; j'ai crû qu'il valoit mieux mettre une pensée équivalente, pourvû qu'elle ne s'éloignât point trop de la chose, afin que le Lecteur, qui ne se soucie pas tant (1) des antiquailles, puisse passer, sans être obligé, pour m'entendre, d'avoir recours aux *Remarques.* DESP.

Φυσῶν γὰρ σμικροῖς μὲν αὐλίσκοισι, φορβειᾶς δ' ἄτερ.

REMARQUES.

(1) Au lieu de *tant*, il y a *fort* dans l'*Edition* de 1701. seule.

Tibia qua ludit, non eſt parva, ſed non utitur capiſtro, *id eſt*, modo caret, nullos fines novit, tranſgreditur materiæ fines. *Hic loci ſenſus eſt, & ſignificat*, Clitarchum, *de quo ſermo eſt, revera ſublime dicendi genus adfectare, ſed modum excedere, dum inflat nimis ſtylum: nam φορβειὰ corium erat, in poſteriori parte capitis ligatum, & os tegens, ſed foramen habens, ut extremitatem tibiæ admitteret, ejus uſus erat (ut* Scholiaſtes Aristophanis *dicit)* ut ſpiritus moderatius emiſſus, dulciorem tibiæ efficeret ſonum, *vel (ſecundùm* Plutarchum) ut violentia nimii ſpiritus cohiberetur. *Jam de* Boilavii *verſione licet judicare, quæ ita ſeſe habet;* il ouvre une grande bouche pour ſouffler dans une petite flute. *Antitheſis verborum* grande & petite *indigna eſt* Sophocle, *cujus verba Græca ſunt: ſed cum Græcum exemplar, quod* Boilavius *ſequitur, haberet* σμικροῖς, *loco* ὐ σμικροῖς, *non culpo ejus verſionem* une petite flute. *Sed vellem ſcire, quomodo aliquis dici poſſit* ouvrir une grande bouche pour ſouffler dans une petite flute, *vel uti* Welſtedius *id etiam ridicule magis expreſſit*, to gape enormoushy wide to blow a little flagcolet: *nam quo quis magis os diſtendit, eo minus parvum inſtrumentum inflare poteſt.* Observateur Anglois.

1°. La deſcription, que M. *Despréaux* fait de la *Laniere*, dont les Joueurs de flûte ſe ſervoient, eſt aſſez bien, à cela près qu'il y falloit ajouter, que cette *Laniere* étoit portée par une bande, qui poſoit ſur le haut de la tête & deſcendoit le long des temples & des oreilles. Cette bande étoit pour tenir en place la *Laniere*, qui ſe renouoit derriere la tête, & qui vraiſemblablement ſe ſerroit plus ou moins, ſuivant que l'on vouloit tirer plus ou moins de ſon de la flûte.

2°. Les effets, que M. *Despréaux* attribue à cette *Laniere* ſont faux. Loin qu'elle pût cacher la difformité de l'enflure des joues, elle ne faiſoit que

la rendre, pour ainsi dire, plus difforme, en ce que cette enflure se partageoit en deux, & se faisoit voir au dessous, comme au dessus de la *Lanière*. C'est d'ailleurs contre l'expérience que tout le monde en peut faire, qu'il prétend qu'en contraignant l'haleine, la *lanière* la rendoit plus forte & plus impétueuse. Elle faisoit tout le contraire. Les anciens *Scholiastes* ont pris soin, ainsi que M. *Pearce* & l'*Observateur Anglois* l'ont remarqué, de nous apprendre que cette *Lanière* avoit deux usages; l'un d'empêcher la lèvre de se fendre, & l'autre d'adoucir le son de la flûte, en modérant la violence du souffle. Plus les joues sont serrées, moins on peut souffler fort.

3°. M. *Despréaux* se trompe encore, quand il dit que LONGIN, *pour exprimer un Poëte enflé qui souffle & se demene sans faire beaucoup de bruit, le compare à un homme qui joue de la flûte sans cette lanière.* Remarquons d'abord une petite inexactitude. *Longin* parle de CLITARQUE, *Historien*, & non *Poëte enflé*. Montrons ensuite que M. *Despréaux* nous offre le contraire de la pensée de son Auteur. *Cicéron*, dans le I. Liv. *des Loix*, reproche à *Sisenna* d'écrire d'une manière puérile; & dit que cet *Historien Romain* sembloit de tous les Grecs n'avoir lu que *Clitarque*. On entrevoit dans ces paroles ce que *Cicéron* pensoit de l'*Historien Grec*, que *Longin* caractérise, en disant qu'il n'*avoit que l'écorce*. Ces deux jugemens se rapportent. Il en résulte que *Clitarque*, traitant un sujet aussi noble, aussi grand que les *Conquêtes d'Alexandre*, n'avoit que des idées petites & basses, des pensées sans consistance, auxquelles il s'efforçoit de donner par le gonflement de ses expressions, une sorte de poids, un air de grandeur & de sublimité. Voilà ce que *Longin* a voulu faire entendre, en disant: *il souffle dans de petites flûtes sans lanière*. C'est comme s'il avoit dit: *il me semble voir un Homme qui n'ayant à jouer que d'une flûte petite &*

rendant un son foible, souffleroit de toutes ses forces pour en tirer des sons aussi forts, aussi pleins que ceux des plus grosses flûtes. LONGIN forme une expression métaphorique des termes, qu'il emprunte de *Sophocle;* & sa *Métaphore* est une allusion à quelque chose de très-connu de son tems, & qui ne l'est plus aujourd'hui. C'étoit le cas de recourir à l'équivalent; & le seul, qu'il falloit substituer à cette *Métaphore*, qui ne s'entend plus, étoit l'idée même réduite à l'Expression simple. C'est ce que j'ai fait par le petit changement, que j'ai cru pouvoir hasarder dans le texte de la Traduction de M. *Despréaux*, où j'ai mis: *qui, pour me servir des termes de* SOPHOCLE, *enfle ses joues avec excès pour souffler dans une petite flûte.* Il ne faut pas enfler autant les joues pour jouer du flageolet, que pour sonner de la trompète.

4°. M. *Despréaux* n'avoit rien dit d'intelligible dans sa Traduction, en disant: *qui ouvre une grande bouche pour souffler dans une petite flûte.* Il faudroit, pour que ces paroles pussent être entendues, qu'elles signifiassent quelque chose: & c'est ce qui ne pourroit être que dans la supposition qu'il y auroit quelque espèce d'*Instrument à vent*, dont on ne pourroit jouer qu'en *ouvrant une grande bouche.* Mais cela n'est point; & même cela ne peut pas être, puisque ce n'est que par le moyen des lèvres rassemblées & serrées en différentes manières, que l'on tire du son de ces sortes d'Instrumens.

5°. Pour achever de faire entendre la pensée & l'expression métaphorique de *Longin*, je ne dois pas oublier de dire que les Anciens ne se servoient pas toujours de la *Lanière* pour jouer de la flûte, ou pour jouer de toutes sortes de flûtes. C'est ce qui peut aisément se prouver par divers Monumens antiques, & même par les deux Vers de *Sophocle*, où *Longin* a pris son expression. *Cicéron* nous les

a conſervés dans la *XVI. Epit.* du II. Liv. à *Atticus*

> Φυσᾷ γὰρ ἐ σμικροῖσιν αὐλίσκοις ἔτι
> Ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι, φορβειᾶς δ' ἄτερ.

Langbaine en rend ainſi le ſens: *non jam modicas inflat tibias, ſed ingentes folles ſine capiſtro.* Saumaise dans ſes *Notes* ſur *Solin* en a fait ces deux Vers:

> Non ille modicas ore inſpirat tibias,
> Sed ſine capiſtro enormibus flat follibus.

Ni l'une ni l'autre de ces Traductions n'eſt exacte. *Sophocle* oppoſe ἀγρίας φύσας, σμικροῖσιν αὐλίσκοις; ce n'eſt pas à de *gros ſoufflets*, qu'il oppoſe les petites flutes, dont les Joueurs d'Inſtrumens d'Athènes ſe ſervoient, mais à de *groſſes flutes de village*, à des flûtes pareilles à celles dont les gens de la Campagne faiſoient uſage. C'eſt ce que ſignifie proprement ἄγριος qui vient d'ἀγρὸς, d'où les Latins ont tiré leur mot *ager*. Nous ne ſavons pas à quoi les Vers de *Sophocle* avoient trait, puiſqu'ils ſont d'un Ouvrage, que nous n'avons plus. Il faut les expliquer à la lettre, tels qu'ils ſe comportent; & faire attention que φύσαις s'y trouve au ſens paſſif, au lieu que *Langbaine* & *Saumaiſe* le traduiſent par le ſens actif. Ainſi φῦσαι ne ſignifie pas ici *folles*, des *ſoufflets*, des Inſtrumens avec leſquels on ſouffle, mais des *ſouffloirs*, ſi nous avions ce terme, qui ſeroit ici générique, comme l'eſt le terme Grec, & ſignifieroit toutes les ſortes d'Inſtrumens, dont on ne ſe ſert qu'en ſoufflant dedans.

6o. Cela poſé, revenons au texte de *Longin*, dont j'ai donné le véritable ſens plus haut. Il dit donc, en parlant de *Clitarque*: φυσῶν, κατὰ τὸν Σοφοκλέα, μικροῖς μὲν αὐλίσκοισι, φορβειᾶς δ' ἄτερ; mot à mot en Latin: *inflans, juxta* Sophoclem, *parvas quidem tibias, ſed ſine capiſtro.* Longin n'emprunte à *Sophocle* que l'expreſſion. Il cite même de mémoire. Il ſupprime l'*Ioniſme* σμικροῖς, & com-

me il écrit Attiquement, il met *μίκροῖς*; & d'ailleurs au lieu de *μικροῖσιν αὐλίσκοις*, qu'il auroit dû dire en copiant *Sophocle*, il dit *μικροῖς αὐλίσκοισι*. Ces légères observations font voir que c'est à tort que *Tollius* s'est avisé de faire une correction dans cet endroit, en le réformant sur les Vers même de *Sophocle*, tels qu'ils sont rapportés par *Cicéron*, & mettant *οὐ σμικροῖς* &c. Il fait plus dans sa Traduction, il emploie ces deux *Iambes* à traduire les quatre ou cinq mots cités par LONGIN.

> Parvis quidem non ille spirat tibiis,
> Tumidum sed os nunquam capistro continet.

Mais *spirat non parvis tibiis* ne sauroit s'accorder avec *φλοιώδης ἀνὴρ*, *Homme qui n'a que l'écorce*. TOLLIUS s'applaudit pourtant dans une assez longue *Note* de sa correction. *Reposui* ex CICERONE, dit-il, *οὐ σμικροῖς*, *& hoc sententia ipsa postulat. Nam qui* METEORA *horum scripta dici possent si exiguis tibiis uterentur? Sed ideo erant* METEORA, *non verò* SUBLIMIA, *quia spirabant ἄτερ φορβειᾶς*, *id est*, *absque judicio* &c. M. *Pearce* a suivi la correction de *Tollius*, & donne le même sens à LONGIN. *In MSis*, dit-il, *deleto οὐ legitur μικροῖς*: *sed nostræ lectioni favet tum sensus loci, tum verba ipsa* SOPHOCLIS... *Sensus est: Magna quidem aggreditur, sed regula & modo caret: ob illud laudandus est, ob hoc vituperandus.* Ces dernieres paroles font voir que M. *Pearce* n'a pas pris garde d'assez près à la suite du Discours de *Longin*, qui parle de *Clitarque* avec un souverain mépris, & qui sans doute étoit bien éloigné de trouver quelque chose à louer dans un Ecrivain, qu'il qualifie *leviorem cortice*, *φλοιώδη*. L'exposition, que j'ai faite ci-dessus de la véritable pensée de notre Rhéteur, suffit pour réfuter M. *Pearce*. A l'égard de *Tollius*, son erreur vient d'avoir confondu les objets. *Longin* ne dit point que les Ecrits de *Clitarque* sont *μετέωρα*. C'est à

quelques endroits des Ouvrages de *Callisthène*, qu'il donne cette qualité. Si nous avions ce qu'il avoit dit en commençant à parler de l'*Enflure*, nous n'aurions sans doute aucun embarras sur ce qu'il veut dire ici. Mais je me fixe toujours à l'Epithète qu'il donne à *Clitarque*; & le Lecteur y doit être attentif. Je n'ai plus qu'à traduire littéralement toute la Phrase, & l'erreur de *Tollius* sera pleinement relevée. Après avoir dit que si l'on ne doit pas pardonner aux *Poëtes Tragiques* de s'enfler outre mesure, on le doit encore moins pardonner aux autres Ecrivains; *Longin* ajoute: *C'est pour cela qu'on s'est moqué des expressions de* GORGIAS, *lorsqu'il écrivoit:* XERXÉS, CE JUPITER DES PERSES; & LES VAUTOURS, SÉPULCHRES VIVANS; *aussi bien que de quelques traits de* CALLISTHÉNE, *qui sont, non pas élevés, mais hors de la portée de la vue; & bien plus encore des expressions de* CLITARQUE, *Homme n'ayant que l'écorce, &, comme dit* SOPHOCLE, *enflant extrêmement ses jouës pour souffler dans de petites flûtes.* Falloit-il avoir de si bons yeux pour voir que cette qualification *Homme n'ayant que l'écorce*, n'est mise là par *Longin*, que pour empêcher qu'on n'étende jusqu'à *Clitarque* le μετέωρα, qu'il dit de *Calisthène*, & dont il consent peut-être qu'on fasse aussi l'attribution à *Gorgias*. M. l'Abbé *Gori* s'est trompé comme les autres. Il traduit ainsi les paroles empruntées de SOPHOCLE: *gonfiante flauti ben grandi senza museruola.* Je ne dois plus rien ajouter; & j'en ai dit assez pour réfuter l'*Observateur Anglois*.

P. 285. l. 4. IX. *Dans un noble projet on tombe noblement*] Il y a dans l'*Ancien Manuscrit*, μεγάλῳ ἀπολισθαίνειν ὅμως εὐγενὲς ἁμάρτημα. Les Copistes ont voulu faire un vers; mais ce vers n'a ni césure ni harmonie (1). On ne trouvera point dans les *Tragi-*

REMARQUES.

(1) Au lieu d'*harmonie*, M. *Brossette* a mis *quantité*.

ques (2) d'exemple d'un *Iambe*, qui commence par deux anapestes (3). Il y a donc apparence que ce qu'on a pris jusques ici pour un vers, est plutôt un proverbe, ou une Sentence tirée des écrits de quelque Philosophe. Μεγάλω ἀπολισθαίνειν, ὅμως εὐγενὲς ἁμάρτημα, est la même chose que s'il y avoit, μεγάλω ἀπολισθαίνειν ἁμάρτημα μὲν, ὅμως δ' εὐγενὲς ἁμάρτημα, *tomber est une faute; mais une faute noble, à celui qui est grand*, c'est-à-dire, *qui se montre grand dans sa chûte même*, ou *qui ne tombe que parce qu'il est grand*. C'est à peu près dans ce sens, que M. *Corneille* a dit,

Il est beau de mourir maître de l'Univers. Boiv.

Dans toutes les *Editions*, excepté celle de *Robortel*, on lisoit:

Μεγάλως ἀπολισθαίνειν ἁμάρτημα εὐγενὲς.

Robortel est d'accord avec le *Mst. de la Biblioth. du Roi*. Manuce, qui donna la seconde *Edition* de *Longin* fit des paroles, dont il s'agit, un Vers Iambe, en retranchant ὅμως; & ce Vers veut dire: *tomber grandement, est une faute noble*. C'est le sens rendu par M. *Despréaux*. Tollius n'a point traduit le prétendu Vers de *Manuce*. Il y substitue dans sa Version une pensée à peu près semblable, comprise dans ce Vers Trochaïque.

Si cadendum est mihi, cœlo cecidisse velim.

M. *Pearce* a rétabli l'ancienne leçon, avec cette

REMARQUES.

Ce qui se trouve dans toutes les *Editions* faites depuis la sienne. De St. Marc.

(2) Cette Phrase manque dans l'*Edition* de 1713. De St. Marc.

(3) M. *Brossette* & les *Editeurs* venus depuis ont mis: *des Poëtes Grecs*. De St. Marc.

différence que sur l'autorité de quatre autres *Msts.* il a mis μεγάλοις au lieu de μεγάλῳ. Sa Version est équivoque : *Magnis tamen excidere, generosum est peccatum.* Veut-il dire : *iis, qui magni sunt, generosum est peccatum excidere*? Veut-il dire : *generosum est peccatum excidere magnis ausis*, selon ce que dit *Ovide* en parlant de *Phaëton*, Liv. II. des METAM.

Quem si non tenuit, magnis tamen excidit ausis.

En traduisant cet endroit (pag. 149.) j'ai suivi la leçon de l'*ancien Mst.* & de *Robortel*, laquelle me paroît la plus simple & la plus naturelle ; & j'ai rendu, par un tour différent, le sens, que M. *Boivin* donne à ces paroles.

p. 286. l. 1. X. *Elle n'a que de faux dehors*] Tous les *Interprètes* ont suivi ici la leçon corrompue de ἀναλήθεις, *faux*, pour ἀναλθεῖς, comme Monsieur *Le Févre* a corrigé, qui se dit proprement de ceux qui ne peuvent croître, & dans ce dernier sens le passage est très-difficile à traduire en notre langue, *Longin* dit : *Cependant il est certain que l'enflure, dans le discours aussi-bien que dans le corps, n'est qu'une tumeur vuide, & un défaut de forces pour s'élever, qui fait quelquefois* &c. Dans les Anciens on trouvera plusieurs passages, où ἀναλήθεις a été mal pris pour ἀναλθεῖς. DAC.

Je ne suis pas ici du même sentiment, comme j'ai montré dans mes *Remarques.* Car je ne puis pas comprendre, comment il y auroit un ὄγκος, une *enflure*, ou une *grandeur*, quoique mauvaise, dans un corps qui ne peut croître, ou qui ne tire point de profit de sa nourriture. Nous avons le mot contraire ἐνάληθης dans le Chap. XV. (13.) TOLL.

M. *Capperonnier* adopte la correction de M. *Le Febvre.* M. *Pearce* la rejette parce que *Longin* se sert ailleurs d'ἐναλήθης, & parce que ἀναλήθεις se trouve dans *Denis d'Halicarnasse*, dont *Tollius* dans ses

ses *Notes Latines* avoit cité le même passage. Soit qu'on lise, ἀναλήθεις, soit qu'on lise ἀναλθεῖς, la Phrase est également difficile à traduire. J'en ai, je crois, développé le véritable sens dans la Version un peu paraphrasée, que j'ai faite de cet endroit, ci-devant p. 149. & dans la *Rem.* 84. p. 149. j'ai fait imprimer ἀναλθεῖς (4).

XI. *Il en est tout au contraire du Puéril*] Le texte porte : τὸ δ' μειρακιῶδες ἄντικρυς ὑπεναντίον τοῖς μεγέθεσι. M. *Le Febvre* veut qu'on lise ἐστὶν ἐναντίον *est contrarium*, & non pas ὑπεναντίον *subcontrarium*. M. *Capperonnier* adopte cette correction & je l'ai suivie. Voyez p. 287. & ibid. *Rem.* 116. *Tollius* & M. *Pearce* conservent l'ancienne leçon, & traduisent selon la correction de M. *Le Febvre*. Ce qui fait que le Texte & leurs Versions ne sont pas tout-à-fait d'accord. p. 287. l. 2.

XII. *C'est le vice... quelque chose d'extraordinaire & de brillant*] Περιττοῦ καὶ πεποιημένου. Voyez p. 109. *Rem.* 41. ce que j'ai dit au sujet de πεποιημένη λέξις. Πεποιημένου doit se prendre ici dans le même sens, & M. *Despréaux* le rend très-mal par *brillant*. LONGIN a déterminé le sens de ce mot, en disant dans la Phrase précédente : Τί ποτ' οὖν τὸ μειρακιῶδές ἐστιν; ἢ δῆλον, ὡς σχολαστικὴ νόησις, ὑπὸ περιεργίας λήγουσα εἰς ψυχρότητα; *Le* PUÉRIL *est une pensée d'Ecolier* (ou *pareille à celles de l'Ecole*), *laquelle dégénère en froideur pour être travaillée avec trop de soin*; c'est-à-dire, *parce que l'on a fait trop d'efforts pour la mettre dans tout son jour, pour la bien exprimer.* C'est ce que M. *Despréaux* rend à peu près par, *qui, pour être trop recherchée, devient froide.* Περιεργία, qui signifie, *soin outré, travail superflu*, *supervacua operositas*, comme *Quinti-* p. 287. l. 8.

REMARQUES.

(4) Je ne sais pourquoi dans cette Edition-ci on a restitué dans l'endroit indiqué, ἀναλήθεις.

lien le traduit, Liv. VIII. Ch. III. se rapporte directement à πεποιημένου, dont il fixe le sens, que M. *Pearce* rend fort bien par *elaboratum*; & que l'on chercheroit en vain, aussi-bien que celui de περιττοῦ dans ces paroles de TOLLIUS: *quod argutum est, & vibrantibus sententiolis pictum*; quoiqu'il amène à leur secours un grand étalage d'érudition.

P. 287. l. 12. XIII. *Pour s'attacher trop au stile figuré, ils tombent dans une sotte affectation.*] LONGIN dit d'une manière plus forte, & par une figure, *Ils échouent dans le stile figuré, & se perdent dans une affectation ridicule.* DAC.

Ἐποκέλλοντες δ' εἰς τροπικὸν καὶ κακόζηλον, *impingentes in tropicum & cacozelum*, c'est-à-dire, *pravam affectationem.* Les mots *Stile figuré*, dont M. *Despréaux* & M. *Dacier* se servent, ne peuvent pas rendre τροπικὸν, qui ne peut signifier que *Diction chargée de Tropes.* Le Terme de *Stile* est générique, & renferme le tour des pensées, le choix & l'arrangement des mots. M. *Le Febvre* fait en cet endroit une réflexion de fort bon sens sur l'usage, que l'on doit faire des *Tropes*; mais elle est en pure perte. Τροπικὸν est une fausse correction de la façon de *Manuce*, au lieu de ῥοπικὸν de l'*Edit.* de *Robortel*, ou de ῥωπικὸν du *Mst. de Venise*, qu'il avoit sous les yeux. *Tollius* dit qu'on peut défendre cette dernière leçon, quoique dans son Texte il ait conservé τροπικὸν, qu'il traduit mal par *figuratum.* Ῥωπεύειν, dit-il, & ῥωποπωλεῖν signifie *vendre des choses viles & qui ne sont presque d'aucune valeur.* Le mot ῥωπὸς se trouve dans *Hesychius*, ainsi que celui de ῥωπήτις, que *Tollius* dit être une faute au lieu de ῥωποπερπερήθρας, qu'il interprète; *garrulus, inanium & nullius pretii verborum jactator.* Sur quoi M. *Capperonnier* observe que *Tollius* se trompe, en suivant *Portus* & *Varinus*, & qu'il faut lire ῥωποπερπερήθρα, comme il y a dans *Eustathe*, p. 927. Il admet en même-tems dans le

Texte ῥωπικὸν. Son autorité m'a décidé. Voyez pag. 188. *Rem.* 116. p. 189. où dans la *Rem.* 118. je fais voir la justesse de la *Métamophore* de *Longin*. M. *Pearce* s'est déterminé pour ῥοπικὸν, comme le plus autorisé par les *Msts:* C'est en particulier la leçon de celui de la *Biblioth. du Roi.* Mais en même-tems M. *Pearce* doute que ce mot se trouve ailleurs. De mon côté je ne puis douter qu'on ne trouve l'explication, qu'il en donne, un peu forcée. *Est adjectivum*, dit-il, *factum à substantivo* ῥοπὴ, inclinatio *sive* momentum lancis ad imum vergentis: *hinc* ῥοπικὸν *poterit significare* id quod deorsum ferri solet, *sive* id quod ad imum inclinat, *sive (ut uno verbo vim hujus vocis satis explicem)* humile: *quod propriè opponitur præcedenti voci* περιττῷ, *quæ vult aliquid excellens & egregium.* Mais la même opposition se trouve, & plus juste encore, entre ce dernier terme & ῥωπικὸν, que M. *Pearce* interprête lui-même par Vile, *sive nullius pretii*, *quales sunt ea merces, quæ* ῥωπαὶ *dicuntur.* Pour M. l'Abbé *Gori*, je ne puis deviner quelle est la lèçon, qu'il a suivie. Sa Version porte: *inciampano nel leccato, ed affettato.*, *Leccato*, par rapport au Stile, signifie ce que nous appellons *léché, peigné.* C'est une idée qui ne peut s'accorder avec pas un des trois termes Grecs, dont il s'est agi jusqu'ici.

CHAPITRE III.

I. *Il sçait beaucoup, & dit même les choses d'assez bon sens.*] Longin dit de *Timée*, πολυίστωρ καὶ ἐπινοητικός. Mais ce dernier mot ne me paroît pas pouvoir signifier un homme, *qui dit les choses d'assez bon sens:* & il me semble qu'il veut bien plutôt dire un homme *qui a de l'imagination*, &c. Et c'est le caractere de *Timée. Dans ces deux mots Longin* n'a fait que traduire ce que *Cicéron* a dit de cet Auteur dans le second Livre de son Orateur: *Re-* p. 289. l. 16.

rum copia & sententiarum varietate abundantissimus. Πολυΐςωρ répond à *rerum copia*, & ἐπινοητικὸς à *sententiarum varietate.* Dac.

Ἐπινοητικὸς veut dire un homme qui imagine, qui pense sur toutes choses ce qu'il faut penser; & c'est proprement ce qu'on appelle un homme de bon sens. Desp.

Monsieur *Dacier* est ici encore de mon sentiment. Nous avons vu dans le premier Chapitre le mot ἐπίνοια. Ici nous en avons un qui en est dérivé, ἐπινοητικὸς, c'est-à-dire *qui est fort riche en pensées & en expressions.* Νοῆσαι ὀξὺς, ce qu'*Hérodien* dit de l'Empereur *Sévere*, est encore un peu plus, & se dit d'un homme qui sçait sur le champ trouver des expédiens pour se tirer d'affaires. Toll.

M. *Despréaux* n'est pas d'accord avec lui-même, dans sa Note. *Un Homme qui imagine*, diffère, selon nos Idées, d'*un Homme, qui pense*; & l'*Homme de bon sens* diffère de tous les deux. Il falloit interpréter *Longin* par *Cicéron.* Ἐπινοητικὸς ne peut signifier en cet endroit que *sententiosus & argutus* ou *sententiis abundans*, c'est-à-dire *plein de pensées, riche en pensées.* Tollius étend trop la signification de ce mot. Il ne s'agit point ici d'*Expressions.*

P. 290. l. 5. II. *puisqu'ils furent trente ans à prendre la Ville de Messene*] Longin parle ici de cette expédition des Lacédémoniens, qui fut la cause de la naissance des Parthéniens, dont j'ai expliqué l'Histoire dans *Horace.* Cette guerre ne dura que vingt ans; c'est pourquoi, comme Monsieur *Le Févre* l'a fort bien remarqué, il faut nécessairement corriger le texte de *Longin* où les Copistes ont mis un λ, qui signifie *trente*, pour un κ, qui ne marque que *vingt.* Monsieur *Le Févre* ne s'est pas amusé à le prouver; mais voici un passage de *Tyrtée* qui confirme la chose fort clairement:

Ἄμφω τῷδ' ἐμάχοντ' ἐννεακαίδεκ' ἔτη
Νωλεμέως, αἰεὶ ταλασίφρονα θυμὸν ἔχοντες,

Αἰχμηταὶ πατέρων ἡμετέρων πατέρες.
Εἰκοσῷ δ' οἱ μὲν κάτα πίονα ἔργα λιπόντες
Φεύγον Ἰθωμαίων ἐκ μεγάλων ὀρέων.

Nos braves ayeux assiégerent pendant dix-neuf ans sans aucun relâche la ville de Messene, & à la vingtiéme année les Messéniens quitterent leur citadelle d'Ithome. Les Lacédémoniens eurent encore d'autres guerres avec les Messéniens, mais elles ne furent pas si longues. DAC.

Langbaine s'étoit apperçu le premier de la faute qu'il y avoit ici dans le Texte de *Longin*, mais il n'en avoit pas proposé la correction. *Tollius*, *Hudson* & M. *Pearce* sont convenus que M. *Le Febvre* avoit raison; mais ils ont laissé subsister la faute dans leurs Textes & dans leurs Versions. Je ne vois pas ce qui peut les avoir empêché de la corriger. Ce n'est pas sur de pareilles *vétilles* que les *Editeurs* doivent hésiter.

III. *de quelle exclamation penseriez-vous qu'il se* P. 291.
serve?] Επιφωνεῖν ici n'est pas *faire une exclamation.* l. 3.
C'est simplement, *faire une réflexion.* Voyez *Hermogène*, p. 217-219. le prétendu *Demetrius de Phalère*, 66-67. Les *Rhéteurs de Pithou*, 25. *Quintilien*, 421. *Vossius*, RHET. Tom. II. 419. M. *Despréaux* confond ἐπιφώνημα ou ἐπιφώνησιν avec ἐκφώνησιν. Voyez en la différence dans *Macrobe*, Liv. IV. Ch. VI. CAPPER.

Tollius & M. *Pearce* ont traduit ἐπιφωνεῖν par *insultare*, qui fait en cet endroit un sens un peu bisarre. L'explication de M. *Capperonnier* me paroît la seule, qu'il faille suivre.

IV. *vu principalement.... Hermocrate fils d'Her-* P. 292.
mon] Cela n'explique point, à mon avis, la pen- l. 2.
sée de *Timée*, qui dit, *Parce qu'il y avoit un des Chefs de l'armée ennemie, sçavoir* HERMOCRATE *fils d'*HERMON, *qui descendoit en droite ligne de celui qu'ils avoient mal-traité.* TIMÉE avoit pris la généalogie de ce Général des Syracusains, dans les

Tables qui étoient gardées dans le Temple de *Jupiter Olympien* près de Syracuse, & qui furent surprises par les Athéniens au commencement de cette guerre, comme cela est expliqué plus au long par *Plutarque* dans la vie de *Nicias*. Thucydide parle de cette mutilation des statues de *Mercure*, & il dit qu'elles furent toutes mutilées, tant celles qui étoient dans les Temples, que celles qui étoient à l'entrée des maisons des particuliers. Dac.

Le Grec porte, *qui tiroit son nom du Dieu qu'on avoit offensé*; mais j'ai mis d'*Hermès*, afin qu'on vît mieux le jeu de mots. Quoique puisse dire Monsieur *Dacier*, je suis l'avis de *Langbaine*, & ne croi point que ὃς ἀπὸ παρανομηθέντος ἦν veuille dire autre chose que, *qui tiroit son nom de père en fils du Dieu qu'on avoit offensé*. Desp.

J'avois mis ici en marge, *qui tiroit son origine de ce Dieu, dont il avoit* (1) *outragé la Majesté*. Ce mot *maltraiter*, duquel M. *Dacier* se sert, ne me semble pas assez fort: parce qu'il s'agit ici d'une impiété singuliere, & d'un sacrilège, par lequel on viole le droit des Dieux. De même Monsieur *Despréaux* peu après en disant, *à cause de son peu de respect*, ne me donne pas cette idée que l'impiété de *Denys* mérite. Toll.

M. *Despréaux* & M. *Dacier* se trompent également, en disant: l'un: *vu principalement qu'il y avoit un des Chefs* &c. & l'autre: *parce qu'il y avoit un des Chefs* &c. *Langbaine* & M. *Le Febvre* avoient pris soin d'avertir que δι' ἕνα ἄνδρα ne signifioit pas, *propter unum hominem* ou bien *unius hominis causa*; mais *per unum hominem*. Ce sont les termes que M. *Pearce* emploie, & *Tollius* exprime le même sens par un autre tour. *Hermocrate*, dont il est parlé dans ce passage, commandoit l'Armée des Siracusains.

REMARQUES.

(1) Il faut, *ils avoient*. Il s'agit des Athéniens. Des. Marc.

V. *à cause de son peu de respect*] Le Grec dit : P. 292.
δυσσεβὴς ἐγένετο ; *il fut impie.* Il falloit donc dire : l. 9.
à cause de ses impiétés.

VI. *de Dios & d'Heraclès*,]. Ζεὺς, Διὸς, Jupiter ; Ἡρακλῆς, Hercule. DESP. *Not. Marg.* P. 292. l. 10.

VII. *que ces parties de l'œil que nous appellons en Grec du nom de vierges.*] Ce passage est corrompu dans tous les exemplaires que nous avons de *Xénophon*, où l'on a mis θαλάμοις pour ὀφθαλμοῖς, faute d'avoir entendu l'équivoque de κόρη. Cela fait voir qu'il ne faut pas aisément changer le texte d'un Auteur. DESP. P. 292. l. 22.

ISIDORE *de Péluse* dit dans une de ses lettres, *αἱ κόραι, αἱ ἔσω τῶν ὀφθαλμῶν, καθάπερ παρθένοι ἐν θαλάμοις, ἱδρυμέναι, καὶ τοῖς βλεφάροις καθάπερ παραπετάσμασι κεκαλυμμέναι*, *les prunelles placées au dedans des yeux, comme des vierges dans la chambre nuptiale, & cachées sous les paupieres, comme sous des voiles.* Ces paroles mettent la pensée de *Xénophon* dans tout son jour. BOIV.

Isidore de Péluse met sa propre pensée, toute ridicule qu'elle est, dans un grand jour ; mais je ne vois nullement que ce qu'il dit serve à l'explication de la pensée, que *Longin* attribue à *Xénophon*. Supposé que ce dernier eût réellement écrit ὀφθαλμοῖς, & non pas θαλάμοις, il me semble que le mot παρθένων, *des vierges*, est mis ici par MÉTALEPSE, *quæ fit*, dit LANGBAINE, *quoties vocum duarum inter se diversa significantium, utraque tamen alicui tertiæ æquivocæ, secundum diversas significationes, æquipollente, altera pro altera ponitur. Exempla alia suppeditabunt* Technici; *mihi satis est vox* Κόρη, *quæ æquivoce &* virginem *designat* ; (*quæ proprie* παρθένος) & oculi pupillam, *quæ* γλήνη *dicitur ; unde fit, ut* μεταληπτικῶς *nonnunquam* γλήνη *sumatur pro* virgine *ut* (HOMER. Iliad. VIII.) Ἔῤῥε κακὴ γλήνη, facesse timida puella ; *& vice versa* παρθένος *pro* pupilla, *ut in hoc* XENOPHONTIS. Voilà ce *Langbaine* dit de plus fort pour la défense de *Xéno-*

phon; & ſon obſervation n'eſt pas à rejetter. Il préfere d'ailleurs l'autorité de *Longin* à celle des *Imprimés* & des *Manuſcrits* de *Xénophon*. M. *Pearce* tient auſſi pour la validité du témoignage de *Longin*. Mais *Tollius* veut que ce ſoit un manque de mémoire de la part de notre *Rhéteur*. Il en paroît d'autant plus perſuadé qu'un auſſi froid jeu de mots n'eſt pas dans le goût de *Xénophon*, & que dans *Stobée*, qui rapporte auſſi le même paſſage on lit θαλάμοις & non pas ὀφθαλμοῖς. L'autorité de *Stobée* vaut pour le moins celle de *Longin*, qui s'eſt trop fié ſur de mauvaiſes Copies, ou ſur ſa mémoire, que l'on remarque en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage ne l'avoir pas toujours bien ſervi. Selon *Stobée* & le texte de *Xénophon* même, ce dernier dit que les jeunes gens de Lacédémone, *montrent plus de pudeur que des Vierges dans la chambre nuptiale.*

p. 293. l. 14. VIII. *ſans la revendiquer comme un vol*] C'eſt ainſi qu'il faut entendre, ὡς φωρίου τινὸς ἐφαπτόμενος, & non pas, *ſans lui en faire une eſpèce de vol*, *Tanquam furtum quoddam attingens.* Car cela auroit bien moins de ſel. DESP.

Je ne ſçai pas ſi cette expreſſion de Monſieur *Despréaux* eſt aſſez nette & exacte; parce que *Timée* ayant vécu aſſez long-tems après *Xénophon* ne pouvoit revendiquer cette penſée de *Xénophon*, comme un vol qui lui pût avoir été fait: mais il croyoit qu'il s'en pouvoit ſervir comme d'une choſe qui étoit expoſée au pillage. TOLL.

L'obſervation de *Tollius* au ſujet du mot *revendiquer*, eſt d'un Etranger, qui connoiſſoit notre Langue par principes, & qui la connoiſſoit peu par uſage.

p. 293. l. 29. & R. 9. l. 1. IX. *s'il eût eu des vierges aux yeux*, & *non pas des prunelles impudiques.*] L'oppoſition qui eſt dans le texte entre κόρας & πόρνας, n'eſt pas dans la traduction entre *vierges* & *prunelles impudiques*. Ce-

pendant comme c'eſt l'oppoſition qui fait le ridicule, que *Longin* a trouvé dans ce paſſage de *Timée*, j'aurois voulu la conſerver, & traduire, *S'il eût eu des vierges aux yeux, & non-pas des courtiſanes.* DAC.

X. *Il y a quelque choſe d'auſſi ridicule dans Hérodote, ... le mal des yeux.*] Ce paſſage d'*Hérodote* eſt dans le cinquiéme Livre, & ſi l'on prend la peine de le lire, je m'aſſure que l'on trouvera ce jugement de *Longin* un peu trop ſévère ; car les Perſes, dont *Hérodote* rapporte ce mot, n'appelloient point en général les belles femmes *le mal des yeux*; ils parloient de ces femmes qu'*Amyntas* avoit fait entrer dans la chambre du feſtin, & qu'il avoit placées vis-à-vis d'eux, de maniere qu'ils ne pouvoient que les regarder. Ces Barbares qui n'étoient pas gens à ſe contenter de cela, ſe plaignirent à *Amyntas*, & lui dirent, qu'il ne falloit point faire venir ces femmes, ou qu'après les avoir fait venir, il devoit les faire aſſeoir à leurs côtés, & non pas vis-à-vis pour leur faire mal aux yeux. Il me ſemble que cela change un peu l'eſpèce. Dans le reſte il eſt certain que *Longin* a eu raiſon de condamner cette figure. Beaucoup de gens (1) déclineront pourtant ici ſa juriſdiction ſur ce que de fort bons Auteurs ont dit beaucoup de choſes ſemblables. *Ovide* en eſt plein. Dans *Plutarque* un homme appelle un beau garçon, *la fiévre de ſon fils*. TÉRENCE a dit *tuos mores morbum illi eſſe ſcio.* Et pour donner des exemples plus conformes à celui dont il s'agit, un Grec a appellé les fleurs P. 295. l. 3.

REMARQUES.

(1) J'ai mis : *Beaucoup de gens* d'après l'*Edition primordiale* des *Remarques* de M. *Dacier*, c'eſt-à-dire, l'*Edition* des *Oeuvres* de M. *Despréaux* de 1683. Dans l'*Edition* de 1694. il y a : *Beaucoup de Grècs*; & cette faute s'eſt perpétuée dans toutes les *Editions* faites depuis. DE ST. MARC.

ἑορτὴν ὄψεως, *la fête de la vue*, & la verdure πανήγυριν ὀφθαλμῶν, DAC.

Comme je l'ai montré dans mes *Remarques*; HERODOTE trouve dans cette faute, si c'en est une, beaucoup d'imitateurs, *sic ut ipsum numerus defendat, si quid peccaverit.* Quant à moi, je trouve ce trait assez délicat & agréable, & j'opposerai au jugement de *Longin* celui de *Philostrate*, qui loue un semblable trait de l'*Orateur* ISÉE: Ἀ'ρδυ@ γῦν ῥήτορ@ ἱρομένε αὐτὸν, εἰ ἡ δεῖνα αὐτῷ καλὴ φαίνοιτο μάλα σωφρόνως ὁ Ἰσαῖ@, πέπαυμαι, εἶπεν, ὀφθαλμιῶν, Et puisque ces façons de parler ont plû à tant de monde, & à tant de sçavans, je m'arrêterai à la sentence que *Longin* même donne à la fin du septiéme chapitre. (ci-Chap. V:) TOLL.

J'ai fait voir dans la *Dissert. sur l'Objet du Traité de Longin*, N. III. l'insuffisance de la règle contenue dans la Maxime à laquelle *Tollius* nous renvoie, & qu'il ne semble réclamer en sa faveur que pour montrer son peu de goût, & prouver combien est fausse une régle, qui conduit à trouver *Sublime*, ce que *Longin* a tant de raison de condamner comme froid & puéril. Pour la *Note* de M. *Dacier*, elle appartient, quant au fonds à M. *Le Febvre.*

P. 296. l. 4. XI. *mais ces personnes ... à toute la postérité*] Dans la *Remarque* sur cet endroit, j'ai développé la véritable pensée de *Longin*, & je me suis fondé sur une correction de M. *Le Febvre.* Voici sa *Note* que je ne puis me dispenser de rapporter. Ἀλλ' ἐδ' ἐκ τοιέτων προσώπων διὰ μικροψυχίαν κἄλον ἀσχημονεῖν πρὸς τὸν αἰῶνα. *Quid hoc sic, Lector,* indecore se gerere ex personis talibus? *Sursum, deorsum versa, nihilo plus ages, quam si nihil egeris aut probè fallor. Videlicet locus corruptus est, & turpi ac ridiculo errore fœdatus. Non enim* προσώπων *scripserat* Longinus: *apage; sed* προφάσεων. *Cum autem* πρόφασις præextum, rationem, spe-

ciem, obtentum, causam *&c. significet, res plana est. Duas enim* προφάσεις *habebat* Herodotus, *quibus se tutari posse videtur, quod & qui ita loquerentur, essent Barbari, neque Barbari tantum, sed & vino corrupti. Ait autem* Longinus. Hujusmodi rationes non satis causæ esse, ut quis indecora scribere debeat ad posteros, *vel* coram posteris.

M. *Capperonnier* adopte la correction de M. *Le Febvre.*

CHAPITRE IV.

I. *Dans les Hyperboles* &c.] Dans le Grec il y a encore le mot μεταβολαὶ, c'est-à-dire, *changemens* de laquelle figure il parle dans le Chapitre XXIII. (ci XIX.) Toll. P. 299. l. 4.

II. *éviter ces vices, qui se glissent quelquefois dans le Sublime.*] Ces mots traduisent ceux-ci, qui disent d'avantage: τὰς ἀνακεκραμένας κακίας τοῖς ὑψηλοῖς ἐκφεύγειν, *fuir ces vices, qui sont entremêlés avec les choses Sublimes.* Ces paroles ont un rapport tacite avec ce que *Longin* a dit, quelques lignes plus haut dans ce même Chapitre, que ce qui produit ce qu'il y a d'excellent dans le Discours, produit aussi le contraire. Il semble que les *Traducteurs* devroient être attentifs à conserver dans leurs Versions ces rapports d'une pensée à l'autre, lesquels les Ecrivains ne marquent pas toujours, & qui ne se retrouvent plus, quand on abandonne la lettre pour leur prêter son tour d'esprit & son stile. M. *Pearce* & M. l'Abbé *Gori* traduisent cet endroit mot à mot, & conservent par là le rapport, dont je parle. P. 299. l. 8.

CHAPITRE V.

I. *une certaine apparence de grandeur, bâtie ordinairement sur de grands mots assemblés au hazard.*] Le Grec dit: μεγέθους φαντασίαν ταύτην, ἢ πολὺ προ- P. 302. l. 4.

κεῖται τὸ εἰκῆ προσαναπλαττόμενον. C'eſt ce que M. *Pearce* rend très-exactement par, *hanc magnitudinis ſpeciem, cui multum adhæret temere affictum.* Il ne s'agit point ici de ce qui n'eſt grand que par les mots: mais de tout ce qui dans le Diſcours n'a que l'apparence de la grandeur. Ce qui convient au fonds des penſées, comme à la maniere dont elles ſont exprimées par les mots. J'ai rendu la penſée de *Longin* dans toute ſon étendue. Voyez, *Diſſert. ſur l'Objet du Traité de Longin*, N. III. Ce que les Grecs appellent en fait d'Ouvrages d'eſprit, ἀναπλάσσειν, ou προσαναπλάσσειν, & les Latins *fingere*, *affingere*, ne me paroît pouvoir ſignifier dans notre Langue, qu'*imaginer*.

P. 302. l. 10. II. *lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la rempliſſant de joie & de je ne ſçai quel noble orgueil*,] M. *Deſpréaux* avoit lu dans le Grec: γαῦρόν τι παράστημα λαμβάνουσα πληροῦται χαρᾶς καὶ μεγαλαυχίας, *recevant une certaine élévation ſuperbe, elle eſt remplie de joie & d'envie de ſe glorifier.* Παράστημα vient de *Manuce*, qui voyant que *Longin* s'en étoit ſervi dans d'autres endroits pour ſignifier *élévation*, a cru qu'il ſeroit mieux ici qu'ἀνάθημα, qu'il trouvoit dans l'*Edit. de Robortel*. Tollius, qui conſerve ce παράστημα, dit que le *Mſt. de Veniſe* & deux du *Vatican* portent: ἀνάστημα. C'eſt la leçon, que j'ai fait imprimer dans la *Rem.* 25. ſur les *Addit. à la Préf.* L'*Edit. de Robortel*, le II. & le III. *Mſts. du Vatican* (1), & celui de *Paris*, ont autoriſé M. *Pearce* à mettre dans ſon Texte ἀνάθημα, *quæ vox*, dit-il dans une Note, *cum ab* ἀνατίθημι, erigo, *derivatur; cur non poterit (hic) ſignificare* elèvatio, *ſive* erectio animi. Je

REMARQUES.

(1) Selon M. *Pearce*, Tollius s'eſt trompé lorſqu'il a dit qu'ἀνάστημα ſe trouvoit dans deux des trois *Mſts.* du *Vatican*. De St. Marc.

conviens qu'ἀνάθημα signifie proprement, *ce qui est posé en haut*, & c'est pour cela que les Dons; que l'on offroit aux Dieux, & que l'on suspendoit soit aux voutes, soit aux murailles de leurs Temples, ou que l'on y posoit sur des colonnes, s'appelloient ἀναθήματα, *quæ sursum ponebantur*, & ce mot se trouve employé par-tout dans cette signification consacrée. Ce ne seroit pas une raison pour que *Longin* eût fait difficulté d'en faire un usage bisare en cet endroit. Son stile est ingénieux, mais il n'est rien moins que correct; & comme il étoit né Syrien, & que la Langue Grecque n'étoit pas sa Langue naturelle, il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne la parle pas avec assez d'exactitude; sur-tout ayant vécu dans un siècle où cette Langue avoit beaucoup perdu de son ancienne pureté. Ce qui fait que je ne crois pas qu'il ait écrit ἀνάθημα, c'est que ce mot, qui ne peut être pris que dans le sens, que M. *Pearce* lui donne, ne seroit dans ce sens-là même qu'une répétition de ce que dit le membre de Phrase précédent: ὑπὸ τ' ἀληθῶς ὕψους ἐπαίρεταί τε ἡμῶν ἡ ψυχὴ, *à veris Sublimibus erigitur nostra anima:* καὶ γαῦρόν τι ἀνάθημα λαμβάνουσα, *& superbam quandam erectionem recipiens.* Ces deux membres de Phrase disent la même chose; & la *Tautologie* cependant n'est pas un défaut, qu'on puisse reprocher à *Longin.* Mettez ἀνάστημα, cette *Tautologie* disparoît. *Et superbam quandam substantiam*, ou plutôt *excitationem recipiens;* c'est le sens, que M. *Despréaux* me paroît avoir assez heureusement rendu par, *lui fait concevoir une haute opinion d'elle-même.* LONGIN dit à la lettre: *& recevant une certaine substance*, ou plutôt: *un certain secouement d'orgueil.* Ce qui, réduit au simple, veut dire: *& concevant une sorte de noble orgueil*, Expression dont M. *Despréaux* se sert ensuite pour rendre le sens de μεγαλαυχία. Mais il a substitué la cause à l'effet. Μεγαλαυχία signifie; *l'action de s'applaudir*,

de se glorifier, de se vanter. En traduisant cet endroit (*Addit. à la Préf.* pag. 94.) j'ai rendu la force de tous les Termes Grecs autant que je l'ai pu; mais j'ai pris un tour très-différent de celui de *Longin*, parce qu'il me falloit être clair & parler François.

P. 302. l. 16. III. *Quand donc un homme de bon sens, & dont il ne demeure rien dans l'esprit.*] Voyez mes *rem. Lat.* TOLL.

Commençons par rapporter le Texte de *Longin.* Ὅταν οὖν ὑπ' ἀνδρὸς ἔμφρονος καὶ ἐμπείρου λόγων πολλάκις ἀκουόμενόν τι πρὸς μεγαλοφροσύνην τὴν ψυχὴν μὴ συνδιατιθῇ, μηδ' ἐγκαταλείπῃ τῇ διανοίᾳ πλεῖον τοῦ λεγομένου τὸ ἀναθεωρούμενον, πίπτῃ δ', ἂν τὸ συνεχὲς ἐπισκοπῇς, εἰς ἀπαύξησιν· οὐκ ἂν ἔτ' ἀληθὲς ὕψος εἴη, μέχρι μόνης τῆς ἀκοῆς σωζόμενον. *Ambigua hæc est sententia*, dit TOLLIUS: *unde quidam ita interpretati sunt, ac si vir peritus audire quidpiam sublime induceretur: alii, quasi ab istiusmodi viro proferretur, & à Terentiano audiretur. Quibus posterioribus assentior: quod ea quæ sequuntur*, ἂν τὸ συνεχὲς ἐπισκοπῇς, *vix alias cum præcedentibus connecti possint.* Il ajoute à la fin de cette *Note*: τὸ πολλάκις *abundare videtur.* On peut voir dans les *Addit. à la Préf.* pag. 96. qu'en traduisant ce passage, c'est à la premiere maniere de l'entendre que je me suis attaché. C'est celle de M. *Pearce*; & la Phrase ne paroît souffrir aucune difficulté, pourvu qu'entre ἀκουόμενον & τὶ l'on supplée la petite *Particule* μὲν, dont πίπτῃ δὲ sera l'*Apodose*:

P. 303. l. 8. IV. *La marque infaillible du Sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser, &c.*] Si *Longin* avoit défini de cette maniere le *Sublime*, il me semble que sa définition seroit vicieuse; parce qu'elle pourroit convenir aussi à d'autres choses qui sont fort éloignées du *Sublime.* Monsieur *Despréaux* a traduit ce passage comme tous les autres *Interprètes*; mais je crois

qu'ils ont confondu le mot κατεξανάστησις avec κατεξανάστασις. Il y a pourtant bien de la différence entre l'un & l'autre. Il est vrai que le κατεξανάστησις de Longin ne se trouve point ailleurs. *Hesychius* marque seulement. ἀνάστημα ὕψωμα. Or (1), ἀνάστημα est la même chose qu'ἀνάστησις, d'où ἐξανάστησις & κατεξανάστησις ont été formés. Κατεξανάστησις n'est donc ici que ἄυξησις *augmentum*; ce passage est très-important; & il me paroît que *Longin* a voulu dire: *Le véritable* SUBLIME *est celui auquel, quoique l'on médite, il est difficile, ou plutôt impossible, de rien ajoûter, qui se conserve dans notre mémoire, & qui n'en peut être qu'à peine effacé.* DAC.

Voyez mes *remarques Latines.* TOLL.

M. *Dacier* n'a fait qu'extraire une *Note* de M. *Le Febvre.* TOLLIUS tient pour κατεξανάστησις, qu'il interprête avec GABRIEL DE PETRA, *facultatem resistendi*; *contra insurgendi animum.* Ce qui, selon lui, se rapporte à ce que *Longin* a dit dans le I. Chap. que *le Sublime subjugue entiérement l'Auditeur.* M. *Pearce* lit κατεξανάστησις, conformément à la leçon de l'*Edit. de Robortel* & des *Msts de Paris* & de *Milan*, & traduit ce mot dans le sens de *résistance*; parce qu'il vient de κατεξανίστημι, qui veut dire, *contra alicui insurgo*, *alicui resisto.* Κατεξανάστησις est une correction de *Manuce*, & plusieurs Sçavans outre M. *Le Febvre*, M. *Despréaux* & M. *Dacier* conviennent que ce mot n'est nulle part. Sur quoi M. *Pearce* trouve qu'il est inutile de se tourmenter à chercher la signification d'un mot inconnu, quand celui dont *Longin*

REMARQUES.

(1) Au lieu d'*Or*, qui se lit dans les *Editions* de 1701. & de 1713. M. *Brossette* & tous les autres *Editeurs* ont mis *Où*, qui ne fait point ici de sens, étant précédé d'un point & commençant la Phrase. DE ST. MARC.

paroît inconteſtablement s'être ſervi, rend clairement ſa penſée.

P. 303. l. 9. V. *nous laiſſe beaucoup à penſer*;] Οὗ πολλὴ μὲν ἡ ἀναθεώρησις, *dont la contemplation eſt fort étendue; qui nous remplit d'une grande idée.* A l'égard de κατεξανάστησις, il eſt vrai que ce mot ne ſe rencontre nulle part dans les Auteurs Grecs; mais le ſens que je lui donne eſt celui, à mon avis, qui lui convient le mieux, & lorſque je puis trouver un ſens au mot d'un Auteur, je n'aime point à corriger le texte. Desp.

P. 305. l. 2. VI. *quand vous voyez ... ſes parties.*] Longinus, *pag.* 22. (de la premiere *Edit.* de M. Pearce) *deſcribens ſublime genus dicendi* τὰ ὕψη, dicit, τὰ διαπαντὸς ἀρέσκοντα καὶ πᾶσιν: *quod* Boilavius *ſic exprimit*, quand vous voyez qu'elle plaît univerſellement & dans toutes ſes parties; *& ſic* Welſtedius, *fidelis ejus imitator*, which pleaſes in all its parts, and pleaſes every body: *ſed melius foret ſi ſic reddidiſſet* qu'elle plaît toujours & à tout le monde. *Nam* ſublimitas *ſæpe paucis in verbis reperitur, aliquando in unico verbo, ut ipſe* Boilavius *demonſtravit, imo aliquando ipſo ſilentio, ubi nulla vox edita ſit, ut* Longinus Sect IX. (Chap. VII.) *oſtendit, quænam in tali caſu eſſe poſſunt* partes ſublimitatis? *imo ſequentia* Longini *verba expreſſe ſenſum verbi* πᾶσιν *in hoc loco demonſtrant.* Observ. Angl.

En retraduiſant cet endroit, (*Addit. à la Préf.* pp. 97) j'ai rendu le mot πᾶσιν de la même maniere que cette *Obſervateur*, que je ne connoiſſois point encore, dit qu'il falloit le rendre. Je ne condamne cependant pas le ſens, que M. *Despréaux* lui donne; parce que *Longin* admet en quelque ſorte, des parties dans le *Sublime*, dont il parle. Voyez le commencement du Chapitre XXIII. & la traduction que j'en ai faite, *Addit. à la Préf.* pag. 125.

P. 305. l. 9. VIII. *Car lorſqu'en un grand nombre ....ce jugement* &c.] C'eſt l'explication que tous les *Interprêtes*

prêtes ont donnée à ce passage; mais il me semble qu'ils ont beaucoup ôté de la force & du raisonnement de *Longin*, pour avoir joint λόγων ἔν τι, qui doivent être séparés. Λόγων n'est point ici *le discours*, mais *le langage*. LONGIN dit, *car lorsqu'en un grand nombre de personnes dont les inclinations, l'âge, l'humeur, la profession, & le langage sont différens, tout le monde vient à être frappé également d'un même endroit, ce jugement*, &c. Je ne doute pas que ce ne soit le véritable sens. En effet, comme chaque nation dans sa Langue a une manière de dire les choses, & même de les imaginer, qui lui est propre; il est constant qu'en ce genre, ce qui plaira en même tems à des personnes de langage différent, aura véritablement ce *Merveilleux* & ce *Sublime*. DAC.

* Λόγων ἔν τι, (*de quelque endroit d'un discours*): c'est ainsi que tous les *Interprêtes* de *Longin* ont joint ces mots. Monsieur *Dacier* les arrange d'une autre sorte; mais je doute qu'il ait raison. DESP.

J'ai de la satisfaction de ce que Monsieur *Dacier* est ici de même sentiment que moi; mais dans le Latin le mot de λόγων n'avoit point de grace. C'est pourquoi je me suis servi d'une autre expression, *ac tota denique vitæ ratione*, au lieu de *ac sermonis varietate*. J'eusse pû dire avec autant de douceur, *atque omni orationis varietate*: mais alors je ne m'en souvins pas. TOLL.

La difficulté consiste à savoir si dans la Phrase Grecque il faut une virgule après λόγων. *Tollius* l'admet; M. *Pearce* la retranche, & donne à ce passage le même sens que M. *Despréaux*. C'est le plus naturel. DE ST. MARC.

CHAPITRE VI.

I. *cinq sources principales .... tout le reste n'est rien.*] I. Le Grec dit: πηγαὶ γονιμώταται, *fontes uberrimi*, *sources très-abondantes*. Cette expression P. 307. l. 6.

n'auroit-elle pas mieux valu que celle de *sources principales?*

2. *ces cinq sources présupposent comme pour fondement commun* &c. LONGIN dit: *mais ces cinq sources présupposent comme pour fond, comme pour lit commun, la faculté de bien parler.* Monsieur *Despréaux* n'a pas voulu suivre la figure, sans doute de peur de tomber dans l'affectation. DAC.

M. *Despréaux* a voulu suivre la Figure, mais il l'a mal suivie. Que veut dire en François, le *fondement des sources.* L'excuse, comprise dans le mot *comme*, ne sauroit faire passer une expression, qui ne s'entend point. *Fond*, ou *lit*, proposés par M. *Dacier*, iroient mieux ici, si *Longin* n'avoit pas changé de Figure. Après avoir dit, qu'*il y a cinq sources très-abondantes du Sublime*, il ajoute: προϋποκειμένης, ὥσπερ ἐδάφους τινὸς κοινοῦ, ταῖς πέντε ταύταις ἰδέαις &c. Il s'agit du mot ἐδάφους que M. *Despréaux* traduit par *fondement*, & qui peut être rendu de cette manière. Mais il signifie proprement le *sol*, le *terrein*. Et par extension de sens, on pourroit le rendre en François par *base*; parce qu'en effet le *sol*, le *terrein* est, pour ainsi dire, la *base* des *bases* de colomnes, de statues &c. qu'il porte. Il faut de plus faire attention que c'est avec ἰδέαις que *Longin* unit ἐδάφους; & c'est ainsi qu'il change de Figure, la signification d'ἰδέαις n'ayant aucun rapport avec celle de πηγαὶ, dont il s'est servi d'abord. On sait qu'ἰδέα, dans le Langage des *Rhéteurs Grecs* veut dire ce que nous appellons communément: *caractère du Discours.* LONGIN a considéré les *cinq sources du Sublime*, dont il va parler dans ce Chapitre, comme autant de sortes de *caractères du Discours*. En effet, chacune d'elles peut servir à caractériser particulièrement un Discours; selon que ce qu'elle produit y domine plus que ce qui vient des autres. M. *Despréaux* pouvoit donc, en tournant ainsi sa première Phra-

ſe, conſerver la Figure employée par ſon Auteur. *On pourroit dire qu'il y a cinq ſources très-abondantes du Sublime; & ce ſont autant de caractères du Diſcours, auxquels il faut par avance avoir établi, comme pour baſe commune, le talent de la parole, ſans lequel le reſte eſt inutile.* Par la ſignification que je donne à ces mots προϋποκειμένης... τῆς ἐν τῷ λέγειν δυνάμεως *præconſtituta dicendi facultate*, je ſuppoſe que *Longin* regardoit le talent de la parole, la faculté de bien parler, comme quelque choſe qui ſe peut acquérir. Cela n'eſt vrai que juſqu'à certain point. Mais c'étoit l'opinion des Anciens. Ce qui m'a ſuffi pour choiſir des ſignifications du Verbe προϋπόκειμαι, celle qui me pouvoit fournir la Phraſe la plus correcte & l'expreſſion la plus juſte.

II. *une certaine élévation d'eſprit, qui nous fait penſer heureuſement les choſes:*] Τὸ περὶ τὰς νοήσεις ἁδρεπήβολον. Ces paroles ſont mal rendues par M. *Deſpréaux*. Α'δρεπήβολον ou ſelon les *Mſts.* ἁδρεπίβολον eſt un mot fait exprès par *Longin* d'ἁδρὸν, terme conſacré chez les *Rhéteurs*, ou du moins chez *Hermogène*, pour ſignifier le troiſième Genre d'Eloquence, le *Stile abondant & Sublime*; & d'ἐπήβολ@, ou bien ἐπίβολ@, *qui a atteint*, *qui a obtenu*, c'eſt-à-dire, *heureux*. Ainſi les termes de *Longin* veulent dire, l'*heureuſe abondance*, ou l'*heureuſe ſublimité des penſées*. M. *Le Febvre* prétend que τὸ ἁδρεπήβολον exprime la penſée d'*Horace*, quand il dit du Génie Romain; *feliciter audet*. M. *Pearce* paroît être du même ſentiment, puiſqu'il met dans ſa Verſion: *felix in ſenſibus audacia*. M. l'Abbé *Gori* donne une grande étendue à la ſignification d'ἁδρεπήβολον, en diſant: *la matura, giuſta, ed alta felicita de' concetti.* Ce que je vais ajouter, ſera pris pour ce qu'il peut valoir. *Longin* paroît n'avoir fait un nouveau mot, qu'afin qu'on ne ſe méprît point à l'objet de ſon Ouvrage, & qu'on ne crût pas qu'il avoit deſſein de traiter d'autre P. 307. l. 8.

chose, que de ce qu'*Hermogène* appelle indifféremment ἁδρὸν ou μέγεθος l'*Abondant*, ou le *Grand*. Pour marquer donc qu'il ne prétend point s'éloigner d'*Hermogène*, il prend le mot ἁδρὸν, dont ce *Rhéteur* use familièrement, en traitant de la même matière; & de ce mot, il en fait la première partie de celui qu'il compose exprès. Sans cela je ne vois pas ce qui l'empêchoit de se servir d'un terme connu dans sa Langue, lequel se trouve dans *Diodore de Sicile* & dans *Polibe*, & qui signifieroit ici la même chose qu'ἁδρεπήβολον. Il pouvoit dire: τὸ περί τὰς νοήσεις μεγαλεπήβολον. En proposant cette conjecture, je n'ignore pas que l'on me peut raisonnablement objecter que, dans cette foule de termes, que l'on croit employés par *Longin*, comme autant de Sinonimes de son ὕψος, on ne trouve pas une seule fois le mot ἁδρόν. De St. Marc.

P. 308. l. 1. III. *les Figures tournées d'une certaine manière.*] Ce sont les *Pensées* & les *Phrases* qui sont tournées d'une certaine manière par le moyen des *Figures*. Capper.

Ποιὰ τῶν σχημάτων πλάσις, *certa Figurarum fictio; conformatio.* C'est ce que j'avois cru rendre exactement (*Addit. à la Préf.* pag. 109.) par *un certain tour des Figures.* Mais je n'ai pas mieux réussi que M. *Despréaux*, & nous n'avons présenté ni l'un ni l'autre l'idée de *Longin*. Le tour de chaque *Figure* est uniforme. Chaque *Figure* est toujours tournée de la même manière. Une *Figure* n'est en elle-même qu'un certain tour particulier de Pensées ou de Mots. Πλάσις se doit prendre ici dans le sens Actif; & les mots Latins *fictio*, *conformatio*, peuvent en être susceptibles. Ne seroit-il pas possible de donner aussi ce sens Actif à notre mot, *tour*, en disant: *un certain tour de Figures*, & non pas *des Figures*? Il me semble que cela signifieroit assez clairement: *un certain tour répandu dans tout le Discours & venant des Figures, consistant dans*

l'usage des Figures. Mais comme l'Expression, que je propose, auroit toujours un peu d'équivoque, j'aimerois mieux abandonner le mot πλάσις; &, certain de ce que *Longin* veut dire, je rendrois sa pensée par, *un certain usage des Figures.* De St. Marc.

IV. *Car j'ose dire qu'il n'y a peut-être rien qui* P. 312.
relève d'avantage un Discours, qu'un beau mouve- l. 3.
ment & une passion poussée à propos. En effet.... une vigueur toute divine.] Le *peut-être* affoiblit la pensée de *Longin;* & les mots, *mouvement* & *passion* font un *Pléonasme.* La fin de ce Chapitre est assez claire, mais difficile à traduire Θαῤῥῶν γὰρ ἀφορισαίμην ἂν, ὡς ὐδὲν ὕτως, ὡς τὸ γενναῖον πάθος ἔνθα χρὴ, μεγαλήγορόν ἐςὶ, ὥσπερ ἀπὸ μανίας τινὸς ϰαὶ πνεύματος ἐνθυσιαςιϰῶς ἐϰπνέον, ϰαὶ οἱονεὶ φοιβάζον τὺς λόγυς. Selon *Gabriel de Petra*, cette Phrase est ἀποφαντιϰῶς (*dilucide*) ϰαὶ σεμνῶς (*& graviter*) *conceptus Aphorismus;* & M. *Capperonnier* veut que l'on traduise en Latin ἀφορισαίμην, par *instar Aphorismi pronuntiarem*, c'est-à-dire, *j'assurerois, comme une maxime certaine.* Voici donc, le plus littéralement qu'il est possible, ce que *Longin* dit: *Car j'assurerois hardiment, & comme une maxime incontestable, qu'il n'y a rien qui tende plus au Grand qu'une Passion véhémente, lorsqu'elle est employée à sa place, parce qu'elle est animée, pour ainsi dire, d'une certaine fureur, d'un certain esprit d'enthousiasme; & qu'elle fait paroître le Discours comme inspiré par* Apollon. Je dois avertir que le mot ἐςὶ qui suit μεγαλήγορον ne se trouve que dans l'*Edition de Robortel*, d'où M. *Pearce* l'a fait passer dans la sienne, comme nécessaire au sens de la Phrase, & devant tout au moins être sous-entendu. Pour πνέυματος ἐνθυσιαςιϰῶς, je l'ai traduit comme s'il y avoit πνέυματος ἐνθυσιαςιϰῦ, parce qu'il ne paroît pas qu'on puisse autrement faire un sens en François. De St. Marc.

CHAPITRE VII.

p. 314. l. 4. I. *cette Elevation d'esprit naturelle;*] Le terme Grec est τὸ μεγαλοφυὲς, *à natura magnum, id quod est grandis naturæ; ce qui est naturellement grand, ce qui est grand par soi-même.* LONGIN va parler dans ce Chapitre de ce qu'il a nommé dans le précédent τὸ περὶ τὰς νοήσεις ἁδρεπήβολον, *l'heureuse abondance, l'heureuse sublimité des pensées*; & comme il ne veut pas répéter la même expression, il en emploie une autre relative à ce qu'il a dit que les deux premières sources du *Sublime* viennent principalement de la Nature; c'est-à-dire, qu'elle en fournit le fonds, & que l'Art peut seulement apprendre à s'en servir. *Longin* dit donc: *ce qui est grand naturellement, ce qui tient sa grandeur de la nature*; en un mot *l'élévation naturelle*: c'est ainsi qu'il falloit traduire ici τὸ μεγαλοφυὲς, pour se conformer au dessein de notre *Rhéteur*, qui ne répète point l'expression du Chapitre précédent, parce qu'elle l'auroit restreint à ne parler que des seules *Pensées*, au lieu qu'en traitant dans ce Chapitre & dans les six, qui le suivent, de la *Sublimité des Pensées*, il y mêle beaucoup de choses, qui regardent le *Pathétique*. C'est pour cela qu'il entre en matière par un Terme, qui peut convenir aux *Mouvemens* comme aux *Pensées*; les uns & les autres recevant, comme il l'a dit, leur principale grandeur de la Nature. DE ST. MARC.

p. 314. l. 8. II. *& le tenir toujours plein & enflé, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble & généreuse.*] Il me semble que le mot *plein* & le mot *enflé* ne demandent pas cette modification, *pour ainsi dire*; nous disons tous les jours, *c'est un esprit plein de fierté, cet homme est enflé d'orgueil.* Mais la figure dont *Longin* s'est servi la demandoit nécessairement. J'aurois voulu la conserver & traduire, *& le tenir toujours pour ainsi dire, gros d'une fierté noble & généreuse.* DAC.

Ni l'un ni l'autre des *Interprêtes François* n'a pu trouver dans sa langue un mot qui exprimât la force du Grec *ἐγκύμονας*. Et c'est pour cela que Monsieur *Despréaux* s'est servi de la modification que Monsieur *Dacier* rejette. On eut pû s'exprimer de cette manière: *Nous devons, autant qu'il nous est possible, accoutumer notre ame aux pensées sublimes, & la tenir toujours comme enceinte, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble & généreuse.* TOLL.

Des trois Traductions Françoises de ce passage, celle de *Tollius* est la meilleure, quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait exacte. M. *Despréaux*, dans la première *Edition* du *Sublime*, avoit dit simplement: *toujours plein, pour ainsi dire, d'une* &c. Dans celle de 1683. il mit: *toujours plein & enflé* &c. Mais il ne prit pas garde qu'en notre Langue le mot *enflé* ne se prend, sur-tout au Figuré, qu'en mauvaise part. *L'esprit gros de fierté* n'offre, dans la traduction de M. *Dacier*, que du ridicule, qui n'est point *sauvé* par le *pour ainsi dire;* & qui ne paroît pas non plus pouvoir être excusé par le privilége, que nos *Poëtes Galans* se sont acquis de dire: *Le cœur gros de soupirs.* Oserai-je ajouter, que, le mot *grossesse* appartenant uniquement au Sexe féminin, la sorte de *propriété d'expression*, qui se doit trouver dans les *Métamophores*, ne doit pas permettre que l'Adjectif, qui désigne qu'on est *en état de grossesse*, s'allie avec des Substantifs du genre masculin? Il n'en peut résulter que des Idées fausses ou burlesques. Ce que je dis concerne le Stile sérieux. Le Badinage a des droits, auxquels je ne prétens pas déroger. *Tollius* se sert du mot *ame*, lequel est féminin. Il traduit ensuite *ἐγκύμονας* à la lettre, par *enceinte.* C'est ainsi qu'il a su conserver la Figure de *Longin.* Mais sa version n'est pas tout-à-fait exacte, parce que dans le premier membre de la Phrase, il auroit dû conserver aussi l'ex-

preſſion de l'original: *nourrir notre ame.* Elle vaut beaucoup mieux, qu'*accoutumer notre ame.* Enfin, les trois *Traducteurs* terminent de même leur Phraſe par ces mots: *d'une fierté noble & généreuſe*, leſquels, dans la ſuite du Diſcours de *Longin*, n'offrent pas une idée bien nette. Le Grec porte: ὥσπερ ἐγκύμονας ἀεὶ ποιεῖν γενναίου παραστήματος, *& les faire toujours comme enceintes d'une noble élévation.* Cela ne ſignifieroit rien en François. C'eſt de la grandeur des penſées, que *Longin* veut parler; il faut donc ſe fonder là-deſſus pour prendre un tour, qui puiſſe rendre ce qu'il veut dire. Il me ſemble que c'eſt ce qui ſe pourroit de cette manière: *il faut, autant que nous le pouvons, nourrir nos ames au Sublime; & faire enſorte qu'elles ſoient toujours comme enceintes de penſées nobles & grandes.* De St. Marc.

P. 316. III. *La première qualité donc qu'il faut ſuppoſer*
l. 3. *en un véritable Orateur, c'eſt qu'il n'ait point l'eſprit rampant.*] Le Grec porte: Πρῶτον ὧν τὸ, ἐξ οὗ γίνεται, προυποτίθεσθαι πάντως ἀναγκαῖον. M. *Deſpréaux* n'a pas traduit ἐξ οὗ γίνεται (*unde naſcitur*) il faut ſous entendre τὸ ὕψος (*Sublime*) Capper.

Voyez la *Remarque* 4. De St. Marc.

P. 317. IV. *qui n'a toute ſa vie que des ſentimens* &c. M.
l. 2. *Deſpréaux* ayant dans cette même Phraſe traduit d'abord φρόνημα par l'*eſprit*, devoit traduire φρονοῦντας par, *qui a des penſées*; & non par, *qui a des ſentimens.* Je crois avoir exprimé la penſée de *Longin* dans toute ſon étendue, en rendant (*Rem.* 4.) φρόνημα par, l'*habitude de penſer.* Si l'on ne veut pas entendre ainſi ce terme, il me ſemble que toute la Phraſe eſt ſans ſuite & ſans liaiſon. De St. Marc.

P. 318. V. *Voyez par exemple ce que répondit Alexandre*
l. 1. &c.] Il manque en cet endroit pluſieurs feuillets. Cependant *Gabriel de Petra* a cru qu'il n'y manquoit que trois ou quatre lignes. Il les a ſuppléées. Mr.

Mr. *Le Févre* de Saumur approuve fort sa restitution, qui en effet est très-ingénieuse, mais fausse, en ce qu'elle suppose que la réponse d'*Alexandre* à *Parménion* doit précéder immédiatement l'endroit d'*Homère*, dont elle étoit éloignée de douze pages raisonnablement grandes.

Il est donc important de sçavoir précisément combien il manque dans tous les endroits défectueux, pour ne pas faire à l'avenir de pareilles suppositions.

Il y a six grandes lacunes dans le *Traité du Sublime*. Les Chapitres, où elles se trouvent, sont le II. le VII. le X. le XVI. le XXV. & le XXXI. (selon l'édition de Mr. *Despréaux.*) Elles sont non seulement dans tous les *Imprimés*, mais aussi dans tous les *Manuscrits*. Les Copistes ont eu soin, pour la plupart, d'avertir combien il manque dans chaque endroit. Mais jusqu'ici les *Commentateurs* n'ont eu égard à ces sortes d'avertissemens qu'autant qu'ils l'ont jugé à propos, l'autorité des Copistes n'étant pas d'un grand poids, auprès de ceux qui la trouvent opposée à d'heureuses conjectures.

L'ancien Manuscrit de la *Bibliothèque du Roi* a cela de singulier, qu'il nous apprend la mesure juste de ce que nous avons perdu. Les cahiers y sont cottés jusqu'au nombre de trente. Les cottes ou signatures sont de même antiquité que le texte. Les vingt-trois premiers cahiers, qui contiennent les *Problêmes d'Aristote*, sont tous de huits feuillets chacun. A l'égard des sept derniers, qui appartiennent au *Sublime* de *Longin*, le premier, le troisieme, le quatrième, & le sixième, cottés (κδ.) 24. (κς.) 26. (κζ.) 27. & (κθ.) 29. sont de six feuillets, ayant perdu chacun les deux feuillets du milieu. C'est ce qui a fait la première, la troisième, la quatrième, & la sixième lacune des *Imprimés*, & des autres *Manuscrits*. Le second cahier manque entiérement; mais comme il en restoit encore deux feuillets dans le tems que les premiè-

res copies ont été faites, il ne manque en cet endroit dans les autres *Manuſcrits*, & dans les *Imprimés*, que la valeur de ſix feuillets. C'eſt ce qui a fait la ſeconde lacune, que *Gabriel de Petra* a prétendu remplir de trois ou quatre lignes. Le cinquiéme cahier, cotté (*xη.*) (28.) n'eſt que de quatre feuillets, les quatre du milieu ſont perdus. C'eſt la cinquième lacune. Le ſeptième n'eſt que de trois feuillets continus, & remplis juſqu'à la dernière ligne de la dernière page. On examinera ailleurs s'il y a quelque choſe de perdu en cet endroit.

De tout cela il s'enſuit qu'entre les ſix lacunes ſpécifiées, les moindres ſont de quatre pages, dont le vuide ne pourra jamais être rempli par de ſimples conjectures. Il s'enſuit de plus, que le *Manuſcrit du Roi* eſt original par rapport à tous ceux qui nous reſtent aujourd'hui; puis qu'on y découvre l'origine & la véritable cauſe de leur imperfection. BOIV.

M. *Despréaux* a plutôt imité que traduit le petit ſupplément de *Gabriel de Petra*, qui s'étoit aidé de *Plutarque* & d'*Homère* pour remplir un vuide, qu'il ne croyoit que de quelques lignes. Il avoit été guidé par ces mots, qui reſtoient: *ὁ γὰρ τῷ Παρμενίωνι φήσαντι, Ἐγὼ μὲν ἂν ἠρκέσθην*, *hic enim* PARMENIONI, *qui dixerat, ego quidem contentus eſſem.* Le texte recommence à ces autres mots: *τὸ ἐπ' οὐρανὸν ἀπὸ γῆς διάστημα· καὶ τοῦτ' ἂν εἴποι τις οὐ μᾶλλον τῆς Ἔριδος, ἢ Ὁμήρου μέτρον*; *la diſtance de la terre au Ciel; & l'on pourroit dire que c'eſt moins la meſure de la* DISCORDE, *que celle d'*HOMERE. M. *Despréaux* pouvoit aiſément profiter de tout cela, pour rendre ce qui reſte de la penſée de *Longin*. Immédiatement après ce Vers.

La tête dans les Cieux & les pieds ſur la Terre;

il pouvoit dire: *Cette diſtance de la Terre au Ciel*

marque combien le génie de ce Poëte a d'élévation; & l'on pourroit dire qu'elle est moins la mesure de la DISCORDE, *que celle d'*HOMERE *même.* DE ST. MARC.

VI. *quand il dit à propos de la Déesse des Ténèbres,*] Je ne sai pas pourquoi les *Interprêtes* d'*Hésiode* & de *Longin* ont voulu que Ἀχλὺς soit ici la *Déesse des ténèbres*. C'est sans doute la *Tristesse*, comme Mr. *Le Févre* l'a remarqué. Voici le portrait qu'*Hésiode* en fait dans le *Bouclier*, au vers 264. *La Tristesse se tenoit près de là toute baignée de pleurs, pâle, séche, défaite, les genoux fort gros, & les ongles fort longs. Ses narines étoient une fontaine d'humeurs, le sang couloit de ses joues, elle grinçoit les dents, & couvroit ses épaules de poussiere.* Il seroit bien difficile que cela pût convenir à la *Déesse des Ténèbres*. Lors qu'*Hesychius* a marqué ἀχλύμενος λυπούμενος, il a fait assez voir que ἀχλὺς peut fort bien être prise pour λύπη, *Tristesse*. Dans ce même Chapitre *Longin* s'est servi de ἀχλὺς pour dire *les ténèbres, une épaisse obscurité:* & c'est peut-être ce qui a trompé les *Interprêtes*. DAC. P. 319. l. 3.

Ce n'est là que l'extrait d'une *Note* de M. *Le Febvre*, écrite avec tout l'esprit & tout le feu possible. DE ST. MARC.

VII. *Mais il faut prendre toutes ces pensées dans un sens allégorique* &c.] Monsieur *Despréaux* n'a pas ici assez bien compris le sens de notre Auteur. Il falloit avoir traduit: *Voilà des expressions qui jettent bien de la frayeur dans nos ames: mais, si on ne les prend pas dans un sens allégorique, elles ne peuvent être que très-impies & très-injurieuses à la majesté & à la nature très-parfaite des Dieux.* C'est une vertu de la *Poësie*, & c'est son but, de jetter de la frayeur & de l'étonnement dans les ames des lecteurs; ce que notre *Longin* appelle ἔκπληξις dans le Chap. XV. où il dit: ὅτι τῆς μὲν ἐν ποιήσει φαν- P. 323. l. 10.

ταςίας τέλος ἐςὶν ἔκπληξις. Mais il veut dire, encore que ce soit là une perfection de la *Poësie*, néanmoins ce seroit une horrible impiété d'attribuer aux Dieux des passions qui conviennent si mal à l'excellence & à la perfection de leur nature. Toll.

P. 328. l. 4. VIII. *comme dans cet endroit, qui a été remarqué par plusieurs avant moi,*] Il falloit dire: *Plusieurs ont traité exactement ce point, cet article, cette matière, avant moi.* C'est le sens de ces mots: πολλοῖς δὲ πρὸ ἡμῶν ὁ τόπος ἐξείργαςαι. Capper.

P. 332. l. 1. IX. *Je pense, mon cher Terentianus, que vous ne serez pas fâché* &c.] Οὐκ ὀχληρὸς ἂν ἴσως, ἑταῖρε, δόξαιμι &c. Ces mots devoient commencer un Chapitre touchant la seconde espèce du *Sublime* fondée sur τὰ παθητικά. Cela paroît par toute la suite, où *Longin* ne parle que de πάθος. Capper.

P. 335. l. 2. X. *Il demande donc en hâte que le jour paroisse.... quand il devroit avoir à combattre Jupiter même.*] Le Grec dit mot à mot: *Il demande la lumière au plutôt, comme devant absolument trouver des funérailles dignes de sa valeur, puisque* Jupiter *lui résiste*, Κἂν αὐτῷ Ζεὺς ἀντιτάτηται. Κἂν signifie ordinairement, *quoique, quand bien même, lors même que*; mais il signifie aussi *puisque, si, lorsque*, quelquefois même il ne veut dire qu'*&*. Pour le Verbe ἀντιτάτηται, que *Tollius* traduit dans le même sens que M. *Despréaux*, il ne signifie que *s'opposer, être contraire, résister.* Voyez la *Remarque* 30.

P. 336. l. 1. XI. *En effet Homère... épris aussi de fureur.*] Cette Phrase inintelligible répond à celle-ci qui n'est gueres plus claire, & qu'elle ne traduit pas. Ἀλλὰ γὰρ Ὅμηρος μὲν ἐνθάδε οὔριος συνεμπνεῖ τοῖς ἀγῶσιν, καὶ οὐκ ἄλλο τι αὐτὸς πέπονθεν, ἢ μαίνεται, ὡς &c. *Sed enim* Homerus *quidem ventus secundus una spirat certaminibus, neque aliud quid passus est*, ou *patitur*, ou *facit, quam furit, sicut* &c. La difficulté vient du mot οὔριος dont le sens est actif, & qui veut dire: *Vent favorable*; & quoique la pen-

ſée de *Longin* ſe préſente aſſez d'elle-même, il eſt cependant impoſſible de donner un ſens à ſa Phraſe grammaticale. Si l'on prend ὄρνις dans une ſignification paſſive, ce que l'on aſſure être ſans exemple; & qu'on lui faſſe ſignifier: *afflatus vento ſecundo*, *pouſſé par un vent favorable*: ce mot ne cauſera plus d'embarras, & la difficulté ſera dans le Verbe συνεμπνεῖ, *una ſpirat*, qui ſe peut dire du vent qui ſouffle, mais non pas de celui que le vent pouſſe en ſoufflant. S'il peut m'être permis de dire ce que je penſe, je crois le Texte défectueux. Quelqu'un avoit écrit à la marge ὄρνις, comme pouvant ſervir à faire ſentir toute la force métaphorique du Verbe συνεμπνεῖ. Les Copiſtes ont fait paſſer la gloſe dans le Texte. Otez ὄρνις, la Phraſe eſt correcte & claire; & le Verbe συνεμπνεῖ, pris métaphoriquement, ſe rendra mot à mot par le *conſpirat* Latin. *Sed enim* HOMERUS *conſpirat certaminibus*, *& nihil aliud agit*, *niſi furit*, *ſicut* &c. Il ne faut plus que ſavoir comment on doit entendre ici τοῖς ἀγῶσιν, *certaminibus*. La plupart des *Interprêtes* l'expliquent des *combats*, des *batailles*, qu'*Homère* décrit dans l'*Iliade*. D'autres prennent ici ce terme métaphoriquement, & l'entendent du *tumulte*, des *combats des paſſions*. M. *Le Febvre* avertit même qu'on trouvera dans *Denis d'Halicarnaſſe* & dans *Hermogène* de quoi fonder cette explication. *Tollius* eſt du même avis, & s'appuie auſſi ſur l'autorité de *Denis* d'*Halicarnaſſe*, à laquelle il joint celle de *Longin* lui-même, qui ſe ſert en différens endroits du mot ἀγῶνες & de ſes Compoſés ou Dérivés ἐναγώνιος, ἀγωνιστικὸν, en parlant de l'expreſſion du trouble d'un eſprit combattu par les paſſions. Ajoutez à ces raiſons, qu'il s'agit ici du *Pathétique*, & que l'exemple cité dans cet endroit, eſt celui d'un *Mouvement*, d'autant plus véhément, que l'Exclamation d'*Ajax* part d'un Cœur agité dans le même tems de diverſes paſ-

ſions. Tout cela poſé, cette Phraſe ſi difficile veut dire qu'HOMERE *partage avec ſes Héros les paſſions, dont ils ſont agités, & qu'il ne fait qu'entrer en fureur, comme* &c. Voyez *Remarque* 30. DE ST. MARC.

P. 339. l. 3. XII. *tout le corps de ſon ouvrage eſt dramatique & plein d'action:*] Ὅλον τὸ σωμάτιον δραματικὸν ὑπεστήσατο καὶ ἐναγώνιον. Δραματικὸν eſt la même choſe que ce que *Longin* appelle quelques lignes plus bas πρακτικὸν, & ſignifie proprement *activum*, ce qui ne ſe peut rendre ici que par *plein d'action.* LONGIN oppoſe ce mot à ce qu'il appelle ou διηγηματικὸν ou μυθικὸν, deux termes, qui ne veulent dire chez lui que *narrativum*, *plein de narration*, *qui ſe paſſe en narrations.* Pour ἐναγώνιον, qui ſignifie *pugnax*, il faut néceſſairement l'entendre dans le même ſens qu'ἀγῶσιν, dont il eſt parlé dans la *Remarque* précédente; ſans quoi *Longin* auroit dit: *plein d'action & de combats*; ce qui reviendroit à peu près au même, & ne feroit qu'une eſpece de *Tautologie.* Mais en prenant ἐναγώνιον dans le ſens métaphorique, que les *Rhéteurs* donnent au mot ἀγῶνες, & le traduiſant par *plein de mouvemens pathétiques*, on préſente deux idées diſtinctes; & l'on ne peut douter que ce ne ſoit la véritable penſée de *Longin.* DE ST. MARC.

P. 339. l. 10. XIII. *il ne parle plus du même ton:*] Οὐ γὰρ ἔτι τοῖς Ἰλιακοῖς ἐκείνοις ποιήμασιν ἴσον ἐνταῦθα σώζει τὸν τόνον; *il n'y conſerve plus la même force que dans les Poëmes de l'*ILIADE. Τόνος, terme conſacré chez les *Rhéteurs*, ſignifie, *force*, *vigueur*; *virium intenſionem.* Voyez *Denis d'Halicarnaſſe*, qui oppoſe τὸν τόνον *intentionem*, ou plutôt *intenſum*, τῷ ἀνειμένῳ *remiſſo.* CAPPER.

M. *Le Febvre*, dont M. *Despréaux* avoit les *Notes* ſous les yeux, avoit renvoyé pour la ſignification τοῦ τόνου à *Denis d'Halicarnaſſe*, pp. 147. 162. 163. 167. 171. 174. 176. *Tollius* & M. *Pearce* expliquent & traduiſent ce mot comme M. *Le Febvre* & M. *Capperonnier.* M. l'Abbé *Gori* ſeul

le traduit comme M. *Despréaux*. De St. Marc.

XIV. *on n'y voit plus ce Sublime de l'Iliade qui marche par-tout d'un pas égal sans que jamais il* P. 339. *s'arrête ni se repose.*] Il falloit dire : *on n'y voit* l. 11. *plus ce Sublime égal & uniforme, dont l'élévation ne souffre aucun abaissement.* Ἰζήματα signifie *sedimenta, affaissemens.* Capper.

XV. *Nous pouvons dire ... & des fables incroyables.*] Les *Interprêtes* n'ont point rendu toute la P. 340. pensée de *Longin*, qui, à mon avis, n'auroit eu l. 6. garde de dire d'*Homère*. qu'il s'égare dans des imaginations & des fables incroyables. Monsieur *Le Févre* est le premier qui ait connu la beauté de ce passage; car c'est lui qui a découvert que le Grec étoit défectueux, & qu'après ἀμπώτιδες, il falloit suppléer ἔτω ὁ παρ' Ὁμήρῳ. Dans ce sens-là on peut traduire ainsi ce passage. *Mais comme l'Océan est toujours grand, quoiqu'il se soit retiré de ses rivages, & qu'il se soit resserré dans ses bornes;* Homere *aussi après avoir quitté l'Iliade, ne laisse pas d'être grand dans les narrations même* (1) *incroyables & fabuleuses de l'Odyssée.* Dac.

Je croyois avoir pleinement satisfait sur ce passage, dans ma *traduction*, & dans mes *remarques Latines*: néanmoins cette nouvelle traduction de Monsieur *Dacier* me plaît extrêmement. Seulement ce mot πλάνος ne peut pas s'accorder avec le sens que Monsieur *Dacier* nous y donne : parce que ὁ Ὁμήρου πλάνος ne peut être que son débordement. Et quand il s'est retiré, comme l'Océan, dans ses bornes, on peut bien reconnoître sa grandeur, mais il ne se déborde pas alors. On le verra plus clairement dans la suite: où néanmoins

REMARQUES.

(1) Ce *même* est dans toutes les *Editions*, excepté dans celle de 1701. De St. Marc.

il me semble que Monsieur *Dacier* se trompe. Que l'on considere seulement ma *traduction Latine.* TOLL.

P. 340. l. 9. XVI. *A tout propos il s'égare dans des imaginations* &c.] Voilà, à mon avis, le véritable sens de πλάνος. Car pour ce qui est de dire qu'il n'y a pas d'apparence que *Longin* ait accusé *Homère* de tant d'absurdités, cela n'est pas vrai, puisqu'à quelques lignes de là il entre même dans le détail de ces absurdités. Au reste quand il dit, *des fables incroyables*, il n'entend pas des fables qui ne sont point vrai-semblables; mais des fables qui ne sont point vraisemblablement contées, comme la disette d'*Ulysse* qui fut dix jours sans manger, &c. DESP.

'Je ne sçais si M. *Despréaux* concevoit bien nettement la distinction, qu'il nous propose, de *fables qui ne sont point vraisemblables*, & de *fables qui ne sont point vraisemblablement contées.* Cette distinction a certainement de la réalité. Mais je ne vois pas qu'elle puisse avoir ici son application. *La disette d'*ULISSE *qui fut dix jours sans manger* est une *Fable qui n'est point vraisemblable*, & qui cependant est *contée vraisemblablement* dans l'*Odissée.* TOLLIUS nous renvoie à sa *Traduction Latine*, qui malgré la longueur de la Paraphrase, n'est pas plus intelligible que sa *Note Françoise.* Dans la vérité M. *Dacier* est celui de tous qui rend le mieux la pensée de *Longin*, qui dit: ἀλλ', οἷον ὑποχωροῦντος εἰς ἑαυτὸν ὠκεανοῦ καὶ περὶ τὰ ἴδια μέτρα ἐρημουμένου, τὸ λοιπὸν φαίνονται τοῦ μεγέθους ἀμπώτιδες κἀν τοῖς μυθώδεσι καὶ ἀπίστοις πλάνος. M. *Dacier* ne rapporte pas toute la correction de M. *Le Febvre.* Après ἀμπώτιδες ce dernier lit: οὕτω παρ' Ὁμήρῳ ὁ ἐν τοῖς μυθώδεσι &c. M. *Pearce* avertit qu'au lieu de πλάνος, qui se trouve dans tous les *Msts.* & dans toutes les *Editions*, le sens demande πλάνοις; & voici comment il traduit toute la Phrase: *sed, velut*

Oceani recedentis in se & à suis finibus relicti, ita Homeri in Odyssea *deinceps apparent Sublimitatis recessus etiam in illis fabulosis & incredibilibus divagationibus*. Comme il a bien senti que sa traduction n'étoit rien moins que claire, il l'explique ainsi dans une NOTE: *Sensus, qui multum (ne dicam frustra) vexavit Interpretes; hic est, ni fallor: Quemadmodum cùm Oceanus in se refluit, æstusque ejus subsidit, ea litoris pars, quæ ab aquâ relinquitur & quasi Oceani defectus est, ostendit tamen quantus sit, quamque immensis pœne limitibus contineatur: eodem modo in* ODYSSEA, *etiam cùm* HOMERUS *vim suam remittit, & ad fabulosos incredibilesque* ULYSSIS *errores labitur, apparent tamen magnitudinis quædam vestigia, quæ recessum non alius, quam sublimis alicujus ingenii, indicant.* Cette explication s'accorde assez bien avec les paroles du Texte; mais je ne voudrois pas dire, que la partie du rivage que le reflux laisse à sec, fait voir la grandeur immense de l'*Océan*. Il ne paroît pas que ce soit là ce que *Longin* a voulu dire. Il compare les deux états, pour ainsi dire, de l'Esprit d'*Homère*, aux deux états de l'*Océan*. Dans l'*Iliade*, c'est l'*Océan* dans toute son immensité, tel qu'il est quand le flux a porté ses eaux au loin sur ses rivages. Dans l'*Odyssée*, c'est l'*Océan*, tel qu'il est après que ses eaux, remmenées par le reflux, ont laissé ses rivages à sec. Mais dans cet état encore l'*Océan* offre aux yeux une étendue immense. De même *Homère*, moins grand dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade*, ne laisse pas d'être encore extrêmement grand. Voilà, je crois, la pensée de *Longin*, & ce qu'il faut deviner sur ce qui nous reste de ses paroles. La Phrase est certainement défectueuse, puisqu'elle renferme une Comparaison, dont l'*Apodose* ou la Reddition n'est point exprimée.

J'ai dit plus haut N. XII. dans quel sens *Longin*

emploie διηγηματικὸν & μυθικὸν, par opposition aux mots δραματικὸν & πρακτικόν. Il suit toujours son idée, & l'Adjectif μυθώδεις doit se prendre ici dans le même sens que μυθικὸν, *narrativum*. Ἐν τοῖς μυθώδεσι καὶ ἀπίστοις πλάνοις, *in erroribus*, ou *divagationibus*, ou *digressionibus narrativis & extra fidem*. LONGIN forme ici deux accusations contre *Homère*; la premiere que l'*Odyssée* est toute *in genere narrativo*, que ce n'est qu'une Narration perpétuelle & presque sans action; la seconde que la plupart des faits rapportés dans cette Narration perpétuelle, manquent de vraisemblance. Je ne voudrois donc point parler avec tous les *Interprètes* de *Narrations fabuleuses & incroyables*; mais je dirois, en m'attachant au sens, que je viens de développer; qu'HOMERE *ne laisse pas d'être encore très-grand, lors même qu'il s'égare dans les Narrations si peu vraisemblables de l'*ODYSSÉE.

P. 341. l. 5. XVII. *plus de fable & de narration que d'action.*] Πλὴν ἐν ἅπασι τούτοις ἑξῆς τοῦ πρακτικοῦ κρατεῖ τὸ μυθικόν. *Cæterum in his omnibus deinceps* ACTIVO *dominatur* NARRATIVUM. Ce passage fixe le sens de διηγηματικὸν & de μυθώδεις. Voyez NN. XII. & XVI. DE ST. MARC.

P. 341. l. 14. XVIII. *Il en est de même des Colombes qui nourrirent Jupiter*, &c.] Le passage d'*Homère* est dans le XII. Livre de l'*Odyss.* V. 62. DE ST. MARC.

——— οὐδὲ πέλειαι
Τρήρωνες, ταί τ' ἀμβροσίην Διὶ πατρὶ φέρουσιν.

Ni les timides Colombes qui portent l'Ambroisie à Jupiter. Les Anciens ont fort parlé de cette fiction d'*Homère*, sur laquelle *Alexandre* consulta *Aristote* & *Chiron*. On peut voir *Athenée*, Livre II. pag. 490. *Longin* la traite de songe; mais peut-être *Longin* n'étoit-il pas si sçavant dans l'antiquité qu'il étoit bon Critique. *Homère* avoit pris ceci des Phéniciens, qui appelloient presque de la même

maniere une *Colombe* & une *Prêtresse*, ainsi quand ils disoient que les *Colombes* nourrissoient *Jupiter*, ils parloient des *Prêtres* & des *Prêtresses* qui lui offroient des sacrifices que l'on a toujours appellés la *viande des Dieux*. On doit expliquer de la même maniere la fable des *Colombes de Dodone* & de *Jupiter Ammon*. Dac.

CHAPITRE VIII.

I. *& de l'autre cet amas de circonstances choisies attache fortement l'esprit.*] Τὸ δὲ τῇ πυκνώσει τῶν ἐκλελεγμένων προσάγεται; *partim autem densitate* (circumstantiarum) *electarum adducitur*; suppléez, τὸ ὕψος, *Sublime*. Ces paroles se rapportent à la premiere Phrase de ce Chapitre, où *Longin* dit: *Voyons à présent si nous avons quelque autre chose qui puisse rendre les Discours sublimes*. Il dit ensuite que, si l'on pouvoit dans chaque chose choisir les principales circonstances, on en feroit nécessairement une source de *Sublime*. Voilà le principe sur lequel il fonde son précepte, qui consiste à dire que, *d'un côté par le choix des Circonstances les plus frappantes, & de l'autre par leur entassement* (le mot *amas* dont M. *Despréaux* se sert est trop foible) *le* Sublime *est amené dans le Discours*. La Phrase Grecque ne peut pas recevoir un autre sens. Il faut toujours expliquer *Longin* par lui-même. M. *Despréaux* suit la fausse interprétation de *Langbaine*. C'est ce que *Tollius* & M. l'Abbé *Gori* font aussi. M. *Pearce* rend mot à mot le sens, que je viens d'exposer. De St. Marc. P. 345. l. 3.

II. *Heureux qui près de toi &c.*] Cette *Ode*, dont *Catulle* a traduit les trois premieres strophes, & que *Longin* nous a conservée, étoit sans doute une des plus belles de *Sappho*. Mais, comme elle a passé par les mains des Copistes & des Critiques, elle a beaucoup souffert des uns & des autres. Il P. 376. l. 6.

eſt vrai qu'elle eſt très-mal conçue dans l'*ancien Manuſcrit du Roi*. Il n'y a ni diſtinction de vers, ni ponctuation, ni orthographe. Cependant, on auroit peut-être mieux fait de la laiſſer telle qu'on l'y avoit trouvée, que de la changer entiérement, comme l'on a fait. On en a ôté preſque tous les *Eoliſmes*. On a retranché, ajouté, changé, transpoſé : enfin on s'eſt donné toutes ſortes de libertés. *Iſaac Voſſius*, qui avoit vu les *Manuſcrits*, s'eſt apperçu le premier du peu d'exactitude de ceux qui avoient avant lui corrigé cette piece. Voici comme il en parle dans ſes *Notes* ſur CATULLE : *Sed ipſam nunc* LESBIAM MUSAM *loquentem audiamus, Cujus* ODAM *relictam nobis* LONGINI *beneficio, emendatam adſcribemus. Nam certe in hac corrigenda viri docti operam luſere*. Après cela, il donne l'*Ode* telle qu'il l'a rétablie. *Voſſius* pouvoit lui-même s'écarter moins qu'il n'a fait de l'*ancien Manuſcrit*. (1) Examinons ſes corrections vers pour vers.

Vers 1. Il y a dans l'*ancien Manuſcrit* μοὶ. *Voſſius* a préfére Fοι, parce qu'il l'a trouvé dans la *Grammaire* d'*Apollonius* (qui cite l'*Ode*).

Ἀδὺ φωνεύσας. VOSS.] ἀδύφων σαις MANUSCR. Peut-être doit-on lire ἀδὺ φωνοίσας, *Eoliquement*; ou plutôt, ἀδὺ φωνῆσαί σ' *dulce loqui te* : d'autant plus que γελαὶς, qui ſuit, eſt auſſi à l'infinitif.

Vers 5. ἱμερόεν. VOSS.] ἰμερόεν avec un eſprit doux, *Eoliquement*. MANUSCR.

REMARQUES.

(1) Tout ce qui ſuit juſqu'à ces mots : *Pour moi, je crois qu'il eſt bon* &c. avoit été retranché par M. *Broſſette*, & depuis il n'avoit plus reparu dans les *Editions* des *Oeuvres* de M. *Despréaux*. J'ai cru devoir le rétablir, parce que M. *Despréaux* l'avoit adopté dans l'*Edition* de 1701. & qu'il ſe trouve auſſi dans celle de 1713. J'ai fait rentrer dans le Texte entre deux ○ ce qu'on lit à la Marge. DE ST. MARC.

Τό μοι ταὶν. Voss] Τὸ μὴ ἐμὰν Manuscr. Je croi qu'il faut lire, τό μοι ἐμὰν, en ne faisant qu'une syllabe de μοι ἐ, comme on le peut (par la *figure* nommée συνίζησις); si l'on n'aime mieux, τό μοἰμὰν: qui est la même chose.

Vers 7. βροχίας Voss.] βροχίως. Manuscr. Si l'on dit bien βροχίας *Eoliquement*, pour βραχείας, on pourra dire aussi βροχίως pour βραχίως. Le sens n'en sera pas moins beau.

Vers 8. ὐδὲν ἔθ' ἤκει Voss.] ὐδὲν ἔτ' εἴκει. Manuscr. Les *Eoliens* changent l'esprit âpre en esprit doux: ἔικει est pour ἵκει autrefois usité.

Vers 9. ἀλλὰ καμμεῦ γλῶσσα σίσιγε. Voss.] ἀλλὰ κὰν μὲν γλῶσσα ἔαγε. Manuscr. Il ne falloit rien changer que κὰν μέν. Car γλῶσσα ἔαγε, se dit fort bien pour signifier, *lingua fracta est*, & s'accorde avec la mesure du Vers. A l'égard d'ἀλλὰ κὰν μὲν, peut être faut-il lire, ἀλλ' ἀκὰν μὲν, *sed tacitè quidem*, ou ἀλλὰ καμμὲν pour ἀλλὰ κατὰ μέν.

Vers 11. & 12. ὐδὲν ὄρημι, βομβεῦ-σιν δ' ἀκοαί Foι, Voss.] ὐδὲν ὀρημὴ ἐπιρομβεῖσι δ' ἀκουε Manuscr. Je croi qu'il faut lire, ὐδὲν ὄρημ' (ou ὄρημ') ἐπιῤῥομβεῦσι δ' ἄκυαί. On appelloit ῥόμβος, un instrument d'airain, dont se servoient les Enchanteurs & les Prêtres de *Cybele*.

Ῥόμβῳ καὶ τυπάνῳ Ῥείην Φρύγες ἱλάσκονται.

Les Phrygiens se rendent propice la Déesse Rhea *par le son du tambour & du Rhombe*, dit *Apollonius le Rhodien*. Théocrite en parle aussi dans la *Pharmaceutrie*. (τὸ χαλκίον ὡς τάχος ἄχει, & χ' ὡς δινεῖθ' ὅδε ῥόμβος ὁ χάλκεος) De ce mot ῥόμβος, s'est formé le verbe ἐπιῤῥομβεῖν, qui signifie, *raisonner*, *rendre un son semblable à celui du Rhombe*. Ce verbe ainsi que beaucoup d'autres, ne se trouve point dans les *Dictionnaires*.

Ἄκυαί est la même chose qu'ἀκοαί· ἀκυὴ, pour ἀκοὴ se trouve plus d'une fois dans *Homère*.

Vers 14. χλωροτέρη δὲ πόας. Voss.] χλωροτέρα δὲ ποίας Manuscr.

Vers 15. & 16. τεθνάκην δ' ὀλίγω πιδεῦσα Φαίνομαι ἄλλα Voss.] τεθνάκην δ' ὀλίγω πιδεύσην Φαίνομαι, ἀλλά. Manuscr. C'eſt ainſi qu'il faut lire, à ce qui me paroît, en ajoutant ſeulement une apoſtrophe après ὀλίγω, & un accent aigu ſur la penultiéme de πιδεύσην. Le ſens eſt, *à moriendo parum abſore videor.* ὀλίγω 'πιδεύσην, pour ὀλίγυ ἐπιδεύσειν ou ἐπιδεήσειν.

Voſſius fait finir l'*Ode* par Φαίνομαι ἄλλα. L'*ancien Manuſcrit*, après φαίνομαι, ajoute, ἀλλα πανΊόλματον ἐπεὶ καὶ πένητα ὐ θαυμάζοις (peut-être pour ἔτι θαυμάζοις par où il paroît que l'*Ode*, telle que nous l'avons, n'eſt pas entière. *Tollius*, qui a inſéré dans le texte de ſon *édition*, preſque toutes les corrections de *Voſſius*, n'a pas omis, comme lui, le commencement de la cinquieme *Strophe*. Mais pour en faire un Vers correct, il lit, ἀλλὰ πᾶν τολματόν· ἐπεὶ πένητα. De cette maniére il emploie le mot ΑΛΛΑ deux fois de ſuite, & retranche καὶ après ἐπεί. Pour ce qui eſt de, ὐ θαυμάζοις, il l'ôte à *Sappho*, & le donne à *Longin*, en liſant θαυμάζεις au lieu de θαυμάζοις. Il propoſe dans ſes *Notes* beaucoup d'autres leçons. Pour moi, je crois qu'il eſt bon de s'en tenir le plus qu'on pourra à *l'ancien Manuſcrit*, qui eſt original par rapport à tous les autres, comme on l'a fait voir dans la *Note* précédente (1).

Au reſte, il faut avouer que toutes ces diverſités de leçon ne changent pas beaucoup au ſens, que Monſieur *Deſpréaux* a admirablement bien exprimé. Boiv.

M. *Pearce* rend, comme *Tollius*, ὐ θαυμάζοις à

REMARQUES.

(1) Voyez ci deſſus, Chap. VII. N. V. De St. Marc.

Longin & lit θαυμάζεις; ſans quoi le texte de notre *Rhéteur* feroit défectueux. Pour le Texte de l'*Ode* de *Sappho*, le ſavant *Editeur Anglois* l'a fait imprimer très-différent de celui de *Tollius* & de celui ſur lequel M. *Despréaux* a traduit. Ce qui fait des différences conſidérables pour le ſens. Mais il faut, à cet égard, avoir recours aux *Editions* de M. *Pearce*. Son *Texte* & les *Notes*, dont il l'accompagne tiendroient ici trop de place, & m'engageroient néceſſairement à rapporter auſſi tout ce que *Tollius* a fait ſur le même ſujet. DE ST. MARC.

III. *ou elle eſt entiérement hors d'elle même*,] C'eſt ainſi que j'ai traduit φοβεῖται, & c'eſt ainſi qu'il le faut entendre, comme je le prouverai aiſément s'il eſt néceſſaire. *Horace*, qui eſt amoureux des *Hellénismes*, emploie le mot de *metus* en ce même ſens dans l'ODE *Bacchum in remotis*, quand il dit, *Evoë recenti mens trepidat metu*; car cela veut dire, *Je ſuis encore plein de la ſainte horreur du Dieu qui m'a tranſporté*. DESP. P. 349. l. 1.

Tollius rend φοβεῖται par *timore fatiſcat*, & M. *Pearce* par *exanimata eſt*. Il ajoute dans une NOTE: *i. e. ita commovetur, ut extra ſe rapi videatur: & ita Noſter utitur in Sect.* 34. (Ch. XXVIII.) οὐδεὶς γοῦν Ὑπερίδην ἀναγινώσκων φοβεῖται; *idcirco nemo legens* HYPERIDEM *commovetur*. La remarque eſt juſte; mais je doute que l'*exanimata eſt* des Latins, bien qu'employé par M. *Pearce* dans ſa ſignification propre & primitive, réponde ici bien juſte au φοβεῖται des Grecs. DE ST. MARC.

IV. *mais que ſon ame eſt un rendez-vous de toutes les paſſions.*] Notre Langue ne ſauroit bien dire cela d'une autre manière; cependant il eſt certain que le mot *rendez-vous* n'exprime pas toute la force du mot Grec σύνοδος, qui ne ſignifie pas ſeulement *aſſemblée*, mais *choc*, *combat*, & *Longin* lui donne ici toute cette étendue, car il dit que SAPHO *a ramaſſé & uni toutes ces circonſtances, pour faire pa-* P. 349. l. 3.

roître non pas une seule passion, mais une assemblée de toutes les passions qui s'entrechoquent, &c. DAC.

P. 352. l. 6. V. *Et les bras étendus ... des prieres perdues*] Ces deux Vers de M. *Despréaux* rendent presque littéralement ces deux Vers Grecs:

Ἤπυ πολλὰ θεοῖσι φίλας ἀνὰ χεῖρας ἔχοντες
Εὔχονται σπλάγχνοισι κακῶς ἀναβαλλομένοισι.

Sæpe multum Deos suas (ipsi) *sursum manus habentes precantur, visceribus male rejectis.* C'est le sens que M. *Despréaux* & M. *Pearce* ont suivi d'après *Langbaine*, en prenant ἀναβαλλομένοισι pour être au Participe Passif; & dans ce cas le *Poëte* a voulu dire, que ceux qui sont sur Mer *prient souvent les Dieux, ayant les mains tendues vers le Ciel, & les entrailles soulevées comme de gens prêts à vomir.* Mais ἀναβαλλομένοισι, ne seroit-il pas au *Participe Medion*, & ne devroit-il pas être traduit par *rejicientibus*. C'est le sens suivi par *Tollius* & par M. l'Abbé *Gori*. M. *Capperonnier* est de leur avis, & je trouve à la marge de son exemplaire à côté du dernier Vers: σπλάγχνοισι, *victimarum extis*; *ergo inauspicato, frustra.* Le Poëte a donc voulu dire que ces gens *font aux Dieux des prières, dont les entrailles des Victimes leur font voir l'inutilité*; mot à mot: *des prières que les entrailles des Victimes rejettent*; c'est-à-dire, *des prières, qui ne sont point exaucées.* Ce sens me paroît le plus naturel. S'il falloit s'en tenir au premier, je ne puis me persuader que *Longin* se fût contenté de censurer uniquement ce morceau comme plus fleuri que terrible; & qu'il eût manqué de reprendre ce que l'Image du dernier Vers auroit eu de bas & de dégoutant.

P. 354. l. 3. DE ST. MARC.

VI. *Aratus a tâché d'enchérir*] J'ai dit *Rem.* 16. 10. comment il falloit traduire cet endroit. Μετενεγκεῖν, que M. *Despréaux* rend par *enchérir*, TOLLIUS par *æmulari*, M. *Pearce* mot à mot par *transferre*,

ferre, & M. l'Abbé *Gori* par *traſlatar*, eſt ici Terme d'art, & doit être pris dans le même ſens, que les *Grammairiens* & les *Rhéteurs* donnent au Subſtantif μετάφρασις, qui ſignifie *tranſport*, ſoit d'une Langue dans une autre; ſoit d'un Genre d'écrire, d'un Stile, dans un autre genre d'écrire, dans un autre Stile; ſoit enfin de certains termes en certains autres termes. Voyez le *Quintilien* de M. *Capperonnier*, p. 659. *Note* 15. DE ST. MARC.

VII. *Il l'a rendue baſſe*] Μικρὸν, *parvum*, *exile*. p. 354.
La penſée d'*Aratus* eſt *petite*, mais elle n'eſt point *baſſe*. l. 6.
DE ST. MARC.

VIII. *Et puis renfermant... les flots qui s'élevent*,] p. 354.
Je ne retrouve point le raiſonnement de *Longin* l. 7.
dans cette Phraſe. Le Texte Grec eſt fort clair, pourvu qu'on ne croie pas, avec M. *Despréaux* & *Gabriel de Petra*, que *Longin* dans la même Phraſe, donne au même Verbe deux acceptions différentes; ce qui dans le Stile ſérieux, ſeroit contre le Bon-ſens, & contre les règles de l'Art d'écrire. ἔτι δὲ παρώρισε τὸν κίνδυνον, εἰπὼν, ξύλον ἄϊδ' ἐρύκει. οὐκοῦν ἀπείργει. Ὁ δὲ Ποιητὴς οὐχ ἅπαξ παρορίζει τὸ δεινὸν, ἀλλὰ &c. M. *Pearce* met entre οὐχ & ἅπαξ un εἱς, qui peut paſſer pour inutile, qui n'eſt point dans les autres *Editions*, & dont il ne nous dit point qu'il ſoit dans les *Mſſ*. Il traduit ainſi ce qu'on vient de voir: *præterea terminos periculo conſtituit dicendo*, lignum prohibet mortem: *ergo arcet. Ille vero Poëta* ſc. HOMERUS *ne ſemel terminos conſtituit ei quod terribile eſt*, *ſed* &c. Le Verbe παρορίζει a le même ſens dans les deux parties du raiſonnement. C'eſt ce qui ſe trouve auſſi dans la Verſion de *Tollius*, quoiqu'il donne à ce Verbe une autre ſignification, qui revient à celle que lui donne *Langbaine*, en expliquant ainſi ce paſſage: παρώρισε τὸν κίνδυνον; exterminavit, exulare juſſit periculum: *vel ei finem impoſuit*. HOMERUS *autem non item*; non enim ſtatim ſubmovet id

quod terrorem incutit. *&c.* M. *Capperonnier* a mis à la marge à côté de ces mots, οὐκ ἅπαξ παρορίζει &c. *An* οὐχ ὅπως, nedum exterminet, exulare faciat, id quod est terribile, immo *&c. sic vertit* TOLLIUS; *alioqui* τὸ παρορίζειν *eodem hoc loco diversa significaret. Sic* PETRA *&* DESPRÉAUX. Il remarque ensuite que ce même Verbe est employé par *Longin* en d'autres endroits dans des significations fort différentes, comme par exemple, on le doit traduire dans le Chap. XXXI. par *extra fines progredi.* M. *Capperonnier* ajoute, qu'ici παρώρισε & παρορίζει peuvent se traduire encore, l'un par *certis limitibus determinavit:* & l'autre par *declarat, assignat, designat.* Ce seroit traduire exactement, si l'on ne considéroit παρορίζει que par rapport à ce qui suit: ἀλλὰ τοὺς ἀεὶ καὶ μονονουχὶ καὶ παρ' πᾶν κῦμα πολλάκις ἀπολλυμένους εἰκονογραφεῖ; c'est-à-dire, selon M. PEARCE: *sed repræsentat homines semper & pœne ad singulos fluctus sæpe pereuntes.* Mais comme il faut suivre le raisonnement entier, il paroît qu'il faut donner au Verbe, dont il s'agit, la même signification dans les deux parties du raisonnement. *Longin* dit à la Lettre: *D'ailleurs il* (ARATUS) *a fait disparoître le danger en disant;* un bois mince empêche la mort d'approcher; *il l'écarte donc. Mais bien loin qu'*HOMERE *fasse disparoître ce qu'il y a de terrible, il montre ceux qui sont sur le vaisseau comme étant toujours & presque à chaque flot sur le point de périr plus d'une fois.* DE ST. MARC.

P. 356. L. 4. IX. *imprime jusques dans ses mots & ses syllabes l'image du péril:*] Il y a dans le Grec, *& joignant par force ensemble des prépositions qui naturellement n'entrent point dans une même composition,* ὑπ' ἐκ θανάτοιο: *par cette violence qu'il leur fait, il donne à son vers le mouvement même de la tempête, & exprime admirablement la passion. Car par la rudesse de ces syllabes qui se heurtent l'une l'autre, il imprime jusques dans ses mots l'image du péril.* ὑπ' ἐκ θα-

νκτοιο φέρονται. Mais j'ai paſſé tout cela, parce qu'il eſt entiérement attaché à la Langue Grecque. Desp.

Au ſujet de ces mots ὑπ' ἐκ θανάτοιο, *Tollius* prouve par pluſieurs exemples, que de pareilles unions de Prépoſitions ſont communes dans *Homère*, & ſe trouvent auſſi dans d'autres *Poëtes*, de même que l'on rencontre dans des Auteurs Latins *de ſub*, *ſub ex*, *ab ante* &c. Cette obſervation ſemble faire tomber la remarque de *Longin* & de quelques-uns de ſes *Commentateurs*, & prouver que ce n'eſt peut-être que par haſard qu'il y a dans le Vers d'*Homère* une beauté de Stile imitatif. De St. Marc.

CHAPITRE IX.

I. *quand la nature des ſujets qu'on traite, ou des cauſes qu'on plaide*,] Ces expreſſions ne rendent point la différence des idées préſentées par les termes de *Longin*; & même, généralement parlant, dans la traduction d'un Rhéteur, *ſujet* & *cauſe* ſignifient la même choſe par rapport aux *Orateurs*. Il y a dans le Grec: δεχομένων τῶν πραγμάτων καὶ ἀγώνων, *admittentibus*, dit M. Pearce, *rebus & contentionibus*. Cela ſe fait d'abord entendre; mais on ne l'entend plus quand on lit dans la Note: '*Vox* ἀγὼν *ſignificat hic & alibi cauſam veram, qualis in foro multa cum contentione animi agi ſolebant; unde ſæpiſſime apud* Ciceronem *Oratorum adverſariæ actiones vocantur* contentiones. *Tollius* eſt d'un autre avis. Ἀγῶνες, dit-il ſur cet endroit... *affectiones pro re nata animum perturbantes: ſive animi perturbationes in ipſa contentione*. Il prétend, avec raiſon, que *Langbaine* & beaucoup d'autres n'ont pas compris toute la force du mot ἀγών. Je le crois comme lui; mais je ne vois pas quel avantage il peut tirer de ce paſſage de *Cicéron*, Liv. I. à Atticus, *Epiſt.* XVI. Clodium *præſentem fregi in ſenatu, cum oratione perpetua, pleniſſima gravitatis*,

p. 360. l. 9.

tum altercatione ejusmodi, ex qua licet pauca degustes. Nam cætera non possunt habere neque vim, neque venustatem, remoto illo STUDIO CONTENTIONIS, *quem ἀγῶνα vos appellatis.* Le sens de *studio contentionis* est déterminé par *altercatione* qui précède. C'est la *chaleur de la dispute.* TOLLIUS n'est pas plus heureux en renvoyant à la Sect. XV. (Chap. XIV.) de *Longin.* On y lit au commencement: Ὄγκυ καὶ μεγαληγορίας, καὶ ἀγῶνος ἐπί τύτοις .... καὶ αἱ φαντασίαι παρασκευαστικώταται. Ce que M. *Pearce* rend ainsi: *Propterea sublimitatis, & magnitudinis, & vis actuosæ maxime effectrices sunt etiam Visiones.* Mais qu'est-ce que *vis actuosa?* LONGIN dit: *Outre ces choses, les* IMAGES *sont très-propres à mettre dans le Discours de la gravité, de la grandeur & un Pathétique.* Ἀγῶνος ne peut pas être traduit là d'une autre manière. Le Chapitre entier en est la preuve. C'est ce qui m'a déterminé, joint à ce que j'ai dit plus haut Chap. VII. NN. XI. & XII. au sujet d'ἀγῶνες & d'ἐπαγώνιον, à traduire l'ἀγώνων de notre IX. Chap. par *la chaleur des Passions.* Une autre raison, qui m'a dû faire prendre ce parti, c'est que ces mots, τῶν πραγμάτων καὶ ἀγώνων sont très-certainement relatifs à ces deux autres ἔργων & παθῶν, qui sont dans la Phrase suivante. Les uns doivent s'expliquer par les autres. Voyez N. IV. DE ST. MARC.

P. 362. l. 1. II. *pour traiter quelque Lieu d'un discours,*] 1°. διὰ τοπηγορίαν. M. *Despréaux* a pris διὰ pour *propter*, & c'est *per.* Voyez *Langbaine.* CAPPER.

Langbaine avoit averti par une *Note* exprès, que διὰ suivi d'un Accusatif signifioit *per*, sur-tout chez les *Écrivains Attiques.* M. *Despréaux* avoit déja fait la même faute. Voyez Chap. III. N. IV. DE ST. MARC.

2°. Τοπηγορία, c'est le *Lieu commun* d'*Aphtone*, qui est une espèce d'*Amplification* à la fin du Discours. Voyez les *Progymnasmatographes.* M. *Des-*

préaux l'a bien traduit dans le Chap. XXXII. CAPPER.

A côté de ces mots du Chapitre, auquel M. *Capperonnier* nous renvoie : *Et même pour les Lieux communs* &c. je trouve à la marge. „ Fort bien. „ C'est le sens de τοπηγορία c'est-à-dire, ἐργασία „ τῶν κοινῶν τόπων au sens d'*Aphtone* & de *Théon* „ dans leurs *Progymnasmes* ; car il ne s'agit pas „ ici des *Lieux Communs* ARGUMENTORUM, ni „ des *Lieux Communs*, qui sont θέσεις *in utramque* „ *partem disputabiles*. Voyez ce que j'ai dit dans „ les *Notes* sur *Quintilien*, au sujet des différens „ sens que l'on donne à *Locus communis*". M. *Capperronnier* renvoie à la pag. 263. *Note* 15. de son *Quintilien*. DE ST. MARC.

III. *pour confirmer*,] ἀλλὰ ... ἢ πραγμάτων, ἢ p. 362.
κατασκευῶν ἐπιῤῥωσιν, *per confirmationem vel rerum*, l. 2.
vel probationum. Ce mot πραγμάτων n'a que faire là. *Tollius*, qu'il embarrassoit, l'a traduit par *argumentorum* ; mais comme il met ensuite, *probationum*, c'est dire deux fois la même chose. M. *Pearce* ne l'a point exprimé dans sa Traduction. M. *Despréaux* s'est tiré d'embarras en ne rendant que la valeur d'ἐπιῤῥωσιν & supprimant le reste. Je crois, avec M. *Pearce*, que πραγμάτων a passé dans le Texte de la Marge, où l'on l'avoit mis pour expliquer le sens d'ἔργων ; & d'ailleurs il me paroît vraisemblable qu'on avoit écrit en marge ce mot πραγμάτων, pour marquer que πραγμάτων & ἀγώνων de la Phrase précédente sont la même chose qu'ἔργων & παθῶν de celle-ci. DE ST. MARC.

CHAPITRE X.

I. *L'Amplification donc, pour en donner une idée* p. 369.
générale ... sur ce qu'on a déja dit] 1°. Καὶ ἔστιν ἡ l. 1.
αὔξησις, ὡς τύπῳ περιλαβεῖν, συμπλήρωσις ἀπὸ πάντων τῶν ἐμφερομένων τοῖς πράγμασιν ὁρίων καὶ τόπων

ἰσχυροποιοῦσα τῇ ἐπιμονῇ τὸ κατασκευαζόμενον; *& est Amplificatio, ut per figuram complectar, plena congeries ex omnibus, qui lati sunt in rebus; terminis & locis, vim addens commoratione ei quod instituitur.* Ce mot-à-mot n'est pas intelligible; & son obscurité vient de ces mots ὅρων & τόπων, qui sont dans tous les *Msts.* & dans les *Edit. de Robortel* & de *Manuce.* M. *Le Febvre* veut qu'on lise, comme *Portus* a fait imprimer, μορίων, & qu'on substitue τύπων à τόπων. La correction de *Portus* est incontestable & se prouve par ces paroles du Chapitre VIII. πράγμασι φύσει συνεδρεύει τινὰ μόρια ταῖς ὕλαις συνυπάρχοντα, *rebus naturaliter insident quædam particulæ cum ipsa materia natæ,* dit M. *Pearce.* M. *Despréaux*, en se servant du mot *Circonstances*, montre qu'il adopte cette correction. Pour la conjecture de M. *Le Febvre*, il n'y fait aucune attention, & traduit τόπων par *les lieux de l'Oraison.* Mais il ne s'agit nullement ici de ce qu'on appelle *locos rhetoricos*, les *lieux*, les sources des *argumens.* LONGIN ne parle que des *circonstances* attachées aux choses, μορίων, *partium.* Les *parties* d'un fait, d'un sujet, ce sont ses différentes *circonstances.* LONGIN ajoute: καὶ τύπων, *& formarum*, pour faire entendre qu'il ne faut pas se contenter dans l'*Amplification*, de montrer une chose & ses *circonstances* sous une face unique, mais qu'il faut les présenter sous leurs différentes faces. Τύποι, *formæ*, ne peut signifier ici que ce que nous appellons les *faces*, les *points de vue* d'une chose, d'une affaire, d'un fait, &c. *Tollius* admet dans son Texte la correction de *Portus* & celle de M. *Le Febvre.* M. *Pearce* a laissé la leçon ordinaire, mais dans sa Version & dans ses *Notes* il adopte la conjecture de *Portus* & rejette celle de M. *Le Febvre.* Enfin, sur l'autorité des *Msts. de Paris*, de *Milan*, & du *Vatican*, & de l'*Edit. de Robortel*, il a fait impri-

mer τὸ κατεσκευασμένον au lieu de τὸ κατασκευαζόμενον. C'eſt le ſens, qui réſulte des différentes corrections, dont je viens de parler, que j'ai voulu rendre, en paraphraſant ce paſſage dans la *Rem.* 11.

2o. *pour en donner ici une idée générale*] *ut rudiori leviorique delineatione rem amplectar.* Car τύπῳ περιλαβεῖν eſt oppoſé à ὀρισμῷ ἀκριβεῖ. Capper.

La Traduction de M. *Despréaux* rend à peu près ce ſens. De St. Marc.

II. *Le Traducteur Latin a cru que ces paroles regardoient Cicéron & Démoſthène:*] J'ai montré dans mes *remarques Latines*, que c'eſt de *Platon* & non pas de *Cicéron* que notre Auteur parle ici. Toll. P. 371. R. l. 28.

1o. Cette courte *Note* regarde inconteſtablement les paroles de la *Note* de M. *Despréaux* que je cite, & que j'ai rapportée entiere dans la *Rem.* 12.

2o. *Tollius* dans ſon *Edition* s'eſt mépris lui-même en marquant ſa *Note* ſur ces mots de la Verſion Françoiſe; *entre Démoſthène & Cicéron*, faiſant partie de cette Phraſe (p. 372. l. 6 & 7.) *La même différence, à mon avis, eſt entre Démoſthène & Cicéron pour le Grand & le Sublime* &c. Si M. *Broſſette* avoit voulu faire un peu d'attention, il auroit mis le renvoi de la *Note* de *Tollius* à ſa véritable place, & ſe ſeroit diſpenſé de nous dire: „ *Tollius* ſe trompe ici doublement, en diſant que „ cet endroit regarde *Platon* & non pas *Cicéron*; „ & qu'il l'a montré dans ſes *Remarques Latines*. „ Car 1o. *Longin* fait ici la comparaiſon de *Cicéron* & de *Démoſthène*, qu'il nomme tous deux. „ *Neque alia eſt, me judice*, dit *Longin*, ſuivant „ la traduction même de *Tollius*, *inter Ciceronis* „ *& Demoſthenis granditatem, diverſitas.* Καὶ ὁ „ Κικέρων τοῦ Δημοσθένους &c. 2o. *Tollius* a obſervé „ dans ſes *Remarques Latines*, que l'endroit où

„ *Longin* fait la comparaiſon de *Démoſthène* & de „ *Platon*, eſt le paſſage précédent, dont *Tollius* „ a traduit ce qui reſte, mais que M. *Despréaux* „ a ſupprimé dans ſa *Traduction*, parce que cet „ endroit eſt mutilé & corrompu dans le texte. „ *Tollius* devoit donc tourner ainſi cet derniere „ NOTE: *J'ai montré dans mes Remarques Latines*, „ *que c'eſt de* PLATON, *& non pas de* CICÉRON, „ *que notre Auteur a parlé dans le paſſage précédent.* „ Ou plutôt, *Tollius* devoit ſupprimer ſa *Rem.*". BROSS.

Cette *Note* de M. *Broſſette* ſe trouve dans toutes les *Editions* faites depuis la ſienne, excepté dans celle de 1740. où la *Note* de *Tollius* ne ſe trouve point non plus. DE ST. MARC.

P. 372. l. 5. III. *n'a pas auſſi tant d'activité ni de mouvement.*] M. *Despréaux* a lu comme il y a dans toutes les *Edit.* ἀλλ' οὐκ ἐπίστραπται. Mais ce mot ne forme aucun ſens, qui ne ſoit forcé. *Tollius* le rend par cette paraphraſe: *verumtamen non tanta ſit vehementia, animique ardore concitata.* M. l'Abbé *Gori* dit: *non coſi ſi ſcaglia*, c'eſt-à-dire, *il ne s'émeut pas tant.* C'eſt toujours le même ſens que M. *Despréaux.* Ἐπίστραπται ſignifie *convertitur*, *concutitur.* M. *Pearce* le rend par *ſed non pari modo fulminis* inſtar *contortus eſt.* Ce qui fait voir que cet habile Homme, attentif à la ſuite des idées, a ſoupçonné qu'ἐπίστραπται n'étoit pas la véritable leçon; & que le terme, que *Longin* avoit voulu mettre, exprimoit une idée, qui ſe rapportoit à ce qu'il dit quelques lignes plus bas, en parlant encore de *Démoſthène*: σκηπτῷ τινι παρεικάζοιτ' ἂν ἢ κεραυνῷ, c'eſt-à-dire, *on peut le comparer à la foudre, au tonnerre.*. La Verſion de M. *Pearce* exprime ce rapport, ſur lequel M. *Capperonnier*, aujourd'hui Profeſſeur Royal en Langue Grecque, m'a fourni la correction d''πήστραπται, *fulgurat*; au moyen de laquelle je crois avoir rendu toute la penſée de *Lon-*

Longin, en traduisant ce passage dans les *Addit. à la Préf. Rem.* 66. *p.* 129. DE ST. MARC.

IV. *quand il faut, pour ainsi dire, étonner l'Auditeur.*] Cette modification, *pour ainsi dire*, ne me paroît pas nécessaire ici, & il me semble qu'elle affoiblit en quelque maniere la pensée de *Longin* qui ne se contente pas de dire, *que le Sublime de* DÉMOSTHENE *vaut mieux quand il faut étonner l'Auditeur*; mais qui ajoute, *quand il faut entiérement étonner*, &c. Je ne crois pas que le mot François *étonner*, demande de lui-même cette excuse, puisqu'il n'est pas si fort que le Grec ἐκπλῆξαι, quoiqu'il serve également à marquer l'effet que produit la foudre dans l'esprit de ceux qu'elle a presque touchés. (1) DAC. P. 373. l. 12.

M. *Dacier* a raison... Le *pour ainsi dire*, diminue la force de l'Expression de *Longin*; mais je ne crois pas que le Verbe *étonner* la rende suffisamment. Ceux que la Foudre a presque touchés, en sont *effrayés*, *épouvantés*, & non simplement *étonnés*. Il y a dans le Grec: Τὸ σύνολον ἐκπλῆξαι. Τὸ σύνολον est la même chose que συνόλως, *omnino*, *prorsus*. C'est donc *omnino percutere*. LONGIN se sert de cette *Métaphore* par une suite de l'idée de la Foudre, à laquelle il a comparé *Démosthène*. En traduisant cet endroit (ADDIT. *à la* PRÉF. *Rem.* 71.) j'ai cru ne pouvoir pas conserver la *Figure* avec grace. Ce qui me l'a fait abandonner, pour dire: *entraîner entièrement l'Auditeur*; en quoi j'ai suivi *Tollius*, qui dit: *cùm Auditor rapiendus*. L'expression de M. PEARCE: *ubi oportet auditorem omnino commovere*, revient au même sens, quoi-

REMARQUES.

(1) Cette *Note* de M. *Dacier* manque dans les *Editions* de 1701. & de 1713. *Tollius* l'avoit prise dans celle de 1683. M. *Brossette* & les autres *Editeurs* ont suivi *Tollius*. DE ST. MARC.

qu'elle ſoit moins forte. M. l'Abbé *Gori* conſerve la *Figure*, en l'expliquant par deux Verbes: *dove fa d'uopo ſorprendere & ſbalordire l'Uditore.*

P. 373. l. 13. V. *Au contraire, l'abondance eſt meilleure, lorſqu'on veut, ... répandre une roſée agréable dans les eſprits.*] Outre que cette expreſſion, *répandre une roſée*, ne répond pas bien à l'abondance dont il eſt ici queſtion, il me ſemble qu'elle obſcurcit la penſée de *Longin*, qui oppoſe ici *καταντλῆσαι* à *ἐκπλῆξαι*, & qui après avoir dit que *le Sublime concis de* DÉMOSTHENE *doit être employé lorſqu'il faut entiérement étonner l'Auditeur*, ajoute, *qu'on doit ſe ſervir de cette riche abondance de* CICÉRON *lorſqu'il faut l'adoucir.* Ce *καταντλῆσαι* eſt emprunté de la Médecine: il ſignifie proprement, *fovere, fomenter, adoucir*; & cette idée eſt venue à *Longin* du mot *ἐκπλῆξαι*. Le *Sublime concis* eſt pour frapper; mais cette heureuſe abondance eſt pour guérir les coups que ce *Sublime* a portés. De cette maniere *Longin* explique fort bien les deux genres de diſcours que les anciens *Rhéteurs* ont établis, dont l'un qui eſt pour toucher & pour frapper, eſt appellé proprement *oratio vehemens*; & l'autre, qui eſt pour adoucir, *oratio lenis*. DAC.

Monſieur *Le Févre* & Monſieur *Dacier* donnent à ce paſſage une interprétation fort ſubtile : mais je ne ſuis point de leur avis, & je rens ici le mot *καταντλῆσαι* dans ſon ſens le plus naturel, *arroſer, rafraîchir*, qui eſt le propre du ſtile abondant, oppoſé *au ſtile ſec*. DESP.

On verra dans ma *traduction Latine*, & dans mes *remarques*, que je ſuis ici du même ſentiment que Monſieur *Dacier*. TOLL.

Je ne trouve rien de M. *Le Febvre* ſur cet endroit. *Longin* dit ici par *καταντλῆσαι* la même choſe qu'*Hermogène* par *ἀλεῖψαι*, *perfundere*. C'eſt la *Remarque* de *Gabriel de Petra*. Le ſens, que M. *Despréaux*, & celui que M. *Dacier* & *Tollius* don-

tient à *καταιτλῆσαι*, rendent également le terme à la lettre; mais ni l'un ni l'autre, à mon avis, ne rend l'idée, que *Longin* attache à ce Terme. M. *Dacier* même pousse sa réflexion trop loin, & semble faire penser à *Longin* que le *Stile abondant* doit toujours marcher dans le Discours à la suite du *Stile Sublime*, pour *guérir les coups que ce dernier a portés*. C'est ce que *Longin* n'a pû ni dû penser, parce qu'il y a quantité de Discours, qui n'ayant pour but que de gagner l'Auditeur, n'ont besoin que du *Stile abondant* seul. *Longin* veut dire uniquement, que ce *Stile* est le meilleur, quand il faut (pour me servir d'un Terme trivial) *amadouer* l'Auditeur; c'est-à dire, s'insinuer dans son esprit par la douceur de la Persuasion. C'est le sens, auquel je me suis attaché pour traduire cet endroit (ADDIT. *à la* PRÉF. *Rem.* 71.) La raison, qui m'avoit fait renoncer à la *Figure* d'*ἐκπλῆξαι*, m'a fait aussi renoncer à celle de *καταιτλῆσαι*: mais le Lecteur intelligent verra sans peine, que je ne me suis point écarté des principes de *Longin*. Au reste la Paraphrase métaphorique, que M. *Despréaux* emploie ici, ne présente pas une idée nette. Il n'est pas même sûr, que l'on devine ce qu'il veut dire. DE ST. MARC.

VI. *les digressions & généralement* &c.] M. *Despréaux* a oublié *φραστικοῖς*, les endroits où l'Elocution domine. CAPPER.

10. Le Grec porte: *καὶ παρεμβάσεσι, καὶ τοῖς φραστικοῖς ἅπασι, καὶ ἐπιδεικτικοῖς*. Sur quoi l'*Observateur Anglois* dit: BOILAVII *versio est*; & généralement pour tous ces discours qui se font dans le genre démonstratif. *Sed hic omittit omnino φραστικοῖς, quod significat id quod Rhetorici vocant* NARRATIONES, *vel illas partes orationis, ubi historia narratur, aut factum aliquod refertur, quæ est una ex* CICERONIS *peculiaribus & eminentibus dotibus, ut in ejus* Oratione pro Milone *ac pluribus aliis inveni-* P. 273. l. 18.

tur. WELSTEDIUS, *qui gloriabatur se ex Græco idiomate vertere, imitatur etiam* BOILAVIUM *in hac omissione.* Cet *Observateur* a pris le fonds de sa Remarque dans la Version de M. *Pearce*, qui rend ainsi les Termes Grecs que j'ai rapportés: *& digressionibus & omnibus, quæ narrationem aut ostentationem habent.* C'est ce qui ne s'entend guères. *Tollius* est encore moins intelligible en disant: *nec non digressionibus: item, omnibus expositionum, ac demonstrationum generibus.* Il me semble que rien de tout cela ne rend la valeur de φραστικοῖς.

2°. A la marge de la Version de *Tollius*, M. *Capperonnier* a mis: *An iis orationum speciebus ubi maxime dominatur Elocutio* (φράσις), *ut patet ex* Sect. XXX (Chap. XXV.) Ἐπειδὴ μέντοι ἡ λόγου νόησις, ἥ τε φράσις, τὰ πλείω δὶ ἑκατέρου διέπτυκται. Ἴθι δὴ περὶ τοῦ φραστικοῦ μέρους, εἴ τινα λοιπὰ ἔτι, προσθεασώμεθα. M. *Capperonnier* ajoute: *An* ἐκφραστικοῖς, *descriptionibus? Nam* Sect. XXXII. (Chap. XXVI.) *dixit:* ἐν ταῖς τοπηγορίαις, καὶ διαγραφαῖς, *& infra:* οἱ παθητικοὶ καὶ ἐκφραστικοὶ τόποι, *loci qui affectus & descriptiones habent.* J'ai suivi cette seconde conjecture (ADDIT. *à la* PRÉF. *Rem.* 72.); parce qu'il est extrêmement rare que le *Stile abondant* ne soit pas un défaut essentiel dans les *Narrations*; au-lieu que les *Descriptions* en tirent leur principale beauté. C'est pourquoi M. *Despréaux* a dit dans son *Art Poët.* Ch. III. Vers. 257.

> Soyez vif & pressé dans vos narrations.
> Soyez riche & pompeux dans vos descriptions.

DE ST. MARC.

P. 373. l. 20. VII. *les Traités de Physique*] Καὶ φυσιολογίαις. LONGINUS *hic, ut in mox citato loco, exemplum dat styli sublimis Ciceroniani, & dicit hunc aptissimum esse* Epilogis *aut* Perorationibus, Historicis

Narrationibus, *κ̀ φυσιολογίαις*, *quod* BOILAVIUS *explicat* pour les Traités de Physique. *Ast* LONGINUS *non loquitur de* physicis dissertationibus, *aut quæ de* naturali Philosophia *tractant*, *sed de talibus brevibus naturalium rerum narrationibus*, *quas oratori in causa dicenda licet attingere*, *cum materia & occasio id requirunt*. *Sed si* BOILAVIUS *fallitur*, WELSTEDIUS *non minus errat*, *nam vertit* BOILAVII traités de Physique, treatises of Physick, *credens gallicum vocabulum* PHISIQUE Pharmacum; Medicina. OBSERVAT. ANGL.

Tollius en disant: *rerum naturalium enarrationibus*; & M. PEARCE, *rerum naturalium expositionibus*, ont laissé subsister l'équivoque du terme Grec, & ci-devant (ADDIT. *à la* PRÉF. *Rem.* 72.) au-lieu de dire: *aux Traités des choses naturelles*; je crois que j'aurois bien fait de dire: *aux Expositions des choses naturelles*. Mais je n'étois pas encore instruit du sentiment de l'*Observateur Anglois*, auquel il me semble qu'il se faut rendre. DE ST. MARC.

CHAPITRE XI.

I. *Si Ammonius n'en avoit déjà rapporté plusieurs.*] P. 378. Il y a dans le Grec: *εἰ μὴ τὰ ἐπ' Ἰνδοὺς κ̀ οἱ περὶ* l. 16. *Ἀμμώνιον*. Mais cet endroit vrai-semblablement est corrompu. Car quel rapport peuvent avoir les Indiens au sujet dont il s'agit? DESP.

Le Grec dit, *Si Ammonius n'en avoit rapporté de singulieres*, *τὰ ἐπ' εἴδους*, comme M. *Le Févre* a corrigé. DAC.

La correction de M. *Le Febvre* a passé dans toutes les *Editions* postérieures à la sienne. *Τὰ ἐπ' εἴδους*, dit-il, *sunt singularia specialia. Locutio est Philosophica*, *si Græcos legisti*; *barbara*, *si nondum legisti*. MANUCE avoit imprimé: *Τὰ ** ἐπ' Ἰνδοὺς*. L'*Edit.* de *Robortel* & tous les *Msts.* portent de même, mais sans *astérisques*. M. *Pearce* adopte la

correction de M. *Le Febvre*, & diffère de lui par la position du καὶ, qu'il laisse dans la place, que lui donnent les *Msts.* M. *Le Febvre* lit: εἰ μὴ καὶ τὰ ἐπ' εἴδους οἱ περὶ &c. M. *Pearce* met: εἰ μὴ τὰ ἐπ' εἴδους καὶ οἱ περὶ &c. Ce qu'il traduit ainsi: *nisi ea sigillatim etiam Ammonius eligens* in suis scriptis *notasset.* DE ST. MARC.

P. 378. l. 17. II. *on ne doit point ... & les ouvrages d'autrui.*] Ἔστι δ' οὐ κλοπὴ τὸ πρᾶγμα, ἀλλ' ὡς ἀπὸ καλῶν ἠθῶν ἢ πλασμάτων, ἢ δημιουργημάτων ἀποτύπωσις. *Tollius* change ἠθῶν en εἰδῶν, & traduit: *quæ quidem imitatio tantum abest, ut furti nomine insimulanda videatur, ut potius velut quædam excellentium seu formarum, sive simulacrorum, aut operum existimanda sit expressio, atque exemplum.* Je doute qu'il s'entendît; & sa *Note*, que voici, ne fait qu'augmenter mon doute: *Nunquam hoc ἠθῶν concoquere potui; neque unquam morum, ut literarum expressas species vidi. Lege, si sapis, ἀπὸ καλῶν εἰδῶν, hoc est pulchrarum formarum, imaginum, simulacrorum.* M. *Pearce* ne change rien, & se contentant de faire une Parenthese d'ὡς ἀπὸ καλῶν ἠθῶν, il traduit: *Hæc vero res non est furtum* ullum, *sed (ut à bonis moribus* fieri potest) *sive simulacrorum, sive operum expressa effigies.* Sa *Note* dit: *Sensus hic est: Id quod non injuste fieri potest, id quod à malis moribus non evenit: scilicet, non furtum est, sed honesta imitatio.* Je suis à cet égard de son avis, & dans la *Rem.* II. j'ai rendu par cet équivalent: *quelque chose de très-permis*, le sens d'ὡς ἀπὸ καλῶν ἠθῶν. Mais j'entends πλασμάτων & δημιουργημάτων autrement que M. *Pearce*, dans la Version duquel je comprens ce que c'est qu'*effigies operum*, mais non ce que c'est qu'*effigies simulacrorum.* Je prens donc πλάσμα dans toute l'étendue de sens, que peut recevoir sa Racine πλάσσω, *fingo*, qui souvent signifie *faire*, & peut bien de même signifier, *inventer.* Les *Imitateurs* générale-

ment parlant, *n'inventent* point, ils profitent des *Inventions* des autres. La suite du Raisonnement conduit à ce sens. Pour δημιέργημα, je l'ai traduit dans sa propre signification: *opus populi*, c'est-à-dire, *quod est juris publici*; *Ouvrage public*, *appartenant au Public*, *dont chacun a droit de se servir*. De St. Marc.

CHAPITRE XII.

I. *En effet, nous ne croirons pas avoir un médiocre prix à disputer*,] Le mot Grec ἀγώνισμα ne signifie point ici, (1) à mon avis, *prix*, mais *spectacle*. Longin dit, *En effet, de nous figurer que nous allons rendre compte de nos écrits devant un si célèbre tribunal, & sur un théatre où nous avons de tels Héros pour juges ou pour témoins; ce sera un spectacle bien propre à nous animer*. Thucydide s'est servi plus d'une fois de ce mot dans le même sens. Je ne rapporterai que ce passage du Livre VII. (Pag. 556. *édition* de Francfort.) Ὁ γὰρ Γύλιππος καλὸν τὸ ἀγώνισμα ἐνόμιζεν οἱ εἶναι ἐπὶ τοῖς ἄλλοις καὶ τὰς ἀντιστρατηγὰς κομίσαι Λακεδαιμονίοις. Gylippe *estimoit que ce seroit un spectacle bien glorieux pour lui de mener comme en triomphe les deux Généraux des ennemis qu'il avoit pris dans le combat*. Il parle de *Nicias* & de *Démosthène*: chefs des Athéniens. Dac. P. 383. l. 7.

C'est encore ici que je ne trouvai pas juste la *traduction Françoise*: & j'ai montré ailleurs la force & la véritable signification de ces mots, ἀγὼν & ἀγώνισμα. On n'a qu'à voir ma *traduction Latine*. Toll.

REMARQUES.

(1) M. *Brossette* d'après l'*Edition* de 1713. a déplacé ces mots, *à mon avis*, pour les mettre au commencement de la Phrase. Ce qui se trouve de même dans les *Editions* faites depuis. De St. Marc.

M. *Dacier* doit en partie sa *Note* à M. *Le Fèbvre*, qui s'étoit contenté d'avertir que *Longin* avoit imité THUCIDIDE. *Tollius* dans sa *Traduction* rend ἀγώνισμα par *certamen*. C'est ce que M. *Pearce* fait aussi. M. l'Abbé *Gori* traduit ce mot par *cimento*, qui veut dire : *épreuve*, *essai*. Αγώνισμα signifie proprement *joute*. De quelque manière qu'on veuille entendre ce mot, la Phrase de *Longin* n'en est pas moins difficile à traduire. M. *Despréaux* me paroît s'en être tiré beaucoup plus heureusement que les autres. Le sens de M. *Dacier* est très forcé. DE ST. MARC.

P. 383. l. 16. II. *Car si un homme dans la défiance de ce jugement* &c.] C'est une chose assez surprenante, que Monsieur *Dacier* & moi, nous nous soyons tant de fois rencontrés. Quand je considére sa *traduction* dans cet endroit, j'y trouve un parfait rapport avec la mienne, excepté le mot d'αὐτόθεν, que Monsieur *Despréaux* a aussi bien traduit que Monsieur *Dacier*; & que j'ai expliqué par les mots, *ita protinus*: c'est-à-dire, *aussi tôt*, *quand il entreprend quelque ouvrage*. On trouve chez *Suidas* un fragment d'un ancien *poëte Grec*; où la *Renommée immortelle* est appellée, *la Fille de l'Espérance*: Τέκνον, dit-il, ἐλπίδος ἄμβροτε φήμη. TOLL.

Cette *Note* est relative à celle que l'on vue de M. *Dacier* dans la *Rem.* 7. 10. La Traduction de *Tollius* s'accorde en effet avec M. *Dacier*. Mais voyons le texte même. εἰ δέ τις αὐτόθεν φοβοῖτο, μὴ τοῦ ἰδίου βίου καὶ χρόνου φθέγξαιτό τι ὑπερήμερον. C'est dans ces mots que consiste la difficulté. M. *Pearce* soupçonne qu'il faut, οὐ φθέγξαιτο. C'est ce que sa Version exprime: *Si quis autem ipso scribendi tempore vereatur ne* NON *pronuntiet aliquid quod suæ vitæ temporique supersit*. Les Traductions de M. *Dacier*, de *Tollius*, & de M. l'Abbé *Gori* supposent cette correction, sans laquelle le Texte Grec n'offre

point la véritable pensée de *Longin*. Voyez *Rem.* 7. 3°. DE ST. MARC.

CHAPITRE XIII.

I. *& de la force au discours.*] Cette manière de traduire, καὶ ἀγῶνος revient, en quelque chose, à ce que j'ai dit (Chap. IX. N. I.) de la significa- tion, que ce Terme a chez *Longin*; mais elle n'exprime pas ici toute sa pensée, parce qu'un Discours peut avoir de la force sans être *Pathétique*. DE ST. MARC. P. 385. l. 8.

II. ENARGEIA] Ἐνάργεια. *Hoc vocabulum*, dit MOSELLANUS sur le passage de QUINTILIEN, cité REM. 2. *dupliciter apud Auctores scribitur; nam qui* vim Orationis & efficaciam movendi, *quam habet spectant*, *ab* opere ἐνέργειαν *vocant*, *eo quod Græcis* ἔργον opus *dicitur* *Porro*, *qui* lucem, quam rebus addit, attendunt, *à* claritate *nominant* ἐνάργειαν, *quia Græcis*, ἀργὸς clarus *dicitur*. *Posterius probasse videtur* CICERO, *qui* illustrationem & évidentiam *vertit* (De Orat. III. & Academ. Quæst. *lib. IV. Cap. VI.*) DE ST. MARC. p. 386. R. l. 27.

III. *les Images, dans la Rhétorique*,] Ἡ ῥητορικὴ φαντασία, l'*Image des Orateurs*, c'est-à-dire, *dont les Orateurs font usage*. LONGIN dans tout son Ouvrage appelle les *Orateurs*, Ῥήτορες. Ainsi chez lui l'Adjectif ῥητορικὸς signifie *Oratoire*, *qui appartient à l'Orateur*. DE ST. MARC. P. 387. l. 1.

IV. *en l'une & l'autre rencontre.*] Je préférerois, *en l'un & l'autre Art*. Voyez ce qu'en dit PORPHYRHE *de Abstinentia Animalium*, lib. II. C. XLI. Τὸ μὲν γὰρ ποιητικὸν καὶ προσεξέκαυσε τὰς ὑπολήψεις τῶν ἀνθρώπων, τῷ χρῆσθαι φράσει πρὸς ἔκπληξιν καὶ γοητείαν πεποιημένῃ, κήλησίν τ' ἐμποιῆσαι, καὶ πίστιν περὶ τῶν ἀδυνατοτάτων. TOLL. P. 388. l. 2.

V. *Le Poëte en cet endroit ne voyoit pas les Furies*,] M. *Despréaux* a suivi les *Editions* ordinaires, qui portent αὐτὸς οὐκ εἶδεν ἐριννύας. ὃ δὲ ἐφαντάσθη, P. 389. l. 7.

&c. Cet *οὐκ* eſt de *Manuce*. Il n'eſt point dans l'Edition de *Robortel*, dans les *Mſts* de *Paris* & de *Milan*, ni dans deux du *Vatican*. C'eſt pourquoi M. *Pearce* l'a ſupprimé. La Phraſe, au moyen de cette correction ne ſouffre aucune difficulté, pourvu qu'on ſe ſouvienne que *δὲ* n'eſt ſouvent qu'*explétif*, & que ſouvent encore il ne ſignifie qu'*&*. Voyez *Rem.* 7. DE ST. MARC

P. 390. l. 3. VI. *Je ne ſçaurois pas bien dire*, &c.] M. *Despréaux* s'eſt ici ſervi du texte corrompu; où il y avoit *εἰ τισιν ἑτέροις*, au lieu d'*εἰ τις ἕτερος*; c'eſt-à-dire, *ſi* EURIPIDE *n'eſt pas plus heureux qu'aucun autre à exprimer les paſſions de l'amour & de la fureur, à quoi il s'eſt étudié avec une application très particulière*. TOLL.

La leçon, que *Tollius* rejette eſt dans toutes les *Editions* avant la ſienne & dans tous les *Mſts*. Celle qu'il propoſe eſt une conjecture de *Stanley* dans ſes *Notes* ſur *Eſchile*. Le Texte n'a rien d'obſcur & ne demande aucun changement. Il ne faut, ainſi que M. *Pearce* en avertit, & que M. *Despréaux* l'a ſuppoſé, que ſous-entendre la Prépoſition *ἐν*, laquelle eſt dans la première partie de la Phraſe; & lire: *εἰ ἐν τισιν ἑτέροις*. DE ST. MARC.

P. 393. l. 5. VII. *& du plus haut des Cieux*,] Le Grec porte, *au deſſus de la Canicule*; *ὄπισθε νῶτα Σειρίου βεβὼς ἵππευε. Le Soleil à cheval monta au-deſſus de la Canicule.* Je ne voi pas pourquoi *Rutgerſius*, & (1) Monſieur *Le Fèvre*, veulent changer cet endroit, puiſqu'il eſt fort clair, & ne veut dire autre choſe, ſinon que le Soleil monta au deſſus de la Canicule, c'eſt-à-dire, dans le centre du Ciel, où les Aſtrologues tiennent que cet Aſtre eſt placé, & comme j'ai mis, *au plus haut des Cieux*, pour voir

REMARQUES.

(1) Dans toutes les *Editions* qui précèdent celle de 1713. au lieu d'*&* il y a *ni*. DE ST. MARC.

marcher Phaëton, & que de là il lui crioit encore: *Va par là, revien, détourne*, &c. Desp.

Monsieur *Despréaux* dit dans sa *Rem.* que le Grec porte, *que le Soleil à cheval monta au dessus de la Canicule*, ὄπισθε νῶτα Σειρίου βεβώς. Et il ajoute qu'il ne voit pas pourquoi *Rutgersius*, & M. *Le Febvre*, veulent changer cet endroit qui est fort clair. Premiérement ce n'est point M. *Le Febvre*, qui a voulu changer cet endroit: au contraire il fait voir le ridicule de la correction de *Rutgersius* (2) qui lisoit Σειραίου, au lieu de Σειρίου. Il a dit seulement qu'il faut lire Σειρίου, & cela est sans difficulté, parce que le pénultiéme pied de ces vers doit être un ïambe, ρίου. Mais cela ne change rien au sens. Au reste, *Euripide*, à mon avis, n'a point voulu dire que *le Soleil à cheval monta au dessus de la Canicule*; mais plutôt que le Soleil pour suivre son fils, monta à cheval sur un astre qu'il appelle Σείριον, *Sirium*, qui est le nom général de tous les astres, & qui n'est point du tout ici la *Canicule*: ὄπισθε ne doit point être construit avec νῶτα, il faut le joindre avec le verbe ἵππευε du vers suivant, de cette manière: Πατὴρ δὲ βιβὰς νῶτα Σειρίου ἵππευε ὄπισθε, παῖδα νουθετῶν; *le Soleil monté sur un astre, alloit après son fils, en lui criant, &c.* Et cela est beaucoup plus vraisemblable, que de dire que le Soleil monta à cheval pour aller seulement au centre du ciel au dessus de la Canicule, & pour crier de là à son fils & lui enseigner le chemin. Ce centre du ciel est un peu trop éloigné de la route que tenoit *Phaëton*. Dac. (3)

REMARQUES.

(2) *Saumaise* sur *Solin*, pag. 896. de l'*Edition* de Paris, a le premier corrigé *Rutgersius*. Brossette.

(3) Cette *Note*, qui manque dans les *Editions* de 1701. & de 1713. fut ajoutée après coup à celle de 1683.

Tollius & M. l'Abbé *Gori* traduisent Σειρίς comme M. *Despréaux*. Le sens de M. *Le Febvre* & de M. *Dacier* est adopté par M. *Pearce* & par M. *Capperonnier*. Ce dernier a mis à la marge des vers Grecs: *astrici equi, unius è celestibus equis*.

p. 395. l. 14. VIII. *s'expose quelquefois aux mêmes périls.*] Je me trompe fort, si un François entend le sens de ces paroles, sans qu'on leur donne quelque lumière. Car le mot Grec κίνδυνοι signifie ici les pensées & les expressions qui par leur sublimité approchent fort de l'enflure ou plutôt de l'enthousiasme qui va trop loin, & qui selon l'expression de *Quintilien*, rend le Poete *grandiloquum usque ad vitium*. Car c'est de lui que *Longin* a tiré cette belle remarque. Mais je ne trouve pas que *Longin* ait ici autant de raison qu'il croit, de préférer cet *adoucissement* d'*Euripide* à l'expression *trop rude*, comme il l'appelle, *& mal polie* d'*Eschyle*. Car c'étoit le sentiment universel de presque tous les Payens, que dans les apparitions des Dieux tout se mouvoit & trembloit, non seulement les édifices & les palais, mais les montagnes mêmes. Et voici ce que *Claudien* dit à cet égard des temples, *lib.* I. *de raptu* Proserpinæ:

> Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri
> Sedibus, & clarum dispergere culmina lumen
> Adventum testata Dei.

Virgile dit le même des montagnes *libro* VI. Æn.

> Ecce autem primi sub lumina solis & ortus
> Sub pedibus mugire solum, juga cœpta moveri

REMARQUES.

où *Tollius* l'a prise, & depuis elle se trouve dans toutes les *Editions*. De St. Marc.

Silvarum ; visæque canes ululare per umbram,
Adventante Dea.

De sorte que cette apparition ne se faisoit jamais sans quelque prodige, ou, comme les Grecs le nomment, διοσημεῖα. Mais, comme je l'ai dit dans mes *remarques Latines*, ce n'est ni toute la pensée, ni le mot Ἐνθουσιᾷ, comme Monsieur *le Febvre* a cru, mais le seul mot βακχεύει qui déplait à *Longin;* & cela, parce qu'il n'a pas tant de douceur, & ne nous donne pas une idée si délicate que le mot συμβακχεύει qui marque un mouvement libre, agréable, & qui vient d'une volonté emportée plutôt par la joie que lui cause la vue d'un si grand Dieu, que par l'effort ou par la présence de sa divinité. Toll.

IX. *Le Palais en fureur mugit à son aspect.*] Le mot *mugir* ne me paroît pas assez fort pour exprimer seul le ἐνθουσιᾷν & le βακχεύειν d'*Eschyle*. Car ils ne signifient pas seulement *mugir*, mais *se remuer avec agitation, avec violence.* Quoique ce soit une folie de vouloir faire un vers après Monsieur *Despréaux*, (4) je ne laisserai pas de dire que celui d'*Eschyle* seroit peut-être mieux de cette manière pour le sens. p. 395. l. 18.

Du Palais en fureur les combles ébranlés
Tremblent en mugissant.

Et celui d'Euripide:

La Montagne s'ébranle, & répond à leurs cris.

Dac.

REMARQUES.

(4) C'est ainsi qu'il y a dans l'*Edition* primordiale de 1683. & dans les suivantes jusqu'à celle de 1713. où l'on a mis : *mieux que Monsieur Despréaux ;* ce qui se trouve dans toutes les *Editions* faites depuis. De St. Marc.

P. 398. l. 3. X. *Car une invention poëtique ... extrême absurdité*] J'ai traduit cette Phrase d'une manière fort différente de M. *Despréaux*, & même des autres *Traducteurs*. La difficulté vient d'ἐι παραβάσεις; au lieu de quoi *Gabriel de Petra* lisoit παρεκβάσεις dont M. *Despréaux* & M. l'Abbé *Gori* rendent le sens en se servant du mot de *digression*. M. *Le Febvre* vouloit qu'on lût ὑπερβάσεις, qu'il faut traduire par *les excès*. TOLLIUS retient παραβάσεις & le rend par *plane extra lineas procurrens*. C'est adopter la correction de M. *Le Febvre*, en la rejetant. M. *Pearce* conserve aussi la leçon ordinaire, & la traduit par *transitiones*. Ce terme ne s'entend point dans sa *Version*; & ce qu'il dit dans une *Note*, pour l'expliquer: ne le fait pas mieux entendre. Παράβασις signifie proprement *transgressio*, *l'action d'aller au-delà*. Tenons-nous en à sa signification propre, & voyons de quoi *Longin* parle. C'est des *Peintures*; lesquelles ne sont point absolument nécessaires dans le Discours, mais que l'utilité fait ajouter au Nécessaire. Le Nécessaire pour l'Orateur est d'instruire les Auditeurs ou les Juges. Ce qu'il dit de plus est au-delà du Nécessaire. Mais parmi les choses, qu'il peut ajouter, il y en a d'une si grande utilité, qu'elles sont comme nécessaires elles-mêmes. Il faut *plaire*, il faut *émouvoir*. Ces deux fins ne sont qu'accessoires; mais d'une telle importance qu'elles se confondent en quelque sorte avec la fin principale, avec l'*Instruction*. L'exposition nue des Faits, & des Preuves, voilà le nécessaire; &, si les Hommes étoient sans passions & ne respiroient que la Justice, il ne seroit pas besoin d'aller au delà du Nécessaire. Mais cette simple exposition ne pouvant pas suffire avec les Hommes, tels qu'ils sont, il y faut ajouter ce qui peut leur *plaire*, ce qui les peut *émouvoir*. De ce genre sont les *Peintures*, aussi-bien que le *choix & l'entassement des Circonstances*, les *Amplifica-*

tions, les *Exagérations*, les *Comparaisons* &c. Ce sont toutes choses, qui s'ajoutent aux Preuves, qui *vont au delà des Preuves*; & ce sont αἱ παραβάσεις. Voilà pourquoi dans la *Rem.* 22. second *Alinea*, j'ai traduit: δειναὶ δὲ καὶ ἔκφυλοι (supp. αἱ παραβάσεις; par, *Et même ces grands traits, que l'on ajoute au Nécessaire, sont étrangers dans le Discours.* LONGIN lui-même autorise le sens, que je donne à παραβάσεις, quand il dit quelques lignes plus bas, en parlant de l'*Image*: κατακιρναμένη μέντοι ταῖς πραγματικαῖς ἐπιχειρήσεσιν, οὐ πείθει τὸν ἀκροατὴν μόνον, ἀλλὰ καὶ δουλοῦται; *entremêlée aux Preuves de la chose, non seulement elle persuade l'Auditeur, mais même elle l'asservit.* Selon lui, les *Images* ne sont point partie des Preuves, elles y sont ajoutées, elles vont par delà, *transgrediuntur* παραβαίνουσι. Je n'ai rien fait dans ma *Traduction*, ni rien dit dans cette *Note*, qui ne soit conforme à la doctrine des *Rhéteurs*. DE ST. MARC.

XI. *dans les preuves*] Ταῖς πραγματικαῖς ἐπιχειρήσεσιν; *dans les Preuves tirées du fond même des choses*; τοῖς λογικοῖς ἐπιχειρήμασιν, qui sont opposés τοῖς ἠθικοῖς & παθητικοῖς. Voyez *Minutius* dans les *Rhéteurs de Pithou*. CAPPER. P. 399. l. 6.

XII. *Ce n'est point, dit-il, Cheronée*] Pour conserver l'image que *Longin* a voulu faire remarquer dans ce passage d'*Hypéride*, il faut traduire: *Ce n'est point*, dit-il, *un Orateur qui a écrit cette Loi, c'est la bataille, c'est la défaite de Chéronée.* Car c'est en cela que consiste l'image. *La bataille a écrit cette Loi.* Au lieu qu'en disant, *la bataille a fait passer cette Loi*, on ne conserve plus l'image, ou elle est du moins fort peu sensible. C'étoit même chez les Grecs le terme propre *écrire une loi, une ordonnance, un édit*, &c. Monsieur *Despréaux* a évité cette expression *écrire une Loi*, parce qu'elle n'est pas Françoise dans ce sens-là; mais il auroit pû mettre, *ce n'est pas un Orateur qui a* P. 401. l. 2.

fait cette Loi &c. *Hypéride* avoit ordonné qu'on donneroit le droit de bourgeoisie à tous les habitans d'Athènes indifféremment, la liberté aux esclaves, & qu'on envoyeroit au Pirée les femmes & les enfans. *Plutarque* parle de cette Ordonnance dans la vie d'*Hypéride*, & il cite même un passage, qui n'est pourtant pas celui dont il est ici question. Il est vrai que le même passage rapporté par *Longin*, est cité fort différemment par Demetrius Phalereus, *ce n'est pas*, dit-il, *un Orateur qui a écrit cette Loi, c'est la guerre qui l'a écrite avec la javeline d'Alexandre* (5). Mais pour moi je suis persuadé que ces derniers mots *qui l'a écrite avec la javeline d'Alexandre*, Ἀλεξάνδρου δόρατι γράφων, ne sont point d'*Hypéride*; ils (6) sont apparemment de quelqu'un qui aura cru ajoûter quelque chose à la pensée de cet *Orateur*, & l'embellir même, en expliquant par une espèce de pointe, le mot πόλεμος ἔγραψεν, *la guerre a écrit*, & je m'assure que cela paroîtra à tous ceux qui ne se laissent point éblouir par de faux brillans. Dac.

CHAPITRE XIV.

P. 405. R. l. 16. I. *Il verse, pour ainsi dire, dans l'esprit de ceux qui l'écoutent une certaine opinion*] Λόγος dans cette Phrase & dans une autre, qui se trouve quelques lignes plus bas, où *Longin* répète la même pensée, doit se traduire par le mot, *opinion*, ou par quelque expression qui lui soit équivalente, ainsi que

REMARQUES.

(5) Dans les *Editions* qui précedent celle de 1713. ce Passage d'*Hypéride* tiré de *Démétrius de Phalère* est ainsi: *Ce n'est pas moi*, dit-il, *qui ai écrit cette Loi, c'est la guerre qui l'a écrite avec l'épée d'Alexandre.* De St. Marc.

(6) Toutes les *Editions* portent: *elles*; mais il faut: *ils*. De St. Marc.

que je l'ai fait dans la *Rem.* 9. & *Langbaine* en avoit averti pour cette seconde Phrase, où M. *Le Febvre* vouloit qu'on rendît le mot Grec par *ratio*, qui n'y peut faire aucun sens; & ce qui m'étonne, c'est que M. *Pearce* s'en soit servi dans cet endroit. *Tollius* dans la première Phrase traduit λόγος par *orationem*, qui n'y présente pas une idée fort claire; & dans la seconde par *spiritus* au Pluriel; qui forme un très-beau sens de conséquence, si je puis m'exprimer ainsi; mais qui n'est pas tout-à-fait celui de *Longin*, quoique M. *Despréaux* se soit flaté de le rendre, en disant cette seconde fois: *des sentimens.* Dans la première Phrase il esquive la difficulté, ne traduit point le mot λόγος, & laisse à peine entrevoir qu'il ait eu dessein d'y suppléer par quelque équivalent. M. *Pearce* se sert cette première fois d'*opinionem*, & M. l'Abbé Gori de *Discorso*. La seconde, ce dernier emploie le mot *stima*, qui, de la manière qu'il est placé dans sa Phrase, y fait un sens très-louche & très-équivoque.

II. *le surnom de Marathonomaques*] Μαραθωνομάχης. C'est dans les *Acharnenses*, qu'*Aristophane* donne ce *Sobriquet* aux Athéniens. P. 488. R. l. 26.

CHAPITRE XV.

I. *En premier lieu, ... suspect d'adresse, d'artifice, & de tromperie ... comme un Tyran, un Roi, ou un Général d'armée.*] Les mots *adresse*, *artifice*, *tromperie*, ne répondent pas juste aux mots ἐνέδρα, *piége*, ἐπιβολὴ *mauvais dessein*, *mauvaise intention*, παραλογισμὸς, *faux raisonnement*. Le terme *Général d'armée* ne rend que le premier de ces mots ἡγεμόνας ἐν ὑπεροχαῖς, que M. *Pearce* traduit *Imperatoribus summa potestate utentibus.* C'est ce qui n'est guères intelligible. *Tollius* rend les mêmes mots par, *Provinciæ Præses.* M. *Le Febvre* veut qu'on lise ἡγεμόνας τοὺς ἐν ὑπεροχαῖς. M. l'Abbé P. 415. l. 1.

Gori ſuit cette leçon, & dit: *Imperadori, e perſone in ſovranita collocate.* Le τὺς ſubſtitué par M. *Le Febvre* ſe trouve dans un des *Mſts.* du *Vatican*, mais placé quelques mots auparavant entre πρὸς & τυράννυς; & *Tollius* croit qu'il ſeroit mieux où M. *Le Febvre* le place. Ce dernier penſe d'ailleurs qu'il y a faute dans le texte, & qu'il y faut lire τὺς ἐν ἐπαρχίαις, ce qui ſignifieroit les *Préfets des Provinces.* Je crois qu'il faut ſe contenter de la leçon ordinaire τὺς ἐν ὑπεροχαῖς. *Longin* veut dire, par une expreſſion très-générale, *ceux qui rempliſſent les premiers poſtes; qui ſont conſtitués dans les premières Dignités.* De St. Marc.

P. 416. II. *& ne ſçauroit ſouffrir qu'un chétif Rhétori-*
l. 4. *cien ... groſſieres fineſſes.*] Il me ſemble que ces deux expreſſions, *chétif Rhétoricien & fineſſes groſſieres* ne peuvent s'accorder avec cès *charmes* du diſcours dont il eſt parlé ſix lignes plus bas. *Longin* dit, *& ne ſauroit ſouffrir qu'un ſimple Rhétoricien*, τεχνίτης ῥήτωρ, *entreprenne de le tromper comme un enfant par de petites fineſſes*, σχηματίοις. Dac.

Τεχνίτης ῥήτωρ eſt ici un *Orateur* qui ſe ſert de tous les artifices de ſon art, pour duper ſes Juges, ou pour les attirer au moins dans ſes ſentimens. Et quand cela ſe fait un peu trop ouvertement, & qu'un Juge habile s'en apperçoit, il s'en offenſe. C'eſt pourquoi *Philoſtrate*, dans la *Vie* d'*Apollonius*, l. VIII. Ch. VII: le diſſuade ſérieuſement. Δεινότης γὰρ, dit-il, ἐν δικαστηρίοις ἡ μὲν φανερὰ, κἂν διαβάλλοι τινὰ ὡς ἐπιβυλεύοντα τοῖς ψηφιυμένοις, ἡ δ' ἀφανὴς κἂν ἀπέλθοι κρατῦσα. Τὸ γὰρ λαθεῖν τὺς δικάζοντας ὡς δεινός ἐστιν, ἀληθεστέρα δεινότης. Toll.

Ῥήτωρ dans tout l'Ouvrage de *Longin* ſignifie un *Orateur*, un Homme qui parle en public. Mais, qu'entend-il ici par τεχνίτης ῥήτωρ, *un Orateur ouvrier, un Orateur artiſte*; ſinon *un Orateur, qui cache mal ſon art?* C'eſt l'idée que j'ai voulu rendre (*Rem.* 2. 20.) par *un Déclamateur mal-adroit.* De St. Marc.

II. *au milieu de quelque chose de grand & d'éclatant*,] M. *Despréaux* a traduit selon toutes les *Editions*, qui disent τοῖς κάλλεσι καὶ μεγέθεσι. *Tollius* s'est apperçu que c'étoit une faute, & qu'il falloit τοῖς πάθεσι καὶ μεγέθεσι, parce qu'au commencement de cette même Phrase *Longin* a mis ὕψος καὶ πάθος. Il traduit en conséquence. Je crois qu'il a raison. Les deux membres de la Phrase sont relatifs; &, quoique M. *Pearce* observe qu'en d'autres endroits *Longin* joint κάλλος avec μέγεθος, la suite du raisonnement ne permet pas de conserver dans cet endroit κάλλεσι. M. *Capperonnier* approuve la correction de *Tollius*. Il ajoute que dans ce même Chapitre *Longin* dit encore quelques lignes plus bas: τὰ πάθη καὶ τὰ ὕψη. De St. Marc. p. 418. l. 2.

III. *ce sera le lumineux, ... qui fait qu'il semble sortir hors du tableau.*] Καιόμενον ἔξοχον, καὶ ἐγγυτέρω παρὰ πολὺ φαίνεται. Καιόμενον ne signifie rien en cet endroit. *Longin* avoit sans doute écrit, καὶ οὐ μόνον ἔξοχον ἀλλὰ καὶ ἐγγυτέρω παρὰ πολὺ φαίνεται, *ac non modò eminens, sed & propius multò videtur. Et paroît non-seulement relevé, mais même plus proche.* Il y a, dans l'*ancien Manuscrit*, καιόμενον ἔξοχον ἀλλὰ καὶ ἐγγυτέρω. Le changement ΚΑΙΟΥΜΟΝΟΝ en ΚΑΙΟΜΕΝΟΝ, est fort aisé à comprendre. Boiv. p. 419. l. 6.

M. *Boivin* explique & corrige bien cet endroit dans la nouvelle *Edition* des *Oeuvres* de M. *Despréaux* (celle de 1713), où il lit καὶ οὐ μόνον &c. Capper.

M. *Pearce* adopte dans son texte la correction de M. *Boivin*, & remarque que la Particule ἀλλὰ suit ἔξοχον dans l'*Edit.* de *Robortel* & dans trois *Msts.* outre celui de la *Biblioth. du Roi.* De St. Marc.

CHAPITRE XVI.

P. 419. l. 2. I. *Car qui peut nier ... au discours.*] Συντείνει τὰ λεγόμενα. Ce dernier mot peut être regardé comme le Nominatif du Verbe, & dans ce cas il faut traduire ce passage, comme j'ai fait *Rem.* I. 30. M. *Pearce* prend τὰ λεγόμενα pour le régime du Verbe, & dans ce cas il faut suppléer ὁ ῥήτωρ pour le Nominatif de συντείνει. *Longin* parle de *Démosthène*; & la Phrase doit se traduire ainsi: *N'est-ce pas à l'aide de ce tour de Figure, que* Démosthène *donne plus d'action & de véhémence à son discours.* De St. Marc.

P. 426. l. 5. II. *& le force de parler.*] La restitution de Monsieur *Le Febvre* est fort bonne, συνδιωκούσης, & non pas συνδιοικούσης. J'en avois fait la remarque avant lui. Desp.

Des *Editeurs* ou *Traducteurs*, venus depuis M. *Despréaux*, M. *Pearce* est le seul, qui n'ait pas adopté la correction de M. *Le Febvre.* Il est vrai qu'il ne la rejette pas, & qu'il ajoute même un autre passage de *Longin* à celui sur lequel M. *Le Febvre* s'étoit fondé: mais il conserve dans son texte l'ancienne leçon; & traduit, ἅμα καὶ ἐμποδιζούσης τι καὶ συνδιοικούσης, par, *eodem tempore & nonnihil impedientis* cursum orationis, *& tamen ordinantis.* Il prétend que l'opposition est suffisante entre ces deux Participes. Mais quoi qu'il en puisse dire, l'opposition ne se fait point sentir, & la pensée est louche. Il ne s'agit point ici de l'ordre, mais de la marche du Discours; & M. *Pearce* n'a pas pris garde que les termes de la fin de la Phrase sont *corrélatifs* à ceux du commencement. Ἐμποδιζούσης *impedientis* répond à διακεκομμένα *abscissa, abrupta.* Συνδιωκούσης *impellentis, urgentis* répond à κατεσπευσμένα *festinantia, accelerata.* De St. Marc.

CHAPITRE XVII.

I. *Tantôt il frappe ... tantôt avec les poings, tantôt au visage.*] M. *Despréaux* a suivi les *Editions* conformes à celle de *Manuce*; mais, selon la restitution faite dans le Texte par M. *Pearce* sur l'autorité de quatre *Msts.* & de l'*Edit.* de *Robortel*, LONGIN répète ici ces mots: τῷ σχήματι, τῷ βλέμματι, τῇ φωνῇ, *du geste, des yeux, de la voix.* DE ST. MARC. p. 428. l. 11.

II. *Par cette violence de paroles*] M. *Despréaux*, n'entendant pas le Texte de *Manuce*, qui porte: τῇ ἐπαλλήλων πλήττει φορᾷ, s'est tiré d'embarras comme il a pu. M. *Le Febvre* vouloit qu'on lût ἐπαλλήλῳ πλήττων. *Tollius*, approuve cette conjecture, parce qu'il avoit trouvé dans un *Mst.* ἐπαλλήλῳ. M. *Pearce* lit avec les *Msts.* de *Paris* & de l'*Evêque d'Ely*: ἐπαλλήλῳ πλήττει φορᾷ. DE ST. MARC. p. 429. l. 1.

III. *Ces affronts* &c.] M. *Pearce*, d'après *Robortel* & quatre *Msts.* commence ainsi cette partie de Phrase: ὅταν κονδύλοις, ὅταν ἐπὶ κόῤῥης, φησί. J'ai rendu ces mots, en retraduisant l'endroit, *Rem.* 7. DE ST. MARC. p. 429. l. 6.

IV. *Car en égalant* &c.] M. *Despréaux* a pris le tour, qui lui convenoit, & s'est, au moyen d'un *&c.* qui précède, dispensé de traduire exactement. La Phrase commence ainsi: καὶ ἴσῃ, κατὰ τὸ ἑξῆς οὕτως παραγράφων, &c. Ce que M. *Pearce* traduit de cette maniere: *& senties, sic in iis quæ sequuntur addendo* &c. *Tollius* dit: *Et perge ita in cæteris, senties illico* &c. A la marge de l'*Edition* de ce dernier, M. *Capperronnier* traduit ainsi ces mots: ἴσῃ παραγράφων, *perge structuram orationis immutare.* Il ajoute ensuite: *Hoc est enim* παραγράφειν, *id est, aliter quam erat scriptum scribere. Sic* παρῳδεῖν, *immutare aliquid in cantilenæ versibus.* Il n'y a pas à douter que ce ne soit le véritable sens p. 430. l. 9.

99849

de *Longin* dans cet endroit. La suite du Discours y mène nécessairement. De St. Marc.

CHAPITRE XVIII.

P. 436. l. 4. I. *Si donc vous voulez éviter les malheurs qui vous menacent,*] Tous les Interprêtes d'*Hérodote* & ceux de *Longin*, ont expliqué ce passage comme Monsieur *Despréaux*. Mais ils n'ont pas pris garde que le verbe Grec ἐνδέχεσθαι ne peut pas signifier *éviter*, mais *prendre*; & que ταλαιπωρία n'est pas plus souvent employé pour *misere*, *calamité*, que pour *travail*, *peine*. Hérodote oppose manifestement ταλαιπωρίας ἐνδέχεσθαι, *prendre la peine*, *n'apprehender point la fatigue*, *à* μαλακίῃ διαχρῆσθαι, *être lâche*, *paresseux*: & il dit, *si donc vous ne voulez point apprehender la peine & la fatigue*, *commencez dès ce moment à travailler*, *& après la défaite de vos ennemis vous serez libres*. Ce que je dis paroîtra plus clairement, si on prend la peine de lire le passage dans le VI. Livre d'*Hérodote* à la Section XI. Dac.

Je pense qu'on exprimeroit mieux la force de cette pensée en disant: *Si donc vous voulez à présent vous résoudre à souffrir un peu de travail & de fatigue*, *cela vous donnera bien au commencement quelque embarras & quelque fâcherie*, *mais vous en tirerez aussi ce profit*, *de voir vos ennemis défaits par votre courage*, *& votre liberté recouvrée & mise en sûreté*. Monsieur *Dacier* a vu le foible de la *traduction* dans cet endroit, aussi-bien que moi: & l'on peut confronter ses paroles avec ma *traduction Latine*. Toll.

M. *Le Febvre* avoit averti qu'ἐνδέχεσθαι signifioit ici *suscipere*, & non pas *evitare*, comme *Gabriel de Petra* l'avoit traduit. Au reste, M. *Dacier* & *Tollius*, ainsi que M. *Despréaux* paraphrasent trop Le Grec dit, en reprenant la Phrase précédente,

Car enfin nos affaires en sont réduites à cette extrémité, Messieurs, qu'il faut ou que nous soyons libres, ou que nous soyons esclaves, & des esclaves repris dans leur fuite. C'est donc à présent, s'il est vrai que vous vouliez vous exposer aux fatigues, c'est à présent que vous aurez à travailler, mais aussi vous pourrez vaincre vos ennemis. De St. Marc.

II. *En effet pour Thucydide,*] Monsieur *Despréaux* a fait bien du changement ici dans sa seconde *édition*. Mais je ne puis pas comprendre, pourquoi il a attribué dans celle-ci à *Thucydide* ce qui appartient à *Démosthène*. Car ce πολὺ τὸ ἀγωνιστικὸν, καὶ τὸ ἐξ ὑπογυίου λέγειν, & tout ce qui suit, ne peut être entendu que de *Démosthène*, qui est proprement le modele d'un *Orateur* parfaitement sublime. Même je ne trouve pas la *traduction* ici trop juste. J'eusse dit: Démosthène *est en cela bien plus retenu que lui, mais il surpasse néanmoins de beaucoup tous les autres; & par ces transpositions, & par cette maniere de dire ce qu'il dit sur le champ, il nous fait paroître la force d'un discours vigoureux, & qui ébranle les ames. Et, comme si cela n'étoit pas assez, il jette les Auditeurs dans le même embarras, & les traîne par les mêmes détours de ses longues transpositions, où il leur semble qu'il s'égare.* Toll. P. 437. l. 1.

Les autres *Traducteurs*, ainsi que *Tollius* ne voient rien dans cette Phrase, qui regarde *Thucydide*. Je ne suis totalement ni de leur avis ni de celui de M. *Despréaux*. La difficulté n'est que pour le commencement de la Phrase: Ὁ δὲ Δημοσθένης οὐχ οὕτως μὲν αὐθάδης (ὥσπερ οὗτος, πάντων δ' ἐν τῷ γένει τούτῳ κατακορέστατος, καὶ &c.) Il ne faut fermer la Parenthèse qu'après le mot: συνεκπεπλήρωκε. Πολλάκις γὰρ ne doit point commencer une nouvelle Phrase; c'est la continuation de celle qui commence par Ὁ δὲ Δημοσθένης, qui sert de Nominatif à tout ce qui reste. Ce que la Parenthèse

renferme a pour Nominatif ἔτος. Celà joint à ce que j'ai dit dans la *Rem.* 5. suffit pour justifier le parti, que j'ai pris; d'attribuer à *Thucidide* une partie de ce que *Longin* dit, & l'autre à *Démosthène.* Je dois avertir pourtant, que pour bien établir la distribution, que je fais, de cette Phrase, il faudroit faire un petit changement dans le *Texte*, parce que la Phrase n'est pas tout-à-fait assez correcte. Mais je n'en sçais pas assez pour hasarder ce changement. A l'égard de la longueur de la Parenthèse, elle n'a rien qui doive arrêter. Elle n'est pas si considérable que celle de la Parenthèse du XIII. Chapitre, où se trouve renfermé ce qui concerne le Serment des *Sept devant Thèbes.* De St. Marc.

CHAPITRE XIX.

P. 439. 4. I. *Renversemens*] Ἀντιμεταβολάι. L'*Edit.* de *Robortel*, le *Msts.* de la *Bibl. du Roi*, deux du *Vatican*, & celui de la *Bibl. Ambrois.* portent μεταβολάι. C'est pourquoi je suis étonné de trouver Ἀντιμεταβολάι dans le *Texte* de M. *Pearce*: lui, qui défère à l'autorité du plus grand nombre des *Msts.* jusqu'à conserver quelquefois des leçons, qui nuisent au sens. De St. Marc.

P. 443. 2. II. *Aussi-tôt un grand Peuple* &c.] Quoi qu'en veuille dire M. *Le Fèvre* il y a ici deux vers; & la remarque de *Langbaine* est fort juste (1). Car je ne voi pas pourquoi en mettant θῦνον, il est absolument nécessaire de mettre καὶ. Desp.

Voici le passage Grec, ἀντίκα λαὸς ἀπείρων θύνων ἐπ' ἠϊόνεσσι διϊστάμενοι κελάδησαν. *Langbaine* corrige θῦνον pour θύνων, & il fait une fin de vers avec un vers entier.

REMARQUES.

(1) *Edition* de 1701. seule: *me paroît juste.*

——————— αὐτίκα λαὸς ἀπείρων
Θῦνον ἐπ' ἠιόνεσσι διϊσάμβωοι κελάδησαν.

Mais Monsieur *Le Febvre* soutient que c'est de la prose, qu'il n'y faut rien changer, & que si l'on mettoit θῦνον, il faudroit aussi ajouter un καὶ, καὶ διϊσάμβωοι. Monsieur *Despréaux* se détermine sur cela, & il suit la remarque de *Langbaine*, qui lui a paru plus juste, parce, dit-il, qu'il ne voit pas pourquoi, en mettant θῦνον, on est obligé de mettre la liaison καὶ. Il veut dire sans doute, & cela est vrai, que deux verbes se trouvent très-souvent sans liaison, comme dans le passage d'*Homère*, que *Longin* rapporte dans le Chap. XVI. mais il devoit prendre garde que dans ce passage, chaque verbe occupe un vers, au-lieu qu'ici il n'y auroit qu'un seul vers pour les deux verbes, ce qui est entiérement opposé au génie de la langue Grecque, qui ne souffre pas qu'un seul vers renferme deux verbes de même tems, & un participe sans aucune liaison. Cela est certain. D'ailleurs on pourroit faire voir que cet *asyndeton* (*Retranchement de liaison*), que l'on veut faire dans ce prétendu vers, au-lieu de lui donner de la force & de la vitesse, l'énerve & le rend languissant. DAC. (1)

M. *Pearce* est de l'avis de *Langbaine* & de M. *Despréaux*; mais il convient en même-tems avec M. *Le Febvre* & M. *Dacier* qu'il faut une conjonction dans le second Vers. Mais ce n'est pas καὶ, c'est δὲ, qui signifie souvent la même chose, surtout chez les Poëtes. M. *Pearce* lit donc: δὲ ἰσάμβωοι au-lieu de διϊσάμβωοι. La restitution est d'autant plus heureuse qu'elle est fort simple. Plusieurs exemples d'*Homère* prouvent qu'une Voyelle n'est

REMARQUES.

(1) Cette *Note*, qui manque dans les *Editions* de 1701. & de 1713. est une de celles qui furent ajoutées dans l'*Edition* de 1683. DE ST. MARC.

pas toujours mangée par celle qui la suit. M. *Pearce* avertit aussi, que l'*Edit.* de *Robortel* & les *Msts.* de la *Bibl. Ambrois.* & de celle *du Roi* portent θύνων, ce qui pourroit faire croire qu'il y avoit originairement θυμὸν; ensorte que θυμὸν διϊςάμϐυοι seroit *divisi animo.* De St. Marc.

CHAPITRE XX.

P. 447. l. 5. I. *Le Théâtre se fondit en larmes.*] Il y a dans le Grec οἱ θεώμϐυοι. C'est une faute. Il faut mettre comme il y a dans *Hérodote*, θέητρον. Autrement *Longin* n'auroit sçu ce qu'il vouloit dire. Desp.

Il y avoit dans ce passage une double faute. On y lisoit ἔπεσον οἱ θεώμϐυοι. Dans *Hérodote* on lit: ἐς δάκρυα ἔπεσον τὸ θέητρον, *in lacrymas effusa sunt Theatrum.* C'est le Nom collectif au Singulier avec le Verbe au Pluriel. Mais il s'agit ici du Singulier mis au-lieu du Pluriel, & construit avec le Verbe en même Nombre. *Tollius* conforme son *Texte* à celui d'*Hérodote*: mais il avertit qu'il faut lire ἔπεσε *effusum est.* M. *Pearce*, malgré le consentement de toutes les *Editions*, & de tous les *Msts.* pour ἔπεσον, met ἔπεσε dans le *Texte*; sans quoi l'exemple d'*Hérodote* ne conviendroit point à ce que *Longin* veut dire. De St. Marc.

CHAPITRE XXI.

P. 448. l. 15. I. *Le cheval blessé se démène* &c.] Ο' δὲ σφαδάζων ἀποσείεται τὸν Κῦρον, ὁ δὲ πίπτει. M. *Despréaux* a traduit sur le texte de *Xénophon*, où l'on lit: ὁ δὲ ἵππος πληγεὶς σφαδάζων, *equus quidem vulneratus præ dolore subsultans.* On voit par-là que l'expression *se démène* pour rendre σφαδάζων, est, comme je l'ai dit, *Rem.* 2. très-impropre. Au reste le Verbe σφαδάζω n'est rien moins que simple dans sa signification. Il a lui seul la valeur d'un Terme complexe, & ne peut être rendu que par une Pé-

riphrase. C'est ce que *Langbaine* & *Tollius* ont prouvé dans leurs *Notes* sur cet endroit. De St. Marc.

CHAPITRE XXII.

I. *& en douze jours*] Monsieur *Despréaux* a suivi l'*Edit.* de *Manuce*, où l'on lit: δώδεκα ἡμέρας conformément au Texte d'*Hérodote*, tel que nous l'avons; mais l'*Edit.* de *Robortel*, le *Mst.* de la *Bibl. du Roi*, celui de la *Bibl. Ambr.* & les trois du *Vat.* portent δύ' ἡμέρας, comme M. *Pearce* l'a rétabli dans son *Texte.* De St. Marc. p. 450. l. 6.

II. *Toutes ces choses, ainsi pratiquées à propos &c.*] J'ai repris cette Phrase (*Rem.* 5.) comme mal traduite. Mais je dois dire, pour la justification de M. *Despréaux*, qu'il a lu τὰ πράγματα, faute qui vient de *Manuce*. Tollius a mis τὰ πρόσωπα, sur l'autorité de deux *Msts.* qu'il ne nomme pas. M. *Pearce* admet la correction; & cite pour ses garans l'*Edit.* de *Robortel*, les trois *Msts.* du *Vatican*, & celui de la *Bibliothèque du Roi.* De St. Marc. p. 451. l. 5.

CHAPITRE XXIII.

I. *Ce Héraut ayant assez pesé … de se retirer.*] Ce passage d'*Hécatée* a été expliqué de la même maniere par tous les *Interprêtes*; mais ce n'est guéres la coûtume qu'un Héraut pese la conséquence des ordres qu'il a reçus: ce n'est point aussi la pensée de cet Historien. Monsieur *Le Febvre* avoit fort bien vû que ταῦτα δεινὰ ποιούμενος ne signifie point du tout *pésant la conséquence de ces choses*, mais, *étant bien fâché de ces choses*, comme mille exemples en font foi, & que ὢν n'est point ici un participe; mais ὢν pour οὖν dans le *stile d'Ionie*, qui étoit celui de cet Auteur; c'est-à-dire, que ὡς μὴ p. 454. l. 12.

ἂν ne signifie point *comme si je n'étois point au monde* ; mais *afin donc*, & cela dépend de la suite. Voici le passage entier : *Le Héraut bien fâché de l'ordre qu'il avoit reçu, fait commandement aux descendans des Héraclides de se retirer. Je ne sçaurois vous aider. Afin donc que vous ne périssiez pas entiérement, & que vous ne m'enveloppiez point dans votre ruine en me faisant exiler ; partez, retirez-vous chez quelqu'autre peuple.* Dac.

Monsieur *Le Févre* & Monsieur *Dacier* donnent un autre sens à ce passage d'*Hécatée*, & font même une restitution sur ὡς μὴ ἂν, dont ils changent ainsi l'accent ὡς μὴ ἆν : prétendant que c'est un *Ionisme*, pour ὡς μὴ ἐῶν. Peut-être ont-ils raison, mais peut-être aussi qu'ils se trompent, puisqu'on ne sçait dequoi il s'agit en cet endroit, le Livre d'*Hécatée* étant perdu. En attendant donc que ce Livre soit retrouvé, j'ai cru que le plus sûr étoit de suivre le sens de *Gabriel de Petra*, & des autres *Interprêtes* sans y changer ni accent ni virgule. Desp.

J'ai si bonne opinion de la franchise de M. *Despréaux* & de Monsieur *Dacier*, que je ne doute pas, qu'ils n'approuvent ma *traduction Latine* que j'exprimerai, comme je pourrai, en François : *Le Roi* Ceyx *étant fort troublé de cette déclaration de guerre, commande incontinent aux descendans des Héraclides de quitter son royaume. Car je ne suis pas assez puissant pour vous protéger. Allez-vous-en donc, & retirez-vous dans un autre pays : afin que vous ne vous mettiez pas en danger de perdre la vie, & moi, d'être à cause de vous, chassé de mon royaume.* Toll.

A la place de Κήρυξ, qui se lisoit dans toutes les *Editions* d'après celle de *Manuce*, Tollius a mis le nom propre Κῆυξ sur l'autorité de deux *Msts.* qu'il ne nomme point, & de *Victorius*, qui dit (L. XXVII. *Var. Lect.* C. XIII.) avoir lu ce mot dans

un très-ancien *Mst.* qui portoit aussi dans ce même passage, ἐπιγόνους au-lieu d'ἀπογόνους. Κῆυξ ne se trouve que dans le *Mst.* de la *Bibl. du Roi.* Le second de ceux du *Vat.* porte Κῆεξ, faute de Copiste. Cela suffit à M. *Pearce* avec le témoignage de *Victorius*, pour adopter la restitution de *Tollius*. Il admet seul dans son *Texte* τοὺς Ἡρακλείδας ἐπιγόνους. C'est la leçon de *Robortel* & de trois *Msts.* TOLLIUS avoit conservé la leçon de *Manuce:* τοὺς Ἡρακλειδέων ἀπογόνους. Ce qui revient au même pour le fonds de la chose. Dans ce même passage *Henri Etienne*, *Langbaine*, M. *Le Febvre*, M. *Despréaux*, M. *Dacier*, *Tollius*, *Hudson*, & M. l'Abbé *Gori* lisent: ὑμῖν au-lieu d'ἡμῖν. Correction nécessaire, quoique rejettée par M. *Pearce*, qui d'après trois *Msts.* met: ἀπόλεσθε, κἀμὲ τρώσετε, pour ἀπόλησθε, κἀμὲ τρώσητε, qu'on lit dans l'*Edit.* de *Robortel.* HÉCATÉE avoit écrit dans la *Dialecte Jonique*, qui se sert de l'ε au-lieu de l'η. *Manuce* avoit changé τρώσητε en ἐξώσητε. Ce que tous les autres *Editeurs* avoient adopté mal-à-propos. Toute la Phrase doit se traduire ainsi: CEYX, *fâché de ces choses, ordonna sur le champ aux Descendans d'*HERCULE *de se retirer. Car je ne puis plus vous être d'aucun secours. Afin donc que vous ne périssiez pas vous-même, & que vous ne me causiez point de dommage, allez-vous en vers quelque autre Peuple.* DE ST. MARC.

CHAPITRE XXIV.

I. *Le son principal*] La *Partie principale*, ou le *Sujet*, en termes de MUSIQUE. *Par la manière dont j'ai traduit*, dit Monsieur *Despréaux* dans une *Lettre*, qu'il m'écrivit au Mois de Janvier, 1709. *tout le monde m'entend: au-lieu que si j'avois mis les termes de l'Art, il n'y auroit eu que les Musiciens* P. 458. l. 11.

proprement qui m'eussent bien entendu. Voyez la *Remarque* suivante. Bross.

P. 459. l. 1. II. *des différentes parties qui lui répondent :*] C'est ainsi qu'il faut entendre παραφώνων. Ces mots φθόγγοι παράφωνοι, ne voulant dire autre chose que les parties faites sur le sujet, & il n'y a rien qui convienne mieux à la Périphrase, qui n'est autre chose qu'un assemblage de mots qui répondent différemment au mot propre, & par le moyen desquels, comme l'Auteur le dit dans la suite, d'une diction toute simple on fait une espèce de concert & d'harmonie. Voilà le sens le plus naturel qu'on puisse donner à ce passage. Car je ne suis pas de l'avis de ces Modernes, qui ne veulent pas, que dans la Musique des Anciens, dont on nous raconte des effets si prodigieux, il y ait eu des parties: puisque sans parties il ne peut y avoir d'harmonie. Je m'en rapporte pourtant aux Sçavans en Musique: & je n'ai pas assez de connoissance de cet Art pour décider souverainement là-dessus. Desp.

Au sujet des *Parties* de la *Musique* des Anciens, *Isaac Vossius* est du même sentiment que M. *Despréaux*, & il le prouve dans son Ouvrage *De Rythmo*, pp. 81 & 82. Capper.

P. 462. l. 29. III. *une maladie qui les rendoit Femmes.*] Ce passage a fort exercé jusques ici les Sçavans, & entr'autres Monsieur *Costar* & Monsieur *de Girac*, l'un prétendant que θήλεια νοῦσος signifioit une *maladie qui rendit les Scythes efféminés*; l'autre que cela vouloit dire que Venus *leur envoya des Hémorrhoïdes.* Mais il paroît incontestablement, par un passage d'*Hippocrate*, que le vrai sens est, qu'*elle les rendit impuissans:* puisqu'en l'expliquant des deux autres manieres, la *Périphrase* d'*Hérodote* seroit plutôt une obscure énigme, qu'une agréable circonlocution. Desp. *Edit. de* 1701. & *de* 1713. De St. Marc.

Dans les premieres *Editions* Mr. *Despréaux* avoit

traduit : *Leur envoya la maladie des Femmes* : ce qu'il expliquoit *des Hémorrhoïdes*, dans une *Note marginale*. C'eſt à cette derniere *Traduction* que conviennent les trois *Remarques* ſuivantes de Mr. *Despréaux*, de Mr. *Dacier*, & de Mr. *Tollius*. Bross.

Par cette *maladie des Femmes* tous les *Interprêtes* ont entendu les *Hémorrhoïdes*; mais il me ſemble qu'*Hérodote* auroit eu tort de n'attribuer qu'aux femmes ce qui eſt auſſi commun aux hommes, & que la *périphraſe* dont il s'eſt ſervi, ne ſeroit pas fort juſte. Ce paſſage a embarraſſé beaucoup de gens, & *Voiture* n'en a pas été ſeul en peine. Pour moi je ſuis perſuadé que la plupart, pour avoir voulu trop fineſſer (1), ne ſont point entrés dans la penſée d'*Hérodote*, qui n'entend point d'autre maladie que celle qui eſt particuliere aux femmes. C'eſt en cela auſſi que ſa *périphraſe* paroît admirable à *Longin*, parce que cet Auteur avoit pluſieurs autres manieres de circonlocution, mais qui auroient été toutes ou rudes, ou mal-honnêtes, au-lieu que celle qu'il a choiſie eſt très-propre & ne choque point. En effet le mot νοῦσος *maladie* n'a rien de groſſier, & ne donne aucune idée ſale : on peut encore ajouter pour faire paroître davantage la délicateſſe d'*Hérodote* en cet endroit, qu'il n'a pas dit νοῦσον γυναικῶν, *la maladie des femmes*; mais par l'Adjectif θήλειαν νοῦσον, *la maladie féminine*, ce qui eſt beaucoup plus doux dans le Grec, & n'a point du tout de grace dans notre langue, où il ne peut être ſouffert. Dac.

REMARQUES.

(1) C'eſt ainſi qu'il y a dans les *Editions* de 1683. 1694. & 1701. que M. *Broſſette* & M. *Du Monteil* ont ſuivies. Les *Editions* de 1735. & de 1740. ont : *finaſſer*, d'après l'*Edition* de 1713. De St. Marc.

Ce paſſage a fort exercé juſqu'ici les Sçavans, & entr'autres Monſieur *Coſtar* & Monſieur *de Girac*. C'eſt ce dernier dont j'ai ſuivi le ſens, qui m'a paru beaucoup meilleur: y ayant un fort grand rapport de la *maladie naturelle* qu'ont les Femmes, avec les *Hémorrhoïdes*. Je ne blâme pas pourtant le ſens de Monſieur *Dacier*. Desp. *Edit. de* 1694.

Voyez mes *remarques Latines*, où je montre, que ce n'eſt ni l'une ni l'autre; (de la *Maladie naturelle aux Femmes* ou des *Hémorrhoïdes*); mais une maladie plus abominable. Toll.

10. Dans la *Remarque* à laquelle *Tollius* renvoie, ſe trouve le paſſage d'*Hippocrate*, ſur lequel M. *Despréaux* fonde ſa ſeconde opinion touchant le ſens de la *Périphraſe* d'*Hérodote*; mais il n'a pas pris garde qu'en quelque Langue que ce ſoit, *qui les rendit femmes* ne peut jamais ſignifier, *qui les rendit impuiſſans*. De St. Marc.

20. L'opinion de *Coſtar* eſt la même que celle de *Tollius*, qui l'établit ſur deux paſſages, l'un de *Philon Juif*, & l'autre du *Scholiaſte* de *Thucidide*, dans leſquelles θήλεια νόσος ne peut s'entendre que du vice de ceux dont *S. Grégoire de Nazianze*, dans la troiſième de ſes Pièces en Vers Iambes, dit qu'ils ſont

Α'σωτίας ἄινιγμα, καὶ γρίφος παθῶν,
Α'νδρες γυναῖξι, καὶ γυναῖκες ἀνδράσιν.

Le paſſage du *Scholiaſte* de *Thucidide* eſt déciſif. Il parle de *Philoctète*, qu'on ſçait avoir été puni par *Vénus* de la même manière qu'*Hérodote* dit qu'elle punit les *Scithes*. De St. Marc.

30. M. *Dacier* nous expoſe à ſa manière le ſentiment de M. *Le Febvre*, qui dans ſa *Note* ſur cet endroit donne carrière à ſon imagination, & ſe laiſſe aller juſqu'à lâcher d'aſſez plates bouffonneries, aux-

auxquelles *Tollius* applaudit beaucoup. De St. Marc.

4°. Dans les *Editions* de 1735. & de 1740. on n'a mis qu'une des deux *Remarques* de M. *Despréaux*. C'eſt celle de 1694. laquelle n'a point de rapport avec l'état préſent de ſa *Traduction*. De St. Marc.

III. *Au reſte, il n'y a rien* &c.] Le mot Grec ἐπίκαιρον ſignifie une choſe qui eſt fort commode pour l'uſage. Toll. P. 465. l. 18.

Selon cette *Remarque* M. *Despréaux* au-lieu de celles *dont l'uſage s'étende plus loin*, devoit dire: *qui ſoit d'un uſage plus commode*. Il a ſuivi dans cette Phraſe la leçon de *Manuce* adoptée par la foule des *Editeurs* & des *Traducteurs*. Mais l'*Edit.* de *Robortel*, deux *Mſts.* du *Vat.* & ceux du *Roi*, de *Milan* & de l'*Evêq. d'Ely*, portent ἐπίκηρον; & par tout, excepté dans les *Mſts. du Vat.* où lit plus bas, συμμέτρως au-lieu d'ἀσυμμέτρως. Le ſecond *Mſt. du Vat.* porte σὺν μέτρῳ. M. *Pearce* admet ces deux leçons & traduit ainſi: Periphrasis *ſane res eſt periculo magis obnoxia, quam aliæ* Figuræ, *niſi moderate ab aliquo uſurpetur*. La ſuite de la Phraſe ſe lie beaucoup mieux avec ce commencement qu'avec celui de l'*Edition* de *Manuce*. De St. Marc.

IV. *interdire la poſſeſſion*] Dans toutes les *Editions*, qui ont précédé celle-ci, on liſoit, *introduire*, au-lieu d'*interdire*. La reſſemblance de ces deux mots eſt apparemment cauſe que l'on a pris l'un pour l'autre. Mais il faut mettre, *interdire*. Ce qui précède le fait aſſez connoître: outre que c'eſt le ſens de ces mots ἐκώλυε κεκτῆσθαι, qui ſont dans le Texte de *Longin*, & qui doivent être traduits par *vetuiſſet comparari*. Bross. P. 465. l. 12.

La correction de M. *Broſſette* eſt d'autant plus néceſſaire, que le contreſens d'*introduire* ne peut être autoriſé par aucune variété de leçon dans le

Grec. Toutes les *Edit.* & tous les *Msts.* ſont ici d'accord. De St. Marc.

CHAPITRE XXV.

p. 465. l. 10. I. *il ſeroit inutile*] Il falloit: *il ſeroit peut-être inutile*; ou: *je crains qu'il ne ſoit inutile.* Μὴ ϗ περιττόν. Voyez la *Note* de M. *Le Febvre.* Capper.

Voici cette *Note.* Μὴ ϗ, *Particulæ dubitationi inſervientes qua de re non erat cur docti dubitarent.* De St. Marc.

p. 465. R. 3. l. 16. II. *le gout de l'antiquité*,] Ε'υπίνειαν. Ce mot ſignifie proprement *ſqualorem.* M. *Pearce* fondé ſur différens paſſages de *Thucidide* & de *Denis d'Halicarnaſſe*, interprête ce mot par, *id quo verba antiquitatem olent.* Au-lieu d'ἐυπίνειαν, leçon du *Mſt. de la Bibl. du Roi*, de celui de l'*Evêq. d'Ely* & du *III. du Vatican*, confirmée par celui de *Milan*, où l'on lit: ἐυπίνοιαν, faute de Copiſte; *Manuce* a mis de ſon chef σαφήνειαν, que M. *Despréaux*, rend par *netteté.* Ε'υπίνειαν eſt adopté dans une *Remarque* par *Tollius*, qui l'explique, *nitorem & elegantiam*, ſans en rendre aucune raiſon. De St. Marc.

p. 466. l. 17. III. *Cela ſe peut voir encore* &c.] Il y a avant ceci dans le Grec, ὑπ]ικάτα]ον ϗ γόνιμον τόδ' Ἀνακρέον]ος ὑκέτι Θρηικίης ἐπιςρέφομαι. Mais je n'ai point exprimé ces paroles où il y a aſſurément de l'erreur; le mot ὑπτικώτατον n'étant point Grec: & du reſte, que peuvent dire ces mots, *Cette fécondité d'Anacréon? Je ne me ſoucie plus de la Thracienne.* Desp.

Monſieur *Despréaux* a fort bien vû, que dans la Lacune précédente (1) *Longin* faiſoit voir que les

REMARQUES.

(1) M. *Dacier* a mis: *la Lacune ſuivante;* parce qu'il fait ſa *Note* ſur ces mots, qui précédent la Lacune: *ſi ce n'eſt à la vérité dans la Poëſie.* De St. Marc.

mots ſimples avoient place quelquefois dans le ſtile noble, & que pour le prouver il rapportoit ce paſſage d'Anacréon, οὐκέτι Θρηϊκίης ἐπιστρέφομαι. Il a vû encore que dans le texte de *Longin* ὑπτικώτατον κ γόνιμον τόδ' Ἀνακρέοντος, le mot ὑπτικώτατον eſt corrompu & qu'il ne peut être Grec. Je n'ajouterai que deux mots à ce qu'il a dit, c'eſt qu'au lieu d'ὑπτικώτατον *Longin* avoit écrit ὑπτιώτατον, & qu'il l'avoit rapporté au paſſage *d'Anacréon*, ὑπτιώτατον, κ γόνιμον τόδ' Ἀνακρέοντος [οὐκέτι Θρηϊκίης ἐπιστρέφομαι] Il falloit traduire, *cet endroit d'Anacréon eſt très-ſimple, quoique pur, je ne me ſoucie plus de la Thracienne.* Γόνιμον ne ſignifie point ici *fécond*, comme Monſieur *Despréaux* l'a crû avec tous les autres *Interprètes*; mais *pur*, comme quelquefois le *Genuinum* des Latins. La reſtitution de ὑπτιώτατον eſt très-certaine, & on pourroit la prouver par *Hermogène*, qui a auſſi appellé ὑπτιότητα λόγου, cette ſimplicité du diſcours. Dans le paſſage d'*Anacréon* cette ſimplicité conſiſte dans le mot ἐπιστρέφομαι, qui eſt fort ſimple & du ſtile ordinaire. Au reſte, par cette Thracienne il faut entendre cette fille de Thrace dont *Anacréon* avoit été amoureux, & pour laquelle il avoit fait l'*Ode* LXIII: Πῶλε Θρηϊκίη, *jeune cavale de Thrace*, &c. (1) Dac.

Je ne dirai pas ici ce que diſoit cet impatient, *Pereant, qui ante nos noſtra dixerunt.* Mais je veux bien que le lecteur ſe perſuade, que cette *remarque* de Monſieur *Dacier* m'a fâché, parce qu'elle reſſemble trop à ma *remarque Latine*, pour ne donner pas quelque ſoupçon, que je me ſuis ſervi de ſon induſtrie. Mais ce ſeroit être trop effronté de le

REMARQUES.

(1) Cette *Note*, la dernière de celles qui furent ajoutées à l'*Edit.* de 1683. manque dans les *Edit.* de 1694. 1701. & 1713. *Tollius* & M. *Broſſette* ne l'ont point oubliée, & depuis eux elle eſt dans toutes les *Editions*. De St. Marc.

faire si ouvertement, & de joindre après cela ces *remarques* aux siennes dans la même *édition*, comme pour faire voir à tout le monde, qu'on sçait aussi impudemment usurper le travail d'autrui, que les grands Guerriers sçavent s'emparer des terres de leurs voisins. Toll.

CHAPITRE XXVI.

P. 470. l. 14. I. *qui ont vendu à Philippe nôtre liberté*,] Il y a dans le Grec προπεπωκότες, comme qui diroit, *ont bû notre liberté à la santé de Philippe.* Chacun sçait ce que veut dire προπίνειν en Grec, mais on ne le peut pas exprimer par un mot François. Desp.

P. 473. l. 17. II. *Je soûtiens toujours ... soit des autres Figures*,] M. *Despréaux* paroît avoir lu comme il y a dans l'*Edit.* de *Robortel*: ὅμως δὲ πλήθους καὶ τόλμης μεταφορῶν (ὅπερ ἔφην) καὶ τῶν σχημάτων &c. au-lieu de la leçon de *Manuce* adoptée par les *Edit.* suivantes, & confirmée par les *Msts.* (ὅπερ ἔφην) Κἄπειτα τῶν σχημάτων. Ce qui ne forme point de sens. M. *Pearce* corrige le texte en mettant en parenthèse tous ces mots; (ὅπερ ἔφην καὶ ἐπὶ τῶν σχημάτων). Cette correction ne souffre aucune difficulté. Je l'ai suivie, en traduisant cet endroit, *Remarque* 7. De St. Marc.

P. 474. R. 9. l. 12. III. *le Sublime qui naît des choses mêmes*;] J'ai déja fait voir que c'est ce qu'il faut entendre par γενναῖον ὕψος, sans quoi l'on court risque en plusieurs endroits, de ne pas entendre *Longin*, qui dans tout son Ouvrage suppose dans les choses un fonds de grandeur, sans lequel le Discours ne deviendra jamais *Sublime.* De St. Marc.

P. 476. R. 13. l. 5. IV. *dans tous les membres.*] Κατὰ πάντα τὰ μέλη. M. *Pearce* retranche ces mots, parce qu'ils manquent dans l'*Edit.* de *Robortel*, dans le *Msts. de la Bibl. du Roi*, dans celui de *Milan* & dans le *III. du Vatican.* Mais il me semble qu'on peut les con-

ſerver, parce qu'ils achèvent le ſens, & qu'ils ſe trouvent apparemment dans les autres *Manuſcrits.* De St. Marc.

V. *Il dit que la rate eſt la cuiſine des inteſtins;*] P. 477. l. 5. Le paſſage de *Longin* eſt corrompu, & ceux qui le liront avec attention en tomberont ſans doute d'accord; car la rate ne peut jamais être appellée raiſonnablement *la cuiſine des inteſtins*, & ce qui ſuit détruit manifeſtement cette métaphore. *Longin* avoit écrit comme *Platon* ἐκμαγεῖον, & non pas μαγειρεῖον. On peut voir le paſſage tout du long dans le *Timée* à la p. 72. du Tome III. de l'*édition* de *Serranus.* ἐκμαγεῖον ſignifie proprement χειρόμακτρον, *une ſerviette à eſſuyer les mains.* Platon dit, *que Dieu a placé la rate au voiſinage du foie, afin qu'elle lui ſerve comme de torchon*, ſi j'oſe me ſervir de ce terme, *& qu'elle le tienne toujours propre & net; c'eſt pourquoi lorſque dans une maladie le foie eſt environné d'ordure, la rate qui eſt une ſubſtance creuſe, molle, & qui n'a point de ſang, le netoie & prend elle-même toutes ces ordures, d'où vient qu'elle s'enfle & devient bouffie, comme au contraire, après que le corps eſt purgé, elle ſe déſenfle & retourne à ſon premier état.* Je m'étonne que perſonne ne ſe ſoit apperçû de cette faute dans *Longin*, & qu'on ne l'ait corrigée ſur le texte même de *Platon* & ſur le témoignage de *Pollux*, qui cite ce paſſage dans le chap. 4. du Livre II. Dac.

Monſieur *Dacier* à fort bien remarqué, qu'il faut lire ici ἐκμαγεῖον, comme j'ai fait dans le *texte*, ſuivant en cela l'avis de Monſieur *Voſſius*. *Julien* l'Empereur ſe ſert auſſi de ce mot, *Orat.* V p. 305: ἡ ψυχὴ ὥσπερ ἐκμαγεῖόν τι τῶν ἐνύλων εἰδῶν, καὶ εἰκών ἐστι. Mais il ſignifie ici un modèle, un ἐκτύπωμα. καὶ ἐκσφράγισμα comme l'explique *Suidas*, qui y joint μαγῆα τὸν ἀπομάσσοντα. Τόντε μαγῆα σπόγγον ὑπὸ σιβαρῇ κεκλιμένον κοπίδι. Et ce paſſage-ci eſt très-propre pour confirmer l'expli-

cation de Monsieur *Dacier*. Car la rate est vraiment *l'éponge* des intestins. TOLL.

Il est assez singulier que *Tollius*, qui se donne tant de peine pour établir la véritable leçon de ce passage, qu'il a mise dans son *Texte*, ait employé la fausse leçon dans sa *Version*, en disant, *intestinorum culinam*. M. *Capperonnier* approuve la correction de M. *Dacier* & de *Tollius*. M. *Pearce* la rejette, quoique le *II. Mst. du Vatican* porte ἐκμαγεῖον, & que le *III.* ait en marge μαγεῖον. M. *Pearce* conserve μαγειρεῖον, parce qu'il est dans tous les autres *Msts*. & dans toutes les *Editions*. Mais je ne vois pas qu'il faille continuer à faire parler *Longin* contre le bon sens, quand on est suffisamment autorisé par le texte de *Platon* & par deux *Msts*. à lui faire dire ce qu'il a dû nécessairement dire. Fondé sur le dernier passage de *Suidas* cité par *Tollius*, je me suis servi du mot *éponge*, en traduisant cet endroit dans la *Rem.* 17. Ce qui rend la *Métaphore* exacte, c'est que la suite de la Phrase dans le *Texte* de notre *Rhéteur*, ne dit rien qui ne convienne aussi-bien à l'*éponge* qu'à la *rate*; & cette raison seroit suffisante sans le passage de *Suidas*. DE ST. MARC.

P. 477. l. 10. VI. *& contre tous les autres accidens.*] Je ne me sçaurois pas ici aussi-bien expliquer en François, que j'ai fait en Latin. Le mot πτωμάτων ne signifie pas dans cet endroit *les autres accidens*, mais *les chûtes*: car la chair nous sert alors comme d'un rempart contre les blessures. TOLL.

J'aurois été de l'avis de *Tollius*, si je n'avois pas rejetté la leçon, qu'il a suivie, pour m'en tenir à la restitution de M. *Pearce*, où le mot πτωμάτων ne se trouve pas. Voici le texte, que j'ai mis en François dans la *Rem.* 18. Μετὰ δὲ ταῦτα σαρξὶ πάντα (φησὶ) κατεσκίασαν, προβολὴν τῶν ἔξωθεν τὴν σάρκα, οἷον τὰ πηδήματα, προθέμενοι. Cette leçon est celle de *Robortel*, des *Msts. du*

Roi, de l'*Evêq. d'Ely*, de *Milan* & de *deux du Vatic.* à cela près que le mot φησὶ se trouve défiguré dans tous ces *Msts.* Au reste ce texte est corrompu. Πηδήματα, *des saults*, n'y peut faire aucun sens. M. *Pearce* voudroit: τὰ πεδήματα, *liens*, qu'il fait venir de πέδη, qui signifie *entrave*; ou τ' ἀποδήματα, qu'il traduit par *fascias*, & qu'il fait venir du Verbe ἀποδέω. Ni l'un ni l'autre ne peut former dans la Phrase un sens raisonnable. Je crois qu'il faut s'en tenir à la conjecture de M. *Le Febvre*. Au-lieu de ces mots: οἷον τὰ πηδήματα, l'*Edit.* de *Manuce* porte: οἷον τὰ πιλητὰ ἔσεσθαι κλήματα. Ce dernier mot n'y peut rièn signifier. Surquoi M. *Le Febvre* soupçonne que c'est une glosse passée dans le texte; & que pour expliquer ou corriger πιλητὰ, l'on avoit écrit en marge πιλήματα, dont, d'altération en altération, les Copistes ont fait κλήματα. C'est donc à M. *Le Febvre*, que j'emprunte πιλήματα pour le substituer à πηδήματα, parce que c'est un mot, qui rend très-bien la pensée de *Longin*; & que la correction est suffisamment autorisée par le τὰ πιλητὰ de *Manuce*, conforme au texte de *Platon*. Πίλης, πίλητις, πίλημα signifient la même chose, & sont également dérivés du Verbe πιλάω ou πιλέω, qui veut dire proprement *presser*, *entasser*, *fouler*, & dans une acception consacrée, *fouler de la laine*. De St. Marc.

VII. *On ne concevra pas* &c.] Ce n'est pas *Platon* qui dit ceci, mais ce sont ceux qui le blâment. J'ai montré dans mes *remarques Latines*, qu'il falloit lire ici φασὶν, au lieux de φησὶν; c'est-à-dire, *disent-ils*. Toll. P. 480. l. 3.

Tollius se trompe. Voyez, *Remarque* 24. De St. Marc.

VIII. *ce qu'il soutient* &c.] J'ai suivi la leçon de M. *Pearce*, qui met ici τὰ θέματα, sur l'autorité du *II. Mst. du Vatic.* & de celui de la *Bibl. du Roi*. Tous les autres *Msts.* & toutes les *Edit.* P. 481. R. 26. l. 13.

ont θεάματα, *ſpectacles*; terme qui n'eſt ici ſuſceptible d'aucun ſens, à moins qu'on ne diſe avec M. *Le Febvre*, qu'il eſt pour θεωρήματα, conjecture que M. *Despréaux* paroît avoir adoptée. De St. Marc.

CHAPITRE XXVII.

P. 487. R. 10. l. 7. I. *qui s'égare mal à propos dans* &c.] Παρασύροντος, *qui traîne mal-à-propos*. Cette *Métaphore* n'auroit point eu de grace en François. De St. Marc.

Ibid. l. 18. II. *& cela dans l'agitation impétueuſe* &c.] Κἀκεῖνα τῆς ἐκβολῆς τοῦ δαιμονίου πνεύματος ὁρμῇ, ἣν &c. Le *III. Mſt. du Vatic.* celui de *Milan* & l'*Edit. de Robortel* ont: Κἀκείνη. L'*Edit.* de *Manuce*, les deux autres *Mſts. du Vat.* & celui de la *Bibl. du Roi* n'ont point ὁρμῇ. Sur quoi M. *Pearce* aimeroit mieux lire: κἀκείνη τῇ ἐκβολῇ τοῦ δαιμονίου πνεύματος, ἣν &c. M. *Le Febvre*, *Tollius*, *Hudſon* & M. *Capperonnier* préfèrent κἀκεῖνα & le reſte de la leçon ordinaire. Ils y reconnoiſſent la *Figure* de *Grammaire*, que l'on appelle *Réſomption*; comme quand on dit en Latin: *Ita ſe gerebat*, IDQUE *inter amicos*. C'eſt M. *Le Febvre*, qui cite cet exemple. M. *Capperonnier* a mis en marge du Grec: *& ces écarts proviennent de* ὁρμὴ τῆς ἐκβολῆς &c. De St. Marc.

P. 487. R. 13. l. 22. III. *lorſqu'on y penſe le moins*,] Ἀλόγως. *Tollius* traduit ce mot par *ubi minime expectes*. C'eſt le ſens exprimé par M. l'Abbé *Gori*, dans cette Phraſe particulière à ſa Langue: *dal vedere al non vedere*. M. *Pearce* s'en tient à la ſignification propre du mot, & le rend par *ſine ratione*. M. *Capperonnier* a mis en marge *inopinato*. C'eſt ce qui m'a décidé. De St. Marc.

P. 487. l. 11. IV. *qui daignât comparer* &c.] M. *Despréaux* a très bien exprimé le ſens de *Longin*, bien que je croie qu'il faille lire en cet endroit, ἀντιτιμήσαιτο ἐξ ἴσης, au lieu d'ἀντιτιμήσαιτο ἐξῆς. Ce qui m'eſt échappé dans mes *remarques Latines*. Toll.

CHAPITRE XXVIII.

I. *par la qualité & l'excellence de ses beautés*,] Il P. 488.
y a dans le Grec: εἰ δ' ἀριθμῷ, μὴ τῷ ἀληθεῖ. Ces l. 4.
derniers mots devroient être rendus ainsi: *par la vérité*. Mais c'est une faute que *Tollius* a bien vue, puisqu'il a mis dans sa Version: *magnitudine*. M. *Pearce* propose, dans une *Note*, de corriger le texte, en mettant: μὴ τῷ μεγέθει. La *Traduction* de M. *Despréaux* suppose la nécessité de cette correction. En effet dans le Chapitre précédent & dans le suivant, ainsi que dans celui-ci, *Longin* traite des *beautés sublimes*, & non des *beautés véritables* du Discours. M. l'Abbé *Gori* n'a pas fait attention au but de *Longin* dans ces trois Chapitres. Il confond ῥυθμὸς avec ἀριθμὸς, & supposant que notre *Rhéteur* veut parler ici du *Rythme* ou *Nombre Oratoire*, il traduit ainsi ce commencement de Phrase: *Che se i pregi, e i vantaggi s'avessero a giudicar dal numero oratorio, e non dal vero* &c. DE ST. MARC.

II. *outre qu'il est plus harmonieux .... éminent*;] P. 488.
LONGIN, à mon avis, n'a garde de dire d'*Hypéri-* l. 7.
de qu'il posséde presque toutes les parties *d'Orateur en un degré éminent*: il dit seulement qu'il a plus de *parties d'Orateur* que *Démosthène*; & que dans toutes ces parties, *il est presque éminent*, *qu'il les posséde toutes en un degré presque éminent*, καὶ σχεδὸν ὕπακρος ἐν πᾶσιν. DAC.

III. *semblable à ces Athlètes... l'ordinaire & le* P. 488.
commun.] De la manière que ce passage est traduit, l. 10.
Longin ne place *Hypéride* qu'au-dessus de l'ordinaire, & du commun: ce qui est fort éloigné de sa pensée. A mon avis, Monsieur *Despréaux* & les autres *Interprêtes* n'ont pas bien pris ni le sens ni les paroles de ce *Rhéteur*. Ἰδιῶται ne signifie point ici *des gens du vulgaire & du commun*, comme ils l'ont cru, mais des gens qui se mêlent des mêmes

exercices: d'où vient qu'*Héſychius* a fort bien marqué ἰδιώτας, ὁπλίτας. Je traduirois, *Semblable à un Athlète que l'on appelle Pentathle, qui véritablement eſt vaincu par tous les autres Athlètes dans tous les combats qu'il entreprend, mais qui eſt au-deſſus de tous ceux qui s'attachent comme lui à cinq ſortes d'exercices.* Ainſi la penſée de *Longin* eſt fort belle de dire, que ſi l'on doit juger du mérite par le nombre des vertus, plutôt que par leur excellence & que l'on commette *Hypéride* avec *Démoſthène*, comme deux *Pentathles*, qui combattent dans cinq ſortes d'exercices, le premier ſera beaucoup au-deſſous de l'autre: au lieu que ſi l'on juge des deux par un ſeul endroit, celui-ci l'emportera de bien loin ſur le premier; comme un *Athlète*, qui ne ſe mêle que de la courſe ou de la lutte, vient facilement à bout d'un *Pentathle* qui a quitté ſes compagnons pour courir, ou pour lutter contre lui. C'eſt tout ce que je puis dire ſur ce paſſage qui étoit aſſurément très-difficile, & qui n'avoit peut-être point encore été entendu. Monſieur *le Febvre* avoit bien vû, que c'étoit une imitation d'un paſſage de *Platon* dans le Dialogue intitulé ἐρασαὶ, mais il ne s'étoit pas donné la peine de l'expliquer. DAC.

Il y a ici tant de reſſemblance entre la *remarque* & la *traduction Françoiſe* de Monſieur *Dacier*, & la mienne *Latine* que j'en ſuis ſurpris. Néanmoins on trouvera, comme je m'imagine, que je me ſuis expliqué en peu de mots auſſi clairement que lui dans cette longue *remarque*. Car *Longin* compare *Démoſthène* à un *Athlète*, qui ſe mêle ſeulement d'une ſorte d'exercice, & qui y excelle: mais *Hypéride* à un *Pentathle*, qui ſurpaſſe bien tous ceux qui ſont de ſon métier, mais doit céder le prix à l'autre, qui dans le ſien eſt le maître. TOLL.

M. *Dacier* n'a fait qu'étendre & rédiger deux *Notes* de M. *Le Febvre*, qui dans l'une rapporte le

passage de *Platon*, que M. *Pearce* traduit ainsi: *Videris tales dicere, quales sunt* Pentathli *cum* Cursoribus *vel* Peltastis *comparati: etenim illi ab his in unoquoque ipsorum certamine vincuntur, & secundum locum post hos tenent; reliquorum vero* Athletarum *primi sunt eosque vincunt.* Dans l'autre *Note* M. *Le Febvre* avoit averti que ce passage de *Platon* feroit entendre ce que *Longin* veut dire ici par τῶν ἰδιωτῶν.

IV. *Il joint à cela les douceurs & les graces de Lysias.*] Pour ne se tromper pas à ce passage, il faut sçavoir qu'il y a deux sortes de graces les unes majestueuses & graves, qui sont propres aux *Poëtes*, & les autres simples, & semblables aux railleries de la *Comédie*. Ces dernières entrent dans la composition du *stile poli*, que les *Rhéteurs* ont appelé γλαφυρὸν λόγον; & c'étoit là les Graces de *Lysias*, qui au jugement de *Denys d'Halycarnasse*, excelloit dans ce *stile poli*; c'est pourquoi *Cicéron* (1) l'appelle *venustissimum Oratorem*. Voici un exemple des graces de ce charmant *Orateur*. En parlant un jour contre *Eschine*, qui étoit amoureux d'une vieille, *il aime*, dit-il, *une femme dont il est plus facile de compter les dents que les doigts*. C'est par cette raison que *Démétrius* a mis les Graces de *Lysias* dans le même rang que celles de *Sophron* qui faisoit des *mimes*. DAC. p. 488. l. 16.

V. *la rudesse & la simplicité.*] Monsieur *Despréaux* a pris ici le mot ἀφελείας, comme s'il se devoit joindre avec le mot μαλακίζεται: mais la mauvaise distinction l'a trompé. Lisez donc: *Il sait adoucir & abaisser le haut ton du discours, quand la matière a besoin de simplicité.* TOLL. p. 188. l. 18.

1. Le Grec est: Καὶ γὰρ μαλακίζεται, ἀφελείας

REMARQUES.

(1) *De Oratore*, p. 189. N. 60. *edit. Hamburg Jan. Grut.* NOTE de l'*Edit.* de 1713.

ἔνθα χρή. M. *Despréaux* a lu de ſuite. La Virgule eſt néceſſaire après μαλακίζεται. C'eſt ce que *Tollius* vouloit dire. Le Verbe μαλακίζω ſignifie en Latin *emollire. Nam & ubi ſimplicitate opus eſt, remittitur.* C'eſt ainſi que *Tollius* rend la Phraſe, que je viens de rapporter. M. *Pearce* dit: *etenim mollis eſt, ubi remiſſione opus eſt;* & M. l'Abbé Gori: *conciosſiacoſache dove biſogna la ſemplicita è delicato è molle.* Je crois qu'il a ſeul rendu le ſens de ce paſſage. Les mots μαλακὸς en Grec, *mollis* en Latin, & *molle* en Italien ſont ſuſceptibles d'une acception favorable; mais ce ne peut pas être ici celle d'*adoucir*, terme employé par M. *Despréaux* dans ſa *Traduction* & par *Tollius* dans ſa *Note.* Ce qui dans le *Stile ſimple* eſt oppoſé véritablement à la *force*, c'eſt la *délicateſſe;* & je crois qu'il faudroit traduire de cette manière la Phraſe, dont il s'agit: *Il a de la délicateſſe, quand il faut être ſimple.*

2. Mais le texte eſt défectueux en cet endroit. Μαλακίζεται eſt une conjecture de *Manuce.* L'*Edit. de Robortel* & le *Mſt. de Milan* portent: λακεύματα ἀφελείας, ce qui ne ſignifie rien. Il y a dans deux *Mſts. du Vat.* & dans celui de *la Bibl. du Roi:* λαλεύματα ἀφελείας. Ce qui vraiſemblablement eſt une faute de Copiſte pour λαλεῖ μετ' ἀφελείας; *loquitur cum ſimplicitate.* C'eſt ce que j'ai traduit, *Rem.* 5. Au reſte il eſt bon de voir ſur cet endroit les *Notes* de *Tollius* & de M. *Pearce.* De St. Marc.

P. 489. l. 2. VI. *Il excelle à peindre.. agréable & utile.*] Le Grec eſt: τό τε ἠθικὸν ἔχει μετὰ γλυκύτητος ἡδὺ, λιτῶς ἐφηδυνόμενον; *& moratum habet cum dulcedine ſuave, ſimpliciter edulcatum.* 1. Il faut prendre ἠθικὸν dans le même ſens qu'ἦθος a chez les *Rhéteurs*, lorſqu'il eſt en oppoſition avec πάθος. 2°. Ces mots λιτῶς ἐφηδυνόμενον ſont ici parfaitement inutiles. *Tollius* & M. *Capperonnier* penſent que c'eſt une gloſe

marginale insérée dans le texte; & je crois leur opinion sûre. De St. Marc.

VII. *Il y a dans ses Ouvrages une infinité de choses plaisamment dites.*] Ce n'est pas cela. Le Grec porte: ἄφατοι ἀστεϊσμοὶ. *Innumeræ urbanitates.* 'Αστεϊσμὸς, qui vient d'ἄστυ, *ville*, signifie *ce qui est dans le goût de la Ville*; c'est-à-dire, *ce qui est poli*, la *politesse*. Elle est l'appanage des Habitans des Villes préférablement à ceux de la Campagne. Si l'on traduisoit le mot Grec par, *le ton de la bonne Compagnie*, ou par *le bon ton*; on le rendroit très-fidèlement en *Langage néologique*. De St. Marc. P. 489. l. 4.

VIII. *Sa manière de rire & de se moquer est fine & a quelque chose de noble.*] Cela ne rend nullement ces termes: μυκτὴρ πολιτικώτατος, εὐγένεια; *nasus maxime civilis, bona indoles.* Tollius dit: *nasus forensis, festivitas liberalis.* M. *Pearce* n'en diffère qu'en disant: *nasus maxime forensis.* M. l'Abbé *Gori* dit: *gusto politico raffinatissimo, nobiltà.* C'est ce qui ne s'entend point. Les Anciens désignoient la raillerie vive & satirique par *nasus*, μυκτήρ. On sait ce que veut dire dans *Horace* & dans Perse: *naso suspendere adunco*; & l'on trouve en différens endroits: *nasus Atticus.* Les Athéniens étoient grands railleurs. Mais traduire πολιτικώτατος par *forensis* ou *maxime forensis*, c'est en restreindre la signification. Il le faut rendre par *maxime civilis*, c'est-à-dire, *très-versé dans les affaires publiques.* Pour εὐγένεια, je l'ai traduit (*Rem.* 5.) selon sa signification propre. Ευγενὴς à la lettre est ce que nous appellons, *heureusement né*; & son Substantif veut dire: *heureux naturel.* Il s'agit ici des talens d'*Hypéride* pour la plaisanterie, pour la raillerie. *Longin* va dire que les bons mots de cet *Orateur* n'étoient ni grossiers, ni recherchés, mais tirés du fonds des choses; ce qui venoit de ce qu'*Hypéride* tenoit de la nature le talent de plaisanter; de ce que P. 489. l. 6.

ſon enjoûment étoit un don dé la nature. De St. Marc.

P. 490. l. 1. IX. *ſes railleries ... vives & preſſantes.*] Σκώμματα οὐκ ἄμυσα, ἐδ᾽ ἀνάγωγα κτ̀ τὺς Ἀτ]ικὺς ἐκείνυς, ἀλλ᾽ ἐπικείμενα. M. *Despréaux* en ſuivant l'ordre de ces mots, a fait dire à *Longin* le contraire de ce qu'il a voulu dire. M. *Pearce* croit éviter cet inconvénient, en mettant (κατὰ τὺς Ἀτ]ικὺς ἐκείνυς) en parenthèſe. Ce qui laiſſe ſubſiſter le mauvais ſens que M. *Despréaux* a rendu littéralement, & que la *traduction Latine* du Savant Anglois offre auſſi malgré lui. *Joci non illepidi & non arceſſiti* (*quales apud illos Atticos* ſolebant eſſe) *ſed rei inhærentes.* Il eſt bien difficile que ce ſoit aux deux Négations *non*, que l'on faſſe rapporter *quales.* Il vaut mieux croire avec *Tollius* & M. *Capperonnier*, que le Texte eſt légèrement défectueux, que l'Adverbe ἀλλα n'eſt pas à ſa place; & qu'il faut lire ἐδ᾽ ἀνάγωγα, ἀλλά κτ̀ τὺς Ἀτ]ικὺς ἐκείνυς ἐπικείμενα. *Scommata nec inelegantia, nec longe ducta, ſed ſecundum Atticos illos*, c'eſt-à-dire, *ſecundum morem Atticorum illius ævi quo* Démosthenes & Hyperides *vixere, incumbentia:* c'eſt-à-dire: *rei inhærentia, è re nata.* De St. Marc.

P. 492. l. 3. X. *Il eſt étendu dans ſes narrations fabuleuſes.*] Cette Epithète eſt inutile. Il eſt prouvé que μῦθος ſignifie ſimplement *Narration* dans *Longin.* Ainſi μυθολογῆσαι κεχυμένος, *narrat fuſus* veut dire: *Il eſt étendu dans ſes narrations.* De St. Marc.

P. 493. l. 3. XI. *d'Athenogène & de Phryné.*] Deux *Mſts. du Vat.* celui de *Milan* & celui *du Roi* portent: Φρυγίης ἢ Ἀθηνογενῦς. *L'Edit. de Robortel* n'en diffère qu'en mettant φρυγίας. La leçon du *Mſt. de Dudithius* étoit Φρυγὸς Ἀθηνογενῦς. M. *Pearce* ſuit dans ſon Texte les quatre premiers *Mſts.* Mais dans ſa *Note* il adopte la conjecture d'un Savant, qui croyoit qu'il falloit lire: Φρύνης ἢ Ἀθηνογενῦς. Cela ne ſouffre aucune difficulté. De St. Marc.

P. 494. l. 3. XII. *qu'on y voit, pour ainſi dire, un Orateur*

toujours à jeun,] Je ne sai si cette expression exprime bien la pensée de *Longin.* Il y a dans le Grec: καρδίῃ νήφοντος, & par là ce *Rhéteur* a entendu un ORATEUR, *toujours égal & modéré;* car νήφειν est opposé à μαίνεσθαι, *être furieux.* Monsieur *Despréaux* a cru conserver la même idée, parce qu'un *Orateur* véritablement sublime, ressemble en quelque manière à un homme qui est échauffé par le vin. DAC.

Mes *remarques Latines* montrent, que j'ai été encore ici de même sentiment que Monsieur *Dacier.* TOLL.

M. *Capperonnier* traduit καρδίῃ νήφοντος, Phrase Ionique pour καρδίαν νήφοντος par *modéré, tempérant.* C'est dans ce sens que *Tollius* dit: *ex hominis cum maxime sobrii pectore profectæ.* M. PEARCE: *ejus qui* (ut in proverbio est) *corde sobrius est.* M. *Despréaux* n'a point rendu la valeur des deux termes, dont il s'agit, & dont il falloit conserver l'opposition avec φοβεῖται, qui vient ensuite. J'ai voulu satisfaire à tout par la manière, dont j'ai retraduit cet endroit, *Remarque* 16. DE ST. MARC.

XIII. *Au lieu que Démosthène* &c] Je n'ai point exprimé ἔνθεν & ἔνθεν δὲ: De peur de trop embarasser la période. DESP. P. 495. l. 1.

Ce sont de ces sortes de choses qu'un *Traducteur* peut négliger, surtout lorsque le sens, comme ici, ne sauroit en souffrir. Mais il se présente plus d'une difficulté dans cette Phrase. Le sens exprimé dans la *Traduction* de M. *Despréaux* est très-beau; mais il rend mal la leçon sur laquelle il travailloit. C'est celle de l'*Edit. de Manuce* & de toutes les *Edit* postérieures jusqu'à M. *Pearce.* Ὁ δὲ ἔνθεν λαβὼν τὸν τοῦ μεγαλοφυεστάτου, καὶ ἐπ' ἄκρον ἀρετᾶς συντετελεσμένας ὑψηγορίας τόνον. Dans cette Phrase λαβὼν τὸν sont de la façon de *Manuce.* L'*Edit. de Robortel* & tous les *Msts.* portent: ὁ δὲ ἔνθεν ἑλὼν τοῦ μεγαλοφυεστάτου. Dans la leçon de *Manuce*, la Construc-

tion doit néceſſairement être ὁ δὲ ἔνθεν (il faut ſuppléer μὲν, à cauſe d'ἔνθεν δὲ qui vient enſuite) λαβὼν, τὸν τόνον τῆς μεγαλοφυεστάτου, καὶ ὑψηγορίας συντετελεσμένας ἐπ' ἄκρον ἀρετᾶς; *Ille quidem cum hinc non ſolum ceperit intentionem virium* (illius qui eſt), *à natura grandiſſimi, & magniloquentiæ perductæ ad ſummum virtutis.* Ce n'eſt plus ce que M. *Despréaux* a dit. *Tollius* veut qu'on liſe, τῆς μεγαλοφυεστάτης, adjectif d'ὑψηγορίας. En conſéquence il traduit ainſi: Demosthenes *autem adjuncto hinc ſibi elatiſſimæ, & ad ſummum virtutis oratoriæ culmen productæ magniloquentiæ ſpiritu* &c. Ce ſens me paroît aſſez naturel. Le même *Interprête* ajoute que ſans cette correction, il manqueroit là quelque petit mot. La *Traduction* de M. l'Abbé *Gori* ſuppoſe un ἀπὸ régiſſant τοῦ μεγαλοφυεστάτου. Demostene *prendendo dal ſuo ſpirito naturalmente grandiſſimo virtuti al ſommo perfette* &c. M. *Pearce* croit le *Texte* défectueux, & qu'il faut lire: ἑλὼν τὸ μεγαλοφυέστατον, καὶ ἐπ' ἄκρον ἀρετὰς συντετελεσμένας, ὑψηγορίας τόνον &c. τὸ μεγαλοφυέστατον eſt l'Adjectif neutre faiſant fonction de Subſtantif. Ce qui ſe trouve plus d'une fois dans *Longin.* Cette reſtitution me paroît excellente, & la *traduction* de M. *Pearce* eſt très-claire. *Hic verò ſc.* Demosthenes, *cum hinc ſumpſerit animi magnitudinem, virtuteſque ad faſtigium perductas*, nempe *Grandiloquentiæ tonum* &c. Ma *Traduction* de cette Phraſe (*Rem.* 18.) n'eſt que celle de M. *Pearce* miſe en François. On a pu remarquer que *Tollius* prend ἀρετᾶς συντετελεσμένας pour être au Génitif Dorique, au lieu d'ἀρετῆς συντετελεσμένης. C'eſt, à l'exception de M. *Pearce*, ce que font tous les *Commentateurs*, qui croient que ces deux mots font partie de quelques Vers, auquel, ſelon eux, *Longin* fait alluſion. De St. Marc.

P. 495. l. 6. XIV. *cette adreſſe*] Ce n'eſt point ainſi qu'il faut traduire ἀγχίνοιαν. M. *Pearce*, à l'exemple de *Tollius*,

lius, le traduit par *versutiam*, terme qui n'est guères susceptible que d'une acception défavorable. Mais il dit dans une *Note* qu'il auroit peut-être mieux fait de rendre avec *Budée* le mot ἀγχίνοια par *præsentia animi*, puisque ses *Racines* sont ἄγχι *prope* & νοῦς *mens*; comme qui diroit: *Esprit près des choses*. C'est proprement ce que nous appellons: *la présence d'esprit*: & ce que nous exprimons plus énergiquement encore par *le coup d'œil*. De St. Marc.

CHAPITRE XXIX.

I. *De Platon & de Lysias*,] Le titre de cette Section (περὶ Πλάτωνος καὶ Λυσίου) suppose qu'elle roule entièrement sur *Platon* & sur *Lysias*: & cependant il n'y est parlé de *Lysias* qu'à la seconde ligne; & le reste de la Section ne regarde pas plus *Lysias* ou *Platon*, qu'*Homère*, *Démosthène*, & les autres Ecrivains du premier ordre. La division du Livre en Sections, comme on l'a déja remarqué, n'est pas de *Longin*, mais de quelque Moderne, qui a aussi fabriqué les argumens des Chapitres. Dans l'*ancien Manuscrit*, au lieu de ὁ Λυσίας, qui se lit ici dans le texte à la seconde ligne de la Section, on lit ἀπουσίας. Mais ἀπουσίας ne fait aucun sens: & je croi qu'en effet *Longin* avoit écrit ὁ Λυσίας. Boiv. P. 496. l. 2.

M. *Boivin* ajouta cette *Note* à l'*Edit.* de 1713. La leçon ordinaire est λειπόμενος ὁ Λυσίας. Surquoi M. *Pearce* observe que le *Mst. de la Bibl. Ambr.* & deux du *Vat.* portent ainsi que celui de la *Bibl. du Roi*: λειπόμενος ἀπουσίας. Il propose de lire λειπόμενος αὐτοῦ Λυσίας, ou même λειπόμενος ἀπ' αὐτοῦ Λυσίας. De St. Marc.

II. *C'est que la Nature.... de toutes choses*] M. *Pearce* croit qu'il faut arranger ainsi la Phrase Grecque: ὅτι ἡ φύσις οὐ ταπεινὸν ζῷον, οὐδ' ἀγεννὲς ἔκρινε τὸν ἄνθρωπον, ἀλλ', ὡς εἰς μεγάλην τινὰ πανήγυριν, εἰς τὸν βίον ἡμᾶς καὶ εἰς τὸν σύμπαντα κόσμον ἐπάγουσα, P. 497. l. 4.

θεατάς τινας τῶν ὅλων. αὐτῆς ἐσομένες &c. La *Traduction* de M. *Despréaux* s'accorde assez bien avec cette correction, qui consiste à changer la place du mot ἡμᾶς, lequel dans la leçon ordinaire se trouve entre ταπεινὸν & ζῶον, & n'y fait aucun sens. De St. Marc.

p. 497. l. 15. III. *à la vaste étendue de l'esprit de l'Homme.*] Il y a dans le Grec, τῇ θεωρίᾳ καὶ διανοίᾳ τῆς ἀνθρωπίνης ἐπιβολῆς, c'est-à-dire, selon M. Pearce, *contemplationi agitationique humanæ jaculationis* mentis. C'est ce qui ne se peut rendre en François qu'en paraphrasant. Voyez *Remarque* 5. De St. Marc.

p. 498. l. 20. IV. *& certainement... & d'illustre.*] Le Texte de *Manuce*, que M. *Despréaux* a suivi, porte: καὶ εἴ τις περιβλέψαιτο ἐν κύκλῳ τὸν βίον, ὅς πλέον ἔχει τὸ περιττὸν ἐν πᾶσι, καὶ μέγα, ταχέως &c. Il y a dans le *III. Mst. du Vat.* καὶ μέγαν, καὶ καλὸν; d'où *Tollius* croit qu'il faut lire, ainsi qu'il a mis dans son *Texte*; καὶ τὸ μέγα τῦ καλῦ. C'est sur cette correction qu'il fonde (*Rem.* 6. 10.) sa manière de traduire cet endroit. Le *Mst. de la Bibl. du Roi* porte: καὶ μέγα καὶ κακὸν. Ce dernier mot est visiblement une faute de Copiste pour καλὸν. C'est là dessus que M. *Pearce* a formé son *Texte* & sa *Version*. Voyez la *Rem.* 6. entière. De St. Marc.

p. 499. l. 14. V. *Des pierres, des rochers, & des fleuves de flammes.*] Il y a dans le Grec: καὶ ποταμὲς ἐνίοτε τῦ γένες ἐκείνε καὶ αὐτῦ μόνε προχέεσι πυρός. M. *Le Febvre* vouloit qu'on lût: ποταμὲς Θείου (*sulphur est*) ἐνίοτε καὶ αὐτῦ μόνε &c. Ce qu'il traduit de cette manière: *& interdum* Sulphuris, *interdum etiam meri ignis fluvios profundunt.* M. *Capperonnier* approuve cette correction; mais, quelque respect que je doive aux décisions de mon Maître, je ne puis être ici de son avis. Dans le cas, dont il s'agit, des *rivières de soufre*, & des *rivières de feu* sont la même chose. Je me range donc au parti de M. *Pearce*, & (*Rem.* 8. 20.) je dis avec lui: *des riviè-*

vés de même genre, c'eſt-à-dire, de ce dont *Longin* vient de parler ; *de pierres*, mais ſi bien fondues, qu'elles ne paroiſſent qu'un *feu liquide*. De St. Marc.

CHAPITRE XXX.

I. *A l'égard... il faut avouer*] Le texte Grec eſt entiérement corrompu en cet endroit, comme Monſieur *Le Febvre* l'a fort bien remarqué. Il me ſemble pourtant que le ſens que Monſieur *Despréaux* en a tiré ne s'accorde pas bien avec celui de *Longin*. En effet, ce *Rhéteur* venant de dire à la fin du Chapitre précédent, qu'il eſt aiſé d'acquérir l'utile & la néceſſaire, qui n'ont rien de grand ni de merveilleux, il ne me paroit pas poſſible, qu'il joigne ici ce merveilleux avec ce néceſſaire & cet utile. Cela étant, je croi que la reſtitution de ce paſſage n'eſt pas ſi difficile que l'a cru Monſieur *Le Febvre*; & quoique ce ſavant homme ait déſeſpéré d'y arriver ſans le ſecours de quelque Manuſcrit, je ne laiſſerai pas de dire ici ma penſée. Il y a dans le texte, ἐπ' ἂν οὐκ ἔτ' ἔξω τῆς χρείας, &c. Et je ne doute point que *Longin* n'eût écrit, ἐφ' ἂν οὐ δῆτ' ἔσω τῆς χρείας καὶ ὠφελείας πίπτει τὸ μέγεθος, c'eſt-à dire : *A l'égard donc des grands Orateurs, en qui ſe trouve ce Sublime & ce merveilleux, qui n'eſt point reſſerré dans les bornes de l'utile & du néceſſaire, il faut avouer* &c. Si l'on prend la peine de lire ce Chapitre & le précédent, j'eſpère que l'on trouvera cette reſtitution tres-vrai-ſemblable & très-bien fondée. Dac. p. 500. l. 8.

On verra dans mes *remarques Latines*, que Monſieur *Dacier* n'a pas ſi bien compris le ſens de notre Auteur que Monſieur *Despréaux*, & qu'il ne faut rien ici changer dans le texte Grec. Dans ma *traduction Latine* on a oublié de mettre ces deux paroles *apud illos* entre *quidem* & *ratio* : ſi on les y remet, tout ſera clair & net. Toll.

Voici la *traduction* de TOLLIUS : *Ergo* (1) *igitur de hujuſcemodi Viris, quorum tam excellens in ſcribendo eſt ſublimitas, (quamquam ne hujus quidem* apud illos *ratio ab utilitate, atque commodo ſeparata eſt) ita colligendum, pronuntiandumque eſt.* BROSS.

La correction de M. *Dacier* me paroît néceſſaire. Elle donne un ſens à cette Phraſe, qui certainement ſans cela n'en peut avoir aucun. *Tollius* &, M. *Pearce* conſervent la leçon ordinaire ; & s'efforcent de la faire entendre en la rapportant à ce que *Longin* a dit dans le Chapitre précédent. Leurs explications ſont ingénieuſes; mais elles ne m'ont nullement ſatisfait ; & je n'ai pu ſaiſir le rapport, qu'elles ſuppoſent. Il faut les conſulter l'un & l'autre ſur cet endroit. DE ST. MARC.

P. 500. R. I. l. 13. II. *Ils ſont tous cependant* &c.] ὅμως πάντες εἰσίν. *Tollius & Hudſon* ont mis : πάντως. M. *Pearce* croit que s'il faut changer quelque choſe, il faut mettre παντὸς au Génitif, au lieu de l'Adverbe, dont il peut avoir le ſens. Je crois l'une ou l'autre correction très-inutile. DE ST. MARC.

P. 503. l. 10. III. *Comme c'eſt le devoir de l'Art... de la Nature.*] Au lieu de τὸ δ' ἐν ὑπεροχῇ πολλῇ οὐχ ὁμότονον, on liſoit dans l'*ancien Manuſcrit*, τὸ δ' ἐν ὑπεροχῇ πολλῇ, πλὴν οὐχ ὁμότονον, &c. La conſtruction eſt beaucoup plus nette en liſant ainſi, & le ſens très clair : *Puiſque de ne jamais tomber, c'eſt l'avantage de l'Art ; & que d'être très élevé, mais iné-*

REMARQUES.

(1) Au lieu d'*Ergo* M. *Broſſette* a mis *Ego*, ce qui fait que la Phraſe n'a point de ſens. Cette faute a paſſé dans toutes les *Editions* de M. *Du Monteil* & dans celle de 1735. Mais elle n'eſt point dans celle de 1740. De plus de 80. *Notes Françoiſes* de *Tollius* ſur la *Traduction* de M. *Deſpréaux*, l'*Editeur* a voulû, ſans nous dire pourquoi, n'en conſerver que quatre, dont celle que l'on vient de lire eſt la dernière ; mais il a ſupprimé l'*Addition* de M. *Broſſette*. DE ST. MARC.

gal, est le partage d'un Esprit sublime; il faut que l'Art vienne au secours de la nature. Boiv.

10. *Tollius* avoit connu cette leçon. Il en parle dans une *Note* & la rejette. M. *Pearce* dit que deux *Msts. du Vatic.* & l'*Edit. de Robortel* ont: πλὴν, ainsi que le *Manuscrit de la Biblioth. du Roi*; mais dans son *Texte* il n'a point mis πολλή. C'est ce qui m'embarasseroit, si je pouvois croire que M. *Boivin* se fût trompé. Sa *Note* est une addition à l'*Edition* de 1713. & fait voir qu'il a relu plus d'une fois le *Mst.* dont il étoit dépositaire. Son témoignage est préférable à celui de M. *Pearce*, qui ne cite apparament ce *Mst.* que sur une collation faite peut-être à la hâte par quelqu'un, qui n'aura pas eu toute l'attention de M. *Boivin*.

2o. J'ai retraduit le passage dont il s'agit; mais je n'ai point rendu l'Adverbe πλὴν: il m'a paru ne faire qu'embarrasser la Phrase, qui n'en est que plus claire en le supprimant.

3o. Aux mots Grecs rapportés ci-dessus par M. *Boivin*, il faut joindre μεγαλοφυίας, & mettre après ce mot une *virgule*, qui se trouve mal placée après ὁμότονον. C'est l'avis de *Tollius* & de M. *Capperonnier*; mais il n'est pas besoin de sous entendre, comme le premier le veut: ἐςὶ κατόρθωμα. Le Verbe seul est nécessaire à suppléer, & la Construction se fait ainsi fort bien: τὸ δ' ἐν ὑπεροχῇ μεγαλοφυίας πολλῇ οὐχ (ἐςὶ) ὁμότονον, *illud quidem* (quod est) *ab eminentia grandis naturæ plerumque non* (est) *ejusdem ubique tenoris.* C'est le sens que j'ai rendu. *Rem.* 14. De St. Marc.

CHAPITRE XXXI.

I. *les Paraboles & les Comparaisons*] Il falloit dire: *les Comparoisons & les Images*, παραβολαὶ καὶ εἰκόνες. Voyez Aristote, *Rhet.* Liv. III. Chap. IV. & Liv. II. Chap. XX. où sont expliquées P. 504. l. 12.

μεταφορὰ, ἡ εἰκὼν, ἡ παραβολή. Parabole en notre Langue, ſignifie une eſpèce d'*Apologue*, & eſt reſtreint aux *Paraboles Evangéliques*. Ajoutez à tout ceci le *σύγκρισις*, *Parallèle*, qui eſt un *Progymnaſme*. Capper.

P. 505. l. 3. II. *Suppoſé que votre eſprit* &c. M. *Despréaux* a traduit ſelon le Texte de *Manuce* conforme à celui de *Démoſthène*: mais il y a dans l'*Edit. de Robortel* & dans les *Mſts. de Paris* & *de Milan*: Εἰ μὴ τὸν ἐγκέφαλον ἐν ταῖς πτέρναις καταπεπατημένον φορεῖτε. J'ai traduit ces mots, *Rem.* 3. 20. De St. Marc.

P. 507. l. 16. III. *Les Siciliens étant deſcendus en ce lieu* &c.] Ce paſſage eſt pris du ſeptième Livre. *Thucydide* parle ici des Athéniens qui en ſe retirant ſous la conduite de *Nicias* furent attrapés par l'armée de *Gylippe* & par les troupes des Siciliens près du fleuve Aſinarus aux environs de la ville *Neetum*; mais dans le texte au lieu de dire *les Lacédémoniens étant deſcendus*, Thucydide écrit, οἵ τε Πελοποννήσιοι ἐπικαταβάντες, & non pas οἵ τε γὰρ Συρακούσιοι, comme il y a dans *Longin*. Par ces *Péloponéſiens* Thucydide entend les troupes de Lacédémone conduites par *Gylippe*, & il eſt certain que dans cette occaſion les Siciliens tiroient ſur *Nicias* de deſſus les bords du fleuve, qui étoient hauts & eſcarpés, les ſeules troupes de *Gylippe* deſcendirent dans le fleuve, & y firent tout ce carnage des Athéniens. Dac.

P. 508. l. 5. IV. *Ils ſe défendirent... ſous leurs traits.*] Ce paſſage eſt fort clair. Cependant c'eſt une choſe ſurprenante qu'il n'ait été entendu ni de *Laurent Valle*, qui a traduit *Hérodote*, ni des *Traducteurs* de *Longin*, ni de ceux qui ont fait des *Notes* ſur cet Auteur. Tout cela, faute d'avoir pris garde que le verbe καταχέω veut quelquefois dire *enterrer*. Il faut voir les peines que ſe donne Monſieur *Le Febvre*, pour reſtituer ce paſſage, auquel, après bien

du changement, (1) il ne ſçauroit trouver de ſens qui s'accommode à *Longin*, prétendant que le texte d'*Hérodote* étoit corrompu dès le temps de notre *Rhéteur*, & que cette beauté qu'un ſi ſçavant *Critique* y remarque, eſt l'ouvrage d'un mauvais Copiſte, qui a mêlé des paroles qui n'y étoient point. Je ne m'arrêterai point à un réfuter un diſcours ſi peu vraiſemblable. Le ſens que j'ai trouvé, eſt ſi clair & ſi infaillible, qu'il dit tout (2). Et l'on ne ſauroit excuſer le ſçavant Monſieur *Dacier*, de ce qu'il dit contre *Longin* & contre moi dans ſa *Note* ſur ce paſſage, que par le zêle plus pieux que raiſonnable, qu'il a eu de défendre le Pere de ſon illuſtre Epouſe. Desp.

Monſieur *Despréaux* a expliqué ce paſſage au pied de la lettre, comme il eſt dans *Longin*, & il aſſûre dans ſa *remarque*, qu'il n'a point été entendu, ni par les *Interprêtes* d'*Hérodote*, ni par ceux de *Longin*; & que Monſieur *Le Febvre*, après bien du changement, n'y a ſu trouver de ſens. Nous allons voir ſi l'explication qu'il lui a donnée lui-même, eſt auſſi ſûre & auſſi infaillible qu'il l'a crû. *Hérodote* parle de ceux qui au détroit des Thermopyles, après s'être retranchés ſur un petit pôſte élevé, ſoûtinrent tout l'effort des Perſes, juſques à ce qu'ils furent accablés & comme enſevelis ſous leurs traits. Comment peut-on donc concevoir que des gens poſtés & retranchés ſur une hauteur, ſe

REMARQUES.

(1) *il ne ſauroit... Je ne m'arrêterai* &c.] Dans l'*Edition* de 1674. au lieu de tout ce que j'indique, il y a ſeulement: *il ne ſçauroit encore trouver de ſens. Je ne m'arrêterai* &c. De St. Marc.

(2) La *Note* finit là dans les *Editions* de 1674. & de 1683. & le reſte, qui fut ajouté dans l'*Edition* de 1701. & qui ſe trouve dans celle de 1713. manque dans les *Editions* de M. *Broſſette*, de M. *Du Monteil*, de 1735. & de 1740. De St. Marc.

défendent avec les dents contre des ennemis qui tirent toujours, & qui ne les attaquent que de loin? Monsieur *Le Febvre*, à qui cela n'a pas paru possible, a mieux aimé suivre toutes les *éditions* de cet *Historien*, où ce passage est ponctué d'une autre manière, & comme je le mets ici: ἐν τούτῳ σφέας τῷ χώρῳ ἀλεξομένους μαχαίρῃσι τῇσιν αὐτέων, τοὶ ἐτύγχανον ἔτι περιεοῦσαι, καὶ χερσὶ καὶ στόμασι κατέχωσαν οἱ βάρβαροι βάλλοντες. Et au lieu de χερσὶ καὶ στόμασι, il a crû qu'il falloit corriger χερμαδίοις καὶ δόρασι; en le rapportant à κατέχωσαν, *Comme ils se défendoient encore dans le même lieu avec les épées qui leur restoient, les Barbares les accablerent de pierres & de traits.* Je trouve pourtant plus vraisemblable qu'*Hérodote* avoit écrit λάεσι καὶ δόρασι. Il avoit sans doute en vûe ce vers d'*Homère* du III. de l'*Iliade*:

> Τοῖσιν τε τιτυσκόμενοι λάεσσί τ' ἔβαλλον.
> *Ils les chargeoient à coups de pierres & de traits.*

La corruption de λάεσι en χερσὶ étant tres-facile. Quoiqu'il en soit, on ne peut pas douter que ce ne soit le véritable sens. Et ce qu'*Hérodote* ajoûte le prouve visiblement. On peut voir l'endroit dans la Section 225. du Liv. VII. D'ailleurs *Diodore*, qui a décrit ce combat, dit que les Perses environnerent les Lacédémoniens, & qu'en les attaquant de loin ils les percerent tous à coups de fléches & de traits. A toutes ces raisons Monsieur *Despréaux* ne sauroit opposer que l'autorité de *Longin*, qui a écrit & entendu ce passage de la même maniere dont il l'a traduit; mais je réponds, comme Monsieur *le Febvre*, que dès le tems même de *Longin* ce passage pouvoit être corrompu: que *Longin* étoit homme, & que par conséquent il a pû faillir aussi-bien que *Démosthène*, *Platon*, & tous ces grands Héros de l'antiquité, qui ne nous

ont donné des marques qu'ils étoient hommes que par quelques fautes & par leur mort. Si on veut encore se donner la peine d'examiner ce passage, on cherchera, si je l'ose dire, *Longin* dans *Longin* même. En effet, il ne rapporte ce passage que pour faire voir la beauté de cette HYPERBOLE, *des hommes se défendent avec les dents contre des gens armés*, & cependant cette *Hyperbole* est puérile, puisque lorsqu'un homme a approché son ennemi, & qu'il l'a saisi au corps, comme il faut nécessairement en venir aux prises pour employer les dents, il lui a rendu ses armes inutiles, ou même plutôt incommodes. De plus ceci, *des hommes se défendent avec les dents contre des gens armés*, ne présuppose pas que les uns ne puissent être armés comme les autres, & ainsi la pensée de *Longin* est froide, parce qu'il n'y a point d'opposition sensible entre des gens qui se défendent avec les dents & des hommes qui combattent armés. Je n'ajoûterai plus que cette seule raison, c'est que si l'on suit la pensée de *Longin*, il y aura encore une fausseté dans *Hérodote*: puisque les *Historiens* remarquent que les Barbares étoient armes à la legere avec de petits boucliers, & qu'ils étoient par conséquent exposés aux coups des Lacédémoniens, quand ils approchoient des retranchemens, au lieu que ceux-ci étoient bien armés, serrés en peloton, & tous couverts de leurs larges boucliers. DAC.

Je me suis servi dans ma *traduction Latine* du mot *tumulaverunt*, pour expliquer le Grec *κατέχωσαν*. Je suis néanmoins de même sentiment que Monsieur *le Febvre*, (1) & Monsieur *Dacier*: hormis que je n'approuve pas le mot *χερμαδίοισι*, ni

REMARQUES.

(1) Ces Mots: *Monsieur le Febvre*, manquent dans *l'Edition* de M. *Brossette*. M. *Du Monteil* les a rétablis: mais ils manquent encore dans l'*Edition* de 1735. DE ST. MARC.

aussi l'autre λάεσι: mais au lieu de καὶ χερσὶ, καὶ στόμασι, je remets τοῖσι οἰστεύμασι, ou τοξεύμασι. *Philostrate* dans la vie d'*Apollonius de Tyane*, lib. IV. Ch. VII. Ἐπὶ δὲ τὸν κολωνὸν βαδίζων, ἐφ' ᾧ λέγονται οἱ Λακεδαιμόνιοι περιχωσθῆναι τοῖς τοξεύμασιν, ἤκουσε &c. on pourroit aussi lire βέλεσι, καὶ τοξεύμασι. TOLL.

Il faut nécessairement adopter quelqu'une de ces différentes corrections; & convenir en même tems que *Longin* manque ici de justesse. Les réflexions de M. *Dacier* le font assez voir, & ne méritent nullement le mépris avec lequel M. *Despréaux* en parle. Mais il y a plus, ce dernier a suivi la leçon de *Manuce*, laquelle se trouve dans toutes les *Editions* jusqu'à celle de M. *Pearce*, qui remplace ces mots: μαχαίρῃσιν τῇσιν αὐτέων, ταῖς ἐτύγχανον ἔτι περιεῦσαι, &c. par ceux-ci: μαχαίρῃσιν (ὅσοις αὐτῶν ἔτι ἐτύγχανον περιεῦσαι) &c. C'est la leçon de l'*Edit. de Robortel*, de deux *Msts. du Vatic.* & de ceux de *Milan* & de *Paris*, lesquels presque tous, ainsi que l'*Edit. de Robortel*, portent dans la même Phrase: κατέχυσαν au lieu de κατέχωσαν, & n'ont point le Participe βάλλοντες, qui paroît nécessaire par rapport à la suite du discours de *Longin*. DE ST. MARC.

P. 509. l. 3. V. *un remede infaillible pour empêcher que les hardiesses ne choquent* &c.] M. *Despréaux* a oublié λεκτικοῦ. *Longin* fait allusion à ce que *Denis d'Halicarnasse* appellé λεκτικὸν τόπον. CAPPER.

16. Les paroles de *Longin* font παντὸς τολμήματος λεκτικοῦ λύσις καὶ πανάκειά τις; *omnis audaciæ in elocutione expiatio & remedium quoddam universale.* M. *Le Febvre* vouloit mettre ἴασις *medicina*, pour λύσις. Ce dernier mot signifie *expiatio* dans *Platon*, & *solutio* dans ARISTOTE. *Tollius* veut qu'on le prenne ici dans le premier sens, & M. *Pearce* dans le second. C'est ce qui me paroît fort indifférent; la pensée êtant au fond toujours la même. La

correction de M. *Le Febvre* ne peut pas avoir lieu, parce qu'elle seroit une pure *tautologie.* Ι'ασις & παιάχεια signifieroient ici la même chose.

20. Les paroles de *Longin*, que je viens de rapporter, sont suivies de celles-ci: τὰ ἐγγὺς ἐξεϛάσεως ἔργα κὶ πάθη; ce qui veut dire: *opera prope exquisitionis & affectûs.* Ces mots ne forment aucun sens, quoique M. *Despréaux* se soit efforcé d'en tirer un, en disant: *dans la passion, & aux endroits à peu prés qui semblent les demander.* Mais au fond cela ne signifie rien ici; puisque les hardiesses de l'Elocution ne sont pas excusables *aux endroits qui semblent à peu prés les demander.* (c'est le seul sens, que les paroles de M. *Despréaux* puissent recevoir) mais *aux endroits qui les exigent, qui les demandent nécessairement.* Tollius soupçonne qu'il faut lire ἐκϛάσεως. M. *Capperonnier* adopte la correction, & traduit ce mot avec l'Adverbe ἐγγὺς par *admirationi proxima.* M. *Pearce* a fait passer la correction dans son *Texte*; & sa *Version* dit: *furori confinia.* Lorsque j'ai retraduit cet endroit (p. 175.) j'ai rendu ἐγγὺς ἐκϛάσεως par, *une sorte d'aliénation de l'Esprit.* C'est-à-dire, que j'ai pris le terme Grec dans sa signification la plus générale, parce que l'*Admiration* & la *Fureur* ne sont pas les seules Passions, par lesquelles on soit transporté hors de soi-même; ni par conséquent les seules, qui puissent servir d'excuse à la trop grande hardiesse des Expressions. La *Version* de M. l'Abbé *Gori* suppose ἐκϛάσεως, leçon dont *Tollius* & M. *Pearce* ont prouvé la nécessité par différens passages d'*Hermogène* & de *Longin* lui-même. De S. Marc.

VI. *Il possédoit une terre à la Campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une Epitre de Lacédemonien.*] J'ai suivi la restitution de *Casaubon.* Desp. P. 510. l. 1.

Casaubon lisoit ainsi dans *Strabon*, qui rapporte aussi ce trait: Α'γρὸν ἔχ' ἐλάττω γῆν 'πιστολῆς Λακω-

νικῆς. La leçon des anciennes *Edit.* & des *Mſts.* de *Longin* eſt : ἀγρὸν ἔχ (ou ἔχα) ἐλάττω γῆν ἔχοι τῆς ςολῆς. Dans le *III. Mſt. du Vatic.* il paroît que le mot Λακωνικῆς a ſuivi ςολῆς. Quoiqu'il en ſoit, ces paroles ne s'entendent point ; & la reſtitution de *Caſaubon* n'eſt guères plus claire. Car comme M. *Le Febvre* l'a remarqué, que veut dire ἀγρὸν γῆν, *agrum terram.* TOLLIUS a mis dans ſon *Texte :* Ἀγρὸν ἔχ' ἐλάττω ἐπιςολῆς Λακωνικῆς ; *il avoit un champ plus petit qu'une Epître de Lacédémonien.* Je ne rapporte point la correction de M. *Le Febvre*, laquelle, très-bonne pour le ſens, s'éloigne trop de l'ancienne leçon, qui ſert de guide à M. *Pearce* pour reſtituer ainſi le texte de *Longin.*

> Ἀγρὸν ἔχ' ἐλάττω γῆν ἔχοντ' ἄρ' ἐπιςολῆς
> Λακωνικῆς.

Ce qui fait un Vers Iambe de ſix pieds & le commencement d'un autre, que M. *Pearce* traduit de cette manière : *Agrum habuit habentem in ſe terram minorem Epiſtola Laconica.* Cette reſtitution ne me paroit ſouffrir aucune difficulté. DE ST. MARC.

P. 510. l. 17. VII. *Et le Diaſyrme*] Διασυρμός. DESP. *Not. Marg.*

CHAPITRE XXXII.

P. 512. l. 14. I. *l'Harmonie n'eſt pas .... dans les inſtrumens même inanimés*,] Les *Traducteurs* n'ont point, à mon avis (1) conçu ce paſſage, qui ſûrement doit être entendu dans mon ſens, comme la ſuite du

REMARQUES.

(1) Ces mots : *à mon avis*, furent ajoutés dans l'*Edit.* de 1701. Ils n'étoient pas dans les précédentes : & manquent dans l'*Edit.* de M. *Broſſette* & dans toutes celles faites depuis. DE. ST. MARC.

Chapitre le fait assez connoître. (1) Ἐνέργημα veut dire un effet & non pas un moyen, *n'est pas simplement un effet de la nature de l'homme.* DESP.

Monsieur *Despréaux* assure dans ses *Remarques*, que ce passage doit être entendu comme il l'a expliqué; mais je ne suis pas de son avis, & je trouve qu'il s'est éloigné de la pensée de *Longin*, en prenant le mot Grec *organum* pour un instrument, comme une flûte, une lyre, au lieu de le prendre dans le sens de *Longin* pour *un organe*, comme nous disons pour *une cause*, *un moyen.* LONGIN dit clairement, *l'harmonie n'est pas seulement un moyen naturel à l'homme pour persuader & pour inspirer le plaisir, mais encore un organe, un instrument merveilleux pour élever le courage & pour émouvoir les passions.* C'est, à mon avis, le véritable sens de ce passage. *Longin* vient ensuite aux exemples de l'harmonie de la flûte & de la lyre, quoique ces organes, pour émouvoir & pour persuader, n'approchent point des moyens qui sont propres & naturels à l'homme, &c. DAC.

Monsieur *Dacier* a raison ici de rejetter le sentiment de Monsieur *Despréaux.* Qu'on regarde ma *traduction*, & mes *remarques Latines:* & on verra que ma conjecture a beaucoup de vraisemblance. Même Monsieur *Despréaux* a très-bien exprimé le mot μεγαληγορίας, que je préfere au μετ' ἐλευθερίας. TOLL.

10. En faisant imprimer (p. 117.) le passage, dont il s'agit, j'en ai retranché le mot ἐνέργημα (2), qui n'est point dans l'*Edit. de Robortel*, dans deux *Msts. du Vatic.* ni dans celui de la *Bibl. du Roi.* C'est ce que M. *Pearce* nous apprend dans une

REMARQUES.

(1) Ce qui suit jusqu'à la fin fut ajouté dans l'*Edit.* de 1683. DE ST. MARC.

(2) Mal à propos restitué dans celle-ci. DE ST. MARC.

Note. Ces autorités devoient lui suffire pour ôter ce mot de son *Texte*, d'autant plus que, comme il le remarque lui-même, ὄργανον, qui termine la Phrase, peut servir aux deux Membres.

2°. Je dois avertir que, quoique j'aie conservé dans ce même passage μετ' ἐλευθερίας, je suis pourtant de l'avis de *Tollius*, & j'ai traduit (p. 118.) comme s'il y avoit μεγαληγορίας. M. *Pearce* s'y prend d'une manière très ingénieuse, pour assurer le sens de μετ' ἐλευθερίας, qu'il rend par *cum libertate*: mais ce sens est très-forcé par rapport au sens de la Phrase totale. Il est inutile d'appeller au secours de la leçon commune l'amour, que *Longin* avoit pour la liberté. Cet amour ne peut entrer ici pour rien; & tout ce que M. *Pearce* dit, pour faire rejetter la correction de *Tollius*, me semble en prouver de plus en plus la nécessité. M. *Dacier* & M. *Despréaux* donnent à μετ' ἐλευθερίας le même sens, qui résulteroit de μεγαληγορίας. Je crois qu'ils auroient eu bien de la peine à fonder leur sentiment sur des raisons satisfaisantes. DE ST. MARC.

P. 512. l. 10. II. *pour élever le courage & pour émouvoir les passions.*] Il y a dans le Grec μετ' ἐλευθερίας καὶ πάθους: c'est ainsi qu'il faut lire & non point ἔτι ἐλευθερίας, &c. Ces paroles veulent dire, *Qu'il est merveilleux de voir des instrumens inanimés avoir en eux un charme pour émouvoir les passions, & pour inspirer la noblesse de courage.* Car c'est ainsi qu'il faut entendre ἐλευθερία. En effet, il est certain que la trompette, qui est un instrument, sert à réveiller le courage dans la guerre. J'ai ajoûté le mot d'*inanimés*, pour éclaircir la pensée de l'Auteur, qui est un peu obscure en cet endroit. (1)

REMARQUES.

(1) Le reste de cette *Note* fut ajouté dans l'*Edit.* de 1683. DE ST. MARC.

Ὄργανον, absolument pris, veut dire toutes sortes d'instrumens musicaux & inanimés, comme le prouve fort bien *Henri Etienne*. DESP.

III. *mais presque tout ce qu'il y a de sons au monde,*] Κἂν ἄλλοις ὅσοι παντάπασι: *Tollius* veut qu'on lise, ἀλλὰ καὶ ὅσοι παντάπασι. Mr. *Le Febvre* lisoit, ἄλλως τε κἂν ἐπεὶ, *&c.* Certainement il y a faute dans le texte, & il est impossible d'y faire un sens raisonnable sans corriger. Je suis persuadé que *Longin* avoit écrit κἂν ἄμουσος ᾖ παντάπασι, *licet imperitus sit omninò*, ou, *licet à Musis omninò alienus sit.* La flûte, dit *Longin*, force celui qui l'entend, fût-il ignorant & grossier, n'eût-il aucune connoissance de la Musique, & de se mouvoir en cadence, & de se conformer au son mélodieux de l'instrument. DE ST. MARC. p. 513. l. 1.

L'*ancien Manuscrit*, quoique fautif en cet endroit, autorise la nouvelle correction: Car on y lit: κἂν ἄλλους ὅση. Ce qui ressemble fort à κἂν ἄμουσος ᾖ sur-tout si on écrit en majuscules, sans accent, sans esprit, & sans distinction de mots, comme on écrivoit autrefois, & comme il est certain que *Longin* avoit écrit, ΚΑΝΑΜΟΥϹΟϹΗ Entre ΚΑΝΑΜΟΥϹΟϹΗ & ΚΑΝΑΛΛΟΥϹΟϹΗ: il n'y a de différence que de la lettre Μ aux deux Λ: différence très légere, où les Copistes se peuvent aisément tromper. BOIV.

M. *Capperonnier* & M. *Pearce* adoptent cette heureuse correction, & le dernier l'a fait imprimer dans son *Texte*. DE ST. MARC.

IV. *l'expérience en fait foi.*] L'Auteur justifie ici sa pensée par une période de *Démosthène* (1), dont il fait voir l'harmonie & la beauté. Mais comme ce qu'il en dit est entièrement attaché à la *Langue Grecque*, j'ai cru qu'il valoit mieux le passer dans p. 514. l. 9.

REMARQUES.

(1) *De Corona*, p. 440. Edit. de Bâle. BROSS.

la *Traduction*, & le renvoyer aux *Remarques*, pour ne point effrayer ceux qui ne savent point le *Grec*. En voici donc l'explication. *Ainsi cette pensée que* DEMOSTHENE *ajoûte aprés la lecture de son Decret, paroît fort sublime, & est en effet merveilleuse. Ce Decret*, dit-il, *a fait évanouir le péril qui environnoit cette ville, comme un nuage qui se dissipe lui-même.* Τῦτο τὸ ψήφισμα τὸν τότε τῇ πόλει περιστάντα κίνδυνον παρελθεῖν ἐποίησεν, ὥσπερ νέφος. *Mais il faut avouer que l'harmonie de la période ne cede point à la beauté de la pensée. Car elle va toûjours de trois tems en trois tems, comme si c'étoient tous* DACTILES (1), *qui sont les piés les plus nobles & les plus propres au Sublime: & c'est pourquoi le vers Héroïque, qui est le plus beau de tous les vers, en est composé. En effet, si vous ôtez un mot de sa place, comme si vous mettiez* τῦτο τὸ ψήφισμα ὥσπερ νέφος ἐποίησε τὸν τότε κίνδυνον παρελθεῖν, *ou si vous en retranchez une seule syllabe, comme* ἐποίησε παρελθεῖν ὡς νέφος, *vous connoîtrez aisément combien l'harmonie contribue au Sublime. En effet, ces paroles,* ὥσπερ νέφος, *s'appuyant sur la premiere syllabe qui est longue, se prononcent à quatre reprises: De sorte que, si vous en ôtez une syllabe, ce retranchement fait que la période est tronquée. Que si au contraire vous en ajoûtez une, comme* παρελθεῖν ἐποίησεν ὥσπερ τὸ νέφος, *c'est bien le même sens; mais ce n'est plus la même cadence: parce que la période s'arrêtant trop long-tems sur les dernières syllabes, le Sublime, qui étoit serré auparavant, se relâche & s'affoiblit.* (2) Au

REMARQUES.

(1) Ce fut en 1683. que M. *Despréaux* mit le commencement de cette Phrase comme on le voit ici. Dans la première *Edit.* il y avoit: *Car elle est presque toute composée de Dactiles*, &c. DE ST. MARC.

(2) Ce qui suit manque dans l'*Edit.* de 1701. mais il est dans toutes les autres. DE ST. MARC.

Au reste, j'ai suivi, dans ces derniers mots, l'explication de Monsieur *le Févre*, & j'ajoûte comme lui, τε à ὥσπερ. DESP.

Longin rapporte aprés ceci un passage de *Demosthène* que Monsieur *Despréaux* a rejetté dans les *Remarques*, parce qu'il est entiérement attaché à la *langue Grecque*. Le voici: τοῦτο τὸ ψήφισμα τὸν τότε τῇ πόλει περιστάντα κίνδυνον παρελθεῖν ἐποίησεν ὥσπερ νέφος. Comme ce *Rhéteur* assure que l'*harmonie* de la période ne cède point à la beauté de la pensée, parce qu'elle est toute composée de *nombres dactyliques*; je croi qu'il ne sera pas inutile d'expliquer ici cette *harmonie* & ces *nombres*, vû même que le passage de *Longin* est un de ceux que l'on peut traduire fort bien au pié de la lettre, sans entendre la pensée de *Longin*, & sans connoître la beauté du passage de *Démosthene*: Je vai donc tâcher d'en donner au lecteur une intelligence nette & distincte; & pour cet effet je distribuerai d'abord la période de *Démosthène* dans ses *nombres dactyliques*, comme *Longin* les a entendus,

- υ υ   - υ υ   - υ υ   - υ υ   υ υ -

[τοῦτο τὸ] ψήφισμα] τὸν τότε] τῇ πόλει] περιστάν]

υ   - υ υ   υ υ -   υ υ -   υ   - υ υ υ

τα] κίνδυνον] παρελθεῖν] ἐποίη] σεν] ὥσπερ νέφος.]

Voilà neuf *nombres dactyliques* en tout. Avant que de passer plus avant, il est bon de remarquer que beaucoup de gens ont fort mal entendu ces *nombres dactyliques*, pour les avoir confondus avec les *metres* ou les *pieds* que l'on appelle *Dactyles*. Il y a pourtant bien de la différence. Pour le *nombre dactylique*, on n'a égard qu'au tems & à la prononciation; & pour le *Dactyle*, on a égard à l'ordre & à la position des lettres. de sorte qu'un même mot peut faire un *nombre dactylique* sans être pourtant un *Dactyle*, comme cela paroît par [ψήφισμα] τῇ πόλει] παρελθεῖν.] Mais revenons à notre passage. Il n'y a plus que trois difficultés qui se pré-

ſentent: la premiere que ces *nombres* devant être de quatre tems, d'un long qui en vaut deux, & de deux courts; le ſecond *nombre* de cette période ψή-φισμα, le quatrième, le cinquième & quelques autres paroiſſent en avoir cinq, parce que dans ψή-φισμα la premiere ſyllabe étant longue en vaut deux, la ſeconde étant auſſi longue en vaut deux autres, & la troiſieme breve, un &c. A cela je répons, que dans les *Rythmes*, ou *nombres*, comme je l'ai déja dit, on n'a égard qu'au tems & à la voyelle, & qu'ainſi φις eſt auſſi bref que μα. C'eſt ce qui paroîtra clairement par ce ſeul exemple de *Quintilien*, qui dit, que la ſeconde ſyllabe d'*agrestis* eſt breve. La ſeconde difficulté naît de ce précepte de *Quintilien*, qui dit dans le Chapitre IV, du Livre IX: *Que quand la période commence par une ſorte de* RYTHME *ou de* NOMBRE, *elle doit continuer dans le même* RYTHME *juſques à la fin.* Or dans cette période de *Démoſthène* le *nombre* ſemble changer, puiſque tantôt les longues & tantôt les breves ſont les premieres. Mais le même *Quintilien* ne laiſſe aucun doute là-deſſus, ſi l'on prend garde à ce qu'il a dit auparavant: *Qu'il eſt indifférent au* RYTHME DACTYLIQUE *d'avoir les deux premieres ou les deux dernieres breves, parce que l'on n'a égard qu'au temps, & à ce que ſon élevation ſoit de même nombre que ſa poſition.* Enfin, la troiſieme & derniere difficulté vient du dernier *rythme*, ὥσπερ νέφος que *Longin* fait de quatre ſyllabes, & par conſéquent de cinq tems, quoique *Longin* aſſûre qu'il ſe meſure par quatre. Je réponds, que ce *nombre* ne laiſſe pas d'être *dactylique* comme les autres, parce que le temps de la derniere ſyllabe eſt ſuperflu & compté pour rien, comme les ſyllabes qu'on trouve de trop dans les vers qui de-là ſont appellés *hypermetres*. On n'a qu'à écouter QUINTILIEN: *Les* RYTHMES *reçoivent plus facilement des temps ſuperflus, quoique la même choſe arrive auſſi quel-*

quefois aux METRES. Cela suffit pour éclaircir la période de. *Démosthène*, & la pensée de *Longin.* J'ajoûterai pourtant encore, que *Demetrius Phalereus* cite ce même passage de *Démosthène* & qu'au lieu de περιστάντα, il a lu ἰπιόντα, ce qui fait le même effet pour le *nombre*. DAC.

M. *Pearce* doute que la division que M. *Dacier* a faite de la Phrase de *Démostène* en *Nombres dactyliques* soit assez exacte; & il ne rend aucune raison de son doute. Il faut voir au sujet des *Nombres Oratoires* ce que *Cicéron* en a dit dans son *Orateur*, Ch. LXIII. & LXX. & *Quintilien*, Liv. IX. Chap. IV. Mais si l'on est curieux de s'instruire à fond sur cette matiere, dont il faut avoir une connoissance plus que légère, pour sentir, autant que cela se peut aujourd'hui, l'*Harmonie* du Discours dans les *Ecrivains Grecs* & *Latins*, il faut avoir recours à la *Dissertation* d'ISAAC VOSSIUS, *De Rythmo & Carminum cantu.*

Les mots qui sont à la tête de cette *Remarque* terminent le morceau, dont j'ai rapporté le *Texte*, pag. 122. *Rem.* 52. & je dois avertir que dans la derniere ligne de ce *Texte* il faut ajouter ἢ entre γὰρ & πεῖρα. DE ST. MARC.

V. *Ainsi les parties du Sublime étant divisées* &c.] P. 514.
1o. M. *Pearce* croit qu'au lieu de τὰ μεγάλα, l'on l. 16.
doit lire: τὰ μέλη; *membra, scilicet orationis, sententiæ.* Sa Conjecture est fondée sur ce que le *II. Mst. du Vat.* & celui de la *Biblioth. du Roi*, portent: μάλα, qui pourroit être une faute de Copiste pour μέλη: mais rien n'empêche que μάλα ne soit une faute pour μεγάλα. Le Copiste peut avoir oublié deux Lettres, aussi bien qu'en avoir changé deux.

2o. Ce savant *Traducteur* ajoute qu'il ne conçoit pas comment les *choses Sublimes* étant dispersées divisent & diminuent le *Sublime*; & comment, étant réduites en un seul corps & revêtues d'*Harmonie*,

elles deviennent ſonores par le contour même des paroles. Il dit encore que dans le Diſcours les grandes choſes ne peuvent pas être diſperſées, au lieu que les Membres du Diſcours, les parties de la penſée le peuvent être. J'ai ſenti cette difficulté, lorſque j'ai traduit cet endroit, p. 125. & je crois que ſans m'écarter de la lettre, j'ai rendu la penſée de *Longin* d'une maniere aſſez claire pour faire tomber l'objection de M. *Pearce*, laquelle me paroît bien moins intelligible que le *Texte* même de *Longin*. Il faut toujours poſer pour principe que notre *Rhéteur* veut dans les choſes même un fonds de grandeur; & que ſes préceptes ne tendent qu'à nous enſeigner l'art de rendre *Sublimes* des choſes déja grandes par elles-mêmes. Il s'agit ici de l'*Harmonie* & de ce qu'elle contribue au *Sublime*. LONGIN s'explique en très peu de mots; & ſa penſée, qu'il ſe contente de laiſſer entrevoir, ainſi qu'il en uſe en bien d'autres endroits, eſt qu'il ne ſuffit pas de donner à chaque grande choſe, que l'on dît, l'*Harmonie* particulière qui lui convient; mais qu'il faut ſavoir unir ces grandes choſes, & les envelopper toutes, pour ainſi dire, d'un total d'*Harmonie*, qui, convenable à leur totalité, leur donne le *Sublime* de la *Compoſition*, lequel ne peut être l'effet que de cette même *Harmonie*: DE ST. MARC.

P. 515. l. 14. VI. *qui leur enfle & groſſit en quelque ſorte la voix;*] Ὅμως ὄγκον καὶ διάστημα. M. *Despréaux* n'a point entendu ces mots. J'en ai rendu le ſens exactement, p. 126. Il faut prendre διάστημα, ſuppoſé que ce ne ſoit pas une faute, dans la ſignification de δίαρμα, d'ἀνάστημα, ou de παράστημα, *elevatio*. διάστημα ſignifie *querelle*, *diſpute*. Il eſt auſſi Terme d'Art en *Muſique*, & veut dire la *diſtance*, *l'intervalle des ſons*. DE ST. MARC.

P. 517. l. 2. VII. *ni emportée comme une maſſe peſante,*] Μηδ' οἷον μὲν ἀποκύλισμά τι φέρεσθαι; *neque quidem velut quod-*

quoddam pondus volubile feratur. C'eſt le véritable ſens de ce paſſage. Il eſt fixé par la ſuite du Diſcours; & je ſuis ſurpris que M. *Pearce* ait fait paſſer dans ſon *Texte* une faute de l'*Edit. de Robortel* & du *Mſt.* de la *Bibl. du Roi*, dans leſquels on lit, en un ſeul mot: ἀποκυλίσματι. En conſéquence M. *Pearce* traduit: *neque velut machinâ quidem ad volvendum aptâ feratur.* Ce qui fait un ſens biſare & forcé. DE ST. MARC.

CHAPITRE XXXIII.

I. *En effet toutes ces ſortes de pieds & de meſure* &c.] Καταῤῥυθμα κομψὰ, *quæ rythmis elegantioribus comptioribuſque ſunt aſtricta.* CAPPER. P. 517. l. 14.

En traduiſant cet endroit (*Rem.* 1.) j'ai voulu rendre le ſens des Expreſſions Latines de M. *Capperonnier* par ces mots: *nombres trop élégans & trop recherchés.* Il ſe pourroit bien que je n'euſſe pas réuſſi. M. *Pearce* eſt inintelligible, en traduiſant ainſi le premier des Mots Grecs; *quæ ultra modum numeroſa ſunt.* DE ST. MARC.

II. *de même ces paroles meſurées* &c.] LONGIN dit, *de même quand les périodes ſont ſi meſurées, l'Auditeur n'eſt point touché du diſcours: il n'eſt attentif qu'au* NOMBRE *& à l'*HARMONIE, *juſques-là que prévoyant les cadences qui doivent ſuivre, & battant toujours la meſure comme en une danſe, il prévient même l'Orateur & marque la chute avant qu'elle arrive.* Au reſte, ce que *Longin* dit ici, eſt pris tout entier de la *Rhétorique* d'*Ariſtote*, & il peut nous ſervir fort utilement à corriger l'endroit même d'où il a été tiré. *Ariſtote*, après avoir parlé des périodes meſurées, ajoute, τὰ μὲν γὰρ ἀπίθανον, πεπλάσθαι γὰρ δοκεῖ καὶ ἅμα *** ἐξίστησι, προσέχειν γὰρ ποιεῖ τῷ ὁμοίῳ πότε πάλιν ἥξει. ******* ὥσπερ οὖν τῶν κηρύκων προλαμβάνουσι τὰ παιδία τὸ, τίνα αἱρεῖται ἐπίτροπον ὁ ἀπελευθερούμενος, Κλέωνα. Dans P. 518. l. 7.

la premiere lacune il faut suppléer assurément, ϰαὶ ἅμα τὰς ἀκύονλας ἐξίςησι; & dans la seconde, aprés ἄξει ajoûter, ὃ ϰαὶ φθάνοντες πϱοαποδιδοῦσι ὥσπερ ἂν, &c. & après ἀπελευθερὸμϑνος, il faut un point interrogatif. Mais c'est ce qui paroîtra beaucoup mieux par cette traduction. *Ces périodes mesurées ne persuadent point, car outre qu'elles paroissent étudiées, elles détournent l'Auditeur, & le rendent attentif seulement au* NOMBRE *& aux* CHUTES, *qu'il marque même par avance: comme on voit les enfans se hâter de répondre* CLÉON, *avant que les Huissiers aient achevé de crier, qui est le Patron que veut prendre l'affranchi?* Le savant *Victorius* est le seul qui ait soupçonné que ce passage d'*Aristote* étoit corrompu; mais il n'a pas voulu chercher les moyens de le corriger. DAC.

P. 519. l. 6. III. *C'est encore un vice qui affoiblit beaucoup le discours.*] Ομοίως δὲ ἀμεγέθη; *Similiter sine sublimitate.* DE ST. MARC.

P. 519. l. 7. IV. *quand les périodes sont arrangées avec trop de soin,*] Τὰ λίαν συγκείμενα, *quæ sunt nimis compacta, constricta.* CAPPER.

M. *Despréaux* a pris le Participe Grec dans le sens de *composita*, lequel s'allie mal avec ce qui précéde & ce qui suit. DE ST. MARC.

P. 520. l. 9. V. *je n'entens pas parler de celles qui ont leur juste étendue,*] Τὰ δεόντως συνεστϱαμμένα, *quæ sunt rite in se contracta, conversa, contorta, quæ habent* συστροφὴν. Ce mot signifie *tour*, *contour*, *élancement*, *secousse*, comme quand on tourne une fronde, pour lancer la pierre plus loin; ou plutôt comme quand un Animal se serre, pour s'élancer plus loin. CAPPER.

On sent que la valeur du Participe Grec ne peut pas être rendue en François. J'ai tâché (*Rem.* 3.) d'en conserver l'idée, quoique très imparfaitement, dans cette Paraphrase, que je trouve moi-même un peu longue: *ce qui, renfermé dans ses*

justes bornes, a la force qui lui convient. DE ST. MARC.

VI. *au lieu que de le diviser en période cela conduit le lecteur.*] Le Grec est défectueux, Συντομία δ' ἐπ' εὐθύ. *Henri Etienne* a suppléé ἄγει, que *Tollius* & M. *Pearce* ont fait passer dans leur *Texte*, en le plaçant différemment dans la Phrase. M. *Despréaux* a rendu le sens de ce Verbe; mais d'ailleurs il n'a point entendu la Phrase entière. Voyez *Rem.* 3. DE ST. MARC. P. 520. l. 13.

VII. *Mais le contraire ... sont mortes & languissantes.*] Δῆλον δ' ὡς ἔμπαλιν τὰ ἐκτάδην· ἀπόψυχα γὰρ τὰ μῆκος ἄκαιρον ἀνακαλούμενα. C'est la leçon de *Manuce*, laquelle veut dire: *manifestum vero quod è contrario* (sunt ea) *quæ producuntur; frigida enim* (sunt) *quæ propter immodicam longitudinem retardantur.* M. *Le Febvre* met une virgule après γὰρ, lit διὰ μῆκος au lieu de τὰ μῆκος, & change ἀνακαλούμενα en ἀναχαλώμενα. De ces corrections naît cette Paraphrase: *Contra autem manifestum est, quæ sint prolixius & fusius explicata, ea, propter prolixitatem ipsam, quæ omnia relaxat, roboris & vigoris expertia esse.* M. *Pearce* a fait imprimer comme il y a dans l'*Edit. de Robortel* & dans tous les *Msts.* Δῆλον δ' ὡς ἔμπαλιν τὰ ἐκτάδην ἀπόψυχα, τὰ γὰρ ἄκαιρον μῆκος ἀνακαλούμενα. Cette leçon est un peu corrompue. La Particule γὰρ n'y peut rien signifier. M. *Pearce* dans une *Note* lui substitue παῤ & traduit ainsi la Phrase: *Constat autem quod è contrario ea quæ extenduntur frigida sunt, cum propter immodicam longitudinem retardentur.* C'est le sens, que j'ai rendu dans la *Traduction* de cet endroit (*Rem.* 3.) M. *Capperonnier* avertit que τὰ ἐκτάδην ἀπόψυχα est la même chose que τὰ ἐκτάδην συντιθέντα, ἐστὶν ἄψυχα. DE ST. MARC. P. 520. l. 14.

CHAPITRE XXXIV.

P. 521, I. *La mer commençant à bruire.*] Il y a dans le
l. 8. Grec, *commençant à boüillonner*, ζεσάσης: mais le mot de *boüillonner* n'a point de mauvais son en nôtre Langue, & est au contraire agréable à l'oreille. Je me suis donc servi du mot *bruire*, qui est bas; & qui exprime le bruit que fait l'eau quand elle commence à boüillonner. Desp.

P. 521. R. II. *a rendu le tout répréhensible*] Τὰ ὅλα διέβαλεν;
3. l. 3. *rem totam fecit vituperabilem: depressit: fecit ut nihili æstimaretur.* Capper.

P. 523. III. *des Armoires & des sacs pleins de papier*, &c.]
l. 1. 1°. Le Grec porte: ϗ σάκκοι, ϗ χάρται βιβλίων, ϗ τῶν ἄλλων χρησίμων. M. *Le Febvre* devine que χάρται βιβλίων signifient *des rames de papier*; & c'est d'après lui que M. *Dacier* l'a dit, *Rem.* 9. M. *Pearce*, qui n'aime à dire que ce qu'il sait, avoue qu'il ignore absolument ce qu'il faut entendre par ces mots, & remarque que dans *Athenée*, qui cite aussi ce passage de *Théopompe*, on lit: πολλοὶ δὲ ϗ σάκκοι, ϗ θύλακοι βιβλίων, ϗ τῶν ἄλλων ἁπάντων χρησίμων. Cet ἁπάντων manquoit dans toutes les *Éditions* de *Longin*; & M. *Pearce* l'a rétabli sur deux *Msts. du Vat.* & sur celui de la *Bibl. du Roi.* Il soupçonne de plus que *Longin* ou *Théopompe* pourroit avoir écrit ϗ σάκκοι χάρτων, ϗ βιβλίων, *& sacci chartarum & librorum.*

2°. M. *Pearce* traduit θύλακοι par *culeoli*, de *petits sacs*, des *sachets.* Il me semble que c'est tout le contraire. Θύλακοι me paroît signifier ces *grands sacs*, ordinairement de cuir, dans lesquels les Anciens portoient en voyage leur farine & leur pain. Aussi *Tollius* rend-il ce mot par *panaria*, & M. l'Abbé *Gori* par *otri*, des *outres.* Je crois qu'il faut en notre Langue se servir de ce Terme, faute d'autres, quoique les *outres* fussent principalement destinés à transporter les liqueurs. De St. Marc.

IV. *qui s'élevassent de terre.*] Toutes les *Editions*, depuis *Manuce*, portoient: ἀνωθουμένους. M. *Pearce*, sur l'autorité du *Mst. du Roi*, de celui de *l'Evêq. d'Ely*, de deux *du Vat.* & de l'*Edit. de Robortel*, a remis dans le Texte: ἀντωθουμένους. J'en ai rendu le sens, en retraduisant cet endroit, *Rem.* 10. DE ST. MARC. P. 523. l. 6.

V. *Culinæ ... Visio.*] Le P. *Caussin* se sert des Termes Grecs: μαγείρου & φαντασία. DE ST. MARC. P. 525. R. 12. n. 2. l. 13.

CHAPITRE XXXV.

I. *les rendent plus petites, par le moyen de cette bande dont on leur entoure le corps :*] Par cette bande de *Longin* entend sans doute des bandelettes dont on emmaillottoit les *Pygmées* depuis la tête jusqu'aux pieds. Ces bandelettes étoient à peu près comme celles dont les filles se servoient pour empêcher leur gorge de croire. C'est pourquoi *Térence* appelle ces filles, *vincto pectore*, ce qui répond fort bien au mot Grec δεσμὸς, que *Longin* emploie ici, & qui signifie *bande*, *ligature*. Encore aujourd'hui en beaucoup d'endroits de l'Europe, les femmes mettent en usage ces bandes pour avoir les pieds petits. DAC. P. 534. l. 6.

La *remarque* de Monsieur *Dacier* est très-belle: car ces γλωττόκομα n'étoient autre chose que des bandes, dont on entouroit les Nains. SUIDAS *in* εἰλητόν. Φαινόλης, dit-il, εἰλητὸν τομάριον, μεμβράνιον, γλωττόκομον. Cet εἰλητὸν τομάριον, est justement le *volumen* des Romains. Néanmoins le même SUIDAS *in* γλωσσόκομον l'explique comme je l'ai fait dans ma *traduction Latine*, Γλωσσόκομον, θήκη λειψάνων ξυλίνη. TOLL.

II. *la servitude la plus justement établie*,] Le mot δικαιοτάτη ne signifie pas ici une servitude la plus justement établie, mais une très-douce, *clemens & justa servitus*, comme *Térence* l'appelle. TOLL. P. 534. l. 8.

C'eſt auſſi le ſentiment de Madame *Dacier*. Voyez ſa *Remarque* ſur le Vers 9. de la Scène I. de l'ANDRIENNE: *Ut ſemper tibi apud me juſta & clemens fuerit ſervitus.* BROSS.

Je crois que *Tollius* ſe trompe, & que l'autorité de Madame *Dacier* ne le juſtifie point. Δικαιοτάτη doit ſe prendre ici dans le même ſens que *Longin* a dit plus haut: δουλείας δικαίας *juſta ſervitute*, c'eſt-à-dire, *par un eſclavage légitime, fondé ſur les loix.* Telle par exemple étoit la *ſervitude* des Priſonniers faits à la guerre, leſquels étoient *légitimement eſclaves* par le Droit de la guerre, même par le Droit des gens. M. *Pearce* entend les mêmes mots d'une manière différente; & peut-être même a-t-il mieux pris que moi la penſée de LONGIN. *Vox* δικαία, dit-il, *non ſignificat hic* clemens *ſive* lenis, *ut quidam volunt, ſed* juſta, *qualiſque ſervitus rite appellari poteſt, cum Reges Dominique plenum in ſubditos ſuos jus obtinuerint: & ſic occurrit apud* Iſocratem ἀρχὴ δικαία *in hoc ipſo ſenſu: hoc verbum puto* Longinum *addidiſſe, ut & alia paulo infra, ne ſuſpecta eſſet ſua erga Imperatorem fides.* DE ST. MARC.

P. 535. R. 7. n. 10. l. 1. III. *Il y a beaucoup de choſes qui manquent en cet endroit.*] Voici la lecon, que M. *Deſpréaux* a ſuivie. Ἐγὼ μέντοι γε ὑπολαμβάνω ῥᾴδιον (ἔφη) ὦ βέλτιστε, καὶ ἴδιον ἀνθρώπου, τὸ καταμέμφεσθαι τὰ ἀεὶ παρόντα, ὅρα δὲ μή ποτε *** οἰκουμένης εἰρήνη διαφθείρει τὰς μεγάλας φύσεις, πολὺ δὲ μᾶλλον, ὁ κατέχων ἡμῶν τὰς ἐπιθυμίας ἀπεριόριστος οὑτοσὶ πόλεμος. Le *Mſt. de la Biblioth. du Roi* porte: ὅρα δὲ μήποτε χη τις οἰκουμένης &c. Il y a dans l'*Edit. de Robortel:* μήποτε ** οἰκουμένης &c. C'eſt ſur ces deux leçons que M. *Pearce* conjecture qu'il faut lire, ainſi qu'il a mis dans ſon *Texte:* μήποτε καὶ ἡ τῆς οἰκουμένης &c. Cette légère correction fait une Phraſe nette & prouve qu'il ne manque rien en cet endroit. *Tollius* lit au commencement ὑπολαμβάνων & ἔφην: mais

la correction est inutile. Le Texte est fort clair sans rien changer. Ῥᾴδιον καὶ ἴδιον, est une espèce de citation; & ἔφη mis absolument est la même chose, que *dicit aliquis* en Latin, ou *dit-on* en François. De St. Marc.

IV. *les autres mauvaises habitudes*,] M. *Despréaux* a lu: πολυτέλεια, καὶ ἄλλα; *multiplex sumptus & cætera*, suppléez *ejusdem generis*. C'est ce dont il a fait: *les autres mauvaises habitudes*, prenant ἄλλα pour le neutre pluriel d'ἄλλος *alius*. Tollius, embarrassé de ce mot, le remplace par μαλακία, *mollities*. La correction est trop hardie. M. *Pearce* lit ἅμα pour ἄλλα, qui se trouve dans toutes les *Edit.* & dans tous les *Msts.* Le changement d'ΑΜΑ en ΑΛΛΑ est une faute très facile à faire, quand on écrit en Lettres Majuscules, & qui se rencontre souvent dans les *Msts.* La correction de M. *Pearce* rend la Phrase claire & facile à traduire. De St. Marc. P. 536. l. 21.

V. *où nous ne songeons qu'à attraper la succession de celui-ci*;] Le Grec dit quelque chose de plus atroce: *où l'on ne songe qu'à hâter la mort de celui-ci*, &c. ἀλλοτρίων θήραις θανάτων. Il a égard aux moyens dont on se servoit alors pour avancer la mort de ceux dont on attendoit la succession; on voit assez d'exemples de cette horrible coûtume dans les *Satires* des Anciens. Dac. P. 538. l. 12.

VI. *misérables esclaves de nos propres passions.*] La leçon de *Manuce*, que M. *Despréaux* a suivie, porte: ἕκαστος πρὸς τῆς ἑαυτοῦ ἠνδραποδισμένοι. Les *Msts.* de la *Bibl. du Roi*, de la *Bibl. Ambroiſ.* de l'*Evêq. d'Ely*, & le *II. du Vat.* ont; ἕκαστος πρὸς τῆς ἠνδραποδισμένοι. L'*Edit. de Robortel* met un * après τῆς. Il manque certainement un mot, qui n'est point remplacé par l'ἑαυτοῦ de *Manuce*. *Tollius* garde ce mot, & met, par conjecture, après ἠνδραποδισμένοι, φιλοχρηματίας. M. *Pearce* adopte ce supplément & rejette ἑαυτοῦ, comme ne signifiant rien ici. P. 538. l. 16.

C'eſt certainement, comme il le dit, quelque mot, ſemblable au terme ſuppléé par *Tollius*, que *Longin* avoit mis. Peut-être avoit-il répété φιλαργυρίας, dont il s'eſt ſervi plus haut dans ce Chapitre. De St. Marc.

P. 443. L. 8. VII. *cette rage inſatiable d'acquerir*,] Longin dit: αἱ πλεονεξίαι. Ce terme ſignifie proprement *avarice*, & j'ai dit que M. *Despréaux* en avoit rendu toute la force beaucoup mieux que *Tollius* & M. *Pearce*, qui le traduiſent par *cupiditates*. Il vient de πλεονεκτέω, *queſtui habeo*. Leurs Racines communes ſont πλεῖον *plus*, & ἔχω *habeo*. Ainſi πλεονεξία ſignifie *cupiditas pluris habendi*.

RÉFLEXIONS
CRITIQUES
SUR QUELQUES PASSAGES
DE LONGIN.

AVERTISSEMENT.

ON a jugé à propos de mettre ces Réflexions avant la Traduction du Sublime de Longin, parce qu'elles n'en sont point une suite; faisant elles-mêmes un Corps de Critique à part, qui n'a souvent aucun rapport avec cette Traduction; & que d'ailleurs si on les avoit mises à la suite de Longin, on les auroit pu confondre avec les Notes Grammaticales qui y sont; & qu'il n'y a ordinairement que les Sçavans qui lisent (1); au-lieu que ces Réflexions sont propres à être lues de tout le monde, & même des Femmes; témoin plusieurs Dames de mérite, qui les ont lues, avec un très-grand plaisir, ainsi qu'elles me l'ont assuré elles-mêmes.

(2) *Tel est le court* AVIS AUX LECTEURS, *qui se lit dans l'*Edition *de* 1713. *à la tête des* Réflexions Critiques sur quelques Passages de LONGIN. *C'est là-dessus, que je me suis cru suffisamment autorisé dans la liberté, que j'ai prise, de ne pas regarder comme une loi, dont il ne me fût jamais permis de m'écarter, ce que M.* Brossette *& les autres* Editeurs *avoient fait avant moi. Je donne aux Ouvrages en Prose de notre Auteur, un ordre à-peu-près pareil à celui qu'il leur avoit donné lui-même*

REMARQUES.

(1) Les raisons qui sont déduites dans ce court Avertissement, ne prouvent nullement la nécessité de faire précéder la Traduction du *Traité du Sublime* de Longin par ces Réflexions qui, formant un Corps de Critique à part, ne courent aucun risque d'être confondues avec les Notes Grammaticales qui doivent suivre. Les motifs qui ont engagé M. DE ST. MARC à les donner avant la même Traduction, n'ont rien de plus imposant. Nous avions donc une pleine liberté de les donner indifféremment avant ou après. Nous les donnons après afin de réunir dans un volume des Morceaux qui ont également pour objet la Critique d'un même Ouvrage, Le Traité du *Sublime* de *Longin*.

(2) Cette suite est de M. DE ST. MARC.

dans l'Edition *de* 1701. *& dans celle qu'il avoit préparée dès* 1710. *& qui ne parut qu'en* 1713. *après sa mort. Ainsi donc, en faisant marcher les* Réflexions Critiques *avant le* Traité du Sublime, *je ne fais que me conformer aux intentions, comme à l'exemple de M.* Despréaux. *M.* Brossette, *en distribuant toutes les* Notes Grammaticales *sous le Texte même de la* Traduction du Sublime, *n'avoit pas à craindre qu'on pût les confondre avec les* Réflexions Critiques; *& c'est pour cela qu'il a suivi l'ordre de l'*Edition *de* 1694. *dans laquelle le* Sublime *précède ces* Réflexions. *Pour moi, je trouve si bien ce que M.* Despréaux *a fait depuis, que mon dessein est de renvoyer, comme lui; les* Notes Grammaticales *après la* Traduction, *& de leur substituer, au bas des pages de celle-ci,* de nouvelles Remarques (3), *dont l'utilité ne se borne pas uniquement à ceux qui sçavent la Langue Grecque.*

Je voudrois que ces Remarques *fussent composées de réflexions courtes & serrées, lesquelles, à l'aide d'une Métaphysique, solide quoique subtile, & claire quoiqu'abstraite, pussent, en ramenant tout aux premiers Principes, développer ce que les observations de* Longin *ont de juste, rectifier ce qu'elles peuvent avoir de défectueux, & faire voir en même-tems quel usage on peut faire des Préceptes qu'il donne. Je voudrois de plus que ce que ces réflexions auroient établi, fut confirmé par des exemples tirés des Auteurs Latins les plus connus, & de quelques-uns de nos Ecrivains. Peut-être, dans un tems, où par nécessité l'on applaudit à des défauts éblouissans; où l'on est comme forcé de trouver bon que l'Esprit, & souvent même l'ombre de l'Esprit,*

REMARQUES.

(3) C'est ce que M. de St. Marc a exécuté dans son IV. Volume où il a placé la Traduction du Traité de *Longin.*

tienne par-tout la place de la Raison & du Sentiment; dans un tems, où l'on est, pour ainsi dire, à la veille de perdre la trace de la Nature, & par conséquent le goût du Vrai: peut-être, dis-je, si le dessein, que je propose, étoit bien exécuté, rien ne seroit-il plus propre à préserver les jeunes amateurs des Belles-Lettres de la contagion du faux Bel-Esprit. Nous n'avons point de Livre plus universellement répandu, que les Oeuvres *de M.* Despréaux, *& par-tout on les met entre les mains des jeunes gens. Pour remplir le plan, que je me suis fait, & le remplir seulement aussi-bien que le peu d'étendue de mes lumieres & la foiblesse de mes talens pourroient le permettre, de quel tems n'aurois-je pas besoin? Il m'en faudroit pour lire. Il m'en faudroit pour réfléchir. Et combien n'en emploierois-je pas davantage à réduire mes réflexions, à les resserrer dans les bornes nécessaires; à trouver le moyen de dire tout, en ne disant pas la moitié de ce que j'aurois à dire. Mais ce tems si considérable, comment me le procurer dans le cours d'une* Edition, *que je suis obligé de disposer, à mesure qu'on l'imprime? J'annonce donc ce que je crois qu'il seroit à propos de faire, & je ne contracte d'autre engagement, que d'en donner un foible essai. Si mon projet pouvoit dans la suite être adopté par quelqu'un plus capable que moi de le conduire à sa perfection; avec quelle joie ne m'applaudirois-je pas d'avoir fourni l'idée d'un travail réellement utile!*

J'avois préparé, pour tenir la place de cet Avertissement, *une* Préface, *dans laquelle, par des* Extraits *détaillés, composés des propres paroles des Auteurs, & mêlés d'observations critiques, je rendois compte de tout ce qui s'est écrit dans la fameuse Querelle Littéraire, qui fut excitée par le* Poëme *de M.* Perrault *intitulé:* Le Siècle de Louis le Grand; *& dont cet Académicien & M.* Despréaux *furent les principaux Acteurs. Cette* Préface *auroit mis*

les Lecteurs en état de juger sainement de la validité des raisons pour ou contre la Préférence des Anciens ou des Modernes; mais comme elle s'est trouvée trop considérable pour être mise ici, je suis obligé de la réserver pour une autre occasion, que cette Edition *même fournira peut-être bien-tôt. En attendant ce que j'ai dit touchant la Dispute de notre Auteur avec M.* Perrault, *à la fin de la* Remarque 5. *&* *dans la* Remarque 22. *sur la* Lettre *de ce dernier, imprimée dans le II. Tome* (*) *de cette* Edition, *peut suffire avec cette* Note *préliminaire de M.* Brossette *sur la* I. Réflexion.

„ M. *Perrault* de l'Académie Françoise, *dit-il*, „ avoit fort maltraité les meilleurs Ecrivains de „ l'Antiquité dans son *Parallèle des Anciens & des* „ *Modernes.* Quoique M. *Despréaux* n'y eût pas „ été beaucoup ménagé, il ne s'étoit vengé d'a- „ bord que par quelques *Epigrammes* contre l'Au- „ teur de ces *Dialogues*, & n'avoit aucun dessein „ d'y répondre dans les formes. Cependant, bien „ des gens le sollicitoient de prendre en main la „ défense des *Anciens*, dont il étoit grand admi- „ rateur, & aux Ouvrages desquels il reconnois- „ soit avoir de très-grandes obligations. M. *Raci-* „ *ne* étoit un de ceux qui l'animoient le plus. Il „ étoit un peu piqué contre M. *Perrault*; & ce „ n'étoit pas sans raison, puisque ce dernier avoit „ affecté de ne le point nommer dans ses *Dialo-* „ *gues*, en parlant de la *Tragédie*, quelque avan- „ tage qu'il eût pu tirer contre les *Anciens*, de „ l'exemple de cet illustre Moderne. Mais ce „ qui acheva de déterminer M. *Despréaux* à pren- „ dre la plume, fut un mot de M. le *Prince de* „ *Conti*, sur le silence de notre Auteur. Ce „ grand Prince, voyant qu'il ne répondoit point

REMARQUES.

(*) Dans le III. Tome de cette Edition-ci.

„ au Livre des *Parallèles*, dit un jour qu'il vou-
„ loit aller à l'Académie Françoise écrire sur la
„ place de M. *Despréaux* : TU DORS, BRUTUS.
„ M. *Despréaux*, ayant donc résolu d'écrire con-
„ tre M. *Perrault*, prit le parti d'employer quel-
„ ques passages de *Longin* pour servir de texte à
„ ses *Réflexions Critiques*: voulant faire paroître
„ qu'il ne répondoit à son Adversaire que par oc-
„ casion. Il les composa en 1693. étant âgé de
„ 57. ans, & les publia l'année suivante. *Charles*
„ *Perrault* mourut au mois de Mai 1703. âgé de
„ 77. ans.' Il faut joindre aux *Réflexions Criti-*
„ *ques* de notre Auteur, une *Dissertation* en forme
„ de *Lettre*, que M. *Huet*, ancien Evêque d'A-
„ vranches, écrivit à M. *Perrault*, au mois d'Oc-
„ tobre 1692. & dans laquelle ce sçavant & illustre
„ Prélat réfute, d'une maniere également vive &
„ judicieuse, le Livre des *Parallèles*. Cette *Let-*
„ *tre* a été insérée dans un Recueil de *Disserta-*
„ *tions* imprimé à Paris (chez *François Fournier*)
„ en 1712."

Le Recueil, que M. Brossette *vient d'indiquer, est en deux volumes in-12. & son titre est:* DISSERTATIONS sur diverses matieres de Religion & de Philologie, contenues en plusieurs Lettres écrites par des personnes sçavantes de ce tems, recueillies par Monsieur l'Abbé DE TILLADET. *La* Lettre *de M.* Huet *est la* VIII. Dissertation, *& se trouve dans le I. Tome. M.* Brossette, *qui la dit* vive *&* judicieuse, *& qui ne devoit pas oublier de dire qu'elle est également polie, m'a fait naître l'envie d'en faire usage dans mes* Remarques. *Tout ce que j'y rapporte de M.* Huet, *est tiré de cette* Lettre. *J'en avertis ici pour ne le plus répéter.*

Les Réflexions Critiques *de notre Auteur sont au nombre de douze. Les neuf premieres, avec la* Conclusion *qui les suit, ne regardent que M.* Per-

rault, *& ce sont les seules, qui soient dans les* Editions *de* 1694. *& de* 1701. *C'est pour cela que je les donne d'abord séparément. Elles m'ont fait faire beaucoup d'observations, qui me paroissoient devoir être utiles; mais la nécessité de me restreindre, & celle de mettre par-tout les Lecteurs au fait de la question actuelle, m'a fait supprimer presque tout ce que j'avois écrit, & composer principalement mes* Remarques *des textes mêmes de M.* Perrault, *auxquels notre Auteur répond. J'y joins les réponses de M.* Huet; *& je rens compte en même tems de ce qui se trouve sur les mêmes sujets dans les* Remarques, *que Madame* Dacier *a mises à la suite de sa* Traduction *d'*Homère. *Il en résulte qu'il y a dans quelques endroits des* Remarques *fort longues. Mais cet inconvénient n'a pas dû m'arrêter. Je n'ai pris la peine de les compiler, que pour ceux qui voudront prendre celle de les lire. Ils me sçauront sans doute quelque gré d'avoir rassemblé sous leurs yeux ce qu'il leur auroit fallu chercher dans plusieurs volumes. A l'égard de tous les autres Lecteurs, comme ce n'est pas pour eux que je me suis chargé de l'ennuyeuse fatigue de copier; je n'attens d'eux aucune espèce de remercîment; & je les prie de ne pas trouver mauvais, que je les voie tranquillement me blâmer d'avoir fait quelque chose de très-inutile pour eux. On me dira peut-être, que j'aurois dû me contenter de donner l'extrait de tous les morceaux du* Parallèle, *que j'ai transcrits. Je répons à cela,* 1°. *qu'il y en a beaucoup que l'extrait n'eût fait qu'allonger;* 2°. *que pour ceux qu'il eût infailliblement resserrés, j'ai craint de ne pas rendre assez fidèlement les pensées de* M. Perrault. *J'ai lu bien des extraits d'ouvrages en ma vie, & je puis dire avec vérité, qu'il n'y en a presque point par lesquels on connoisse leurs originaux assez parfaitement, pour être dispensé d'y recourir. Je devois offrir aux Lecteurs toutes les pièces d'un procès, dont ils sont*

les Juges naturels; & ce que je pouvois faire de mieux étoit de donner la production de M. Perrault *telle qu'elle est. Il y a pourtant quelques endroits dont je me suis contenté de rendre compte, sans les rapporter en entier. Mais ce sont des endroits auxquels notre Auteur ne fait qu'une simple allusion, sans les réfuter, qu'il me suffisoit de faire connoître légérement; & qui n'étant, pour ainsi dire, que des hors-d'œuvre, n'auroient fait que grossir inutilement le Volume.*

La VIII. Réflexion *est la seule à laquelle M.* Perrault *ait répondu par un Ecrit intitulé:* RÉPONSE aux Réflexions Critiques de M. D***. *Notre Auteur n'y est désigné par-tout que de cette maniere. Cet Ecrit est de 45. pages in-12. & sans date, ni nom de lieu, d'Auteur, ou d'Imprimeur. M.* Du Monteil, *qui, dans ses dernieres* Editions *des* Oeuvres *de M.* Despréaux, *l'a fait réimprimer à la suite de la* VIII. Réflexion, *dit qu'il parut en* 1694. *Ce qui doit être vrai. De la maniere que M.* Perrault *a cru devoir disposer sa* Réponse, *on se trouve obligé, dans les* Editions *de M.* Du Monteil, *de lire deux fois de suite la* VIII. Réflexion, *c'est pour obvier à ce désagrément, que je fais imprimer ici ces deux Pièces en deux colonnes. L'embarras étoit de ranger sous ces colonnes les* Remarques, *qui concernent l'une & l'autre. Je les ai mises ensemble; & pour éviter la confusion, j'ai marqué les renvois des unes par des Chiffres, & les renvois des autres par des* Lettres. *Je ne dois pas dissimuler que le parti que j'ai pris d'imprimer vis-à-vis l'une de l'autre les deux Pièces dont il s'agit, m'a forcé de distribuer la* VIII. Réflexion *de la même maniere, que M.* Perrault *l'a partagée dans sa* Réponse. *Ce qui fait disparoître en quelque sorte la distribution des* Alinea *de notre Auteur, telle qu'elle est dans toutes les* Editions *de ses* Oeuvres. *Pour parer suffisamment cet inconvénient, j'ai fait*

annoncer le commencement de chacun de ces Alinea *par les deux premiers mots en* Petites Capitales. *Mais quelque chose de plus important, c'est que M.* Perrault *répond à la* VIII. Réflexion, *telle qu'elle étoit en* 1694. *&* que *M.* Despréaux *y fit depuis des* Changemens *dans l'*Edition *de* 1701. *Pour que la* Réponse *ne paroisse pas en quelques endroits porter à faux; & que, d'un coup d'œil, les Lecteurs puissent être au fait, sans avoir l'embarras d'aller chercher les* Changemens *dans les* Remarques; *je place toutes les différences de l'*Edition *de* 1694. *sur la Marge extérieure, avec l'attention d'y renvoyer par une* *.

La Conclusion, *qui termine les neuf premieres* Refléxions sur Longin, *est suivie ici de la* Lettre *que M.* Despréaux *écrivit à M.* Perrault *au sujet de leur réconciliation. Elle occupoit la même place dans l'*Edition *de* 1701. *& je ne doute pas que les Lecteurs ne pensent qu'on n'auroit jamais dû la mettre ailleurs.*

Je donne après cela, sous un nouveau titre, les trois dernières Réflexions Critiques sur Longin, *comme n'ayant rien de commun avec celles qui les précèdent. Pour bien juger d'une Dispute Littéraire, j'ai toujours cru qu'il falloit lire les Ecrits, qu'elle avoit produits; dans l'ordre qu'ils avoient été composés. C'est à cet ordre que je me suis asservi pour la* X. Réflexion, *& les Pièces qui la concernent. On trouvera donc ici,* 1°. la *Lettre* de M. *Huet à* M. le Duc *de Montausier*, contenant l'examen du sentiment de Longin sur ce passage de la Génèse : Et Dieu dit, que la lumiere soit faite, et la lumiere fut faite: 2°. *la* X. Réflexion *de notre Auteur, par laquelle il répond à cette* Lettre: 3°. *le petit* Ecrit, *que M. l'Abbé* Renaudot *avoit fait imprimer à la tête de l'*Edition *de* 1713. *immédiatement devant le* Discours au Roi *sous ce titre:* Avertissement tou-

chant la dixieme Réflexion sur Longin. *M.* Brossette *& les autres Editeurs l'ont tous mis au devant de cette* Réflexion: 4°. *la* Réponse à l'Avertissement, qui a été ajouté à la nouvelle Edition (en 1713.) des Oeuvres de M. Despréaux: 5°. *les* Remarques de M. Le Clerc sur la Réflexion X. de la nouvelle Edition de *Longin*, par M. Despréaux. *J'ajoute à ces Pièces une petite* Dissertation *de feu M. l'Abbé* Capperonnier, *Professeur Royal en Langue Grecque, sur le même passage de* Longin. *Je ne préviens point les Lecteurs sur le mérite du présent, que je crois leur faire. Je ne pourrois être que suspect dans le Jugement, que je porterois de l'Ouvrage d'un Sçavant illustre, à qui j'étois attaché par les liens du sang, & par des nœuds encore plus forts. Dès ma plus tendre enfance il avoit pris soin de diriger mes études, & de former mes mœurs. Il m'a dans tous les tems aidé de ses lumieres. Je lui dois tout ce que je suis, quelque peu que ce soit; & mon regret est, de n'avoir pas mieux profité des leçons d'un si grand Maître.*

La XI. Réflexion *est contre M* de La Motte. *Elle sera suivie de la* Réponse *de ce dernier; après laquelle on trouvera ce que M. l'Abbé* d'Olivet *de l'Académie Françoise a cru devoir repliquer à M.* de La Motte, *pour la défense de M.* Despréaux. *L'E*diteur de 1740. *en faisant imprimer à la fin de son II. Tome, cet* Extrait *des* Remarques de Grammaire *sur* Racine, *n'a fait que me prévenir. Les vues d'utilité, que le sçavant Auteur de cet Ouvrage se propose dans tous ses Ecrits, les rendent dignes de l'attention du Public: & je n'aurois eu garde de laisser échapper ce qui pouvoit donner un mérite à cette* Edition. *Si le même* Editeur *n'a fait aucun usage de ce que M. l'Abbé* Desfontaines *a dit dans son* Racine Vengé, *pour réfuter M. l'Abbé* d'Olivet; *je crois en avoir trouvé la raison dans l'attention ingénieuse, avec laquelle le* Censeur général

du Parnasse *a soin de mettre ses* Ouvrages furtifs *à l'abri de l'usage légitime, qu'on en voudroit faire. J'oserai pourtant en courir le risque, & j'essayerai d'insérer dans quelques* Remarques *au bas du texte de M. l'Abbé* d'Olivet, *ce qui, par rapport à la question, dont il traite, se pourra trouver dans le* Racine Vengé, *mériter le nom de* Raisons. *Tout le reste n'est pas à mon usage.*

Comme ce que je puis avoir à faire sur la XII. Réflexion Critique *de M.* Despréaux, *dépend du terrain, qui me restera; je n'en puis rien dire ici.*

RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR QUELQUES PASSAGES

DE LONGIN.

RÉFLEXION PREMIÉRE.

Mais c'est à la charge, mon cher Terentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon Ouvrage, & que vous m'en direz votre sentiment avec cette sincérité que nous devons naturellement à nos Amis. Paroles de Longin, Chap. I.

LONGIN nous donne ici, par son exemple, un des plus importans préceptes de la Rhétorique, qui est de consulter nos Amis sur nos ouvrages, & de les accoutumer de bonne heure à ne nous point flatter. HORACE & QUINTILIEN nous donnent le même conseil en plusieurs endroits; (1) & VAUGELAS, le plus sage, à mon avis, des Ecrivains

REMARQUES.

(1) *& Vaugelas*,] CLAUDE FAVRE, Seigneur de *Vaugelas*, Baron de Peroges, & l'un des plus illustres Membres de l'Académie Françoise, étoit de Bourg-en-Bresse, aussi-bien que son Pere *Antoine Favre*, mort en 1637. Premier-Président du Sénat de Chambéri. *Vaugelas* fut long-tems Gentilhomme ordinaire & puis Chambellan

de notre Langue, confeſſe que c'eſt à cette ſalutaire pratique qu'il doit ce qu'il y a de meilleur dans ſes écrits. Nous avons beau être éclairés par nous-mêmes: les yeux d'autrui voient toujours plus loin que nous dans nos défauts, & un Eſprit médiocre fera quelquefois appercevoir le plus habile homme d'une mépriſe qu'il ne voyoit pas. On dit que MALHERBE conſultoit ſur ſes Vers jusqu'à l'oreille de ſa Servante; & je me ſouviens que MOLIERE m'a montré auſſi plusieurs fois (2) une vieille Servante qu'il avoit chez lui; à qui il

REMARQUES.

de *Monſieur Gaſton*. Sur la fin de ſa vie, il fut Gouverneur des enfans du *Prince Thomas de Savoie*. Il tient le premier rang entre nos Grammairiens, & l'on ne peut nier qu'il n'ait rendu de grands ſervices à notre Langue, quoiqu'il ſe ſoit ſouvent trompé dans ſes *Remarques*; & que ſes déciſions ſoient quelquefois très-mal fondées. Sa *Traduction* de *Quinte-Curce*, a toujours paſſé pour la plus parfaite des *Traductions Françoiſes*. Il s'en faut pourtant beaucoup qu'elle mérite toute la réputation, dont elle a joui juſqu'à préſent. Je ne doute pas qu'elle n'eût été beaucoup meilleure, ſi l'Auteur n'avoit pas employé trente ans à la faire, & s'il ne l'avoit pas tournée de vingt manieres différentes. *Eſt ingrata quædam diligentia.* VAUGELAS mourut à la fin de 1649. ou bien au commencement de 1650. âgé d'environ 65. ans. DE ST. MARC.

(2) *une vieille Servante*] nommée *La Forêt*. Un jour *Moliere*, pour éprouver le goût de cette Servante, lui lut quelques Scènes d'une *Comédie*, qu'il diſoit être de lui, mais qui étoit de *Brécourt*, Comédien. La Servante ne prit point le change, & après en avoir oui quelques mots, elle ſoutint que ſon Maître n'avoit pas fait cette Pièce. BROSS.

On dit, que *Claude de l'Etoile*, Seigneur de Sauſſai, l'un des premiers Académiciens, conſultoit auſſi ſa Servante ſur ſes Vers, perſuadé qu'il étoit, que les Vers ne ſont bons qu'autant qu'ils ſont entendus de tout le monde. Ce Poëte étoit fils de *Pierre de l'Etoile*, Grand Audiencier de France, Auteur des *Mémoires*, qui portent ſon nom. Les diverſes *Poëſies* de *Claude de L'Etoi-*

lisoit, disoit-il, quelquefois ses Comédies; & il m'assuroit que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit: parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son Théâtre, que ces endroits n'y réussissoient point. Ces exemples sont un peu singuliers; & je ne voudrois pas conseiller à tout le monde de les imiter. Ce qui est de certain, c'est que nous ne sçaurions trop consulter nos Amis.

Il paroît néanmoins que (3) Monsieur PERRAULT n'est pas de ce sentiment. S'il croyoit ses Amis, on ne les verroit pas tous les jours dans le monde nous dire, comme ils font: „ Monsieur Perrault „ est de mes amis, & c'est un fort honnête Hom-

REMARQUES.

le sont répandues dans les Recueils de son tems, & principalement dans celui dont le titre est: *Délices de la Poësie Françoise*, & dont il prit soin lui-même. Il avoit du génie & du goût, ce qui le rendoit très-sévere dans ses Critiques. Sa versification est très-châtiée, & son Stile extrêmement clair, & communément très-pur. L'aisance, la justesse, l'élégance, la noblesse & la simplicité, m'ont paru réunies dans ce que j'ai vû de lui. Ce qui fait que je ne crains pas de le compter au rang de nos meilleurs Poëtes. Il a fait deux *Poëmes Dramatiques*, que je ne connois point, & qui sont, *La Belle Esclave*, & *L'Intrigue des Filoux*. Il étoit un de ces Auteurs, que le Cardinal de Richelieu faisoit travailler à des Pièces de Théâtre, dont il leur fournissoit lui-même les sujets. Il mourut en 1652. âgé d'environ 50. ans. DE ST. MARC.

(3) *Monsieur Perrault*] Dans les *Editions de* 1694. *de* 1701. & *de* 1713. il y a simplement: *Monsieur P.* M. *Brossette* a mis de même, & les Editeurs de 1735. & de 1740. l'ont imité. Mais M. *Du Monteil* a fait imprimer le nom entier dans les *Editions* dont il a pris soin; & je ne vois pas pour quelle raison on en agiroit autrement aujourd'hui. Ce que je dis-là doit servir pour tous les endroits de ces *Réflexions Critiques*, où M. *Perrault* est nommé. C'est assez d'en avertir une fois. DE ST. MARC.

„ me. Je ne ſçai pas comment il s'eſt allé mettre „ en tête de heurter ſi lourdement la raiſon, en „ attaquant dans ſes Parallèles tout ce qu'il y a de „ livres anciens eſtimés & eſtimables. Veut-il per- „ ſuader à tous les hommes, que depuis deux mil- „ le ans ils n'ont pas eu le ſens commun? Cela „ fait pitié. Auſſi ſe garde-t-il bien de nous mon- „ trer ſes Ouvrages. Je ſouhaiterois qu'il ſe trou- „ vât quelque honnête-homme, qui lui voulût ſur „ cela charitablement ouvrir les yeux".

Je veux bien être cet homme charitable. (4) M. Perrault m'a prié de ſi bonne grace lui-même de lui montrer ſes erreurs, qu'en verité je ferois conſcience de ne lui pas donner ſur cela quelque ſatisfaction. J'eſpère donc de lui en faire voir plus d'une dans le cours de ces Remarques. C'eſt la moindre choſe que je lui dois, pour reconnoître les grands ſervices que feu Mr. (5) ſon frere le Médecin m'a, dit-il, rendus, en me guériſſant de deux grandes maladies. (6) Il eſt certain pourtant que Mr. ſon frere ne fut jamais mon Médecin. (7) Il eſt vrai que lorſque j'étois encore tout jeune, étant tombé malade d'une fièvre aſſez peu dan-gereu-

REMARQUES.

(4) *M. Perrault m'a prié de ſi bonne grace lui-même de lui montrer ſes erreurs,*] Voyez Tome III. *Lett. de Perr.* N. XV. DE ST. MARC.

(5) *ſon frere le Médecin* &c.] *Claude Perrault*, de l'Académie des Sciences. BROSS.

Voyez, *Lett. de Perr.* N. XII. & *Remarque* 28. DE ST. MARC.

(6) CHANG. *Il eſt certain pourtant*] Il y a dans l'*Edition de* 1694. *La vérité eſt pourtant.* BROSS.

(7) *Il eſt vrai que lorſque j'étois encore fort jeune....... me força de le conſulter ſur* &c.] Dans l'*Edition de* 1694. au lieu de ce que je viens d'indiquer, il y avoit ſeulement. *Il eſt vrai qu'étant encore tout jeune, une de mes parentes, chez qui je logeois, & dont il étoit Médecin, me l'amena malgré moi, & me força de le conſulter ſur* &c. BROSS.

gereuſe; (8) une de mes Parentes chez qui je logeois, & dont il étoit Médecin, me l'amena, & qu'il fut appellé deux ou trois fois en conſultation; par le Médecin qui avoit ſoin de moi. Depuis; c'eſt-à-dire, trois ans après, cette même Parente me l'amena une ſeconde fois, & me força de le conſulter ſur une difficulté de reſpirer, que j'avois alors, & que j'ai encore. Il me tâta le pouls, & me trouva la fièvre, que ſûrement je n'avois point. Cependant il me conſeilla de me faire ſaigner du pié, remede aſſez bizarre pour l'aſtme dont j'étois menacé. Je fus toutefois aſſez fou pour faire ſon ordonnance dès le ſoir même. Ce qui arriva de cela, c'eſt que ma difficulté de reſpirer (9) ne diminua point, & que le lendemain ayant marché mal-à-propos, le pié m'enfla de telle ſorte, que j'en fus trois ſemaines dans le lit. C'eſt-là toute la cure qu'il m'a jamais faite, que je prie Dieu de lui pardonner en l'autre Monde.

Je n'entendis plus parler de lui depuis cette belle conſultation, ſinon lorſque mes Satires parurent, qu'il me revint de tous côtés, que; (10) ſans que j'en aie jamais pu ſçavoir la raiſon, il ſe déchaînoit à outrance contre moi; ne m'accuſant pas ſimplement d'avoir écrit contre des Auteurs, mais d'avoir gliſſé dans mes Ouvrages des choſes dangereuſes & qui regardoient l'Etat. Je n'appréhendois gueres ces calomnies, mes Satires n'attaquant que les méchans livres, & étant toutes pleines des louanges du Roi, & ces louanges même en faiſant

REMARQUES.

(8) *une de mes Parentes*] La Belle-Sœur de notre Auteur; veuve de *Jerôme Boileau*, ſon Frere aîné. Bross.

(9) Chang. *ne diminua point*,] Edition de 1694. *augmenta conſidérablement*. Bross.

(10) Chang. *ſans que j'en aie jamais pu ſçavoir la raiſon*,] Ces mots, qui n'étoient point dans l'*Edition de* 1694. furent ajoutés dans celle de 1701. Bross.

le plus bel ornement. Je fis néanmoins avertir Mr. le Médecin, qu'il prît garde à parler avec un peu plus de retenue: mais cela ne servit qu'à l'aigrir encore davantage. Je m'en plaignis même alors à Mr. son frere l'Académicien, qui ne me jugea pas digne de réponse. J'avoue que c'est ce qui me fit faire (11) dans mon *Art Poëtique* la métamorphose du Médecin de Florence en Architecte; vengeance assez médiocre de toutes les infamies que ce Médecin avoit dites de moi. Je ne nierai pas cependant qu'il ne fût (12) Homme de très-grand mérite, & fort sçavant sur-tout dans les matieres de Physique. Messieurs de l'Académie des Sciences néanmoins ne conviennent pas tous de l'excellence de sa traduction de VITRUVE, ni de toutes les choses avantageuses (13) que Monsieur son frere rapporte de lui. Je puis même nommer (14) un des plus célèbres de l'Académie d'Architecture, qui s'offre de lui faire voir, (15) quand il voudra, papiers sur table, que c'est le dessein du fameux (16) Monsieur LE VAU, qu'on a suivi dans la façade du Louvre; & qu'il n'est point vrai que ni ce

REMARQUES.

§. (11) *dans mon Art Poëtique*] Chant IV. Vers 1. & suivans. Voyez-y les *Remarques*. DE ST. MARC.

(12) CHANG. *Homme de très-grand merite, & fort sçavant sur-tout dans les matieres de Physique. Messieurs* &c.] Dans l'*Edition de* 1694. il y avoit seulement: *Homme de mérite. Messieurs* &c. BROSS.

(13) *que Monsieur son frere rapporte de lui.*] Voyez *Lett. de Perr.* N. XII. & *Remarque* 28. DE ST. MARC.

(14) *un des plus celèbrés* &c.] M. *d'Orbay*. DESP.

Il étoit Parisien & Eleve de M. *Le Vau*. Il mourut en 1689. BROSS.

(15) CHANG. *quand il voudra*,] Après ces mots, il y avoit dans l'*Edition de* 1694. *démonstrativement & papiers* &c. BROSS.

(16) *Monsieur le Vau*,] LOUIS *le Vau*, Parisien, premier Architecte du Roi. Il a eu la direction des Batimens Royaux depuis l'année 1653. jusqu'en 1670. qu'il

grand Ouvrage d'Architecture, ni l'Obſervatoire, ni l'Arc de Triomphe, ſoient des ouvrages d'un Médecin de la Faculté. C'eſt une querelle que je leur laiſſe démêler entre eux, (17) & où je déclare que je ne prens aucun intérêt, mes vœux même, ſi j'en fais quelques-uns, étant pour le Médecin. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ce Médecin étoit de même goût que Mr. ſon frere ſur les Anciens, & qu'il avoit pris en haine, auſſi-bien que lui, tout ce qu'il y a de grands Perſonnages dans l'Antiquité. On aſſure que ce fut lui qui compoſa cette belle *Défenſe de l'Opéra d'Alceſte*, où voulant tourner EURIPIDE en ridicule, il fit ces étranges bévûes, que Monſieur RACINE a ſi bien relevées dans la Préface de ſon IPHIGÉNIE. C'eſt donc de lui & (18) d'un autre frere encore qu'ils avoient, grand ennemi comme eux de Platon, d'Euripide, & de tous les autres bons Auteurs, que j'ai voulu parler, (19) quand j'ai dit, qu'il y avoit de la bizarrerie d'eſprit dans leur famille, que je reconnois d'ailleurs pour une famille pleine d'honnêtes gens, & où il y en a même pluſieurs, je croi, qui ſouffrent Homère & Virgile.

On me pardonnera, ſi je prens encore ici l'occa-

REMARQUES.

mourut âgé de 58. ans, pendant qu'on travailloit à la façade du Louvre. BROSS.

(17) CHANG. *& où je déclare que je ne prends aucun intérêt, mes vœux même, ſi j'en fais quelques-uns, étant pour le Médecin.*] Ces mots furent ajoutés dans l'*Edition de* 1701. BROSS.

(18) *d'un autre Frere encore &c.*] *Pierre Perrault.* BROSS.

C'eſt de celui-là, non de *Claude Perrault*, qu'étoit la *Défenſe de l'Opéra d'Alceſte.* Voyez, Tome III. *Lettre de Perrault*, Remarque 28. DE ST. MARC.

(19) *quand j'ai dit, qu'il y avoit de la bizarrerie &c.*] Voyez, Tome III. *Diſcours ſur l'Ode*, Rem. 21. & *Lett. de Perrault*, NN. XI. XII. & XIII. & *Rem.* 27. DE ST. MARC.

ſion de déſabuſer le public d'une autre fauſſeté que M. Perrault a avancée dans (20) la Lettre bourgeoiſe qu'il m'a écrite, & qu'il a fait imprimer, où il prétend qu'il a autrefois beaucoup ſervi à (21) un de mes freres auprès de Monſieur Colbert, pour lui faire avoir l'agrément de la charge de Contrôleur de l'Argenterie. Il allègue pour preuve, que mon frere, depuis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui rendre une viſite, qu'il appelloit de devoir, & non pas d'amitié. (22) C'eſt une vanité, dont il eſt aiſé de faire voir le menſonge; puiſque mon Frere mourut dans l'année qu'il obtint cette charge, qu'il n'a poſſédée, comme tout le monde ſçait, que quatre mois; & que même, en conſidération de ce qu'il n'en avoit point joui, (23) mon autre frere, pour qui nous obtînmes l'agrément de la même charge, ne paya point le marc d'or, qui montoit à une ſomme asſez conſidérable. Je ſuis honteux de conter de ſi petites choſes au Public: mais mes Amis m'ont fait entendre que ces reproches de Monſieur Perrault regardant l'honneur, j'étois obligé d'en faire voir la fauſſeté.

REMARQUES.

(20) *la Lettre bourgeoiſe*] C'eſt celle que je cite partout ici. De St. Marc.

(21) *à un de mes freres*] Gilles *Boileau.* Bross.

Voyez *Lett. de Perr.* N. XIII. & *Rem.* 29. De St. Marc.

(22) *C'eſt une vanité, dont il eſt aiſé de faire voir le menſonge* &c.] Ibidem, *Remarque* 29. De St. Marc.

(23) *mon autre frere,*] Pierre *Boileau de Puymorin.* Bross.

Voyez *Lett. de Perr.* N. XIII. & *Remarque* 30. De St. Marc.

RÉFLEXION II.

Notre esprit, même dans le Sublime, a besoin d'une méthode, pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, & à le dire en son lieu. Paroles de Longin, Chap. II.

CELA est si vrai, que le Sublime hors de son lieu, non seulement n'est pas une belle chose, mais devient quelquefois une grande puérilité. (1) C'est ce qui est arrivé à SCUDÉRI, dès le commencement de son Poëme d'*Alaric*, lorsqu'il dit:

Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre.

Ce Vers est assez noble, & est peut-être le mieux tourné de tout son ouvrage: mais il est ridicule de crier si haut, & de promettre de si grandes choses dès le premier vers. VIRGILE auroit bien pu dire, en commençant son Enéide: *Je chante ce fameux Héros, fondateur d'un Empire qui s'est rendu maître de toute la Terre.* On peut croire qu'un aussi grand Maître que lui auroit aisément trouvé des expressions, pour mettre cette pensée en son jour. Mais cela auroit senti son Déclamateur. Il s'est contenté de dire: (2) *Je chante cet Homme rempli de piété, qui après bien des travaux aborda en Italie.*

REMARQUES.

REFL. II. (1) *C'est ce qui est arrivé à Scudéri*] Voyez l'*Art Poëtique*, Ch. III. Vers 269. & suiv. & la *Rem.* sur le Vers 272. DE ST. MARC.

(2) *Je chante cet Homme rempli de piété*, &c.] Dans l'endroit où je renvoie par la *Remarque* précédente, j'ai rapporté la critique, que *Desmarêts* a faite, des trois Vers par lesquels notre Auteur a rendu le début de l'*Enéide*. M. *Despréaux* a dit dans ces Vers: *cet Homme*

Un exorde doit être ſimple & ſans affectation. Cela eſt auſſi vrai dans la Poëſie que dans les Diſcours oratoires: parce que c'eſt une règle fondée ſur la nature, qui eſt la même par-tout; & (3) la comparaiſon du frontiſpice d'un Palais, que Monſieur Perrault allègue, pour défendre ce Vers de l'*Alaric*, n'eſt point juſte. Le frontiſpice d'un Palais doit être orné, je l'avoue, mais l'exorde n'eſt point le frontiſpice d'un Poëme. C'eſt plutôt une avenue, une avant-cour qui y conduit, & d'où on le découvre. Le frontiſpice fait une partie eſſentielle du Palais, & on ne le ſçauroit ôter qu'on

REMARQUES.

pieux. Il dit ici: *cet Homme rempli de piété.* Ces Epithètes ne ſont point dans VIRGILE.

> *Arma Virumque cano, Trojæ qui primus ab oris*
> *Italiam, fato profugus, Lavinaque venit*
> *Littora.* DE ST. MARC.

(3) *la comparaiſon du frontiſpice d'un Palais, que Monſieur Perrault allègue* &c.] Tome III. de ſon *Parallèle*, p. 267. & ſuivantes. BROSS.

Reprenons à la p. 266. quelques lignes plus haut que ce que M. *Broſſette* cite. C'eſt l'ABBÉ qui parle. „ L'ART „ POETIQUE d'*Horace* eſt un chef-d'œuvre, & je ne puis „ me laſſer de le lire. Cependant je trouve qu'il ne „ laiſſe pas de ſe reſſentir un peu de ſon antiquité. Car „ les matieres y pourroient être mieux rangées, mais „ je ne veux point chicaner là-deſſus. La POESIE peut „ ſe diſpenſer de l'exacte méthode, & un peu de déſordre ne lui ſied pas mal. Je remarquerai ſeulement „ qu'entre les préceptes, qu'il donne, il y en a quelques-uns qui ne me ſemblent pas vrais. Il dit, par „ exemple, qu'il ne faut pas que le début d'un *Poëme* „ ſoit magnifique, & ſuivant ce principe, il condamne „ celui qui commençoit de la ſorte:

> „ *Fortunam Priami cantabo & nobile bellum.*

„ Je trouve que le précepte n'eſt point vrai, & de „ plus, que l'exemple, qu'il rapporte, n'y convient „ point du tout. A-t-on jamais blâmé le frontiſpice

n'en détruise toute la symètrie: mais un Poëme subsistera fort bien sans exorde; & même nos Romans, qui sont des espèces de Poëmes, n'ont point d'exorde.

Il est donc certain qu'un exorde ne doit point trop promettre; & c'est sur quoi j'ai attaqué le Vers d'*Alaric*, à l'exemple d'Horace, qui a aussi

REMARQUES.

„ d'un Temple ou d'un Palais pour être magnifique? „ Si le Palais n'y répond pas, c'est le Palais qu'il faut „ blàmer. Pourquoi veut-il que le Poëte commence „ par donner de la fumée, ce sont ses propres termes, „ pour donner ensuite de la lumiere. Le President. „ Il veut dire qu'il ne faut pas que le Poëte commence „ d'un ton aussi élevé que celui qui doit régner dans „ son Ouvrage, & qu'il est bon qu'il s'insinue douce„ment dans les esprits, avant que de faire paroître la „ beauté & la grandeur de son génie. L'Abbé. Ce pré„cepte peut être très-utile dans l'*Eloquence*, où il est „ bon quelquefois, que l'Orateur se glisse insensiblement „ dans les bonnes graces des Auditeurs avant que de „ montrer ce qu'il sçait faire; mais pour la *Poësie*, qui „ fait profession ouverte d'être belle & parée, sur-tout „ dans le *Poëme Epique*, l'humilité, qui lui est prêchée „ ici, ne lui convient ni dans le commencement, ni „ dans le milieu, ni dans la fin de son ouvrage. Pour „ l'exemple, que donne *Horace*, je ne le comprends „ pas. Où est la magnificence, ou si vous voulez l'en„flure de ce Vers:

„ *Fortunam Priami cantabo & nobile bellum?*

„ [*Je chanterai les infortunes de Priam, & cette illustre* „ *guerre.*] Y a-t-il là autre chose que la simple expo„sition du sujet? Je n'y vois que le second *a* de *can*„*tabo*, qui ait un peu de son; mais quand *Virgile* a dit:

„ *Arma Virumque cano Trojæ qui primus ab oris;*

„ est-ce que l'*a* de *cano*, quoique bref, selon les regles „ de la Quantité, n'a pas autant de son & autant d'em„phase, que celui de *cantabo*? A l'égard du sens, le „ Vers de *Virgile* a quelque chose d'aussi grand & d'aussi „ élevé que celui du Poëte, que reprend *Horace*. Le

attaqué dans le même ſens le début du Poëme d'un Scudéri de ſon temps, qui commençoit par

Fortunam Priami cantabo & nobile bellum.

Je chanterai les diverſes fortunes de Priam, & toute la noble guerre de Troye. Car le Poëte, par ce début, promettoit plus que l'*Iliade* & l'*Odyſſée* enſemble. Il eſt vrai que par occaſion Horace ſe moque auſſi fort plaiſamment de l'épouventable ou-

REMARQUES.

„ CHEVALIER. Blâmez-vous M. *de Scudéri* d'avoir com„ mencé ſon *Alaric*, comme il a fait?

„ *Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre.*

„ L'ABBÉ. Bien loin de le blâmer, je ne ſçaurois trop „ le féliciter ſur la beauté de ce premier Vers, qui dit „ ſi bien, ſi noblement & d'une maniere ſi digne d'un „ *Poëme Héroïque*, le ſujet de tout l'Ouvrage. Les Ro„ mains étoient les vainqueurs du monde; & un Poë„ te ayant à louer le Prince, qui les a vaincus, pou„ voit-il mieux entrer en matiere? Où eſt cette voix „ de tonnerre, qu'on veut qu'il ait priſe mal-à-propos „ dans ce premier Vers? S'il y avoit quelque Epithète „ ambitieuſe dans ce début, la critique ſeroit ſuppor„ table; mais il n'y en a aucune. C'eſt une ſimple & „ très-ſimple expoſition du deſſein de l'Ouvrage, conte„ tenue en un ſeul Vers. Il eſt vrai que ce Vers fait „ plaiſir à entendre, & par l'heureux choix des paro„ les, dont il eſt compoſé, & par le grand ſens qu'il „ renferme; mais où eſt en cela la moindre matiere de „ reproche"?

Voici ce que M. *Huet* répond à ce ſujet à M. *Perrault*. „ Le précepte d'*Horace* ſur la modeſtie des Pro„ poſitions des *Poëmes*, que vous reprenez, eſt fondé „ ſur la nature. L'eſprit de l'Homme eſt ennemi de la „ jactance & de l'oſtentation. Il aime au contraire la „ ſimplicité & la modeſtie...... Il eſt de l'adreſſe de „ ceux qui veulent plaire, de promettre peu pour ſur„ prendre agréablement, en donnant beaucoup. Dire „ qu'on va *chanter le Vainqueur des Vainqueurs de la* „ *Terre*, c'eſt dire qu'on va chanter les plus grands

verture de bouche, qui se fait en prononçant ce futur *cantabo*: mais au fond c'est de trop promettre qu'il accuse ce Vers. On voit donc où se réduit la critique de Monsieur Perrault, qui suppose que j'ai accusé le Vers d'*Alaric* d'être mal tourné, & qui n'a entendu ni Horace, ni moi. Au reste, avant que de finir cette remarque, il trouvera bon que je lui apprenne qu'il n'est pas vrai que l'*a* de *cano* dans *Arma virumque cano*, se doive prononcer comme l'*a* de *cantabo*, & que c'est une erreur qu'il a sucée dans le Collége, où l'on a cette mauvaise méthode de prononcer les brèves dans les Dissyllabes Latins, comme si c'étoient des longues: mais c'est un abus qui n'empêche pas le bon mot d'Horace. Car il a écrit pour des Latins, qui sçavoient prononcer leur langue, & non pas pour des François.

REMARQUES.

„ exploits, qui aient jamais été faits: & quand après „ avoir élevé son esprit à de si vastes espérances, on „ ne trouve plus que des victoires remportées sur un „ Peuple affoibli, divisé & trahi; on accuse le Poëte „ d'imposture, & on a honte de sa propre crédulité. „ Mais comment avez-vous pu dire sur cela qu'on ne „ blâme point le Frontispice d'un Palais pour être ma„ gnifique, mais seulement le Palais, qui n'y répond „ point? Vous supposez donc que le Palais est fait „ pour le Frontispice, & non le Frontispice pour le „ Palais; car autrement l'on a dû proportionner le „ Frontispice au Palais pour lequel il étoit fait; & si „ on y a manqué, on est blâmé avec justice.... Je „ ne sçais si c'est pour vous divertir, ou si vous parlez „ sérieusement, quand vous comptez les *a* de *cantabo* „ & de *cano*, & que vous faites dépendre le précepte „ d'*Horace* du son, que les lettres font à l'oreille? Si „ c'est une plaisanterie, permettez-moi de vous dire, „ qu'elle me paroît froide. Si c'est tout de bon, on „ vous répondra, qu'il s'agit du sens, & non du son „ des paroles; & que la promesse d'écrire la fortune „ de *Priam*, qui avoit été agitée dès son enfance, & „ suivie de tant d'événemens; & l'Epithète (*noble*)

REFLEXION III.

Il étoit enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoiqu'aveugle pour ses propres défauts. Paroles de Longin, Chap. III.

IL n'y a rien de si insupportable qu'un Auteur médiocre, qui ne voyant point ses propres défauts, veut trouver des défauts dans tous les plus habiles Ecrivains. Mais c'est encore bien pis, lorsqu'accusant ces Ecrivains de fautes qu'ils n'ont point faites, il fait lui-même des fautes, & tombe dans des ignorances grossieres. C'est ce qui étoit arrivé quelquefois à Timée, & ce qui arrive toujours à Monsieur Perrault. (1) Il commence la censure qu'il fait d'HOMERE, par la chose du monde la plus

REMARQUES.

„ ajoutée à *bellum*, jettent dans l'esprit du Lecteur une „ si grande attente, que le Poëte ne la sçauroit rem„ plir". DE ST. MARC.

REFL. III. (1) *Il commence la censure qu'il fait d'Homère*, &c.] *Parallèle* de M. *Perrault*, Tome III. page 33. DESP.

C'est la page 32. qu'il falloit citer. L'Editeur de 1740. qui renvoie à la page 36. se trompe encore plus. L'ABBÉ dit: „ Il est bon de remarquer, que beaucoup d'excel„ lens Critiques soutiennent qu'il n'y a jamais eu au „ monde un Homme, nommé *Homère*, qui ait composé „ les XXIV. Livres de l'*Iliade*, & les XXIV. Livres de „ l'*Odyssée*.... Ils disent, que l'*Iliade* & l'*Odyssée* ne „ sont autre chose qu'un amas, qu'une collection de „ plusieurs petits *Poëmes* de divers Auteurs qu'on a joints „ ensemble.... Ils disent, que dans le tems, où l'on „ prétend que ce grand Poëte a vécu, l'Histoire du Sié„ ge de Troie étoit un sujet, qui occupoit tous les Poë„ tes; que tous les ans il paroissoit vingt ou trente pe„ tits *Poëmes* sur cette matiere; & qu'on donnoit le „ prix à celui qui l'avoit le mieux traitée. Ils ajoutent „ qu'il s'est trouvé des Hommes dans la suite, qui ont „ pris plaisir à joindre ensemble les meilleures de ces

fausse, qui est, que beaucoup d'excellens Critiques soutiennent, qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'*Iliade* & l'*Odyssée*; & que ces deux Poëmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits Poëmes de différens Auteurs, qu'on a joints ensemble. Il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance: & Elien, que Monsieur Perrault cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous ferons voir dans la suite de cette Remarque.

REMARQUES.

„ Pièces; qui leur ont donné l'ordre & l'arrangement, „ où nous les voyons; & qui en ont formé l'*Iliade* & „ l'*Odyssée*. . . . Ils n'ont pas de preuves convaincan„ tes, mais ils ont de fortes conjectures. Le nom de „ *Rhapsodies*, qui signifie en Grec, un amas de plusieurs „ Chansons cousues ensemble, n'a pu raisonnablement „ être donné à l'*Iliade* & à l'*Odyssée*, que sur ce fonde„ ment. Jamais Poëte ne s'est avisé, malgré l'exemple „ & l'autorité d'*Homère*, de donner le nom de *Rhapso„ die* à un seul de ses Ouvrages. La seconde conjectu„ re est, qu'on n'a jamais pu convenir du pays d'*Ho„ mère*, & que de tous tems il y a eu sept Villes, qui „ se sont disputé l'honneur de l'avoir donné au monde. „ Il paroît vraisemblable, que la pluralité des Auteurs „ de ces deux *Poëmes* a donné lieu à cette dispute; par„ ce que chacune de ces sept Villes pouvoit avoir don„ né naissance à un de ceux qui en avoient composé „ quelque Livre. Pour ce qui est du nom d'*Homère*, „ qui signifie, *Aveugle*, ils disent que plusieurs de ces „ Poëtes étoient de pauvres gens, & la plupart aveu„ gles, qui alloient de maison en maison réciter leurs „ *Poëmes* pour de l'argent, & qu'à cause de cela, ces „ sortes de petits *Poëmes* s'appelloient communément, „ les *Chansons de l'Aveugle*. . . . L'Abbé d'*Aubignac* . . . . „ avoit des mémoires tout prêts pour faire un ample „ traité sur cette matiere, où il prétendoit prouver la „ chose invinciblement. On nous assure d'ailleurs, qu'on „ travaille là-dessus en Allemagne, où ces mémoires „ ont peut-être passé. Quoiqu'il en soit, supposé que „ ce soit un seul Homme, nommé *Homère*, qui ait fait

Tous ces excellens Critiques donc se réduisent à feu Monsieur l'Abbé d'AUBIGNAC, qui avoit, à ce que prétend Monsieur Perrault, préparé des Mémoires pour prouver ce beau paradoxe. J'ai connu Monsieur l'Abbé d'Aubignac. Il étoit homme de beaucoup de mérite, & fort habile en matiere de Poëtique, bien qu'il sçût médiocrement le Grec. Je suis sûr qu'il n'a jamais conçu un si étrange des-

REMARQUES.

„ les XLVIII. Livres, qui composent l'*Iliade* & l'*Odyssée*, il est presque indubitable, que ce n'est point ce „ même Homme, qui en a formé ces deux grands *Poëmes*".

François Hedelin, Abbé d'Aubignac & de Meimac, que M. *Perrault* vient de citer, nâquit à Paris le 4. d'Août 1604. le premier des douze Enfans de *Claude Hedelin*, Lieutenant Général au Baillage de Nemours, Auteur de quelques *Poësies Latines* & *Françoises*, estimées en son tems, & de *Catherine Paré*, Fille d'*Ambroise Paré*, Premier Chirurgien des Rois *Henri II. François II. Charles IX.* & *Henri III.* Après avoir exercé quelque tems la Profession d'Avocat, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Précepteur du Duc *de Fronsac*, neveu du Cardinal *de Richelieu*. Ce fut, pour se rendre agréable à ce Ministre, qu'il composa sa *Pratique du Théâtre*, le meilleur de ses Ouvrages, quoiqu'au fonds, il soit très-imparfait. Il eut pour récompense les deux Abbayes, que j'ai nommées; & porta le reste de sa vie le nom de la premiere. Il eut dans la suite du Duc *de Fronsac* son Eleve, une Pension de quatre mille livres, dont il a toujours joui. Ses Ouvrages sont en grand nombre. On en trouve la Liste dans le *Supplément de Moréri.* Il mourut à Nemours le 25. de Juillet 1676. âgé de 72. ans. J'ignore pour quelle raison, il ne fut point de l'*Académie Françoise*. C'étoit apparemment pour s'en consoler, qu'il tenoit chez lui, toutes les semaines, une Assemblée de Gens de Lettres, qu'on appella long-tems l'*Académie de l'Abbé d'Aubignac*, & qui fut dissipée avant sa retraite à Nemours, parce qu'il ne put jamais obtenir les *Lettres Patentes*, qu'il avoit demandées pour l'établissement de cette *Académie*, sous le nom & la protection de Monseigneur *le Dauphin*.

Les Mémoires dont M. *Perrault* parle, existoient réel-

ſein, à moins qu'il ne l'ait conçu les dernieres années de ſa vie, où l'on ſçait qu'il étoit tombé en une eſpece d'enfance. Il ſçavoit trop qu'il n'y eut jamais deux Poëmes ſi bien ſuivis, & ſi bien liés, que l'*Iliade* & l'*Odyſſée*, ni où le même génie écla-

REMARQUES.

lement, & durant la diſpute de M. *de La Motte* & de Madame *Dacier* ſur *Homère*, ils furent publiés en 1715. par *Germain Brice*, ſous ce titre: *Conjectures Académiques*, ou *Diſſertations ſur l'Iliade; ouvrage poſthume trouvé dans les recherches d'un Sçavant.* On voit l'Hiſtoire de cet Ouvrage, que je n'ai jamais lu, dans la *Bibliotheque Françoiſe* de M. l'Abbé *Goujet*, Tome IV. pages 104, 107. Il en eſt parlé dans ces termes: „ L'Abbé „ d'*Aubignac* y ſoutient, qu'il eſt plus que vraiſembla„ ble, qu'*Homère* n'a jamais exiſté, ni par conſéquent „ jamais rien laiſſé par écrit: Que l'*Iliade* & l'*Odyſſée* „ ne ſont qu'une compilation de divers *Poëmes* ou de „ vieilles *Tragédies*, qui ſe chantoient anciennement „ dans la Grece: Que la premiere compilation en a été „ faite par *Licurgue*; & qu'alors ces *Poëſies* étoient peu „ connues & peu eſtimées: Que ces Pièces ayant en„ core été diſſipées, elles furent de nouveau raſſemblées „ par *Piſiſtrate*, & par ſon Fils *Hipparque*, ou plutôt „ par leurs ſoins & par le travail des meilleurs Gram„ mairiens de ce ſiecle: Que dès leur origine, elles ont „ été nommées les *Rhapſodies* d'*Homère*, c'eſt-à-dire, „ le recueil des *Chanſons de l'Aveugle*: Que l'on y a „ remarqué pluſieurs Vers fort différens les uns des au„ tres, & ajoutés en pluſieurs endroits, par des Au„ teurs d'un génie peu propre à figurer avec le reſte; „ Que dans l'*Iliade* en particulier, il ſe trouve une in„ finité de choſes qui ne peuvent raiſonnablement avoir „ été écrites par un même Poëte." M. l'Abbé *Goujet* ajoute: „ L'Abbé d'*Aubignac* prouve-t-il tous ces para„ doxes? Non, ſelon moi. Son Livre me paroît plu„ tôt un jeu d'eſprit, qu'un ouvrage ſérieux. Il eſt „ rempli de doutes, de conjectures, de ſuppoſitions. „ L'Auteur l'avoue lui-même, & ſemble vouloir qu'on „ ne regarde ſes conjectures, que *comme un exercice* „ *d'eſprit, qui ne doit pas être déſapprouvé, parce qu'il* „ *n'eſt pas défendu*". Voyez *Art Poët.* Chant I. 1. & *Epigramme V.* DE ST. MARC.

te davantage par-tout, comme tous ceux qui les ont lûs en conviennent. (2) Mr. Perrault prétend néanmoins qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer (3) le prétendu paradoxe de cet Abbé; & ces fortes conjectures se réduisent à deux, dont l'une est, qu'on ne sçait point la Ville qui a donné naissance à Homere. L'autre est, que ses ouvrages s'appellent Rhapsodies, mot qui veut dire un amas de chansons cousuës ensemble; d'où il conclut, que les ouvrages d'Homère sont des piéces ramassées de différens Auteurs; jamais aucun Poëte n'ayant intitulé, dit-il, ses ouvrages Rhapsodies. Voilà d'étranges preuves. Car pour le premier point, combien n'avons-nous pas d'écrits fort célèbres, qu'on ne soupçonne point d'être faits par plusieurs Ecrivains différens: bien qu'on ne sçache point les villes (4) où sont nés les Auteurs, ni même le temps où ils vivoient? témoin QUINTE-CURCE, PÉTRONE, &c. A l'égard du mot de Rhapsodies, on étonneroit peut-être bien Monsieur Perrault, si on lui faisoit voir que ce mot ne vient point de ῥάπτειν, qui signifie joindre, coudre en-

REMARQUES.

(2) CHANG. *Monsieur Perrault prétend néanmoins qu'il* &c.] Edition de 1694. *Monsieur Perrault néanmoins prétend qu'il* &c. DE ST. MARC.

(3) *le prétendu paradoxe de cet Abbé;*] L'expression de notre Auteur, quoiqu'assez juste, n'est pas fort claire. Sa justesse dépend de ce que M. *Despréaux* semble vouloit faire entendre, que le *Paradoxe* avancé par M. *Perrault* n'est pas de l'Abbé d'*Aubignac*. En ce cas, il falloit dire: *le paradoxe prétendu de cet Abbé*. Le défaut de clarté de cette même Expression vient de ce qu'à la rigueur un *prétendu paradoxe*, veut dire: *une opinion, que l'on donne comme paradoxe, quoiqu'elle ne soit rien moins que cela*. Notre Auteur eut évité cette ambiguité, s'il eut dit: *le paradoxe qu'il prétend être de cet Abbé*. DE ST. MARC.

(4) CHANG. *Où sont nés les Auteurs*,] Edition de 1694. *où sont nés leurs Auteurs*. BROSS.

ſemble: mais de ῥάϐδος, qui veut dire une branche; & que les Livres de l'*Iliade* & de l'*Odyſſée* ont été ainſi appellés, parce qu'il y avoit autrefois des gens qui les chantoient, une branche de Laurier à la main, & qu'on appelloit à cauſe de cela (5) les *Chantres de la branche.*

La plus commune opinion pourtant eſt que ce mot vient de ῥάπτειν ᾠδάς, & que *Rhapſodie* veut dire un amas de Vers d'Homère qu'on chantoit, y ayant des gens qui gagnoient leur vie à les chanter, & non pas à les compoſer, comme notre Cenſeur ſe le veut bizarrement perſuader. Il n'y a qu'à lire ſur cela Euſtathius. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'aucun autre Poëte qu'Homère n'ait intitulé ſes Vers *Rhapſodies*, parce qu'il n'y a jamais eu, (6) proprement, que les Vers d'Homère qu'on ait chantés de la ſorte. Il paroît néanmoins que ceux qui dans la ſuite ont fait de ces Parodies, qu'on appelloit (7) Centons d'Homère, ont auſſi nommé ces Centons *Rhapſodies*; & c'eſt peut-être ce qui a rendu le mot de *Rhapſodie* odieux en François, où il veut dire un amas de méchantes piéces recouſues. Je viens maintenant au paſſage d'Elien, que cite Mr. Perrault; & afin qu'en faiſant voir ſa mépriſe & ſa mauvaiſe foi ſur ce paſſage, il ne m'accuſe pas à ſon ordinaire, de lui impoſer, je

REMARQUES.

(5) *les Chantres de la branche.*] Ῥαϐδῳδούς. DESP.

(6) CHANG. *proprement*] Mot ajouté dans l'*Ed. de* 1701. BROSS.

Ce mot fut ajoûté vraiſemblablement pour reſtreindre la propoſition trop générale, que cette Phraſe renferme. Mais il eſt aſſez difficile de fixer ici le ſens de ce *proprement*; comme d'ailleurs on ne peut avoir aucune raiſon de ſoutenir, que les Vers d'*Homère* fuſſent les ſeuls, que l'on chantât avec une branche de Laurier à la main. DE ST. MARC.

(7) *Centons d'Homere*,] Ὁμηρόκεντρα. DESP.

vais rapporter ses propres mots. (8) Les voici. *Elien, dont le témoignage n'est pas frivole, dit formellement, que l'opinion des anciens Critiques étoit, qu'Homère n'avoit jamais composé l'Iliade & l'Odyssée que par morceaux sans unité de dessein, & qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ses diverses parties qu'il avoit composées sans ordre, & sans arrangement, dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitoit: qu'il avoit intitulé,* la Colere d'Achille, *le Chant qui a depuis eté le premier Livre de l'Iliade:* Le Dénombrement des Vaisseaux *celui qui est devenu le second Livre:* Le combat de Paris & de Ménélas *celui dont a fait le troisiéme, & ainsi des autres. Il ajoûte que* LICURGUE *de Lacédemone fut le premier qui apporta* (9) *d'Ionie dans la Grèce ces diverses parties séparées les unes des autres, & que ce fut* PISISTRATE *qui les arrangea, comme je viens de dire, & qui fit les deux Poëmes de l'Iliade & de l'Odyssee en la maniere que nous les voyons aujourd'hui; de vingt-quatre Livres* (10) *chacune, en l'honneur des vingt-quatre lettres de l'Alphabet.*

(11) A

REMARQUES.

(8) *Les voici. Elien,* &c.] *Parallèle* de M. *Perrault,* Tome III. DESP.

M. *Perrault* avoit pris ce passage dans le Tome V. page 76. des *Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet;* & celui-ci l'avoit pris du P. *Rapin* dans sa *Comparaison d'Homère & de Virgile.* Ch. 14. BROSS.

M. *Despréaux* connoissoit certainement cet Ouvrage du P. *Rapin* son Ami. C'est donc à ce Pere, que s'adressent les reproches de mauvaise foi, qu'il fait en cet endroit à M. *Perrault.* Au reste, ce qu'il va rapporter est tiré de la page 36. du III. Tome du *Parallèle,* & suit immédiatement ce qu'on a lu dans la *Remarque* 1. DE ST. MARC.

(9) *d'Ionie*] Il y a dans l'Ouvrage même de M. PERRAULT: *de l'Ionie;* & ce pourroit bien être une faute d'impression. DE ST. MARC.

(10) *chacune,*] M. *Perrault* a mis: *chacun,* qu'il fait rap-

(11) A en juger par la hauteur dont Monsieur Perrault étale ici toute cette belle érudition, pourroit-on soupçonner qu'il n'y a rien de tout cela dans Elien? Cependant il est très-véritable qu'il n'y en a pas un mot; Elien ne disant autre chose, sinon que les Oeuvres d'Homère, qu'on avoit complettes en Ionie ayant couru d'abord par piéces détachées dans la Grèce, où on les chantoit sous différens titres, elles furent enfin apportées toutes entieres d'Ionie par Lycurgue, & données au Public par Pisistrate qui les revit. Mais pour faire voir que je dis vrai, il faut rapporter ici (12) les propres termes d'Elien: *Les Poësies d'Homère*, dit cet Auteur; *courant d'abord en Grèce par pieces*

REMARQUES.

rapporter à *Poëmes*; & sa Phrase en est plus correcte. DE ST. MARC.

(11) *A en juger par la hauteur dont M. Perrault étale* &c.] L'ABBÉ dit tout simplement, p. 38. „ Je n'examine point, si l'opinion de la pluralité des *Homères* „ est vraisemblable ou non; ni même si ce que dit „ *Elien* est véritable, quoiqu'il y ait lieu de le croire. „ Mais je dis, que le doute légitime où ont été, & „ où sont encore beaucoup d'habiles gens sur cet article, est une preuve incontestable du peu de bonté „ de la *Fable* de l'*Iliade*: car si la construction en étoit, „ non pas divine, comme on le veut dans le Collége, „ mais un peu supportable, on n'auroit jamais inventé „ toutes les choses, que je viens de dire. Que si ces „ choses-là sont vraies & non pas inventées, il est encore plus impossible que le hasard ait formé de divers „ morceaux rassemblés, une Fable ou un sujet, dont la „ construction soit admirable". M. *Perrault* ne cite les idées de quelques Sçavans & de l'Abbé d'*Aubignac* en particulier, & le prétendu passage d'*Elien*, que comme des Faits, qui forment un préjugé légitime contre la bonté de la *Fable* de l'*Iliade*, dont son dessein est de montrer les défauts, comme il les montre ensuite à sa maniere. DE ST. MARC.

(12) *les propres termes d'Elien*: Livre XIII. *des diverses Histoires*, Chapitre 14. DESPRÉAUX.

détachées étoient chantées chez les anciens Grecs sous de certains titres qu'ils leur donnoient. L'une s'appelloit le Combat proche des Vaisseaux: *l'autre*, Dolon surpris; *l'autre*, la valeur d'Agamemnon; *l'autre*, *le* Dénombrement des Vaisseaux; *l'autre*, la Patroclée; *l'autre*, le corps d'Hector racheté; *l'autre*, les Combats faits en l'honneur de Patrocle; *l'autre*, les Sermens violés. *C'est ainsi à-peu près que se distribuoit l'Iliade. Il en étoit de même des parties de l'Odyssée: l'une s'appelloit*, le Voyage à Pyle; *l'autre*, le Passage à Lacédémone; l'Antre de Calypso; le Vaisseau; la Fable d'Alcinoüs; le Cyclope; la Descente aux Enfers; les bains de Circé; le meurtre des Amans de Pénelope; la Visite rendue à Laërte dans son champ, *&c. Lycurgue Lacédémonien fut le premier qui venant d'Ionie apporta assez tard en Grèce toutes les œuvres complettes d'Homère, & Pisistrate les ayant ramassées ensemble dans un volume, fut celui qui donna au Public l'Iliade & l'Odyssée en l'état que nous les avons.* Y a-t-il là un seul mot dans le sens que lui donne Monsieur Perrault? Où Elien dit-il formellement, que l'opinion, des anciens Critiques étoit qu'Homère n'avoit composé l'*Iliade* & *l'Odyssée* que par morceaux, & qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties, qu'il avoit composées sans ordre & sans arrangement, dans sa chaleur de son imagination, que les noms des matieres dont il traitoit? Est-il seulement parlé là de ce qu'a fait ou pensé Homère en composant ses Ouvrages? Et tout ce qu'Elien avance ne regarde-t-il pas simplement ceux qui chantoient en Grèce les Poësies de ce divin Poëte, & qui en sçavoient par cœur beaucoup de piéces détachées, auxquelles ils donnoient les noms qu'il leur plaisoit? ces piéces y étant toutes, long-tems même avant l'arrivée de Lycurgue? Où est-il parlé que Pisistrate fit l'*Iliade* & l'*Odyssée*? Il est vrai que

le Traducteur Latin à mis *confecit*: mais outre que *confecit* en cet endroit ne veut point dire *fit*, mais *ramassa*, celà est fort mal traduit; & il y a dans le Grec ἀπέφηνε, qui signifie, *les montra*, *les fit voir au Public.* Enfin bien loin de faire tort à la gloire d'Homère, y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce passage d'Elien, où l'on voit que les Ouvrages de ce grand Poëte avoient d'abord couru en Grece dans la bouche de tous les Hommes qui en faisoient leurs délices, & se les apprenoient les uns aux autres, & qu'ensuite ils furent donnés complets au Public par un des plus galants hommes de son siècle, je veux dire, par Pisistrate, celui qui se rendit maître d'Athènes? EUSTATHIUS cite encore, outre Pisistrate, (13) deux des plus fameux Grammairiens d'alors qui contribue-

REMARQUES.

(13) *deux des plus fameux Grammairiens d'alors*,] ARISTARQUE & ZÉNODOTE. *Eustath.* Pref. p. 3. DESP.

Le récit, que notre Auteur fait ici, de la maniere dont les Ouvrages d'*Homère* furent donnés complets au Public, n'est point exact. Il semble d'ailleurs, qu'il falle *Aristarque* & *Zénodote* contemporains de *Pisistrate*. Ce dernier vivoit dans la LIII. Olimpiade, *Aristarque* dans la CLVI. & *Zénodote* vivoit du tems d'*Alexandre*, mort dans la CXIV. Olimpiade. Voici l'Histoire des Ouvrages d'*Homère*, telle que Madame *Dacier* la raconte dans la *Préface* de sa *Traduction* de l'*Iliade*. Selon elle, *Lycurgue* apporta les *Poëmes* d'*Homère* complets, d'Ionie à Lacédémone; mais les Athéniens ne les eurent entiers, que du tems de *Pisistrate*, lequel en ramassa les parties détachées, qui couroient dans la Grèce, & les fit mettre en ordre par son Fils *Hipparque*. Cette Edition eut cours pendant plus de soixante Olympiades, jusqu'au tems d'*Alexandre*, qui la fit revoir par les Philosophes *Anaxandre* & *Callisthene*. Il consulta même en beaucoup de choses *Aristote*; il fut présent aux Conférences des deux autres Philosophes, & copia de sa main l'Ouvrage entier, selon leurs corrections. Après la mort d'*Alexandre*, & du tems du premier *Ptolémée*, *Zénodote* d'Ephèse revit encore les Ouvrages

rent, dit-il, à ce travail; de ſorte qu'il n'y a peut-être point d'ouvrages de l'Antiquité qu'on ſoit ſi ſûr d'avoir complets & en bon ordre que l'*Iliade* & l'*Odyſſée*. Ainſi voilà plus de vingt bevûes que Monſieur Perrault a faites ſur le ſeul paſſage d'Elien. Cependant c'eſt ſur cë paſſage qu'il fonde toutes les abſurdités qu'il dit d'Homère, (14) prenant de là occaſion de traiter de haut en bas l'un

REMARQUES.

d'*Homère*. Enfin ſous *Ptolémée Philométor*, *Ariſtarque* en fit une nouvelle *Edition* ſur celles de *Piſiſtrate*, d'*Alexandre*, & de *Zénodote*; & ſur la confrontation des différentes Copies, qu'il put ramaſſer. C'eſt, à ce que l'on croit, ſur l'Edition d'*Ariſtarque*, qu'ont été faites les Copies, qui ſont venues juſqu'à nous. Madame *Dacier* blâme ce Grammairien, d'avoir adopté les corrections, que *Zénodote* avoit faites de ſon chef, & d'avoir ſupprimé des Vers, qui devroient ſe trouver dans les Ouvrages d'*Homère*. De tout ce qu'on vient de voir, on peut conclure, qu'il n'eſt pas facile de ſe perſuader, qu'*il n'y a point d'Ouvrages de l'Antiquité qu'on ſoit ſi ſûr d'avoir complets & en bon ordre que l'*Iliade *& l'*Odyſſée. De St. Marc.

(14) *prenant de là occaſion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs Livres de Poëtique*, &c.] L'Abbé prouve, à ce qu'il prétend, par l'autorité d'*Elien*, qu'*Homère* n'avoit jamais compoſé l'*Iliade* & l'*Odyſſée*, que par morceaux, & ſans unité de deſſein; & que ce fut *Piſiſtrate*, qui de ces morceaux détachés, qu'il arrangea, fit les deux *Poëmes* de l'*Iliade* & de l'*Odyſſée*. Le Chevalier s'écrie là-deſſus: „ Comment l'entendoit „ donc le P. *Le Boſſu*, qui a écrit du *Poëme Epique*? „ A voir le reſpect avec lequel ce bon Religieux parle „ de la conſtruction de la *Fable* de l'*Iliade*; il ſemble „ qu'il faſſe un commentaire ſur l'Ecriture-Sainte. Que „ de chimères ce bon Pere s'eſt imaginées! Car je ne „ doute point qu'*Elien* n'ait dit vrai". L'Abbé n'applaudit point à cette ſaillie du Chevalier. M. *Perrault* avoit averti dans la *Préface* du II. Tome de ſon *Parallèle*, qu'il ne ſe rendoit reſponſable, que de ce que L'Abbé diſoit, & nullement de ce que Le Chevalier pouvoit dire. Le même avertiſſement eſt répété dans la *Préface* du III. Tome, en ces termes: *Je ne me rends*

des meilleurs Livres de Poëtique qui, du consentement de tous les habiles gens, ait été fait en notre langue; c'est à sçavoir, le *Traité du Poëme Epique* du Pere *le Bossu*, & où ce sçavant Religieux fait si bien voir l'unité, la beauté, & l'admirable construction des Poëmes de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, & de l'*Enéide*. Monsieur Perrault sans se donner la peine de réfuter toutes les choses solides que ce Pere a écrites sur ce sujet, se contente de le traiter d'homme à chimeres & à visions creuses. On me permettra d'interrompre ici ma remarque, pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un Auteur approuvé de tout le monde: lui qui trouve si mauvais que je me sois moqué de CHAPELAIN & de COTIN, c'est-à-dire, de deux Auteurs universellement décriés. Ne se souvient-il point que le Pere Le Bossu est un Auteur moderne, & un Auteur moderne excellent? Assurément il s'en souvient, & c'est vraisemblablement ce qui le lui rend insupportable. Car (15) ce n'est pas simplement aux Anciens qu'en veut Monsieur

REMARQUES.

responsable que des choses que dit L'ABBÉ, *& non pas de tout ce qu'il plaît au* CHEVALIER *de dire pour se réjouir; car quoiqu'il n'avance rien qui ne soit soutenable, il lui arrive quelquefois d'outrer un peu la matiere.* S'il est vrai, comme L'ABBÉ croit l'avoir prouvé, que la *Fable* de l'*Iliade* est sans dessein & mal construite, LE CHEVALIER a-t-il tort de traiter de *chimères* les raisons, par lesquelles le P. LE BOSSU *fait bien voir*, selon notre Auteur, l'*unité*, *la beauté*, *& l'admirable construction du Poëme de l'*ILIADE? Disons la vérité. Le P. *Le Bossu* pouvoit montrer sans peine, que l'*Enéide*, à tout prendre, est un *Poëme* bien construit. Il pouvoit encore se hasarder à dire la même chose de l'*Odyssée*. Mais pour l'*Iliade*, c'est par d'autres endroits qu'il la falloit vanter. DE ST. MARC.

(15) *ce n'est pas simplement aux Anciens* &c.] Les reproches contenus dans cette Phrase & les deux, qui la suivent, ont-ils pu couler de la plume d'un ami de la

Perrault; c'est à tout ce qu'il y a jamais eu d'Ecrivains d'un mérite élevé dans tous les siècles, & même dans le nôtre, n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui étoit possible, sur le trône des Belles-Letrres ses chers amis les Auteurs médiocres, afin d'y trouver sa place avec eux." C'est dans cette vue (16) qu'en son dernier Dialogue il a fait cette belle apologie de Chapelain, Poëte à la vérité un peu dur dans ses expressions, & dont il ne fait point, dit-il, son Héros; mais (17) qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homère & que Virgile, & qu'il met du moins en même rang que LE TASSE, (18) affectant de parler de la *Jérusalem délivrée* & de *la Pucelle*, comme de deux Ouvra-

REMARQUES.

vérité, tel que M. *Despréaux* faisoit profession de l'être? On ne trouvera rien dans les quatre Tomes du *Parallèle des Anciens & des Modernes*, qui puisse y servir de fondement. DE ST. MARC.

(16) *qu'en son dernier Dialogue, il a fait cette belle apologie de Chapelain*, PARALLELE de *Perrault*, Tome III. publié en 1692. Il en parut un quatrième Volume en 1696. BROSS.

A l'égard de cette Apologie de *Chapelain*, dont parle notre Auteur, voyez en l'essentiel rapporté (Tome III.) dans la *Rem.* 5. sur la *Lettre de Perrault*.

Et pour ce qui concerne *Cotin*, voyez Ibid. *Remarque* 6. DE ST. MARC.

(17) *qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homère & Virgile*,) C'est ce que M. *Perrault* n'a dit, ni fait entendre nulle part. Il s'est contenté de dire, Tome III. p. 146. qu'*il n'a remarqué aucun défaut dans Homère ni dans* Virgile, *que l'on puisse trouver dans les Modernes, parce que la politesse & le bon goût, qui se sont perfectionnés avec le tems, ont rendu insupportables une infinité de choses, que l'on souffroit, & que l'on louoit même dans les Ouvrages des Anciens.* DE ST. MARC.

(18) *affectant de parler de la Jérusalem délivrée & de la Pucelle*, &c.] M. *Perrault*, ibid. p. 147. nomme la *Jérusalem délivrée*, & quelques *Poëmes François*, comme exempts des défauts, qu'il a repris dans l'*Iliade*, dans l'*Odyssée* & dans l'*Enéide*. Mais il s'en faut bien, qu'il

ges modernes, qui ont la même cause à soutenir contre les Poëmes anciens.

REMARQUES.

prétende que ces *Ouvrages Modernes* soient supérieurs aux *Anciens*. LE PRÉSIDENT dit à L'ABBÉ p. 150. „ En „ un mot, vous concluez que *Le Tasse*, que *Chapelain*, „ que *Desmarêts*, que le P. *Le Moine* & *Scudéri*, sont „ de meilleurs Poëtes que *Virgile* & *Homère*; & que la „ *Jérusalem délivrée*, la *Pucelle*, le *Clovis*, le *Saint Louis* „ & l'*Alaric*, valent mieux que l'*Iliade* & l'*Enéide*. „ L'ABBÉ. Dieu me garde de dire jamais pareille cho- „ se........ Je conviens qu'*Homère* & *Virgile* peu- „ vent être regardés comme deux Génies supérieurs à „ tous ceux, qui ont composé des *Poëmes Epiques*. Je „ conviens encore, que l'*Enéide* est, à tout prendre, „ le meilleur *Poëme* en son espèce; mais pour l'*Iliade* „ & l'*Odyssée*, je ne puis souscrire à tous les éloges „ qu'on leur donne". LE PRÉSIDENT conclut de l'a- veu, que L'ABBÉ vient de faire en faveur de *Virgile*, „ qu'ils doivent tous „ demeurer d'accord, que les „ Modernes n'égalent pas les Anciens en fait de *Poë-* „ *sie*. Point du tout, répond l'ABBÉ. Le *Poëme Epi-* „ *que* ne comprend pas toute la *Poësie*, & supposé que „ les Modernes fussent inférieurs aux Anciens, dans ce „ genre d'Ouvrage, ils pourroient les surpasser dans tous „ les autres,..... mais malgré l'aveu, que j'ai fait, „ de la supériorité de *Virgile* & de son *Enéide*, je ne „ conviens pas que les Modernes le cedent absolument „ aux Anciens, en ce qui regarde le *Poëme Epique*.... „ ..... *Virgile* a pu faire un *Poëme Epique* plus excel- „ lent que tous les Poëtes qui l'ont suivi; & il peut „ en même-tems avoir moins sçu toutes les Règles du „ *Poëme Epique*; ce qui me suffit, mon Problême con- „ sistant uniquement en cette proposition, que tous les „ Arts ont été porté dans notre Siecle à un plus haut „ dégré de perfection, que celui où ils étoient parmi „ les Anciens, parce que le tems a découvert plusieurs „ secrets dans tous les Arts, qui joints à ceux que les „ Anciens nous ont laissés, les ont rendus plus accom- „ plis; l'Art n'étant autre chose, selon *Aristote* même, „ qu'un amas de préceptes pour bien faire l'Ouvrage „ qu'il a pour objet". Ce que l'ABBÉ dit là, M. *Per-rault* le répete en vingt endroits, tant dans ses *Préfa-ces*, que dans le cours de son Ouvrage: & s'il s'en

(19) Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Moliere, & Corneille, & s'il les met au-dessus de tous les Anciens; Qui ne voit que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la suite, & pour rendre plus complet le triomphe de Monsieur Quinaut, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux; & *qui est*, dit-il, en propres termes, *le plus grand Poëte que la France ait jamais eu pour le Lyrique, & pour le Dramatique?* Je ne veux point ici offenser la mémoire de Monsieur Quinaût, qui malgré tous nos démêlés Poëtiques, est mort mon Ami. Il avoit, je l'avoue, beaucoup d'esprit, & un talent tout particulier pour faire des Vers bons à mettre en chant. Mais ces Vers n'étoient pas d'une grande force, ni d'une grande élévation; & c'étoit leur foiblesse même qui les rendoit d'autant plus propres pour le Musicien, auquel ils doivent leur principale gloire: puisqu'il n'y a en effet de tous ses ouvrages que les Opéra qui soient recher-

REMARQUES.

étoit tenu par-tout à faire voir, que les Modernes ont, en général, cette sorte de supériorité sur les Anciens; je doute, comme je crois l'avoir dit ailleurs, qu'on eût pu lui rien opposer de raisonnable. Il s'est perdu par les menus détails, dans lesquels il s'est jetté, quoiqu'il ne laisse pas d'avoir raison en bien des choses. De St. Marc.

(19) *Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Moliere, & Corneille,.... ce n'est que ... pour rendre plus complet le triomphe de Monsieur Quinaut, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux;*] Quinaut étoit, selon le goût de M. *Perrault*, un très-grand Poëte, & le Public tous les jours confirme de plus en plus le jugement, que cet *Académicien* en avoit porté. Voyez-le (Tome III.) dans sa *Lett.* N. X. & *Rem.* 23. Voyez ibid. N. XVIII. vers la fin, & *Rem.* 43. M. *Perrault* n'a jamais eu dessein de mettre *Quinaut* au-dessus de *Corneille* & de *Moliere*, & moins encore au-dessus de *Malherbe* & de *Racan*, avec lesquels il n'avoit rien de commun. De St. Marc.

chés. Encore est-il bon que les notes de Musique les accompagnent. Car pour (20) les autres piéces de Théâtre qu'il a faites en fort grand nombre, il y a long-temps qu'on ne les joue plus, & on ne se souvient pas même qu'elles aient été faites.

Du reste, il est certain que Monsieur Quinaut étoit un très-honnête homme, & si modeste, que je suis persuadé que (21) s'il étoit encore en vie, il ne seroit gueres moins choqué des louanges outrées que lui donne ici Monsieur Perrault, que des traits qui sont contre lui dans mes Satires. Mais pour revenir à Homère on trouvera bon, puisque je suis en train, qu'avant que de finir cette Remarque, je fasse encore voir ici cinq énormes bévues que notre Censeur a faites en sept ou huit pages, voulant reprendre ce grand Poëte.

La premiere est à la page 72. où il le raille d'avoir, par une ridicule observation anatomique,

REMARQUES.

(20) *les autres piéces de Théâtre*] Elles sont imprimées en deux Volumes, & *Quinaut* les avoit faites avant ses *Opéra*. Bross.

Les Oeuvres de ce Poëte ont depuis été recueillies en cinq volumes *in*-12. M. *Despréaux* est encore ici, comme il l'a toujours été par-tout, extrémement outré sur le compte de *Quinaut*. Voyez ce qu'on peut lui répondre, dans les *Remarques* sur les Vers 192. 193. 196. & 198. du V. Chant du *Lutrin*. Voyez encore, Tome III. *Poësies Diverses*, XV. *Remarque*.6. De St. Marc.

(21) *s'il étoit encore en vie, il ne seroit gueres moins choqué des louanges outrées que lui donne ici Monsieur Perrault*, &c.] *Longepierre* fit imprimer en 1687. un *Discours sur les Anciens*, dans lequel il réfute, ou croit réfuter pied à pied le *Poëme* de M. *Perrault*, intitulé, *Le Siecle de Louis le Grand*. A propos des louanges données dans ce *Poëme* à nos Avocats, *Longepierre* leur dit obligeamment, qu'*il les estime trop, pour n'être pas sûr qu'ils rougissent en secret, de ce qu'on les met dans une balance égale avec* Démosthène *&* Cicéron. De St. Marc.

écrit, dit-il, (22) dans le quatrieme Livre de l'*Iliade* *, que (23) Ménélas avoit les talons à l'extrémité des jambes. C'est ainsi qu'avec son agrément ordinaire il traduit un endroit très-sensé & très-naturel d'Homère, où le Poëte, à propos du sang qui sortoit de la blessure de Ménélas, ayant apporté la comparaison de l'yvoire qu'une femme de Carie a teint en couleur de pourpre, (24) *De même*, dit-il, *Ménélas, ta cuisse & ta jambe, jusqu'à l'extrémité du talon, furent alors teintes de ton sang.*

Τοῖοί τοι Μενέλαε, μιάνθην αἵματι μηροὶ
Εὐφυέες, κνῆμαί τε ἠδὲ σφυρὰ κάλ' ὑπένερθε.

Talia tibi, Menelae, fœdata sunt cruore femora
Solida, tibiæ, taliquе pulchri infra.

Est-ce-là dire anatomiquement que Ménélas avoit les talons à l'extrémité des jambes? Et le Censeur

REMARQUES.

(22) *dans le quatriéme Livre de l'Iliade,*] Vers 146. Desp.

* Vers 146 & 147.

(23) *Ménélas avoit les talons à l'extrémité des jambes.*] Voici les termes du III. T. du *Parallèle*. p. 72. C'est l'Abbé, qui parle. *Ne trouvez-vous point encore qu'*Homère *a montré sa Science* (en Anatomie) *quand il a dit que les talons de* Ménélas *étoient à l'extrémité de ses jambes.* De St. Marc.

(24) *De même, dit-il, Ménélas*, &c.] Madame *Dacier*, qui s'attache par-tout à parer son cher *Homère*, a traduit ce Passage dans le même goût, mais moins exactement que M. Despréaux. *Telles parurent alors, divin* Ménélas, *vos jambes, quand on les vit teintes de ce beau sang jusques sur vos pieds.* Et dans une *Remarque*, elle reproche à M. *Perrault*, d'avoir rendu cet endroit ridicule en le traduisant mal. M. *Perrault*, comme on a vu dans la *Remarque* précédente, s'est contenté de l'indiquer sans le traduire. M. *Despréaux* & Madame *Dacier* donnent, sans contredit, à leurs Traductions, le tour qu'il leur falloit donner. Mais il n'en est pas

eſt-il excuſable de n'avoir pas au moins vu dans la verſion Latine, que l'adverbe *infra* ne ſe conſtruiſoit avec *talus*, mais avec *fœdata ſunt?* Si Monſieur Perrault veut voir de ces ridicules obſervations anatomiques, il ne faut pas qu'il aille feuilleter l'*Iliade* : il faut qu'il reliſe *la Pucelle*. C'eſt-là qu'il en pourra trouver un bon nombre, & entr'autres celle-ci, où ſon cher Monſieur Chapelain met au rang des agrémens de la belle Agnès, qu'elle avoit les doigts inégaux : ce qu'il exprime en ces jolis termes.

On voit hors des deux bouts de ſes deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues & blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds & menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds & charnus.

La ſeconde bévue eſt (25) à la page ſuivante, où notre Cenſeur accuſe Homère de n'avoir point ſçû les Arts. Et cela pour avoir dit (26) dans le troiſiéme de l'*Odyſſée*, que le Fondeur, que Neſtor

REMARQUES.

moins vrai, que les termes d'*Homère* pris à la rigueur, & rendus littéralement, offrent-là l'eſpece de deſcription anatomique, que M. *Perrault* reprend. DE ST. MARC.

(25) *à la page ſuivante*,] C'eſt quatre pages plus loin, à la p. 76. que l'ABBÉ dit: „ *Neſtor* envoie querir un „ fondeur pour dorer les cornes d'un bœuf, qu'il vou„ loit ſacrifier. L'Ouvrier apporte ſes enclumes, ſes „ marteaux & ſes tenailles; & *Neſtor* lui donna l'or „ dont il dora les cornes du bœuf. LE CHEVALIER. „ On dit, qu'*Homère* ſçavoit toutes choſes, & qu'il „ eſt le Pere de tous les Arts; mais aſſurément, il ne „ ſçavoit pas dorer. A-t-on beſoin pour cela d'enclu„ mes, de marteaux & de tenailles. L'ABBÉ. Rien n'eſt „ moins vrai, qu'*Homère* ait ſçu les Arts, ou du moins „ qu'il les ait ſçu mieux que le commun du monde. „ Cet endroit commence à me le faire voir ". DE ST. MARC.

(26) *dans le troiſiéme de l'Odyſſée*,] Vers 425. & ſuivans. DESP.

fit venir pour dorer les cornes du Taureau qu'il vouloit sacrifier, vint avec son enclume, son marteau, & ses tenailles. A-t-on besoin, dit Monsieur Perrault, d'enclume ni de marteau pour dorer? Il est bon premiérement de lui apprendre, qu'il n'est point parlé là d'un Fondeur, mais (27) d'un Forgeron; & que ce Forgeron,

REMARQUES.

Voici de quelle maniere Madame *Dacier* traduit l'endroit dont il s'agit ici. *Le Doreur vint aussi en même tems portant lui-même les instrumens de son Art, l'enclume, le marteau & les tenailles, dont il se servoit à travailler l'or....* Nestor *fournit l'or au Doreur, qui le réduisant en feuilles, en revêtit les cornes de la genisse.* Ces mots: *qui le réduisant en feuilles*, ne sont point dans le Grec; mais Madame *Dacier* les a trouvé propres à faire tomber la critique de M. *Perrault*. La Traduction Littérale Latine, dit simplement: *senex autem eques Nestor aurum dedit: ille verò bovis cornibus circumfudit aptans*, le *Participe* Grec ἀσκήσας; auquel *aptans* répond, eût été, je crois, mieux rendu par *ornans*, que le sens amene ici naturellement. C'est ce véritable sens, que *Salomon Certon* a suivi dans sa Traduction de l'*Odyssée*, imprimée à Paris *in*-8°. en 1615. en disant:

Nestor l'or reluisant fournit suffisamment
Et l'Orfévre enrichit les cornes proprement.

On voit qu'*enrichit* rend la force du *Participe* Grec; & que par l'Adverbe *proprement*, le Traducteur s'est efforcé d'exprimer en quelque sorte le sens de *circumfudit*. DE ST. MARC.

(27) *d'un Forgeron:*] Χαλκεύς. DESP.

Ce mot ne signifie point proprement un *Forgeron*, mais un *Ouvrier en cuivre*, un *Chaudronnier*. HOMERE ne s'en sert qu'en second, & comme d'une sorte de terme générique, dans le Vers 432. Mais dans le Vers 425. il a caractérisé l'espèce d'*Ouvrier*, dont il s'agit ici, par le propre nom de son Art, en l'appellant χρυσοχόον, *aurificem*, *Orfévre*, *Ouvrier en or*. Au reste, M. *Perrault* a tort d'amener un *Fondeur* en cet endroit; & Madame *Dacier* a pu, comme *Certon* l'avoit fait avant elle, traduire χρυσοχόον pour *Doreur*, quoi-

(28) qui étoit en même temps & le Fondeur & le Bat-

REMARQUES.

qu'à la rigueur ce mot Grec puisse aussi signifier un *Fondeur*, & même un *Batteur d'or*, & ne faire attention qu'à la valeur de ses racines χρυσὸς *or*, & χέω *fundo*; *fondre*, *répandre*, *verser*, *étendre*. De St. Marc.

(28) *qui étoit en même temps & le Fondeur & le Batteur d'or* &c.] M. *Despréaux* se prévaut ici de toute l'étendue, que l'on peut donner à la signification du mot χρυσοχόος. Mais quand il ajoute ensuite, que *cet Ouvrier ne venoit pas seulement pour dorer les cornes du Taureau, mais pour battre l'or dont il les devoit dorer*; c'est ce qui peut se présumer des outils, que cet Ouvrier apporte avec lui. Mais c'est ce qui ne suit nullement de la narration d'*Homère*. On peut même inférer de ces termes; *bovis cornibus circumfudit aptans*, que l'or fourni par *Nestor*, étoit tout prêt à mettre en œuvre, & que le Doreur ne fit que le plier, que l'ajuster autour des cornes du bœuf, *circumfudit*, dont il lui fit prendre la forme, *aptans*, ou si le *Participe Grec* doit être rendu par *ornans*, comme je le crois, il faudra dire, que le Doreur orna les cornes du bœuf de cet or, en le pliant autour. On voit par-là, qu'il ne s'agissoit pas de le réduire en feuilles. Aussi le Poëte n'en dit-il rien. Si l'on veut faire attention à la suite de toute la narration, on verra que l'Ouvrier appellé dans le moment, que *Nestor* vouloit offrir un sacrifice, ne devoit pas avoir assez de tems pour réduire en feuilles, propres à dorer, les plaques d'or que *Nestor* lui fournissoit. Cette circonstance du manque de tems, a pu faire penser à M. *Perrault*, que *Nestor* fournit l'or tout en feuilles, que par conséquent l'Ouvrier n'avoit que faire de marteau, d'enclume ni de tenailles, & qu'*Homère*, en les lui faisant apporter, donnoit lieu de croire, qu'il ignoroit l'art de dorer. D'un autre côté, la même narration d'*Homère* fait voir, que M. *Despréaux* & Madame *Dacier*, qui dans une *Remarque* répete tout ce qu'il dit ici, jusqu'aux injures, défendent mal le Poëte Grec, contre la critique de M. *Perrault*. Je ne doute pas que cette Critique ne soit fausse, & je crois qu'il s'agit ici d'une maniere de dorer toute différente de la nôtre. L'Ouvrier n'avoit pas assez de tems, pour réduire de l'or en feuilles; mais il en avoit assez pour courber à coups de marteau, sur son enclume, les plaques d'or,

teur d'or de (29) la ville de Pyle, ne venoit pas seulement pour dorer les cornes du Taureau, mais pour battre l'or dont il les devoit dorer; & que c'est pour cela qu'il avoit apporté ses instrumens, comme le Poëte le dit en propres termes, ὅπλα τε, χρυσὸν εἰργάζετο, *instrumenta quibus aurum* (30) *elaborabat*. (31) Il paroît même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or qu'il battit. Il est vrai qu'il n'avoit pas besoin pour cela d'une fort grosse enclume. Aussi celle qu'il apporta étoit-elle si petite, qu'Homère assure (32) qu'il la tenoit entre ses mains. Ainsi on voit qu'Homère a parfaitement entendu l'art dont il parloit. Mais comment justifierons-nous Monsieur Perrault, cet homme d'un si grand goût, & si habile en toute sorte d'arts, (33) ainsi

REMARQUES.

que *Nestor* lui donnoit, & pour les mettre en état d'envelopper les cornes de la victime. C'est au moins ce que j'imagine en lisant le récit d'*Homère*. Si l'on veut l'entendre autrement, il faut de toute nécessité, se ranger du côté de M. *Perrault*, & convenir qu'*Homère* ne savoit pas comment il falloit s'y prendre pour dorer. Au reste, la chose est en elle-même si frivole, que j'ai quelque regret qu'elle m'ait arrêté si longtems. DE ST. MARC.

(29) CHANG. *la ville de Pyle*,] Editions de 1694. & de 1701. *la petite ville de Pyle*. BROSS.

(30) CHANG. *elaborabat*.] Il y a *fabricabat* dans les *Editions de* 1694. *& de* 1701. *Elaborabat* qu'on lit ici depuis l'*Edition de* 1713. rend la véritable signification du Verbe Grec εἰργάζετο, & *faciebat*, que la *Traduction Latine* emploie, est encore plus impropre que *fabricabat*. DE ST. MARC.

(31) *Il paroît même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or*] HOMÈRE dit en propres termes, que *Nestor le fournit*. Voyez *Remarque* 27. DE ST. MARC.

(32) CHANG. *qu'il la tenoit entre ses mains*.] EDIT. de 1694. *qu'il la tenoit à la main*. BROSS.

(33) *ainsi qu'il s'en vante lui-même*.] C'est de la maniere la plus modeste. Voyez, Tome III. *Lett. de Perr.* N. XIV. & *Rem.* 31. DE ST. MARC.

qu'il s'en vante lui-même dans la Lettre qu'il m'a écrite; comment, dis-je, l'excuserons-nous d'être encore à apprendre que les feuilles d'or dont on se sert pour dorer, ne sont que de l'or extrêmement battu?

La troisieme bévue est encore plus ridicule. Elle est (34) à la même page, où (35) il traite notre Poëte de grossier, d'avoir fait dire à Ulysse par la Princesse Nausicaa, (36) dans l'*Odyssée* (37) *qu'elle n'approuvoit point qu'une fille couchât avec un homme, avant que de l'avoir épousé.* Si le mot Grec, qu'il explique de la sorte, vouloit dire en cet endroit *coucher*, la chose seroit encore bien plus ridicule que ne dit notre Critique, puisque ce mot est joint en cet endroit à un pluriel; & qu'ainsi la Princesse Nausicaa diroit, (38) *qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec plusieurs hommes*,

REMARQUES.

(34) *à la même page*,] C'est à la page 79. BROSS.

(35) *il traite notre Poëte de grossier*,] Dans toute la suite de l'endroit, que M. *Despréaux* va citer, M. *Perrault* se contente de rapporter les choses nuement, sans y joindre aucune qualification. A l'égard de ce qui fait ici l'objet de la censure de notre Auteur, il n'y a dans le *Parallèle* uniquement que les paroles, qu'il copie. Elles n'y sont suivies d'aucune réflexion. Voyez les *Remarques* 37. & 38. DE ST. MARC.

(36) Liv. Z, (VI.) Vers 288. DESP.

(37) *qu'elle n'approuvoit point* &c.] *Salomon Certon* paroît avoir entendu cet endroit d'*Homère* de la même maniere que M. *Perrault*; mais il le rend honnêtement par ces Vers.

> *Et je condamnerois moi-même la premiere*
> *La Fille, qui, vivans & son pere & sa mere,*
> *Voudroit se marier contre leur volonté,*
> *Sans attendre le jour de * sa solemnité.*

* Il semble qu'il faut, *la*.

DE ST. MARC.

(38) *qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec plusieurs hommes*, &c.] Voici la Traduction Latine de

avant que d'être mariée. Cependant c'est une chose très-honnête & pleine de pudeur qu'elle dit ici à Ulysse. Car dans le dessein qu'elle a de l'introduire à la Cour du Roi son pere, elle lui fait entendre qu'elle va devant préparer toutes choses; mais qu'il ne faut pas qu'on la voie entrer avec lui dans la Ville, à cause des (39) Phéaques; peuple fort médisant, qui ne manqueroient pas d'en faire de mauvais discours: ajoutant qu'elle n'approuveroit pas elle-même la conduite d'une fille, qui, sans le congé de son pere & de sa mere, fréquenteroit des hommes avant que d'être mariée. C'est ainsi que tous les Interprêtes ont expliqué en cet endroit les mots, ἀνδράσι μίσγεσθαι, *misceri hominibus*; y en ayant même qui ont mis à la marge du texte Grec, pour prévenir les Perraults, *Gardez-vous bien de croire que* μίσγεσθαι *en cet endroit veuille dire coucher.* En effet, ce mot est presque employé par-tout dans l'Iliade, & dans l'Odyssée, pour dire fréquenter; & il ne veut dire coucher avec quelqu'un, que lorsque la suite naturelle du discours, quelqu'autre mot qu'on y joint, &

REMARQUES.

cet endroit. *Atque alii succenserem, quæcumque talia faceret, quæ invitis charis patre & matre viventibus, viris misceretur, priusquam nuptiæ advenissent.* Ce que Madame *Dacier* rend ainsi: *car moi-même, je ne pardonnerois pas à une autre fille, qui en useroit ainsi, & qui, sans l'aveu de son Pere & de sa mere, paroîtroit avec un homme avant que d'être mariée à la face des Autels.* Ces mots, *à la face des Autels*, ne sont point dans le Grec. Dans la *Remarque*, Madame *Dacier* traite M. *Perrault* avec sa hauteur ordinaire. Elle l'accuse *d'avoir été assez imprudent pour traiter* Homère *de grossier*, & qualifie sa faute de *la plus insigne bevue qui ait jamais été faite, & qui marque la plus parfaite ignorance.* C'est-là le ton des Défenseurs de l'Antiquité. Voyez *Remarque* 35. De St. Marc.

(39) Chang. *Phéaques*,] Edition de 1694. *Phéaciens.* Bross.

& la qualité de la personne qui parle, ou dont on parle, le déterminent infailliblement à cette signification, qu'il ne peut jamais avoir dans la bouche d'une Princesse aussi sage & aussi honnête qu'est représentée Nausicaa.

Ajoutez l'étrange absurdité qui s'ensuivroit de son discours, s'il pouvoit être pris ici dans ce sens: puisqu'elle conviendroit en quelque sorte, par son raisonnement, qu'une femme mariée peut coucher honnêtement avec tous les hommes qu'il lui plaira. Il en est de même de μίσγεσθαι en Grec, des mots *cognoscere* & *commisceri* dans le langage de l'Ecriture; qui ne signifient d'eux-mêmes que *connoître*, & *se mêler*, & qui ne veulent dire figurément *coucher*, que selon l'endroit où on les applique: si bien que toute la grossiéreté prétendue du mot d'Homère appartient entièrement à notre Censeur, qui salit tout ce qu'il touche, & qui n'attaque les Auteurs anciens que sur des interprétations fausses qu'il se forge à sa fantaisie, sans sçavoir leur langue, & que personne ne leur a jamais données.

La quatrieme bévue est aussi sur un passage de l'Odyssée. Eumée, (40) dans le quinzième Livre de ce Poëme, raconte qu'il est né dans (41) une petite Isle appellée Syros, qui est au couchant de

REMARQUES.

(40) CHANG. *dans le quinzième Livre*]. Dans toutes les *Editions* on avoit mis *neuvième*, mais c'est par erreur. BROSS.

L'*Edition de* 1713. porte en marge: Liv. O. Vers 403. La Citation du Vers est juste. Elle a servi de guide à M. *Brossette*. Je ne vois donc pas pourquoi l'on a mis *neuvième* dans le texte de l'*Edition de* 1740. en remettant en marge la Citation de l'*Edition de* 1713. DE ST. MARC.

(41) *une petite Isle appellée Syros, qui est au couchant de l'Isle d'Ortygie.*] SYROS, Isle de l'Archipel, du nombre des Cyclades. *Ortygie* (autre) Cyclade, nommée depuis *Délos*. DESP.

l'Isle d'Ortygie. Ce qu'il explique par ces mots

Ὀρτυγίας καθύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο.

Ortygiâ desuper, quâ parte sunt conversiones Solis.

petite Isle située au-dessus de l'Isle d'Ortygie, du

REMARQUES.

L'ABBÉ dit, p. 90. „ qu'*Eumée*, dans un récit, qu'il „ fait, parle d'une Ile nommée Syrie qu'il dit être sous „ le Tropique. Cependant elle est dans la Mer Médi- „ terranée, & par conséquent éloignée du Tropique de „ plus de trois cents lieues. LE PRÉSIDENT..... „ Le texte porte, que dans cette Ile se voient les con- „ versions du Soleil, & les Interprêtes assurent, que „ cela ne signifie autre chose, sinon, que dans cette „ Ile, il y avoit un Cadran, où l'on voyoit les tours „ & retours du Soleil, par le moyen des Tropiques „ qui y étoient marqués. L'ABBÉ ... Cette interpré- „ tation ... est... tirée par les cheveux .... Si *Homè-* „ *re* avoit voulu parler de ce Cadran, il n'auroit pas „ manqué de le décrire; mais ce qui ne reçoit point „ de réponse, c'est que *Phérécide*, l'Auteur de ce Ca- „ dran, comme le dit *Diogène Laërce*, dans la vie de „ ce Philosophe, n'est venu au monde, que plus de „ trois cents ans après *Homère*. Ainsi la bizarre expli- „ cation, que vous apportez, ne peut servir à au- „ tre chose qu'à faire voir jusqu'où vont les efforts des „ Interprêtes, pour justifier les Auteurs sur lesquels „ ils travaillent".

M. *Huet* répond parfaitement bien à toute cette Critique, & ce qu'il dit fait voir, que M. *Despréaux* n'a pas bien entendu le passage, dont il s'agit. Voici ce que le Sçavant Prélat dit à M. *Perrault* „ Vous daubez „ *Homère*, parce qu'il a placé, dites-vous, l'Ile de Sy- „ rie sous le Tropique. S'il a fait cette faute, elle est „ assurément grossiere; & ceux qui ont loué son sçavoir „ exact dans la Géographie, ont donc été des ignorans. „ Mais s'il a parlé très-correctement & très-véritable- „ ment, quelle prise donnez-vous vous-même sur votre „ Ouvrage, aux Partisans de l'Antiquité? Il est certain „ premièrement, que de reprocher à *Homère*, qu'il ait „ ignoré la situation d'une des Cyclades, telle qu'étoit „ l'Ile dont il s'agit, si connues alors, si fréquentées,

côté que le Soleil se couche. Il n'y a jamais eu de difficulté sur ce passage : tous les interprêtes l'expliquent de la sorte, & Eustathius même apporte des exemples, où il fait voir que le verbe τρέπεσθαι, d'où vient τροπαὶ, est employé dans Homère pour dire que le Soleil se couche. Cela est con-

REMARQUES.

„ & si voisines de son pays ; c'est comme qui reprocheroit à M. *Chapelain* d'avoir ignoré la situation de Bourges ou de Bordeaux. Mais si vous vous étiez donné la peine de consulter ce passage dans sa source, vous auriez vu, qu'*Homère* a parfaitement désigné la situation de cette Ile, en faisant dire à *Eumée* dans Itaque, que l'Ile de Syrie est au-delà de Délos ; car elle en est voisine du côté du Levant, & Ithaque est au Couchant. Pousserez-vous votre accusation jusqu'à dire, qu'*Homère* a mis aussi Délos sous le Tropique, comme il a dû nécessairement faire, si l'Ile de Syrie qui lui étoit voisine, étoit placée sous ce cercle. L'Ile de Délos étoit alors connue dans toute la Mer Egée, dans toute la Grèce, & dans toutes les Côtes de l'Asie Mineure, comme le Pont-neuf l'est à Paris. D'ailleurs les termes d'*Homère*, ὅτι τροπαὶ ἠελίοιο, *où sont les conversions du Soleil*, ne signifient nullement ce que vous prétendez, sçavoir qu'elle est située sous le Tropique. Si *Homère* avoit eu cette pensée, il auroit dit, *où est la conversion du Soleil*, & non pas, *où sont les conversions du Soleil.* A moins que vous ne disiez qu'*Homère* a entendu qu'elle est sous les deux Tropiques : ce que je crois que vous ne direz pas. Il est vrai, que *Laërce* dit, qu'on voyoit dans cette Ile un Héliotrope fait par *Phérécide*, plus récent qu'*Homère.* C'étoit une machine, qui montroit les Solstices par l'ombre d'un Stile. Or, il pourroit bien y en avoir eu un plus ancien que celui de *Phérécide* ; ou peut-être *Phérécide* ne fit-il que rétablir ou perfectionner l'ancien, & mérita par-là d'en être cru l'Auteur. Ces Héliotropes étoient en usage dans la Palestine, & chez les Juifs : témoin celui du Roi *Achaz*, Pere d'*Ezéchias.* J'ai montré dans mon petit Livre du *Paradis terrestre*, que dès le tems des Juges d'Israël, on voyoit dans ces contrées des Parapegmes & des Colonnes Astronomiques, dres-

firmé par (42) Hesychius qui explique le terme de τροπαὶ par celui de δύσεις, mot qui signifie incontestablement le Couchant. Il est vrai qu'il y a (43) un vieux Commentateur, qui a mis dans une petite note, qu'Homère, par ces mots, a voulu

REMARQUES.

„ sées par les Chananéens. Or les Phéniciens trafi-
„ quoient fort fréquemment dans les Iles de la Mer
„ Egée ; d'où l'on peut conjecturer avec vraisemblance,
„ que pour l'usage de leur navigation, ils auroient dres-
„ sé un Héliotrope dans l'Ile de Syrie: & il ne faut
„ pas s'étonner, que *Phérécide*, qu'on sçait avoir été
„ fort curieux des Livres & de la Doctrine des Phé-
„ niciens, ait étudié cette machine, auprès de laquel-
„ le il étoit né, l'ait reformée, rétablie, & augmentée
„ de telle sorte, qu'elle ait porté son nom ; comme il
„ est arrivé, que des Princes ont donné leurs noms à
„ des Villes bien plus anciennes qu'eux, lorsqu'ils les
„ ont rétablies ou embellies. Jugez par tout ceci,
„ Monsieur; de quelle sorte votre critique sera traitée
„ par les Critiques. Les erreurs, où l'on tombe par
„ la démangeaison de reprendre, sont bien moins par-
„ donnables, que celles qui viennent d'inadvertance".
Voyez les *Remarques* 43. 44. & 49. DE ST. MARC.

(42) *Hesychius... explique le terme de* Τροπαὶ *par celui de* δύσεις.] Je ne vois pas bien quel avantage notre Auteur peut tirer ici de l'autorité d'*Hesychius*. Voici le commencement du passage de cet Auteur. Τροπαὶ, αἱ δύσεις καὶ αἱ μεταβολαί. Ce dernier terme signifie: *changemens*. Ainsi supposé, qu'*Hesychius* ait eu dessein d'expliquer le τροπαὶ d'*Homère*, il met ensemble les deux significations qu'on donne à ce mot, dans l'endroit dont il s'agit. DE ST. MARC.

(43) *un vieux Commentateur*,] Didyme. BROSS.

Voici la *Note* de cet ancien Scholiaste: Ἔνθα φησὶν εἶναι τὸ ἡλίου σπήλαιον, δι' οὗ σημειοῦνται τὰς ἡλίου τροπάς. *Où l'on dit qu'est l'antre du Soleil, par le moyen duquel on observe les changemens du Soleil.* Cette *Note* est fort peu claire; mais il se pourroit bien que le texte en fut corrompu. Le *Commentaire* de *Didyme* est venu jusqu'à nous en fort mauvais ordre. Quoiqu'il en soit, cette *Note* s'explique fort bien par la conjecture de M. *Huet*,

aussi marquer, *qu'il y avoit dans cette Isle un autre, où l'on faisoit voir les tours ou conversions du Soleil.* On ne sçait pas trop bien ce qu'a voulu dire par-là ce Commentateur aussi obscur qu'Homère est clair. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ni lui, ni pas un autre n'ont jamais prétendu qu'Homère ait voulu dire que l'Isle de Syros étoit située sous le Tropique: & que l'on n'a jamais attaqué ni défendu ce grand Poëte sur cette erreur; parce qu'on ne la lui a jamais imputée. Le seul Monsieur Perrault qui, comme je l'ai montré par tant de preuves, (44) ne sçait point le Grec, & qui sçait si peu la Géographie, que dans un de ses Ouvrages (45) il a mis le fleuve de Méandre, & par conséquent

REMARQUES.

& fait voir qu'on n'a pas toujours pris le passage d'*Homère* dans le sens, que M. *Despréaux* lui donne.

Voyez la *Remarque* 49. De St. Marc.

(44) Chang. *ne sçait point le Grec*,] Il y a dans les *Ed. de* 1694. & 1701. *ne sçait point de Grec.* De St. Marc.

(45) *il a mis le fleuve de Méandre . . . , dans la Grèce*,] Le Méandre est un fleuve de Phrygie. Desp.

Dès 1687. *Furetière* avoit fait le même reproche à M. *Perrault*, qui s'étoit justifié dans la *Préface* du I. Tome de son *Parallèle*, lequel parut en 1688. La manière, dont il s'y défend est peu solide, mais elle est ingénieuse. Le Méandre arrose plusieurs Provinces de la partie de l'Asie Mineure, qui fut nommée la Grèce Asiatique. M. *Perrault* prétend donc, qu'il n'a pas fait plus de faute en disant, que le Méandre est un fleuve de Grèce, que s'il avoit dit avec tout le monde, que *Bias*, *Hérodote*, *Esope*, & *Galien*, sont quatre des plus grands Hommes, que la Grèce ait produits. Ils étoient nés tout quatre dans la Grèce Asiatique. Il prétend encore, qu'on ne pourroit pas dire, que le Méandre est un fleuve de Carie, ou de Lydie, ou de Phrygie, &c. de même qu'on ne pourroit pas dire, que la Seine est un fleuve de Bourgogne, ou de Champagne, ou de Normandie; & que comme on dit, que c'est un fleuve de la France, il a pu dire, que le Méandre est un fleuve de Grèce. Il se trompoit certaine-

la Phrygie & Troye dans la Grèce; le ſeul Monſieur Perrault, dis-je, vient, ſur l'idée chimérique qu'il s'eſt miſe dans l'eſprit, & peut-être ſur quelque miſérable note d'un Pédant, accuſer un Poëte, regardé par tous les anciens Géographes comme le pere de la Géographie, d'avoir mis l'Iſle de Syros, & la Mer Méditerranée, ſous le Tropique, faute qu'un petit Ecolier n'auroit pas faite: & non ſeulement il l'en accuſe, mais (46) il ſuppoſe que c'eſt une choſe reconnue de tout le monde, & que les Interprètes ont tâché en vain de ſauver, en expliquant, dit-il, ce paſſage du cadran que Phérécides, qui vivoit trois cents ans depuis Homère, avoit fait dans l'Iſle de Syros: quoiqu'Euſtathius, le ſeul Commentateur qui a bien entendu Homère, ne diſe rien de cette interprétation, qui ne peut avoir été donnée à Homère que (47) par quelque Commentateur de (48) Diogène Laërce, lequel Commentateur, je ne connois point. Voilà les belles preu-

REMARQUES.

ment. Quoique le Canada porte le nom de Nouvelle France, on ne pourroit pas dire du fleuve de Saint Laurent, que c'eſt un fleuve de France. Il faudroit l'appeller fleuve de la Nouvelle France. Au reſte, M. *Perrault* convint de ſa faute, en corrigeant ſa *Note* dans les Editions de ſon *Poëme*, qui ſuivirent la premiere. On y lit à la marge, au ſujet du Méandre : *Fleuve qui retourne pluſieurs fois ſur lui-même.* De St. Marc.

(46) *il ſuppoſe que c'eſt une choſe reconnue de tout le monde,*] Voyez le commencement de la *Remarque* 49. De St. Marc.

(47) Chang. *par quelque Commentateur de Diogène Laërce, lequel Commentateur je ne connois point.*] Les *Editions de* 1694. & *de* 1701. portent : *par quelque ridicule Commentateur de Diogène Laërce, que je ne connois point.* De St. Marc.

(48) *Diogène Laërce,*] Voyez *Diogène Laërce* de l'Edition de M. *Ménage*, page 76. du texte, & p. 68. des *Obſervations.* Desp.

Le Commentateur, que M. *Despréaux* affecte ici de ne pas connoître, n'eſt autre que *Ménage* lui-même,

ves, par où notre Cenſeur prétend faire voir qu'Homère ne ſçavoit point les Arts; & qui ne font voir autre choſe, ſinon, que Monſieur Per-

REMARQUES.

qui, dans l'endroit indiqué, rejette l'explication donnée par *Euſtathe* au vers d'*Homère*, & ſuivie par notre Auteur. Il adopte l'opinion de M. *Huet* (ci-deſſus *Rem.* 42.) touchant un Héliotrope dans l'Ile de Syros, plus ancien qu'*Homère*, & dont *Phérécide* n'auroit été que le reſtaurateur. Il la confirme par le paſſage de *Didyme*; & il nous apprend enſuite, de la part de M. *Huet*, que ce Prélat n'étoit pas l'Auteur de cette conjecture; mais qu'il l'avoit empruntée de *Samuel Bochart* dans ſa *Géographie ſacrée*, Part. II. Liv. I. Ch. 14.

Madame *Dacier* traduit ainſi l'endroit d'*Homère*, dont il s'agit. *Au de-là de l'Ile d'Ortygie, eſt une Ile appellée Syrie: c'eſt dans cette Ile que ſe voient les converſions du Soleil.* Dans ſa *Remarque* elle dit beaucoup d'injures à M. *Perrault*, au ſujet de ſa *Critique*, & vante la réfutation, que M. *Despréaux* en a faite. Elle eſt pourtant fâchée, que ce dernier ne ſoit pas *mieux entré dans le véritable ſens d'*HOMÈRE. La premiere Interprétation d'*Euſtathe*, qu'il a ſuivie, eſt fauſſe. L'Ile de Syros n'étoit point au Couchant, mais au Levant de l'Ile de Délos. C'eſt ce qu'elle prouve par l'autorité de *Bochart*; (*Chanaan*, Liv. I. Ch. 14.) C'eſt l'endroit auquel *Ménage* renvoie. Elle appuie cette opinion ſur la ſignification de l'Adverbe καθύπερθεν, qui voulant dire *au-deſſus*, ne peut jamais s'entendre du Couchant, mais ſeulement du Levant. Enſuite elle traduit de cette maniere la ſeconde Interprétation d'EUSTATHE. *D'autres expliquent ce paſſage, en diſant, que dans l'Ile de Syros il y avoit un antre, qui marquoit les converſions du Soleil, (c'eſt-à-dire, les Solſtices) & qu'on appelloit l'antre du Soleil pour cette raiſon; & voilà ce qu'*Homère *entend par ces mots, où ſont les converſions du Soleil.* Cette ſeconde Interprétation n'eſt autre, que celle de *Didyme*, rejettée par notre Auteur, comme inintelligible. Madame *Dacier* l'explique d'un Héliotrope; & ne dit préciſément, que ce que M. *Huet* & *Ménage* avoient dit avant elle, avec cette différence, qu'elle donné pour certain, ce qu'ils n'avoient donné que comme conjecture. Elle diffère encore de M. *Huet*, en ce qu'elle veut, que le Cadran d'*Achaz* ne fut pas un *Héliotrope*, & qu'il

rault ne fçait point de Grec, (49) qu'il entend médiocrement le Latin, & ne connoît lui-même en aucune forte les Arts.

Il a fait les autres bévues, pour n'avoir pas entendu le Grec; mais il eft tombé dans la cinquiéme erreur, pour n'avoir pas entendu le Latin. La voici. (50) *Ulyffe dans l'Odyffée eft*, dit-il, *reconnu par fon Chien, qui ne l'avoit point vû depuis vingt ans. Cependant Pline affure que les Chiens ne paffent jamais quinze ans.* Monfieur Perrault fur cela fait le procès à Homère, comme ayant infailliblement tort d'avoir fait vivre un Chien vingt ans, Pline asfurant que les Chiens n'en peuvent vivre que quinze. Il me permettra de lui dire que c'eft condamner un peu légèrement Homère; puifque non-feulement Ariftote, ainfi qu'il l'avoue lui-même, mais tous les Naturaliftes modernes; comme Jonfton, Aldroand, &c. affurent qu'il y a des Chiens qui vivent vingt années: que même je pourrois lui ci-

REMARQUES.

ne fervit qu'à marquer les heures. Elle termine fa *Remarque* fans citer ni le *Prélat* ni *Ménage*, pour faire honneur à M. *Dacier*, de toute l'érudition, qu'elle leur emprunte. DE ST. MARC.

(49) CHANG. *qu'il entend*] Ce *qu'il* n'étoit pas dans les *Editions de* 1694, & de 1701. BROSS.

(50) *Ulyffe dans l'Odyffée*] Liv. XVII. Vers 300. & fuivans. DESP.

Le Paffage de M. *Perrault*, que notre Auteur rapporte ici, fe lit dans le III. Tome du *Parallèle*, page 96. C'eft L'ABBÉ qui parle. LE CHEVALIER reprend (page 97.) „ Voilà un grand fcandale, Monfieur le „ Préfident, de voir deux Anciens fe contredire de la „ forte. On fçait bien qu'il faut qu'*Homère* ait raifon, „ comme le plus ancien; cependant je ne laifferois pas „ de parier pour *Pline*; & je ne trouve point d'inconvénient qu'*Homère*, qui eft mauvais Aftronome & „ mauvais Géographe, ne foit pas fort bon Naturalifte. „ LE PRÉSIDENT. Tout beau Monfieur Le Chevalier. „ *Ariftote*, dont le témoignage vaut bien celui de *Pline*,

ter des exemples dans notre siecle (51) de Chiens qui en ont vécu jusqu'à vingt-deux; & qu'enfin Pline, quoi qu'Ecrivain admirable, a été convaincu, comme chacun sçait, de s'être trompé plus d'une fois sur les choses de la Nature; au lieu qu'Homère, avant les Dialogues de Monsieur Perrault, n'a jamais été même accusé sur ce point d'aucune erreur. Mais quoi? Monsieur Perrault est résolu de ne croire aujourd'hui que Pline, pour lequel il est, dit-il, prêt à parler. Il faut donc le satisfaire, & lui apporter l'autorité de Pline lui-même; qu'il n'a point lû, ou qu'il n'a point entendu, & qui dit positivement la même chose qu'Aristote & tous les autres Naturalistes : c'est à sçavoir, que les Chiens ne vivent ordinairement que quinze ans,

REMARQUES.

„ après avoir dit, que les Chiens vivent ordinairement „ quatorze ans, ajoute qu'il y en a qui vivent jusqu'à „ vingt, comme celui d'*Ulysse*. LE CHEVALIER. Qui „ ne voit que cette exception n'est ajoutée, que pour „ ne pas contredire *Homère*". Il faut toujours être attentif à distinguer ce que LE CHEVALIER dit, d'avec ce que dit L'ABBÉ. DE ST. MARC.

(51) *de Chiens qui en ont vécu* &c.] C'est le Roi lui-même, qui a fourni cet exemple à notre Auteur. Sa Majesté s'informant du sujet de la dispute de M. *Despréaux* avec M. *Perrault*; M. le Marquis *de Termes* en expliqua les principaux chefs au Roi, & lui dit entre autres choses, que M. *Perrault* soutenoit contre le témoignage d'*Homère*, que les Chiens ne vivoient pas jusqu'à vingt ans. PERRAULT *se trompe*, dit le Roi. *J'ai eu un Chien qui a vécu vingt & trois ans.* Dans une *Lettre* du 29. Decembre 1701. M. *Despréaux* ajoute à ce sujet: *Tout ce que M.* Perrault *pourra dire, c'est que ce Prince est accoutumé aux miracles, & à des évènemens qui n'arrivent qu'à lui seul; & qu'ainsi, ce qui lui est arrivé, ne peut pas être tiré à conséquence pour les autres hommes. Mais je n'aurai pas de peine à lui prouver, que dans notre famille même, j'ai eu un Oncle qui n'étoit pas un homme fort miraculeux, lequel a nourri vingt & quatre années une espece de Bichon, qu'il avoit* &c. BROSS.

mais, qu'il y en a quelquefois qui vont jusques à vingt. Voici ses termes: (52) *Cette espece de Chiens qu'on appelle Chiens de Laconie, ne vivent que dix ans: Toutes les autres especes de Chiens vivent ordinairement quinze ans, & vont quelquefois jusques à vingt. Canes Laconici vivunt annis denis, cætera genera quindecim annos, aliquando viginti.* Qui pourroit croire que notre Censeur voulant, sur l'autorité de Pline, accuser d'erreur un aussi grand personnage qu'Homère, ne se donne pas la peine de lire le passage de Pline, ou de se le faire expliquer; & qu'ensuite de tout ce grand nombre de bévues entassées les unes sur les autres dans un si petit nombre de pages, il ait la hardiesse de conclure, (53) comme il a fait: (54) *qu'il ne trouve point d'inconvénient* (ce sont ses termes) *qu'Homère, qui est mauvais Astronome & mauvais Géographe, ne soit pas bon Naturaliste.* Y a-t-il un homme sensé, qui lisant ces absurdités dites avec tant de hauteur dans les Dialogues de Monsieur Perrault, puisse s'empêcher de jetter de colere le livre, & de dire (55) comme Démiphon dans Térence, (56) *Ipsum gestio dari mi in conspectum.*

REMARQUES.

(52) *Cette espece de Chiens*, &c.] Pline, *Histor. Nat.* Liv. X. Desp.

On ne sçauroit excuser M. *Perrault*, de n'avoir pas pris la peine de lire le passage entier. De St. Marc.

(53) Chang. *comme il a fait:*] Edition de 1694. *comme il fait.* De St. Marc.

(54) *qu'il ne trouve point* &c.] *Paralléle*, Tome II. Desp.

Cette Citation des *Editions de* 1694. 1701. & de 1713. est fausse. M. *Brossette* n'ayant pu la trouver dans le II. Tome du *Paralléle* l'a supprimée; en quoi M. *Du Monteil* l'a suivi. L'*Editeur* de 1740. a rétabli cette fausse Citation. Il faut T. III. p. 96. Voyez ci-dessus, *Remarque* 51. De St. Marc.

(55) *comme Démiphon dans Térence*,] Phorm. Act. I. Sc. V. 80. Desp.

(56) Chang. *Ipsum* &c.] Dans les *Editions de* 1694.

Je ferois un gros volume, si je voulois lui montrer toutes les autres bévues qui sont dans les sept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant presque encore un aussi grand nombre que je passe, & que peut-être je lui ferai voir dans la premiere édition de mon livre; si je vois que les hommes daignent jetter les yeux sur ces éruditions Grecques, & lire des Remarques faites (57) sur un Livre que personne ne lit.

REFLEXION IV.

C'est ce qu'on peut voir dans la description de la Déesse Discorde, qui a dit-il, (1) La tête dans les Cieux, & les pieds sur la Terre. Paroles de Longin, Chap. VII.

VIRGILE a traduit ce vers presque mot pour mot (2) dans le quatriéme Livre de l'Enéide, appliquant à la Renommée ce qu'Homère dit de la Discorde.

Ingrediturque solo & caput inter nubila condit.

Un si beau vers imité par Virgile & admiré par Longin, n'a pas été néanmoins à couvert de la cri-

REMARQUES.

& de 1701. on lisoit ainsi ce passage, que M. *Despréaux* avoit cité de mémoire: *Cuperem mihi dari in conspectum hunc hominem.* DE ST. MARC.

(57) *sur un Livre que personne ne lit.*] Le III. Tome du *Parallèle* parut en 1692. & les deux premiers furent réimprimés en même tems. En 1694. on fit à Amsterdam une Edition de ces trois Volumes. DE ST. MARC.

REFL. IV. (1) *La tête dans les Cieux, & les pieds sur la Terre.*] ILIADE, Liv. IV. Vers 443. DESP.

(2) *dans le quatriéme Livre de l'Enéide,*] Vers 177. BROSSETTE.

tique de (3) Monsieur Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée, & la met au rang des contes de peau d'âne. Il n'a pas pris garde que même dans le discours ordinaire il nous échappe tous les jours des hyperboles plus fortes que celle-là, qui ne dit au fond que ce qui est très-véritable; c'est-à-sçavoir que la discorde regne par-tout sur la terre, & même dans le Ciel entre les Dieux; c'est-à dire, en-

REMARQUES.

(3) *Monsieur Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée, &c.*] *Parallele*, T. III. Desp.

L'Abbé dit, p. 117. „ *Longin* rapporte comme une „ chose admirable, l'endroit où *Homère* dit dans la des- „ cription, qu'il fait de la *Discorde*, qu'elle a la tête „ dans le Ciel, & les pieds sur la Terre; & ce qu'il „ dit dans un autre endroit, qu'autant qu'un homme „ assis au rivage de la Mer, voit d'espace dans les airs, „ autant les chevaux des Dieux en franchissent d'un „ saut. *Longin* admire ces deux Hyperboles; & il dit „ sur la premiere, que la grandeur qui est donnée à la „ *Discorde*, est moins la mesure de l'élévation de cette „ *Déesse*, que de la capacité & de l'élévation de l'es- „ prit d'*Homère*. Le Chevalier....... La premiere „ de ces exagérations ne sçauroit faire une image bien „ nette dans l'esprit.... Tant qu'on pourra voir la „ tête de la *Renommée*, sa tête ne sera point dans le „ Ciel, & si sa tête est dans le Ciel, on ne sçait pas „ bien ce que l'on voit. Pour l'autre Hyperbole, elle „ n'a été imitée que par ceux qui ont fait des Contes „ de peau d'âne, où ils introduisent certains Hommes „ cruels, qu'on appelle des *Ogres*, qui sentent la chair „ fraîche, & qui mangent les petits enfans. Ils leur „ donnent ordinairement des bottes de sept lieues pour „ courir après ceux qui s'enfuient. Il y a quelque es- „ prit dans cette imagination. Car les enfans conçoi- „ vent ces bottes de sept lieues comme de grandes „ échasses, avec lesquelles ces *Ogres* sont en moins de „ rien par-tout où ils veulent: au lieu qu'on ne sçait „ comment s'imaginer, que les Chevaux des Dieux, „ fassent d'un seul saut, une si grande étendue de Pays. „ C'est à trouver de beaux & de grands sentimens, „ que la grandeur d'esprit est nécessaire, & se fait voir; „ & non pas à se former des Corps d'une Masse dé-

tre les Dieux d'Homère. Ce n'est donc point la description d'un Géant, comme le prétend notre Censeur, que fait ici Homère; c'est une allégorie très-juste: & bien qu'il fasse de la Discorde un personnage, c'est un personnage allégorique qui ne choque point, de quelque taille qu'il le fasse; parce qu'on le regarde comme une idée & une imagination de l'esprit, & non point comme un être matériel subsistant dans la Nature. Ainsi cette expression du Pseaume, (4) *J'ai vû l'Impie élevé*

REMARQUES.

„ mésurée, ou des mouvemens d'une vitesse inconcevable. L'Abbé. Monsieur le Chevalier a raison, & „ *Longin* ne l'a pas, quand il compare, en fait de sublime, cette description de la *Discorde*, avec la réponse que fit *Alexandre* à *Parménion*. *Darius* proposoit à *Alexandre*, de lui donner la moitié de son Royaume, & sa Fille en mariage. *Pour moi*, dit Parmenion, *si j'étois* Alexandre, *j'accepterois cette offre.* „ Et moi aussi, répliqua ce Prince, *si j'étois* Parmenion. „ Il est certain, qu'il faut avoir l'ame grande & l'esprit vif, comme l'avoit *Alexandre*, pour faire une telle réponse; mais il n'est point nécessaire d'avoir un grand esprit, pour dire, que la *Discorde* avoit la tête dans le Ciel, & les pieds sur la Terre. Il ne faut qu'avoir envie de faire une grande & étonnante hyperbole. Le Président. *Homère* a voulu dire par-là, que la *Discorde* régnoit dans le Ciel parmi les Dieux, & sur la Terre parmi les Hommes. Il ne se peut rien de plus beau, que ce sentiment-là; ni de plus poëtique, que la fiction, dont il se sert, pour l'exprimer. Le Chevalier. La pensée est fort bonne, mais la fiction a le défaut, que je viens de dire. Je crois qu'*Homère* auroit mieux fait de lui donner de grandes ailes, avec lesquelles il auroit dit, qu'elle se rendoit présente en un moment par-tout où elle vouloit, & dans le Ciel, & sur la Terre".

Je dois faire observer, que ce n'est point la description de la *Discorde*, que Le Chevalier met au rang des *Contes de peau-d'âne*: sa plaisanterie ne tombe que sur les *Chevaux des Dieux*. De St. Marc.

(4) *J'ai vu l'Impie* &c.] Psal. 36. vers 35. *Vidi impium superexaltatum, & elevatum sicut Cedros Libani.* Desp.

comme un cèdre du Liban, ne veut pas dire que l'Impie étoit un géant grand comme un Cèdre du Liban. Cela signifie que l'Impie étoit au faîte des grandeurs humaines; & Monsieur Racine est fort bien entré dans la pensée du Psalmiste, par ces deux vers de son Esther, qui ont du rapport au Vers d'Homère

> Pareil au Cèdre, il cachoit dans les Cieux
> Son front audacieux.

Il est donc aisé de justifier les paroles avantageuses que Longin dit du vers d'Homère sur la Discorde. La verité est pourtant, que ces paroles ne sont point de Longin: puisque c'est moi, qui, à l'imita-

REMARQUES.

Ce Passage de l'Ecriture sert en quelque chose à la justification du Vers d'*Homère*. Mais Madame *Dacier*, me paroît avoir rencontré plus heureusement, lorsque dans sa *Remarque* sur ce même Vers, après avoir approuvé tout ce que M. *Despréaux* dit ici contre M. *Perrault*; elle ajoute, en parlant de celui-ci: „ Cette gran-„ de & sublime idée, qu'il traite d'Hyperbole outrée, „ & de Conte de peau-d'âne, est employée dans les „ Livres Saints, sur un sujet très-grave & très-digne „ du respect & de l'attention des Hommes. L'Auteur „ du Livre de *la Sagesse*... en parlant de l'*Ange Exter-„ minateur*, qui tua les premiers nés de l'Egypte, dit: „ *Omnipotens sermo tuus de cælo, à regalibus sedibus du-„ rus debellator, in mediam exterminii terram prosilivit, „ Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, & „ stans replevit omnia morte, & usque ad cælum attinge-„ bat, stans in terra. Votre Ange tout-puissant partant „ du Ciel, du haut de votre trône, guerrier invincible, „ descendit au milieu de cette terre de désolation; il avoit „ dans sa main le glaive étincelant, exécuteur de vos or-„ dres; il remplit tout de morts, & se tenant sur la „ Terre, il portoit sa tête jusques dans les Cieux.* Sap. „ 18. 15. Voilà une conformité qui fait honneur à *Ho-„ mère*, & qui montre, que son stile est le même que „ celui qui regne dans les Livres des Anciens Hébreux". DE ST. MARC.

tion de Gabriel de Petra, les lui ai en partie prêtées. Le Grec en cet endroit étant fort défectueux, & même le vers d'Homère n'y étant point rapporté. C'est ce que Monsieur Perrault n'a eu garde de voir: parce qu'il n'a jamais lû Longin, selon toutes les apparences, que dans ma traduction. Ainsi pensant contredire Longin, il a fait mieux qu'il ne pensoit, puisque c'est moi qu'il a contredit. Mais en m'attaquant, il ne sçauroit nier qu'il n'ait aussi attaqué Homère, & sur-tout Virgile, qu'il avoit tellement dans l'esprit, quand il a blâmé ce Vers sur la Discorde, que dans son discours, au lieu de la Discorde, il a écrit, sans y penser, la Renommée.

C'est donc d'elle qu'il a fait (5) cette belle critique. *Que l'exagération du Poëte en cet endroit ne sçauroit faire une idée bien nette. Pourquoi? C'est*, ajoute-il, *que tant qu'on pourra voir la tête de la Renommée, sa tête ne sera point dans le Ciel; & que si sa tête est dans le Ciel, on ne sçait pas trop bien ce que l'on voit.* O l'admirable raisonnement! Mais où est-ce qu'Homère & Virgile disent qu'on voit la tête de la Discorde, ou de la Renommée? Et afin qu'elle ait la tête dans le Ciel, qu'importe qu'on l'y voie ou qu'on ne l'y voie pas? N'est-ce pas ici le Poëte qui parle, & qui est supposé voir tout ce qui se passe même dans le Ciel, sans que pour cela les yeux des autres hommes le découvrent? En verité, j'ai peur que les Lecteurs ne rougissent pour moi, de me voir réfuter de si étranges raisonnemens. (6) Notre Censeur attaque ensuite une au-

REMARQUES.

(5) *cette belle critique. &c.*] *Parallèle*, Tome III. p. 118. Desp.

Ce n'est là qu'une plaisanterie du Chevalier, comme on l'a vu dans la *Remarque* 3. De St. Marc.

(6) *Notre Censeur attaque ensuite une autre hyperbole d'Homère à propos des chevaux des Dieux. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'est qu'une fade plaisan-*

tre hyperbole d'Homère à propos des chevaux des Dieux. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'est qu'une fade plaisanterie, le peu que je viens de dire contre l'objection précedente, suffira, je croi, pour répondre à toutes les deux.

RE-

REMARQUES.

terie, &c.] Voyez *Remarque* 3. Ce n'est point L'ABBÉ, c'est le CHEVALIER, qui plaisante sur cette Hyperbole. Je fais toujours cette distinction, parce que M: *Perrault* a demandé qu'on la fit. Voyez REFL. III. *Rem.* 14. „ Quoique ces propositions, (que LE CHEVALIER avan„ ce) dit M. *Perrault*, (PARAL. Tome III. *Préf.*) puis„ sent être vraies dans le fonds, néanmoins, comme „ elles sont trop contraires aux opinions reçues, je „ n'ai pas estimé les devoir soutenir bien sérieusement; „ & je ne les donne, que comme des Problêmes". Il ajoute: „ Je demande encore, qu'on ne me fasse dire „ que ce que je dis. Je suis assez & suffisamment char„ gé du seul poids de ma cause".

L'Hyperbole, dont il s'agit, est contenue dans les Vers 770. 771. & 772. du V. Liv. de l'*Iliade*. Elle est rapportée par *Longin* dans le Chap. VII. où *Pearce* l'a traduite ainsi; *Quantum verò aeris-per-horizontem-extensi spatium homo videt sedens in speculâ, prospectans in nigricantem pontum, tantum saltu conficiunt Deorum altisoni equi.* Notre Auteur a mis dans sa *Traduction* du SUBLIME:

> *Autant qu'un Homme assis au rivage des mers*
> *Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs:*
> *Autant des Immortels les coursiers intrépides*
> *En franchissent d'un sault*, &c.

Et voici de quelle maniere M^e. *Dacier* a paraphrasé ces Vers François. *Autant qu'un homme assis au rivage de la mer, sur un cap élevé, voit d'espace dans les airs, en jettant sa vuë pendant un tems serain sur l'immense étendue de la plaine azurée, autant en franchissent d'un sault les fougueux coursiers des Immortels.* Ajoutons sa *Remarque*. „ LONGIN, frappé de la noblesse & de la gran„ deur de cette idée, n'a pas oublié de la marquer „ dans le Chapitre, où il traite de la *Sublimité des Pen„ sées*. HOMÈRE, dit-il, *mesure l'étenduë du Sault des „ Dieux à celle de l'Univers. Qui est-ce donc, qui en „ voyant la magnificence de cette Hyperbole, ne s'écrieroit*

„ *avec*

REFLEXION V.

Il en est de même de ces (1) *compagnons d'Ulysse changés en pourceaux, que Zoïle appelle de petits cochons larmoyans.* Paroles de Longin, Chap. VII.

IL paroît par ce passage de Longin, que Zoïle, aussi bien que Monsieur Perrault s'étoit égayé à faire des railleries sur Homère. Car cette plaisanterie *des petits cochons larmoyans*, a assez de rapport avec (2) *les comparaisons à longue queue*, que notre Critique moderne reproche à ce grand Poëte: & puisque (3) dans notre siecle, la liberté que Zoïle s'étoit donnée de parler sans respect des plus grands Ecrivains de l'Antiquité, se met aujourd'hui à la mode parmi beaucoup de petits Esprits aussi ignorans qu'orgueilleux, & pleins d'eux-mêmes; il ne sera pas hors de propos de leur faire voir ici de quelle maniere cette liberté a réussi autrefois (4) à ce Rhéteur, homme fort sçavant, ainsi que

REMARQUES.

„ *avec raison? que si ces chevaux vouloient faire un second sault, ils ne trouveroient pas assez d'espace dans le monde*". Madame *Dacier* ne parle point de la Critique de M. *Perrault*. Son silence seroit-il une approbation? Pour la réflexion de *Longin*, je ne craindrai pas de dire, qu'elle me paroît prodigieusement puérile. De St. Marc.

Refl. V. (1) *compagnons d'Ulysse* &c.] *Odyss.* Liv. X. Vers 239. & suivans. Desp.

(2) *les comparaisons à longue queue*,] Voyez ci-après *Réflexion VI.* Remarque 7. De St. Marc.

(3) *dans notre siecle*,] Ces trois mots paroissent superflus. Bross.

Ils le sont en effet. *Aujourd'hui*, qui vient ensuite, signifie la même chose dans cette Phrase. De St. Marc.

(4) *à ce Rhéteur, homme fort sçavant, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse*,] Cet Ecrivain ne dit nulle

le témoigne Denys d'Halycarnasse, & à qui je ne vois pas qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs,

REMARQUES.

part, que *Zoïle* fût fort sçavant. Il en parle en plusieurs endroits. 1°. Dans ses *Commentaires sur les anciens Orateurs*, Article d'*Isée*, après avoir dit, qu'il ne veut pas s'étendre sur les différens Orateurs contemporains d'*Isocrate*, comme *Théodecte*, *Théopompe*, *Naucrate*, &c. pour ne pas perdre le tems à des choses inutiles, & parce qu'*Isocrate* l'emporte infiniment sur eux: il ajoute, qu'il ne fait pas non plus d'Articles particuliers d'*Antiphon*, de *Thrasymaque*, de *Polycrate*, de *Critias*, ni de ZOÏLE, *lequel a laissé des Ouvrages contre* HOMÈRE, parce qu'aucun de ces Orateurs n'a ni l'exactitude, ni les agrémens de *Lysias*. Il donne ensuite le caractère de ces mêmes Orateurs. *Antiphon* est sec. *Polycrate* a peu de pensées vraies. Il est empoulé, froid, & les graces lui manquent dans le besoin. *Thrasimaque* est pur, délicat & fort, mais trop occupé de son art. *On pourroit*, ajoute-t-il, *dire la même chose de* Critias *& de* ZOÏLE, *si ce n'est qu'ils différent l'un de l'autre dans le caractère de leur Stile.* 2°. Dans sa *Lettre à Pompée*, il s'excuse d'abord d'avoir censuré *Platon*, sur l'exemple de *Platon* même, qui n'avoit pas fait difficulté de critiquer *Parménide*, *Hippias*, *Protagoras*, *Gorgias*, & d'autres. Il ajoute ensuite, que s'il a repris *Platon*, plus ancien que lui de plus de douze générations, on auroit tort de lui reprocher, que c'est pour acquérir de la gloire; *car*, dit-il, *on en trouvera beaucoup qui l'ont fait avant moi, les uns ses contemporains, les autres qui sont venus long-tems après lui. Quelques-uns en effet, & d'abord* Aristote *son Disciple, ensuite* Céphisodore, Théopompe, ZOÏLE, Hyppodamus, Démétrius, *& beaucoup d'autres, ont blâmé ses opinions & critiqué ses discours, non par envie ou par inimitié, mais seulement parce qu'ils recherchoient la vérité.* 3°. Dans son *Traité de la véhémence de Démosthène*, il dit, après une lacune. *Je laisserai-là* Platon, & *je vais passer à* Démosthène, *à cause duquel j'ai fait l'énumération des* Caractères de la Diction, *que j'ai cru les meilleurs, & des Ecrivains excellens en cette partie; non pas de tous cependant, parce qu'*Antiphon, Théodore, Polycrate, Isée, ZOÏLE, Anaximene *& les autres Auteurs du même tems n'ont rien inventé de nouveau ni de surprenant, mais*

(5) puisqu'il fut toute sa vie très-pauvre, & que malgré l'animosité que ses critiques sur Homère & sur Platon avoient excitée contre lui, on ne l'a jamais accusé d'autre crime que de ces critiques mêmes, & d'un peu de misanthropie.

Il faut donc premiérement voir ce que dit de lui Vitruve le célebre Architecte: car c'est lui qui en parle le plus au long; & afin que Monsieur Perrault ne m'accuse pas d'altérer le texte de cet Auteur, je mettrai ici les mots mêmes de (6) Monsieur son frere le Médecin qui nous a donné Vitruve en François. (7) *Quelques années après*, (c'est Vitruve qui parle dans la Traduction de ce Méde-

REMARQUES.

ont formé leur Stile sur ces Caractères & d'après ces Règles. De St. Marc.

(5) *puisqu'il fut toute sa vie très-pauvre*,] Il semble que ces mots devroient être retranchés. Car on peut être malhonnête homme & très-pauvre. On pourroit donc mettre ici: *à qui je ne vois pas qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs; puisque, malgré l'animosité que ses critiques* &c. Bross.

La correction, proposée par M. *Brossette*, est si juste & si nécessaire, que, si j'avois osé, je l'aurois fait passer dans le Texte. De St. Marc.

(6) *Monsieur son frere le Médecin*] Claude Perrault. De St. Marc.

(7) *Quelques années après*, &c.] Voici le texte de *Vitruve*, dans la *Préface* de son V. Livre. *Insequentibus annis à Macedonia Zoïlus, qui adoptavit cognomen, ut Homeromastix vocaretur, Alexandriam venit, suaque scripta contra Iliadem & Odysseam comparata regi recitavit. Ptolemæus vero cum animadvertisset poëtarum parentem, philologiæque omnis ducem absentem vexari, & cujus ab cunctis gentibus scripta susciperentur, ab eo vituperari, indignatus nullam ei dedit responsum. Zoïlus autem cum diutius in regno fuisset inopia pressus, summisit ad regem postulans, ut aliquid sibi tribueretur. Rex verò respondisse dicitur Homerum, qui antè annos mille decessisset ævo perpetuo, multa millia hominum pascere, item debere, qui meliori ingenio se profiteretur, non modò se unum, sed etiam plures alere posse. Et ad summam mors ejus, ut parrici-*

cin) *Zoïle qui se faisoit appeller le fléau d'Homère, vint de Macédoine à Alexandrie, & présenta au Roi les livres qu'il avoit composés contre l'Iliade & contre l'Odyssée. Ptolemée indigné que l'on attaquât si insolemment le Pere de tous les Poëtes, & que l'on maltraitât ainsi celui que tous les Sçavans reconnoissent pour leur Maître, dont toute la Terre admiroit les écrits, & qui n'étoit pas là présent pour se défendre, ne fit point de réponse. Cependant Zoïle, ayant long-temps attendu, & étant pressé de la nécessité, fit supplier le Roi de lui faire donner quelque chose: à quoi l'on dit qu'il fit cette réponse; que puisqu'Homère, depuis mille ans qu'il y avoit qu'il étoit mort, avoit nourri plusieurs milliers de personnes; Zoïle devoit bien avoir l'industrie de se nourrir non-seulement lui, mais plusieurs autres encore: lui qui faisoit profession d'être beaucoup plus sçavant qu'Homère. Sa mort se raconte diversement. Les uns disent que Ptolemée le fit mettre en croix; d'autres, qu'il fut lapidé; & d'autres, qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais de quelque façon que cela soit, il est certain qu'il a bien mérité cette punition: puisqu'on ne la peut pas mériter pour un crime plus odieux qu'est celui de reprendre un Ecrivain, qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit.*

Je ne conçois pas comment Monsieur Perrault le Médecin, qui pensoit d'Homère & de Platon à-

REMARQUES.

dii damnati variè memoratur. Alii eum scripserunt à Philadelpho esse in crucem fixum, nonnulli in eum lapides esse conjectos, alii Smyrnæ vivum in pyram conjectum, quorum utrum ei acciderit, merenti digna constitit pœna. Non enim aliter videtur promereri, qui citat eos, quorum responsum quid senserint scribentes, non potest coram judicari. Edit. de Venise, *in-fol.* 1567.

Fut-il jamais rien d'aussi fou, que le sang froid, avec lequel *Vitruve* prononce, d'un ton d'autorité, que *Zoïle* étoit digne de mort, pour avoir dit du mal d'*Homère*. De St. Marc.

peu-près les mêmes choses que Monsieur son frere & que Zoïle, a pû aller jusqu'au bout; en traduisant ce passage. La verité est qu'il l'a adouci, autant qu'il lui a été possible, tâchant d'insinuer que ce n'étoit que les Sçavans, c'est-à-dire, au langage de Messieurs Perrault, les Pédans, qui admiroient les ouvrages d'Homère. Car dans le texte Latin il n'y a pas un seul mot qui revienne au mot de sçavant, & à l'endroit où Monsieur le Médecin traduit, *Celui que tous les Sçavans reconnoissent pour leur Maître*, il y a, (8) *celui que tous ceux qui aiment les belles lettres, reconnoissent pour leur Chef*. En effet, bien qu'Homère ait sçu beaucoup de choses, il n'a jamais passé pour le Maître des Sçavans. Ptolemée ne dit point non plus à Zoïle dans le texte Latin, *qu'il devoit bien avoir l'industrie de se nourrir, lui qui faisoit profession d'être beaucoup plus sçavant qu'Homère*. Il y a, (9) *lui qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homère*. D'ailleurs, Vitruve ne dit pas simplement, que Zoïle *presenta ses livres contre Homère à Ptolemée*: mais (10) *qu'il les lui récita*. Ce qui est bien plus fort, & qui fait voir que ce Prince les blâmoit avec connoissance de cause.

M. le Médecin ne s'est pas contenté de ces adoucissemens; il a fait une note, où (11) il s'efforce d'insinuer qu'on a prêté ici beaucoup de choses à

REMARQUES.

(8) *celui que tous ceux qui aiment les belles lettres, reconnoissent pour leur Chef.*] Philologiæ omnis Ducem. DESP.

(9) *lui qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homère*. Qui meliori ingenio se profiteretur. DESP.

(10) *qu'il les lui récita.*] Regi recitavit. DESP.

(11) *il s'efforce d'insinuer qu'on a prêté ici beaucoup de choses à Vitruve;*] CLAUDE *Perrault* devoit dans cette idée soutenir, que la *Préface* du V. Livre de *Vitruve*, n'étoit pas de cet Auteur. Elle n'est dans sa totalité guère moins déraisonnable, que la fable mal conçue, qu'il raconte de *Zoïle*. De ce que *Vitruve* s'entendoit

Vitruve, & cela fondé, sur ce que c'est un raisonnement indigne de Vitruve, de dire, qu'on ne puisse reprendre un Ecrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit; & que par cette raison ce seroit un crime digne du feu, que de reprendre quelque chose dans les écrits que Zoïle a faits contre Homère, si on les avoit à présent. Je réponds premiérement que dans le Latin il n'y a pas simplement, reprendre un Ecrivain; mais (12) citer, appeller en jugement des Ecrivains; c'est-à-dire, les attaquer dans les formes sur tous leurs ouvrages. Que d'ailleurs par ces Ecrivains (13) Vitruve n'entend pas des Ecrivains ordinaires, mais des Ecrivains qui ont été l'admiration de tous les siecles, tels que Platon & Homère, & dont nous devons présumer, quand nous trouvons quelque chose à redire dans leurs écrits, que, s'ils étoient là présens pour se défendre, nous serions tout étonnés, que c'est nous qui nous trompons. Qu'ainsi il n'y a point de parité avec Zoïle homme décrié dans tous les siecles, & dont les ouvrages n'ont pas même eu la gloire que, grace à mes Remarques, vont avoir les écrits de Monsieur Perrault qui est, qu'on leur ait répondu quelque chose.

REMARQUES.

fort bien en Architecture, je ne vois pas qu'on en puisse conclure, que hors de là, c'étoit un homme incapable de débiter des absurdités. Au-reste, le surplus de la réflexion de *Claude Perrault* est très-judicieux; & ce que notre Auteur y répond, ne lui peut rien faire perdre de sa solidité. De St. Marc.

(12) *citer, appeller en jugement*] Qui citat eos quorum, &c. Desp.

(13) *Vitruve n'entend pas des Ecrivains ordinaires, mais &c.*] Il ne faut que lire le texte de *Vitruve*, pour se convaincre qu'il parle d'une maniere très-générale & sans aucune restriction, de ceux qui ne sont plus en état de *répondre sur ce qu'ils avoient dans l'esprit, en écrivant.* De St. Marc.

Mais pour achever le portrait de cet Homme, il est bon de mettre aussi en cet endroit ce qu'en a écrit l'Auteur que Monsieur Perrault cite le plus volontiers, c'est à sçavoir Elien. (14) C'est au Livre onziéme de ses Histoires diverses. *Zoïle, celui qui a écrit contre Homère, contre Platon, & contre plusieurs autres grands personnages, étoit* (15) *d'Amphipolis, & fut disciple de ce Polycrate qui a fait un Discours en forme d'accusation contre Socrate. Il fut appellé le Chien de la Rhétorique. Voici à-peu-près sa figure.* (16) *Il avoit une grande barbe qui lui descendoit sur le menton, mais nul poil à la*

REMARQUES.

(14) *C'est au Livre onziéme de ses Histoires diverses.*] Chapitre X. DE ST. MARC.

(15) *d'Amphipolis,*] Ville de Thrace. DESP.

On verra dans la *Remarque* suivante, que *Suidas* place cette Ville dans la Macédoine. DE ST. MARC.

(16) *Il avoit une grande barbe qui lui descendoit sur le menton,*] Cette Phrase est bien singuliere, & ne traduit pas le Grec, qui dit: τὸ μὲν γένειον αὐτῷ καθεῖτο. Mot à mot: *Barba quidem ipsi descendebat.* Ce que *Vulteius* rend élégamment par, *Barbam promissam alebat.* M. *Despréaux* s'est embarrassé sur γένειον, qui signifie, *Barbe* & *Menton.* Au reste, tout ce Chapitre d'*Elien* est traduit peu fidélement. Le voici rendu d'une maniere différente, & dans laquelle on s'est astreint à suivre la Lettre de l'Original, autant qu'il est possible de la suivre, en s'asservissant au génie de sa Langue. „ ZOÏLE „ d'Amphipolis, lequel prit la plume contre *Homère*, „ contre *Platon*, & contre d'autres, avoit été Disciple „ de *Polycrate.* Ce *Polycrate* est Auteur d'une *Harangue*, en forme d'accusation, contre *Socrate.* Pour „ *Zoïle*, on le nommoit le *Chien de la Rhétorique.* Voici comme il étoit. Il portoit la barbe longue; & se „ rasoit la tête jusqu'au cuir. Son manteau lui tomboit „ à peine sur les genoux. Il aimoit à dire des injures; „ &, pour le plaisir d'avoir beaucoup d'ennemis, ce „ mauvais esprit censuroit tout. Quelqu'un de ses Disciples lui demandoit, d'où vient il disoit du mal de „ tout le monde: il répondit que, voulant leur en faire, il ne le pouvoit pas". On s'est attaché, com-

tête qu'il se rasoit jusqu'au cuir. Son manteau lui pendoit ordinairement sur les genoux. Il aimoit à mal-parler de tout, & ne se plaisoit qu'à contredire. En un mot, il n'y eut jamais d'homme si hargneux que ce Misérable. Un très-sçavant homme lui ayant demandé un jour, pourquoi il s'acharnoit de la sorte à dire du mal de tous les grands Ecrivains: C'est, repliqua-t-il, que je voudrois bien leur en faire, mais je n'en puis venir à bout.

REMARQUES.

me c'est le devoir d'un Traducteur, à la valeur précise des termes. Mais ce n'est point ici le lieu de dire, pourquoi l'on a rendu telle ou telle expression, de telle ou de telle maniere. On n'a rien hasardé, dont on ne crût pouvoir donner la raison. Il vaut mieux avertir, que l'on n'a mis ici ce Chapitre d'*Elien*, que comme l'essai d'une *Traduction*, que l'on prépare de ce qui mérite, dans cet Auteur, quelque attention. Tout n'est pas également digne d'être traduit: & la moitié même de ce Chapitre n'a pas moins l'air d'un mauvais Conte, que le récit de *Vitruve*. Passons à ce que dit *Suidas* de ce même Rhéteur, dont le nom, depuis tant de siecles, est une injure. „ ZOÏLE, d'Amphipolis, Ville de Ma„ cédoine, fut surnommé *le Fléau d'Homère*, parce qu'il „ le tournoit en ridicule. C'est pour cela, que se trou„ vant aux Jeux Olimpiques, les Spectateurs le pour„ suivirent, & le précipiterent des Roches Scyronnien„ nes. Il étoit Orateur & Philosophe. Il a composé „ neuf *Discours*, contenant des *Remarques Grammatica*„ *les* contre les *Poësies* d'*Homère*. Il avoit écrit aussi „ l'Histoire depuis la *Théogonie* (la Génération des Dieux) „ jusqu'à la mort de *Philippe*, Pere d'*Alexandre*; trois „ Livres au sujet d'Amphipolis; quelque chose contre „ *Isocrate*, & plusieurs autres Ouvrages, parmi lesquels „ est la *Censure* d'*Homère*." (Ψόγος Ὁμήρου) Il est assez difficile de concilier le mal, que la plupart des Anciens ont dit de *Zoïle*, avec la justice, que lui rend *Denys d'Halycarnasse*. Il est encore plus difficile d'accorder *Elien* avec *Vitruve*. ZOÏLE, Disciple de *Polycrate*, pouvoit être mort environ un demi siecle avant que *Ptolemée Philadelphe* montât sur le trône. *Elien* & *Suidas* font *Zoïle*, Macédonien; & *Vitruve*, qui le fait ve-

Je n'aurois jamais fait, si je voulois ramasser ici toutes les injures qui lui ont été dites dans l'Antiquité, où il étoit par-tout connu sous le nom du

REMARQUES.

nir de Macédoine en Egypte, semble être du même sentiment; mais *Eustathe* le dit d'Ephèse. Toutes ces contrariétés & d'autres, qu'il est inutile de rapporter, ont fait imaginer à M. *Le Febvre*, Pere de Madame *Dacier*, qu'il falloit que le *Zoïle*, surnommé le *Fléau d'Homère*, ne fût pas le même homme que ce *Zoïle*, dont *Denys d'Halycarnasse* loue la bonne foi dans la Critique. C'est pour établir la vérité de cette conjecture, que M. *Hardion* a composé sa *Dissertation sur les deux Zoïles*. Elle est dans le VIII. Tome des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, page 178. Tout ce que je puis en dire ici, c'est qu'elle finit par quelque chose d'assez judicieux, pour qu'on ne soit pas fâché de le voir. „ Je terminerai ce *Discours*, dit M. *Hardion*, par „ une réflexion sur l'abus, qu'on a fait du nom de „ *Zoïle*. J'ai toujours pensé, qu'on l'avoit appliqué „ trop légérement à quelques Ecrivains Modernes, aussi „ estimables par leur politesse & par leur modération, „ que le second *Zoïle* avoit mérité de haine & de mépris, par sa rusticité & par son impudence. Ils n'ont „ jamais eu intention, que de ramener, s'il étoit possible, à des sentimens d'équité, une sorte de Sçavans, „ qui, par une prévention excessive en faveur des Anciens, refusoient leur hommage aux chefs-d'œuvre, „ qui ont paru de nos jours. Ils n'ont voulu que nous „ inspirer la louable émulation d'égaler ou de surpasser „ les grands Ecrivains de la Grèce & de Rome. C'est „ cette émulation, qui a produit ces sublimes Génies, „ dont les travaux seront un monument éternel de la „ gloire de *Louis le Grand*. Elle seule peut former des „ Hommes capables de les remplacer ". M. *Perrault* avoit dit dans la *Préface* du I. Tome de son *Parallèle*: „ C'est aujourd'hui une espèce de Religion parmi quelques Sçavans, de préférer la moindre production des „ Anciens aux plus beaux Ouvrages de tous les Modernes. J'avoue que j'ai été blessé d'une telle injustice. „ Il m'a paru tant d'aveuglement dans cette prévention, & tant d'ingratitude à ne vouloir pas ouvrir les „ yeux sur la beauté de notre siecle, à qui le Ciel a „ départi mille lumieres, qu'il a refusées à toute l'An-

vil Esclave de Thrace. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homère, & que c'est ce qui a fait que tous les Envieux ont été depuis appellés du nom de Zoïles, témoin (17) ces deux vers d'Ovide,

> Ingenium magni livor detrectat Homeri:
> Quisquis es ex illo, Zoïle, nomen habes.

Je rapporte ici tout exprès ce passage, (18) afin de faire voir à Monsieur Perrault qu'il peut fort bien

REMARQUES.

„ tiquité, que je n'ai pu m'empêcher d'en être ému „ d'une véritable indignation. Ç'a été cette indignation, qui a produit le petit *Poëme* du *Siècle de Louis le Grand*". DE ST. MARC.

(17) *Ces deux vers d'Ovide*] *De Remed. Amor.* Liv. I. v. 365. DE ST. MARC.

(18) *afin de faire voir à Monsieur Perrault* &c.] Notre Auteur répond, en passant, à la fin de la *Préface* du II. Tome du *Parallèle*. „ Je ne puis m'empêcher, „ y dit M. *Perrault*, de marquer ici l'étonnement, où „ je suis, de voir qu'on nous accuse, nous les Défen„ seurs des Modernes, de ne parler comme nous faisons, „ des Ouvrages des Anciens que par envie. *Rumpan„ tur licet invidiâ*, (*Quoiqu'ils crevent d'envie*,) dit, en „ parlant de nous un Homme célèbre, non moins bon „ Poëte qu'excellent Orateur". Ce que son Traducteur a traduit en cette maniere.

> *Malgré les aveugles caprices*
> *D'un petit nombre d'Envieux.*

J'ignore de qui M. *Perrault* veut parler-là. „ Voilà as„ surément, continue-t-il, une espece d'Envie bien sin„ guliere. Jusques-ici, on avoit cru, que l'Envie s'a„ charnoit sur les Vivans & épargnoit les Morts. Au„ jourd'hui l'on dit, qu'elle fait tout le contraire. Cela „ n'est guere moins étonnant, que d'avoir le cœur au „ côté droit; & aujourd'hui il faut que ces Messieurs „ aient tout changé dans la Morale; comme *Moliere* „ disoit, que les Médecins avoient tout changé dans „ l'Anatomie. Je voudrois qu'on choisît un Homme

arriver, quoi qu'il en puiſſe dire, qu'un Auteur vivant ſoit jaloux d'un Ecrivain mort pluſieurs ſiecles avant lui. Et en effet, je connois (19) plus d'un Demi-ſçavant qui rougit lorſqu'on loue devant

REMARQUES.

„ déſintéreſſé & de bon ſens, & qu'on lui dit, que „ parmi les Gens de Lettres, qui ſont à Paris, il y en „ a de deux eſpèces; les uns qui trouvent que les an„ ciens Auteurs, tout habiles qu'ils étoient, ont fait „ des fautes, où les Modernes ne ſont pas tombés; „ qui dans cette perſuaſion, louent les Ouvrages de „ leurs Confreres, & les propoſent comme des mode„ les auſſi beaux, & preſque toujours plus corrects que „ la plupart de ceux qui nous reſtent de l'Antiquité: „ les autres, qui prétendent, que les Anciens ſont ini„ mitables, & infiniment au-deſſus des Modernes; & „ qui, dans cette penſée, mépriſent les Ouvrages de „ leurs Confreres, les déchirent en toute rencontre, & „ par leurs diſcours, & par leurs écrits. Je voudrois, „ dis-je, qu'on demandât à cet Homme déſintéreſſé & „ de bon ſens, qui ſont les véritables Envieux de ces „ deux eſpèces de Gens de Lettres. Je n'aurois pas „ de peine à me ranger à ſon avis. Ceux qui nous ont „ appellé Envieux, n'ont pas penſé à ce qu'ils di„ ſoient, & cela arrive preſque toujours, quand on ne „ ſonge qu'à dire des injures. On a commencé par „ nous déclarer nettement, que nous étions des gens „ *ſans goût & ſans autorité.* On nous reproche aujour„ d'hui, que nous ſommes des Envieux. Peut-être nous „ dira-t-on demain, que nous ſommes des Entêtés & „ des Opiniâtres.

„ *L'agréable diſpute où nous nous amuſons,*
„ *Paſſera, ſans finir, juſqu'aux Races futures.*
„ *Nous dirons toujours des raiſons;*
„ *Ils diront toujours des injures*".

DE ST. MARC.

(19) *plus d'un Demi-ſçavant qui rougit* &c.] M. C*** de l'Académie Françoiſe, étant un jour chez M. *Colbert*, & entendant louer *Cicéron* par M. l'Abbé *Gallois*, ne put l'écouter ſans rougir, & ſe mit à contredire l'éloge, que cet Abbé en faiſoit. BROSSETTE.

lui avec un peu d'excès ou Cicéron, ou Démosthène, prétendant qu'on lui fait tort.

Mais pour ne me point écarter de Zoïle, j'ai cherché plusieurs fois en moi-même, ce qui a pû attirer contre lui cette animosité & ce déluge d'injures. Car il n'est pas le seul qui ait fait des Critiques sur Homère & sur Platon. Longin dans ce Traité même, comme nous le voyons, en a fait plusieurs; & Denys d'Halycarnasse n'a pas plus épargné Platon que lui. Cependant on ne voit point que ces Critiques aient excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela? En voici la raison, si je ne me trompe. C'est qu'outre que leurs Critiques sont fort sensées, il paroît visiblement qu'ils ne les font point pour rabaisser la gloire de ces grands Hommes: mais pour établir la vérité de quelque précepte important. Qu'au fond, bien loin de disconvenir du mérite de ces Héros, c'est ainsi qu'ils les appellent, ils nous font partout comprendre, même en les critiquant, qu'ils les reconnoissent pour leurs Maîtres en l'art de parler, & pour les seuls modeles que doit suivre tout homme qui veut écrire: Que s'ils nous y découvrent quelques taches, il nous y font voir en même temps un nombre infini de beautés; tellement qu'on sort de la lecture de leurs critiques, convaincu de la justesse d'esprit du Censeur, & encore plus de la grandeur du génie de l'Ecrivain censuré. Ajoutez qu'en faisant ces critiques ils s'énoncent toujours avec tant d'égards, de modestie, & de circonspection, qu'il n'est pas possible de leur en vouloir du mal.

Il n'en étoit pas ainsi de Zoïle, homme fort atrabilaire, & extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même. Car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragmens qui nous restent de ses critiques, & par ce que les Auteurs nous en disent, il avoit directement entrepris de

rabaisser les ouvrages d'Homère & de Platon, en les mettant l'un & l'autre au-dessous des plus vulgaires Ecrivains. Il traitoit les fables de l'Iliade & de l'Odyssée de contes de Vieille, appellant Homère (20) un diseur de fornettes. Il faisoit de fades plaisanteries des plus beaux endroits de ces deux Poëmes, & tout cela avec un hauteur si pédantesque, qu'elle révoltoit tout le monde contre lui. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation, & qui lui fit faire une fin si tragique.

Mais à propos de hauteur pédantesque, peut-être ne sera-t-il pas mauvais d'expliquer ici ce que j'ai voulu dire par-là, & (21) ce que c'est proprement qu'un Pédant. Car il me semble que Monsieur

REMARQUES.

(20) *un diseur de fornettes.*] Φιλόμυθον. DESP.

(21) *ce que c'est proprement qu'un Pédant.*] Je ne crois pas que ce nom se trouve une seule fois dans les quatre Volumes du *Parallèle*. Il est vrai, que M. *Perrault* porte de tems en tems quelque coups aux Partisans outrès de l'Antiquité, parmi lesquels il compte ce qu'on appelle les *Gens de Collége*. Mais ce qu'il y a de plus fort, est dans la *Préface* de son I. Tome, & regarde une certaine espèce de Sçavans, qui se sont toujours flattés de tenir le premier rang dans la République des Lettres. M. *Perrault*, après avoir dit, que par son Ouvrage, il n'aspire pas *à s'acquérir de la réputation, puisqu'il blesse les sentimens d'une grande partie de ceux qui la donnent*; ajoute: „ Je veux dire, un certain Peuple „ tumultueux de Sçavans, qui entêtés de l'Antiquité, „ n'estiment que le talent d'entendre bien les vieux Auteurs: qui ne se récrient que sur l'explication vraisemblable d'un passage obscur, ou sur la restitution „ heureuse d'un endroit corrompu; & qui croyant ne „ devoir employer leurs lumieres, qu'à pénétrer dans „ les ténèbres des Livres anciens, regardent comme „ frivole, tout ce qui n'est point érudition. Si la soif „ des applaudissemens me pressoit beaucoup, j'aurois „ pris une route toute contraire & plus aisée. Je me „ serois attaché à commenter quelque Auteur célèbre

Perrault ne conçoit pas trop bien toute l'étendue de ce mot. En effet, si l'on en doit juger par tout ce qu'il insinue dans ses Dialogues; un Pédant, selon lui, est un Sçavant nourri dans un Collége,

REMARQUES.

„ & difficile: j'aurois été bien mal-adroit ou bien stupide, si parmi les différens sens, que peuvent recevoir les endroits obscurs d'un ouvrage confus & embarrassé, je n'avois pu en trouver quelques-uns, qui eussent échappé à tous ces *Interprêtes*, ou redresser même ces *Interprêtes* dans quelques fausses explications. Une douzaine de *Notes* de ma façon, mêlées avec toutes celles des *Commentateurs* précédens, qui appartiennent de droit à celui qui commente le dernier, m'auroient fourni de tems en tems de gros volumes. J'aurois eu la gloire d'être cité par ces Sçavans, & de leur entendre dire du bien de mes *Notes*, que je leur aurois données. J'aurois encore eu le plaisir de dire *mon Perse*, *mon Juvenal*, *mon Horace*; car on peut s'approprier tout Auteur qu'on fait imprimer avec des *Notes*, quelque inutiles que soient les *Notes*, qu'on y ajoute. J'ai encore moins prétendu convertir cette nation de Sçavans. Quand ils seroient en état de goûter mes raisons, ce qui n'arrivera jamais, ils perdroient trop à changer d'avis, & la demande qu'on leur en feroit seroit incivile. Ce seroit la même chose que si on proposoit un décri général des Monnoies à des gens, qui auroient tout leur bien en argent comptant, & rien en fonds. Que deviendroient leurs trésors de lieux communs & de remarques? Toutes ces richesses n'auroient plus de cours en l'état qu'elles sont. Il faudroit les refondre, & leur donner une nouvelle forme & une nouvelle empreinte; ce qu'il n'y a que le Génie seul, qui puisse faire; & ce Génie-là, ils ne l'ont pas. Cela ne seroit pas raisonnable. Il faut que tout Homme, qui peut dire à propos, & même hors de propos, un Vers de *Pindare* ou d'*Anacréon*, ait quelque rang distingué dans le monde! Quelle confusion, si cette sorte de mérite venoit à s'anéantir! Le moindre Homme d'esprit & de bon sens, seroit comparable à ces Sçavans illustres, & même leur passeroit sur le ventre, malgré tout le Latin & tout le Grec, dont ils sont hérissés. Comme ce sont Gens incapables, pour la

& rempli de Grec & de Latin, qui admire aveuglément tous les Auteurs anciens; qui ne croit pas qu'on puisse faire de nouvelles découvertes dans la Nature ni aller plus loin qu'Aristote, Epicure, Hippocrate, Pline; qui croiroit faire une espece d'impiété, s'il avoit trouvé quelque chose à redire dans Virgile: qui ne trouve pas simplement Térence un joli Auteur, mais le comble de toute perfection: qui ne se pique point de politesse; qui non seulement ne blâme jamais aucun Auteur ancien; mais qui respecte sur-tout les Auteurs que peu de gens lisent, comme Jason, Barthole, Lycophron, Macrobe, &c.

(22) Voilà l'Idée du Pédant qu'il paroît que Monsieur Perrault s'est formée. Il seroit donc bien

REMARQUES.

„ plupart, d'aucun autre emploi dans le monde, & que „ leur travail épargne quelquefois bien de la peine à „ ceux qui étudient, il est bon qu'ils aient une haute „ idée de leur condition, & qu'ils en vivent satisfaits". M. *Perrault* parle ensuite de *Sçavans d'un ordre supérieur, qui joignent la force & la beauté de l'esprit à une profonde érudition.* Il croit ne devoir pas leur déplaire, puisque c'est en partie pour leur gloire, qu'il travaille. „ Je ne puis, dit-il après cela, blesser que certains „ Esprits jaloux, qui aiment mieux ne point égaler les „ Anciens, ni même les surpasser, que de reconnoître, „ que cet avantage leur est commun avec des person„ nes, qui vivent encore". DE ST. MARC.

(22) *Voilà l'idée du Pédant qu'il paroît que Monsieur Perrault s'est formée.*] Supposé que, des différens traits lancés dans le *Parallèle* contre les *Gens de Collége*, il en résultât, que M. *Perrault* s'étoit formé du *Pédant* une idée pareille à celle que notre Auteur vient d'exposer, il n'en seroit pas moins vrai, que cette idée ressembleroit beaucoup à celle-ci de la *IV. Satire*, Vers 5.

Un Pédant enyvré de sa vaine science,
Tout hérissé de Grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot,

ſurpris ſi on lui diſoit: qu'un Pédant eſt preſque tout le contraire de ce tableau: (23) qu'un Pédant eſt un homme plein de lui-même, qui avec un médiocre ſçavoir décide hardiment de toutes choſes: qui ſe vante ſans ceſſe d'avoir fait de nouvelles découvertes: qui traite de haut en bas Ariſtote, Epicure, Hippocrate, Pline; qui blâme tous les Auteurs anciens: qui publie que Jaſon & Barthole étoient deux ignorans, Macrobe un Ecolier: qui trouve, à la verité, quelques endroits paſſables dans

REMARQUES.

Croit qu'un livre fait tout, & que ſans Ariſtote
La raiſon ne voit goute, & le bon ſens radote.

DE ST. MARC.

(23) *qu'un Pédant eſt un homme plein de lui-même*, &c.] Le nouveau Portrait du *Pédant*, que notre Auteur va faire, eſt preſque tout tiré de la X. *Satire* de *Regnier*. Peut-être n'eſt-il pas hors de propos de faire remarquer, que ce n'eſt rien moins qu'un *Pédant poli*, que ce Poëte a voulu peindre. Il commence par le faire arriver dans la Compagnie:

A peine à ces propos eût-il fermé la bouche
Qu'il entre à l'étourdie un ſot fait à la fourche,
Qui pour nous ſaluer laiſſant cheoir ſon chapeau
Fit comme un entrechat avec un eſcabeau.

Parlant enſuite de l'embarras, que lui cauſoit la mauvaiſe Compagnie dans laquelle il ſe trouvoit, il dit:

Ainſi conſidérant ces hommes & leurs ſoins,
Si je n'en diſois mot, je n'en penſois pas moins,
Et jugeai ce lourdaut, à ſon nez autentique,
Que c'étoit un Pédant, Animal domeſtique,
De qui la mine rogue & le parler confus,
Les cheveux gras & longs, & les ſourcils touffus,
Faiſoient par leur ſçavoir, comme il faiſoit entendre,
La figue ſur le nez au Pédant d'Alexandre.

Il indique après en deux endroits, que le *Pédant*, qu'il peint, eſt un *Homme de collége*. Dans la très-longue deſcription, qu'il fait de la perſonne & de l'habillement de

dans Virgile; mais qui y trouve aussi beaucoup d'endroits dignes d'être sifflés: qui croit à peine Térence digne du nom de joli: qui au milieu de tout cela se pique sur-tout de politesse: qui tient que la plupart des Anciens n'ont ni ordre, ni œconomie dans leurs discours: En un mot, qui compte pour rien de heurter sur cela le sentiment de tous les hommes.

Monsieur Perrault me dira peut-être que ce n'est point là le véritable caractere d'un Pédant. Il faut pourtant lui montrer que c'est le portrait qu'en fait le célèbre Regnier; c'est-à-dire, le Poëte François,

REMARQUES.

de cet Original, laquelle tient plus de quatre-vingts Vers, il dit:

> *Ses yeux bordés de rouge, égarés sembloient être*
> *L'un à Montmartre, & l'autre au Chateau de Bissêtre:*
> *Toutefois redressant leur entre-pas tortu,*
> *Ils guidoient la jeunesse au chemin de vertu.*

La description finie, il est question de faire parler cet agréable Personnage. Voici de quelle maniere le Poëte s'y prend:

> *Ainsi ce personnage, en magnifique arroi,*
> *Marchant* pedetentim, *s'en vint jusques à moi,*
> *Qui sentis à son nez, à ses levres décloses,*
> *Qu'il fleuroit bien plus fort, mais non pas mieux que roses.*
> *Il me parle Latin, il allègue, il discourt,*
> *Il réforme à son pied les humeurs de la Cour:*
> *Qu'il a pour enseigner,* &c.

Les douze Vers rapportés ici par notre Auteur, sont suivis immédiatement de ceux-ci.

> *Cicéron, il s'en tait, d'autant que l'on le crie*
> *Le pain quotidien de la pédanterie,*
> *Quant à son jugement, il est plus que parfait,*
> *Et l'immortalité n'aime que ce qu'il fait,*
> *Par hazard disputant, si quelqu'un lui réplique,*
> *Et qu'il soit à* quia, *vous êtes hérétique,*

qui du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Moliere, les mœurs & le caractere des hommes. C'est dans sa dixieme Satire, où décrivant cet énorme Pédant, qui dit-il,

Faisoit par son sçavoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au Pédant d'Alexandre.

Il lui donne ensuite ces sentimens,

Qu'il a pour enseigner, une belle maniere:
Qu'en son globe il a vu la matiere premiere:
Qu'Epicure est yvrogne, Hippocrate un bourreau,
Que Barthole & Jason ignorent le Barreau:
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il meritât au Louvre être sifflé des Pages:
Que Pline est inégal; Terence un peu joli:
Mais sur-tout il estime un langage poli.
Ainsi sur chaque Auteur il trouve de quoi mordre,
L'un n'a point de raison, & l'autre n'a point d'ordre:
L'un avorte avant temps les œuvres qu'il conçoit:
(24) Souvent il prend Macrobe, & lui donne le fouet, &c.

Je laisse à M. Perrault le soin de faire l'application de cette peinture, & de juger qui Regnier à

REMARQUES.

Ou pour le moins fauteur, ou vous ne sçavez point
Ce qu'en mon manuscrit j'ai noté sur ce point.

Je ne sçais si l'intention de notre Auteur étoit réellement, que l'on fît l'application de cette peinture du *Pédant* à M. *Perrault*. Il ne faut qu'avoir lu le *Parallèle* même de ce dernier, pour être convaincu, que ni lui ni personne, ne pouvoit le retrouver dans le *Pédant* de *Regnier*. DE ST. MARC.

(24) *Souvent il prend Macrobe* &c.] Il y a dans REGNIER: *Or', il vous prend Macrobe*, &c.

Je ne puis mieux terminer les *Rem.* sur cette *V. Réflex.*

décrit par ces vers : ou un homme de l'Université, qui a un sincere respect pour tous les grands Ecrivains de l'Antiquité, & qui en inspire autant qu'il peut l'estime à la Jeunesse qu'il instruit; ou un Auteur présomptueux qui traite tous les Anciens d'ignorans, de grossiers, de visionnaires, d'insensés, & qui étant déja avancé en âge, emploie le reste de ses jours, & s'occupe uniquement à contredire le sentiment de tous les hommes.

REMARQUES.

que par le Portrait que M. *Perr.*, fait du *Pédant* dans l'*Apolog. des Femmes.*

Regarde un peu de près celui, qui, loupgarou,
Loin du sexe a vécu renfermé dans son trou;
Tu le verras crasseux, maladroit & sauvage,
Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage,
Ne pouvoir rien penser, de fin, d'ingénieux,
Ni dire jamais rien que de dur ou de vieux.
S'il joint à ces talens l'amour de l'Antiquaille,
S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille
Et qu'à tout bon Moderne il donne un coup de dent;
De ces dons rassemblés se forme le Pédant,
Le plus fastidieux, comme le plus immonde
De tous les animaux, qui rampent dans le monde.

DE ST. MARC.

RE'FLEXION VI.

En effet, de trop s'arrêter aux petites choses cela gâte tout. Paroles de Longin, Chap. VIII.

IL n'y a rien de plus vrai, sur-tout dans les Vers: & c'est un des grands défauts de Saint Amand. Ce Poëte avoit assez de génie pour les ouvrages de débauche, & de Satire outrée, & il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux: mais il gâte tout par les basses circonstances qu'il y mêle. C'est ce qu'on peut voir dans son Ode intitulée, *la Solitude*, qui est son meilleur Ouvrage, où parmi un fort grand nombre d'images très-agréables, il vient présenter mal-à-propos aux yeux les choses du monde les plus affreuses, des crapaux, & des limaçons qui bavent; le squelete d'un Pendu, &c.

Là branle le squelete horrible
D'un pauvre Amant qui se pendit.

Il est sur-tout bizarrement tombé dans ce défaut en son *Moïse sauvé*, à l'endroit du passage (1) de la mer rouge, (2) au lieu de s'étendre sur tant de grandes circonstances qu'un sujet si majestueux lui présentoit; il perd le temps à peindre le petit En-

REMARQUES.

REFL. VI. (1) CHANG. *de la mer rouge, au lieu de s'étendre* &c.] Il y avoit dans les *Editions de* 1694. & de 1701. *de la mer rouge, où, au lieu de s'étendre* &c. DE ST. MARC.

(2) *au lieu de s'étendre sur tant de grandes circonstances . . . il perd le tems à peindre le petit Enfant*] Je vais mettre ici sous les yeux du Lecteur, tout ce qui peut contribuer à lui faire porter un Jugement assuré de la Critique, que notre Auteur a faite de *Saint-Amand.* Je

ſant qui va, ſaute, revient, & ramaſſant une coquille, la va montrer à ſa Mere, & met en quelque ſorte, comme j'ai dit dans ma Poëtique, les poiſſons aux fenêtres par ces deux vers,

Et là, près des remparts que l'œil peu transpercer,
Les poiſſons ébahis les regardent paſſer.*

Il n'y a que Monſieur Perrault au monde qui puiſſe ne pas ſentir le comique qu'il y a dans ces

REMARQUES.

commence par l'endroit de l'*Art Poëtique*, auquel il nous renvoie lui-même, Ch. III. Vers 260. Il s'agit des Deſcriptions.

N'y préſentez jamais de baſſe circonſtance.
N'imitez pas ce Fou, qui décrivant les mers
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts
L'Hébreu ſauvé du joug de ſes injuſtes Maîtres,
Met pour le voir paſſer les poiſſons aux fenêtres,
Peint le petit Enfant qui va, ſaute, revient
Et joyeux à ſa Mere, offre un caillou qu'il tient.
Sur de trop vains objets c'eſt arrêter la vue.

La deſcription du Paſſage de la Mer Rouge, eſt dans la cinquiéme Partie du *Moïſe ſauvé.* La voici toute entiere.

Auſſi-tôt à marcher toute choſe étant prête,
Le ſacré Camp déloge, & Moïſe à la tête,
S'avançant à grands pas avecques ſon Germain,
Hauſſe pour frapper l'Onde, & la Verge & la main.
L'Abîme, au coup donné, s'ouvre juſqu'aux entrailles;
De liquides Rubis il ſe fait deux Murailles,
Dont l'eſpace nouveau ſe remplit à l'inſtant
Par le Peuple qui ſuit * *le Pilier éclatant;*
D'un & d'autre côté, ravi d'aiſe il ſe mire;
De ce fond découvert le ſentier il admire;
Sentier que la Nature a d'un ſoin libéral
Paré de Sablon d'or & d'Arbres de Coral,
Qui plantés tout de rang, forment comme une Allée
Étendue au travers d'une riche Vallée,
Et d'où l'Ambre decoule ainſi qu'on vit le Miel
Diſtiler des Sapins ſous l'heur du jeune Ciel,

* La Colonne de nue.

deux vers, où il ſemble en effet que les poiſſons aient loué des fenêtres pour voir paſſer le peuple Hébreu. Cela eſt d'autant plus ridicule que les poiſſons ne voient preſque rien au travers de l'eau, & ont les yeux placés d'une telle maniere, qu'il étoit bien difficile, quand ils auroient eu la tête

REMARQUES.

Là des Chameaux chargés la troupe lente & forte
Foule plus de tréſors encor qu'elle n'en porte;
On y peut en paſſant de perles s'enrichir,
Et de la pauvreté pour jamais s'affranchir:
Là le noble Cheval bondit & prend haleine
Où venoit de ſouffler une lourde baleine;
Là paſſent à pié-ſec les Bœufs & les Moutons,
Où n'agueres flottoient les Dauphins & les Thons;
Là l'Enfant éveillé courant ſous la licence
Que permet à ſon âge une libre innocence,
Va, revient, tourne, ſaute, & par maint cri joyeux
Témoignant le plaiſir que reçoive ſes yeux,
D'un étrange Caillou qu'à ſes pieds il rencontre
Fait au premier venu la précieuſe montre,
Ramaſſe une Cocquille, & d'aiſe tranſporté
La préſente à ſa Mere avec naïveté;
Là quelque juſte effroi qui ſes pas ſollicite,
S'oublie à chaque objet le fidelle * *Exercite;* * Armée.
Et là près des remparts que l'œil peut transpercer
Les Poiſſons esbahis le regardent paſſer.

On peut dire que ces deux derniers Vers ne démentent en rien le reſte de la Deſcription. Dans le *Parallèle*, Tome III. page 262. LE CHEVALIER dit: „ Il y „ a encore un Homme de l'Académie que j'ai été faché „ de voir traiter, comme on a fait. L'ABBÉ. Qui? „ LE CHEVALIER. *Saint-Amand.* C'eſt à mon gré un „ des plus aimables Poëtes que nous ayons... Eſt-il „ rien de plus agréable que ſa *Solitude*, que ſa *Pluie*, „ & que ſon *Melon?* Eſt-ce que ſes *Pièces ſatiriques* ne „ ſont pas d'un bon goût, & qu'il ne s'y mocque pas „ agréablement des viçes & des imperfections des Hom„ mes en général, ſans offenſer perſonne en particulier? „ L'ABBÉ. Il eſt vrai que je n'ai pu voir, ſans indi„ gnation, traiter de fou, un Homme de ce mérite, ſur „ ce qu'on ſuppoſe qu'il a mis des *Poiſſons aux fenêtres*,

hors de ces remparts, qu'ils pussent (3) bien découvrir cette marche. Monsieur Perrault prétend néanmoins justifier ces deux vers: mais c'est par des raisons si peu sensées; qu'en verité je croirois abuser du papier: si je l'employois à y répondre. Je me contenterai donc de le renvoyer à la comparaison que Longin rapporte ici d'Homère. Il y pourra voir l'adresse de ce grand Poëte à choisir, & à ramasser les grandes circonstances. Je doute

REMARQUES.

„ pour voir passer la Mer rouge aux Hébreux, chose à „ laquelle il n'a jamais songé, ayant dit seulement, que „ les Poissons les regarderent avec étonnement. Il falloit le condamner sur ce qu'il dit, & non pas sur ce „ qu'on lui fait dire. LE PRESIDENT. On a prétendu „ que l'étonnement des *Poissons* étoit une circonstance „ indigne d'un Poëme sérieux. L'ABBÉ. On a mal prétendu. Quand *David* parle de ce même Passage des „ Hébreux, il dit, que les Montagnes en tressaillirent „ de joie comme des Moutons, & les Collines comme „ des Agneaux. LE PRESIDENT. Cela est vrai, mais des „ Montagnes & des Collines sont quelque chose de „ grand. L'ABBÉ. Est-ce que des Dauphins & des Baleines ne sont pas quelque chose d'aussi grand en leur „ espèce; & peut-on se persuader, qu'il y ait une affectation frivole à dire, que les Monstres de la Mer „ furent étonnés de voir passer des Hommes dans les „ plus creux de leurs abîmes. LE CHEVALIER. Non, „ assurément; mais ce qui peut excuser Monsieur le „ Président, c'est que dans le même tems, que par le „ mot de *Poissons*, vous vous figuriez des Dauphins & „ des Baleines dans les abîmes de la Mer; Monsieur le „ Président s'est, sans-doute, figuré des Carpes & des „ Goujons dans le baquet d'une Harangere. L'ABBÉ. Il „ faut bien que cela soit ainsi; car pour le fond de la „ pensée, on ne sçauroit la condamner, ou il faut condamner toute la Poësie, à qui rien n'est de plus ordinaire, que de donner de l'étonnement, non seulement aux Animaux les plus stupides, mais aux choses inanimées". DE ST. MARC.

(3) CHANG. *bien*] Ce mot qui manque dans l'*Edition de* 1694. fut ajouté dans celle de 1701. DE ST. MARC.

pourtant qu'il convienne de cette verité. Car il en veut sur-tout aux comparaisons d'Homère, & il en fait le principal objet de ses plaisanteries dans son dernier Dialogue. On me demandera peut-être ce que c'est que ces plaisanteries, Monsieur Perrault n'étant pas en réputation d'être fort plaisant, & comme vraisemblablement on n'ira pas les chercher dans l'original, je veux bien, pour la curiosité des Lecteurs, en rapporter ici quelque trait. Mais pour cela il faut commencer par faire entendre ce que c'est que les Dialogues de Monsieur Perrault.

C'est une conversation qui se passe entre trois Personnages, dont le premier, grand ennemi des Anciens, & sur-tout de Platon, est Monsieur Perrault lui-même, comme il le déclare dans sa Preface. Il s'y donne le nom d'Abbé; & je ne sçai pas trop pourquoi il a pris ce titre Ecclésiastique: (4) puisqu'il n'est parlé dans ce Dialogue que de choses très profânes: que les Romans y sont loués

REMARQUES.

(4) *puisqu'il n'est parlé dans ce Dialogue que de choses très-profânes; que les Romans &c. que l'Opéra* &c.] M. *Perrault* s'est expliqué convenablement sur la Poësie de l'Ecriture-Sainte, au commencement de son III. Tome. Voyez, *Lett. de Perr.* N. VII. & *Rem.* 18. Ce que notre Auteur dit, ne concerne donc que la suite de ce III. Vol. ou *IV. Dialogue*, dans lequel il ne s'agit plus que des Poëtes profanes, tant Anciens que Modernes.

Voici tout ce que L'ABBÉ, page 148. dit au sujet des *Romans*. „ Comme les *Comédies*, qui sont en Prose, ne sont pas moins des *Poëmes Dramatiques*, que les *Comédies*, qui sont en Vers; pourquoi les Histoires fabuleuses, que l'on raconte en Prose, ne seroient-elles pas des *Poëmes* aussi-bien que celles que l'on raconte en Vers... Les Vers ne sont qu'un ornement de la Poësie, très-grand à la vérité; mais ils ne sont pas de son essence..... nos bons *Romans*, „ comme l'*Astrée*, où il y a dix fois plus d'invention

par excès & que l'Opéra y est regardé comme le comble de la perfection, où la Poësie pouvoit arriver en notre Langue. Le second de ces Personnages est un Chevalier admirateur de Monsieur

REMARQUES.

„ que dans l'*Iliade;* la *Cléopatre*, le *Cyrus*, la *Clélie*, & „ plusieurs autres, non seulement n'ont aucun des dé„ fauts, que j'ai remarqués dans les Ouvrages des an„ ciens Poëtes; mais ont, de même que nos *Poëmes* „ en Vers, une infinité de beautés toutes nouvelles". Il est vrai que dans le *III. Dialogue*, qui roule sur l'*Eloquence*, M. *Perrault* parle très au long de nos *Romans* (pages 125-127.) & qu'il les préfere à tout ce que l'Antiquité nous a laissé dans ce genre. Il ne dit rien de l'avantage, que nous avons à cet égard sur les Anciens, qui ne soit très-vrai. Ce qui peut révolter les Défenseurs de ces derniers, c'est qu'il y soutient, que l'*Iliade* & l'*Odyssée*, ne sont pas des Ouvrages plus sérieux que l'*Astrée* ni la *Clélie*, & qu'on ne peut les prendre que pour des *Romans* en Vers, puisque les uns & les autres ne sont qu'*un tissu agréable d'avantures de Héros, moitié vraies & moitié fausses, composé pour plaire & pour instruire tout ensemble:* que nos *Romans Héroïques* & nos *Nouvelles Galantes*, considérés du côté des mœurs, ne contiennent rien d'aussi mauvais exemple, que le séjour d'*Enée* & de *Didon* dans la Caverne, ou que les consolations qu'*Ulysse*, affligé d'être éloigné de *Pénélope*, reçoit toutes les nuits de la Nymphe *Calypso*: Qu'enfin du côté de l'*Eloquence*, nos *Romans* l'emportent sur l'*Iliade* & l'*Odyssée*. Leur *Narration est plus claire & plus intelligible, & quoiqu'elle soit ordinairement un peu trop longue & trop diffuse, elle l'est beaucoup moins que celle d'*HOMERE, *pleine de digressions, d'Epithètes inutiles, & de répétitions mot à mot de plusieurs discours, qui ont ennuyé dès la premiere fois.* Mais en même-tems que M. *Perrault* avance des choses si peu favorables aux Anciens; il convient que l'espèce de *Romans*, dont il est question, ne sont pas d'une morale fort épurée; que *leur honnêteté n'en est que plus propre à inspirer l'amour & à le faire aimer d'avantage;* & que *la Jeunesse pourroit lire quelque chose de plus utile.* Enfin il n'approuve point l'*excès de tendresse, qui regne dans ces sortes d'Ouvrages, & qui a si étrangement défiguré tous les Héros.* Il finit en observant, que nous avons des ROMANS, *qui*

l'Abbé, qui est là comme son Tabarin pour appuyer ses décisions, & qui le contredit, même quelquefois à dessein, pour le faire mieux valoir. Monsieur Perrault ne s'offensera pas sans-doute de

REMARQUES.

plaisent par d'autres endroits, & auxquels l'Antiquité n'a rien de la même nature qu'elle puisse opposer. Tels sont *Don Quichote*, & le *Roman Comique*, dans lesquels il trouve *un sel plus fin & plus piquant que tout celui d'Athènes.*' Tout ce qu'il dit en faveur de ces deux Ouvrages, & sur-tout du dernier, m'a paru dicté par la raison & par le goût.

Pour ce qui concerne l'*Opéra*, voyez (Tome III.) *Lett. de Perr.* N. X. & *Remarque* 23. Il s'agit là des *Opéra* de *Quinaut.* Ce que L'ABBÉ dit de cette sorte de *Poëme* en général, dans le III. Tome, pages 281-284. se réduit à prétendre, „ que puisque les *Opéra*, tels qu'ils „ sont, ont le don de plaire à toutes sortes d'esprit, „ aux grands Génies, de même qu'au menu Peuple, „ aux Vieillards comme aux Enfans; que ses chimères „ bien maniées, amusent & endorment la Raison, quoi„ que contraires à cette même Raison, & la charment „ d'avantage que toute la vraisemblance imaginable; on „ peut dire que l'invention ingénieuse des *Opéra* n'est „ pas un accroissement peu considérable à la belle & „ grande *Poësie*". Cette Conclusion est fondée sur cette espèce de raison de convenance. Comme la COMEDIE *roule toute sur le vraisemblable, & n'admet point le merveilleux;* & que la TRAGEDIE *est mêlée de merveilleux & de vraisemblable:* il falloit qu'il y eût un POEME DRAMATIQUE *tout composé de merveilleux.* C'est sur quoi M. *Huet* répond avec raison à M. *Perrault:* „ Il me sem„ ble, que vous outrez un peu la matiere, quand vous „ ne recevez que le merveilleux dans les *Opéra*, & que „ vous en excluez le vraisemblable; & qu'au contraire, „ vous ne recevez que le vraisemblable dans la *Comédie*, „ & que vous excluez le merveilleux. De quelque na„ ture que soit un Ouvrage de ce genre, qui n'a aucu„ ne vraisemblance, il ne sçauroit plaire, parce qu'il „ n'y aura plus d'imitation, en quoi consiste son essen„ ce; & il n'y a point d'esprit, quelque simple & cré„ dule qu'il soit, qui ne se révolte contre. Il eût, ce „ me semble, suffi de dire, que, comme le vraisembla„ ble domine dans les *Comédies*, & qu'elles reçoivent

ce nom de Tabarin, que je donne ici à son Chevalier: puisque ce Chevalier lui-même déclare en un endroit, (5) qu'il estime plus les Dialogues de Mondor & de Tabarin, que ceux de Platon. Enfin le troisiéme de ces Personnages, qui est beaucoup le plus sot des trois, est un Président protecteur des Anciens, qui les entend encore moins que l'Abbé, ni que le Chevalier; qui ne sçauroit souvent répondre aux objections du monde les plus frivoles, & qui défend quelquefois si sottement la raison, qu'elle devient plus ridicule dans sa bou-

REMARQUES.

„ peu de merveilleux; le merveilleux domine, au contraire, dans les *Opéra*, sur le vraisemblable, & que „ la *Tragédie* est également mêlée de l'un & de l'autre. L'*Amphitrion* de *Plaute* fait la preuve de ce que „ je dis du merveilleux des *Comédies*". DE ST. MARC.

(5) *qu'il estime plus les Dialogues de Mondor & de Tabarin*,] PARAL. T. III. p. 116. BROSS.

Dans l'*Edition* de 1713. au lieu de *Mondor*, on avoit mis *Mondori*. C'est une faute d'impression, que M. *Brossette*, M. *Du Monteil*, & l'*Editeur* de 1735. avoient eu soin de corriger; & qui, malgré cela, se retrouve dans l'*Edition de* 1740. Au sujet de *Mondor* & de *Tabarin*, voyez *Art Poët.* Ch. I. 36.

Pour revenir au *Paralléle*, LE CHEVALIER y prétend, que le *Dialogue* de *Platon*, intitulé: *Hippias* ou *Du Beau*, n'a point de dessein, & c'est ce qu'il prouve à sa maniere (pages 114. & 115.) Il ajoute, (page 116.) „ Les „ *Dialogues* de *Mondor* & de *Tabarin*, tout impertinens „ qu'ils étoient, avoient de ce côté-là plus de raison „ & plus d'entente". Il donne une idée générale de leur plan; fait l'extrait d'un en particulier, & dit ensuite: (page 117.) „ Cela est fade, cela est froid, cela „ est détestable, si vous voulez; mais cela a un dessein „ & une forme. On y voit un commencement, un „ milieu, une fin; une proposition, une dissertation, „ & une conclusion. Mais dans le *Dialogue* de *Platon*, „ dont nous parlons, il n'y a aucune conclusion, qui „ est pourtant la partie essentielle d'un Discours, pour „ laquelle il est fait, & sans laquelle il n'est qu'un pro„ jet informe". DE ST. MARC.

che, que le mauvais sens. En un mot, il est là comme le Faquin de la Comédie pour recevoir toutes les nazardes. Ce sont là les Acteurs de la Pièce: il faut maintenant les voir en action.

Monsieur l'Abbé, par exemple, (6) déclare en un endroit qu'il n'approuve point ces comparaisons d'Homère, où le Poëte non content de dire précisément ce qui sert à la comparaison, s'étend sur quelque circonstance historique de la chose, dont il est parlé: comme lorsqu'il compare la cuisse de

REMARQUES.

(6) *declare en un endroit*] PARALLÈLE, T. III. p. 58. BROSS.

L'ABBÉ parle ainsi: „ Dans le troisieme Livre (de „ l'*Iliade*, Vers 49.) *Pâris* dit à *Hector*, qu'il a le cœur „ aussi indompté qu'une hache, qui, étant maniée par „ un homme, pénetre le bois, dont il fait un Navire „ avec art. On se contente aujourd'hui de dire, qu'un „ Homme a le cœur dur comme du Fer, comme du „ Marbre; mais on ne dit point si ce Fer est une Ha„ che, une Serpe ou une Epée; si ce Marbre est blanc „ ou noir; s'il est d'Egypte ou des Pyrénées. On s'a„ vise encore moins d'exprimer, quel ouvrage on peut „ faire avec ce Fer, qui ne doit être regardé là, que „ comme une chose extrêmement dure ".

La maniere dont M. *Perrault* traduit cette comparaison, n'est pas tout-à-fait exacte. Il y a dans la Traduction Littérale Latine: *Semper tibi cor, sicut securis, est indomitum, quæ penetrat lignum à viro (impulsa) qui arte Navale (lignum) scindit, augetque & viri impetum.* Madame *Dacier* compose & ne traduit pas. *Votre courage est toujours aussi invincible & aussi infatigable que le fer d'une hache, qui abbat des arbres dans une forêt, & qui ne se rebutant jamais, ne demande qu'à continuer ses ravages. Telle est la trempe indomptable de votre cœur.*

Dans sa *Remarque*, elle ne fait aucune mention de la Critique de M. *Perrault*; & se contente de dire: *Je ne trouve rien de plus beau & de plus fort, que cette comparaison du courage infatigable d'*Hector, *avec le fer tranchant d'une hache, qui n'est jamais lasse d'abattre des arbres dans une Forêt. Elle me paroît admirable.*

L'ABBÉ continue. „ Dans le Livre suivant (IV, Vers

Ménélas blessé à de l'yvoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie, &c. Cette femme de Méonie ou de Carie déplaît à Monsieur l'Abbé; & il ne sçauroit souffrir ces sortes de (7) *comparaisons à longue queue*, mot agréable qui est d'abord admiré par Monsieur le Chevalier, lequel prend de là occasion de raconter quantité de jolies choses qu'il dit aussi à la campagne l'année derniere à propos de ces *comparaisons à longue queue*.

REMARQUES.

„ 140.) il y a une comparaison de la même nature, „ encore plus étonnante, pour la longue digression, „ qu'elle fait". *Homère* raconte comment *Ménélas* fut blessé. *Aussi-tôt le sang noir*, „ dit-il, *sortit de la plaie*, „ *comme quand une Femme Méonienne ou Carienne teint* „ *de l'ivoire en pourpre*, *pour en faire des bossettes aux* „ *brides des chevaux. Cet ivoire est dans sa chambre*, & „ *plusieurs Chevaliers voudroient bien l'avoir; mais on gar-* „ *de pour le Roi cet ornement*, *qui doit faire honneur*, & „ *au cheval & à celui qui le monte*. Le commencement „ de la Comparaison est admirable; & rien assurément „ ne ressemble mieux à du sang répandu sur une belle „ chair, que du pourpre sur de l'ivoire; mais le sur- „ plus est vicieux au dernier point. Cependant c'est „ par-là, & par les Epithetes perpétuelles, dont nous „ parlerons tantôt, qu'*Homère* s'est acquis la réputation „ de Poëte divin, de Poëte fleuri, abondant & ma- „ jestueux". DE ST. MARC.

(7) *comparaison à longue queue, mot agréable qui est d'abord admiré par Monsieur le Chevalier*,] Ce n'est point l'ABBÉ, qui traite les *Comparaisons* d'*Homère* de *Comparaisons à longue queue*, c'est le CHEVALIER lui-même, qui dit, (pag. 49.) immédiatement après ce qui termine ici la *Remarque 6*. „ Nous nous avisames l'année der- „ nière, de nous réjouir à la Campagne avec ces sor- „ tes de *Comparaisons à longue queue*, à l'imitation du „ divin *Homère*. L'un disoit: Le teint de ma Bergère „ ressemble aux fleurs d'une prairie, où paissent des „ Vaches bien grasses, qui donnent du lait bien blanc, „ dont on fait d'excellens fromages. L'autre disoit: „ Les yeux de ma Bergère ressemblent au Soleil, qui „ darde ses rayons sur les montagnes couvertes de fo- „ rêts, où les Nymphes de *Diane* chassent des San-

(8) Ces plaisanteries étonnent un peu Monsieur le Président, qui sent bien la finesse qu'il y a dans ce mot de *longue queue*. Il se met pourtant à la fin en devoir de répondre. (9) La chose n'étoit pas sans-doute fort mal-aisée, puisqu'il n'avoit qu'à dire, ce que tout homme qui sçait les élémens de la Rhétorique auroit dit d'abord: Que les comparaisons, dans les Odes & dans les Poëmes Epiques, ne sont pas simplement mises pour éclaircir, & pour orner le discours; mais pour amuser & pour délasser l'esprit du Lecteur, en le détachant de temps en temps du principal sujet, & le promenant sur d'autres images agréables à l'esprit: Que c'est

REMARQUES.

„ gliers, dont la dent est fort dangereuse. Et un autre disoit ? Les yeux de ma Bergère sont plus brillans que les Etoiles, qui parent les voutes du Firmament pendant la nuit, où tous les chats sont gris". De St. Marc.

(8) *Ces plaisanteries étonnent un peu Monsieur le Président,*] Il répond tout uniquement au Chevalier, (page 60.) „ Vous vous divertissiez-là à peu de frais; „ car il n'est pas fort difficile de faire de ces sortes de „ galimatias à perte de vue. Le Chevalier. Je ne „ vous ai pas dit une seule comparaison qu'on ne puisse „ se opposer à celles que Monsieur l'Abbé a rapportées. „ Les corps des unes & des autres sont également „ raisonnables, & les queues également impertinentes". De St. Marc.

(9) *La chose n'étoit pas sans doute fort mal-aisée,*] Madame *Dacier* a répété dans une *Remarque* tout ce que notre Auteur dit ici, pour justifier les *Comparaisons étendues.* Elle dit ensuite: „ Pour appuyer cette Re- „ marque de M. *Despréaux*, voici celle d'Eusthate: „ *Remarquez*, dit-il, *quelle érudition & quelle variété* „ *présente cette comparaison, par les différentes Histoires,* „ *qu'elle renferme; ce grand Poëte se proposant toujours* „ *pour but, d'embellir ainsi ses images, pour instruire &* „ *pour plaire.* Examinons présentement en détail les „ beautés qui se trouvent dans cette Comparaison".

Voici d'abord la traduction de cette Dame: *Aussi-tôt le sang coule de la plaie. Tel que l'ivoire le plus blanc,*

en cela qu'a principalement excellé Homère, dont non-seulement toutes les comparaisons, mais tous les discours sont pleins d'images de la nature, si vraies & si variées, qu'étant toujours le même, il est néanmoins toujours différent; instruisant sans cesse le Lecteur, & lui faisant observer dans les objets mêmes, qu'il a tous les jours devant les yeux, des choses qu'il ne s'avisoit pas d'y remarquer. Que c'est une vérité universellement reconnue, qu'il n'est point nécessaire en matière de Pöësie, que les points de la comparaison se répondent si juste les uns aux autres: qu'il suffit d'un rapport général, & qu'une trop grande exactitude sentiroit son Rhéteur.

REMARQUES.

qu'une Femme de Méonie ou de Carie a peint avec la plus éclatante pourpre, pour en faire les bossettes d'un mords; elle le garde chez elle avec soin; plusieurs braves Cavaliers le voient avec admiration, & d'un œil d'envie; mais il est réservé pour quelque grand Prince, ou pour quelque Roi: car ce n'est pas une parure vulgaire, & elle fait en même-tems l'ornement du Cheval & la gloire du Cavalier: telles parurent alors, divin Ménélas, *vos jambes*, &c. La traduction Littérale Latine va faire voir tout ce qu'elle prête à son Original. *Statim autem fluxit sanguis ater ex vulnere: veluti quando aliqua ebur mulier purpurâ tinxerit, Mæonia vel ex Cariâ, maxillare (ornamentum) ut sit equorum. Est autem repositum in thalamo, multique ipsum optarunt equites gestare, regi autem repositum est ornamentum, utrumque ornatus equo aurigæque decus.* „ Il est „ certain, dit Madame *Dacier* dans ses *Remarques*, „ qu'*Homère* pouvoit fort bien faire sa Comparaison simple, en disant: *Tel que l'ivoire le plus blanc, rehaussé* „ *par l'éclat de la plus brillante pourpre, telles parurent*, „ *&c....* Mais ce Poëte ne se contente pas de présen- „ ter cette image, il veut encore enseigner ce point „ d'antiquité, que dans les premiers tems, les Lidiens „ & les Cariens étoient en réputation de teindre le „ mieux en pourpre, & que les femmes faisoient des „ Ouvrages d'ivoire qui étoient très-estimés. On n'a „ qu'à voir sur cela *Strabon*". Au sujet de ces mots: *Il est réservé pour quelque grand Prince, ou pour quelque*

C'est ce qu'un homme sensé auroit pû dire sans peine à Monsieur l'Abbé, & à Monsieur le Chevalier: mais ce n'est pas ainsi que raisonne Monsieur le Président. (10) Il commence par avouer sincérement que nos Poëtes se feroient moquer d'eux, s'ils mettoient dans leurs Poëmes de ces comparaisons étendues, & n'excuse Homère, que parce qu'il avoit le goût Oriental, qui étoit, dit-il, le goût de sa nation. Là-dessus il explique ce que

REMARQUES.

Roi: „ HOMÈRE, dit-elle, nous apprend par là, que „ dans ces premiers tems, il y avoit des ornemens, „ qui étoient réservés pour les Rois & pour les Prin„ ces, & que les particuliers n'osoient porter, & tel„ les étoient les bossettes de mords, que l'on faisoit „ de cet ivoire teint en pourpre, beaucoup plus esti„ mé que l'or. D'ailleurs il seroit aisé de prouver par „ les Livres du vieux Testament, que la pourpre étoit „ particulièrement réservée pour les Princes & les Rois, „ & pour ceux à qui ils donnoient la permission de la „ porter".

J'aurois bien des choses à dire sur l'usage ou plutôt sur l'abus, que les Poëtes font des *Comparaisons;* mais il faudroit m'étendre beaucoup plus que je ne le puis ici. Je me contenterai de dire, qu'elles sont un des grands Ornemens du *Poëme Epique*, dans les endroits, où le Poëte lui-même parle. Il n'en est pas ainsi des *Odes*. J'ai remarqué qu'elles ne font presque toujours qu'en rallentir la marche, & réfroidir l'impression. DE ST. MARC.

(10) *Il commence par avouer fincérement* &c.] LE CHEVALIER dit, page 61. „ Croyez-vous, Monsieur le Pré„ sident, que si les Poëtes d'aujourd'hui ne font plus „ de semblables Comparaisons, ce soit par la difficulté „ de les faire, & que ce ne soit pas plutôt par un pur „ effet du bon sens qui y répugne, & par la crainte de „ se faire moquer de tout le monde..... LE PRÉSI„ DENT. J'avoue, que si les Poëtes d'aujourd'hui met„ toient dans leurs Ouvrages les mêmes beautés dont „ *Homère* a orné les siens, par exemple, de ces *Com*„ *paraisons*, que vous appellez des *Comparaisons à lon*„ *gue queue*, j'avoue, dis-je, que l'on se moqueroit „ d'eux; mais je dis en même-tems, que si *Homère* „ s'é-

que c'eſt qué le goût des Orientaux, qui, à cauſe du feu de leur imagination, & de la vivacité de leur eſprit, veulent toujours, pourſuit-il, qu'on leur diſe deux choſes à la fois, & ne ſçauroient ſouffrir un ſeul ſens dans un diſcours: Au-lieu que nous autres Européans, nous nous contentons d'un ſeul ſens, & ſommes bien aiſes qu'on ne nous diſe qu'une ſeule choſe à la fois. Belles obſervations que Monſieur le Préſident a faites dans la nature, & qu'il a faites tout ſeul! puiſqu'il eſt très-faux que les Orientaux aient plus de vivacité d'eſprit que les Européans, & ſur-tout que les François, qui ſont fameux par tout pays, pour leur conception vive & prompte: le ſtile figuré, qui regne aujourd'hui dans l'Aſie mineure & dans les pays voiſins, & qui n'y régnoit point autrefois, ne venant que de l'irruption des Arabes, & des autres nations Barbares, qui peu de tems après Héraclius inon-

REMARQUES.

„ s'étoit ſervi de *Comparaiſons* auſſi ſèches & auſſi écourtées, que celles de nos Poëtes, on ſe ſeroit moqué de lui. En voici la raiſon. C'eſt que le goût des Grecs du tems d'*Homère*, étoit bien différent du nôtre. Il ne faut pas être fort habile pour ſçavoir; que le langage des Orientaux eſt tout plein de Figures, de *Similitudes*, de *Métaphores*, de *Paraboles*, & de *Comparaiſons*; qu'ils ne s'expriment preſque jamais ſimplement, & que les choſes qu'ils diſent, en donnent preſque toujours d'autres à entendre, qu'ils ne diſent pas. Leur eſprit tout de feu ne peut ſe contenter d'un ſeul ſens dans un diſcours. Il n'y auroit pas de quoi occuper la vivacité de leur eſprit, & l'activité de leur attention. Ils veulent voir en même-tems pluſieurs images différentes. Les Eſprits du pays, où nous ſommes, ſont tournés d'une maniere toute oppoſée; ils ne veulent ou ne peuvent comprendre qu'une ſeule choſe à la fois, encore faut-il qu'elle ſoit exprimée bien nettement & avec une grande préciſion. La moindre ſuperfluité les bleſſe ou les embarraſſe. Il eſt vrai qu'un Stile de cette

derent ces pays, & y porterent avec leur Langue & avec leur Religion ces manières de parler empoulées. En effet, on ne voit point que les Peres Grecs de l'Orient, comme Saint Justin, Saint Basile, Saint Chrysostome, Saint Grégoire de Naziance, & tant d'autres, aient jamais pris ce stile dans leurs écrits: & ni Hérodote, ni Denys d'Halycarnasse, ni Lucien, ni Josephe, ni Philon le Juif, ni aucun Auteur Grec n'a jamais parlé ce langage.

Mais pour revenir aux *comparaisons à longue queue:* Monsieur le Président rappelle toutes ses forces, pour renverser ce mot, qui fait tout le fort de l'argument de Monsieur l'Abbé, & répond enfin: Que comme dans les cérémonies on trouveroit à redire aux queues des Princesses, si elles ne traî-

REMARQUES.

„ espèce est excellent pour l'usage ordinaire, ... mais „ assurément pour la grande Eloquence, & sur-tout pour „ la noble & belle Poësie, il faut quelque chose au „ de-là du pur, du sec & du simple nécessaire. Les „ Figures en font toute la grace & toute la beauté. Je „ vais me servir d'une Comparaison que vous ne sauriez rejetter, puisque c'est vous qui me la fournissez. „ N'est-il pas vrai, que, si dans une grande Cérémonie „ vous voyiez paroître un Princesse, dont la robe n'i„ roit précisément que jusqu'à terre, vous la trouveriez „ mesquinement vêtue; qu'au contraire, si la robe avoit „ une queue bien longue & bien traînante, vous y trou„ veriez de la beauté, de la noblesse, & de la magni„ ficence? D'où vient que vous n'avez pas le même „ goût pour les *Comparaisons*, où vous voulez qu'il „ n'y ait rien de superflu, rien de surabondant & au „ de-là de ce qu'il faut pour exprimer la juste conve„ nance des choses comparées? En un mot, pourquoi „ ne pouvez-vous les souffrir lorsqu'elles ont de lon„ gues queues? LE CHEVALIER. Voilà qui me semble „ bon. Qu'en dites-vous, Monsieur l'Abbé? Nous l'a„ vons mené battant jusqu'ici, mais il commence à pren„ dre sa revanche. A vous la bale, s'il vous plaît. Je „ n'y suis plus. L'ABBÉ. Il est vrai que les longues „ queues ont bonne grace aux robes des Princesses, &

noient jusqu'à terre; de même les comparaisons dans le Poëme Epique. seroient blâmables, si elles n'avoient des queues fort traînantes. Voilà peut-être une des plus extravagantes réponses qui aient jamais été faites. Car quel rapport ont les comparaisons à des Princesses? Cependant M. le Chevalier, qui jusqu'alors n'avoit rien approuvé de tout ce que le Président avoit dit, est ébloui de la solidité de cette réponse, & commence à avoir peur pour M. l'Abbé, qui frappé aussi du grand sens de ce discours, s'en tire pourtant, avec assez de peine, en avouant, contre son premier sentiment, qu'à la vérité on peut donner de longues queues aux comparaisons, mais soutenant qu'il faut, ainsi qu'aux robes des Princesses, que ces queues soient de même étoffe que la robe. Ce qui man-

REMARQUES.

„ même aux robes de toutes les personnes de qualité ; „ & cette Comparaison prouve très-bien, que les dis- „ cours graves & sérieux doivent avoir plus d'étendue, „ plus d'ornement & plus de pompe que les discours „ simples ou familiers. Mais il faut que ces ornemens „ ou ces queues, pour demeurer dans notre Compa- „ raison, soient de la même étoffe & de la même cou- „ leur que les robes dont elles font partie.... Or je „ soutiens que les queues des *Comparaisons* d'*Homère* „ ne sont point de la même couleur ni de la même „ étoffe que le corps des *Comparaisons*.... *Homère* „ dit, que la cuisse de *Ménélas*, qui est fort blanche, „ & sur laquelle coule son sang, ressemble à de l'i- „ voire, qu'on a teint en pourpre. Voilà le corps de „ la *Comparaison*, où il n'y a rien que de très-beau, „ de très-juste & de très-agréable. Il est dit ensuite, „ que cet ivoire est taillé en bossettes de brides de „ chevaux. Quel rapport cela a-t-il avec la cuisse d'un „ Homme teinte de sang? Que ces bossettes sont en- „ fermées dans le Cabinet d'une Femme Carienne ou „ Méonienne ; que les Chevaliers voudroient bien les „ avoir ; & enfin, qu'elles sont réservées pour les Rois, „ & pour servir d'ornement, & au Cheval, & à celui „ qui le mène. Tout cela, encore une fois, a-t-il

que, dit-il, aux comparaisons d'Homère, où les queues sont de deux étoffes différentes; de sorte que s'il arrivoit qu'en France, comme cela peut fort bien arriver, la mode vînt de coudre des queues de différente étoffe aux robes des Princesses, voilà le Président qui auroit entièrement cause gagnée sur les comparaisons. C'est ainsi que ces trois Messieurs manient entre eux la raison humaine; l'un faisant toujours l'objection qu'il ne doit point faire; l'autre approuvant ce qu'il ne doit point approuver; & l'autre répondant ce qu'il ne doit point répondre.

REMARQUES.

„ quelque rapport à la cuisse de *Ménélas ;* & ne peut-„ on pas dire, que la queue de cette *Comparaison* n'est „ point de la même couleur ni de la même étoffe, que „ l'habit où elle est attachée ? Le Chevalier. Elle „ me paroît de trois ou quatre couleurs différentes; & „ quand elle finit, je ne sçais où j'en suis, ni com-„ ment je me trouve avec ces boffettes, ces Rois & „ ces Chevaliers dans le Cabinet d'une Femme Carien-„ ne ou Méonienne à l'occasion d'un Homme blessé à „ la cuisse .... L'Abbé. Pour achever de répondre „ à l'objection de Monsieur le Président, je dirai, après „ être demeuré d'accord, que les Orientaux aiment le „ langage figuré, & qu'*Homère* a dû se conformer au „ génie de sa Nation; qu'il est peut-être le seul, qui, „ abusant de la liberté, que se donne le Stile Oriental, „ ait fait des *Comparaisons* de la nature de celles que „ nous venons d'examiner, ou du moins, avec des „ écarts aussi étranges. Les Livres Saints, où ce lan-„ gage est dans sa plus grande beauté & dans sa plus „ grande force, n'en fournissent aucun exemple. Au-„ cun Poëte sacré ni profane, ne s'est exprimé de la „ sorte; c'est en partie par ces endroits-là, qu'*Homère* „ s'est attiré la louange de n'avoir suivi aucun modè-„ le, & de n'avoir été imité de personne".

M. *Huet*, en conséquence de quelques Principes de „ M. *Perrault*, lui répond : „ Si les choses ne doivent „ pas avoir une grandeur déterminée, pourquoi empê-„ cherez-vous *Homère* d'étendre ses *Comparaisons* tant „ qu'il lui plaira ? Quoique ce ne soit pas tant à *Ho-*

Que si le Président a eu ici quelque avantage sur l'Abbé, celui-ci a bientôt sa revanche à propos d'un autre endroit d'Homère. Cet endroit est

REMARQUES.

„ *mère* qu'il le faille imputer, qu'au génie des Peuples „ d'Asie, chez qui on croit qu'il étoit né. Ces Peu- „ ples sont grands parleurs, au contraire des Lacédé- „ moniens: nous tenons le milieu entre eux; nous ne „ devons pas prétendre, que notre usage soit la règle „ du leur; du moins ne l'obtiendrez-vous pas par un „ parallèle des Anciens & des Modernes, mais plutôt „ par un parallèle de l'Asie & de l'Europe. Lorsqu'en „ condamnant les *Comparaisons d'Homère*, vous avez „ avancé fort affirmativement, que les Livres Saints, „ ni aucun Poëte sacré ou profane, n'en fournissent „ aucun exemple; vous ne pouviez rien alléguer de „ plus contraire à votre opinion. Les Livres Saints, „ les Livres des Perses ou des Indiens, l'Alcoran, & „ les Livres Arabes, sont pleins de ces *Comparaisons* „ étendues. *Salomon* ne compare-t-il pas les cheveux „ de l'Epouse à des troupeaux de Chèvres, qui descen- „ dent du Mont de Galaad: ses dents à des Brebis „ tondues, qui sortent du bain, ayant toutes deux A- „ gneaux, sans qu'aucune d'elles soit stérile: son col, „ à la Tour de David, qui a été bâtie avec des rem- „ parts & des défenses, de laquelle sont suspendus „ mille boucliers, qui servent à armer de braves Sol- „ dats .... Quoique les queues, que ces *Comparaisons* „ traînent, ne leur soient pas essentielles, elles ne lais- „ sent pas d'en être un ornement; & ces Peuples ne „ se contentent pas de voir l'image de ce qu'on leur „ représente, ils en veulent encore voir la bordure. „ Qui y regarderoit bien, trouveroit même plusieurs „ *Comparaisons* semblables dans les Poëtes Modernes. „ Quand M. *Chapelain* a comparé un Homme irrésolu „ à un Chêne battu des vents, étoit-il essentiel à la „ Comparaison de représenter ce Chêne sur l'Apennin? „ Et quand *Malherbe* a comparé un Conquérant à un „ Fleuve débordé, après avoir, dit-il, ravagé tout ce „ qu'il rencontre; étoit-il nécessaire d'ajoûter, qu'il ôte „ aux Campagnes voisines l'espérance de moissonner? „ Il n'y a de différence de ces queues à celles des A- „ siatiques, que du plus au moins. Si vous aviez pen- „ sé aux Falbalas, qui sont aujourd'hui si à la mode,

(11) dans le douzieme Livre de l'Odyssée, où Homère, selon la traduction de Monsieur Perrault, raconte : *Qu'Ulysse étant porté sur son mât brisé, vers la Charybde, justement dans le temps que l'eau s'élevoit; & craignant de tomber au fond, quand l'eau viendroit à redescendre, il se prit à un figuier sauvage qui sortoit du haut du rocher, où il s'attacha comme une chauve-souris, & où il attendit, ainsi suspendu, que son mât qui étoit allé à fond, revînt sur l'eau; ajoutant que lorsqu'il le vit revenir, il fut aussi aise qu'un Juge qui se leve de dessus son Siège pour aller diner après avoir jugé plusieurs procès.* (12) Monsieur l'Abbé insulte fort à M. le Présisident sur cette comparaison bizarre du Juge qui

REMARQUES.

„ vous n'auriez pas dit, qu'il faut que les queues soient „ de la même étoffe & de la même couleur, que les „ robes, dont elles font partie".

M. *Huet* n'est pas exact dans ce qu'il dit de la Comparaison de *Malherbe.* Tous les Traits, dont ce Poëte compose sa peinture du Fleuve débordé, peuvent s'appliquer figurément au Conquérant; & je connois peu de *Comparaisons*, qui, comme celle-là, soient justes dans tous leurs rapports. Du St. Marc.

(11) *dans le douzième Livre de l'Odyssée*,] Vers 420. Desp.

Ce qu'il va rapporter d'après M. *Perrault*, ne commence qu'au Vers 426. jusques & compris le Vers 440. Voici l'endroit entier du *Parallèle*, Tome III. p. 86. L'Abbé dit: „ Le Vaisseau d'*Ulysse* étant brisé, il se „ mit à cheval sur le mât, que le vent porta vers la „ Charybde, justement dans le tems que l'eau s'éle- „ voit. *Ulysse* craignant alors de tomber au fonds, „ quand l'eau viendroit à redescendre, se prit à un „ figuier sauvage, qui sortoit du haut du rocher, où „ il s'attacha comme une Chauve-Souris; & où il at- „ tendit, ainsi suspendu, que son mât, qui étoit allé à „ fonds, revint sur l'eau: & quand il le vit revenir, „ il fut aussi aise, qu'un Juge, qui se lève de dessus son „ siége pour aller dîner, après avoir jugé plusieurs pro- „ cès". De St. Marc.

(12) *Monsieur l'Abbé insulte fort à M. le Président sur*

va dîner, & voyant le Président embarrassé, *Est-ce*, ajoûte-t-il, *que je ne traduis pas fidellement le Texte d'Homère?* Ce que ce grand Défenseur des Anciens n'oseroit nier. Aussi-tôt M. le Chevalier revient à la charge; & sur ce que le Président répond, que le Poëte donne à tout cela un tour si agréable, qu'on ne peut pas n'en être point charmé: *Vous vous moquez*, poursuit le Chevalier: *Dès le moment qu'Homère, tout Homère qu'il est, veut trouver de la ressemblance entre un homme qui se réjouit de voir son mât revenir sur l'eau, & un Juge qui se leve pour aller dîner, après avoir jugé plusieurs procès, il ne sçauroit dire qu'une impertinence.*

Voilà donc le pauvre Président fort accablé; &

REMARQUES.

cette comparaison] Ce n'est pas L'ABBÉ, c'est Le CHEVALIER, qui raille le Défenseur des Anciens, en disant (page 87.) immédiatement après ce que L'ABBÉ dit dans la *Remarque* précédente. „ Que dites-vous de cette „ Comparaison, Monsieur le Président? Avez-vous cru „ quelquefois ressembler à un Homme suspendu à un „ figuier sauvage, & qui voit revenir son mât sur l'eau „ quand vous vous levez de votre Siége pour aller dî- „ ner? Il y a là quelque chose de plus que de la Poë- „ sie. LE PRÉSIDENT... Il n'y a rien qu'on ne tour- „ ne en ridicule, quand on s'y prend comme vous fai- „ tes. L'ABBÉ. Est-ce que je ne traduis pas fidelle- „ ment, le texte d'*Homère*. LE PRÉSIDENT. Ce que „ vous dites en est bien la substance; mais il faudroit „ voir comment cela est énoncé dans le Grec. LE CHE- „ VALIER. N'y a-t il pas dans le Texte Grec des mots „ Grecs qui répondent aux mots François, dont Mon- „ sieur L'Abbé s'est servi. LE PRÉSIDENT. Cela est „ vrai. LE CHEVALIER. Est-ce que les mots, qui si- „ gnifient un mât, un Juge, un dîné, & des procès, „ sont si charmans en Grec, qu'on ne voie point l'im- „ pertinence qu'ils expriment. LE PRÉSIDENT. Vous „ n'y êtes pas; c'est qu'*Homère* donne à tout cela un „ tour si agréable, qu'on ne peut pas, quand on en- „ tend bien le Grec, n'en être pas charmé. LE CHE- „ VALIER. Vous vous moquez". Et le reste, que notre Auteur rapporte. DE ST. MARC.

cela faute d'avoir sçu, que Monsieur l'Abbé fait ici (13) une des plus énormes bévues qui aient jamais été faites, prenant une date pour une comparaison. Car il n'y a en effet aucune comparaison en cet endroit d'Homère. Ulysse raconte que voyant le mât, & la quille de son vaisseau, sur lesquels il s'étoit sauvé, qui s'engloutissoient dans la Charybde, il s'acrocha, comme un oiseau de nuit, à un grand figuier qui pendoit là d'un rocher, & qu'il y demeura long-temps attaché, dans l'espérance que le reflux venant, la Charybde pouroit enfin revomir les débris de son vaisseau; qu'en effet ce qu'il avoit prévu arriva; & qu'environ vers l'heure qu'un Magistrat ayant rendu la justice, quit-

REMARQUES.

(13) *une des plus énormes bévues* &c.] La bévue, en effet, est très-considérable, & M. *Perrault* l'eût évitée, s'il eût seulement fait attention à la traduction Latine, qui dit: *Cupienti autem mihi advenit tandem: quando autem ad prandium judex è foro surgit, judicans lites multas litigantium juvenum, tum tandem hæc ligna ex Carybdi apparebant.* Ce que Madame *Dacier* rend de cette manière: *Enfin mon impatience fut satisfaite; car dans le tems que le Juge, après avoir jugé quantité de procès, quitte son Tribunal pour aller dîner, je vis sortir mon mât de cet abîme.* Elle commence sa *Remarque* par cet éloquent préambule. „ Rien ne fait plus d'honneur „ à *Homère*, que les fausses Critiques, qu'on a faites „ contre lui. Cet endroit en a fourni une qui mérite „ d'être rapportée. L'Auteur Moderne qui, entre au„ tres grands desseins, avoit entrepris de rendre *Homè„ re* ridicule, n'a fait que se couvrir de ridicule lui„ même. Ce grand Critique a cru trouver ici une „ très-grosse impertinence, mais elle n'y est que dans „ sa Traduction". Elle rapporte, d'après M. *Despréaux*, ce que L'ABBÉ dit d'*Ulysse*; (*Rem.* 13.) fait ensuite l'extrait de cet endroit du *Parallèle*, en l'assaisonnant d'un peu d'Ironie, & supposant dans ce qu'elle ne rapporte pas, *quelques railleries tres-fades*; elle applaudit à la réponse de M. *Despréaux*; & nous apprend ensuite que M. PERRAULT, *ce pauvre Critique*, *ne sçavoit*

te sa séance pour aller prendre sa réfection, c'est-à-dire environ sur les trois heures après midi; ces débris parurent hors de la Charybde, & qu'il se remit dessus. Cette date est d'autant plus juste qu'Eustathius assure, que c'est le temps d'un des reflux de la Charybde, qui en a trois en vingt quatre heures; & qu'autrefois en Grèce on datoit ordinairement les heures de la journée par le temps où les Magistrats entroient au Conseil; par celui où ils y demeuroient; & par celui où ils en sortoient. Cet endroit n'a jamais été entendu autrement par aucun Interprête, & le Traducteur Latin l'a fort bien rendu. Par là on peut voir à qui appartient l'impertinence de la comparaison prétendue; ou à Homère qui ne l'a point faite, ou à Monsieur l'Abbé qui la lui fait faire si mal-à-propos.

REMARQUES.

pas que dans ces anciens tems, le jour n'étoit pas encore partagé en heures; car on ne connoissoit les heures que pour les saisons; & que l'on datoit par les fonctions de la journée. Elle donne pour preuve de la dernière partie de sa proposition un passage d'*Hippocrate*, où se trouve la même date précisément, que celle d'*Homère*. Un passage de *Xénophon* offre une date pareille. „ Mais,
„ ajoute-t-elle ensuite, ce n'est pas la seule bévue, que
„ cet Auteur (M. *Perrault*) ait faite sur ce passage, il a
„ encore confondu les Marées. *Ulysse*, dit-il, porté
„ sur son mât brisé, *justement dans le tems que l'eau*
„ *s'élevoit*. Cela est faux & ne sçauroit être. Ce ne
„ fut point dans le tems du flux, mais dans celui du
„ reflux, qu'*Ulysse* porté sur ce mât, craignit d'être en-
„ traîné dans la Charybde. Le flux au contraire l'en
„ éloignoit; & il ne craignit pas non plus *de tomber au*
„ *fonds, quand l'eau viendroit à redescendre*. Ce n'est
„ qu'un pur galimatias. *Ulysse* pour éviter que le reflux
„ ne l'entraînât dans le gouffre de Charybde, se prit
„ au Figuier, &, ainsi suspendu, il attendit, non que
„ l'*eau vînt à redescendre*, mais au contraire, que l'eau
„ vînt à remonter, c'est-à-dire, qu'il attendit que la
„ Charybde revomît les eaux, & c'étoit là le flux. Je
„ suis fâchée, que M. *Despréaux* n'ait pas relevé ces

Mais avant que de quitter la conversation de ces trois Messieurs, Monsieur l'Abbé trouvera bon, que je ne donne pas les mains à la réponse décisive (14) qu'il fait à Monsieur le Chevalier, qui lui avoit dit: *Mais à propos de comparaisons, on dit qu'Homère compare Ulysse qui se tourne dans son lit, au boudin qu'on rôtit sur le gril.* A quoi Monsieur l'Abbé répond: *Cela est vrai;* & à quoi je répons: Cela est si faux que même le mot Grec, qui veut dire boudin, n'étoit point encore inventé du temps d'Homère, où il n'y avoit ni boudins, ni ragoûts. La vérité est que (15) dans le vingtiéme Livre de l'Odyssée, il compare Ulysse qui se tourne çà & là dans son lit, brûlant d'impatience de se saouler, comme dit Eustathius, du sang des Amans de Pénélope, à un homme affamé, qui s'agite pour faire cuire (16) sur un grand feu le ventre sanglant, & plein de graisse d'un animal, dont il brûle de se rassasier, le tournant sans cesse de côté & d'autre.

REMARQUES.

„ fautes; & plus encore, que lui-même y soit tombé; „ car il a pris aussi le flux pour le reflux. *Dans l'espé-„ rance*, dit-il, *que le reflux venant, la Charybde pour-„ roit enfin revomir le débris de son vaisseau.* En effet, „ le flux étoit lorsque la Charybde revomissoit les eaux; „ car c'étoit alors que la mer montoit vers la côte". De St. Marc.

(14) *qu'il fait à Monsieur le Chevalier*, &c.] Le propos du Chevalier, que notre Auteur copie en cet endroit, & la réponse, que L'Abbé fait à ce propos, sont à la page 161. du III. Tome du *Parallèle*, immédiatement après ce que j'ai rapporté du Chevalier dans la *Remarque* 8. L'Abbé ni le Chevalier ne font aucune réflexion sur cette Comparaison. De St. Marc.

(15) *dans le vingtiéme Livre de l'Odyssée*,] Vers 24. & suiv. Desp.

(16) Chang. *sur un grand feu*] Le mot *grand* manque dans les *Edit.* de 1701. & de 1713. C'est une faute d'impression, qu'on a copiée dans l'*Edition de* 1740.

En effet, tout le monde sçait que le ventre de certains animaux chez les Anciens étoit un de leurs plus délicieux mêts : que le *sumen*, c'est-à-dire, le ventre de la truye parmi les Romains, étoit vanté par excellence, & défendu même (17) par une ancienne Loi Censorienne, comme trop voluptueux. Ces mots, *plein de sang & de graisse*, qu'Homère a mis en parlant du ventre des animaux, & qui sont si vrais de cette partie du corps, ont donné occasion (18) à un misérable Traducteur, qui a mis autrefois l'Odyssée en François, de se figurer qu'Homère parloit là de boudin : parce que le boudin de pourceau se fait communément avec du sang & de la graisse, & il l'a ainsi sottement rendu dans sa traduction. C'est sur la foi de ce Traducteur, que quelques Ignorans, & Monsieur

REMARQUES.

quoique M. *Brossette*, M. *Du Monteil*, & l'*Editeur de* 1735. l'eussent corrigée d'après l'*Edition de* 1694. Ce mot *grand* est nécessaire, tant pour rendre le Texte d'*Homère*, que pour faire une Phrase Françoise. De St. Marc.

(17) *par une ancienne Loi Censorienne*,] Pline, Liv. XI. Ch. LXXXIV. *Hujus (suis fœminæ) sumen optimum si modo fetus non hauserit.* Et Liv. VIII. Chap. LXXVII. *Hinc Censoriarum Legum paginæ, interdictaque cœnis sumina.* Bross.

(18) *à un misérable Traducteur*,] On apprendra qui c'est dans la *Remarque* suivante. On peut inférer, de ces Vers de la Traduction de *Certon*, qu'il a cru que le mot γαστὴρ pouvoit bien dans cet endroit signifier un *Boudin*.

Comme un qui veut griller sur les charbons ardans
Un boyau plein de graisse & de sang au dedans,
Le tourne incessamment & de côté & d'autre,
Lui tardant qu'il soit cuit : Ulysse ainsi se veautre
Tantôt çà, tantôt là, rumine dessus tout
Le moyen qu'il tiendra pour seul venir à bout
De tous ses ennemis. De St. Marc.

l'Abbé du Dialogue, ont cru qu'Homère comparoit Ulysse à un boudin : quoique (19) ni le Grec ni le Latin n'en disent rien, & que jamais aucun Com-

REMARQUES.

(19) *ni le Grec ni le Latin n'en disent rien*,] Voici la traduction Latine du passage, dont il s'agit. *At ipse vertebatur huc & illuc. Sicut autem quando ventrem vir multo igne ardenti plenum pinguedineque & sanguine huc illuc variè versât, citissime verò cupit assatum esse: sic hic huc & illuc vertebat cogitans, quomodo jam procis impudentibus manus immitteret, solus cum esset, multis.* C'est ce que Madame *Dacier* rend ainsi: *Comme un Homme, qui fait rôtir un ventre de victime rempli de graisse & de sang, le tourne sans cesse sur un grand feu, dans l'impatience qu'il soit rôti pour s'en rassasier; de même* Ulysse *se tournoit de côté & d'autre dans son lit; pensant comment il pourroit faire tomber les Poursuivans sous ses coups, & se rassasier de leur sang, se voyant seul contre un si grand nombre.* Cette Dame ne peut pas s'empêcher de prêter à son Original. *Homère* ne dit point *un ventre de victime*, mais simplement, un *ventre*. Elle a cru par son addition, rendre la Comparaison plus noble qu'elle ne l'est, par rapport à nos idées. S'il s'agissoit d'un Acte de Religion, ce seroit un accessoire, par lequel l'idée la moins noble cesseroit d'être basse. Quand elle ajoute ensuite ces mots, *& se rassasier de leur sang*, elle ne fait qu'allonger sa Phrase, qui n'est déja que trop longue. Dans sa *Remarque*, elle justifie indirectement sa premiere Addition, par ces mots: „ Nous avons vu „ dans le XVIII. Liv. que le ventre d'une victime rô„ti a été le prix de la victoire qu'*Ulysse* a remporté „ sur *Irus*; & c'est ce qui a amené cette comparaison. „ *Et c'est fort plaisamment*, dit EUSTHATE, *qu'*HOMÈRE, „ *en parlant d'un Homme, qui vient de recevoir un tel* „ *prix, compare l'impatience, qu'il a de se saouler du sang* „ *des Poursuivans, à l'impatience, qu'un Homme affamé a* „ *de se rassasier d'un ventre, qu'il fait rôtir sur un grand* „ *feu, & l'agitation de l'un à l'agitation de l'autre.* Cet„te comparaison est donc très-juste. Cependant l'Au„teur des *Dialogues* contre les Anciens, qu'il n'a ja„mais lus ni connus, cherche à la rendre ridicule". Elle rapporte les paroles de M. *Perrault* citées par notre Auteur, dont elle copie aussi la réponse, presque mot pour mot, ajoûtant qu'*il a fort bien répondu à cette impertinente Critique.* Elle fait connoître ce *misérable*

mentateur n'ait fait cette ridicule bévue. Cela montre bien les étranges inconvéniens, qui arrivent à ceux qui veulent parler d'une Langue qu'ils ne sçavent point.

REMARQUES.

Traducteur, sur la foi de qui M. *Despréaux* dit que M. *Perrault* avoit cru qu'*Homère* comparoit *Ulysse* à un *boudin*. Ce Traducteur est *Claude Boitel* Avocat, qui donna l'*Odyssée* en François en 1619. & qui traduit ainsi le passage en question: *Tout ainsi qu'un Homme, qui fait griller un boudin plein de sang & de graisse, le tourne de tous les côtés sur le gril, pour le faire cuire, ainsi la fureur & les inquiétudes le viroient & le tournoient ça & là.* Madame *Dacier* finit par n'être pas d'accord avec M. *Despréaux* sur un article seulement. Selon elle, „ il „ s'est trompé évidemment, lorsqu'il a dit dans sa Re- „ marque, que ces mots *plein de sang & de graisse*, se „ doivent entendre de la graisse & du sang, qui sont „ naturellement dans cette partie du corps de l'Animal... „ ces mots doivent s'entendre de la graisse & du sang, „ dont on farcissoit cette partie. Cela peut se prouver „ par toute l'Antiquité; mais ce seul passage d'*Homère* „ suffit. Liv. XVIII. (V. 44.)

„ Γαςέρες αἵδ' αἰγῶν κέατ' ἐν πυρὶ τὰς δ' ἐπὶ δόρπῳ
„ Κατθέμεθα κνίσσης τε καὶ αἵματος ἐμπλήσαντες.

„ *Princes, voilà les ventres des victimes, qu'on fait rôtir* „ *pour notre table, après les avoir remplis de graisse &* „ *de sang.* Le mot ἐμπλήσαντες, *après les avoir remplis*, prouve manifestement, que le Poëte ne parle „ pas des ventres gras & sanglans, c'est-à-dire, qui „ étoient naturellement pleins de graisse & de sang, „ comme l'a cru M. *Despréaux*, mais farcis de sang „ & de graisse, comme les boudins d'aujourd'hui". Je ne sçais si la fin de cette *Remarque* de Madame *Dacier* ne sert pas à justifier un peu *Certon*, *Boitel*, & M. *Perrault*. De St. Marc.

RÉFLEXION VII.

Il faut songer au jugement que toute la Postérité fera de nos écrits. Paroles de Longin, Ch. XII.

Il n'y a en effet que l'approbation de la Postérité, qui puisse établir le vrai mérite des Ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un Ecrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses Ouvrages soient excellens. De faux brillans, la nouveauté du stile, un tour d'esprit qui étoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir ; & il arrivera peut-être que dans le siècle suivant on ouvrira les yeux, & que l'on méprisera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple (1) dans Ronsard, & dans ses imitateurs, comme Du-Bellay, Du-

REMARQUES.

Refl. VII. (1) *dans Ronsard... Du-Bellay, Du-Bartas, Des-Portes,*] Il est à propos de mettre ici sous les yeux du Lecteur, un morceau du I. Ch. de l'*Art Poëtique*, Vers 119.

> Marot *bientôt après fit fleurir les Ballades,*
> *Tourna des Triolets, rima des Mascarades.*
> *A des refrains reglés asservit les Rondeaux,*
> *Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.*
> Ronsard *qui le suivit, par une autre méthode*
> *Réglant tout, brouilla tout, fit un Art à sa mode:*
> *Et toutefois longtemps eut un heureux destin,*
> *Mais sa Muse en François parlant Grec & Latin,*
> *Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,*
> *Tomber de ses grands mots le faste pedantesque.*
> *Ce Poëte orgueilleux trébuché de si haut,*
> *Rendit plus retenus* Desportes & Bertault.

Il semble que dans cette *VII. Réflexion* notre Auteur contredise un peu ce qu'il avoit dit là de *Desportes.* Voyez dans le I. Chant de l'*Art Poëtique*, les *Remar-*

Bartas, Des-Portes, qui dans le siecle précédent ont été l'admiration de tout le monde, & qui aujourd'hui ne trouvent pas même de Lecteurs.

La même chose étoit arrivée chez les Romains à Nævius, à Livius, & à Ennius, qui du temps d'Horace, comme nous l'apprenons de ce Poëte,

REMARQUES.

ques sur les Vers 119. 123. & 124. 130. 139. & 140. Au sujet de *Ronsard*, voyez aussi, *Sat. III.* 171. *Art Poët.* Ch. II. 24. 82. 140. Ch. III. 273. & sur *Desportes*, voyez encore *Art Poët.* Ch. II. 82. Ch. IV. 221.

JOACHIM DU-BELLAY, Fils puîné de *Jean Du-Bellay*, Seigneur de Gonnor, & d'*Anne Chabot*, naquit en 1525. à Liré dans les Mauges, à douze lieues d'Angers. Il fut reçu Chanoine de l'Eglise de Paris, le 19. Juin 1555. sous l'Episcopat d'*Eustache Du-Bellay* son Parent, lequel avoit succédé dans ce Siége au célèbre Cardinal *Jean Du-Bellay*, Ministre d'Etat sous *François I.* JOACHIM *Du-Bellay*, produit à la Cour de ce Prince, s'en fit estimer par ses Vers. Il fut le premier, qui, marchant sur les traces de *Ronsard*, essaya de donner à nos Muses l'air & le goût de celles de la Grèce & de Rome. Il y a dans ses Ouvrages moins d'invention, moins de force de génie, & moins d'élévation, que dans ceux de *Ronsard*, mais j'y trouve plus de délicatesse; un tour de Vers un peu plus naturel, un Stile un peu moins rude. Il peut être regardé comme le restaurateur du *Sonnet* en France. Il a composé des Poësies de différens genres; & je puis dire, que parmi ses *Odes*, il y en a de très-bien faites; mais il n'est exempt nulle part des défauts reprochés à RONSARD; *Et sa Muse en François parle Grec & Latin.* Ce qui n'empêche pas que dans son tems, il ne fût très-digne du surnom, qu'on lui donna, d'*Ovide François.* Son abondance & sa facilité le méritoient. Le Cardinal *Du-Bellay*, qu'il accompagna dans un Voyage à Rome, lui fit prendre du goût pour la Poësie Latine, qu'il avoit cultivée lui-même avec beaucoup de succès. *Joachim* ne réussit pas tout-à-fait si bien en Latin qu'il avoit fait en François. Au moins est-ce le jugement, que *Scévole de Sainte-Marthe* en porte dans son éloge. Il contracta pendant son voyage d'Italie une surdité, qui l'éloigna de la Cour. Il commençoit à se livrer à des Etudes sérieuses & plus

trouvoient encore beaucoup de gens qui les admiroient; mais qui à la fin furent entiérement décriés. Et il ne faut point s'imaginer que la chûte de ces Au-

REMARQUES.

convenables à son état, lorsqu'à l'âge de trente-cinq ans, il mourut d'apoplexie. Il étoit alors Archidiacre de l'Eglise de Paris, & venoit d'être nommé pour l'Archevêché de Bordeaux, sur la démission du Cardinal son Parent. Il fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame le premier de Janvier 1560. que l'on comptoit alors 1559. avant Pâques. Il s'étoit fait lui-même cette EPITAPHE.

Clarâ progenie & domo vetustâ
(Quod nomen tibi sat meum indicarit)
Natus, contegor hac, Viator, urnâ.
Sum BELLAIUS *& Poëta: jam me*
Sat nosti, puta, non bonus Poëta,
Hoc versus tibi sat mei indicarint.
Hoc solum tibi sed queam, Viator,
De me dicere, me pium fuisse
Nec læsisse pios. Pius si ipse es,
Manes lædere tu meos caveto.

L'Edition la plus complete de ses Ouvrages est celle de Rouen 1592. Voyez, *Art Poët.* Ch. II. 82. On a rapporté dans la *Remarque* des Vers de *La Fresnaie-Vauquelin*, qui font mention de *Du-Bellay.*

GUILLAUME DE SALLUSTE, Seigneur *du Bartas*, petite Terre dans l'*Armagnac* près d'Auch, & Fils d'un Trésorier de France, naquit en 1545. Il étoit Calviniste, & mourut en 1591. à l'âge de 46. ans, commandant alors une Compagnie de Cavalerie, sous le Maréchal de *Matignon*, Gouverneur de Guïenne. *Henri IV.* l'avoit employé pour des Négociations en Angleterre, en Ecosse, en Dannemarc. *Jacques VI.* Roi d'Ecosse, qui fut depuis Roi d'Angleterre I. du nom, voulut l'arrêter à son service; mais *Du-Bartas* ne put jamais se résoudre à quitter celui de son Prince naturel. Peut-être, à l'exception de *Ronsard*, jamais Poëte n'a joui, de son vivant, d'une aussi grande réputation, que celle que *Du-Bartas* dut à son *Poëme* de la *Création du Monde*, qu'il publia sous le titre de *Sepmaine*. Cet Ouvrage, en moins de six ans, eut vingt ou trente Editions. *Gabriel de Lerm*, Gentilhomme Languedocien, le traduisit en Vers

Auteurs; tant les François que les Latins; soit venue de ce que les Langues de leurs pays ont changé. Elle n'est venue que de ce qu'ils n'avoient

REMARQUES.

Vers Latins. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1584. & 1585. à Londres en 1591. & depuis insérée dans le Recueil, qui porte pour titre: *Deliciæ Poëtarum Gallorum.* Ce même *Poëme* fut aussi traduit en Italien, en Espagnol, en Allemand, en Anglois. C'est principalement dans l'Imitation, que consiste l'essence de la Poësie; & l'on peut dire, qu'à cet égard; *Du-Bartas* l'emporte, non-seulement sur tous les Poëtes de son tems, mais encore sur presque tous ceux qui sont venus depuis. Il est vrai, car il faut tout dire, qu'il va presque toujours au de-là de la Nature. Ses Contemporains sont tous restés en deçà. Pour la passer, il a fallu l'atteindre, c'est un avantage, qu'il a sur eux. Donnons, en un mot, une idée précise de ses Ouvrages. Ils ont toutes les beautés & tous les défauts, dont la Poësie est susceptible. On ne trouve nulle part ailleurs une Imagination plus élevée, plus féconde, plus vive, plus variée, mais en même-tems plus vaste, plus inégale, & plus déréglée, si ce n'est peut-être, dans les *Poëmes* de l'*Arioste* & de *Milton*. Son Stile est sans contredit, extrêmement vicieux. Il avoit senti que *Ronsard* & ses Imitateurs, en francisant sans cesse des mots Grecs & Latins, n'avoient pas saisi le vrai moyen d'enrichir notre Langue. Il crut réussir mieux par la hardiesse des Métaphores, par des Epithètes composées de deux mots, & par des Verbes formés des noms Substantifs. Qu'en est-il arrivé? Qu'il est souvent inintelligible. Ce qui vient aussi du fonds des choses. Comme il sçavoit beaucoup, il a fait usage de toute sa science; & pour l'entendre, il faut avoir bien des connoissances dans la tête. C'est dommage qu'il ne soit pas né deux mille ans plutôt, & qu'il n'ait pas écrit en Grec; il auroit partagé, sans doute, avec *Homère* le titre de *Pere de tous les Arts.* Une justice, que je dois lui rendre, en finissant, c'est que ses Vers, malgré leurs défauts, sont communément beaucoup plus harmonieux, que ceux des autres Poëtes du même age. Il y a une *Edition* complette de tous ses Ouvrages, avec les Commentaires faits dans le tems. Elle parut à Paris, en 1611. *in-folio*, chez *Toussaints Du Bray.* DE ST. MARC.

point attrappé dans ces Langues le point de solidité & de perfection, qui est nécessaire pour faire durer, & pour faire à jamais priser des ouvrages. En effet la Langue Latine, par exemple, qu'ont écrite Cicéron & Virgile, étoit déja fort changée du temps de Quintilien, & encore plus du temps d'Aulugelle. Cependant Cicéron & Virgile y étoient encore plus estimés que de leur temps mêmé; parce qu'ils avoient comme fixé la Langue par leurs écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ai dit.

Ce n'est donc point la vieillesse des mots & des expressions dans Ronsard qui a décrié Ronsard; c'est qu'on s'est apperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyoit voir n'étoient point des beautés. Ce que (2) Bertaut, Malherbe, de Lingendes, & Racan qui vinrent après lui contribue-

REMARQUES.

(2) *Bertaut, Malherbe, de Lingendes, & Racan,*] Voyez, au sujet de BERTAUT, *Art Poët.* Ch. I. 130. Au sujet de *Malherbe*, voyez, *Ibid.* Vers 131. & suivans, avec les *Remarques;* & ci-devant, *Lett. VI.* Rem. 7. Sur *Racan*, voyez, *Lett. VI.* Remarque 9.

JEAN DE LINGENDES, proche Parent du P. *Claude de Lingendes*, Jésuite, & de *Jean de Lingendes*, Evêque de Mâcon, l'un & l'autre célèbres Prédicateurs, étoit né, comme eux, à Moulin. Il se fit un nom par ses *Poësies*, dont le mérite consiste principalement dans la douceur & la facilité. Le plus estimé de ses Ouvrages, est son *Elégie* sur l'exil d'*Ovide*, imprimée à la tête de la *Traduction* de ce Poëte, par *Renouard.* Cette *Piece* est une Imitation libre de l'*Elégie Latine* d'*Ange Politien*, sur le même sujet. Les *Poësies* de *Lingendes* n'ont jamais été recueillies, & se trouvent dispersées dans les Recueils de son tems. On pourroit dire de lui, qu'il est le premier de nos Poëtes, à qui le véritable tour du sentiment ait été connu. Lui-même apparament le sçavoit bien; & c'est pour cela, sans-doute, qu'il se vantoit d'être le plus tendre & le plus amoureux de tous les Poëtes. Il mourut en 1616. assez jeune, & son génie n'ayant encore fait que s'essayer. DE ST. MARC.

rent beaucoup à faire connoître, ayant attrappé dans le genre sérieux le vrai génie de la Langue Françoise; qui bien loin d'être en son point de maturité du temps de Ronsard, (3) comme Pasquier se l'étoit persuadé faussement, n'étoit pas même encore sortie de sa premiere enfance. Au contraire le vrai tour de l'Epigramme, du Rondeau, & des Epîtres Naïves, ayant été trouvé, même avant Ronsard (4) par Marot, par Saint-Gelais & par d'autres; non-seulement leurs ouvra-

REMARQUES.

(3) *comme Pasquier se l'étoit persuadé faussement*,] DU-BARTAS étoit, dans le même tems, d'un sentiment contraire. Il dit dans l'*Advertissement sur la premiere & seconde Sepmaine*, en excusant la hardiesse bisarre des Mots de son invention: *Je ne suis point de l'opinion de ceux, qui estiment que notre Langue soit (il y a déja vingt ans) parvenue au comble de sa perfection, ains au contraire je croi qu'elle ne fait que sortir presque de son enfance.* C'est à-peu-près ce que notre Auteur dit ici. DE ST. MARC.

(4) *par Marot, par Saint-Gelais*] Sur *Marot*, voyez, *Art Poët.* Ch. I. 94. 95. 119.

MESLIN ou *Merlin de Saint-Gelais*, natif d'Angoulême, étoit Fils naturel d'*Octavien de Saint-Gelais*, Evêque de cette Ville, & Poëte très-célèbre en son tems. C'est un fait, qui, malgré le doute affecté de *La Croix-du-Maine*, me paroît certain. Je m'en rapporte à *Scévole de Sainte-Marthe*, qui devoit en être mieux instruit, que *La Croix-du-Maine*. CHARLES *Fontaine*, cité par ce dernier, dit dans son *Quintil Censeur*, que MERLIN DE SAINT-GELAIS *sçavoit composer en tous genres de Vers, & sur-tout, qu'il étoit excellent pour les Lyriques, lesquels il mettoit en Musique, les chantoit, les jouoit, & sonnoit sur les instrumens, étant Poëte & Musicien vocal & instrumental; étant encore Mathématicien, Philosophe, Orateur, Théologien, Jurisconsulte, Médecin, & Astronome; bref, docte en tous Arts & Sciences.* SAINT-GELAIS disputoit la préférence à *Marot*. Ils ont tous deux la même facilité, la même naiveté; mais le premier a moins de précision, moins d'élégance, un badinage moins gai. Son stile est communément diffus, souvent embarrassé, quelquefois obscur. Il sentoit si bien lui-même, qu'il ne pouvoit avoir quelque léger avantage,

ges en ce genre ne sont point tombés dans le mépris, mais ils sont encore aujourd'hui généralement estimés: jusques-là même que pour trouver l'air naïf en François, on a encore quelquefois recours à leur stile; & c'est ce qui a si bien réussi au célèbre Monsieur de la Fontaine. (5) Concluons donc

REMARQUES.

que dans les sujets sérieux, qu'il conçut, des premiers essais de *Ronsard*, une violente jalousie, qui fut cause qu'il ne cessa de décrier ce Poëte naissant, & qu'il abandonna la Poësie Françoise, pour ne plus faire que des Vers Latins, dans lesquels il réussissoit passablement. Il eut l'Abbaye de Reculs ou Reclus, & fut Aumônier du *Dauphin*, qui devenu Roi, *Henri II.* le conserva dans cette Charge, & le fit son Bibliothécaire. Il avoit commencé ses Etudes à Poitiers, & les avoit achevées dans les Universités de Bologne & de Padoue. Il rapporta d'Italie en France le *Sonnet*, que *Du Bellay* perfectionna. La *Sophonisba*, que *La Croix-du-Maine* dit, par une erreur grossière, que *Saint-Gelais* avoit traduite du Grec, est la *Sophonisbe* du *Trissin*, la premiere *Tragédie*, que les Italiens aient eue dans leur Langue. Il traduisit le corps de la Piece en Prose, & les Chœurs en Vers. *Du Verdier*, dans sa *Bibliotheque* en parle comme d'un Ouvrage appartenant en tout à *Saint-Gelais*. Celui-ci mourut âgé de 67. ans, vers la fin de 1558. pour le plutôt, & fut enterré dans l'Eglise de saint Thomas, aujourd'hui saint Louis du Louvre. Au reste, il mourut en invoquant sa Lyre. *Scévole de Sainte-Marthe* dit qu'on l'entendit, *dum animam ipsam ageret*, prononcer cette *Epigramme*, qui me paroît l'une de ses meilleures Pieces Latines.

Barbite, qui varios lenisti pectoris æstus,
Dum juvenem nunc sors, nunc agitabat amor;
Perfice ad extremum, rapidæque incendia febris
Quà potes, infirmo fac leviora seni.
Certe ego te faciam, superas evectus ad oras,
Insignem ad Cytharæ Sydus habere locum.

DE ST. MARC.

(5) *Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années*, &c.] Quoique notre Auteur n'indique dans ce qui suit aucun endroit du *Parallèle* de M. *Perrault*, il

qu'il n'y a qu'une longue suite d'années, qui puisse établir la valeur & le vrai mérite d'un Ouvrage.

Mais lorsque des Ecrivains ont été admirés durant un fort grand nombre de siecles, & n'ont été

REMARQUES.

ne laisse pas de répondre à ce que cet *Académicien* avoit dit pour détruire l'Argument, que les Partisans des Anciens ont voulu tirer en leur faveur, de l'admiration constante de tous les siècles. Cet Argument réduit tout à l'Autorité. C'est ce qui fait que L'ABBÉ dit (T. I. pp. 92-101.) „ Il y a long-tems qu'on ne se paie plus „ de cette sorte d'Autorité, & que la Raison est la „ seule monnoie qui ait cours dans le commerce des „ Arts & des Sciences. L'Autorité n'a de force pré„ sentement & n'en doit avoir, que dans la Théologie „ & la Jurisprudence.... Par-tout ailleurs, la Raison „ peut agir en souveraine & user de ses droits. Quoi „ donc! il nous sera défendu de porter notre Jugement „ sur les Ouvrages d'*Homère* & de *Virgile*, de *Démosthè-* „ *ne* & de *Cicéron*, & d'en juger comme il nous plai„ ra; parce que d'autres, avant nous, en ont jugé à „ leur fantaisie. LE PRÉSIDENT. Rien au monde n'est „ plus raisonnable, que de s'en tenir aux choses jugées. „ Toute l'Antiquité a consacré des Livres par son ap„ probation; il ne nous reste qu'à nous rendre assez „ habiles pour voir les beautés admirables, dont ils „ sont remplis, & qui leur ont mérité les suffrages de „ tous les siècles. L'ABBÉ. Et moi, je suis persuadé, „ que la liberté louable, qu'on se donne aujourd'hui de „ raisonner sur tout ce qui est du ressort de la Raison, „ est une des choses, dont il y a plus de sujet de fé„ liciter notre siècle........ Je ne suis pas surpris, „ que de vieilles gens, hors d'âge à recevoir de nou„ velles idées, persistent dans leurs anciennes préven„ tions... Je ne m'étonne pas non plus, que la plu„ part des Maîtres ès Arts tiennent de toute leur for„ ce pour les Anciens, qui les font vivre. Mais je „ ne puis comprendre comment des Hommes, qui ne „ sont point encore dans un âge trop avancé, & à qui „ il ne revient rien de cette prévention, ne veulent pas „ ouvrir les yeux sur des vérités incontestables.... „ LE PRÉSIDENT. Vous vous trompez beaucoup dans „ votre calcul, si vous croyez qu'il n'y ait que les vieil„ les gens & les Maîtres ès Arts, qui soient d'un sen-

méprisés que par quelques gens de goût bizarre; car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non-seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie à vouloir douter du mérite de ces Ecrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle, & que vous n'avez point de goût. (6) Le gros des hom-

REMARQUES.

„ timent contraire au vôtre. L'Abbé. Je sçais qu'il y „ a encore une infinité de gens, qui se déclarent pour „ les Anciens contre les Modernes. Les uns suivent „ en cela l'impression qu'ils ont reçue de leurs Régens, „ & demeurent Ecoliers jusqu'à la mort, sans s'en ap„ percevoir. Les autres conservent un amour pour les „ Auteurs, qu'ils ont lus, étant jeunes, comme pour „ les lieux, où ils ont passé les premieres années de „ leur vie; parce que ces lieux & ces Auteurs leur „ remettent dans l'esprit les idées les plus agréables de „ leur jeunesse. Quelques-uns, ayant oui dire qu'on „ aime les Ouvrages des Anciens à proportion de l'es„ prit & du goût, que l'on a, se tuent de dire, qu'ils „ sont charmés de leurs Ouvrages. Plusieurs tâchent „ de mettre par-là à plus haut prix l'avantage, qu'ils „ prétendent avoir, d'entendre parfaitement ces excel„ lens Auteurs.... D'autres enfin, plus politiques en„ core, ayant considéré qu'il est nécessaire de louer „ quelque chose en ce Monde, pour n'être pas accusés „ de n'estimer qu'eux-mêmes & leurs Ouvrages, don„ nent toute sorte de louanges aux Anciens, pour se „ dispenser d'en donner aux Modernes". C'est là-dessus que Le Chevalier dit ces jolis Vers:

„ *La raison en est toute prête.*
„ *En mérite, en esprit, en bonnes qualités,*
„ *On souffre mieux cent Morts au-dessus de sa tête,*
„ *Qu'un seul Vivant à ses côtés.*

„ L'Abbé. Vous avez mis le doigt dessus, & c'est ce „ qui m'irrite; car je ne doute point, que beaucoup „ de ceux qui témoignent estimer tant les Anciens, ne „ s'estiment encore plus eux-mêmes". De St. Marc.

(6) *Le gros des hommes* &c.] Dans le *Parallèle*, To-

mes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de sçavoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux; c'est une chose sans contestation puisque vingt siecles en sont convenus: il s'agit de sçavoir en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de siècles; & il faut trouver moyen de le voir ou renoncer aux belles lettres (7) auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie, puisque vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les hommes.

Quand je dis cela néanmoins, (8) je suppose que vous sçachiez la langue de ces Auteurs. Car si vous ne la sçavez point, & si vous ne vous l'êtes point familiarisée, je ne vous blâmerai pas de n'en point voir les beautés: je vous blâmerai seulement d'en parler. Et c'est en quoi on ne sçauroit trop condamner Monsieur Perrault, qui ne sçachant point la Langue d'Homère, vient hardiment lui faire son procès sur les bassesses de ses Traducteurs, & dire au Genre humain qui a admiré les

REMARQUES.

me III. p. 61. LE CHEVALIER dit: „ Il n'y a qu'heur „ & malheur à hasarder des impertinences. Elles tom„ bent d'elles-mêmes ordinairement; mais si elles font „ tant, que de se maintenir pendant un tems considé„ rable, elles se font admirer ensuite à proportion de „ leur extravagance ". DE ST. MARC.

(7) *auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie*,] Nous dirions aujourd'hui: *pour lesquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie.* DE ST. MARC.

(8) *je suppose que vous sçachiez la langue de ces Auteurs.*] M. *Perrault* avoit répondu d'avance à l'Argument tiré de la nécessité de sçavoir les Langues des Auteurs, pour être en état d'en porter des jugemens surs. Voyez Tome III. *Lettre de Perr.* N. XVI. & *Remarque* 33. DE ST. MARC.

ouvrages de ce grand Poëte durant tant de fiécles, (9) Vous avez admiré des fottifes. C'eft à-peu-près la même chofe qu'un Aveugle-né, qui s'en iroit crier par toutes les rues: Meffieurs, je fçai que le Soleil que vous voyez vous paroît fort beau; mais moi qui ne l'ai jamais vu, je vous déclare qu'il eft fort laid.

Mais pour revenir à ce que je difois: Puifque c'eft la Poftérité feule qui met le véritable prix aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paroiffe un Ecrivain Moderne, le mettre aifément en parallèle avec ces Écrivains admirés durant un fi grand nombre de fiecles: puifqu'il n'eft pas même fûr que fes ouvrages paffent avec gloire au fiecle fuivant. En effet, fans aller chercher des exemples éloignés, combien n'avons-nous point vu d'Auteurs admirés dans notre fiecle, dont la gloire eft déchue en très-peu d'années? Dans quelle eftime n'ont point été il y a trente ans les Ouvrages de Balzac? On ne parloit pas de lui fimplement comme du plus éloquent homme de fon fiecle, mais comme du feul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleufes. On peut dire que jamais perfonne n'a mieux fçu fa langue que lui, & n'a mieux entendu la propriété des mots, & la jufte mefure des périodes. C'eft une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'eft apperçu tout d'un coup, que l'art où il s'eft employé toute fa vie, étoit l'art qu'il fçavoit le moins; je veux dire, l'art de *faire une Lettre*. Car bien que les fiennes foient toutes pleines d'efprit, & de

REMARQUES.

(9) *Vous avez admiré des fottifes.*] Ces paroles font dites à l'occafion de quelques faillies du CHEVALIER, pareilles à celle que j'ai rapportée dans la *Remarque 7*. & qu'il dit à propos des Comparaifons d'*Homère*. DE ST. MARC.

choses admirablement dites; on y remarque par-tout les deux vices les plus opposés au Genre Epistolaire; c'est à sçavoir l'affectation & l'enflure; & on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne le disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange,

Il n'est point de Mortel qui parle comme lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son stile, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde.

Mais pour chercher un exemple encore plus illustre que celui de Balzac: (10) Corneille est celui de tous nos Poëtes qui a fait le plus d'éclat en

REMARQUES.

(10) *Corneille* &c.] Voyez, dans la *Remarque* sur l'*Epigramme XIV.* la *Défense du Grand Corneille*, par le P. *de Tournemine*; & la *Remarque* sur le Vers 1. de l'*Epigramme XXIX.* où j'ai rapporté ce que M. *Perrault* a dit de *Corneille*, dans son *Poëme* du *Siècle de Louis le Grand.* Voyez aussi la *Remarque* sur le Vers 4. de la même *Epigramme.*

Dans le III. Tome du *Parallèle*, M. *Perrault* ne s'étend pas beaucoup sur *Corneille.* Il prétend (page 196.) *que les* Tragédies *des Anciens sont beaucoup moins belles & moins agréables que celles de notre Siècle.* Tout ce qu'il dit à ce sujet est curieux, & mérite d'être lu. Je crois sur-tout, que les raisons, par lesquelles il détruit l'avantage qu'on accorde aux Anciens à cause de leurs *Chœurs*, sont sans réplique, quoiqu'il n'ait pas dit tout ce qui se pouvoit dire sur ce sujet. Il montre aussi fort bien, que leurs Pièces sont très-défectueuses du côté de ce que nous appellons, *Art Théatral*, quoiqu'il n'entre pas dans un assez grand détail. Depuis la page 190. jusqu'à la page 195. il avoit fait l'Histoire de notre Théatre. Nos Spectacles grossiers d'abord, à tous égards, se sont embellis à mesure que les Pièces se sont

notre temps, & on ne croyoit pas qu'il pût jamais y avoir en France un Poëte digne de lui être égalé. Il n'y en a point en effet qui ait eu plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps, comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf Pièces de Théâtre qu'on admire, & qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le Midi de sa Poësie, dont l'Orient & l'Occident n'ont rien valu. Encore dans ce petit nombre de bonnes Pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'appercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyoit point autrefois. Ainsi non-seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui Monsieur Racine: mais il se trouve même quantité de gens qui le lui préferent. La postérité jugera qui

REMARQUES.

perfectionnées. La *Silvie* & la *Sophonisbe* de *Mairet*, commencerent à dégouter des *Tragédies* dans le goût des Anciens. *Ensuite est venue la* Mariane *de* Tristan.... *& enfin les Pièces de M.* Corneille, *le* Cid, *les* Horaces, Cinna, Polieucte, Rhodogune, *& une infinité d'autres Pièces, tant du même Auteur, que de quelques autres encore, qui ont eu de si grands applaudissemens, & qui ont fait tant d'honneur au Théatre François, & dans la France, & dans l'Europe. Le Théatre matériel s'est embelli en même-tems; & les* Opéra, *qui sont venus ensuite, ont porté le tout au plus haut point, soit pour la beauté de la Poësie, qui en son genre a égalé les autres Pièces Dramatiques, soit pour la magnificence de la Scène & des Spectacles, que rien n'a jamais égalé.*

Tome II. page 30. L'Abbé dit: „ Je pourrois... en „ examinant toutes les Passions l'une après l'autre... „ vous convaincre, qu'il y a mille Sentimens délicats „ sur chacune d'elles, dans les Ouvrages de nos Au- „ teurs ... qui ne se rencontrent point chez les An- „ ciens. Dans les *Tragédies* de *Corneille*, il y a plus de „ Pensées fines & délicates sur l'Ambition, sur la Ven- „ geance, sur la Jalousie, qu'il n'y en a dans tous les „ Livres de l'Antiquité". De St. Marc.

vaut le mieux des deux. Car je suis persuadé que les écrits de l'un & de l'autre passeront aux siècles suivans. Mais jusques-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide, & avec Sophocle: Puisque leurs Ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les Ouvrages d'Euripide & de Sophocle, je veux dire, l'approbation de plusieurs siècles.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que dans ce nombre d'Ecrivains approuvés de tous les siècles, je veuille ici comprendre ces Auteurs, à la vérité anciens, mais qui ne se sont acquis qu'une médiocre estime, comme Lycophron, Nonnus, Silius Italicus; l'Auteur des Tragédies attribuées à Séneque, & plusieurs autres, à qui on peut non-seulement comparer, mais à qui on peut, à mon avis, justement préférer beaucoup d'Ecrivains Modernes. Je n'admets dans ce haut rang que ce petit nombre d'Ecrivains merveilleux, dont le nom seul fait l'éloge, comme Homère, Platon, Cicéron, Virgile, &c. Et je ne règle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs Ouvrages durent; mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoi il est bon d'avertir beaucoup de gens, qui pourroient mal-à-propos croire ce que veut insinuer notre Censeur; qu'on ne loue les Anciens, que parce qu'ils sont Anciens; & qu'on ne blâme les Modernes, que parce qu'ils sont Modernes: ce qui n'est point du tout véritable, y ayant beaucoup d'Anciens qu'on n'admire point, & beaucoup de Modernes que tout le monde loue. L'antiquité d'un Ecrivain n'est pas un titre certain de son mérite, mais l'antique & constante admiration qu'on a toujours eue pour ses Ouvrages, est une preuve sûre & infaillible qu'on les doit admirer.

REFLEXION VIII.

ET

(a) RE'PONSE DE M. PERRAULT.

COMMENCEMENT DE LA RÉPONSE.

MONSIEUR DESPRÉAUX *s'étant imaginé que j'avois fait de grands outrages aux Auteurs Anciens dans mes Parallèles a cru être obligé de prendre leur fait & cause, comme le principal héritier de leur mérite, & leur imitateur le plus fidèle. Il l'a fait à l'occasion* (b) *de la réimpression de ses ouvrages, où* (c) *sous prétexte d'éclaircir ses Notes sur Longin par des Réflexions Critiques, il a répandu sur moi toute l'amertume de son fiel. Ces Réflexions sont au nombre de neuf, & contiennent avec une conclusion qui leur sert de couronnement,* (d) *quatre-vingt-quatre pages, dans lesquelles il n'y a presque pas un seul mot qui ne*

REMARQUES.

R. de P. (a) *Réponse* &c.] Cette *Réponse* parut en 1694. (Brochure *in*-12.) M. *Des-Maizeaux* l'a fait réimprimer dans le *Mélange curieux des Pièces attribuées à M. de Saint-Evremond;* & depuis M. *Du Monteil*, dans sa derniere *Edition* des *Oeuvres* de M. *Despréaux*. DE ST. MARC.

(b) *de la réimpression de ses ouvrages;*] Les *Oeuvres* de M. *Despréaux* furent imprimées en 1694. *in*-4°. & *in*-12. DE ST. MARC.

(c) *sous prétexte d'éclaircir ses notes sur Longin par des Réflexions critiques,*] Il falloit dire: *sous prétexte d'éclaircir quelques Passages de Longin.* Les *Réflexions Critiques* n'ont aucun rapport avec les Notes Grammaticales, qui, sous le nom de *Remarques*, suivent la *Traduction de Longin.* DE ST. MARC.

(d) *quatre-vingt-quatre-pages,*] Dans l'*Edition in*-12. de 1694. DE ST. MARC.

me frappe, & qui ne soit aux yeux de Mr. Despréaux un coup de foudre qui me terrasse & qui m'accable.

Comme ce n'est pas un petit travail de répondre à tous ces critiques (les Réponses étant de leur nature toujours beaucoup plus longues que les objections qu'elles réfutent) & qu'un trop long silence de ma part donneroit lieu de croire que je me tiens battu; j'ai cru devoir pour empêcher que cette pensée ne s'établisse, & ne se fortifie, ne pas tarder davantage à me mettre en défense; & parce que l'endroit de mes Parallèles où il est parlé de Pindare, est le sujet principal de notre dispute, celui qui a blessé davantage Mr. Despréaux, & qui l'a échauffé jusqu'à lui faire composer une Ode Pindarique ou soi disant telle; j'ai jugé qu'il étoit à propos de commencer par-là, (e) *faisant mon compte de répondre ensuite à toutes ses autres Réflexions. Je mets d'abord le texte de la Réflexion sans en oublier un seul mot, afin qu'on ne dise pas que j'ai évité les endroits difficiles, & je mets ma Réponse au-dessous,* (f) *séparant le tout en plusieurs articles pour en rendre l'intelligence plus nette & plus facile. On sera sans doute étonné de la hauteur de mon adversaire, & sur-tout de son peu de soin à citer juste. Il faut qu'il ait cru que je mourrois subitement après l'impression de ses Réflexions Critiques, & que personne ne se donnant la peine d'éclaircir ce qu'il lui a plû de dire, on l'en croiroit sur sa parole. Voici de quelle sorte commence sa huitiéme Réflexion qui est toute entiere sur le sujet de Pindare.*

REMARQUES.

(e) *faisant mon compte de répondre ensuite à toutes ses autres Réflexions.*] Peut-être seroit-il à souhaiter, que M. *Perrault* eut exécuté son dessein. La *V.* la *VII. Réflexion*, & beaucoup d'endroits des six autres, pouvoient fournir matiere à des Réponses, au moins très-ingénieuses. De St. Marc.

(f) *séparant le tout en plusieurs articles*] Dans l'Edi-

* *Il n'en est pas ainsi de Pindare & de Sophocle: Car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent & foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient à s'éteindre, & ils tombent malheureusement* (1) Paroles de Longin, Chap. XXVII.

Longin donne ici à entendre qu'il avoit trouvé des choses à redire dans Pindare. Et dans quel Auteur n'en trouve-t-on point? Mais en même temps il déclare que ces fautes, qu'il y a remarquées, ne peuvent point être appellées proprement fautes, & que ce ne sont que de petites négligences où Pindare

Dans le XVI. chapitre de Longin où Mr. Despréaux dit avoir pris ce qu'il rapporte, il n'est pas dit un seul mot de Pindare; ce Chapitre ne traite que Des Interrogations, *& en porte même le titre. Je veux croire que c'est une faute de l'Imprimeur, qui par inadvertance a mis chap. XVI. au lieu de mettre chap. XXVII. quoiqu'on pût soupçonner que cette erreur est affectée pour dépayser le Lecteur, & l'empêcher de voir le sentiment de Longin, qui parle en cette sorte dans la Traduction même de Mr. Despréaux que voici.* Il n'en est pas ainsi de Pindare & de Sophocle; car au milieu de leur plus grande violence, durant

REMARQUES.

tion originale de cette *Réponse*, & dans celle de M. *Du Monteil*, chaque article est précédé d'un titre, en cette maniere: Réflexion. Au-dessous le texte de M. *Despréaux*: Réponse. Au-dessous, ce que M. *Perrault* répond au texte qui précède. Ensuite, jusqu'à la fin, on trouve alternativement un titre à chaque Article: Suite de la meme Réflexion, ou simplement: Suite de la Réflexion; & Réponse. De St. Marc.

* Ed. 1694. *Il n'en est pas ainsi de Pindare*, &c. Longin, Ch. XVI.

Refl. VIII. (1) *Paroles de Longin*, &c.] C'est dans l'*Edition de* 1701. que M. *Despréaux* mit ce passage entier. Bross.

eſt tombé, à cauſe de cet eſprit divin dont il eſt entraîné, & qu'il n'étoit pas en ſa puiſſance de régler comme il vouloit. C'eſt ainſi que le plus ſévere de tous les Critiques Grecs parle de Pindare, même en le cenſurant.

qu'ils tonnent & foudroient, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient (g) mal-à-propos à s'éteindre, & ils tombent malheureuſement. *Je ne ſçai ſi je me trompe; mais il me ſemble que Longin traite ici Pindare plus mal que je n'ai jamais fait,* (h) *puiſque j'ai prétendu ſeulement que Pindare étoit fort obſcur dans le commencement de ſa premiere Ode, & en pluſieurs autres endroits, en quoi je n'ai fait autre choſe que ſuivre* (i) *le ſentiment de Jean Benoît, l'un de ſes plus*

REMARQUES.

(g) *mal-à-propos*] Ce mot eſt réellement dans la *Traduction* de *Longin;* & je ne vois pas pourquoi M. *Despréaux* l'a voulu ſupprimer, en rapportant le paſſage entier. DE ST. MARC.

(h) *puiſque j'ai prétendu ſeulement* &c.] Voyez, Tome III. *Lett.* de *Perr.* N. IV. & *Rem.* 9. DE ST. MARC.

(i) *le ſentiment de Jean Benoît*] PINDARUM *huc uſque à doctioribus vix intellectum.* Joan. Ben. Epiſt. ad Johan. H. PERR.

Cette citation n'eſt pas aſſez exacte. *Benoît* dans ſon *Epitre dédicatoire à Jean Hérouard*, Conſeiller-Médecin du Roi *Louis XIII.* dit: *Illunc (Pindarum) ad unguem examinavi, ab omni obſcuritate paraphraſeos ope vindicavi, rerum & verborum commentariis illuſtravi, & ni fallor* vix à doctioribus hactenus intellectum, *acri ſedulitate ſic explanavi ut in comprehendendo ejus ſenſu tyrones vix hæſuri ſint amplius.* L'Ouvrage de *J. Benoît* parut à Saumur en 1620. *in-4°.* ſous ce titre: *Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Iſthmia, Johannes Benedictus Medicinæ Doctor, & in Salmurienſi Academia Regia linguæ Græcæ Profeſſor, ad metri rationem, variorum exemplarium fidem, Scholiaſtæ ad veriſimiles conjecturas directionem, totum Authorem repurgavit. Metaphraſi recognita, Latina paraphraſi addita, poëticis & obſcuris phraſibus Græca proſa declaratis: denique adjectis rerum & verborum brevibus & ſufficientibus*

célèbres Interprêtes, qui assure qu'avant lui, les plus sçavans hommes n'y ont presque rien entendu. (k) *M. Blondel dans la comparaison qu'il a faite de Pindare avec Horace, dit que* Pindare fait souvent d'énormes digressions qui n'ont aucun rapport au sujet de l'Ode. (l) *Le Pere Rapin a écrit que* ce sont des égaremens perpétuels que les Panégyriques de Pindare qui promene ses Lecteurs de fables en fables; d'illusions en illusions, de chimères en chimères, car c'est, *ajoute-t-il*, l'imagination la plus déréglée du monde. (m) *Il faut que M. Despréaux m'en veuille d'ailleurs pour relever comme il fait le peu que j'ai dit de*

REMARQUES.

commentariis, arduum ejusdem sensum explanavit, &c. DE ST. MARC.

(k) *M. Blondel* &c.] Page 205. & suivantes. PERR.

C'est à la page 212. que se trouve ce que M. *Perrault* en rapporte. La *Comparaison* de *Pindare* & d'*Horace*, Ouvrage solide, quoique mal écrit & mal digéré, parut *in*-12. à Paris en 1673. Son Auteur *François Blondel*, Seigneur de Croisettes & de Gaillardon, Professeur Royal en Mathématiques & en Architecture, Directeur de l'Académie d'Architecture, & Membre de celle des Sciences, Maître de Mathématiques de M. *Le Dauphin*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Conseiller d'Etat, Employé dans les Pays Etrangers pour différentes Négotiations, mourut à Paris le 22. Janvier 1686. âgé de 68. ans. On a de lui divers Ouvrages estimés, concernant les Mathématiques, l'Architecture, le Génie & l'Artillerie. Dans sa jeunesse il avoit accompagné le Comte *de Brienne* dans ses Voyages, à titre de Gouverneur. Plusieurs le disent Auteur du petit Livre intitulé; *Henrici Lomænii Briennæ Comitis Itinerarium.* D'autres l'attribuent à *Benjamin de Priolo*, dont ils croïent y reconnoître le Stile. Enfin j'ai lu quelque part, que le P. *Cossart*, célèbre Jésuite, avoit mis la main à cet Ouvrage. DE ST. MARC.

(l) *Le Pere Rapin*] Refl. 30. sur l'*Art Poët.* PERR.

Il falloit dire *sur la Poëtique.* Au sujet du P. *Rapin*, voyez l'*Avertissement* qui précede l'*Arrêt Burlesque*, Remarque 14. DE ST. MARC.

(m) *Il faut que M. Despréaux m'en veuille d'ailleurs* &c.]

de Pindare, après avoir laissé passer à ses meilleurs amis ce que je viens de rapporter.

CE N'EST pas là le langage de Monsieur Perrault (2) homme qui sûrement ne sçait point de Grec.

Peut-être sçai-je assez de Grec pour faire voir à Monsieur Despréaux qu'il n'en sçait gueres & qu'il s'est trompé plus d'une fois dans ses Critiques. Cette grande affectation d'entendre bien le Grec m'est fort suspecte, je ne voi point que ceux qui sçavent bien quelque chose en fassent tant de parade, & on remarque qu'aux réceptions des Echevins de l'Hôtel de Ville il n'y a que ceux qui ne sçavent point de Latin qui en mettent dans leurs harangues.

Selon lui Pindare non-seulement est plein de véritables fautes; mais c'est un Auteur qui n'a aucune beauté,

Je n'ai jamais dit ni en termes exprès, ni en termes équivalens, que Pindare fût un Auteur qui n'a aucune beauté, j'ai même dit le contraire à la page 163. du 3. Tome de mes Parallèles, comme on verra ci-après.

(3) *Un Diseur de galimathias impénétrable que ja-*

Ces paroles que Mr. Despréaux a fait mettre

REMARQUES.

&c.] M. *Perrault* avoit écrit en ce tems-là contre l'*Ode sur la prise de Namur*, & contre la X. *Satire.* DE ST. MARC.

(2) *homme qui sûrement ne sçait point de Grec.*] Voyez *Lett. de Perr.* N. VIII. *Remarque* 15. & 16. DE ST. MARC.

(3) *Un Diseur de galimathias* &c.] *Parallèles*, Tome I. & Tome III. DESP. *Edition* de 1701. & de 1713.

Il y avoit à la Marge de l'*Edition de* 1694. *Paral. to.* 1. *p.* 235. *& to.* 3. *p.* 163. 184. & M. *Perrault* dans sa *Réponse*, a pris soin de mettre cette citation au bas de la page.

Je dois avertir que tout ce qu'on va lire en *Italique* dans le texte de M. *Despréaux*, étoit ainsi dans l'*Edi-*

mais personne n'a pû comprendre, & (4) dont Horace s'est moqué quand il a dit que c'étoit un Poëte inimitable.

en *Italique pour marquer qu'elles sont extraites mot à mot de la page 235. du 1. Tome de mes Parallèles, n'y sont point du tout, & il n'est parlé que de Peinture dans cette page. Il est vrai que dans la page 184. du 3. Tome il est dit que* (n) *comme Horace n'a point imité Pindare dans son galimathias*

REMARQUES.

tion de 1694. En 1701. notre Auteur supprima cette différence de caractères. Il falloit la rétablir ici, pour que son texte fût d'accord avec la *Réponse* de M. *Perrault*. DE ST. MARC.

(4) *dont Horace* &c.] Voyez LETT. DE PERR. *Rem.* 19. C'est LE CHEVALIER, qui dit qu'*Horace* se moquoit peut-être en louant *Pindare*. DE ST. MARC.

(n) *comme Horace n'a point* &c.] *Paral.* Tome III. p. 183. L'ABBÉ termine sa critique d'*Horace* par dire: „ Je „ pourrois ajouter ici les licences démesurées qu'*Horace* „ a prises dans sa Versification, par exemple, de finir „ un Vers par la moitié d'un mot, & de commencer „ le Vers suivant par l'autre moitié du même mot... „ LE PRÉSIDENT. *Pindare*, qu'il a imité en cela, en „ use encore bien plus librement. Non seulement il fi- „ nit un Vers par la moitié d'un mot, mais une Stro- „ phe, & commence celle qui suit par l'autre moitié „ du même mot. L'ABBÉ. J'en conviens; mais comme „ *Horace* n'a point imité *Pindare* dans son galimathias im- „ pénétrable, il eût bien fait de ne l'imiter pas aussi „ dans ces sortes de licences, qui choquent toujours „ l'oreille & le bon sens. LE PRÉSIDENT. Songez, s'il „ vous plaît, que nous ne devons pas juger du Grec „ & du Latin sur la Langue Françoise. Le génie de „ ces Langues est bien différent l'un de l'autre. L'AB- „ BÉ. Je suis persuadé qu'un mot Latin & un mot Grec „ ne demandent pas moins d'être laissés en leur entier, „ qu'un mot François; & que ce démembrement de „ Sillabes est contre nature dans toutes les Langues du „ monde". On se doute bien qu'une pareille matiere fournit abondamment au CHEVALIER de quoi, s'égayer. DE ST. MARC.

impénétrable, il eût bien fait de ne l'imiter pas aussi en finissant un vers par la moitié d'un mot, & en commençant le vers qui suit par l'autre moitié du même mot, mais je ne croi point avoir eu tort de le dire: car s'il est vrai, comme on ne peut pas en disconvenir, qu'il y a de très-belles choses dans Pindare; il est plus vrai encore qu'il y en a de si obscures qu'elles peuvent passer pour inintelligibles.

En un mot, c'est un Ecrivain sans mérite,

Cela; quoiqu'écrit en Italique, ne se trouvera en aucun endroit de mes ouvrages, ni expressément, ni d'une maniere équivalente.

qui n'est estimé que d'un certain nombre de Sçavans qui le lisent sans le concevoir, & qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques misérables Sentences, dont il a semé ses ouvrages.

Voici ce qu'il y a dans la page 163. du 3. Tome de mes Parallèles d'où l'on dit que le passage ci-dessus (ci-à-côté) a été extrait. Les sçavans en lisant Pindare passent légérement sur ce qu'ils n'entendent pas, & ne s'arrêtent qu'aux beaux traits qu'ils transcrivent dans leurs Recueils. *Dire qu'on ne s'arrête qu'*aux beaux traits *d'un Auteur, est-ce dire, qu'on ne* s'attache qu'à en recueillir quelques misérables Sentences? *Est-ce dire, que c'est* un Ecrivain sans mérite, *que c'est un* Auteur qui n'a aucune beauté? *Où est la bonne foi? J'ai honte de faire de semblables Remarques.*

Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer sans preuves (5) dans le dernier

Puisque Mr. Despréaux reconnoît que dans le 1. Tome de mes Dialogues

REMARQUES.

(5) *dans le dernier de ses Dialogues.*] PARALLÈLE, Tome I. page 28. BROSS.

de ses Dialogues. Il est vrai que (6) dans un autre de ses Dialogues, il vient à la preuve devant Madame la Presidente Morinet, & prétend montrer que le commencement de la premiere Ode de ce grand Poëte ne s'entend point. C'est ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite: Car il faut avouer que si Pindare s'étoit énoncé comme lui, (7) la Serre, ni (8) Richesource ne l'emporteroient pas sur Pindare pour le gali-

j'en suis venu à la preuve, pourquoi dit-il que dans le 3. Tome j'avance la même chose sans preuve? Il dira peut-être que mes preuves ne valent rien, & qu'il les faut regarder comme nulles, mais c'est de quoi il s'agit, & (o) *ce qu'il a tort de supposer. Pendant qu'il s'acharne sur moi. & qu'il me mord de tous côtés à son contentement, pourquoi faut-il qu'il donne encore des coups de dent à des gens, qui n'ont que faire de nos disputes? C'est être bien peu maître de sa*

REMARQUES.

Il falloit citer la page 27. où commence ce que M. *Despréaux* a dessein d'indiquer. Voyez, *Lett. de Perr.* N. IV. DE ST. MARC.

(6) CHANG. *dans un autre de ses Dialogues,*] Dans les *Edit.* de 1694. & de 1701. il y a: *de ces Dialogues.* Ce qui, me semble, étoit mieux. DE ST. MARC.

(o) *ce qu'il* &c.] La Phrase demande le *ce*, qui manque dans l'*Edition* originale, & dans celle de M. *Du Monteil* DE ST. MARC.

(7) *la Serre,*] Voyez, *Sat. III.* 176. *Sat. IX.* 72. *Epit. IX.* 11. DE ST. MARC.

(8) *Richesource*] JEAN *de Soudiere*, Ecuyer, Sieur de *Richesource*, étoit un misérable Déclamateur, façon de Pédant, qui prenoit la qualité de *Modérateur de l'Académie des Orateurs*; parce qu'il falloit des Leçons publiques d'*Eloquence*, dans une Chambre, qu'il occupoit à la Place Dauphine. Il avoit composé quelques Ouvrages, parmi lesquels il y en a un de *Critique*, intitulé: *Le Camouflet des Auteurs*; & chaque *Critique* est une *Camouflade*. BROSS.

Voyez, *Sat. III.* 176. DE ST. MARC.

mathias, & pour la bassesse.

mauvaise humeur que de se jetter ainsi sur les passans. S'il y a du galimathias dans ma version, & qu'il vienne de moi (car du côté de Pindare, j'avoue qu'il y en a du plus fin & du plus sublime) ce galimathias ne peut ressembler à celui dont on accuse les deux Auteurs auxquels il me compare, puisque ces deux Auteurs vont toujours par haut, au lieu que selon Mr. Despréaux, j'ai un style rampant, trivial, & tout plein de bassesse.

On sera donc assez surpris ici de voir que cette bassesse & ce galimathias appartiennent entiérement à Monsieur Perrault qui en traduisant Pindare, n'a entendu ni le Grec, ni le Latin, ni le François. C'est ce qu'il est aisé de prouver. Mais pour cela, il faut sçavoir, que Pindare vivoit peu de temps après Pythagore, Thalès, & Anaxagore, fameux Philosophes Naturalistes, & qui avoient enseigné la Physique avec un fort grand succès. (9) L'opinion de Thalès, qui mettoit l'eau pour le principe des choses, étoit sur tout célèbre. Empédocle Sicilien, qui vivoit du temps de Pin-

Je ne conteste point cette érudition, qui va à insinuer que Pindare a voulu faire allusion aux opinions de Pythagore, de Thalès & d'Anaxagore dans le commencement de son Ode; je le veux bien, mais l'a-t-il fait d'une maniere intelligible? Il ne suffit pas d'avoir intention de dire de bonnes choses, il faut les dire effectivement, & les dire

REMARQUES.

(9) *L'Opinion de Thalès,*] Thales *enim Milesius, qui primus de talibus rebus quæsivit, Aquam dixit esse initium rerum: Deum autem, eam Mentem quæ ex aquâ cuncta fingeret.* Cicéron, *De Nat. Deor.* Livre I. N. 25. Voyez Sénèque, *Quæst. Nat.* L. III. C. 13. Plutarque, *Opin. des Phil.* L. I. C. 3. &c. Bross.

dare même, & qui avoit été disciple d'Anaxagore, avoit encore poussé la chose plus loin qu'eux, & non-seulement avoit pénétré fort avant dans la connoissance de la Nature: mais il avoit fait ce que Lucrèce a fait depuis, à son imitation; je veux dire, qu'il avoit mis toute la Physique en vers. On a perdu son Poëme: On sçait pourtant que ce Poëme commençoit par l'éloge des quatre Elémens, & vraisemblablement il n'y avoit pas oublié la formation de l'Or & des autres métaux. Cet ouvrage s'étoit rendu si fameux dans la Grèce, qu'il y avoit fait regarder son Auteur comme une espece de Divinité.

de sorte qu'on les entende.

(10) Pindare venant donc à composer sa premiere Ode Olympique, à la louange d'Hiéron Roi de Sicile, qui avoit remporté le prix de la course des chevaux, débutte par la chose du monde la plus simple & la plus naturelle, qui est: Que s'il vouloit chanter les merveilles de la Nature, il chanteroit, à l'imitation d'Empédocle Sicilien, l'Eau & l'Or, comme les deux plus excellentes choses du monde: mais que s'étant

Je veux supposer d'abord que la Traduction de M. Despréaux est aussi littérale & aussi fidelle qu'il le prétend & qu'elle l'est peu: car assurément elle n'est ni fidelle ni littérale, comme je le ferai voir dans la suite. Peut-on dire que cette Traduction, même telle qu'elle est, donne à entendre ce qu'il dit y être contenu, & ce qu'un Rhéteur auroit pû dire en Prose? Lorsqu'on lit ou qu'on entend prononcer ces paroles. Il n'y a rien de si

REMARQUES.

(10) *Pindare venant* &c.] M. *Despréaux* paroît avoir emprunté du moins une partie de ce qu'il va dire, de M. Blondel, *Compar. de Pind. & d'Hor.* page 224. & suivantes. De St. Marc.

consacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat Olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand: & que de dire qu'il y ait quelque autre combat excellent que l'Eau, il n'y a rien de plus éclatant (p) que l'Or qui se distingue entre toutes les autres superbes richesses, comme le feu qui brille dans la nuit. (q) *Peut-on s'imaginer ni deviner*

REMARQUES.

(p) *que l'Or qui se distingue*] Dans l'*Edition de* 1694. comme dans toutes les autres, le texte de M. *Despréaux* porte, ainsi qu'on le verra plus bas dans son texte: *que l'or, & il se distingue.* DE ST. MARC.

(q) *Peut-on s'imaginer* &c.] Quelque forcée que paroisse à M. *Perrault* l'interprétation donnée par M. *Despréaux* au commencement de la *I. Ode* de *Pindare*, elle ne laisse pas d'être fondée sur l'autorité des *Commentateurs*, qui presque tous, d'après le *Scholiaste Grec*, prétendent que, parce qu'*Hiéron* régnoit en Sicile, *Pindare* fait allusion dans son premier Vers, à la doctrine de *Thalès* & d'*Empédocle.* Tous disent aussi, d'après le même *Scholiaste*, que *Pindare* débute par trois Comparaisons.

Pour que l'on juge plus aisément des Traductions de M. *Despréaux* & de M. *Perrault*, je vais mettre ici la Version Latine la plus littérale, que je connoisse: *Optima quidem est Aqua: sed Aurum, ardens ignis velut excellit nocte, superbificas* est *super divitias. Si verò certamina narrare gestis, ô charum cor; ne amplius sole considera aliud foventius interdiu lucidum astrum, desertum* i. e. *serenum per ætherem. Neque* quàm quod est *Olympiæ, certamen præstantius dicemus.* C'est cette Version qu'on a mise vis-à-vis le Grec, dans la belle Edition de *Pindare*, faite à Oxford, *in-fol.* en 1697. Mais on y a fait quelques changemens, dont elle avoit besoin. Par exemple, dans le morceau, qu'on vient de lire, on a mis; *& Aurum*, au lieu de, *sed Aurum*, qui fait un contre-sens. Au-dessous des Textes Grecs & Latins, se trouve la Paraphrase de *Jean Benoît*, laquelle éclaircit toutes les obscurités du Texte de *Pindare.* En voici ce dont nous avons besoin. *Quemadmodum aqua est elementorum præstantissimum: cæteraque metalla fulgore suo superat aurum, quod flammæ instar noctu lucentis coruscat*

aussi excellent que le combat Olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le. Ciel quelque autre astre aussi lumineux que le Soleil Voilà la pensée de Pindare mise dans son ordre naturel, & telle qu'un Rhéteur la pourroit dire dans une exacte prose. Voici comme Pindare l'énonce en Poëte. (11) *Il n'y a rien de si excellent que l'Eau: Il même que cela veut dire:* Si je voulois chanter les merveilles de la Nature, je chanterois, à l'imitation d'Empédocle Sicilien, l'Eau & l'Or comme les deux plus excellentes choses du monde. *Lorsqu'on lit ou qu'on entend ce qui suit;* Mais, ô mon Esprit! puisque c'est des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les

REMARQUES.

inter divitias, quæ superbum reddunt hominis animum: Utque nullum Sole fervidius in cælo sidus, quod per vacuum aërem interdiu lucens contempleris: sic, anime mi, qui certamina decantare cupis, nullum ex quatuor sacris illis certaminibus tibi videri possit præstantius Olympico, quod nunc carmine celebres. Cette Paraphrase si claire, fait voir qu'on peut deviner ce que *Pindare* a voulu dire. Mais cela n'empêche pas, que M. *Perrault* n'ait eu raison de soutenir, que le Texte est très-obscur, & qu'à le bien prendre, il n'offre aucun sens. Il faut y regarder de bien près & plus d'une fois, pour entrevoir, à travers le desordre & le peu de liaison des Expressions de *Pindare*, qu'il a voulu donner, par une triple Comparaison, une idée de l'excellence des Jeux Olympiques.

La Traduction Littérale, que j'ai rapportée dans cette *Remarque* est de *Schmid*, dont l'Ouvrage parut à Wirtemberg en 1616. *in-4°.* sous ce titre: PINDARI *Lyricorum Principis, plusquam sexcentis in locis emaculati, ut jam legi & intelligi possit,* Ὀλυμπιονῖκαι, Πυθιονῖκαι, Νεμεονῖκαι, Ἰσθμιονῖκαι, *Illustrati, Versione nova fideli, Rithmonis metricæ indicatione certa, Dispositione textus genuina, Commentario sufficiente &c. Opera* ERASMI SCHMIDII *Delitiani Græc. & Mathemat. Professoris Publ.* DE ST MARC.

(11) *Il n'y a rien de si excellent* &c.] J'ai une *Traduction Françoise* de *Pindare*, imprimée à Paris en 1617.

n'y a rien de plus éclatant que l'Or, & il se distingue entre toutes les autres

vastes déserts du Ciel quand il fait jour, on puisse voir quelqu'autre

REMARQUES.

(*In-8°.*) sous ce titre: Les *Olympiques*, *Pythioniques*, *Néméoniques*, *Isthmioniques de Pindare. Ou Odes en l'honneur de ceux qui sont sortis victorieux des jeux Olympiens, Pythiens, Néméens, Isthmiens. Translatées du Grec de Pindare. Avec quelques petites notes sur la diction & intention de l'Auteur, pour la commodité de ceux qui sont amateurs de la Langue Grecque. Par F. Marin Champenois.*

Voici comme il a traduit & commenté l'endroit de *Pindare*, dont il s'agit.

Tout ainsi que l'eau excelle entre les élémens; & que l'or (ne plus ni moins qu'un feu brillant se fait paroître durant la nuit) surpasse toute autre magnifique richesse; de même aussi qu'en plein jour l'on ne peut voir par le vague de l'air un astre plus apparent qui flamboye d'avantage que le Soleil. Ainsi (ma chere Muse) si tu désires que nous célébrions les Jeux d'exercices, n'en cherchons pas de plus excellens ou de plus dignes de nos vers encomiastes que les combats qui se font aux champs Olympiques.

„ *Tout ainsi que l'eau &c.*] Les Anciens Philosophes „ ont été fort en peine, pour trouver le premier prin- „ cipe des choses naturelles. Voyez ce qu'en note „ briefuement *Sancto Paulo*, q. 4. du premier traité de „ la premiere partie de sa Physique, & un peu plus am- „ plement *Eusebe*, chap. 5. du premier livre de la *pré-* „ *paration Evangélique.* Or *Pindare* avec *Thalès* est de „ l'opinion de ceux qui disoient, que l'eau est le prin- „ cipe de toutes choses, suivant laquelle opinion quel- „ ques anciens Grecs faisoient offrande de leur poil aux „ fleuves. [*magnifique richesse.*] Vous avez au texte „ μεγάνορος, qui vaut autant comme ἀγήνορος, qui „ enfle le courage aux hommes. Tous deux ont dou- „ ble signification, pour ce qu'ils se prennent en bonne „ & mauvaise part. Ces épithètes conviennent extrême- „ ment aux richesses, quand les hommes s'y laissent „ aveugler. Car comme dit un jour *Platon* aux habitans „ de la ville de Cyrene qui lui demandoient des loix, „ οὐδὲν οὕτω γαῦρον καὶ τραχὺ καὶ δυσάρκτον ὡς ἀνὴρ ἔφυ „ εὐπραγίας δοκούσης ἐπιλαμβανόμενος, c'est-à-dire, *il* „ *n'y a rien de si haut à la main, si farouche, si mal ai-*

superbes richesses comme un feu qui brille dans la nuit. Mais ô mon Esprit, astre aussi lumineux que le Soleil, ni que sur la terre nous puissions di-

R E M A R Q U E S.

,, *sé à dompter qu'un personnage qui s'est persuadé d'être*
,, *d'être heureux*, μεγάνωρ doncques & ἀγήνωρ, outre
,, qu'ils signifient courageux & vaillant, ils signifient
,, aussi superbe & arrogant, ce qui est fréquent dans
,, les Poëtes. [*Ma chere Muse*] φίλον ἦτορ, id est,
,, *amatum seu amicum cor:* ἦτορ signifie l'ame, le cœur:
,, mais pour ce que les Poëtes, comme témoigne doc-
,, tement & philosophiquement *Eustathius* sur le pre-
,, mier de l'*Iliade*, invoquants l'assistance de quelque di-
,, vinité aux commencements de leurs œuvres, pren-
,, nent indifféremment en même sens ces mots, Muse,
,, Ame, Déesse, je me suis donné la liberté de mettre
,, en cette version celui qui m'a semblé le plus conve-
,, nable à notre langage. ἦτορ, θεὰ, μοῦσα, φίλον κῆρ,
,, ne sont qu'une même chose".

Le Lecteur sera sans doute bien aise de trouver ici la *Traduction*, que M. *Le Clerc* nous a donnée de ce même endroit de *Pindare*, dans le Tome VI. de sa *Bibliothèque choisie*, page 266. La voici:

L'eau est le meilleur des Éléments; & *l'or brille entre les richesses, comme le feu allumé de nuit. Mais, ô mon esprit, si vous voulez chanter les combats, ne cherchez pendant le jour aucun autre astre que le Soleil, dans le vuide des airs; nous ne sçaurions chanter de plus illustres combats que ceux qui se font à Olympie.*

,, On trouvera, ajoute M. *Le Clerc*, un grand renver-
,, sement dans ces expressions, mais il y en a bien plus
,, dans le Grec, où le renversement est le caractere du
,, Stile d'un homme plein de fureur poëtique. Ces pa-
,, roles ne renferment autre chose qu'une comparaison,
,, que l'on exprimeroit ainsi en stile vulgaire: Comme
,, l'eau est le plus excellent des élémens, comme l'or
,, est la principale de toutes les richesses, comme le
,, Soleil est le seul Astre, qui brille pendant le jour:
,, les Jeux Olympiques sont les plus fameux de tous,
,, & les seuls qu'il faut choisir, lorsqu'on veut louer
,, des Jeux. Je sçais (*Voyez la* VIII. RÉFL. *de M.* Boi-
,, leau *sur* Longin.) qu'il y a des gens d'esprit qui cher-
,, chent ici un sens beaucoup plus mystérieux; mais ce

(12) *puisque c'est des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les vastes déserts du Ciel, quand il fait jour, (13) on puisse voir quelque autre astre aussi lumineux que le Soleil; ni que sur la Terre nous puissions dire, qu'il y ait quelque autre combat, aussi excellent que le combat Olympique.*

re qu'il y ait quelqu'autre combat aussi excellent que le combat Olympique. *Peut-on s'imaginer que cela veut dire:* Mais comme je me suis consacré à chanter les actions des hommes, je vais chanter le combat Olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand, & que de dire qu'il y ait quelqu'autre combat aussi excellent que le Combat Olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le Ciel quelqu'autre astre aussi lumineux que le Soleil. *Je suis persuadé que si un homme parvenoit à trouver dans les vers de Pindare, & même dans la Traduction prétendue littérale de M. Despréaux, ce qui est dans l'explication du Rhéteur, cet homme auroit fait un plus grand effort d'esprit que Pindare en composant le commencement de son Ode. Il falloit que les Grecs*

REMARQUES.

„ qu'ils disent est tiré de trop loin; & il faut beaucoup „ aider à la lettre".

Cette *Remarque* est de M. *Des-Maizeaux.* DU MONTEIL. *Rép. de M. Perr.* DE ST. MARC.

(12) *puisque*] La Particule εἰ veut aussi bien dire en cet endroit *puisque* & *comme*, que *si*. Et c'est ce que *Benoît* a fort bien montré dans l'*Ode III.* où ces mots ἄριστον &c. sont répétés. DESP. *Edit.* de 1694. 1701. & 1713. DE ST. MARC.

(13) *on puisse voir*] Le Traducteur Latin n'a pas bien rendu cet endroit, μηκέτι σκόπει ἄλλο φαεινὸν ἄστρον, *ne contempleris aliud visibile Astrum;* qui doivent s'expliquer dans mon sens, *ne puta quod videatur aliud Astrum.* NE *te figure pas qu'on puisse voir un autre Astre,* &c. DESP. 1694. 1701. 1713. DE ST. MARC.

fussent bien subtils & bien indulgens tout ensemble, bien subtils pour deviner tant de choses qui ne sont point exprimées, & bien indulgens pour vouloir bien les suppléer. Cette indulgence est un mauvais préjugé pour Pindare: car on a remarqué qu'à mesure que la Poësie s'est perfectionnée, on s'y est rendu plus difficile. (r) *Il n'y avoit rien dans les Poëtes des premiers temps qu'on n'admirât ou qu'on n'excusât. Depuis, & particuliérement en ce temps-ci, il n'y a rien qu'on ne critique ou qu'on ne blâme, sans vouloir excuser ni suppléer. Au lieu qu'on s'efforçoit autrefois à trouver des beautés dans les Ouvrages des Poëtes, on ne tâche aujourd'hui qu'à y remarquer des défauts, encore faut-il que les Ouvrages soient excellens pour s'en donner la peine: car pour peu qu'ils soient médiocres, on ne daigne pas les regarder.* (s) *Pour les notes marginales, elles sont bien inutiles; puisque quand on accorderoit à M. Despréaux tout ce qu'il prétend, & qu'il n'a pas raison de prétendre, Pindare n'en seroit gueres plus intelligible.*

(14) PINDARE EST presque ici traduit (15) mot *Cette traduction de M. Despréaux est si peu litté-*

REMARQUES.

(r) *Il n'y avoit rien dans les Poëtes des premiers temps qu'on n'admirât ou qu'on n'excusât.* &c.] M. *Perrault* ne touche ici qu'en passant, une Thèse pareille à celle qu'il a traitée assez au long dans son *Parallèle*, Tome I. p. 23. & suivantes. Tout ce qu'il y dit au sujet de certaines fautes des Anciens, que les Grammairiens ont eu l'adresse de masquer du *nom honorable de Figures*, mérité d'être lu. DE ST. MARC.

(s) *Pour les notes marginales*, &c. Ceci regarde les *Remarques* 12. & 13. lesquelles sont à la marge des *Edit.* de 1694. 1701. 1713. DE ST. MARC.

(14) *Pindare. est presque ici*] Dans la *Rép. de M. Perr.* il y a: *Pindare est ici presque.* DE ST. MARC.

(15) *mot pour mot;*] Ibid. *mot à mot.*

pour mot; & je ne lui ai prêté (16) que le mot de, *sur la Terre*, que le sens amene si naturellement, qu'en vérité il n'y a qu'un homme (17) qui ne sçait ce que c'est que traduire, qui puisse me chicaner là-dessus.

rale, qu'il y a plus de la moitié des mots auxquels il n'y en a point dans le Grec (t) *qui y répondent. C'est ce qu'on peut voir à la fin de mes Réponses où je rapporte le texte de Pindare, & parce que les gens qui entendent parfaitement le Grec, ne sont pas les seuls qui ont attention à notre dispute, & que plusieurs personnes qui ne sçavent que le Latin, sont bien-aises d'en prendre connoissance: j'y ai joint la version d'Henri Estienne, un des plus excellens hommes pour le Grec qui ait jamais été, & qui assurément en sçavoit plus que Mr. Despréaux, & puis la mienne. On aura le plaisir de les comparer ensemble. Je ne croi pas que la mienne très-conforme au Grec, doive en valoir moins pour être aussi très-conforme à celle d'Henri Estienne, ni que celle de Mr. Despréaux doive être trouvée meilleure, pour s'éloigner de celle de ce grand Personnage, de même que du texte Grec dont il s'écarte à tous momens, ce qu'il n'a point dû faire: il faut qu'il se trouve du sens dans les paroles de Pindare & ce n'est pas assez qu'il y en ait dans celles qu'on lui fournit.*

REMARQUES.

C'est sous ces mots, que M. *Du Monteil* a mis la longue *Remarque* de M. *Des-Maizeaux*, que j'ai placée plus haut, *Rem.* 11. DE ST. MARC.

(16) *que le mot de, sur la Terre*,] Rép. de M. Perr. *que le mot de Terre.* DE ST. MARC.

(17) *qui ne sçait ce que c'est que traduire*,] Rép. de M. Perr. *qui ne sçait pas traduire.* DE ST. MARC.

(t) *qui y répondent.*] Cet *y* est inutile, sa signification étant renfermée dans *auxquels*, qui précède. DE ST. MARC.

Je ne prétens donc pas dans une traduction si littérale, avoir fait sentir toute la force de l'original; dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement & la magnificence des paroles. Cependant quelle majesté & quelle noblesse un homme de bon sens n'y peut-il pas remarquer, même dans la sécheresse de ma traduction? (18) Que de grandes images presentées d'abord! Que de sublimes figures ensemble! la Métaphore, l'Apostrophe & la Métonymie!

J'avoue que l'Eau, l'Or, le Feu & le Soleil présentent de grandes images; mais plus ces images sont grandes & lumineuses, & plus elles blessent quand on ne voit pas pourquoi on les a mises ensemble. Il en est de même de toutes les grandes figures de Rhétorique, qui offensent l'esprit à proportion de leur grandeur & de leur force, quand elles sont hors de leur place, ou dans un discours qu'on n'entend point. Ces figures sont d'elles-mêmes aussi propres à rendre un discours ridicule, qu'à le rendre sublime, & il s'en fait à tous momens par toutes sortes de personnes & en toute sorte de rencontres. C'est dommage que M. Jourdain, après avoir appris qu'il faisoit de la Prose, n'ait pas eu la joie de sçavoir qu'il lui arrivoit souvent de faire aussi des Métaphores, des Apostrophes & des Métonymies.

Quel tour & quelle

Je ne sçai ce que c'est

REMARQUES.

(18) *Que de grandes images présentées d'abord!*] Je crois qu'il eût fallu dire: *Que de grands objets présentés d'abord!* Les mots, *Eau*, *Or*, *Feu*, *Soleil*, offrent en effet de grands objets; mais de la maniere qu'ils sont employés ici par *Pindare* & par ses Traducteurs, ils ne présentent rien de ce que les Maîtres de l'Art appellent *Images*. Ils ne peignent rien. DE ST. MARC.

agréable (19) circonduction de paroles? qu'une *circonduction de paroles; ce mot n'est point dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise, & je ne croi pas qu'il soit dans aucun autre Dictionnaire.* (u) Circumductio *en Latin signifie tromperie; mais il n'est pas possible que Mr. Despréaux ait voulu dire qu'il y a de la tromperie dans les paroles de Pindare, & que ces grands mots d'Eau, d'Or, de Feu, & de Soleil qui imposent d'abord, se trouvent dans la suite ne signifier rien qui fasse une idée bien nette & bien distincte.*

(20) Cette expression: (21) *Les vastes déserts du Ciel, quand il fait jour*, est peut-être une des plus grandes choses qui aient jamais été dites en Poësie. En effet, qui n'a *Le Grec ne dit point* dans les vastes déserts du Ciel, *il dit* dans l'air qui est désert. *Henri Estienne traduit ainsi cet endroit,* per desertum aërem, *& dans une Edition posté-*

REMARQUES.

(19) *circonduction de paroles?*] Cette Expression n'est pas Françoise. Il falloit dire simplement: *Périphrase* ou *Circonlocution.* DE ST. MARC.

(u) *Circumductio en Latin signifie tromperie;*] C'est en effet dans ce sens figuré, que *Plaute* s'en sert. Mais au sens propre, ce mot signifie: *Conduite au tour.* Ce qui fait qu'on s'en sert pour signifier les *Lignes d'un Camp;* une *Circonvallation;* la *Circonférence d'un cercle.* DE ST. MARC.

(20) *Cette expression:*] Ces mots manquent dans la *Rép. de M. Perr.* DE ST. MARC.

(21) *Les vastes déserts du Ciel,*] Cette Expression commente & ne traduit pas l'ἐρήμας δι' αἰθέρος de *Pindare*, qu'*Henri Estienne* rend par *desertum* ou *per vacuum aërem:* SCHMID, *desertum* i. e. serenum, *per ætherem.* FR. MARIN & M. *Perrault*, en disant *par le vague de l'air*, n'ont point exprimé la pensée de *Pindare.* M. *Le Clerc* en approche d'avantage par *le vuide des airs.* Mais d'une grande idée il en fait une petite. *Pindare* me paroît avoir considéré les nuages comme des espèces d'habitans de l'air; & c'est dans cette pensée, que voulant exprimer

point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le Ciel paroît peuplé durant la nuit; & quelle vaste solitude c'est au contraire, dès que le Soleil vient à se montrer?

rieure il met per vacuum aërem. *Suivant la même idée j'ai traduit* dans le vague de l'air. *De sorte que cette pensée des vastes déserts du Ciel est presque toute de Mr. Despréaux, & c'est peut-être ce qui fait qu'il lui donne tant d'éloges. Le Ciel me paroît plus grand, plus vaste & plus désert dans le silence d'une nuit séreine, que durant le jour, où le Soleil & sa lumiere le remplissent de tous côtés.*

de sorte que par le seul début de cette Ode on commence à concevoir tout ce qu'Horace a vou-

Je ne m'oppose point aux louanges qu'Horace donne à Pindare, je consens qu'il soit un fleuve, un lu

REMARQUES.

à sa maniere, c'est-à-dire très-hardiment, un Ciel très-sérein & sans aucun nuage, il l'appelle: *un Ciel désert, un Ciel solitaire.* Ces expressions offrent une grande idée. Mais si on dit, *les vastes déserts du Ciel*, on rappetisse cette idée, en la voulant agrandir. Quoiqu'il en soit, M. l'Abbé *Massieu*, dans sa Traduction de la I. *Ode* de *Pindare* se sert de cette expression de M. *Despréaux*; & dit dans une REMARQUE: *Elle m'a paru si belle & si heureuse, que dans l'impossibilité de faire mieux, j'ai cru que je pouvois & même que je devois l'adopter.* Reperto quod est optimum, qui melius quærit, pejus vult. *Cet excellent Ecrivain a prêté le mot de* vaste *au texte, qui dit seulement* dans le Ciel désert ... *& il en a usé de la sorte, pour jetter dans le François le nombre & l'harmonie qui se trouvent dans l'original; & qui sans cette légère addition auroient manqué à la copie. Au reste, ce grand Critique a si bien fait sentir dans ses Remarques la beauté de cet endroit, qu'il seroit inutile de rien ajouter à ce qu'il en dit.* DE ST. MARC.

lu faire entendre, quand il dit, que *Pindare est comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnans ; & que de sa bouche, comme d'une source profonde, il sort une immensité de richesses & de belles choses.*

Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore.

EXAMINONS (22) MAINTENANT la Traduction de Monsieur Perrault. La voici. *L'eau est très-bonne à la vérité, & l'or qui brille, comme le feu durant la nuit, éclate merveilleusement parmi les richesses qui rendent l'homme superbe. Mais, mon Esprit, si tu désires chanter des combats, ne contemple point d'autre Astre plus lumineux que le Soleil, pendant le jour, dans le vague de l'air. Car nous ne sçaurions chanter des combats plus illustres que les combats Olympiques,* Peut-on jamais voir un plus plat galimathias? *torrent & tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on demeure d'accord qu'il est fort obscur, qu'il fait souvent d'énormes digressions, & que ses Panégyriques ne sont que des égaremens perpétuels, ainsi que l'ont dit avant moi Jean Benoît, M. Blondel & le Pere Rapin, & avant eux une infinité d'autres habiles gens, non prévenus & qui n'en vouloient à personne.*

Je ne garantis ma version que pour être fidelle & littérale, & c'est de quoi on peut s'éclaircir en la comparant avec le Grec de Pindare qui est à la fin de mes Réponses. Si avec ces qualités ma Traduction est un plat galimathias, ce n'est plus ma faute, c'est celle de Pindare. Comment Mr. Despréaux n'a-t-il pas vu que cela retomboit sur son Auteur bien aimé, & qu'il ne faisoit que confirmer la proposition que j'ai avancée?

REMARQUES.

(22) *maintenant*] Il y a *présentement* dans la *Rép. de M. Perr.* DE ST. MARC.

(23) *L'eau est très-bonne à la vérité*, est une maniere de parler familiere & comique qui ne répond point à la majesté de Pindare.

Encore une fois si je traduis fidellement & en Prose, suis-je garant du peu de majesté qui se trouve dans ma Traduction? D'ailleurs comme il s'agit principalement de sçavoir si Pindare est obscur ou s'il ne l'est pas, on se tourmente mal-à-propos à prouver que mon stile est trivial & familier, puisque c'est le stile le moins sujet au galimathias, & dans lequel on se donne le mieux à entendre: Quoi qu'il en soit, je ne comprens point pourquoi on trouve que ce commencement est comique. Si un homme vouloit donner à un autre le conseil de ne pas boire de l'eau toute pure, & lui disoit ces paroles: L'eau est très-bonne à la vérité; *mais je vous conseille d'y mêler un peu de vin pour fortifier votre estomach, y auroit-il quelque chose de comique dans ce discours?*

Le mot d'*ἄριστον* ne veut pas simplement dire en Grec *bon*: mais *merveilleux*, *divin*, * *excellent entre les choses excellentes.*

Ἄριστον veut dire très-bon, comme je l'ai traduit, & non pas simplement bon. Je demeure d'accord qu'il signifie aussi, très-excellent, très-mer-

REMARQUES.

(23) *L'eau est très-bonne à la vérité*,] M. *Blondel* traduit *ἄριστον μὲν ὕδωρ*, par *C'est une chose excellente que l'eau*, sans s'embarrasser du *μὲν* que tous les *Traducteurs François*, excepté M. *Perrault*, ont négligé. *Henri Estienne* & *Schmid*, rendent cette Particule Grecque par *quidem*. Beaucoup d'autres Traducteurs ont eu soin de l'exprimer, parce qu'elle sert au raisonnement dans cet endroit, & qu'elle n'est pas purement *enclytique*, comme M. *Despréaux* le va dire. En effet, ce *μὲν* amène le *Mais*, que tous les *Traducteurs* mettent dans la suite: & M. *Perrault* a raison de le prétendre. DE ST. MARC.

* EDIT. 1694. Excellent par excellence.

veilleux. Pour excellent par excellence, *je ne connois point cette phrase. Je pouvois bien mettre, l'Eau est très-excellente, l'Eau est très-merveilleuse; mais on m'auroit demandé pourquoi je n'ai pas mis: l'Eau est très-bonne; qui est l'explication la plus naturelle & que les Interprêtes Latins ont suivie, en mettant,* Optima quidem est aqua.

On dira fort bien en Grec, qu'Alexandre & Jules César étoient ἄριστοι: traduira-t-on qu'ils étoient de *bonnes gens?*

Non assurément, parce que ce seroit dire qu'ils étoient de sottes gens, ou du moins des gens fort simples & fort pacifiques: ce qui ne leur convient point du tout. Voilà une grande merveille, qu'un mot qui a de soi une signification avantageuse, se prenne quelquefois en mauvaise part, & que ce qui arrive dans un Langue n'arrive pas dans une autre à l'égard des mots qui ont la même signification.

(24) D'ailleurs le mot de *bonne eau* en François tombe dans le bas, à cause que cette façon de parler s'emploie dans les usages bas & populaires, *à l'enseigne de la Bonne eau, à la Bonne eau de vie.*

Je n'ai jamais oui dire que bonne eau fut une expression basse ou un mot *bas, puisqu'il plait à Mr. Despréaux que* bonne eau *ne soit qu'un mot. Parle-t-on bassement quand on dit qu'il y a présentement de bonne eau à Versailles, quand on se vante d'avoir de bonne eau à sa maison*

REMARQUES.

(24) *D'ailleurs le mot de bonne eau* &c.] Cette remarque est fausse, & M. *Perrault* n'y répond pas précisément, comme il le falloit: De ce que *bonne eau* fait une expression, rendue basse par certain usage, que l'on en fait, il n'en suit pas, que l'*Eau est très-bonne* soit une Phrase basse. Ordinairement en déplaçant les termes de ces sortes d'Expressions consacrées à des usages vils, on en écarte certaines Idées accessoires; & leur bassesse disparoit. DE ST. MARC.

de campagne? Je veux croire qu'il y a une enseigne où on lit ces mots, à l'enseigne de la bonne eau. *Mais une enseigne est-elle capable de rendre une expression basse? Le Roi de France, le Roi d'Espagne, l'Empereur, la Renommée, la Victoire, les Mysteres de notre Religion, & tous les Saints de Paradis, ne pourront-ils plus entrer dans le discours sans le rendre bas & trivial, parce qu'il n'y a rien de tout cela que l'on n'ait mis dans des enseignes? S'il falloit aussi que le cri qu'on fait dans les rues de cent sortes de choses les avilît jusqu'à ne pouvoir plus s'en servir que bassement, que deviendroient les Déclarations du Roi, les Bulles du Pape, les Indulgences, les Jubilés, & tant d'autres choses très-graves & très-sérieuses, dont il est nécessaire que le Public soit informé. Il y a là une délicatesse mal entendue.*

Le mot d'*à la vérité* en cet endroit est encore plus familier & plus ridicule, & n'est point dans le Grec, où le μὲν & le δὲ sont comme des espèces d'enclytiques qui ne servent qu'à soutenir la Versification.

A la vérité *n'est point un mot, mais une façon de parler adverbiale, qui n'est point ridicule à l'endroit où je l'ai mise, puisqu'elle est dans le Grec, puisqu'elle amene le* mais *qui suit, & qu'elle sert à accomplir le sens, & même le sens que Mr. Despréaux y veut donner: car selon lui Pindare a voulu dire que l'Eau est* à la vérité *très-excellente, & qu'il la célébreroit par ses vers s'il avoit entrepris de parler des choses naturelles;* mais *que s'étant consacré à chanter les actions des hommes, &c. Ainsi la particule μὲν n'est point en cet endroit une espèce d'enclytique, & j'ai le même droit de l'expliquer par* à la vérité, *qu'Henri Etienne a eu de l'expliquer par* quidem.

(25) *Et l'or qui brille.* Il

Il y a dans le Grec ὁ δὲ

REMARQUES.

(25) *Et l'or qui brille.*] S'il y avoit l'*or qui brille*, dans le

n'y a point d'*Et* dans le Grec & *qui* n'y est point non plus.

χρυσὸς. *Il est très-ordinaire de traduire le δὲ Grec par l'&, soit Latin, soit François; Henri Etienne a traduit* & aurum. *D'ailleurs quel tort Pindare peut-il recevoir de cet* & ? *L'Eau & l'Or ne sont-ce pas deux choses? Qu'importe qu'elles soient mises l'une auprès de l'autre sans conjonction ou avec une conjonction? j'ai honte de m'amuser à ces minuties; mais c'est Mr. Despréaux qui m'y engage. Il dit que ce* qui *n'est pas dans le Grec:* (x) *voilà peut-être la plus étrange critique qui ait jamais été faite. Il y a dans le Grec* αἰθόμενον, *qui veut dire brillant; & parce que j'ai mis* qui brille *au lieu de brillant; il dit que ce* qui *n'est pas dans le Grec. Je soutiens qu'il y est, puisque brillant ne se peut définir autrement que par* qui brille, *& que toute définition est renfermée dans la chose qu'elle définit. Mais ce qui est admirable, c'est que Mr. Despréaux a mis comme moi* qui brille, *au lieu de brillant, en expliquant le même mot d'*αἰθόμενον; *Voici sa version.* „ *Il n'y a rien de*

REMARQUES.

Grec, cela feroit un solécisme; car il faudroit que αἰθόμενον fut l'Adjectif de χρυσὸς. Desp. *Edit. de* 1701. 1713. De St. Marc.

(x) *Voilà peut-être la plus étrange critique* &c.] La Critique de M. *Despréaux* n'étoit pas absolument bonne. Mais M. *Perrault* l'a fait devenir un peu meilleure, en occasionnant la petite Note de l'*Edition de* 1701. (ci 25.) Il y dans le Grec: ὁ δὲ χρυσὸς, αἰθόμενον πῦρ ἅτε διαπρέπει νυκτὶ, μεγάνορος ἔξοχα πλούτου. Mot à mot en Latin: *sanè Aurum, ardens ignis velut conspicuus est nocte, superbificas præteralias divitias.* Ce qui peut se rendre ainsi littéralement en François: *Certes l'or se fait remarquer préférablement aux autres richesses, qui rendent superbe, de même qu'un feu ardent se fait remarquer durant la nuit.* Le Verbe διαπρέπει sert aux deux membres de la Phrase. Le *Scholiaste Grec* a pris soin d'en avertir. On voit

„ *plus éclatant que l'Or, & il se distingue entre* „ *toutes les autres superbes richesses comme un feu* „ qui brille *dans la nuit". Voici la mienne:* „ *Et* „ *l'Or* qui brille *comme le feu durant la nuit, écla-* „ *te merveilleusement parmi les richesses qui rendent* „ *l'homme superbe": Nous avons mis l'un & l'autre* qui brille *au-lieu de brillant; comment puis-je avoir tort & lui raison? cela est incompréhensible.*

Eclate merveilleusement parmi les richesses. Merveilleusement est burlesque en cet endroit. Il n'est point dans le Grec, & se sent de l'ironie que Monsieur Perrault a dans l'esprit, & qu'il tâche de prêter même aux paroles de Pindare en le traduisant.

Je ne sçai où j'en suis, quand j'entends dire que merveilleusement *est burlesque en cet endroit. Si lorsqu'on dit d'une personne qu'elle chante merveilleusement bien, qu'elle réussit merveilleusement en toutes choses, on ne trouve point de burlesque dans cette expression, pourquoi y en aura-t-il dans celle-ci*, l'or éclate merveilleusement parmi les autres richesses? *Je ne sçai pas pourquoi Mr. Despréaux dit que merveilleusement n'est pas dans le Grec.* (y) *Il y a ἔξοχα, qui veut dire excellemment,*

REMARQUES.

par-là, que M. *Perrault* & M. *Despréaux*, non plus que les autres *Traducteurs*, n'ont pas rendu la Lettre de *Pindare*. F. MARIN est le seul qui traduise exactement le Verbe διαπρέπει, que *Pindare* emploie dans le sens propre. DE-ST. MARC.

(y) *Il y a ἔξοχα, qui veut dire excellemment*, &c.] Il est vrai qu'ἔξοχα, & poëtiquement ἐξόχως, doit se rendre quelquefois par *eximiè*, *excellenter*, *merveilleusement*, *excellemment*, *très-bien*, *parfaitement*, *singuliérement*, &c. Mais ce n'est pas le sens, que lui donne ici *Pindare*, qui l'emploie comme une Préposition servant aux Comparaisons, pour marquer la préférence qu'une chose a sur d'autres. C'est pour cela que M. *Despréaux*

où eſt le mal d'avoir mis merveilleuſement, qui vient bien où il eſt, au-lieu d'excellemment qui y viendroit fort mal: car on ne peut pas dire, éclater excellemment. J'ai eu dans l'eſprit auſſi peu d'Ironie en mettant merveilleuſement, que les Interprêtes Latins en ont eu en mettant eximiè. *Perſonne ne ſe ſert moins que moi de l'Ironie. Je ſçai bien que c'étoit la figure favorite de Socrate;* (z) *mais avec tout cela je ne l'aime point, elle eſt preſque toujours offenſante, & je ne veux offenſer perſonne. Mr. Despréaux ajoute que j'oſe prêter l'Ironie que j'ai dans l'eſprit,* même *aux paroles de Pindare. Ce* même *eſt réjouiſſant; ne ſemble-t-il pas que les paroles de Pindare ſoient les paroles de l'Ecriture-Sainte? Cela me fait ſouvenir de ce qu'on lit dans* (aa) *les notes du Pétrone de*

REMARQUES.

traduit *μεγάνοτος ἔξοχα πλᾶτα*, par *entre toutes les autres ſuperbes richeſſes.* Il n'y a de trop dans ſa *Traduction*, que le mot *toutes.* L'Abbé *Maſſieu* met, *entre les ſuperbes richeſſes. Eximiè*, qui ſe trouve dans la Traduction d'*Henri Eſtienne*, n'exprimeroit nullement la Lettre de *Pindare*, ſi ce Traducteur n'avoit achevé le ſens, en y joignant *inter.* F. Marin, par le tour qu'il a pris, a rendu toute la force du terme; & j'en ai donné la ſignification littérale dans la *Remarque* x, en le traduiſant: *préférablement aux autres.* De St. Marc.

(z) *mais avec tout cela je ne l'aime point*, &c.] M. *Perrault* ne dit ici rien, que de très-vrai de l'*Ironie.* Elle déshonore preſque toujours le cœur de celui qui l'emploie, à proportion qu'elle fait valoir ſon eſprit. De St. Marc.

(aa) *les Notes du Pétrone de Mr. Nodot.*) François Nodot, Directeur des Vivres, fit part à M. *Charpentier*, de l'Académie Françoiſe, par une Lettre datée de Strasbourg le 12. Octobre 1690. du recouvrement de quelques Fragmens de *Pétrone*, qu'il diſoit avoir été trouvés à Belgrade. Par le ſecours de ces Fragmens, il fit paroître à Paris en 1693. *in-12.* une *Edition* prétendue complète de *Petrone*, ſous ce titre: Titi *Petronii Arbitri Equitis Romani Satyricon: Cum Fragmentis*

Mr. Nodot. Il a paru depuis peu, *disent ces Notes*, (bb) un Poëme en notre Langue, où il n'y a pas un vers qui ne soit un blasphême contre la sacrée Antiquité & même contre Apollon. O *College! College! que tes impressions demeurent long-tems en de certains Esprits!*

Qui rendent l'homme superbe. (26) Cela n'est point dans Pindare, qui donne l'épithète de superbe aux richesses mêmes; ce qui est une figure

Qui rendent l'homme superbe, est dans le Grec, puisqu'il y a μεγάνορὸς. Voici comment le célèbre Tusanus parle de ce mot dans son Lexicon. (cc) Μεγά-

REMARQUES.

Albæ Græcæ recuperatis anno 1688. En 1694. il fit imprimer à Paris deux Volumes *in*-12. contenant le *Texte* & la *Traduction* de différens Morceaux de *Pétrone*, avec des *Remarques Latines & Françoises*. L'Ouvrage entier parut la même année 1694. en Latin & en François, avec une ample *Préface* & la *Vie de Pétrone*, à Cologne en 2 Volumes *in*-12. Quelques Exemplaires portent à Grenoble. On l'a réimprimée plusieurs fois depuis. La derniere *Edition* est celle de 1713. en 2 Vol. *in*-12. à laquelle on a joint différentes Pièces de M. *Nodot*, concernant les *Fragmens de Belgrade*, & la *Vie de Pétrone*. DE ST. MARC.

(bb) *un Poëme*] C'est le Poëme du *Siècle de Louis le Grand*. PERR.

(26) *Cela n'est point dans Pindare*,] C'est pourtant précisément ce qu'il y a dans *Pindare*. Μεγάνωρ s'emploie dans le même sens qu'Ἀγήνωρ, qui signifie *ce qui fait agir, ce qui conduit l'Homme, ce qui le rend orgueilleux, plein de lui-même*. Ἀγήνωρ ne peut, selon ses *Racines*, avoir qu'un sens actif. Il n'en est pas de même de μεγάνωρ, qu'on ne trouvera peut-être cependant nulle part employé dans le sens passif. C'est pour cela que M. *Perrault* a dû traduire, à l'exemple d'*Henri Estienne*, de *Schmid* & de *J. Benoît*, μεγάνορος πλῆτυ par, *les richesses, qui rendent l'homme superbe*. DE ST. MARC.

(cc) Μεγάνωρ, &c.] *Epithetum divitiarum apud Pindarum, ut quæ fastum & animum addant*. PERR.

très-belle; au-lieu que dans la traduction n'y ayant point de figure, il n'y a plus par conséquent de poësie.

γαύρ, *dit-il*, est une Epithete des richesses dans Pindare, parce qu'elles donnent du faste & de la fierté; *& Henri Estienne le traduit par celui de* superbificas, *qui ne peut pas se rendre en François par d'autres mots que ceux dont je me suis servi. Je ne trouve pas d'ailleurs un fort grand mérite à donner l'Epithète de superbe aux richesses, non plus que celle de modeste à des habits, ou celle de sobre à des repas. C'est la même figure fort ordinaire dans le discours & qui s'offre naturellement à tout le monde. Dire que les richesses rendent l'homme superbe, me semble plus beau, plus moral & plus ingénieux, que de dire simplement qu'elles sont superbes.*

Mais mon Esprit, &c. c'est ici où Monsieur Perrault acheve de perdre la tramontane; & comme il n'a entendu aucun mot de cet endroit, où j'ai fait voir un sens si noble, si majestueux & si clair, on me dispensera d'en faire l'analyse.

Parce que je n'ai entendu aucun mot dans un endroit de Pindare, Mr. Despréaux veut que ce lui soit une raison de n'en pas faire l'analyse. Il devoit au contraire par cette même raison avoir la bonté de me l'expliquer. Il est vrai qu'il dit ensuite qu'il a fait voir dans ce même endroit un sens noble, majestueux & clair; mais la conséquence qu'il tire ne tombe point là-dessus. Elle tombe directement sur ce que je n'ai rien entendu de cet endroit. Un tel désordre dans le discours se pardonneroit à un homme ignare & non Lettré, mais il ne peut être souffert à un homme de l'Académie Françoise, quelque beau que soit ce vers, on me dispensera d'en faire l'analyse.

Je me contenterai de lui demander dans quel Lexicon, dans quel Dic-

Je ne sçai pas pourquoi Mr. Despréaux me fait cette demande; car

tionnaire ancien & moderne il a jamais trouvé * (27) que μηδὲ en Grec, ou *ne* en Latin, voulût dire *Car*.

je n'ai jamais donné à entendre que μηκέτι signifiât car. Je l'ai expliqué par ne, *comme Mr. Despréaux me dit charitablement qu'il le faut faire, & j'ai mis:* Mais mon esprit! *ne* contemple point. *Cette demande donne lieu de croire que Mr. Despréaux a perdu quelque chose de plus que* la tramontane.

Cependant c'est ce *Car* qui fait ici toute la confusion du raisonnement qu'il veut attribuer à Pindare. Ne sçait-il pas qu'en toute langue mettez un *Car* mal-à-propos, il n'y a point de raisonnement qui ne devienne absurde? Que je dise, par exemple, *Il n'y a rien de si clair que le commencement de la premiere Ode de Pindare, & Monsieur*

Comme j'ai mis ne, *& non pas* car, *dans l'endroit dont il s'agit, tout ce qui est dans cet article frappe à faux. Pour la Plaisanterie dont on a voulu égayer la Réflexion critique, l'entendra & en rira qui pourra; mais c'est le plus profond galimathias qui se soit jamais fait.*

REMARQUES.

* EDIT. 1694. μηκέτι.

(27) *que* μηδὲ &c.] M. *Despréaux* censure avec beaucoup de raison M. *Perrault* d'avoir traduit μηδ' ὀλυμπίας ἀγῶνα φέρτερον αὐδάσομεν, par, *Car nous ne sçaurions chanter* &c. Mais ayant écrit par mégarde μηκέτι au lieu de μηδὲ, M. *Perrault* a cru qu'il le blâmoit d'avoir rendu μηκέθ' ἅλιυ σκόπει &c. par, *ne contemple point* &c. Cette faute se trouve encore dans la derniere *Edition*, que M. *Despréaux* publia de ses *Oeuvres* en 1701. On l'a corrigée dans l'*Edition* posthume de 1713. & dans celle de Genève 1717.

Cette *Rem.* est de M. *Des-Maizeaux*. DU MONTEIL. *Rép. de Perr.*

Dans l'*Edition de* 1701. *in*-4°. que j'ai sous les yeux,

Perrault ne l'a point entendu. Voilà parler très-juste. Mais si je dis : *Il n'y a rien de si clair que le commencement de la premiere Ode de Pindare : car Monsieur Perrault ne l'a point entendu :* * c'est fort mal argumenté, parce que d'un fait très-véritable je fais une raison très-fausse, & qu'il est fort indifférent, pour faire qu'une chose soit claire ou obscure, que Monsieur Perrault l'entende ou ne l'entende point. *

(28) Je ne m'étendrai pas davantage à lui faire connoître une faute qu'il n'est pas possible que lui-même ne sente. (29) J'oserai seulement l'avertir, que lorsqu'on veut critiquer d'aussi grands hommes qu'Homère & que Pindare, il faut avoir du moins les premieres teintures de la Grammaire ; & qu'il peut fort bien arriver que l'Auteur le plus habile devienne un Auteur de mauvais sens entre les mains d'un Traducteur ignorant qui ne l'entend point, & qui ne sçait pas même quelque-

Comme je n'ai point crû que ne ou μηκέτι voulut dire car, Mr. Despréaux pouvoit se dispenser de me faire ses charitables remontrances. Est-il possible que la louange d'avoir bien fait des Satires ait pu donner à un homme une si grande opinion de lui-même & un si grand mépris pour les autres ?

REMARQUES.

il y a μηδὲ ; & le feuillet ne paroît nullement être un carton. De St. Marc.

* Edit. 1674. C'est fort mal argumenté, parce que d'un fait très-véritable je fais une raison très-fausse, & qu'il y a un fort grand nombre de choses fort claires que M. Perrault n'entend point. De St. Marc.

(28) *Je ne m'étendrai pas*] Il y a : *Je ne m'arrêterai pas*, dans la *Réponse* de M. *Perrault*. De St. Marc.

(29) *J'oserai seulement* &c.] Je ne sçais si je me trompe ; mais il me semble que M. *Despréaux* eût bien fait de supprimer le reste de cette *VIII. Réflexion*. De St. Marc.

fois que (30) *ni* ne veut point dire *car.*

APRÈS AVOIR ainsi convaincu Monsieur Perrault sur le Grec & sur le Latin, il trouvera bon que je l'avertisse aussi qu'il y a (31) une grossiere faute de François dans ces mots de sa traduction: *Mais mon Esprit, ne contemples point &c.* & que *contemple* à l'Imperatif n'a point d'*s.*

Je ne sçai pas ce que Mr. Despréaux veut dire. Dans la premiere & dans la seconde édition de mes Parallèles, page 28. du premier Tome, il y a: Mais mon Esprit! ne contemple point, *& non pas* ne contemples point. *Il faut que Mr. Despréaux ait trouvé* (dd) *cette faute d'ortographe dans une des Editions qu'on en a fait en Hollande: car Mr. Bayle a mandé à un de mes Amis qu'on avoit réimprimé mes* Parallèles *à Amsterdam. Je croi que vous ne serez pas fâché de voir ici l'extrait de cette Lettre. Elle est écrite à Mr. Pinsson Avocat, homme de mérite & très-connu. En voici les termes.*

Je suis tout-à-fait du sentiment de Mr. Perrault,
„ *& je remarque que ses Adversaires ne se défendent*
„ *jamais par des raisons, ils ne font que déclamer, &*
„ *ne viennent jamais au fait. Ses Parallèles ont été*
„ *réimprimés à Amsterdam depuis quelque mois, &*
„ *plaisent beaucoup à nos Curieux.* (ee) *Sa Lettre à*

REMARQUES.

(30) *ni*] Il y a *ne* dans la *Rép. de M. Perr.* DE ST. MARC.

(31) *une grossiere faute de François* &c.] Voyez, Tome III. *Lett. de Perr.* N. IV. & *Remarque* 11. DE ST. MARC.

(dd) *cette faute d'ortographe* &c] Elle est à l'endroit même de la *Lett. de Perr.* cité dans la *Remarque* précédente. DE ST. MARC.

(ee) *Sa Lettre à M. Boileau* &c.] M. *Bayle* veut apparamment parler de la *Lettre* dont il s'agit dans les deux *Remarques* ci-dessus; & que M. *Despréaux;* dans

„ *Mr. Boileau est tout-à-fait judicieuse & polie, &*
„ *je ne vois pas ce qu'on y pourroit répondre. J'en ai*
„ *fait part à Mr. de Beauval, qui, quoique grand*
„ *ami de Mr. de Fontenelle, ne veut pas se trop ou-*
„ *vertement déclarer pour aucun parti". Cette Let-*
tre est datée du 19 Novembre 1693.

Cet extrait peut donner lieu à faire trois remarques. La premiere, que mon Livre (ff) *n'est pas aussi peu lû que le prétend M. Despréaux. La seconde, que la louange qu'il donne* (gg) *à un grand Prince de lire jusqu'à mes livres n'est pas si forte qu'il le veut faire entendre; & la troisiéme que Mr. Beauval, autrement Mr. Basnage, qui est de mon sentiment, n'oseroit se déclarer. J'ai été surpris qu'on craignît encore Mr. Despréaux & les traits de sa Satire. Cette crainte étoit pardonnable il y a vingt-cinq ans; mais aujourd'hui pourquoi le craindre? La Satire lui avoit donné de la réputation, la Satire la lui a ôtée; & il a été puni par où il avoit péché.*

Je lui conseille donc de renvoyer cet *s* au mot de (32) *Casuite* qu'il écrit toujours ainsi, quoi qu'on doive toujours écrire & prononcer Ca-

Il faut écrire cette s, *& non pas cet* s: *car* s, *est un substantif féminin.* (hh) *Dans le troisiéme Tome de mes Parallèles où j'ai parlé de Ca-*

REMARQUES.

sa *I. Réflexion* qualifie, je ne sçais pourquoi, de *Lettre Bourgeoise.* De St. Marc.

(ff) *n'est pas aussi peu lû que le prétend M. Despréaux.*] Voyez, *III. Réflexion*, à la fin, & ci-après, *Conclusion*, second *Alinea*, à la fin. De St. Marc.

(gg) *à un grand Prince*] M. le *Prince de Conti.* Voyez la fin de la *Conclusion*, qui suit la *Réflexion IX.* De St. Marc.

(32) *Casuite*] Ce mot est écrit ainsi dans la *Lettre de Perrault.* Voyez N. II. *Remarque* 8. & 11. De St. Marc.

(hh) *Dans le troisiéme Tome de mes Parallèles*] Page 4. Perr.

suffise Cet *s*, je l'avoue, y est un peu plus nécessaire qu'au pluriel du mot d'*Opera*: car bien que j'aie toujours entendu prononcer des Operas, comme on dit des Factums, des Totons, je ne voudrois pas assurer qu'on le doive écrire, & je pourrois bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte.

suistes, *on trouvera que ce mot est imprimé avec une* s, *tant dans la premiere que dans la seconde édition. Il est si peu vrai que je* l'écrive *toujours sans* s, *comme l'assure Mr. Despréaux, que* (ii) *dans le petit Conte de Peau d'Ane je l'ai fait rimer avec* triste: *ce que je n'aurois pû faire, si je le mettois toujours sans* s. *Je suis honteux de répondre à des critiques si frivoles, & je ne comprens point comment on n'a pas eu honte de les faire. Si l'on se donne la peine d'observer la maniere, dont Mr. Despréaux avoue qu'il peut avoir manqué en écrivant des* Operas; *au lieu d'écrire des* Opera, *on verra que nature pâtit beaucoup, quand il faut qu'il confesse avoir tort. J'oserai dire que je suis fâché de n'avoir pû trouver quelque endroit dans l'article que je viens d'examiner, où j'eusse fait une faute considérable, pour avoir le plaisir de l'avouer franchement, je m'en serois fait plus d'honneur que de toutes mes Réponses, quelques bonnes & précises qu'elles soient. Je ne doute point que je n'aie ce plaisir-là plus d'une fois, en répondant aux autres Réflexions de Mr. Despréaux: car je ne prétends nullement être infaillible.*

Il est aisé de conclure, par les mauvaises critiques qu'on vient de voir que ce n'est pas l'intérêt de Pindare qui échauffe M. Despréaux, & que je dois moi seul lui tenir compte de la peine qu'il s'est donnée.

REMARQUES.

(ii) *dans le petit Conte de Peau d'Ane*] Page 9. PERR.

COMMENCEMENT de la I. Ode de Pindare, avec (kk) la Version d'Henri Etienne, la Version Françoise de M. Despréaux, & celle de l'Auteur des Parallèles.

PINDARE. Ἄριστον μὲν ὕδωρ·

V. D'HENRI ETIENNE. Optima quidem est aqua.

VERSION DE M. DESPRÉAUX. „ *Il n'y a rien de si excellent que l'Eau*".

VERSION DE L'AUTEUR DES PARALLÈLES. „ *L'Eau est très-bonne à la verité*".

Si Henri Etienne avoit été du sentiment de M. Despréaux, il auroit mis: Nihil est aquâ præstantius, *& non pas:* Optima quidem est aqua. *Pourquoi vouloir être plus habile que les plus habiles, dans une chose aussi simple & aussi claire que celle-là?*

REMARQUES.

(kk) *la Version d'Henri Etienne,*] Ce sçâvant Homme imprima *Pindare* & les Fragmens des autres *Lyriques Grecs* en 1560. avec une Version de sa façon, qu'il retoucha dans la seconde *Edition* en 1566.

Le texte de *Pindare*, dont j'ai pris soin de distinguer les Vers, est imprimé de suite, comme de la Prose, dans l'*Edition* originale de cette *Réponse* & dans la réimpression de M. *Du Monteil.*

Ces mots: PINDARE. V. D'HENRI ETIENNE &c. qui sont ici placés au commencement de différentes lignes, sont à la marge dans l'*Edition* originale; & M. *Du Monteil* les a mis en titre au-dessus de chaque texte.

J'avois, pour la satisfaction d'une sorte de Lecteurs, rassemblé différentes Traductions Latines, Françoises, Italiennes de ce commencement de la *I. Ode* de *Pindare*, mais la crainte de grossir trop ce Volume m'oblige à n'en mettre ici que deux, celle de *Pierre de Lagausie*, contemporain de *F. Marin*, & celle de M. l'Abbé *Massieu*, de l'Académie Françoise, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & Professeur Royal en Lan-

PINDARE. ὁ δὲ
χρυσὸς, αἰθόμενον πῦρ
ἅτε διαπρέπει νυ-
κτὶ μεγάνορος ἔξοχα πλούτου·

V. D'HENRI ETIENNE. Et aurum velut ignis ardens coruſcat eximiè inter ſuperbificas divitias.
VERSION DE M. DESPRÉAUX. „ *Il n'y a rien de plus „ éclatant que l'or, & il ſe diſtingue entre toutes les „ autres ſuperbes richeſſes, comme le feu qui brille „ dans la nuit*".
VERSION DE L'AUT. DES PARALL. „ *Et l'or qui bril„ le, comme le feu durant la nuit, éclate merveil„ leuſement parmi les richeſſes qui rendent l'homme „ ſuperbe*". PIN-

REMARQUES.

que Grecque, laquelle ſe trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Inſcript.* &c. T. VI. p. 283.

Pierre de Lagauſie fit imprimer ſon Ouvrage à Paris en 1626. *in*-8°. ſous ce titre: LE PINDARE *Thébain, Traduction de Grec en François, mêlée de Vers & de Proſe* &c. La maniere dont cet Ecrivain rend le commencement en queſtion, ſera juger du mérite de tout le reſte.

La force de chaque élément,
Paroît par leurs effets contraires;
Mais le moindre de l'eau ſurmonte abſolument
Tous ceux de ſes trois freres.
Parmi les différents métaux
Des tréſors d'un ſuperbe avare
L'éclat de l'or fait trouver faux
L'éclat des autres le plus rare,
Brillant entre eux comme un flambeau qui luit
Dans les ténebres de la nuit.
Si tant eſt que mon cœur ſe pique
Du ſoin de décrire un combat
Dont tous les Grecs vont voir l'ébat,
Il faut parler de l'Olympique.
D'autant que comme on voit que l'Aſtre du Soleil
Allumant un beau jour à perruque épandue
Eclaire la vaſte étendue
De l'air ſans avoir ſon pareil:

PINDARE. εἰ δ' ἄεθλα γαρύεν
ἔλδεαι, φίλον ἦτορ
μηκέθ' ἁλίου σκόπει
ἄλλο θαλπνότερον
ἐν ἁμέρᾳ φαεινὸν ἄστρον
ἐρήμας δι' αἰθέρος·

HENRI ETIENNE. At si certamina narrare cupis, anime mi! ne jam sole contempleris aliud splendidius astrum, lucens interdiu per vacuum aërem.
VERSION DE M. DESPRÉAUX. „ *Mais, ô mon es-„ prit! puisque c'est des combats que tu veux chan-„ ter, ne va point te figurer que dans les vastes dé-„ serts du Ciel, quand il fait jour, on puisse voir „ quelque autre Astre aussi lumineux que le Soleil*".
VERSION DE L'AUT. DES PARALL. „ *Mais mon es-„ prit! si tu desires chanter des combats, ne contem-„ ple point d'autre astre plus lumineux que le Soleil „ pendant le jour dans le vague de l'air*".

REMARQUES.

Je ne sçaurois non plus trouver un tournoy comparable à l'Olympique.

Passons à la *Traduction* de M. l'Abbé MASSIEU. *L'eau est le plus excellent des Elémens, & l'or est entre les superbes richesses ce qu'un feu brillant est parmi les ombres de la nuit. Mais, ô mon Esprit, si tu veux chanter des combats, ne va point en plein jour chercher dans les vastes déserts du Ciel, un Astre plus lumineux que le Soleil, & ne crois pas que pour sujet de nos Vers nous puissions chanter des Jeux plus illustres que ceux d'Olympie.*

Ce *Traducteur* commence ainsi ses *Remarques:* „ Un „ des principes de *Pindare* touchant la Poësie Lyrique, „ c'est que le commencement d'une Ode doit ressem-„ bler au frontispice d'un Palais, & annoncer la magni-„ ficence du reste de l'Ouvrage. On peut dire qu'il „ suit ici lui-même admirablement la règle qu'il propo-„ soit aux autres. Les grands objets, qu'il présente „ d'abord, les Elémens, les Métaux, les Astres, les „ Jeux de la Grèce; le tour poëtique, dont il énonce „ sa pensée; la vivacité & la force des Expressions; la

PINDARE. μηδ᾽ ὀλυμπίας ἀγῶνα
φέρτερον αὐδάσομεν.

HENRI ETIENNE. Neque Olympico certamen præstantius dicemus.

VERSION DE M. DESPRÉAUX. „ *Ni que sur la terre* „ *nous puissions dire qu'il y ait quelqu'autre combat,* „ *aussi excellent que le Combat Olympique*".

REMARQUES.

„ hardiesse des Figures, le Nombre & l'Harmonie, qui „ regne d'un bout à l'autre dans cette premiere Strophe; tout conspire à préparer le Lecteur aux gran„ des beautés, qu'il doit successivement découvrir dans „ tout le corps de la Piece. Aussi l'Antiquité a-t-elle „ regardé toujours cet exorde comme un chef-d'œuvre. „ Mais ce qui avoit fait l'admiration de tous les siecles, „ est devenu dans ces derniers tems un grand sujet de „ contestation. M. *Perrault*, Patriarche d'une Secte, „ qui, malgré les coups mortels qu'elle a reçus, ne „ laisse pas de conserver encore un reste de vie, ayant „ formé le projet de décrier tout ce que le genre hu„ main avoit admiré jusqu'alors, a fortement attaqué „ ce début de *Pindare*. M. *Despréaux*, l'a défendu avec „ cette supériorité de goût & de lumiere, qui, dans „ un pareil combat, semble répondre de la victoire. „ Je crois qu'on ne sera pas fâché de voir ces deux „ Athletes aux mains. Un Spectacle de cette nature „ ne peut être qu'agréable. Du moins ce qu'ils ont „ écrit l'un contre l'autre à ce sujet, peut servir d'un „ excellent Commentaire à l'exorde de *Pindare*, & con„ tribuer beaucoup à mettre le Lecteur dans la vérité „ du point de vue". C'est bien, en lisant ce début si pompeux d'une *Remarque Philologique*, que l'*Auteur du Parallèle* n'eût pas manqué de se récrier: O COLLEGE! COLLEGE! „ L'Abbé *Massieu* continue: M. *Perrault*, pour „ mieux réussir dans le dessein, qu'il a, de rendre *Pin„ dare* ridicule, commence par le traduire à sa façon". Après avoir rapporté cette Traduction, il ajoute; Ici „ M. *Perrault* se récrie contre l'entêtement prodigieux „ des Admirateurs de l'Antiquité, & demande à tout „ Lecteur, non prévenu, si l'on peut imaginer rien de „ plus impertinent que cet exorde, & s'il ne renferme „ pas une bassesse rebutante, & un galimathias impéné-

Version de l'Aut. des Parall. „ *Car nous ne „ sçaurions chanter des combats plus illustres que les „ combats Olympiques*".

REMARQUES.

„ trable". Pour le *galimathias impénétrable*, il est certain, que M. *Perrault* le reproche nettement à *Pindare*. Mais que le commencement de sa *I. Ode* soit *impertinent*, & *renferme une bassesse rebutante*; c'est assurément ce que M. *Perrault* ne dit nulle part dans son *Parallèle*, dont sans-doute l'Abbé *Massieu* ne connoissoit que le titre. Il n'en est pas de même de la *VIII. Réflexion Critique* de *M. Despréaux*. Il en donne un extrait, qui fait voir qu'il l'avoit lue. Après quoi, „ Voilà, dit-il, un fidèle „ rapport des principales choses, que ces deux sçavans „ Hommes se sont dites l'un à l'autre durant le cours „ de leur dispute. C'est au Lecteur à prononcer entre „ eux, & à voir auquel il aimeroit mieux ressembler „ pour la maniere de raisonner & de traduire". J'ai fait réellement ici, ce que l'Abbé *Massieu* croyoit apparemment avoir fait, lorsqu'il s'étoit contenté de faire valoir uniquement les raisons de M. *Despréaux*, sans dire un seul mot de celles de M. *Perrault*, & sans même indiquer sa *Réponse* à la *VIII. Réflexion*. Les Lecteurs ont maintenant sous les yeux toutes les pieces de l'Incident, qui concerne *Pindare*. Ils sont en état de prononcer avec pleine connoissance de cause; &, si j'ose prévenir leur jugement, de mettre les Parties hors de Cour. De St. Marc.

RE'FLEXION IX.

Les mots bas sont comme autant de marques honteuses qui flétrissent l'expression. Paroles de Longin, Chap. XXXV.

CETTE Remarque eſt vraie dans toutes les langues. Il n'y a rien qui aviliſſe d'avantage un discours que les mots bas. On ſouffrira plutôt, généralement parlant, une penſée baſſe exprimée en termes nobles, que la penſée la plus noble exprimée en termes bas. La raiſon de cela eſt, que tout le monde ne peut pas juger de la juſteſſe & de la force d'une penſée: mais il n'y a preſque perſonne, ſur-tout dans les langues vivantes, qui ne ſente la baſſeſſe des mots. Cependant il y a peu d'Ecrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin, comme nous voyons ici, accuſe Hérodote, c'eſt-à-dire, le plus poli de tous les Hiſtoriens Grecs, d'avoir laiſſé échapper des mots bas dans ſon Hiſtoire. On en reproche à Tite-Live, à Saluſte, & à Virgile.

N'eſt-ce donc pas une choſe fort ſurprenante, qu'on n'ait jamais fait ſur cela aucun reproche à Homère? bien qu'il ait compoſé deux Poëmes, chacun plus gros que l'Enéide, & qu'il n'y ait point d'Ecrivain qui deſcende quelquefois dans un plus grand détail que lui, ni qui diſe ſi volontiers les petites choſes, ne ſe ſervant jamais que de termes nobles, ou employant les termes les moins relevés avec tant d'art & d'induſtrie, comme remarque Denys d'Halicarnaſſe, qu'il les rend nobles & harmonieux. Et certainement s'il y avoit eu (1) quel-

REMARQUES.

RÉFLEXION IX. (1) *quelque reproche à lui faire ſur*

que reproche à lui faire sur la baſſeſſe des mots, Longin ne l'auroit pas vraiſemblablement plus épargné ici qu'Hérodote. On voit donc par là le peu de ſens de ces Critiques modernes, qui veulent juger du Grec ſans ſçavoir de Grec; & qui ne liſant Homère que dans des Traductions Latines très-baſſes, ou dans des Traductions Françoiſes encore plus rampantes, imputent à Homère les baſſeſſes de ſes Traducteurs, & l'accuſent de ce qu'en parlant Grec, il n'a pas aſſez noblement parlé Latin ou François. Ces Meſſieurs doivent ſçavoir que les mots des langues ne répondent pas toujours juſte les uns aux autres, & qu'un terme Grec très-noble ne peut ſouvent être exprimé en François que par un terme très-bas. Cela ſe voit par le mot d'*Aſinus* en Latin, & d'*Ane* en François, qui ſont de la derniere baſſeſſe dans l'une & dans l'autre de ces langues: quoique le mot qui ſignifie cet animal n'ait rien de bas en Grec ni en Hebreu, où on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en eſt de même du mot de *Mulet* & de pluſieurs autres.

En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie: mais la Françoiſe eſt principalement capricieuſe ſur les mots; & bien qu'elle ſoit riche en beaux termes ſur de certains ſujets, il y en a beaucoup où elle eſt fort pauvre; & il y a un très-grand nombre de petites choſes qu'elle ne ſçauroit dire noblement. Ainſi, par exemple, bien que dans les endroits les plus ſublimes, elle nomme ſans s'avilir, *un Mouton*, *une Chévre*, *une Brebis*; elle ne ſçauroit, ſans ſe diffamer, dans un ſtile un peu

REMARQUES.

la baſſeſſe des mots,] M. *Perrault* n'accuſe nulle part *Homère* de s'être ſervi de termes bas. Il fait ſeulement entendre, que certaines Idées ne lui paroiſſent pas aſſez nobles. C'eſt au fonds des choſes qu'il s'attache, & nullement aux mots. DE ST. MARC.

élevé, nommer *un Veau, une Truie, un Cochon.* Le mot de *Genisse* en François est fort beau, surtout dans une Eglogue; *Vache* ne s'y peut pas souffrir: *Pasteur* & *Berger* y sont du plus bel usage. *Gardeur de Pourceaux*, ou *Gardeur de Bœufs* y seroient horribles. Cependant il n'y a peut-être pas dans le Grec deux plus beaux mots que Συβώτης & Βουκόλος, qui répondent à ces deux mots François: & c'est pourquoi Virgile a intitulé ses Eglogues de ce doux nom de *Bucoliques*, qui veut pourtant dire en notre langue à la lettre, *Les Entretiens des Bouviers, ou des Gardeurs de Bœufs.*

Je pourrois rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples: mais au lieu de plaindre en cela le malheur de notre langue, prendrons-nous le parti d'accuser Homère & Virgile de bassesse, pour n'avoir pas prévû que ces termes, quoique si nobles & si doux à l'oreille, en leur langue, seroient bas & grossiers étant traduits un jour en François? Voilà en effet le principe sur lequel Monsieur Perrault fait le procès à Homère. Il ne se contente pas de le condamner sur les basses traductions qu'on en a faites en Latin. Pour plus grande sûreté, il traduit lui-même ce Latin en François, & avec ce beau talent qu'il a de dire bassement toutes choses, il fait si bien que racontant le sujet de l'Odyssée, (2) il fait d'un des plus nobles sujets

REMARQUES.

(2) *il fait d'un des plus nobles sujets* &c.] M. *Despréaux* n'étoit pas bien décidé sur le compte du sujet de l'*Odyssée*. En 1662. il avoit dit dans sa *Dissertation sur la Joconde*: „ Que si *Homère* a été blâmé dans son „ Odyssée (qui est pourtant un Ouvrage tout Comique, „ comme l'a remarqué *Aristote*) si, dis-je, il a été repris par de fort habiles Critiques, pour avoir mêlé „ dans cet Ouvrage l'Histoire des Compagnons d'*Ulysse* „ changés en Pourceaux, comme étant indigne de la „ majesté de son sujet, &c". Il n'auroit pas pu dire alors avec justesse, que *le sujet de l'Odyssée est un des*

qui ait jamais été traité, un Ouvrage aussi burlesque que (3) l'Ovide en belle humeur.

(4) Il change ce sage Vieillard qui avoit soin des troupeaux d'Ulysse, en un vilain Porcher. Aux endroits où Homère dit, *que la nuit couvroit la Terre de son ombre, & cachoit les chemins aux Voyageurs*, il traduit: *que l'on commençoit à ne voir goute dans les rues.* Au lieu de la magnifique chaussure dont Télémaque lie ses pieds délicats, il lui fait mettre (5) ses *beaux souliers* de parade. A l'endroit où Homère, pour marquer la propreté de la maison de Nestor, dit: *que ce fameux Vieillard s'assit devant sa porte, sur des pierres fort polies, & qui reluisoient comme si on les avoit frottées de quelque huile précieuse:* il met, *que Nestor s'alla asseoir sur des pierres luisantes comme de l'onguent.* (6) Il explique par-tout le mot de *Sus*, qui est fort noble en Grec, par le mot de *Cochon* ou de *Pourceau*, qui est de la derniere bassesse en François. Au lieu

REMARQUES.

plus nobles sujets qui ait jamais été traité. Cette idée implique contradiction avec celle d'un *Ouvrage tout Comique.* Et cette contradiction se trouve même dans ce que je viens de citer. L'Auteur y parlant de la *majesté du sujet* d'un *Ouvrage tout Comique.* De St. Marc.

(3) *l'Ovide en belle humeur.*] Ouvrage ridicule de *Dassoucy.* Voyez, *Art Poët.* Ch. I. 90. Bross.

(4) *Il change ce sage Vieillard &c.*] Comme il ne s'agit dans cette *IX. Réflexion*, que de la qualité de quelques Expressions, par lesquelles M. *Perrault* en rend quelques autres d'*Homère;* j'ai cru qu'il étoit fort inutile de rapporter tous les textes du premier, ainsi que je l'ai fait ci-devant. De St. Marc.

(5) *ses beaux souliers de parade.*] Paral. Tome III. page 74. Notre Auteur ajoute: *de parade.* De St. Marc.

(6) *Il explique par tout le mot de Sus .... par le mot de Cochon ou de Pourceau*,] Comment faire autrement, quand on se propose de traduire mot à mot, ou quand il faut absolument traduire? Madame *Dacier* se sert du mot de *Cochon.* De St. Marc.

qu'Agamemnon dit, *qu'Egisthe le fit assassiner dans son Palais, comme un Taureau qu'on égorge dans une étable :* il met dans la bouche d'Agamemnon cette maniere de parler basse : *Egisthe me fit assommer comme un Bœuf.* Au lieu de dire, comme porte le Grec, *qu'Ulysse voyant son Vaisseau fracassé, & son mât renversé d'un coup de tonnerre, il lia ensemble, du mieux qu'il pût ce mât avec son reste de Vaisseau & s'assit dessus.* Il fait dire à Ulysse : *qu'il se mit à cheval sur son mât.* C'est en cet endroit qu'il fait cette énorme bevûe, que nous avons remarquée ailleurs dans nos observations.

Il dit encore sur ce sujet cent autres bassesses de la même force, exprimant en stile rampant & bourgeois, les mœurs des hommes de cet ancien Siecle, qu'Hésiode appelle le Siecle des Héros, où l'on ne connoissoit point la mollesse & les délices ; où l'on se servoit, où l'on s'habilloit soi-même, & qui se sentoit encore par-là du siecle d'or. (7) Monsieur Perrault triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse & de notre luxe, qu'il regarde comme un des grands présens que Dieu ait fait aux hommes, & qui sont pourtant l'origine de tous les vices, ainsi que Longin le fait voir dans son dernier Chapitre, où il traite de la décadence des Esprits, qu'il attribue principalement à ce luxe & à cette mollesse.

Monsieur Perrault ne fait pas réflexion que les Dieux & les Déesses dans les Fables n'en sont pas moins agréables, quoi qu'ils n'aient ni Estafiers,

REMARQUES.

(7) *Monsieur Perrault triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse & de notre luxe,*] M. *Perrault* ne préfere nulle part, en propres termes, notre mollesse & notre luxe, à la simplicité des tems Héroïques. Mais on peut dire que, généralement parlant, il préfere en tout nos Coutumes & nos Mœurs à celles de toute l'Antiquité. DE ST. MARC.

ni Valets de chambre, ni Dames d'atour, & qu'ils aillent ſouvent tout nuds; qu'enfin le luxe eſt venu d'Aſie en Europe; & que c'eſt des nations barbares qu'il eſt deſcendu chez les nations polies, où il a tout perdu, & où, plus dangereux fléau que la peſte ni que la guerre, il a, comme dit Juvénal, vengé l'Univers vaincu, en perverttiſſant les Vainqueurs;

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur orbem.

J'aurois beaucoup de choſes à dire ſur ce ſujet: mais il faut les réſerver pour un autre endroit; & je ne veux parler ici que de la baſſeſſe des mots. (8) Monſieur Perrault en trouve beaucoup dans les épithétes d'Homère, qu'il accuſe d'être ſouvent ſuperflues. Il ne ſçait pas ſans-doute ce que ſçait tout homme un peu verſé dans le Grec: que com-

REMARQUES.

(8) *Monſieur Perrault en trouve beaucoup* (de baſſeſſe) *dans les épithètes d'Homère, qu'il accuſe d'être ſouvent ſuperflues.*] L'Abbé dit: (T. III. p. 109.) „ Suppoſons „ que la Poëſie d'*Homère* ſoit très-nombreuſe & très- „ agréable; lui étoit-il mal-aiſé de la faire ainſi avec „ toutes les licences, qu'il s'eſt données? Ce Poëte, „ pour faciliter ſa Verſification, a commencé par équi- „ per tous ſes Héros & tous ſes Dieux, de pluſieurs „ *Epithètes* de différentes longueurs, pour finir ſes Vers „ pompeuſement & commodément. *Achille* eſt *divin*; „ il eſt un *Dieu*; il eſt *bien botté*; il eſt *bien coëffé*; il a „ *les pieds légers*: & tout cela, non point ſelon le cas „ dont il s'agit, mais ſelon qu'il reſte plus ou moins „ de place à remplir pour achever le Vers. *Junon* a „ *des yeux de bœuf*, ou *les bras blancs*; eſt *Femme de* „ *Jupiter*, ou *Fille de Saturne*, ſuivant le beſoin de la „ Verſification, & nullement par rapport aux avantu- „ res où elle intervient. Le plus ſouvent ces *Epithè-* „ *tes* vaines & vagues, non ſeulement ne conviennent „ point au Fait, qui eſt raconté, mais y ſont directe- „ ment oppoſées. Il eſt dit, par exemple, qu'Achil- „ le *aux pieds légers*, ne bougeoit du fonds de ſon

me en Grèce autrefois le fils ne portoit point le nom du pere, il est rare, même dans la prose, qu'on y nomme un homme sans lui donner une épithète qui le distingue, en disant ou le nom de

REMARQUES.

„ Vaisseau; que VENUS, *qui aime à rire*, pleuroit amé-„ rement. Il donne à la Mere d'*Irus*, le plus vilain de „ tous les Gueux, l'*Epithète* de *vénérable*, aussi fran-„ chement qu'à *Thétis*, la Mere d'*Achille*, parce que „ cette *Epithète* orne le Vers, & jointe avec le mot „ de *Mere*, en fait heureusement la fin, qui est la par-„ tie du Vers la plus mal-aisée à faire.... LE CHEVA-„ LIER.... Aujourd'hui on ne souffre plus d'*Epithètes*, „ si elles ne sont nécessaires, & si elles ne sont une „ Image, qui convient au sujet, & qui acheve de le „ peindre par l'endroit, où il doit être regardé. Les „ *Epithètes* vagues & oisives dont s'est servi *Homère*, „ s'appellent aujourd'hui des *Chevilles*, & ne peuvent „ se souffrir dans quelque Ouvrage que ce soit. LE „ PRÉSIDENT. Que dites-vous-là, Monsieur le Cheva-„ lier? C'est ce qu'il y a de plus beau dans *Homère*, „ que ces sortes d'*Epithètes*, que vous blâmez. L'AB-„ BÉ. Il est vrai, que ces *Epithètes* sont une des gran-„ des beautés d'*Homère;* mais ce qui est beauté dans „ sa Poësie, est laideur dans la nôtre; & rien n'est plus „ certain... qu'un grand nombre des mêmes choses, „ qui lui ont acquis le nom de *Divin*, feroient donner „ le nom d'*Impertinent* à un Homme de ce tems-ci, „ qui s'en serviroit. Vous le pouvez voir par l'usage „ des *Epithètes* dont nous parlons, répétées presque „ toutes les fois qu'il parle des mêmes personnes. Car „ il n'y a point de pages dans l'*Odyssée*, où l'on ne „ trouve le *Divin*, le *très-patient Ulysse*, & la *force sa-„ crée d'Alcinoüs*, pour dire, *Alcinoüs*. Il ne faut pas „ dire, que cela est admirable. Les trop fréquentes répé-„ titions sont vicieuses en quelque Langue que ce soit".

Voici ce que je trouve à ce sujet dans une des *Remarques* de Madame *Dacier* sur le I. Liv. de l'*Iliade*. „ HOMERE... donne ordinairement aux Dieux, aux „ Hommes, & aux choses inanimées, des *Epithètes*, „ qui sont comme des surnoms, qui les accompa-„ gnent par-tout, parce qu'elles les désignent & „ qu'elles expliquent leur nature. C'est ainsi qu'il ap-„ pelle *Minerve* la *Déesse aux yeux pers*, γλαυκῶπις;

fon pere, ou fon pays, ou fon talent, ou fon défaut: *Alexandre fils de Philippe*, *Alcibiade fils de Clinias*, *Hérodote d'Halycarnasse*, *Clément Alexandrin*, *Polyclete le Sculpteur*, *Diogene le Cynique*, *Denys le Tyran*, *&c.* Homère donc écrivant dans le génie de fa langue, ne s'eft pas contenté de donner à fes Dieux & à fes Héros ces noms de diftinction, qu'on leur donnoit dans la profe: mais il leur en a compofé de doux & d'harmonieux, qui marquent leur principal caractere. Ainfi, par l'épithète de (9) *Léger à la courfe*, qu'il donne à Achille, il a marqué l'impétuofité d'un jeune homme. Voulant exprimer la prudence dans Minerve, il l'appelle (10) *la Déeffe aux yeux fins.* Au contraire, pour peindre la majefté dans Junon, il la nommé (11) *la Déeffe aux yeux grands & ouverts*, & ainfi des autres.

REMARQUES.

„ *Junon* λευκώλενον, *aux beaux bras;* & βοῶπιν, *aux* „ *grands yeux;* & *Thétis* ἀργυρόπεζαν, *aux pieds d'argent*, pour marquer, que la Mer eft plus clair fur le „ rivage, que dans la haute Mer, où fes eaux profon- „ des paroiffent obfcures & noires, ou fimplement pour „ marquer la beauté de la perfonne, par celle des „ pieds". DE ST. MARC.

(9) *Léger à la courfe*,] Πόδας ὠκὺς, *pedidus celer*, léger des pieds. DE ST. MARC.

(10) *la Déeffe aux yeux fins.*] Γλαυκῶπις, *glaucis*, ou *cæfiis oculis.* On vient de voir à la fin de la *Remarque* 8. comment Madame *Dacier* traduit cette *Epithète* en François. DE ST. MARC.

(11) *la Déeffe aux yeux grands & ouverts*,] Βοῶπις, *bovinis oculis*, *aux yeux de Bœuf.* Βοῦς veut dire *Bœuf*, & ὤψ, *œil.* C'eft ainfi qu'on explique ordinairement ce mot, fuivant fes racines; & notre Auteur lui-même un peu plus bas, adopte cette explication. Je crois pourtant, qu'il vaut mieux s'en tenir à l'avis de Madame *Dacier*, qui dans une de fes *Remarques* fur le I. Liv. de l'*Iliade*, dit: „ Il faut expliquer, pour une „ bonne fois, cette *Epithète* βοῶπις, que les Ignorans

Il ne faut donc pas regarder ces épithètes qu'il leur donne, comme de simples épithètes, mais comme des espèces de surnoms qui les font connoître. Et on n'a jamais trouvé mauvais qu'on répétât ces épithètes: parce que ce sont, comme je viens de dire, des espèces de surnoms. Virgile est entré dans ce goût Grec quand il a répété tant de fois dans l'Enéide, *pius Æneas*, & *pater Æneas*, qui sont comme les surnoms d'Enée. Et c'est pourquoi on lui a objecté fort mal-à-propos, qu'Enée se loue lui-même, quand il dit, *Sum pius Æneas*, *Je suis le pieux Enée:* parce qu'il ne fait proprement que dire son nom. Il ne faut donc pas trouver étrange, qu'Homère donne de ces sortes d'épithètes à ses Héros en des occasions qui n'ont aucun rapport à ces épithètes: puisque cela se fait souvent, même en François, où nous donnons le nom de Saint à nos Saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre chose que de leur sainteté: comme quand nous disons que Saint Paul (12) gardoit les manteaux de ceux qui lapidoient Saint Etienne.

Tous les plus habiles Critiques avouent que ces épithètes sont admirables dans Homère; & que

REMARQUES.

„ ont voulu tourner en ridicule, comme si *Homère* avoit
„ dit, *Junon aux yeux de Bœuf.* Βȣ̃ est une Particule
„ épitatique ou augmentative: & βοῶπις signifie pro-
„ prement, *qui a les yeux grands*, & par conséquent,
„ beaux.... Chez les Grecs, les plus grands yeux
„ passoient pour les plus beaux". De St. Marc.

(12) *gardoit les manteaux*] Il est étonnant, que dans cette *Réflexion*, dont le but principal est de condamner l'usage des termes bas; notre Auteur n'ait pas fait attention, qu'il se servoit ici d'une expression, non seulement basse, mais devenue indécente par les idées accessoires que l'on y joint. Il falloit mettre, *gardoit les habits*, ou *les vêtemens*. De St. Marc.

c'est une des principales richesses de sa Poësie. Notre Censeur cependant les trouve basses; & afin de prouver ce qu'il dit, non seulement il les traduit bassement, mais il les traduit selon leur racine & leur étymologie; & au lieu, par exemple, de traduire Junon *aux yeux grands & ouverts*, qui est ce que porte le mot βοῶπις, il le traduit selon sa racine, *Junon aux yeux de bœuf*. Il ne sçait pas qu'en François même il y a des dérivés & des composés qui sont fort beaux, dont le nom primitif est fort bas: comme on le voit dans les mots de *pétiller* & de *reculer*. Je ne sçaurois m'empêcher de rapporter, à propos de cela, l'exemple d'un (13) Maître de Rhétorique, sous lequel j'ai étudié, & qui sûrement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homère: puisqu'il en étoit presque aussi grand ennemi que Monsieur Perrault. Il nous faisoit traduire (14) l'Oraison pour Milon; & à un endroit où Cicéron dit, *obduruerat & percalluerat Respublica*: *La Ré-*

REMARQUES.

(13) *Maître de Rhétorique, sous lequel j'ai étudié*,] M. *de La Place*, Professeur de Rhétorique au Collége de Beauvais. Il étoit Recteur de l'Université en ce tems-là, c'est-à-dire, en 1650. & la même année, il publia un Traité contre la pluralité des Bénéfices: *De necessariâ unius uni Clerico Ecclesiastici Beneficii singularitate*. Quand quelqu'un de ses Ecoliers le faisoit impatienter: *Petit fripon*, lui disoit-il, avec une emphase ridicule, *tu seras la premiere victime, que j'immolerai a ma sévérité*. Puis, en s'applaudissant, il disoit avec la même emphase: *Encore pourroient-ils même dans ma colere, apprendre de moi la belle locution Françoise*. DE ST. MARC.

(14) CHANG. *l'Oraison pour Milon; & à un endroit où Cicéron*] Dans la premiere *Edition* (de 1694.) l'Auteur avoit mis: l'*Oraison de Cicéron pour la Loi Manilia*; mais dans les mots suivans, qu'il avoit laissés dans les autres EDITIONS: *& a un endroit où cet Orateur dit*; j'ai ôté *cet Orateur*, & j'ai mis *Cicéron*; parce que *cet Orateur* ne se rapportoit à rien. Voici le passage de l'*Oraison* pour MILON. *Sed nescio quomodo jam usu obduruerat*

publique s'étoit endurcie, & étoit devenue comme insensible; les Ecoliers étant un peu embarrassés sur *percalluerat*, qui dit presque la même chose qu'*obduruerat*, notre Régent nous fit attendre quelque temps son explication; & enfin ayant défié plusieurs fois Messieurs de l'Académie, & sur-tout (15) Monsieur d'Ablancourt, à qui il en vouloit, de venir traduire ce mot: *Percallere*, dit-il gravement, vient du cal & du durillon que les hommes contractent aux piés; & de là il conclut qu'il falloit traduire: *obduruerat & percalluerat Respublica: La république s'étoit endurcie, & avoit contracté un durillon.* Voila à-peu-près la maniere de traduire de Monsieur Perrault, & c'est sur de pareilles traductions qu'il veut qu'on juge de tous les Poëtes & de tous les Orateurs de l'Antiquité: jusques-là qu'il nous

REMARQUES.

& percalluerat civitatis incredibilis patientia. „ Rome „ étoit devenue comme insensible; & la patience du „ Peuple Romain s'étoit, je ne sçais comment, endur- „ cie". BROSS.

M. *Du Monteil* a fait usage de la correction de M. *Brossette.* L'*Editeur* de 1735. sans prendre garde au désagrément de la consonance, que M. *Despréaux* avoit eu soin d'éviter, a mis: l'*Oraison de Cicéron pour Milon, & à un endroit où cet Orateur.* L'*Editeur* de 1740. a suivi les *Editions de* 1701. & *de* 1713. en mettant: *Il nous faisoit traduire l'Oraison pour Milon; & a un endroit où cet Orateur.* DE ST. MARC.

(15) *Monsieur d'Ablancourt,*] Célebre Traducteur. BROSS.

Nicolas Perrot, Sieur d'*Ablancourt*, aussi médiocre Traducteur qu'excellent Ecrivain, étoit né le 5. Avril 1606. avoit prêté le serment d'Avocat en 1624. avoit en 1629. abjuré la Religion Calviniste, dans laquelle son Pere l'avoit fait élever, & dans laquelle il rentra cinq ou six ans après. En 1637. il fut reçu, n'étant âgé que de 31. ans, à l'Académie Françoise. Ennuyé de la vie, il passa huit jours sans manger, & mourut au Château d'Ablancourt près de Vitri le François en Champagne, le 17. Novembre 1664.

Voyez, *Satire IX.* 290. DE ST. MARC.

avertit qu'il doit donner un de ces jours un nouveau volume de Parallèles, où (16) il a, dit-il, mis en prose Françoise les plus beaux endroits des Poëtes Grecs & Latins; afin de les opposer à d'autres beaux endroits des Poëtes Modernes, qu'il met aussi en prose, secret admirable qu'il a trouvé pour les rendre ridicules les uns & les autres, & sur-tout les Anciens: quand il les aura habillés des impropriétés, & des bassesses de sa traduction.

CONCLUSION.

VOILA un léger échantillon du nombre infini de fautes, que Monsieur Perrault a commises en voulant attaquer les défauts des Anciens. Je n'ai mis ici que celles qui regardent Homère & Pindare. Encore n'y en ai-je mis qu'une très-petite partie, & selon que les paroles de Longin m'en ont donné l'occasion. Car si je voulois ramasser toutes celles qu'il a faites sur le seul Homère; il faudroit un très-gros Volume. Et que seroit-ce donc, si j'allois lui faire voir ses puérilités sur la Langue

REMARQUES.

(16) *il a, dit-il, mis en prose Françoise les plus beaux endroits* &c.] M. *Perrault* a donné dans la suite en 1696. un IV. Tome de son *Parallèle;* mais il n'a pas osé y mettre les *Traductions*, qu'il avoit promises. Bross.

C'est dans le Tome III. page 124. que M. *Perrault* avoit annoncé le projet, que M. *Despréaux* lui reproche ici. Mais ces deux illustres Adversaires s'étant reconciliés, le premier crut devoir abandonner son projet, *aimant mieux se priver du plaisir de prouver la bonté de sa cause d'une maniere, qui lui paroissoit invincible ... que d'être brouillé plus long-tems avec des Hommes d'un aussi grand mérite, que ceux qu'il avoit pour adversaires, & dont l'amitié ne pouvoit trop s'acheter.* C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans la *Préface* de son IV. Tome, qui parut en 1696. De St. Marc.

Grecque & sur la Langue Latine, ses ignorances sur Platon, sur Démosthène, sur Cicéron, sur Horace, sur Térence, sur Virgile, &c. les fausses interprétations qu'il leur donne, les solécismes qu'il leur fait faire, les bassesses, & le galimathias qu'il leur prête? J'aurois besoin pour cela d'un loisir qui me manque.

Je ne réponds pas néanmoins, comme j'ai déjà dit que dans les Editions de mon Livre qui pourront suivre celle-ci, je ne lui découvre encore quelques-unes de ses erreurs; & que je ne le fasse peut-être repentir de n'avoir pas mieux profité du Passage de Quintilien, qu'on a allégué autrefois si à propos (1) à un de ses freres sur un pareil sujet. Le voici: *Modestè tamen & circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt.* (2) *Il faut parler avec beaucoup de modestie, & de circonspection de ces grands Hommes, de peur qu'il ne vous arrive ce qui*

REMARQUES.

CONCLUS. (1) *à un de ses freres*] PIERRE PERRAULT. C'est M. *Racine*, qui, dans la *Préface* de son *Iphigénie*, cita ce passage de *Quintilien*, Liv. X. Ch. I. BROSS.

Voyez, *Sat. IX.* 262.. *Lett. de Perr.* Rem. 28. *Réflexion I.* Remarque 5. DE ST. MARC.

(2) *Il faut parler* &c.] M. *Racine*, dans l'endroit cité, traduit ainsi ce passage: *Il faut être extrêmement circonspect & très-retenu à prononcer sur les Ouvrages de ces grands Hommes, de peur qu'il ne nous arrive, comme à plusieurs, de condamner ce que nous n'entendons pas.* Un peu moins réservé que notre Auteur, il ajoute la suite du passage: *Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum legentibus placere, quàm multa displicere maluerim. Et, s'il faut tomber dans quelque excès, encore vaut-il mieux pécher en admirant tout dans leurs écrits, qu'en y blâmant beaucoup de choses.* QUINTILIEN, & M. *Racine* après lui, n'avoient pas fait réflexion, qu'*admirer tout*, ou *blâmer trop*, c'est également manquer de jugement & de goût. DE ST. MARC.

qui est arrivé à plusieurs, de blâmer ce que vous n'entendez pas. Monsieur Perrault me répondra peut-être (3) ce qu'il m'a déja répondu: Qu'il a gardé cette modestie, & qu'il n'est point vrai qu'il ait parlé de ces grands Hommes avec le mépris que je lui reproche; mais il n'avancé si hardiment cette fausseté, que parce qu'il suppose, & avec raison, que (4) personne ne lit ses Dialogues. Car de quel front pourroit-il la soutenir à des gens qui auroient seulement lû ce qu'il y dit d'Homère?

Il est vrai pourtant que, comme il ne se soucie point de se contredire, il commence ses invectives contre ce grand Poëte, (5) par avouer, qu'Homère est peut-être le plus vaste & le plus bel esprit qui ait jamais été. Mais on peut dire que ces louanges forcées qu'il lui donne, sont comme les fleurs dont il couronne la victime qu'il va immoler à son mauvais sens; n'y ayant point d'infamies qu'il ne lui dise dans la suite, l'accusant d'avoir fait ses deux Poëmes sans dessein, sans vue, sans conduite. Il va même jusqu'à cet excès d'absurdité, de soutenir, qu'il n'y a jamais eu d'Homère; que ce n'est point un seul homme qui a fait l'Iliade, & l'Odyssée; mais plusieurs pauvres Aveugles qui alloient, dit il, de maison en maison réciter pour de l'argent de petits Poëmes qu'ils composoient au hazard; & que c'est de ces Poëmes qu'on a fait, ce qu'on appelle les Ouvrages d'Homère. C'est ainsi

REMARQUES.

(3) *ce qu'il m'a déja répondu:*] Dans sa *Lettre*. Voyez-là (Tome III.) N. II. Voyez en même-tems les *Remarques* 2. 3. 4. & 5. DE ST. MARC.

(4) *personne ne lit ses Dialogues.*] Voyez, REFL. III. *Rem.* derniere; & *Rép. de Perr.* à la *VIII. Réflexion*, Rem. II. DE ST. MARC.

(5) *par avouer, qu'Homère &c.*] Voyez, *Lett. de Perr.* N. II. *Rem.* 2. & 3. N. IX. *Rem.* 22. DE ST. MARC.

que de son autorité privée, (6) il métamorphose tout-à-coup ce vaste & bel Esprit en une multitude de misérables Gueux. Ensuite il emploie la moitié de son Livre à prouver, Dieu sçait comment, qu'il n'y a dans les Ouvrages de ce grand Homme ni ordre, ni raison, ni œconomie, ni suite, ni bienséance, ni noblesse de mœurs: Que tout y est plein de bassesses, de chevilles, d'expressions grossieres: Qu'il est mauvais Géographe, mauvais Astronome, mauvais Naturaliste, (7) finissant enfin toute cette critique (8) par ces belles paroles qu'il fait dire à son Chevalier. *Il faut que Dieu ne fasse pas grand cas de la réputation de bel Esprit: puisqu'il permet que ces titres soient donnés, préférablement au reste du genre humain, à deux hommes, comme Platon & Homère, à un Philosophe qui a des visions si bizarres, & à un Poëte qui dit tant de choses si peu sensées.* A quoi Monsieur l'Abbé du Dialogue don-

REMARQUES.

(6) *il métamorphose tout à coup* &c.] Voyez *Réflexion III.* Remarque I. & II. De St. Marc.

(7) Chang. *finissant enfin toute cette critique par ces belles paroles*] Edition de 1694. *finissant enfin toute cette belle critique par ces paroles.* Bross.

(8) *par ces belles paroles qu'il fait dire à son Chevalier:*] Paral. Tome III. p. 125. Bross.

Reprenons à la page 124. tout ce que dit Le Chevalier. „ Après avoir traité *Homère*, comme nous avons „ fait, je suis d'avis que nous le mettions à côté de „ *Platon*. Ces deux grands Auteurs mis l'un auprès de „ l'autre, me font souvenir de *Tamerlan* & de *Bajazet*, „ deux grands Hommes de Guerre, comme ces deux-„ ci sont deux grands Hommes de Lettres. Il faut, dit „ *Tamerlan* à *Bajazet*, en le regardant dans la cage de „ fer, où il le tenoit enfermé, que Dieu ne fasse pas „ grand cas des Royaumes & des Empires, puisqu'il „ les donne à des Hommes comme nous; & que ce „ qu'il ôte à un Borgne, il le donne à un Boiteux. Il „ faut, pourroit-on dire, que Dieu ne fasse pas grand „ cas de la réputation de bel Esprit &c". De St. Marc.

ne les mains en ne contredisant point, & se contentant de passer à la critique de Virgile.

C'est-là ce que Monsieur Perrault appelle parler avec retenue d'Homère, & trouver, comme Horace, que ce grand Poëte s'endort quelquefois. Cependant comment peut-il se plaindre que je l'accuse à faux, (9) d'avoir dit qu'Homère étoit de mauvais sens? Que signifient donc ces paroles, *Un Poëte qui dit tant de choses si peu sensées?* Croit-il s'être suffisamment justifié de toutes ces absurdités, en soutenant hardiment, comme il a fait, qu'Erasme & le Chancelier Bacon ont parlé avec aussi peu de respect que lui des Anciens? Ce qui est absolument faux de l'un & de l'autre, & sur-tout d'Erasme, l'un des plus grands admirateurs de l'Antiquité. Car bien que cet excellent homme se soit moqué avec raison de ces scrupuleux Grammairiens, qui n'admettent d'autre Latinité que celle de Cicéron, & qui ne croient pas qu'un mot soit Latin, s'il n'est dans cet Orateur: jamais Homme au fond n'a rendu plus de justice aux bons Ecrivains de l'Antiquité, & à Cicéron même, qu'Erasme.

Monsieur Perrault ne sçauroit donc plus s'appuyer que sur le seul exemple de Jules Scaliger. Et il faut avouer qu'il l'allegue avec un peu plus de fondement. En effet dans le dessein que cet orgueilleux Sçavant s'étoit proposé (10) comme il le déclare lui-même, de dresser des autels à Virgile; il a parlé d'Homère d'une maniere un peu profane.

REMARQUES.

(9) *d'avoir dit qu'Homère étoit de mauvais sens?*] Voyez ci-dessus les Citations de la *Remarque* 3. DE ST. MARC.

(10) *comme il le déclare lui-même*, &c.] A la fin de son *Hypercritique*, qui est le VI. Livre de sa *Poëtique*. BROSS.

Mais oûtre que ce n'eſt que par rapport à Virgile, & dans un Livre (11) qu'il appelle Hypercritique, voulant témoigner par-là qu'il y paſſe toutes les bornes de la critique ordinaire: il eſt certain que ce Livre n'a pas fait d'honneur à ſon Auteur: Dieu ayant permis que ce ſçavant Homme ſoit devenu alors un Monſieur Perrault, & ſoit tombé dans des ignorances ſi groſſieres, qu'elles lui ont attiré la riſée de tous les Gens de Lettres, & de ſon propre fils même.

Au reſte, afin que notre Cenſeur ne s'imagine pas que je ſois le ſeul qui aie trouvé ſes Dialogues ſi étranges, & qui aie paru (12) ſi ſérieuſement choqué de l'ignorante audace avec laquelle il y décide de tout ce qu'il y a de plus révéré dans les Lettres; je ne ſçaurois, ce me ſemble, mieux finir ces remarques ſur les Anciens, qu'en rapportant le mot (13) d'un très-grand Prince d'aujourd'hui non moins admirable par les lumieres de ſon eſprit, & par l'étendue de ſes connoiſſances dans les Lettres, que par ſon extrême valeur; & par ſa prodigieuſe capacité dans la guerre, où il s'eſt rendu le charme des Officiers & des Soldats, & où, quoiqu'encore fort jeune, il s'eſt déja ſignalé par quantité d'ac-

REMARQUES.

(11) *qu'il appelle Hypercritique,*] Le Livre, où *Scaliger*, pour relever la gloire de *Virgile*, a ſi maltraité *Homère*, n'eſt pas l'*Hypercritique*, ou Livre VI. mais le Livre V. dont le titre eſt: *Le Critique.* Il y fait une longue comparaiſon de divers endroits d'*Homère* & de *Virgile*, & donne toujours la préférence au dernier. Dans l'*Hypercritique*, il n'eſt queſtion que des Poëtes Latins, & nullement d'*Homère.* BROSS.

(12) CHANG. *ſi ſérieuſement*] Le *ſi* qui ſe trouve dans l'*Edition de* 1713. n'eſt point dans celles de 1694. & de 1701. DE ST. MARC.

(13) *d'un très-grand Prince d'aujourd'hui*] Le Prince de *Conti*: FRANÇOIS-*Louis de Bourbon*, né le 30. Avril 1664. & mort à Paris, le 22. Février 1709. BROSSETTE.

tions dignes des plus expérimentés Capitaines. Ce Prince, qui, à l'exemple du fameux (14) Prince de Condé son oncle paternel, lit tout jusqu'aux ouvrages de Monsieur Perrault, ayant en effet lû son dernier Dialogue, & en paroissant fort indigné, comme quelqu'un (15) eût pris la liberté de lui demander ce que c'étoit donc que cet ouvrage, pour lequel il témoignoit un si grand mépris: *C'est un Livre:* dit-il, *où tout ce que vous ayez jamais oui louer au monde, est blâmé; & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer, est loué.*

REMARQUES.

(14) *Prince de Condé*] Dans les *Editions de* 1694. 1701. & 1713. il y a seulement: *Prince de C**.* DE ST-MARC.

(15) CHANG. *eût pris la liberté de lui demander*] EDITION de 1694. *lui eût demandé.* BROSSETTE.

LETTRE A M. PERRAULT, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MONSIEUR,

(1) Puisque le Public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre ré-

REMARQUES.

LETT. A M. P. (1) *Puisque* &c.] Cette *Lettre*, écrite en 1700. fut insérée dans l'*Edition*, que l'Auteur donna l'année suivante. (1701.) C'est proprement une *Dissertation*, qui fixe le véritable point de la Controverse sur les Anciens & les Modernes. BROSS.

L'*Editeur de* 1740. dit: *C'est proprement une* X^{e}. Réflexion *contre M.* Perrault, *ou du moins une réparation très-équivoque. M.* de Lamoignon *faisant allusion à cette* Lettre, *disoit à M.* Despréaux: „ *Je ne doute pas que* „ *nous ne soyons toujours bons amis; mais si jamais nous* „ *venions à nous raccommoder après une brouillerie, point* „ *de réparations, je vous prie. Je crains plus vos répa-* „ *rations que vos injures*".

Cette addition est tirée du *Bolæana*, N. XV. où M. *de Montchesnay* nomme le *Premier Président de Lamoignon.* Il étoit mort dès 1677. L'*Editeur* de 1740. a cru remédier à cet anachronisme, en mettant simplement M. *de Lamoignon.* Pour moi, je ne sçais si la faute de M. *de Montchesnay* ne doit pas rendre tout ce qu'il dit au sujet de cette *Lettre* à M. *Perrault*, extrémement suspect.

Au reste, il est certain, que M. *Despréaux* & M. *Perrault* étoient réconciliés dès 1694.

Voyez, *Réflexion IX.* Remarque 16. DE ST. MARC.

conciliation, & de ne lui pas laisser ignorer, qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse, comme de ces Duels d'autrefois, que la Prudence du Roi a si sagement réprimés, où après s'être battu à outrance, & s'être quelquefois cruellement blessé l'un l'autre, on s'embrassoit & on devenoit sincérement amis. Notre Duel Grammatical s'est même terminé encore plus noblement; & je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax & Hector dans l'Iliade, qui aussitôt après leur long combat, en présence des Grecs & des Troyens, se comblent d'honnêtetés, & se font des présens. En effet, MONSIEUR, notre dispute n'étoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos Ouvrages, & que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux Héros du Poëme qui vous plait si peu, qu'en nous faisant ces civilités nous sommes demeurés comme Eux, chacun dans notre même parti & dans nos mêmes sentimens, c'est-à-dire, Vous toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, & Moi toujours leur passionné Admirateur. Voilà dequoi il est bon que le Public soit informé: & c'étoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation je composai (2) une Epigramme qui a couru, & que vraisemblablement vous avez vue. La voici.

Tout le trouble Poëtique
A Paris s'en va cesser:
Perrault l'Anti-Pindarique,

REMARQUES.

(2) *une Epigramme*] Dans cette *Edition* elle est la XLV. M. *Brossette* y dit dans une *Note*, qu'elle fut composée en 1699. Elle doit avoir été faite en 1696. pour le plus tard. DE ST. MARC.

Et Despréaux l'Homérique
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement;
Comme Eux l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment,
On pourra finir la guerre
De Pradon & du Parterre.

Vous pouvez reconnoître, MONSIEUR, par ces vers, où j'ai exprimé sincérement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous, & de ce Poëte de Théâtre, dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon Epigramme. Aussi étoit-ce l'Homme du monde qui vous ressembloit le moins.

Mais maintenant que nous voila bien remis, & qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur; oserois-je, comme votre Ami, vous demander ce qui a pu, depuis si long-temps, vous irriter, & vous porter à écrire contre tous les plus célébres Ecrivains de l'Antiquité. Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisoit parmi nous des bons Auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siecle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons Livres naissans, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de Monsieur Descartes, de Mr. Arnauld, de Monsieur Nicole, & de tant d'autres admirables Philosophes & Théologiens que la France a produits depuis soixante ans, & qui sont en si grand nombre, qu'on pourroit faire un petit volume de la seule liste de leurs Ecrits. Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls Auteurs qui nous touchent vous & moi de plus près, je veux dire, aux Poëtes: quelle gloire ne s'y sont point acquis

ses Malherbes, les Racans, les Maynards? Avec quels battemens de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarrazin, & de la Fontaine? Quels honneurs n'y a-t-on point, pour ainsi dire, rendus (3) à Monsieur de Corneille & à M. Racine? Et qui est-ce qui n'a point admiré les Comédies de Moliere? Vous-même, MONSIEUR, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre Dialogue de l'Amour & de l'Amitié, (4) à votre Poëme sur la Peinture, à votre Epître sur M. de la Quintinie, & à tant d'autres excellentes pièces de votre façon? On n'y a pas véritablement fort estimé nos Poëmes Héroïques: mais a-t-on eu tort? Et ne confessez-vous pas vous-même en quelque endroit de vos paralleles, que (5) le meilleur de ces Poëmes est si dur & si forcé, qu'il n'est pas possible de le lire?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les Anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation là même, que nos plus grands Poëtes sont redevables du succès de leurs Ecrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain & dans Séneque, que (6) Monsieur de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un

REMARQUES.

(3) *à Monsieur de Corneille*] Il y a ainsi dans toutes les *Editions*, excepté dans celles de 1735. & de 1740. qui mettent *à M. Corneille*. DE ST. MARC.

(4) *à votre Poëme sur la Peinture*,] Ces mots sont oubliés dans les *Editions de* 1735. & de 1740. DE ST. MARC.

(5) *le meilleur de ces Poëmes* &c.] *La Pucelle*. Voyez *Lett. de Perr.* N. II. & *Remarque* 5. DE ST. MARC.

(6) *Monsieur de Corneille*] Selon toutes les *Editions*, excepté celle de 1740. où il y a: *M. Corneille*. DE ST. MARC.

nouveau genre de Tragédies inconnu à Aristote? Car c'est sur ce pié, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pieces de Theâtre; où se mettant au-dessus des règles de ce Philosophe, il n'a point songé, comme les Poëtes de l'ancienne Tragédie, à émouvoir la Pitié & la Terreur; mais à exciter dans l'ame des Spectateurs, par la sublimité des pensées, & par la beauté des sentimens, (7) une certaine admiration, dont plusieurs Personnes, & les jeunes gens sur-tout, s'accommodent souvent beaucoup mieux que (8) des véritables passions Tragiques. Enfin, MONSIEUR, pour finir cette période un peu longue, & pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir, que ce sont Sophocle & Euripide qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute & dans Térence que Moliere a appris les plus grandes finesses de son Art?

REMARQUES.

(7) *une certaine admiration,*] M. *Despréaux* avoit en vue ce passage de M. *de Saint-Evremond*, dans son Traité de la *Tragédie* ancienne & moderne. *Je finirai*, dit-il; *par un sentiment hardi & nouveau. C'est qu'on doit rechercher à la* Tragédie, *devant toutes choses, une grandeur d'ame bien exprimée, qui excite en nous une tendre admiration. Il y a dans cette sorte d'admiration, quelque ravissement pour l'esprit: le courage y est élevé, l'ame y est touchée.* Cette admiration, que M. *de Saint-Evremond*, recherchoit dans la *Tragédie*, est sans-doute bien éloignée des Passions & des Sentimens, que la véritable *Tragédie* doit exciter en nous. Mais il avoit formé ce jugement sur les *Tragédies* de *Corneille*. BROSS.

Voyez la *Remarque* suivante. DE ST. MARC.

(8) *des véritables passions Tragiques.*] La *Terreur* & la *Pitié*. Ce sont les seules, que M. *Despréaux* admette, quand il traite de la *Tragédie* dans son *Art Poëtique*. Il n'en a dit que ce qu'*Aristote* en avoit dit, & n'a pas cru devoir aller plus loin. Mais ce n'est pas une raison pour conclure, que la *Terreur* & la *Pitié* soient les seules Passions, que la véritable *Tragédie* doive exciter; ni que toutes les autres sortes de Passions,

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les Anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'appercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré, il y a long-temps, dans le monde, quelques-uns de ces faux Sçavans, tels que le Président de vos Dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, & qui n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les Anciens, que parce qu'ils sont Anciens, ne pensent pas que la Raison puisse parler une autre langue, que la Grecque ou la Latine, & condamnent d'abord tout Ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul, qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules Admirateurs de l'Antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'Antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables dans la chose même où ils avoient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos Parallèles. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez & que ces gens-là n'ont point, avec quelques argumens spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces foibles Antagonistes; & vous y avez si bien réussi, que si je ne fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous de-

REMARQUES.

qu'une *Tragédie* pourroit émouvoir à propos, ne soient pas de *véritables Passions Tragiques.* Messieurs *Corneille*, *de Crébillon*, & *Racine* peut-être, nous ont fait voir, qu'il s'en falloit beaucoup qu'*Aristote* eût connu la nature de la *Tragédie* dans toute son étendue. Cette *Admiration*, que M. *de Saint-Evremond* demande qu'elle excite, est sans contredit, une voie bien plus sûre & bien plus courte, que celle de la *Terreur* & de la *Pitié*, pour arriver à la fin, qu'*Aristote* veut que la *Tragédie* se propose; sçavoir, *de purger les Passions.* Ce que je dis, dans la supposition, que cette fin est autre chose qu'une belle spéculation. DE ST. MARC.

meuroit: ces faux Sçavans n'ayant pu, & (9) les vrais Sçavans, par une (10) hauteur un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir, que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais Sçavans, que les grands Ecrivains de l'Antiquité doivent leur gloire: mais à la constante & unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siecles d'hommes sensés & délicats, entre lesquels on compte (11) plus d'un Alexandre & plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter,

REMARQUES.

(9) *les vrais Sçavans ... n'ayant pas daigné vous répondre.*] Il paroît que M. *Despréaux* comptoit pour rien, tout ce que *Longepierre* & *Dacier* avoient répondu dans différens Ouvrages à M. *Perrault*. La *Lettre* de M. *Huet* est du 10. Octobre 1692. mais elle ne vit le jour que vingt ans après; & M. *Despréaux* pouvoit ne la pas connoître. La *Dissertation* sur *Homère* de l'Abbé *Regnier-Desmarais*, ne parut qu'en 1700. avec sa *Traduction* en Vers du I. Livre de l'*Iliade*, & la querelle alors étoit finie. DE ST. MARC.

(10) CHANG. *une hauteur un peu trop affectée*,] EDITION de 1701. *une hauteur peut-être un peu trop affectée*, DE ST. MARC.

(11) *plus d'un Alexandre*] L'admiration d'*Alexandre*, pour les *Poëmes* d'*Homère*, devoit faire peu d'impression sur l'esprit de M. *Perrault*. Dans le III. Tome du *Parallèle*, p. 31. LE CHEVALIER dit: „ Pour *Alexandre*, „ on sçait qu'il n'avoit aucun goût pour la Poësie. Le „ grand nombre de Talens qu'il donna à *Chérilus*, le „ plus méchant Poëte qui fût jamais, comme *Horace* „ nous en assure, le mettoit hors d'état de pouvoir faire grand honneur à *Homère* par son approbation ". *Horace* dit, *Epit. I. Liv.* II. Vers 232. & suivans.

Gratus Alexandro regi Magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus & malè natis
Rettulit acceptos, regale nomisma, Philippos....
Idem Rex ille, poëma
Qui tam ridiculum tam carè prodigus emit,
Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem,

qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, (12) les Schrevelius, les Peraredus, les Menagius, ni pour me servir des termes de Moliere, les Sçavans en *us*, qui goutent d'avantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lec-

REMARQUES.

Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia. Quòd si
Judicium subtile videndis artibus illud
Ad libros & ad hæc Musarum dona vocares,
Bœotûm in crasso jurares aëre natum. DE ST. MARC.

§. Voilà encore une preuve de la prédilection de M. de ST. MARC pour *Perrault.* Quand *Despréaux* attaque les Interlocuteurs du Parallèle, M. de ST. MARC dit que cela est injuste, parce que *Perrault* ne s'est rendu garand que de ce que l'Abbé avance. Ici il se sert de ce qu'avance le Chevalier au sujet d'Alexandre, pour dire que l'admiration de ce Héros pour Homère ne devoit pas faire grande impression sur Perrault.

(12) *les Schrevelius, les Peraredus,*] CORNEILLE *Schrevelius*, laborieux Compilateur, mais homme de peu de génie, & Critique sans discernement, a donné les *Editions* qu'on appelle *Variorum* d'*Ovide*, de *Claudien*, de *Virgile*, de *Lucain*, de *Martial*, de *Juvénal*, & de *Perse*. On en fait peu de cas. Il a fait aussi des *Editions* d'*Hésiode*, du *Lexicon d'Hesychius*, & d'*Homère*. Cette derniere est avec les *Commentaires* de *Dydime*. Elle parut à Amsterdam chez *Louis Elzevier* en 1655. en 2. volumes *in*-4°. Elle est belle, mais pleine de fautes, ce qui fait qu'on l'estime très-peu. *Schrevelius* étoit Hollandois, & mourut en 1667. Son *Lexicon Grec* est le seul de ses Ouvrages, qui soit bon.

Jean de Peyrarede, mourut vers 1660. Voici ce qu'en dit *Costar* dans sa *Liste* : „ PEYRAREDE, „ Gentilhom-
„ me Gascon. Il fait fort bien des Vers Latins. Il en-
„ tend aussi fort bien les Poëtes Latins, sur lesquels il
„ fait plusieurs corrections de son bel esprit. Il a eu
„ pour Précepteur Domestique, *Cameron*, qui étoit un
„ des premiers Hommes de son siècle. Il est réduit
„ présentement à expliquer les Poëtes aux gens de con-
„ dition. Il a achevé les Vers non achevés de *Virgile*,
„ qu'il a fait imprimer avec plusieurs de ses *Epigram-*
„ *mes*. M. *Grotius* fait mention honorable de lui dans

ture des Ecrits de ces grands Personnages, ce sont des Esprits du premier ordre, ce sont des Hommes de la plus haute élévation. Que s'il falloit nécessairement vous en citer ici quelques-uns, je vous étonnerois peut-être par les noms illustres que je mettrois sur le papier; & vous y trouveriez non seulement des Lamoignons, (13) des Daguesseaux, (14) des Troisvilles, mais des Condés, des Contis, & des Turennes.

(15) Ne pourroit-on point donc, MONSIEUR, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentimens avec tant de si galants Hommes? Oui, sans-doute, on le peut; & nous ne sommes pas même vous & moi si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de Poëmes, de Dialogues & de Dissertations sur les Anciens & sur les Modernes? Je ne sçai si j'ai bien pris votre pensée: mais la voici,

REMARQUES.

„ ses *Lettres*". Les *Remarques* de *Peyrarede* sur *Térence*, & ses *Conjectures* sur *Florus*, sont estimées. *Balzac* le loue en plus d'un endroit; & M. *Huet* faisoit grand cas de son érudition & de son talent pour la Poësie Latine. DE ST. MARC.

(13) *des Daguesseaux*,] Monseigneur le Chancelier. DE ST. MARC.

(14) *des Troisvilles*,] HENRI-JOSEPH *de Peyre*, Comte *de Troisville*, qui se prononce *Tréville*, ayant quitté la profession des armes en 1667. vécut ensuite dans la retraite, & s'y appliqua uniquement à l'étude & à la piété. Il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre: sur-tout par une étude continuelle des Peres Grecs, qu'il préféroit aux Latins. C'étoit un esprit si juste & si exact, qu'il *parloit* toujours *comme un Livre*. Aussi disoit-on, que cette espèce de proverbe sembloit avoir été fait pour lui. Il avoit été élevé près du Roi. Il mourut à Paris au mois d'Août 1708. âgé de 66. ans, & fut enterré à saint Nicolas du Chardonnet sa Paroisse. BROSSETTE.

(15) *Ne pourroit-on point donc*,] Ces mots mis de suite font d'une furieuse dureté. DE ST. MARC.

ce me semble. Votre dessein est de montrer, que pour la connoissance, sur-tout des beaux Arts, & pour le mérite des belles Lettres, notre Siecle, ou pour mieux parler, le Siecle de LOUIS LE GRAND, est non-seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siecles de l'Antiquité, & même au Siecle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai, que je suis sur cela entiérement de votre avis; & que même, si mes infirmités & mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver comme vous cette proposition la plume à la main. A la verité j'emploirois beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa maniere de raisonner, & je prendrois des précautions & des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerois donc pas, comme vous avez fait, notre Nation & notre Siecle seuls à toutes les autres Nations & à tous les autres Siecles joints ensemble; l'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerois chaque Nation & chaque Siecle l'un après l'autre; & après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, & en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvois invinciblement, que l'avantage est de notre côté. Ainsi, quand je viendrois au Siecle d'Auguste, je commencerois par avouer sincérement, que nous n'avons point de Poëtes héroïques ni d'Orateurs que nous puissions comparer aux Virgiles & aux Cicérons. Je conviendrois que nos plus habiles Historiens sont petits devant les Tite-Lives & les Sallustes. Je passerois condamnation sur la Satire & sur l'Elégie; (16) quoiqu'il y ait des Sati-

REMARQUES.

(16) *quoiqu'il y ait des Satires de Regnier admirables*, M. *Despréaux* ne parle point de ses *Satires*. Ce silence a bien de la grandeur. Bross.

tes de Regnier admirables, & (17) des Elégies de Voiture, de Sarrazin, & de la Comtesse de la Suze.

REMARQUES.

Il n'y a dans ce silence nulle grandeur. Il y a seulement de la bienséance. DE ST. MARC.

(17) *des Elégies .... de la Comtesse de la Suze, d'un agrément infini.*] HENRIETTE *de Coligny*, Fille de *Gaspart*, Comte *de Coligny*, Colonel Général de l'Infanterie, & Maréchal de France, mariée très-jeune, 1o. à *Thomas Hamilton*, Comte de Hadington: 2o. au Comte de la Suze, de la Maison de Champagne, avec lequel elle ne put jamais s'accorder; mourût à Paris le 10. Mars 1673. & fut inhumée à saint Paul. Nous avons d'elle des *Poësies* de différentes sortes. Ses *Elégies* sont celles que l'on estime le plus. Je me soumets sans peine au Jugement, que notre Auteur en porte ici; mais je ne puis être de l'avis de ceux qui prétendent, que ce sont les meilleures, que nous ayons en notre Langue. Je conviendrai sans peine qu'elles renferment des Pensées ingénieuses, & des Sentimens délicats. C'est ce qui se trouve aussi dans des *Elégies* assez modernes, qu'on n'en estime pas plus pour cela. Qu'il me soit permis de dire naturellement ce que je pense de Madame *de La Suze*. Elle a certainement de la passion; mais je suis fâché que, la tête pleine des *Romans* de son tems, elle les ait plus consultés que la Nature. Il s'en faut bien que le cœur parle toujours chez elle. Sa tendresse est rarement sans avoir trop d'esprit; & ce qui doit passer pour un défaut essentiel dans l'*Elégie*, ses Vers & son Stile se *guindent* très-souvent jusqu'au ton Héroïque. Ajoutez qu'elle ne fait sans cesse que se répéter; & qu'avoir lu deux ou trois de ses *Elégies*, c'est les avoir lues toutes. J'acheverai de parler librement. Je reconnois le véritable caractere d'un Poëme, où *c'est le cœur qui doit parler seul*, dans les *Elégies* de Madame *de Villedieu*, malgré le mélange d'idées pastorales, que l'on y reprend, peut-être mal-à-propos. Qu'on y fasse attention. Chez Madame *de Villedieu*, c'est presque toujours le Cœur, qui parle; & l'Esprit même est tendre & passionné. Quelquefois, à la vérité, ses Vers sont négligés, & son Stile n'est pas tout-à-fait assez soutenu; mais je doute que, dans cette sorte d'Ouvrage, ce soit un défaut aussi grand qu'on l'a voulu dire. DE ST. MARC.

Suze; d'un agrément infini. Mais en même temps je ferois voir que pour la Tragédie nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sçauroient opposer à tant d'excellentes pieces Tragiques que nous avons en notre Langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Séneque, & un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeste de Varius, & la Medée d'Ovide. Je ferois voir, que bien loin qu'ils aient eu dans ce siecle là des Poëtes Comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvînt: les Plautes, les Cécilius & les Térences étant morts dans le siecle précédent. Je montrerois que si pour l'Ode nous n'avons point d'Auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul Poëte Lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre, qui ne lui sont guere inférieurs en délicatesse de Langue, & en justesse d'expression; & dont tous les Ouvrages mis ensemble ne feroient peut-être pas dans la balance un poids de mérite moins considérable, que les cinq Livres d'Odes qui nous restent de ce grand Poëte. Je montrerois qu'il y a des genres de Poësies, où non-seulement les Latins ne nous ont point surpassés; mais qu'ils n'ont pas même connus: comme par exemple, ces Poëmes en prose, que nous appellons *Romans*, & dont nous avons chez nous des modeles, qu'on ne sçauroit trop estimer, à la Morale près qui y est fort vicieuse, & qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes. Je soutiendrois hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue; c'est-à-dire, depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite, (18) on ne sçauroit pas trouver parmi les Latins un seul Philoso-

REMARQUES.

(18) *on ne sçauroit pas trouver*] Il faudroit suivant l'Usage & les Grammairiens: *on ne sçauroit trouver*. Bross.

phe, qu'on puisse mettre pour la Physique en parallèle avec (19) Descartes, ni même avec (20) Gassendi. Je prouverois que pour le grand sçavoir & la multiplicité de connoissances, leurs Varrons & leurs Plines, qui sont leurs plus doctes Ecrivains, paroîtroient de médiocres Sçavans devant (21) nos Bignons; nos Scaligers, nos Saumaises, nos Peres Sirmonds, & nos Peres Petaux. Je

REMARQUES.

(19) *Descartes*,] Voyez, l'*Arrêt Burlesque*, Remarque 8. De St. Marc.

(20) *Gassendi.*] Voyez, *Avertissement sur l'Arrêt Burl.* Rem. 11. De St. Marc.

(21) *nos Bignons, nos Scaligers, nos Saumaises, nos Peres Sirmonds, & nos Peres Petaux.*] Jerôme Bignon, Enfant d'Honneur du Dauphin, depuis Roi *Louis XIII.* ensuite Avocat au Parlement, depuis Avocat Général au Grand Conseil; enfin Avocat Général au Parlement, Conseiller d'Etat employé dans quantité d'affaires très-importantes, & Grand-Maître de la Bibliotheque du Roi; Bisaïeul de M. *Bignon*, le cinquieme de ce nom, qui possede aujourd'hui la même Charge, sous le titre de *Bibliothécaire du Roi;* naquit en 1590. & mourut le 7. d'Avril 1656. Il eut pour Pere & pour maître unique en toutes les Sciences *Roland Bignon*, célèbre Avocat au Parlement de Paris. L'érudition la plus précoce, la plus étendue, & la mieux raisonnée; le travail le plus assidu dans des vues d'utilité; le désintéressement le plus parfait; la probité la plus constante; la piété la plus humble & la plus solide, ont rendu *Jérôme Bignon* digne de toutes les louanges qu'un Sçavant, un Citoyen, un Magistrat, un Chrétien, peuvent mériter. Il refusa la Charge de Surintendant des Finances.

Jules-César, & *Joseph-Juste de L'Escale* ou *Scaliger*, Pere & Fils, l'un né au Château de Ripa dans le territoire de Vérone en 1473. & mort à Agen dans sa soixante-quinziéme année, le 21. Octobre 1558. l'autre né à Agen le 4. Août 1540. & mort à Leide dans sa soixante-neuviéme année, le 21. Janvier 1609. sont deux Sçavans fort au-dessous de leur réputation.

Claude Saumaise, Professeur Honoraire dans l'Université de Leyde, décoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat en France, étoit né le 15. Avril 1588. Fils de Be-

triompherois avec vous du peu d'étendue de leurs lumieres sur l'Astronomie, sur la Géographie, & sur la Navigation. Je les défierois de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est même plutôt un bon Docteur d'Architecture, qu'un excellent Architecte; je les défierois, dis-je, de me nommer un seul habile Architecte, un seul habile Sculpteur, un seul habile Peintre Latin. Ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces Arts, étant des Grecs d'Europe & d'Asie, qui venoient pratiquer chez les Latins des Arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connoissoient point: au lieu que toute la Terre aujourd'hui est pleine de la réputation & des Ouvrages (22) de nos Poussins, de nos Le-Bruns, de nos Girardons & de nos Mansards. Je pourrois

REMARQUES.

zigne Saumaise, qui mourut Doyen du Parlement de Dijon en 1540. Il fut élevé par sa Mère dans la Religion Calviniste, dont il fit toujours Profession. Homme prodigieusement sçavant, mauvais Ecrivain, Critique peu judicieux, mais extrêmement entêté de son mérite, & ne rendant presque aucune justice à celui des autres; il mourut en deux jours aux Eaux de Spa, le 3. Septembre 1653. dans sa soixante-sixiéme année.

JACQUES SIRMOND, Jésuite, Confesseur de *Louis XIII.* fut dans son genre un habile Critique. Il étoit né à Riom en 1559. & mourut au Collége de Clermont à Paris, le 6. Octobre 1651. âgé de 92. ans.

DENIS PETAU, grand Homme de bien, excellent Religieux, Théologien profond, habile Chronologiste, Historien exact, éloquent Orateur, Critique éclairé, Poëte ingénieux, naquit à Orléans en 1583. se fit Jésuite en 1605. & mourut en enfance au Collége de Clermont le 15. Decembre 1652. âgé de 69. ans. DE ST. MARC.

(22) *de nos Poussins, de nos Le-Bruns, de nos Girardons, & de nos Mansards.*] NICOLAS POUSSIN, étoit né à Andeli en 1594. & mourut à Rome en 1665. Une chose me paroît décider du rang de ce grand Peintre, le plus instruit qui fut jamais de toutes les parties de son Art. Tous les Peintres l'estiment également; aucun ne s'est proposé jusqu'ici de l'imiter.

ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerois d'affaire à l'égard du siècle d'Auguste. Que si de la comparaison des Gens de Lettres & des illustres Artisans, il falloit passer à celle des Héros & des grands Princes, peut-être en sortirois-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins que je ne serois pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des François. Par tout ce que je viens de dire, vous voyez MONSIEUR qu'à proprement parler, nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre Nation & de notre Siecle: mais que nous sommes différemment de même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos Parallèles; mais la maniere hautaine & méprisante dont votre Abbé & votre Chevalier y traitent des Ecrivains, pour qui, même en les blâmant, on ne sçauroit, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect, & d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord & pour étouffer entre nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un & l'autre; Vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons Ecrivains de l'Antiquité, & Moi, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchans, & mêmes les médiocres Auteurs de notre Siecle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer:

REMARQUES.

CHARLES LE-BRUN, premier Peintre du Roi, naquit à Paris en 1618. il y mourut le 12. de Janvier 1690.

FRANÇOIS-GIRARDON, Excellent Sculpteur, né à Troyes en 1627. mourut à Paris le 1. de Septembre 1715. âgé de 88. ans.

MANSARD. Voyez, *Art Poët.* Ch. IV. 14. DE ST. MARC.

mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous répons que de mon côté cela ne troublera point notre réconciliation; & que pourvû que vous ne me forciez point à lire le Clovis ni la Pucelle, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'Iliade & l'Enéide, me contentant de les admirer; sans vous demander pour elles cette espece de culte tendant à l'adoration que vous vous plaignez (23) en quelqu'un de vos Poëmes, qu'on veut exiger de vous; & que Stace semble en effet avoir eu pour l'Enéide, (24) quand il se dit à lui même:

> nec tu divinam Æneïda tenta;
> Sed longè sequere, & vestigia semper adora.

Voilà, MONSIEUR, ce que je suis bien aise que le Public sçache: & c'est pour l'en instruire à fond, que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette Lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle Edition qu'on fait en grand & en petit de mes Ouvrages. J'aurois bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle Edition quelques railleries un peu fortes, qui me sont échappées dans mes Réflexions sur Longin; mais il m'a paru que cela seroit inutile, (25) à cause des deux Editions qui l'ont précédée, auxquelles on ne manqueroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses Editions qu'on en pourra faire dans les Pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin de

REMARQUES.

(23) *en quelqu'un de vos Poëmes*,] Au commencement du *Poëme*, intitulé, *Le Siècle de Louis Le Grand.* BROSS.

(24) *quand il se dit à lui-même:*] Ce n'est point à lui-même, c'est à sa *Thébaïde*, que *Stace* parle dans l'Apostrophe par laquelle il en termine le XII. Livre, & laquelle commence au Vers 810. DE ST. MARC.

(25) *à cause des deux Editions* &c.] *L'Edition de* 1694. fut faite *in*-4°. & *in*-12. DE ST. MARC.

mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. J'ai cru donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'étoit de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentimens pour vous. J'espere que vous serez content de mon procédé, & que vous ne vous choquerez pas même de la liberté que je me suis donnée de faire imprimer dans cette derniere Edition (26) la Lettre que l'illustre Monsieur Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixiéme Satire.

Car outre que cette Lettre a déja été rendue publique dans deux Recueils des Ouvrages de ce grand Homme, je vous prie, MONSIEUR, de faire réflexion, que dans la Préface de votre Apologie des Femmes, contre laquelle cet Ouvrage me défend, vous ne me reprochez pas seulement des fautes de Raisonnement & de Grammaire: mais que vous m'accusez d'avoir dit des mots sales, (27) d'avoir glissé beaucoup d'impuretés, & d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer, que ces reproches regardant l'honneur ce seroit en quelque sorte reconnoître qu'ils sont vrais, que de les passer sous silence. Qu'ainsi je ne pouvois pas honnêtement me dispenser, de m'en disculper moi-même dans ma nouvelle Edition, ou d'y insérer une Lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoutez que cette Lettre est écrite avec tant d'honnêteté & d'égards pour celui-même contre qui elle est écrite, qu'un honnête homme, à

REMARQUES.

(26) *la Lettre que l'illustre M. Arnauld* &c.] On la trouvera dans le I. Tome. DE ST. MARC.

(27) *d'avoir glissé*] Le Verbe *Glisser* est mis ici dans le sens actif, de quoi on trouve peu d'exemples. BROSS.
Il y a long-tems que par l'Usage ce Verbe est *Actif*, aussi-bien que *Réciproque*; & l'on en trouveroit, sans peine, une foule d'exemples. DE ST. MARC.

mon avis, ne ſçauroit s'en offenſer. J'oſe donc me flatter, je le répete, que vous la verrez ſans chagrin: & que, comme j'avoue franchement que le dépit de me voir critiqué (28) dans vos Dialogues, m'a fait dire des choſes qu'il ſeroit mieux de n'avoir point dites; vous confeſſerez auſſi que le déplaiſir d'être attaqué (29) dans ma dixiéme Satire, vous y a fait voir des médiſances & des ſaletés qui n'y ſont point. Du reſte je vous prie de croire que je vous eſtime comme je dois, & que je ne vous regarde pas ſimplement comme un très-bel Eſprit: mais comme un des Hommes de France qui a le plus de probité & d'honneur. Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre, &c.

REMARQUES.

(28) *dans vos Dialogues,*] PARALLELE *des Anciens & des Modernes*, Tome III. pp. 228. & ſuivantes. BROSS.

(29) *dans ma dixiéme Satire*] Vers 452. BROSS.

SUITE DES RE'FLEXIONS CRITIQUES

Sur quelques Passages de LONGIN,

Où l'on répond à la Dissertation de M. M. HUET & LE CLERC contre LONGIN; & où l'on défend Mr. RACINE contre Mr. DE LA MOTTE: Avec plusieurs Pièces de différens Auteurs, lesquelles ont rapport aux X. & XI. RÉFLEXIONS CRITIQUES.

AVERTISSEMENT.

QUOIQUE *dans l'*Avertissement, *qui précede les neuf premieres* Réflexions Critiques, *j'aie rendu compte de l'ordre, que j'ai cru devoir donner aux Pièces qui composent la fin de ce Volume; il me reste encore ici quelque chose à dire, & je n'en fais point d'excuse.*

1. *Les Pièces des différens Auteurs annoncées par le titre ci-dessus, se trouvent presque toutes dans l'Edition de M.* Brossette *& dans les Editions faites depuis, excepté dans celle de* 1735.

M. Brossette *les a rejettées à la fin de son dernier Tome, en mettant au devant cet* AVIS *prétendu* DES LIBRAIRES. Ce Volume étant moins gros que le premier, nous avons jugé à propos d'insérer à la fin, les Pièces suivantes, qui ont du rapport aux Oeuvres de M. BOILEAU DESPRÉAUX: Et nous l'avons fait avec d'autant moins de scrupule, qu'elles ont déja paru dans quelques Journaux & dans une Edition des Oeuvres de cet Auteur, faite depuis quelque tems en Hollande.

M. Du Monteil, *dans quelques Editions, a mis ces Pièces après les* XII. Réflexions Critiques; *& dans d'autres il les a distribuées à la suite de chacune des* Réflexions, *auxquelles elles appartiennent.*

L'Editeur de 1740. *a rassemblé ces mêmes Pièces avec d'autres à la fin de son II. Tome, sous ce titre:* Ouvrages qui ont rapport à ceux de l'Auteur. *Au dos du titre on lit les paroles, que voici.* Les Pièces qui suivent ont rapport à la dixième & à l'onzième Réflexion de M. *Despréaux*; on les a insérées dans l'Edition de Genève; & elles ont paru dans les autres Editions. C'étoit donc une sorte de nécessité que de les donner ici. Autrement on auroit supprimé la *Réponse* de M. *Le Clerc* & ses *Remarques*, qui sont bien plus propres à montrer sa mauvaise humeur contre le Poëte, qu'à appuyer le sentiment qu'il veut soutenir. *Je ne sais pas ce que cet* Editeur *appelle la* Réponse de M. Le Clerc. *Celle à* l'Avertissement de M. l'Abbé Renaudot *n'est & ne peut pas être de M.* Le Clerc. *Pour ses* Remarques sur la X. Réflexion, *je dirai naïvement, qu'en faisant attention au caractère de l'Ouvrage, auquel elles répondent, elles ne me paroissent nullement excéder les bornes d'une juste défense.*

II. *On va lire ici la* Lettre de M. Huët à M. le Duc de Montausier, *telle qu'elle fut donnée au public en* 1712. *par M. l'Abbé de* Tilladet, *au commencement du II. Tome des* Dissertations sur diverses matieres de Religion, & de Philologie, &c. *Elle y porte le nom de* X. Dissertation, *& le titre d'*Examen du sentiment de Longin sur le passage de la Genese: DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE. Lettre à M. le Duc de Montausier. *Voici ce que l'Editeur en dit dans sa Préface.* Le démêlé que M. l'*Evêque d'Avranches* a eu avec feu M. *Despréaux* touchant

le témoignage que *Longin* dans ſon Livre du *Sublime* a rendu au mérite de *Moyſe*, eſt devenu ſi public, qu'il ne paroît pas néceſſaire de le rapporter fort au long. Mais l'on doit au Prélat la juſtice de faire connoître, ce que l'on n'aura pas de-peine à croire, que M. *Despréaux* a été l'aggreſſeur, & que M. d'*Avranches* n'eſt point ſorti des termes de la défenſive. M. *Despréaux* avoit donné au Public le traité de *Longin* avec ſes notes. Quelque temps après M. *Huet* publia ſa *Démonſtration Evangélique*. En rapportant les éloges que les Païens avoient donnés à *Moyſe*; celui de *Longin* ſe trouva dans cette liſte. Dans l'examen qu'en fit M. *Huet*, il remarqua qu'il ne paroiſſoit point que *Longin* eût lû *Moyſe* dans ſa ſource; parce que s'il avoit conſulté cet original, il n'auroit pas rapporté comme un exemple du ſublime ce paſſage de MOYSE: *Dieu dit, Que la lumiere ſoit faite, & la lumiere fut faite*, & il auroit reconnu qu'il n'y a rien de plus ſimple, & de plus éloigné du ſublime que cette expreſſion. En cela il n'étoit nullement queſtion de M. *Despréaux*: il regarda pourtant cette remarque comme une offenſe, & dans la ſeconde impreſſion de ſon *Longin*, il fit une ſortie ſur M. l'*Evêque d'Avranches* avec beaucoup de hauteur & de confiance. Ce Prélat ſe trouva obligé pour ſa juſtification de lui répondre, & de faire voir que ſa remarque étoit très-juſte, & que celle de ſon adverſaire n'étoit pas ſoutenable. Cet écrit fut adreſſé par l'Auteur à M. le Duc *de Montauſier* en l'année 1683. parce que ce fut chez lui, que fut connue d'abord l'inſulte, qui lui avoit été faite par M. *Despréaux*. Et ce fut auſſi chez ce Seigneur qu'on lût cet écrit en bonne compagnie, où les rieurs, ſuivant ce qui m'en eſt revenu, ne ſe trouverent pas favo-

rables à un homme, dont la principale attention sembloit être de mettre les rieurs de son côté. Comme il ne parut aucune réplique, le Prélat renferma son écrit, sans vouloir le rendre public; & néanmoins on ne sçait comment il est arrivé, que vingt trois ans après, M. *Le Clerc*, avec qui M. l'*Evêque d'Avranches* n'a jamais eu aucun commerce, en ayant attrapé une copie, l'a inserée dans sa *Bibliotheque choisie*, a pris part dans ce différent sans en être requis, s'est déclaré pour le Prélat, & a fortifié ses raisons par beaucoup de sçavantes apostilles qu'il y a ajoutées. On a réprésenté ici cette Dissertation toute simple & toute unie, sans y joindre les réflexions de M. LE CLERC.

C'est dans le X. Tome de sa Bibliotheque Choisie *Art. III. pp.* 211-260. *que M.* Le Clerc *avoit fait imprimer en* 1706. *la* Lettre de M. Huet à M. le Duc de Montausier, *sous ce titre, que M.* Brossette *& les autres* Editeurs *ont adopté depuis:* Examen du Sentiment de *Longin* sur ce passage de la Genese: ET DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE, par M. HUET ancien Evêque d'Avranches. *M.* Le Clerc *commence ainsi son article.* Il y a déja quelque tems que cette Dissertation du sçavant M. *Huet* me tomba entre les mains. Je la lûs avec plaisir, & comme je croi qu'il a raison, je jugeai qu'il seroit utile qu'elle vît le jour, & j'eusse souhaité que l'Auteur lui-même l'eût publiée. Mais ayant appris qu'il ne vouloit pas se donner cette peine, j'ai cru qu'il ne seroit nullement fâché qu'elle parût ici, & qu'on lui donnât place dans la *Bibliotheque Choisie*, en y joignant quelques réflexions pour la confirmer, que l'on pourra distinguer des paroles de cet illustre Prélat par les Guillemets, qu'on voit à

côté de ces mêmes paroles; au lieu qu'il n'y en a point à côté de celles que l'on y ajoute. *Après ce préambule, on lit ce titre:* A Mr. le Duc de Montausier. *Au dessous la* Lettre de M. Huet *commence ainsi:* Vous avez voulu, Monseigneur, que je prisse &c. *Après la date qui termine cette* Lettre, *M.* Le Clerc *finit ainsi son Article.* Je n'ai rien appris de la suite de ce démêlé, & je n'ai garde d'y entrer, en ce qu'il peut renfermer de personnel. La Dissertation de M. *Huet* m'a paru digne de voir le jour, & je l'ai donnée, comme elle est tombée entre mes mains, sans y rien changer, sinon que j'ai mis tout au long le nom de M. *Despréaux*, qui n'y étoit marqué que par des étoiles, parce qu'il l'a mis lui-même à la derniere Edition de ses Oeuvres. Il semble qu'il n'ait pas changé de sentiment, puisque ce qu'il avoit dit de Mr. *l'Evêque d'Avranches* est demeuré dans cette Edition, à quelques légers changemens près. Quoiqu'il en soit, on peut, sans rien perdre de l'estime, que M. *Despréaux* mérite, n'être pas de son sentiment, en cette occasion.

M. Brossette *a fait imprimer la* Lettre de M. Huet *de la même maniere que M.* Le Clerc *l'avoit donnée. M.* Du Monteil *&* *l'*Editeur de 1740. *ont copié M.* Brossette.

Quoique M. Huet *& M.* Despréaux *lui-même, n'aient pas saisi le véritable point de la question, comme on le verra par la petite Dissertation de M.* Capperonnier; *la* Lettre de M. Huet *ne laisse pas d'être très-bien faite; &, lue de suite, elle est très-capable d'opérer l'impression, qu'il en attendoit. Dans l'Edition de M. l'Abbé* de Tilladet, *elle différe en beaucoup de choses, dont quelques-unes même sont importantes, de l'Edition de M.* Le Clerc. *Les réflexions insérées par ce dernier dans le corps de*

cet Ouvrage, m'ont paru faire; par la différence du Stile, une bigarrure désagréable, qui peut distraire l'attention du Lecteur, & nuire à l'impression que la Lettre *elle-même doit produire. Voila pourquoi je donne ici le texte seul de M. l'Abbé* de Tilladet, *& je renvoie les réflexions de M.* Le Clerc *dans les* Remarques. *Pour que ces réflexions se présentent d'abord aux yeux, je les distingue des autres* Remarques *en cette maniere. Après le chiffre du renvoi, je mets cette marque:* A. D. L. C. *qui veut dire,* Addition de Le Clerc; *& l'on trouve ensuite les derniers mots de la Phrase, qui, dans la* Bibliotheque Choisie, *précede l'*Addition, *que l'on va lire. Enfin, dans le dessein de satisfaire ceux qui l'auroient pu souhaiter, je me suis chargé de l'ennui de compiler toutes les différences des diverses Editions de la* Lettre de M. Huet, *& je les ai répandues dans les* Remarques, *en les annonçant par cette abbréviation ordinaire:* Chang.

LETTRE DE M. HUET

ANCIEN EVÊQUE D'AVRANCHES,

A M. LE DUC DE MONTAUSIER,

Dans laquelle il examine le Sentiment de LONGIN sur ce passage de la Genèse : ET DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE.

MONSEIGNEUR,

Vous avez voulu que je prisse parti dans le différend que vous avez eu avec Monsieur (1) l'Abbé de Saint Luc touchant Apollon. J'en ai un autre à mon tour avec Monsieur Despréaux, dont je vous supplie très-humblement de vouloir être juge. C'est sur un passage de Longin qu'il vous faut rapporter avant toutes choses. Le voici mot-à-mot : (2) *Ainsi le Législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme du commun, ayant* (3) *connu la puissance de Dieu selon sa dignité, il l'a exprimée de même ayant écrit au commencement de ses Loix en ces termes, Dieu dit; Quoi? Que la lumiere soit faite;*

REMARQUES.

(1) *l'Abbé de Saint Luc*] Cet Abbé soutenoit qu'*Apollon* & le *Soleil* sont le même Dieu. LE CLERC.

Voyez le Recueil de l'Abbé *de Tilladet*, Tome I. *Dissert. IX.* DE ST. MARC.

(2) *Ainsi le Législateur* &c.] *Sect. IX*, 18. *Ed. Ultraject.* LE CLERC.

(3) CHANG. *connu*] On a mis : *conçu*, dans l'*Edit. de* 1740. DE ST. MARC.

(4) *Que la terre soit faite*, (5) *& elle fut faite.* Dès la premiere lecture, que je fis de Longin, je fus choqué de cette remarque: & il ne me parut pas que ce passage de Moyse fût bien choisi pour un exemple du Sublime. Et il me souvient qu'étant un jour chez vous, Monseigneur, long-temps avant que j'eusse l'honneur (6) d'être auprès de Monseigneur le Dauphin, je vous dis mon sentiment sur cette observation; & quoique la compagnie fût assez grande, il ne s'en trouva qu'un seul qui fût d'un avis contraire. Depuis ce temps-là je me suis trouvé obligé de rendre public ce sentiment, dans le livre que j'ai fait pour prouver la vérité de notre Religion. Car (7) ayant entrepris de faire le

REMARQUES.

(4) CHANG. *Que la terre soit faite, & elle fut faite.*] Ces mots manquent dans la même *Edition*. DE ST. MARC.

(5) A. D. L. C. *& elle fût faite.*] Il y a proprement, dans l'Hébreu, *que la lumiere soit, & la lumiere fut*; ce qui a meilleure grace, que de dire: *que la lumiere soit faite, & la lumiere fut faite*, car à lire ces dernieres paroles, on diroit que Dieu commanda à quelque autre Etre de faire la lumiere, & que cet autre Etre la fit. Ce qui a fait traduire ainsi, c'est la Vulgate qui a mis, *fiat lux, & lux facta est*, parce qu'elle suivoit le Grec, qui dit γενηθήτω φῶς, καὶ ἐγένετο φῶς, & qu'elle traduit ordinairement γίνεσθαι par *fieri*; au-lieu que ce verbe signifie souvent simplement *être*. Si la Vulgate a fait commettre cette faute aux Traducteurs Catholiques de la Bible; les Traducteurs de *Longin* n'y devoient pas tomber, comme ils ont fait, en Latin & en François. Mais ce n'est pas sur quoi roule la dispute de Mrs. *Huet* & *Despréaux*. DE ST. MARC.

(6) CHANG. *d'être auprès de Monseigneur le Dauphin*,] Il y a: *d'être chez Monseigneur le Dauphin*, dans la *Bibl. Ch.* & ailleurs. C'est par ce dernier mot que j'indiquerai dans la suite de ces *Remarques* les différentes *Editions* des Oeuvres de M. *Despréaux*, toutes ensemble. DE ST. MARC.

(7) *ayant entrepris de faire le dénombrement*]. BIBL.

dénombrement des Auteurs profânes qui ont rendu témoignage à l'antiquité des Livres de Moyse, je trouvai Longin parmi eux. Et parce que je soupçonnois qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de lui, que sur la foi d'autrui; je me sentis obligé de tenir compte au public de cette conjecture, & de lui en dire la principale raison; qui est que s'il avoit vu ce qui suit, & ce qui précède le passage de Moyse qu'il allégue, il auroit bien-tôt reconnu qu'il n'a rien de sublime. Voici mes paroles; (8) *Longin, Prince des Critiques, dans l'excellent livre qu'il a fait touchant le Sublime, donne un très-bel éloge à Moyse: car il dit qu'il a connu & exprimé la puissance de Dieu selon sa dignité; ayant écrit au commencement de ses Loix, que Dieu dit, Que la lumiere soit faite, & elle fut faite; Que la terre soit faite, & elle fut faite. Néanmoins ce que Longin rapporte ici de Moyse, comme une expression sublime & figurée,* (9) *pour prouver l'élévation de son discours, me semble très-simple. Il est vrai que Moyse rapporte une chose qui est grande; mais il l'exprime d'une façon qui ne l'est nullement.* (10) *Et c'est ce qui me persuade que Longin n'avoit pas pris ces paroles dans l'original: car s'il eût puisé à la source,* (11) *& qu'il eût lû les Livres mêmes de Moyse, il eût trouvé par-tout une grande simplicité; & je crois*

REMARQUES.

Ch. & ailleurs: *ayant entrepris le dénombrement.* De St. Marc.

(8) *Longin. Prince des Critiques*, &c.] *Démonst. Evangél.* Propos. IV. C. II. 51. Le Cl.

On trouvera dans la *Rem.* 32. le Texte Latin, dont M. *Huet* donne ici la Traduction. De St. Marc.

(9) Chang. *pour prouver l'élévation de son discours,*] Ces mots manquent, *Bibl. Ch.* & ailleurs. De St. Marc.

(10) Chang. *Et*] Cet *Et* manque, *Ibid.* De St. Marc.

(11) Chang. *& qu'il eût lû*] Ailleurs, *& qu'il eût eu.* De St. Marc.

trois que Moyse l'a affectée, à cause de la dignité de la matiere, qui se fait assez sentir étant rapportée nuement, sans avoir besoin d'être relevée par des ornemens recherchés.. Quoique l'on connoisse bien d'ailleurs, & par ses Cantiques, & par le Livre de Job, dont je crois qu'il est l'auteur, qu'il étoit fort entendu dans le Sublime. (12) Quoique je sçusse bien quand j'écrivis ces paroles, que Monsieur Despréaux avoit traduit Longin, & que j'eusse même lû sa traduction, & qu'après l'avoir examinée soigneusement sur l'original, j'en eusse fait le jugement qu'elle mérite, je ne crus pas que pour avoir traduit Longin, il l'eût pris sous sa protection; & qu'il se fût lié si étroitement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet Auteur, ce fut lui faire une offense; non plus qu'à trois ou quatre sçavans hommes qui lui ont fait le plaisir de le traduire avant lui. A Dieu ne plaise, que je voulusse épouser toutes les querelles d'Origène, & prendre fait & cause pour lui, lorsqu'on le traite tous les jours d'hérétique & d'idolâtre. Vous sçavez cependant, Monseigneur, que j'ai pris des engagemens (13) avec Origène du moins aussi grands, que Monsieur Despréaux en a pris avec Longin. Ainsi à dire la vérité, je fus un peu surpris, lorsqu'ayant trouvé

REMARQUES.

(12) CHANG. *Quoique je sçusse bien ..: qui lui ont fait le plaisir de le traduire.*] La Phrase indiquée, est ainsi, *Bibl. Ch.* & ailleurs: *Quoique je sçusse bien que M.* Despréaux *avoit travaillé sur* Longin, *que j'eusse même lû son Ouvrage, & qu'après l'avoir examiné soigneusement, j'en eusse fait le jugement qu'il mérite; je ne crus pas qu'il eût pris cet Auteur sous sa protection, & qu'il se fût lié si étroitement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet Auteur, ce fût lui faire une offense; non plus qu'à trois ou quatre Savans Hommes, qui l'ont traduit avant lui.* DE ST. MARC.

(13) CHANG. *avec Origene*] Ibid. *avec lui.* DE ST. MARC.

l'autre jour sur votre table la nouvelle édition de ses Oeuvres, à l'ouverture du Livre je tombai sur (14) ces paroles: *Mais que dirons-nous d'un Sçavant de ce Siécle*, (15) *qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile ne s'est pas apperçu de la beauté de cet endroit*, (il parle du passage de Moyse rapporté par Longin) (16) *& a osé avancer dans un Livre qu'il a fait pour démontrer la Religion Chrétienne, que Longin s'étoit trompé, lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes? J'ai la satisfaction au moins que des personnes non moins considérables par leur piété que par leur sçavoir, qui nous ont donné depuis peu la Traduction du Livre de la Genèse, n'ont pas été de l'avis* (17) *de ce Sçavant, &* (18) *dans leur Préface, entre plusieurs preuves excellentes, qu'ils ont apportées, pour faire voir que c'est l'Esprit Saint qui a dicté ce Livre, ont allégué le passage de Longin, pour montrer combien les Chrétiens doivent être persuadés d'une vérité si claire, & qu'un païen même a sentie par les seules lumières de la raison.* Je fus surpris, dis-je, de ce discours, Monseigneur: car nous avons pris des routes si différentes, dans le pays des Lettres,

REMARQUES.

(14) *ces paroles : Mais que dirons-nous*, &c.] Dans la *Préface* sur *Longin*, page 10. de l'*Edition* d'Amsterdam 1702. des *Oeuvres* de M. *Despréaux*. LE CLERC.

(15) CHANG. *qui quoiqu'éclairé*] M. *Du Monteil*, & l'*Editeur* de 1740. seuls, *qui, éclairé*, conformément à l'*Edition de* 1701. des *Oeuvres* de M. *Despréaux*. DE ST. MARC.

(16) CHANG. *& a osé*] Les mêmes, seuls: *qui a osé dis-je avancer*. DE ST. MARC.

(17) CHANG. *de ce Sçavant*,] Les mêmes, selon la même *Edit. de ce sçavant Homme*. DE ST. MARC.

(18) *dans leur Préface*,] Seconde Partie, §. 3. où il est traité de la simplicité sublime de l'*Ecriture-Sainte*. On y cite avec éloge M. *Despréaux*, Traducteur de *Longin*. BROSSETTE, dans une *Remarque* sur la *Préface* de la *Traduction* de *Longin*.

Monsieur Despréaux & moi, que je ne croyois pas le rencontrer jamais dans mon chemin, & que je pensois être hors des atteintes de sa redoutable (19) & dangereuse Critique. Je ne croyois pas non plus que tout ce qu'à dit Longin, fussent mots d'Evangile; qu'on ne pût le contredire sans audace, qu'on fut obligé de croire comme un article de foi, que ces paroles de Moyse sont sublimes, & que de n'en demeurer pas d'accord, ce fut douter que les Livres de Moyse soient l'ouvrage du Saint-Esprit; enfin je ne me serois pas attendu à voir Longin canonisé, & moi presque excommunié (20) comme nous le sommes par Monsieur Despréaux. Cependant quelque bizarre que soit

REMARQUES.

Voici ce que M. *de Saci* dit à l'endroit cité par M. *Brossette*. „ On ne s'arrêtera pas ici à représenter ce „ qu'il y a de grand dans le Stile de cette Histoire, „ qui étant mêlé avec une simplicité divine, porte par- „ tout un caractère de vérité. On dira seulement que „ cette beauté, qui se déroberoit aisément aux yeux „ des personnes moins éclairées, n'a pas été inconnue „ à un Païen même, considéré par les Grecs comme „ un sçavant Maître de l'Eloquence, qui traitant de ce „ qu'il y a plus sublime & de plus élevé dans les ex- „ pressions, ou des Poëtes ou des Orateurs, parle ainsi „ de ce que *Moyse* fait dire à Dieu au commencement „ de ce Livre". Après avoir rapporté la *Traduction* du passage de *Longin* par M. *Despréaux*, il ajoute, „ Cet „ Auteur Grec remarque dans ces paroles quelque cho- „ se de grand & de merveilleux: surquoi celui qui l'a „ traduit depuis peu en notre Langue, fait cette sage „ réflexion. *Ce tour extraordinaire d'expression*, (Dieu „ dit: Que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit.) „ *qui marque si bien l'obéissance de la Créature aux ordres* „ *du Créateur, est véritablement sublime, & a quelque* „ *chose de divin*". Voyez ci-après le commencement de la X. *Réflexion*. De St. Marc.

(19) Chang. *& dangereuse*] Ces mots manquent, *Bibl. Ch.* & ailleurs. De St. Marc.

(20) Chang. *comme nous le sommes* &c.] *Bibl. Choisi.* & ailleurs: *comme je le suis*. De St. Marc.

cette censure, il pouvoit l'exprimer d'une maniere moins farouche & plus honnête; (21) mais il faut donner quelque chose à son naturel. Pour moi, Monseigneur, je prétens vous faire voir pour ma justification, que non-seulement il n'y a rien d'approchant du Sublime dans ce passage de Moyse; mais même que s'il y en avoit, (22) comme veut Longin, le Sublime y seroit mal employé, s'il est permis de parler en ces termes d'un Livre Sacré.

C'est une maxime reçue de tous ceux qui ont traité de l'Eloquence, que rien ne donne plus de force au Sublime, que de lui bien choisir sa place, & que ce n'est pas un moindre défaut d'employer le Sublime là où le discours doit être simple, que de tomber dans le genre simple, lorsqu'il faut s'élever au Sublime. Longin lui-même, sans en alléguer d'autres, en est un bon témoin. Quand les auteurs ne le diroient pas, le bon sens le dit assez. Combien est-on choqué d'une bassesse, qui se rencontre dans un discours noble & pompeux? Combien est-on surpris au contraire d'un discours qui étant simple & dépouillé de tout ornement, se guinde tout d'un coup & s'emporte en quelque figure éclatante? Croiroit-on qu'un homme fût sage, qui racontant à ses amis quelque événement surprenant, dont il auroit été témoin, après avoir rapporté le commencement de l'avanture d'une maniere commune & ordinaire, s'aviseroit tout d'un coup d'apostropher celui qui auroit eu la principale part à l'action, quoiqu'il fût absent, & reviendroit ensuite à sa premiere simplicité, & réciteroit la fin de son histoire du même air que le commencement? Cette apostrophe pourroit-elle passer pour

REMARQUES.

(21) CHANG. *mais il faut donner quelque chose à son naturel.*] Ces mots manquent. *Ibid.* DE ST. MARC.

(22) CHANG. *comme veut Longin*, Ibid. *comme le veut Longin.* DE ST. MARC.

un exemple de Sublime, & ne passeroit-elle pas au contraire pour un exemple d'extravagance? On accuse cependant Moyse d'avoir péché contre cette Régle, quand on soûtient qu'il s'est élevé au-dessus du langage ordinaire, en rapportant la création de la lumiere. Car si on examine tout le premier Chapitre de la Génèse, où est ce passage, & même tous les cinq Livres de la Loi, hormis les Cantiques qui sont d'un autre genre, & tous les Livres historiques de la Bible, on y trouvera une si grande simplicité, que des gens de ces derniers siècles, d'un esprit poli à la vérité, mais gâté par un trop grand usage des Lettres profânes, & Saint Augustin, lorsqu'il étoit encore païen, (23) n'en pouvoient souffrir la lecture. Je ne sortirai point de ce premier chapitre pour faire voir ce que je dis. Y a-t-il rien de plus simple, que l'entrée du récit de la création du monde? *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre: & la Terre étoit vuide & informe; & les ténèbres étoient sur la face de l'abîme, & l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux.* Moyse sentoit bien que son sujet portoit avec soi sa recommandation, & son Sublime; que, de le rapporter nuement, (24) c'étoit assez l'élever; & que le moins qu'il y pourroit mettre du

REMARQUES.

(23) A. D. L. C. *n'en pouvoient souffrir la lecture.*] Aux Cantiques, il faut ajouter les Prophéties, qui sont d'un stile plus élevé que la narration, & que les Hébreux nomment משל *maschal*, ou figuré. Voyez Genes. XLIX. & Deut. XXXIII. Du reste, toute la narration de Moyse est la plus simple du monde. Ceux qui ne pouvoient souffrir le style de la Bible, étoient, à ce que l'on dit, *Ange Politien*, & *Pierre Bembe*; qui ne la lisoient point, de peur de se gâter le style. Mais leur dégoût tomboit plutôt sur la Vulgate, que sur les Originaux. De St. Marc.

(24) Chang. *c'étoit assez l'élever;*] Bibl. Chois. & ailleurs: *c'étoit assez s'élever.* De St. Marc.

ſien, ce ſeroit le mieux; & comme (25) il n'ignoroit pas qu'un diſcours ſimple eſt ſouvent plus perſuaſif, qu'un diſcours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu) lorſqu'il a voulu annoncer aux hommes une vérité qui confond toute la Philoſophie profane, en leur apprenant que Dieu, par ſa parole a pû faire quelque choſe du néant, il a cru ne devoir enſeigner ce grand principe, qu'avec des expreſſions communes & ſans ornement. Pourquoi donc après avoir rapporté la création du Ciel & de la Terre d'une maniere ſi peu étudiée, ſeroit-il ſorti tout d'un coup de ſa ſimplicité pour narrer la création de la lumiere d'une maniere ſublime? *Et Dieu dit, Que la lumiere ſoit faite; & elle fut faite.* Pourquoi ſeroit-il retombé dans ſa ſimplicité, pour n'en plus ſortir? *Et Dieu vit que la lumière étoit bonne, & il diviſa la lumiere des ténèbres, & il appella la lumiere, Jour, & les ténèbres, Nuit: & du ſoir & du matin ſe fit le premier jour.* Tout ce qui ſuit porte le même caractère. (*Et Dieu dit, Que le Firmament ſoit fait au milieu des eaux, & ſépare les eaux des eaux: & Dieu diviſa les eaux, qui étoient ſous le Firmament* (26) *de celles qui étoient ſur le Firmament; & il fut fait ainſi. Et Dieu appella le Firmament Ciel: & du ſoir & du matin ſe fit le ſecond Jour.* Dieu forme le Firmament de la même maniere qu'il a formé la lumiere; c'eſt-à-dire par ſa parole. Le récit que Moyſe fait de la création de la lumiere,

REMARQUES.

(25) CHANG. *il n'ignoroit pas qu'un diſcours ſimple eſt ſouvent plus perſuaſif, qu'un diſcours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu) lorſqu'il* &c. Ibid. *il n'ignoroit pas qu'un diſcours relevé (ce que* Longin *lui-même a reconnu) n'eſt pas bon par-tout, lorſqu'il* &c. DE ST. MARC.

(26) CHANG. *de celles qui étoient ſur le Firmament;*] Les mots; *de celles*, manquent. Ibid.

n'eſt point d'un autre genre que (27) celui de la création du Firmament : puis donc qu'il eſt évident que le récit de la création du Firmament eſt très-ſimple, comment peut-on ſoutenir que (28) le récit de la création de la Lumiere eſt ſublime ? Toute la ſuite répond parfaitement à ce commencement : il ſe tient toujours dans ſa ſimplicité, pour nous apprendre comment Dieu forma les Aſtres, & y

REMARQUES.

(27) CHANG. *celui de*] BIBL. CHOIS. & ailleurs : ces mots manquent. DE ST. MARC.

(28) A. D. L. C. *le récit de la création de la Lumiere eſt ſublime?*] Ces raiſons ſont très-ſolides, pour ceux qui ont lû avec attention les Ecrits de Moyſe dans l'Original, ou au moins dans les verſions, & qui ſont un peu accoutumés au ſtyle des Hébreux. Mais deux choſes peuvent empêcher qu'on ne s'apperçoive du peu de fondement qu'il y a, en ce que dit *Longin*. La premiere eſt la grande idée, que l'on s'eſt formée avec raiſon de Moyſe, comme d'un homme tout extraordinaire. Dans cette ſuppoſition, on lui attribue, ſans y penſer, un ſtyle tel que l'on croit que doit avoir un homme, dont on a une ſi haute idée ; & l'on s'imagine que ſon langage doit être ſublime, lorſqu'il parle de grandes choſes, & au contraire médiocre, lorſqu'il parle de choſes médiocres, & ſimple, lorſqu'il s'agit de choſes communes ; ſelon les règles ordinaires de l'art, que les Rhéteurs Grecs & Latins nous ont données. Ainſi quand on vient à lire ſes Ecrits, avec cette prévention, on y trouve ce que l'on croit y devoir être, & ce qui n'y eſt néanmoins pas. On croit voir des figures de Rhétorique, où il n'y en a point, & on lui attribue des vues fines & recherchées auxquelles il n'a jamais penſé. Que ſi l'on dit que l'Eſprit Saint, qui a conduit la plume de Moyſe, a été capable des vues les plus rélevées, & que par conſéquent on ne ſçauroit expliquer ce qu'il dit d'une maniere trop ſublime ; je réponds à cela que perſonne ne peut douter des grands deſſeins du S. Eſprit, mais à moins qu'il ne les faſſe connoître lui-même, il n'eſt pas permis de les imaginer, comme l'on trouve à propos, & de lui attribuer des projets, ſeulement parce qu'on les juge dignes de lui. J'oſe même dire qu'il a exécuté ſes deſſeins par des inſtru-

renferma la lumiere. *Et Dieu dit, Qu'il se fasse des Luminaires dans le Firmament, qui divisent le jour & la nuit, & servent de signes pour marquer les temps, les jours & les années, & luisent dans le Firmament, & éclairent la terre. Et il fut fait ainsi. Et Dieu fit deux grands Luminaires; le plus grand Luminaire pour présider au jour; & le plus petit Luminaire pour présider à la nuit, & les Etoiles: & il les mit au Firmament pour luire sur la terre, & presider au jour & à la nuit, & diviser la lumiere des ténèbres: & Dieu vit que cela étoit bon.*

La

REMARQUES.

mens foibles & incapables d'eux-mêmes d'y contribuer; aussi-bien sous le Vieux, que sous le Nouveau Testament; c'est en quoi la Providence Divine est admirable, & cela fait voir que l'établissement du culte d'un seul Dieu & sa propagatiou pendant tant de siècles, est un effet de sa puissance, & non des moyens humains. Ainsi sans avoir aucun égard aux règles de la Rhétorique, qui étoient déjà établies, ou que les siécles à venir devoient établir, les Livres Sacrés nous ont appris ce qu'il étoit nécessaire que nous sussions, de la manière du monde la plus simple & la plus éloignée de l'art, que les hommes ont accoutumé d'employer dans leurs Discours. Mr. *Huet* en parlera dans la suite. L'autre chose qui a fait que *Longin* a cru voir une expression sublime, dans Moyse, & que l'on a applaudi à sa remarque, c'est que l'on a considéré cette expression à part, *Dieu dit que la lumiere soit, & elle fut*; comme si on l'avoit trouvée dans un Orateur Grec, ou Latin, qui l'auroit employée dans une pièce d'éloquence, où il auroit tâché de représenter la Puissance Divine, dans les termes les plus relevés. A considérer de la sorte cette expression, elle paroit en effet sublime, & c'est ce qui a trompé *Longin*, qui apparament n'avoit jamais lû Moyse, comme il paroîtra par la suite. Depuis les Chrétiens, prévenus de la maniere, que j'ai déja dite; & voyant qu'un Païen avoit trouvé cette expression sublime, ils ont cru devoir parler de même de Moyse, comme s'il leur eût été honteux de n'admirer pas dans ses Ecrits ce qu'un Païen y avoit admiré. Mr. *Despréaux* a fait valoir ce préjugé populaire, contre M.

La création même de l'homme, qui devoit commander à la terre, qui devoit porter l'image de Dieu, & qui devoit être son chef-d'œuvre, ne nous est enseignée qu'en des termes communs, & des expressions vulgaires. *Et Dieu dit, Faisons l'homme à notre image, & à notre ressemblance, & qu'il préside aux poissons de la mer & aux oiseaux du Ciel, & aux bêtes, & à toute la terre, & à tous les reptiles qui se remuent sur la terre. Et Dieu créa l'Homme à son image, il le créa à l'image de Dieu; il les créa mâle & femelle.* Si en tout ceci il n'y a nulle ombre de Sublime, comme assurément il n'y en a aucune, je demande par quelle prérogative la création de la lumiere a mérité d'être rapportée d'une maniere sublime, lorsque tant d'autres choses plus grandes & plus nobles sont rapportées d'un air qui est au-dessous du médiocre? J'ajoûte encore que si ces paroles sont sublimes, elles pêchent contre un autre précepte d'Eloquence, qui veut que les entrées des ouvrages les plus grands & les plus sublimes, soient simples pour faire sortir la flâme du milieu de la fumée; pour parler (29) comme un grand maître de l'art. Saint Augustin assujettit à cette loi ceux même qui annoncent les mystères de Dieu: *il faut*, dit-il, *que dans le genre sublime les commencemens soient médiocres.* Moyse se seroit bien écarté de cette règle si

REMARQUES.

Huët; mais s'il l'examine de près, il trouvera que ce n'est qu'un préjugé sans fondement. Pour l'autorité de Mr. *de Sacy*, quelque piété qu'il ait pû avoir d'ailleurs, elle ne peut pas être fort grande en matiere de Critique, & d'explication exacte de l'Ecriture Sainte; à moins qu'on n'ait aucune idée de l'une, ni de l'autre. De St. Marc.

(29) *comme un grand maître de l'art.*] Horace, *Art Poët.* V. 143.

Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem. De St. Marc.

le sentiment de Longin étoit véritable, puisque les livres de la Loi (30) porteroient un exorde si auguste. Aussi ne voyons-nous pas qu'aucun des anciens Peres de l'Eglise, ni des Interprêtes de l'Ecriture, ait trouvé rien de relevé dans ce passage, hormis la matiere, qui étant très-haute & très-illustre, (31) & frappant vivement l'esprit du Lecteur, s'il n'a pas toute l'attention nécessaire, il attribue aisément à l'artifice des paroles ce qui ne vient que de la dignité du sujet. Mais s'il considére cette expression en elle-même, faisant abstraction de ce grand sens qui la soutient, il la trouvera si simple, qu'elle ne peut l'être pas davantage; de sorte que si Longin avoit donné les régles du simple, comme il a donné celles du Sublime, il auroit trouvé, sans y penser, que les paroles qu'il a rapportées de Moyse, (32) y sont entiérement conformes.

REMARQUES.

(30) CHANG. *porteroient*] BIBLIOTH. CHOISIE, & ailleurs: *auroient*. DE ST. MARC.

(31) CHANG. *& frappant vivement l'esprit du Lecteur, s'il n'a pas toute l'attention nécessaire, il attribue* &c.] Ibid. *frappe vivement l'esprit du Lecteur; ensorte que s'il n'a pas toute l'attention nécessaire, il attribue* &c. DE ST. MARC.

(32) A. D. L. C. *y sont entiérement conformes.*] Il est certain que la grandeur de la matiere fait souvent que l'on s'imagine, sans y prendre garde, que celui qui en parle tient un langage sublime, quoiqu'il s'exprime d'une maniere très-simple. C'est ce que l'ancien Rhéteur, dont nous avons un Traité du Style, sous le nom de *Démétrius de Phalere*, a très-bien remarqué (TM. 75.) *Il y a un Magnifique*, dit-il, „ *qui consiste dans les choses, comme est un grand & illustre combat par terre, ou par mer, ou lorsque l'on parle du Ciel, ou de la Terre; car ceux qui entendent parler d'une grande chose s'imaginent d'abord que celui qui parle a un Style grand & sublime, & c'est en quoi ils se trompent. Il faut considérer, non ce que l'on dit, mais la maniere dont on le dit; car on peut dire en style simple de grandes choses, en sor-*

La vérité de ceci paroîtra par des exemples. Pourroit-on soupçonner un homme de vouloir s'énoncer figurément & noblement, qui parleroit ainsi : *Quand je sortis, je dis à mes gens, Suivez-moi, & ils me suivirent.* Trouveroit-on du merveilleux

REMARQUES.

te que l'on ne parle pas d'une maniere, qui leur convienne. C'est pourquoi on dit que certains Auteurs ont un stile grand, qui disent de grandes choses qu'ils n'expriment pas d'une maniere relevée, comme Theopompe. On peut dire la même chose de ceux, qui cherchent du Sublime en certains endroits de l'Ecriture Sainte, où il n'y en a point ; seulement parce qu'il s'agit de grandes choses. C'est ce qui est arrivé à feu Mr. *Tollius*, dans sa note Latine sur le passage de *Longin*, où il réfute Mr. *Huët*. Il confond visiblement le style sublime, avec la chose même ; sans prendre garde que tous ceux qui parleront de grandes choses, en termes qui ne soient pas tout-à-fait bas, parleront toujours, à son compte, d'une maniere sublime. Mr. *Huët* a très-bien montré, par toute la suite du discours de Moyse, qu'il n'y a rien de sublime dans l'expression, quoi que Dieu & la Création soient les choses du monde les plus sublimes.

VOICI la *Note* de *Tollius* dont M. *Le Clerc* vient de parler. *Operæ pretium est hic adscribere, quæ Huetius, vir omnigena eruditione clarissimus, in opere suo luculento de Demonstr. Evangelica tum de scriptore nostro, tum de hoc ejus judicio sentiat.* „ *Longinus inquit, Zenobiæ Palmyrenorum reginæ à consiliis & studiis, Criticæ artis* „ *princeps, in aureolo libello* περὶ ὕψους (*de Sublimitate*) „ *eximio Mosem elogio exornat. Nam Dei potestatem pro* „ *dignitate cognovisse, & elocutum fuisse ait: quippe qui,* „ *inquit; initio legum Deum dixisse scribat:* Fiat lux, & „ facta est ; Fiat terra & facta est. *Veruntamen quæ* „ *hic tanquam sublimia &* ἐσχηματισμένα, (*figurata,*) „ *affert ex Mose Longinus, ut ejus Styli* ἁδρότητα (*granditatem*) *approbet, simplicissima sunt. Rem quidem longe maximam narrat Moses: sed stylo* λιτῷ, (*simplici.*) „ *Atque hinc adducor ut credam, hæc aliunde Longinum* „ *accepisse. Nam si ad ipsos recurrisset fontes, & Mosis* „ *libros evolvisset, summam deprehendisset ubique* χαρακτῆ- „ ρος ἰσχνότητα (*characteris tenuitatem,*) *quam persecu-*

dans ces paroles: *Je priai mon ami de me prêter son cheval, & il me le prêta?* On trouveroit sans doute au contraire qu'on ne sçauroit parler d'une manière plus simple. Mais si le Sublime se trouvoit dans la chose même, il paroîtroit dans l'expression, quelque nue qu'elle fût. *Xerxès commanda qu'on enchaînât la mer, & la mer fut enchaînée.*

REMARQUES.

„ cutum esse Mosem puto propter dignitatem materiæ, „ quæ doceri contenta respuit omnem ornatum. Cum cæ„ teroqui cognoscatur ex ipsius Canticis, & ex libro Jo„ bi, quem ejus fœtum esse ostendam, in sublimi genere „ dicendi exercitatissimum fuisse". Hoc viri egregii sententia est. Sed ignoscendum si quid in tam multijuga, & prope dixerim infinita, lectione illum fugerit. Dixerat Longinus sectione octava inter quinque sublimitatis fontes esse primum & præstantissimum τὸ περὶ τὰς νοήσεις ἁδρεπήβολον *(in sensibus felicem audaciam:) in quo* τοῖς ἐσχηματισμένοις *(figuratis) nullus locus est., sed sola respicitur dignitas sententiæ ad rei magnitudinem convenienter expressæ. Potest autem etiam in tenui genere sæpe occurrere sententia sublimis & elata, quam non tam studium, quam ipsa rei magnitudo exprimat. Distinguendum vero inter quæsitam dedita opera, arteque accersitam sublimitatem, & illam, quæ judicio exquisito, ubi res poposcerit, admittitur. In hoc igitur Moïsis loco, & res maxima est, & ex merito à Moïse expressa. Non consistit hic in elocutionis, seu potius verborum, amplitudine* τὸ ὕψος, *(sublimitas) verba enim* ἰντέλεςατα *(maxime communia) sunt, sed in ipso sensu: & hoc est, quod Longinus volebat, Moïsem dignum ipsa rei magnitudine sensum protulisse: cujusmodi sensum etiam nudum sine verbis nonnumquam, ut in Ajacis silentio, sublimem esse dixerat. Sic & in Alexandri responso non verba* ὑψηλὰ *(sublimia) sunt, sed ipse sensus: cui simillimus ille Callicratidæ apud Plut. in Apophth. Lacon. Sed nec, quæ docentur, semper ornatum respuunt: & hic non tam ornatus est, quam necessaria divinæ potentiæ per magnificum sensum repræsentatio: quæ si non esset, certe toleranda, at non laudanda fuisset Moïsis de Creatione narratio. Conferatur hic cum Moïse Josephus; & discrimen statim apparebit.* Edit. Ultraject. P. 61. DE ST. MARC.

Alexandre dit, Qu'on brûle Tyr, (33) *& qu'on égorge les Tyriens; & Tyr fut brûlée & les Tyriens furent égorgés.* Il y a en cela de l'élévation & du grand; mais il vient du ſujet: & ne pas faire cette diſtinction, c'eſt confondre les choſes avec les paroles; c'eſt ne ſçavoir pas ſéparer l'art de la nature, l'ouvrage de la matière, (34) ni l'induſtrie de l'Hiſtorien, (35) de la grandeur (36) & du pouvoir du Héros. (37) Or je ne puis croire qu'un homme d'un jugement auſſi exquis (38) qu'étoit Longin, eût pû s'y méprendre, s'il avoit lû tout l'ouvrage de Moyſe; & c'eſt ce qui m'a fait ſoupçonner qu'il n'avoit pas vû ce paſſage dans l'origi-

REMARQUES.

(33) CHANG. *& qu'on égorge*] BIBL. CHOIS. & ailleurs: *& que l'on égorge.* DE ST. MARC.

(34) CHANG. *ni l'induſtrie*] Ibid. *ni l'adreſſe.* DE ST. MARC.

(35) A. D. L. C. *de la grandeur & du pouvoir du Héros.*] C'eſt pourquoi Mr. *Tollius* lui-même, dans une note ſur le paſſage de *Longin*, (p. 63.) avoue qu'il n'y a rien de ſublime dans ces paroles d'*Apulée*, qui ſont (*Pag.* 191. *Ed. Elmenhorſtii*) au Liv. II. de ſa Métamorphoſe: *Noluit eſſe Cæſar Hæmi latronis collegium, & confeſtim interiit. Tantùm poteſt nutus etiam magni Principis.* L'Empereur voulut qu'il n'y eût plus de bande du brigand Hemus, & cette bande périt promptement. Tant eſt grande la force de la ſeule volonté d'un puiſſant Prince! Mr. *Tollius* a raiſon de ſe moquer d'*Apulée*, & de dire que ſans les dernieres paroles on n'auroit pas compris ce que veut dire ſa figure. Elle eſt même ſans fondement, parce que ce ne fut pas par ſa ſeule volonté que l'Empereur anéantit la bande d'Hemus, mais par le moyen de ſes troupes, qu'il mit à la pourſuite de ces brigands, & qui les prirent ou les tuerent avec aſſez de peine. DE ST. MARC.

(36) CHANG. *& du pouvoir*] BIBL. CH. & ailleurs: *& de la puiſſance.* DE ST. MARC.

(37) CHANG. *Or je ne puis croire*] Ibid. *Or*, manque. DE ST. MARC.

(38) CHANG. *qu'étoit Longin,*] Ibid. *que Longin.* DE ST. MARC.

nal: (39) & j'en ai même une autre preuve, qui me paroît inconteſtable; c'eſt qu'il fait dire à Moïſe ce qu'il ne dit point: *Dieu dit, Quoi? Que la lumiere ſoit faite, & elle fut faite; que la terre ſoit faite, & elle fut faite.* Ces dernieres paroles ne ſont point dans Moyſe; non plus que (40) cette interrogation, *Quoi?* & apparemment Longin avoit lû cela, dans quelque auteur, qui s'étoit contenté de rapporter la ſubſtance des choſes que Moyſe a écrites, ſans s'attacher aux paroles. M. le Févre ne s'éloigne pas de ce ſentiment. *Il eſt aſſez croyable*, dit-il, *que Longin avoit lû quelque choſe dans les Livres de Moyſe, ou qu'il en avoit entendu parler.* (41) Le Philoſophe Ariſtobule, tout Juif qu'il étoit & paſſionné pour Moyſe, comme tous ceux de ſa nation, n'a pas laiſſé de bien diſtinguer la parole dont Dieu ſe ſervit, pour créer le monde, d'avec la parole que Moyſe a employée pour nous en faire le récit. *Il ne faut pas nous imaginer*, dit-il, *que la voix de Dieu ſoit renfermée dans un certain nombre de paroles, comme un diſcours; mais il faut croire que c'eſt la production même des choſes. Et c'eſt* (42) *dans ce ſens que Moyſe appelle la création de l'Univers, la voix de Dieu; car il dit de tous ſes ouvrages: Dieu dit, & il fut fait.* Vous voyez, Monſeigneur, que cette remarque n'eſt pas faite pour la création ſeule de la Lumiere, mais pour la création de tous les ouvrages de Dieu;

REMARQUES.

(39) CHANG. *& j'en ai*] Ibid. Cet & manque. DE ST. MARC.

(40) *cette interrogation, Quoi?*] M. *Despréaux* l'a omiſe dans ſa Verſion. LE CLERC.

(41) *Le Philoſophe Ariſtobule, ... n'a pas laiſſé de bien diſtinguer* &c.] *Apud* Euſebium *Præp. Ev. Lib. XIII. c.* 12. LE CLERC.

(42) CHANG. *dans*] BIBL. CH. & ailleurs: *en.* DE ST. MARC.

& que selon cet auteur le merveilleux & le sublime qui se trouvent dans l'Histoire de la Création, sont dans la parole de Dieu, qui est son opération même, & non pas dans les paroles de Moyse. Aristobule poursuit en ces termes; *Et c'est à mon avis à quoi Pythagore, Socrate & Platon ont eu égard, quand ils ont dit que lorsqu'ils considéroient la création du monde, il leur sembloit entendre la voix de Dieu.* Ces Philosophes admiroient le sublime de cette voix toute-puissante, & n'en avoient remarqué aucun dans les paroles de Moyse, quoiqu'ils ne les ignorassent pas. Car selon le témoignage du même Aristobule, on avoit traduit en Grec quelques parties de la Sainte Ecriture avant Alexandre: (43) & c'est cette traduction que Platon avoit lûe, (44) & non pas celle des Septante, comme l'ont écrit depuis quelques-uns des amis de Monsieur Despréaux, pour le sçavoir des-

REMARQUES.

(43) A. D. L. C. *& c'est cette traduction que Platon avoit lûe,*] Je ne croi pas que *Platon* ait jamais lû rien de Moyse, & j'ai dit les raisons, que j'en ai, dans l'*Ars Critica*, Tom. 3. Ep. VII. Cet *Aristobule*, Juif & Péripatéticien, m'est extrêmement suspect, aussi-bien qu'à Mr. *Hody*, que l'on peut consulter dans son Ouvrage de la Version des Septante, Liv. I. Ch. 9. Quand même ses Livres seroient véritablement d'un Juif, qui auroit en effet vécu dans le tems de *Ptolomée Philometor*, sous lequel *Aristobule* doit avoir vécu, je ne croirois pas pour cela que *Platon* eut pillé l'Ecriture-Sainte, pendant que je n'en voi aucune preuve solide, & que j'ai même de très-fortes raisons de ne le point croire. Mais quoi qu'il en soit, cet *Aristobule*, vrai ou faux, a assez bien réussi, dans son explication de ces mots, *Et Dieu dit.* J'en ai déja parlé dans mon Commentaire sur la Genèse, & je ne repéterai pas ici ce que j'y ai dit. De St. Marc.

(44) Chang. *& non pas celle des Septante*] Ces mots & ce qui suit jusqu'à la fin de l'*Alinea* manquent, *Bibl. Ch.* & ailleurs. De St. Marc.

quels il fait profession d'avoir une grande admiration.

Je dis de plus que tant s'en faut que cette expression de Moyse soit sublime, elle est au contraire très-commune & très-familiere aux Auteurs sacrés; de sorte que si c'étoit une figure, étant employée aussi souvent qu'elle l'est, elle cesseroit d'être sublime, parce qu'elle cesseroit de toucher le Lecteur & de faire impression sur son esprit, à cause de sa trop fréquente répétition. Car (45) selon Quintilien les figures perdent le nom de figures, quand elles sont trop communes, & trop maniées. J'en pourrois donner mille exemples; mais il suffira d'en rapporter quelques-uns qu'on ne peut soupçonner d'être sublimes. Dieu dit à Moyse dans le huitieme Chapitre de l'Exode: *Dites à Aaron qu'il étende sa verge, & qu'il frappe la poussiere de la terre, & qu'il y ait de la vermine dans toute l'Egypte. Et ils firent ainsi. Et Aaron étendit sa main tenant sa verge, & frappa la poussiere de la terre, & il y eut de la vermine dans les hommes & dans les animaux.* Voilà le même langage (46) qu'au premier Chapitre de la Genèse; & ce n'est point ici le commencement de la Loi, que Longin a cru que Moyse avoit voulu rendre plus auguste par une expression sublime. En voici une autre du Chapitre neuvieme de l'Exode, qui ne l'est pas davantage; *Et Dieu dit à Moyse, Etendez votre main vers le Ciel, afin qu'il se fasse de la grêle dans toute la terre d'Egypte. Et Moyse étendit sa verge vers le Ciel, & Dieu fit tomber de la grêle sur la terre d'Egypte.* Dans le dix-septieme

REMARQUES.

(45) *Selon Quintilien*] Liv. IX. Ch. 3. HUET.

(46) CHANG. *qu'au premier Chapitre*] BIBLIOTHEQUE CHOISIE & ailleurs: *que dans le I. Chapitre.* DE ST. MARC.

me Chapitre du même Livre, Moyse dit à Josué: *Combattez contre les Amalécites. Josué fit comme Moyse lui avoit dit, & combattit contre les Amalécites.* Dans le premier Chapitre des Paralipomenes, où nous lisons que David ayant défait les Philistins, prit leurs Idoles & les fit brûler, le Texte porte: *& David dit, & elles furent brûlées dans le feu.* Ceci ressemble encore mieux à du Sublime, que ce qui a imposé à Longin, & cependant tout le narré, & tout le Livre des Paralipomenes, font assez voir que l'Historien sacré n'a pensé à rien moins, qu'à s'expliquer en cet endroit par une figure. Dans l'Evangile, lorsque le Centurion veut épargner à Notre-Seigneur la peine de venir chez lui pour guérir son fils; Seigneur, dit-il, sans vous donner la peine de venir chez moi, vous n'avez qu'à dire une parole, & mon fils sera guéri: car j'obéis à ceux qui sont au-dessus de moi; & les Soldats qui sont sous ma charge, m'obéissent: *& je dis à l'un, Va, & il va;* (47) *& à l'autre, Viens, & il vient; & à mon valet, Fais céla, & il le fait.* Ce Centurion avoit-il lû les Livres des Rhéteurs & les Traités du Sublime, & vouloit-il faire voir à Notre Seigneur par ce trait de Rhétorique la promptitude avec laquelle il étoit obéi? Quand S. Jean rapporte en ces termes le miracle de la guérison de l'Aveugle né: (48) Notre Seigneur lui dit: *Allez, lavez-vous dans la Piscine de Siloë. Il s'y en alla & s'y lava.* Et quand l'Aveugle raconte ainsi ensuite sa guérison: *il m'a dit, Allez à la Piscine de Siloë & vous y lavez; j'y ai été, je m'y suis lavé, & je vois:* l'Aveugle

REMARQUES.

(47) CHANG. *& à l'autre, Viens,*] Ibid. *& à l'un, viens.* DE ST. MARC.

(48) CHANG. *Notre Seigneur lui dit: Allez,*] BIBL. CH. & ailleurs: *Jesus lui dit, Allez.* DE ST. MARC.

& l'Evangéliste usent-ils de cette expression figurée, pour faire admirer davantage le miracle? croient-ils qu'il ne paroîtra pas assez grand, s'il n'est rehaussé par le secours du Sublime? Est-ce dans cette vue que le même Evangéliste rapportant la guérison du malade de trente-huit ans, s'explique ainsi: *Jesus lui dit, Levez-vous, prenez votre lit & marchez. Et cet homme fut aussi-tôt guéri, & prit son lit; & marcha?* S. Matthieu prétend-il orner le récit de sa vocation, quand il dit parlant de soi-même. (49) Notre Seigneur *lui dit, Suivez-moi, & lui s'étant levé le suivit?* A-t-il le même dessein, lorsque parlant de l'homme qui avoit une main séche, & qui fut guéri par Notre Seigneur, (50) il se sert de ces termes; *alors il dit à cet homme*, (51) *Etendez votre main, & il l'étendit.* Ces façons de parler ne sont pas particulieres aux Auteurs sacrés: quand les Juifs, qui sont venus après eux, parlent de Dieu, ils le nomment souvent ainsi, *Celui qui a dit & le monde a été fait*; pour dire, celui qui a créé le monde par sa paro-

REMARQUES.

(49) Chang. *Notre Seigneur lui dit,*] Ibid. *Jesus lui dit.* De St. Marc.

(50) Chang. *il se sert*] Ibid. *il use.* De St. Marc.

(51) *A. D. L. C. Etendez votre main, & il l'étendit.*] Les exemples, que Mr. *Huët* rapporte ici, peuvent être en quelque sorte contestés; parce qu'il s'y agit de paroles véritablement proférées, & exécutées en leur sens propre, par des hommes. On ne pouvoit pas exprimer les choses, dont il est parlé, plus simplement & plus naturellement. Mais dans cette description de la Création du Monde, *Dieu dit, & ses commandemens furent exécutés*, l'action de Dieu est représentée figurément, sous l'image d'un commandement, pour dire qu'il fit tout par sa volonté; & c'est en quoi consiste la figure, qui n'a néanmoins rien de Sublime, dans Moyse, qui dans ses narrations n'a rien moins pensé qu'à s'exprimer d'une maniere relevée. De St. Marc.

le, (52) & ils le nomment ainsi dans des ouvrages dogmatiques, dénués de toutes sortes d'ornemens & de figures. La louange la plus ordinaire que Mahomet donne à Dieu dans l'Alcoran, c'est que lorsqu'il veut quelque chose, il dit, Sois, & elle est. Tout cela fait voir manifestement que quand Moyse a écrit, *Dieu dit* (53) *que la lumiere soit faite, & la lumiere fut faite*, ce n'est qu'un tour de la langue Hébraïque qui n'a point d'autre signification, ni d'autre force que s'il avoit dit, Dieu créa la lumiere par sa parole. Et comme cette expression, qui est si commune, & si naturelle dans la langue Hébraïque, ne s'emploie gueres dans la langue Grecque que par figure, le pas étoit glissant pour Longin, & il lui a été aisé de tomber dans l'erreur; particuliérement l'ayant trouvé repété coup sur coup dans les livres, qu'il avoit vûs, où ce passage étoit autrement rapporté que Moyse ne l'avoit écrit, *Que la lumiere soit faite, & elle fut faite: Que la terre soit faite, & elle fut faite.* Cette répétition, dis-je, (54) d'une expression qui est souvent figurée parmi les Grecs, & qui ne l'est point parmi les Hébreux, a paru à Longin avoir été faite avec dessein; car (55) selon Quintilien la repétition seule fait une figure. Et même l'interrogation qui précede, *Dieu dit, Quoi? Que la*

REMARQUES.

(52) CHANG. *& ils* &c.] Cet & manque BIBL. CH. & ailleurs. DE ST. MARC.

(53) CHANG. *que la lumiere soit faite .... Cette répétition, dis-je*,] Au lieu des treize lignes comprises dans l'intervalle, que j'indique, l'*Editeur* de 1740. a mis seulement: *que la lumiere soit faite, & elle fut faite. Cette répétition, dis-je*, &c. Une omission si considérable rend l'endroit absolument inintelligible. DE ST. MARC.

(54) CHANG. *d'une expression*] Le manque de ces deux mots dans la BIBL. CH. & ailleurs, cause une grande altération au sens de cet endroit. DE ST. MARC.

(55) *selon Quintilien*] Liv. VIII. Ch. 5. HUET.

Lumiere soit faite; cette interrogation, dis-je, qui n'est pas de Moyse, excitant comme elle fait l'attention du Lecteur, & préparant son esprit à apprendre quelque chose de grand, & n'étant point du langage ordinaire, a dû lui paroître venir de l'art. C'est en vain que quelques-uns prétendent, que ce *Quoi*, (56) n'est pas mis là par Longin comme venant de Moyse, & faisant partie du passage qu'il rapporte ; mais qu'il l'a mis comme venant de lui-même. Car à quoi seroit bonne cette interrogation? Si la sublimité prétendue du passage consistoit purement dans ces paroles, *Que la Lumiere soit faite*, on pourroit croire qu'il auroit voulu réveiller par là l'esprit du Lecteur, pour (57) le lui faire mieux entendre. Mais si ce Sublime consiste, selon l'opinion de (58) nos Adversaires, dans l'expression vive de l'obéissance de la créature à la voix du Créateur, il s'étend autant sur ce qui précede l'interrogation, que sur ce qui la suit, & ainsi elle auroit été mise là fort mal-à-propos par Longin. Outre que ce n'est pas sa coutume que de se mêler ainsi parmi les auteurs qu'il cite. Dans tous les passages, dont son ouvrage est rempli, il rapporte nuement leurs paroles, sans y rien mettre du sien. Ainsi on peut dire que si l'on n'a égard qu'aux paroles de Moyse altérées, & peu fidélement rapportées, telles qu'il les avoit lûes, le jugement qu'il en fait (59) se peut excuser; mais il n'est pas supportable, si on le rapporte à ce que

REMARQUES.

(56) CHANG. *n'est pas mis là par Longin comme venant de Moyse*,] BIBL. CH. & ailleurs: *n'a pas été mis là comme venant de Moyse*. DE ST. MARC.

(57) CHANG. *le lui*] Ibid. *les lui*. DE ST. MARC.

(58) CHANG. *de nos Adversaires*] Ailleurs: *des Adversaires*. DE ST. MARC.

(59) CHANG. *se peut excuser*] BIBL. CH. & aill. *peut s'excuser*. DE ST. MARC.

Moyſe (60) a écrit en effet. Et (61) c'eſt cet original que Monſieur Deſpréaux devoit conſulter. Il ſe trouve d'autres expreſſions dans l'Ecriture-Sainte, qu'on a cru figurées & ſublimes, & qui dans leur langue originale ne le ſont nullement. (62) Un des plus polis Ecrivains de ce ſiecle a mis dans ce genre ce paſſage (63) du premier Livre des Maccabées, où il eſt dit que la terre ſe tut devant Alexandre, prenant ce ſilence pour une expreſſion métaphorique de la ſoumiſſion que la terre domptée eut pour ce Conquérant. Et cela faute de ſçavoir que l'origine de cette façon de parler vient d'un mot de la Langue Hébraïque qui ſignifie (64) *ſe taire, & ſe repoſer, être en paix.* Il ſeroit aiſé d'en apporter pluſieurs exemples. De ſorte que ce qui paroiſſoit ſublime dans notre langue, & dans la langue Latine, n'eſt en Hébreu qu'une façon

REMARQUES.

(60) CHANG. *a écrit*] Ibid. *a dit.* DE ST. MARC.

(61) A. D. L. C. *c'eſt cet original que Monſieur Deſpréaux devoit conſulter.*] C'eſt auſſi ce qu'il a fait, comme il ſemble, bien plus que ce qu'il liſoit dans ſon exemplaire de *Longin*, puiſque dans la citation du paſſage de Moyſe, il a ôté ce *quoi?* Je ſuis ſurpris qu'il n'en ait rien dit, dans ſes notes, & que notre Prélat ne lui ait pas reproché ce retranchement; car enfin, comme il le remarque très-bien, ce *quoi* fait tomber le ſublime ſeulement ſur les paroles ſuivantes, au lieu qu'on prétend qu'il ne conſiſte pas moins dans ces paroles, *& Dieu dit.* Il n'eſt pas permis de retrancher rien dans un paſſage de cette ſorte, en le traduiſant. Autrement on fait dire à un Auteur, non ce qu'il a dit, mais ce qu'il a dû dire effectivement. DE ST. MARC.

(62) *Un des plus polis Ecrivains de ce ſiecle*] Le P. *Bouhours.* Il faut conſulter à ce ſujet, l'Article XXXII. du *Huetiana.* DE ST. MARC.

(63) *du premier Livre des Maccabées,*] Ch. I. 3. LE CLERC.

(64) CHANG. *ſe taire, & ſe repoſer, être en paix.*] BIBL. CH. & ailleurs: *ſe taire, ſe repoſer & être en paix.* DE ST. MARC.

de parler ſimple & vulgaire. Auſſi dans ce même Livre des Maccabées, on trouve ces paroles, *& ſiluit terra dies paucos; & ſiluit terra annis duobus.* Où le Grec porte ἡσύχασεν *fut en paix.* De même que dans S. Luc, lorſqu'il dit que les femmes de Galilée; *ſabbatho ſiluerunt*, pour dire qu'elles ſe tinrent en repos le jour du Sabat. (65) Le Lecteur jugera ſi ces expreſſions ſont ſublimes.

Je ne déſavouerai pas que David n'ait parlé figurément, quand il a dit (66) au Pſeaume trente-deuxieme, en parlant de Dieu; *car il a dit, & il a été. Il a commandé & il s'eſt arrêté.* C'eſt ainſi que porte l'original. Tout le tiſſu de ce Pſeaume, enrichi de tant de figures ſi nobles, & ſi hautes, fait aſſez voir ce qu'on doit penſer de celle-ci; & elle porte auſſi en elle-même des marques du ſublime. Car en diſant que Dieu a dit, ſans ajouter quoi; & que ce qu'il a dit, a été, le Prophete ne donne aucunes bornes à l'imagination du Lecteur, & par deux paroles il lui fait parcourir en eſprit tout le Ciel & toute la terre, & tous les grands ouvrages qui ſont ſortis de la main de Dieu. Il fait enſuite une eſpece de gradation, & de la ſimple parole, il paſſe au commandement pour faire connoître la puiſſance infinie de cette parole & la ſouveraineté de Dieu. (67) Et quand il ajoute qu'à ce commandement il s'eſt arrêté, ſans dire ce qui s'eſt arrêté, ſoit qu'il veuille rappeller le ſouve-

REMARQUES.

(65) A. D. L. C. *Le Lecteur jugera ſi ces expreſſions ſont ſublimes.*] Il eſt certain que c'eſt un Hebraïſme, car on dit en Hebreu שקטה ארץ *ſcachatah erets*: le pays ſe tut, pour dire qu'il ſe reposa. Voyez Joſ. XI. 23. DE ST. MARC.

(66) *au Pſeaume trente deuxiéme*,] Ou XXXIII. LE CLERC.

(67) CHANG. *Et quand*] Cet *Et* manque dans la BIBL. CH. & ailleurs. DE ST. MARC.

nir du miracle qui arriva à la bataille de Gabaon, quand le Soleil s'arrêta; ou qu'il veuille faire entendre le pouvoir absolu que Dieu a toujours sur ses créatures, pour les tenir dans le repos & dans le mouvement, pour les créer & les conserver, ne déterminant rien, il porte notre esprit jusques dans l'infini; & (68) c'est cela qui mérite le nom de Sublime.

Pour mieux juger encore du Passage de Moyse, il faut faire une distinction des divers genres de Sublime, différente de celle de Longin, & en établir de quatre sortes; qui étant bien reconnues feront la décision entiere de notre différent: le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expression, le Sublime des pensées, & le Sublime des choses. Le Sublime des termes est une élevation du discours, qui ne consiste que dans un choix de beaux & de

REMARQUES.

(68) CHANG. *c'est cela qui mérite le nom de Sublime.*] Ibid. *c'est là ce qui* &c.

A. D. L. C. Il est certain qu'il en est tout autrement d'une simple narration, comme le commencement de la Genese, & d'un Cantique, tel qu'est le Pseaume, que Mr. *Huët* cite. Ce qui est simple, dans l'un, devient Sublime dans l'autre, par le sens qu'on lui donne. Par exemple, le Psalmiste dit, verset 6. *Par la parole du Créateur les Cieux ont été faits, & par le souffle de sa bouche toute leur armée.* Il est visible que ces expressions sont sublimes, non seulement parce qu'elles le sont en elles-mêmes, mais parce qu'elles sont insérées dans un Cantique. Pour le verset 9. je croirois qu'il faut le traduire: *il dit & le* Monde *fut; il commanda*, & il *se présenta à lui*, en Latin: *dixit &* orbis *fuit; imperavit, & se ei stitit*; car le verbe יעמוד *jahamod*, ne se rapporte pas à Dieu, mais à la Créature, ou au mot תבל *thebel*, qui est le dernier du verset précédent, & qui signifie *le Monde*. C'est comme S. *Jerôme* l'a entendu, dans sa Version sur l'Hébreu, dont voici les termes: *quia ipse dixit & factus est* (orbis) *ipso præcipiente stetit.* DE ST. MARC.

grands mots, qui ne renferment qu'une penſée commune, & quelques-uns (69) n'eſtiment pas que ce genre mérite proprement le nom de Sublime. Mais en cela il n'eſt queſtion que du nom. Le Sublime du tour de l'expreſſion vient de l'arrangement & de la diſpoſition des paroles, qui miſes en un certain ordre, ébranlent l'ame; & qui demeurant au contraire dans leur ordre naturel, la laiſſent ſans aucune émotion. Le Sublime des penſées part immédiatement de l'eſprit, & ſe fait ſentir par lui-même, pourvû qu'il ne ſoit pas affoibli, ou par la baſſeſſe des termes, ou par leur mauvaiſe diſpoſition. Pour le Sublime des choſes, il dépend uniquement de la grandeur & de la dignité du ſujet que l'on traite, ſans que celui qui parle ait beſoin d'employer aucun artifice pour le faire paroître auſſi grand qu'il eſt; de ſorte que tout homme qui ſçaura rapporter quelque choſe de grand tel qu'il eſt, ſans en rien dérober à la connoiſſance de l'auditeur, & ſans y mettre rien du ſien, quelque groſſier & quelque ignorant qu'il ſoit d'ailleurs, il pourra être eſtimé avec juſtice véritablement Sublime dans ſon diſcours; mais non pas de ce Sublime enſeigné par Longin. (70) Il n'y a preſque point de Rhéteurs, qui n'aient reconnu ces quatre ſortes de Sublimes; mais ils ne conviennent pas dans la maniere de les diſtinguer & de les définir. De ces quatre Sublimes, il eſt évident que les trois premiers ſont de la juriſdiction de l'Orateur, & dépendent des pré-

REMARQUES.

(69) Chang. *n'eſtiment pas*] Bibl. Ch. & ailleurs: *ne croient pas*. De St. Marc.

(70) Chang. *Il n'y a preſque point de Rhéteurs*] Dans l'*Edition* de M. l'Abbé *de Tilladet*, au lieu de *Rhéteurs*, il y a *Lecteurs*. C'eſt une faute ou du Copiſte ou de l'Imprimeur; au moyen de laquelle cette Phraſe n'a point de ſens. M. *Le Clerc* & les autres ont mis: *Rhéteurs*. De St. Marc.

ceptes; mais que la nature ſeule a droit ſur le dernier, ſans que l'art y puiſſe rien prétendre; (71) & partant que quand Longin, (72) Rhéteur de ſa profeſſion, a donné des regles du Sublime, ce n'a pas été de ce dernier Sublime, qui n'eſt point de ſa compétence; puiſque ce qui eſt naturellement grand eſt toûjours grand, & paroîtra grand aux yeux de ceux qui le regarderont tel qu'il eſt en lui-même. Cela poſé, ſi on applique cette diſtinction des Sublimes au paſſage de Moyſe, on verra bientôt que le Sublime des termes ne s'y trouve pas, puiſque les termes en ſont communs. Le Sublime de l'expreſſion façonnée & figurée n'y eſt pas non plus, puiſque j'ai fait voir que les paroles ſont diſpoſées d'une maniere qui eſt très-ordinaire dans les livres de Moyſe, & dans tous les livres des Hébreux anciens & modernes, & que c'eſt un tour de leur langue & non de leur Rhétorique. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune ſublimité de penſée, car où trouveroit-on cette penſée? Donc ce qui nous frappe & nous émeut en liſant ces paroles de Moyſe, c'eſt le Sublime même de la choſe exprimée par ces paroles: car quand on entend que la ſeule voix du Seigneur a tiré la Lumiere des abîmes du néant, une vérité ſi ſurprenante donne un grand branſle à l'eſprit; & le ſaint Hiſtorien ayant bien connu que tout ce qu'il pourroit ajoûter de ſon invention, en obſcurciroit l'éclat, il l'a renfermée dans des termes ſimples & vulgaires, (73) & il ne leur a point donné d'autre

REMARQUES.

(71) CHANG. *& partant que quand*] BIBL. CH. & ailleurs: *par conſéquent quand.* DE ST. MARC.

(72) CHANG. *Rhéteur de ſa profeſſion,*] Ibid. *Rhéteur de profeſſion.* DE ST. MARC.

(73) CHANG. *& il ne leur a point donné*] BIBL. CHOISIE, & ailleurs: *& ne lui a point donné.* DE ST. MARC.

tour que celui qui étoit d'un ufage commun & familier dans fa langue : femblable à un ouvrier habile, qui ayant à enchaffer une pierre précieufe fans défaut, n'emploie qu'un filet d'or pour l'environner & la foutenir, fans rien dérober de fa beauté (74) aux yeux des fpectateurs, fçachant bien que ce qu'il ajoûteroit ne vaudroit pas ce qu'il cacheroit; & que le grand art, c'eft qu'il n'y ait point d'art: au lieu que quand il faut mettre en œuvre (75) une pierre défectueufe, il ufe d'un artifice contraire, couvrant adroitement fous l'or & l'émail la tache qui en peut diminuer le prix. Ce Sublime des chofes eft le véritable Sublime, le Sublime de la nature, le Sublime original; & les autres ne le font que par imitation & par art. Le Sublime des chofes a la fublimité en foi-même; les autres ne l'ont que par emprunt; le premier ne trompe point l'efprit; ce qu'il lui fait paroître grand, l'eft en effet. Le Sublime de l'art au contraire tend des piéges à l'efprit, & n'eft employé que pour faire paroître grand ce qui ne l'eft pas, ou pour le faire paroître plus grand qu'il n'eft. Donc le Sublime que Longin & fes fectateurs trouvent dans le paffage contefté, fait véritablement honneur à Moyfe, mais un honneur qu'il a méprifé: celui que j'y trouve, fait honneur à l'ouvrage de Dieu, & c'eft ce que Moyfe lui-même s'eft propofé. (76) Ç'a été dans cette vûe que Chalcidius Platonicien, en rapportant le commencement de la

REMARQUES.

(74) CHANG. *aux yeux des fpectateurs*,] Ibid. *aux yeux de ceux qui le regardent.* DE ST. MARC.

(75) CHANG. *une pierre défectueufe*,] Ibid. *une pierre où il y a quelque défaut.* DE ST. MARC.

(76) CHANG. *Ç'a été dans cette vûe*] M. LE CLERC dit, & M. BROSSETTE après lui: *C'eft en cette vûe.* M. DU MONTEIL & l'EDITEUR de 1740. ont mis: *C'eft dans cette vûe.* DE ST. MARC.

Genese, a dit que Moyse qui en est l'auteur, n'étoit pas soutenu & animé d'une éloquence humaine; mais que Dieu même lui mettoit les paroles à la bouche & l'inspiroit. Ce Philosophe ne trouvoit pas comme Longin, dans le discours de Moyse le fard de l'école, & les déguisemens, que l'esprit humain à inventés; mais il y reconnoissoit la voix féconde de Dieu, qui est tout esprit & vie.

(77) Mais ce n'est pas là encore le seul & le principal défaut que je trouve dans le jugement que Longin a fait du passage en question. Quand il a dit ces paroles, *Dieu dit, Que la lumiere soit faite, & elle fut faite*, en voulant rehausser (78) la beauté de cette élocution, il a rabbaissé la grandeur de Dieu, & a fait voir que ni la bassesse de l'esprit humain, ni l'élévation de la Majesté divine ne lui étoient pas assez connues. Il ne savoit pas que nos conceptions & nos paroles ne sauroient atteindre à la hauteur infinie de la sagesse de Dieu, dont les richesses ne sont jamais entrées dans le cœur de l'homme, & qui lui sont incomprehensibles; & que quand Dieu a commandé aux Prophetes de publier ses mystères, l'un lui a remontré qu'il étoit incirconcis des lévres, l'autre lui a dit qu'il ne sauroit parler, & tous se sont reconnus inférieurs à la dignité de cet emploi: & cela seul découvre assez l'erreur de ceux qui croient que le Sublime de ce passage consiste en ce que l'acte de la volonté de Dieu nous y est représenté comme une parole. Quoique les hommes n'aient que des idées très-basses, & très-grossieres de la grandeur de Dieu, leurs expressions sont pourtant encore

REMARQUES.

(77) CHANG. *Mais ce n'est pas là encore*] BIBL. CH. & ailleurs: *Mais ce n'est pas encore.* DE ST. MARC.

(78) CHANG. *la beauté de cette élocution,*] Ibid. *La beauté de cette expression.* DE ST. MARC.

au deſſous de leurs idées. Ne pouvant s'élever juſqu'à lui, ils le rabbaiſſent juſqu'à eux, & parlent de lui (79) comme d'un autre homme. Ils lui donnent un viſage: une bouche, des yeux & des oreilles, des pieds & des mains. Ils le font aſſeoir, marcher, & parler. Ils lui attribuent les paſſions des hommes, la joie & le deſir, le repentir, & la colere. Ils lui donnent juſqu'à des aîles, & le font voler. Eſt-ce là connoître la puiſſance de Dieu ſelon ſa dignité, & l'exprimer de même? Et oſera-t-on donner le nom de ſublime à un diſcours qui avilit infiniment, & déshonore ſon ſujet? Enfin ſi c'eſt une expreſſion ſublime, que de dire que Dieu a parlé, qui eſt celui des Prophetes (80) qui n'a pû fournir mille exemples pareils à celui que Longin a tiré de Moyſe? (81) Les Philoſophes mêmes ne donnent-ils pas le nom de paroles aux jugemens que nous faiſons intérieurement des choſes pour y conſentir ou n'y conſentir pas? & la parole extérieure que forme notre bouche, qu'eſt-ce autre choſe que l'image de la parole intérieure (82) de notre entendement? (83) Moyſe s'eſt

REMARQUES.

(79) CHANG. *comme d'un autre homme*] BIBL. CH. & ailleurs: *comme d'un homme*. DE ST. MARC.

(80) CHANG. *qui n'a*] Ibid. *qui n'ait*. DE ST. MARC.

(81) CHANG. *Les Philoſophes*] Ibid. *Les Prophétes*. DE ST. MARC.

(82) CHANG. *de notre entendement?*] Ibid. *de l'entendement?* DE ST. MARC.

(83) CHANG. *Moyſe s'eſt ainſi*] Ibid. *Moyſe s'eſt donc*. DE ST. MARC.

A. D. L. C. *Moyſe s'eſt ainſi exprimé en Philoſophe, & non pas en Rhéteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumiere par ſa parole.*] On ne peut pas nier que ces réflexions de M. *Huet* (*compriſes dans les deux derniers* ALINEA) ne ſoient très-fines, très-exactes & très-juſtes. Il n'y a rien de ſi vrai, que nous n'avons qu'une très-foible idée de la Divinité, & qui eſt infiniment au-deſſous de la réalité; quelque ſoin que nous ayons pris d'épurer

ainsi exprimé en Philosophe, & non pas en Rhéteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumiere par sa parole.

REMARQUES.

notre Raison par l'étude, & quelque effort que nous fassions pour nous élever au-dessus des erreurs vulgaires. Il est encore très-vrai qu'après cela, lorsque nous essayons de faire passer nos idées dans l'esprit des autres hommes, par le moyen de la parole, nous ne faisons qu'employer des expressions métaphoriques, dont la plupart sont tirées des choses corporelles, parce qu'il n'y en a point d'autres. Ainsi à parler exactement, les hommes sont encore moins en état de parler d'une maniere sublime de la Divinité, qu'ils ne le sont de s'en former une idée qui réponde à cette immense Original; quoiqu'il soit aussi peu possible d'en approcher, que d'épuiser l'infini. Tous les efforts des hommes ne serviroient qu'à tromper les autres, & à les tromper eux-mêmes, si nous nous imaginions que nous pouvons parler de lui d'une maniere, *qui exprime sa grandeur & sa puissance dans toute sa dignité*, comme parle *Longin*. Dieu même ne s'est fait connoître aux Prophêtes, qu'autant que leur foiblesse le pouvoit permettre, & d'une maniere proportionnée à la petitesse de l'esprit de ceux à qui il envoyoit ces saints hommes. Autrement si Dieu eût voulu se manifester d'une maniere, qui fût au dessus de nôtre portée, cela nous auroit été inutile. C'est à cause de cela que l'on voit dans l'Ecriture une infinité d'expressions, que les Théologiens nomment des *Anthropopathies*, ou qui expriment des choses divines, par des métaphores tirées des choses humaines; & qui sont bien éloignées d'élever nos esprits à une connoissance, qui ait quelque proportion avec l'éternelle grandeur de la Divinité.

Cependant nous disons quelquefois que d'autres hommes ont parlé d'une maniere sublime de Dieu; sans penser que nous n'avons ni idées, ni paroles, qui ne le rabaissent infiniment. Mais ce Sublime doit s'entendre par rapport à notre foiblesse, & nous appellons relevé un langage, qui est au-dessus de celui dont on se sert communément, & par lequel d'excellens génies, à proportion des autres, ont tâché d'élever nos esprits autant qu'ils ont pû au dessus des idées vulgaires. Mais il faut

Il est aisé maintenant de voir, si la censure de Monsieur Despréaux est bien fondée; elle se ré-

REMARQUES.

toûjours se ressouvenir que ceux que nous admirons le plus parmi les hommes, ont tous été renfermés dans les bornes de la Nature Humaine, desquelles il est impossible à la postérité d'Adam de jamais sortir, ici-bas. Les esprits du premier ordre, parmi nous, sont des esprits sans doute très-populaires, en comparaison des Intelligences élevées au dessus de notre nature, & il y a toûjours une distance infinie entre les Intelligences les plus relevées & la Divinité. Ainsi ce ne peut être que très-improprement que nous disons que quelque homme a parlé d'une maniere sublime de la Divinité; & cette expression, comme toutes les autres semblables, doit être entendue par rapport à nous.

Homère qui, comme le remarque *Longin*, dans le Chapitre, où sont les paroles que l'on a examinées, décrit les Dieux comme des hommes, & quelquefois même comme des Etres plus malheureux que les hommes, se guinde d'autres fois aussi haut qu'il peut pour en parler d'une maniere plus relevée; mais il ne satisfait pas même, en toutes choses, *Longin*, & là où il fait le mieux, & où ce Rhéteur le trouve sublime, il est infiniment au dessous des idées des Philosophes; comme ceux qui liront ce Chapitre en conviendront. Ainsi ce Rhéteur n'étoit pas un juge fort pénétrant, quand il s'agissoit de juger si une expression est digne de Dieu, ou non.

Je dois encore dire que M. *Huët* a fort bien réfuté, par ce qu'il a dit des différentes sortes de Sublimes, ce que M. *Tollius* avoit dit contre lui, dans ses notes sur *Longin*, & que je ne rapporterai pas, à cause de cela.

Si l'on veut donc dire encore que le Législateur des Juifs, qui en effet n'étoit pas un homme du commun, *ayant fort bien conçu la grandeur & la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité*, il le faut entendre par rapport à la foiblesse de la nature humaine, à laquelle la révélation qu'il avoit reçue du Ciel, avoit dû être nécessairement proportionnée. Il faut nous former la plus grande & la plus magnifique idée de la Divinité qu'il nous est possible; & cependant nous garder avec soin de nous imaginer que nous approchions de cet incompréhensible Original. Se conduire autrement,

duit à faire un point de religion de notre différent, & à m'accuser d'une espèce d'impiété d'avoir nié (84) que Moyse a employé le Sublime dans le passage dont il s'agit. Mais cela est avancé sans preuve, & c'est donner pour raison ce qui est en question. Or s'il est contre le bon sens de dire que ce passage est sublime, comme je crois l'avoir fait voir; il est ridicule de dire que c'est blesser la religion, que de ne parler pas contre le bon sens. La seconde preuve roule sur les nouveaux Traducteurs de la Genese, qui ont appuyé son opinion; mais il est visible que Monsieur Despréaux ne les a pas tant allégués pour le poids qu'il a cru qu'auroit leur sentiment en cette matiere, que pour s'acquitter des louanges qu'ils lui ont données, en rapportant ce même passage.

Puis donc que cette censure n'est soutenue que de l'air décisif (85) & fier, dont elle est avancée, il me semble que j'ai droit de demander à mon tour ce que nous dirons d'un homme, qui bien qu'éclairé des lumieres de l'Evangile, a osé faire passer Moyse pour un mauvais Rhétoricien, qui a soutenu qu'il avoit employé des figures inutiles dans son histoire, & qu'il avoit déguisé par des ornemens superflus, une matiere excellemment belle & riche d'elle-même; Que dirons-nous, dis-je, de cet homme, (86) qui a ignoré que (87) la beauté,

REMARQUES.

c'est être peuple, & n'en vouloir pas revenir, c'est vouloir demeurer parmi la populace ignorante & entetée.

(84) CHANG. *que Moyse a employé*] BIBL. CH. & ailleurs: *que Moyse ait employé*. DE ST. MARC.

(85) CHANG. *& fier,*] Ces mots manquent BIBL. CH. & ailleurs. DE ST. MARC.

(86) CHANG. *qui a ignoré*] Ibid. *qui ignore*. DE ST. MARC.

(87) CHANG. *la beauté,*] Ibid. *la bonté*. DE ST. MARC.

la force, & le prix de l'Ecriture sainte ne consiste pas dans la richesse de ses figures, ni dans la sublimité de son langage (88) *Non in sublimitate sermonis aut sapientiæ, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritûs & virtutis; ut fides nostra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei*; & que ni l'élevation ni la simplicité des Livres sacrés ne sont pas les marques qui font connoître que l'Esprit Saint les a dictés, puisque Saint Augustin a estimé qu'il étoit indifférent que le langage de l'Ecriture fût poli ou barbare; qui a ignoré que S. Paul n'entendoit point les finesses de la Rhétorique, & qu'il étoit (89) *imperitus sermone*; que Moyse avoit de la peine à s'expliquer; que le Prophete Amos étoit grossier & rustique, & que tous ces saints personages, quoique parlans des langages différens, étoient pourtant (90) tous animés du même esprit?

Du reste, Monseigneur, je vous demande un jugement. Vos lumieres vives & pénétrantes, & le grand usage que vous avez des saintes lettres, vous feront voir clair dans cette question. (91) Quelque encens que Monsieur Despréaux vous ait donné dans la derniere édition de ses ouvrages, pour tâcher de fléchir l'indignation si digne de votre vertu, que vous avez publiquement témoignée contre ses Satyres, ni les louanges intéressées, ni le souvenir du passé, ne vous sauroient empêcher de tenir la balance droite, & de garder entre lui &

REMARQUES.

(88) *Non in sublimitate* &c.] 1 *Cor.* II. 1. 4. HUET.

(89) *imperitus sermone;*] 2 *Cor.* XI. 6. HUET.

(90) CHANG. *tous*] Ce mot manque BIBL. CH. & ailleurs. DE ST. MARC.

(91) *Quelque encens que Monsieur Despréaux vous ait donné* &c.] Voyez *Epist. VII.* 99. & 100. & *Remarque* sur ce dernier Vers. DE ST. MARC.

& moi (92) cette rectitude, que vous obſervez ſi religieuſement en toutes choſes. Pour moi je ne ferai pas moins docile & ſoumis à votre déciſion, que j'ai toujours été avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

A Paris, ce 26 Mars 1683.

REMARQUES.

(92) CHANG. *cette rectitude*,] BIBL. CH. & aill. *cette droiture*. DE ST. MARC.

RÉFLEXION X.

OU

RÉFUTATION D'UNE DISSERTATION DE MONSIEUR LE CLERC CONTRE LONGIN.

Ainsi le Législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la puissance & la grandeur de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses Loix, par ces paroles: DIEU DIT; QUE LA LUMIERE SE FASSE; ET LA LUMIERE SE FIT: QUE LA TERRE SE FASSE; ET LA TERRE FUT FAITE. Paroles de Longin, Chap. VI.

LORSQUE je fis imprimer pour la premiere fois, (1) il y a environ trente-six ans, la Traduction que j'avois faite du Traité du Sublime de Longin, je crus qu'il seroit bon, pour empêcher qu'on ne se méprît sur ce mot de *Sublime*, de mettre dans ma Préface ces mots qui y sont encore, & qui par la suite des tems ne s'y sont trouvés que trop nécessaires: *Il faut sçavoir que par Sublime, Longin n'entend pas ce que les Orateurs appellent le stile sublime; mais cet extraordinaire & ce merveilleux, qui fait qu'un Ouvrage enleve, ravit, transporte. Le stile sublime veut toujours de grands mots; mais*

REMARQUES.

(1) *il y a environ trente-six ans*,] L'Auteur composa cette X. *Réflexion Critique* & les deux suivantes, en 1710. BROSS. Il avoit donné sa *Traduction* de *Longin* en 1674. DE ST. MARC.

le Sublime se peut trouver dans une, seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le stile Sublime, & n'être pourtant pas Sublime. Par exemple: Le Souverain Arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumiere: Voilà qui est dans le stile sublime: cela n'est pas néanmoins sublime; parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, & qu'on ne pût aisément trouver. Mais, DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SE FASSE; ET LA LUMIERE SE FIT: *ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la Créature aux ordres du Créateur, est véritablement sublime, & a quelque chose de Divin. Il faut donc entendre par Sublime dans Longin, l'Extraordinaire, le Surprenant, & comme je l'ai traduit, le Merveilleux dans le discours.*

Cette précaution prise si à propos fut approuvée de tout le monde, mais principalement des Hommes vraiment remplis de l'amour de l'Ecriture Sainte; & je ne croyois pas que je dusse avoir jamais besoin d'en faire l'apologie. A quelque temps de là ma surprise ne fut pas médiocre, lorsqu'on me montra dans un Livre, qui avoit pour titre, *Démonstration Evangélique*, composé par le célèbre Monsieur Huet, alors Sous-Précepteur de Monseigneur le Dauphin, un endroit, où non-seulement il n'étoit pas de mon avis; mais où il soutenoit hautement que Longin s'étoit trompé, lorsqu'il s'étoit persuadé qu'il y avoit du sublime dans ces paroles, DIEU DIT, &c. J'avoue que j'eus de la peine à digérer qu'on traitât avec cette hauteur le plus fameux & le plus sçavant Critique de l'Antiquité. De sorte qu'en (2) une nouvelle édition, qui se fit quelques mois aprés de mes Ouvrages,

REMARQUES.

(2) *une nouvelle édition, qui se fit quelques mois après de mes Ouvrages,*] En 1683. DE ST. MARC.

je ne pus m'empêcher d'ajouter dans ma Préface ces mots : (3) *J'ai rapporté ces paroles de la Genèse, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en jour ; & je m'en suis servi d'autant plus volontiers, que cette expression est citée avec éloge par Longin même, qui au milieu des ténèbres du Paganisme, n'a pas laissé de reconnoître le Divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Ecriture. Mais que dirons-nous* (4) *d'un des plus sçavans Hommes de notre siècle,* (5) *qui éclairé des lumieres de l'Evangile, ne s'est pas apperçu de la beauté de cet endroit, qui a osé, dis-je, avancer dans un Livre, qu'il a fait pour démontrer la Rèligion Chrétienne, que Longin s'étoit trompé, lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes?*

Comme ce reproche étoit un peu fort, & je l'avoue même, un peu trop fort, je m'attendois à voir bientôt paroître une réplique très-vive de la part de M. Huet, nommé environ dans ce temps-là à l'Evêché d'Avranches ; & je me préparois à y répondre le moins mal & le plus modestement qu'il me seroit possible. Mais soit que ce sçavant Prélat eût changé d'avis, soit qu'il dédaignât d'entrer en lice avec un aussi vulgaire Antagoniste que moi ; il se tint dans le silence. Notre démêlé parut éteint, & je n'entendis parler de rien jusqu'en mil sept cent neuf, qu'un de mes amis me fit voir

REMARQUES.

(3) *J'ai rapporté ces paroles* &c.] Notre Auteur copie ses propres paroles de sa Préface, avec les Changemens, qu'il y fit, dans l'*Edition* de 1701. M. *Huet* avoit cité une partie des mêmes paroles, selon l'*Edition de* 1683. DE ST. MARC.

(4) CHANGEMENT *d'un des plus sçavans Hommes de nostre siecle*,] 1683. *d'un Sçavant de ce siecle.* DE ST. MARC.

(5) CHANG. *qui éclairé des lumieres de l'Evangile. . . . . qui a osé, dis-je, avancer* &c.] 1683. *qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile. . . . . & a osé avancer* &c. DE ST. MARC.

dans un dixieme Tome de la Bibliothéque choisie de Monsieur le Clerc, fameux Protestant de Genève réfugié en Hollande, un Chapitre de plus de vingt-cinq pages, où ce Protestant nous réfute très-impérieusement Longin & moi, & nous traite tous deux d'Aveugles, & de petits Esprits, d'avoir cru qu'il y avoit là quelque sublimité. L'occasion qu'il prend pour nous faire après coup cette insulte, c'est une prétendue Lettre du sçavant Monsieur Huet, aujourd'hui ancien Evêque d'Avranches, qui lui est, dit-il, tombée entre les mains, & que pour mieux nous foudroyer, il transcrit toute entière; y joignant néanmoins, afin de la mieux faire valoir, plusieurs Remarques de sa façon, presque aussi longues que la Lettre même. De sorte que ce sont comme deux espèces de Dissertations ramassées ensemble, dont il fait un seul Ouvrage.

Bien que ces deux Dissertations soient écrites avec assez d'amertume & d'aigreur, je fus médiocrement ému en les lisant, parce que les raisons m'en parurent extrêmement *foibles*: que Monsieur le Clerc, dans ce long verbiage qu'il étale, n'entame pas, pour ainsi dire, la question, & que tout ce qu'il y avance ne vient que d'une équivoque sur le mot de Sublime, qu'il confond avec le stile sublime, & qu'il croit entiérement opposé au stile simple. J'étois en quelque sorte résolu de n'y rien répondre. Cependant mes Libraires depuis quelque temps, à force d'importunités, m'ayant enfin fait consentir à une nouvelle édition de mes Ouvrages, il m'a semblé que cette édition seroit défectueuse, si je n'y donnois quelque signe de vie sur les attaques d'un si célèbre Adversaire. Je me suis donc enfin déterminé à y répondre: & il m'a paru que le meilleur parti que je pouvois prendre, c'étoit d'ajouter aux neuf Réflexions que j'ai déja faites sur Longin, & où je crois avoir assez bien confondu M. Perrault, une dixieme Réflexion, où

je répondrois aux deux Dissertations nouvellement publiées contre moi. C'est ce que je vais exécuter ici. Mais comme ce n'est point M. Huet qui a fait imprimer lui-même la Lettre qu'on lui attribue, & que cet illustre Prélat ne m'en a point parlé dans l'Académie Françoise, où j'ai l'honneur d'être son Confrere, & où je le vois quelquefois; Monsieur le Clerc permettra que je ne me propose d'Adversaire que Monsieur le Clerc, & que par là je m'épargne le chagrin d'avoir à écrire contre un aussi grand Prélat que M. Huet, dont, en qualité de Chrétien, je respecte fort la Dignité; & dont, en qualité d'Homme de Lettres, j'honore extrêmement le mérite & le grand sçavoir. Ainsi c'est au seul Monsieur le Clerc que je vais parler; & il trouvera bon que je le fasse en ces termes.

Vous croyez donc, Monsieur, & vous le croyez de bonne foi, qu'il n'y a point de sublime dans ces paroles de la Genèse: DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT. A cela je pourrois vous répondre en général, sans entrer dans une plus grande discussion; que le Sublime n'est pas proprement une chose qui se prouve, & qui se démontre; mais que c'est un Merveilleux qui saisit, qui frappe, & qui se fait sentir. Ainsi personne ne pouvant entendre prononcer un peu majestueusement ces paroles, QUE LA LUMIERE SE FASSE, &c. sans que cela excite en lui une certaine élevation d'ame qui lui fait plaisir; il n'est plus question de sçavoir s'il y a du sublime dans ces paroles, puisqu'il y en a indubitablement. S'il se trouve quelque Homme bizarre qui n'y en trouve point, il ne faut pas chercher des raisons pour lui montrer qu'il y en a; mais se borner à le plaindre de son peu de conception, & de son peu de goût, qui l'empêche de sentir ce que tout le monde sent d'abord. C'est là, Monsieur, ce que je pourrois me contenter de vous dire; & je suis persuadé que tout ce qu'il y a

de gens senſés avoueroient que par ce peu de mots je vous aurois répondu tout ce qu'il falloit vous répondre.

Mais puiſque l'honnêteté nous oblige de ne pas réfuſer nos lumieres à notre Prochain, pour le tirer d'une erreur où il eſt tombé ; je veux bien deſcendre dans un plus grand détail, & ne point épargner le peu de connoiſſance que je puis avoir du Sublime, pour vous tirer de l'aveuglement où vous vous êtes jetté vous-même, par trop de confiance en votre grande & hautaine érudition.

Avant que d'aller plus loin, ſouffrez, Monſieur, que je vous demande comment il ſe peut faire qu'un auſſi habile homme que vous, voulant écrire contre un endroit de ma Préface auſſi conſidérable que l'eſt celui que vous attaquez, ne ſe ſoit pas donné la peine de lire cet endroit, auquel il ne paroît pas même que vous ayez fait aucune attention. Car ſi vous l'aviez lu, ſi vous l'aviez examiné un peu de près, me diriez-vous, comme vous faites, pour montrer que ces paroles, DIEU DIT, &c. n'ont rien de ſublime, qu'elles ne ſont point dans le ſtile ſublime ; ſur ce qu'il n'y a point de grands mots, & qu'elles ſont énoncées avec une très-grande ſimplicité ? N'avois-je pas prévenu votre objection, en aſſurant, comme je l'aſſure dans cette même Préface, que par Sublime en cet endroit, Longin n'entend pas ce que nous appellons le ſtile ſublime, mais cet extraordinaire & ce merveilleux qui ſe trouve ſouvent dans les paroles les plus ſimples, & dont la ſimplicité même fait quelquefois la ſublimité ? Ce que vous avez ſi peu compris, que même à quelques pages de là, bien loin de convenir qu'il y a du ſublime dans les paroles que Moyſe fait prononcer à Dieu au commencement de la Genèſe, vous prétendez que *ſi* Moyſe avoit mis là du ſublime, il auroit péché contre toutes les règles de l'Art, qui veut qu'un commencement

ſoit ſimple & ſans affectation. Ce qui eſt très-véritable, mais ce qui ne dit nullement qu'il ne doit point y avoir de ſublime; le ſublime n'étant point oppoſé au ſimple, & n'y ayant rien quelquefois de plus ſublime que le ſimple même, ainſi que je vous l'ai déja fait voir, & dont ſi vous doutez encore, je m'en vais vous convaincre par quatre ou cinq exemples, auxquels je vous défie de répondre. Je ne les chercherai pas loin. Longin m'en fournit lui-même d'abord un admirable dans le Chapitre d'où j'ai tiré cette dixieme Réflexion. Car y traitant du ſublime qui vient de la grandeur de la penſée, après avoir établi, qu'il n'y a proprement que les grands Hommes, à qui il échappe de dire des choſes grandes & extraordinaires: *Voyez, par exemple*, ajoute-t-il, *ce que répondit Alexandre, quand Darius lui fit offrir la moitié de l'Aſie avec ſa fille en mariage. Pour moi, lui diſoit Parménion, ſi j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres, Et moi auſſi, répliqua ce Prince, ſi j'étois Parmenion.* Sont-ce là de grandes paroles? Peut-on rien dire de plus naturel, de plus ſimple & de moins affecté que ce mot? Alexandre ouvre-t-il une grande bouche pour les dire; & cependant ne faut-il pas tomber d'accord, que toute la grandeur de l'ame d'Alexandre s'y fait voir? Il faut à cet exemple en joindre un autre de même nature, que j'ai allégué dans la Préface de ma derniere édition de Longin; & je le vais rapporter dans les mêmes termes qu'il y eſt énoncé; afin que l'on voie mieux que je n'ai point parlé en l'air, quand j'ai dit que Monſieur le Clerc, voulant combattre ma Préface, ne s'eſt pas donné la peine de la lire. Voici en effet mes paroles. (6) Dans la Tragédie d'Horace du fameux

REMARQUES.

(6) *Dans la Tragédie d'Horace*] Acte III. Scene 6. Desp.

Pierre Corneille, une Femme qui avoit été présente au combat des trois Horaces contre les trois Curiaces, mais qui s'étoit retirée trop tôt, & qui n'en avoit pas vû la fin; vient mal-à-propos annoncer au vieil Horace leur Pere, que deux de ses Fils ont été tués; & que le troisiéme, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux Fils morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace; & leur sœur, qui étoit là présente, lui ayant dit, *Que vouliez-vous qu'il fit contre trois?* il répond brusquement, *Qu'il mourût.* Voilà des termes fort simples. Cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur qu'il y a dans ces trois syllabes, *qu'il mourût.* Sentiment d'autant plus sublime qu'il est simple & naturel, & que par là on voit que ce Héros parle du fond du cœur, & dans les transports d'une colere vraiment Romaine. La chose effectivement auroit perdu de sa force, si au lieu de dire, *Qu'il mourût*, il avoit dit, *Qu'il suivît l'exemple de ses deux Freres*; ou *Qu'il sacrifiât sa vie à l'intérêt & à la gloire de son pays.* Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait voir la grandeur. N'avois-je pas, Monsieur, en faisant cette remarque, battu en ruine votre objection, même avant que vous l'eussiez faite? & ne prouvois-je pas visiblement, que le Sublime se trouve quelquefois dans la maniere de parler la plus simple? Vous me répondrez peut-être que cet exemple est singulier, & qu'on n'en peut pas montrer beaucoup de pareils. En voici pourtant encore un que je trouve à l'ouverture du Livre (7) dans la Médée

REMARQUES.

(7) *dans la Médée* &c.] Acte I. Scene 4. DESP.

du même Corneille; où cette fameufe Enchantereffe, fe vantant que feule & abandonnée comme elle eft de tout le monde, elle trouvera pourtant bien moyen de fe venger de tous fes ennemis; Nérine fa Confidente, lui dit:

> Perdez l'aveugle erreur dont vous êtes féduite,
> Pour voir en quel état le Sort vous a réduite.
> Votre pays vous hait, votre Epoux eft fans foi.
> Contre tant d'ennemis que vous refte-t-il?

A quoi Médée répond:

> Moi.
> Moi, dis-je, & c'eft affez.

Peut-on nier qu'il n'y ait du Sublime, & du Sublime le plus relevé dans ce monofyllabe *Moi?* Qu'eftce donc qui frappe dans ce paffage, finon la fierté audacieufe de cette Magicienne, & la confiance qu'elle a dans fon Art? Vous voyez, Monfieur, que ce n'eft point le ftile fublime, ni par conféquent les grands mots, qui font toujours le Sublime dans le difcours; & que ni Longin, ni moi ne l'avons jamais prétendu. Ce qui eft fi vrai par rapport à lui, qu'en fon Traité du Sublime, parmi beaucoup de paffages qu'il rapporte, pour montrer ce que c'eft qu'il entend par Sublime, il ne s'en trouve pas plus de cinq ou fix, où les grands mots faffent partie du Sublime. Au contraire il y en a un nombre confidérable où tout eft compofé de paroles fort fimples & fort ordinaires: comme, par exemple, cet endroit de Démofthène fi eftimé & fi admiré de tout le monde, où cet Orateur gourmande ainfi les Athéniens: *Ne voulez-vous jamais faire autre chofe qu'aller par la Ville vous demander les uns aux autres: Que dit-on de nouveau? Et que peut-on vous apprendre de plus nouveau que ce que vous voyez? Un Homme de Macédoine fe rend maître des Athéniens & fait la loi à toute la Grèce.*

Philippe est-il mort, dira l'un? Non, répondra l'autre; il n'est que malade. Hé que vous importe, Messieurs, qu'il vive ou qu'il meure? Quand le Ciel vous en auroit délivré, vous vous feriez bien-tôt vous-mêmes un autre Philippe. Y a-t-il rien de plus simple, de plus naturel, & de moins enflé que ces demandes & ces interrogations? Cependant qui est-ce qui n'en sent point le Sublime? Vous peut-être, Monsieur, parce que vous n'y voyez point de grands mots, ni de ces *ambitiosa ornamenta*, en quoi vous le faites consister, & en quoi il consiste si peu, qu'il n'y a rien même qui rende le discours plus froid & plus languissant, que les grands mots mis hors de leur place." Ne dites donc plus, comme vous faites en plusieurs endroits de votre Dissertation, que la preuve qu'il n'y a point de Sublime dans le stile de la Bible, c'est que tout y est dit sans exagération, & avec beaucoup de simplicité: puisque c'est cette simplicité même qui en fait la sublimité. Les grands mots, selon les habiles connoisseurs, font en effet si peu l'essence entiere du Sublime, qu'il y a même dans les bons Ecrivains des endroits sublimes, dont la grandeur vient de la petitesse énergique des paroles, comme on le peut voir dans ce passage d'Hérodote, qui est cité par Longin: *Cléomene étant devenu furieux, il prit un couteau, dont il se hacha la chair en petits morceaux; & s'étant ainsi déchiqueté lui-même il mourut.* Car on ne peut guere assembler de mots plus bas & plus petits que ceux-ci, *se hacher la chair en morceaux, & se déchiqueter soi-même.* On y sent toutefois une certaine force énergique; qui marquant l'horreur de la chose qui y est énoncée, a je ne sçai quoi de sublime.

Mais voilà assez d'exemples cités, pour vous montrer que le simple & le sublime dans le discours ne sont nullement opposés. Examinons maintenant les paroles qui sont le sujet de notre

contestation: & pour en mieux juger, considérons-les jointes & liées avec celles qui les précédent. Les voici: *Au commencement*, dit Moyse, *Dieu créa le Ciel & la Terre. La Terre étoit informe, & toute nue. Les ténébres couvroient la face de l'abyme, & l'Esprit de Dieu etoit porté sur les eaux.* Peut-on rien, dites-vous, de plus simple que ce début? Il est fort simple, je l'avoue, à la réserve pourtant de ces mots: *Et l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux*; qui ont quelque chose de magnifique, & dont l'obscurité élégante & majestueuse nous fait concevoir beaucoup de choses au delà de ce qu'elles semblent dire. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Passons aux paroles suivantes, puisque ce sont celles dont il est question. Moyse ayant ainsi expliqué dans une narration également courte, simple, & noble, les merveilles de la Création, songe aussi-tôt à faire connoître aux hommes l'Auteur de ces merveilles. Pour cela donc ce grand Prophéte n'ignorant pas que le meilleur moyen de faire connoître les Personnages qu'on introduit, c'est de les faire agir; il met d'abord Dieu en action, & le fait parler. Et que lui fait-il dire? Une chose ordinaire peut-être. Non; mais ce qui s'est jamais dit de plus grand, ce qui se peut dire de plus grand, & ce qu'il n'y a jamais eu que Dieu seul qui ait pû dire: QUE LA LUMIERE SE FASSE. Puis tout-à-coup, pour montrer qu'afin qu'une chose soit faite, il suffit que Dieu veuille qu'elle se fasse; il ajoute avec une rapidité qui donne à ses paroles mêmes une ame & une vie, ET LA LUMIERE SE FIT: montrant par-là, qu'au moment que Dieu parle, tout s'agite, tout s'émeut, tout obéit. Vous me répondrez peut-être ce que vous me répondez dans la prétendue Lettre de Monsieur Huet; Que vous ne voyez pas ce qu'il y a de si sublime dans cette maniere de parler, QUE LA LUMIERE SE FASSE, &c. puisqu'elle est, dites-vous,

très-familiere & très-commune dans la Langue Hébraïque, qui la rebat à chaque bout de champ. En effet, ajoutez vous, si je disois : *Quand je sortis, je dis à mes gens, suivez-moi, & ils me suivirent : Je priai mon Ami de me prêter son cheval, & il me le prêta* ; pourroit-on soutenir que j'ai dit là quelque chose de sublime ? Non sans doute ; parce que cela seroit dit dans une occasion très-frivole, à propos de choses très-petites. Mais est-il possible, Monsieur, qu'avec tout le sçavoir que vous avez, vous soyez encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre Apprentif Rhétoricien, que pour bien juger du Beau, du Sublime, du Merveilleux dans le Discours, il ne faut pas simplement regarder la chose qu'on dit, mais la personne qui la dit, la maniere dont on la dit, & l'occasion où on la dit : enfin qu'il faut regarder, *non quid sit, sed quo loco sit*. Qui est-ce en effet qui peut nier, qu'une chose dite en un endroit paroîtra basse & petite ; & que la même chose dite en un autre endroit deviendra grande, noble, sublime, (8) & plus que sublime ? Qu'un homme, par exemple, qui montre à danser, dise à un jeune garçon qu'il instruit : Allez par-là, Revenez, Détournez, Arretez- cela est très-puéril, & paroît même ridicule à raconter. Mais que le Soleil, voyant son fils Phaëton qui s'égare dans les Cieux sur un char qu'il a eu la folle témérité de vouloir conduire, crie de loin à ce fils à peu près les mêmes ou de semblables paroles, cela devient très-noble & très-sublime ; comme on le peut reconnoître dans ces Vers d'Euripide, rapportés par Longin :

REMARQUES.

(8) *& plus que sublime* ?] Ce qui seroit *plus que sublime*, supposé que cette Expression signifie quelque chose, seroit certainement vicieux. Il dégénéreroit en *Enflure*. De St. Marc.

Le Père cependant, plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine céleste;
Lui montre encore sa route; & du plus haut des Cieux
Le suit autant qu'il peut de la voix & des yeux.
Va par là, lui dit-il. Reviens. Détourne. Arrête.

Je pourrois vous citer encore cent autres exemples pareils; & il s'en présente à moi de tous les côtés. Je ne sçaurois pourtant, à mon avis, vous en alléguer un plus convainquant, ni plus démonstratif, que celui même sur lequel nous sommes en dispute. En effet, qu'un Maître dise à son Valet, *Apportez-moi mon manteau*; puis qu'on ajoûte, *& son Valet lui apporta son manteau*, cela est très-petit; je ne dis pas seulement en Langue Hébraïque, où vous prétendez que ces manières de parler sont ordinaires; mais encore en toute Langue. Au contraire, que dans une occasion aussi grande qu'est la création du Monde: Dieu dise: QUE LA LUMIERE SE FASSE: puis qu'on ajoûte, ET LA LUMIERE FUT FAITE; cela est non seulement sublime, mais d'autant plus sublime, que les termes en étant fort simples, & pris du langage ordinaire, ils nous font comprendre admirablement, & mieux que tous les plus grands mots, qu'il ne coûte pas plus à Dieu de faire la Lumière, le Ciel & la Terre, qu'à un Maître de dire à son Valet, *Apportez-moi mon manteau*. D'où vient donc que cela ne vous frappe point? Je vais vous le dire. C'est que n'y voyant point de grands mots, ni d'ornemens pompeux; & prévenu comme vous l'êtes, que le stile simple n'est point susceptible de Sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité.

Mais c'est assez vous pousser sur cette méprise, qu'il n'est pas possible à l'heure qu'il est que vous ne reconnoissiez. Venons maintenant à vos autres

preuves. Car tout-à-coup retournant à la charge comme Maître passé en l'art Oratoire, pour mieux nous confondre Longin & moi, & nous accabler sans ressource, vous vous mettez en devoir de nous apprendre à l'un & à l'autre ce que c'est que Sublime. Il y en a, dites-vous, quatre sortes; le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expression, le Sublime des pensées, & le Sublime des choses. Je pourrois aisément vous embarrasser sur cette division, & sur les définitions qu'ensuite vous nous donnez de vos quatre Sublimes: cette division & ces définitions n'étant pas si correctes ni si exactes que vous vous le figurez. Je veux bien néanmoins aujourd'hui, pour ne point perdre de temps, les admettre toutes sans aucune restriction. Permettez-moi seulement de vous dire, qu'après celle du Sublime des choses, vous avancez la proposition du monde la moins soutenable, & la plus grossiere. Car après avoir supposé, comme vous le supposez très-solidement, & comme il n'y a personne qui n'en convienne avec vous, que les grandes choses sont grandes en elles-mêmes & par elles-mêmes, & qu'elles se font admirer indépendamment de l'art Oratoire, tout d'un coup prenant le change, vous soutenez que pour être mises en œuvre dans un Discours, elles n'ont besoin d'aucun génie ni d'aucune adresse; & qu'un homme, quelque ignorant & quelque grossier qu'il soit, ce sont vos termes, s'il rapporte une grande chose sans en rien dérober à la connoissance de l'Auditeur, pourra avec justice être estimé éloquent & sublime. Il est vrai que vous ajoutez, *non pas de ce Sublime dont parle ici Longin.* Je ne sçai pas ce que vous voulez dire par ces mots, que vous nous expliquerez quand il vous plaira.

Quoi qu'il en soit, il s'ensuit de votre raisonnement, que pour être bon Historien (ô la belle découverte!) il ne faut point d'autre talent que celui

que Démetrius Phalereus attribue au Peintre Nicias, qui étoit de choisir toujours de grands sujets. Cependant ne paroit-il pas au contraire, que pour bien raconter une grande chose, il faut beaucoup plus d'esprit & de talent, que pour en raconter une médiocre? En effet, Monsieur, de quelque bonne foi que soit votre homme ignorant & grossier, trouvera-t-il pour cela aisément des paroles dignes de son sujet? Sçaura-t-il même les construire? Je dis construire: car cela n'est pas si aisé qu'on s'imagine.

Cet homme enfin, fut-il bon Grammairien, sçaura-t-il pour cela, racontant un fait merveilleux, jetter dans son discours toute la netteté, la délicatesse, la majesté, & ce qui est encore plus considérable, toute la simplicité nécessaire à une bonne narration? Sçaura-t-il choisir les grandes circonstances? Sçaura-t-il rejetter les superflues? En décrivant le passage de la Mer rouge, ne s'amusera-t-il point comme le Poëte dont je parle dans mon Art Poëtique, à peindre le petit Enfant,

> Qui va, (9) saute, revient,
> Et joyeux, à sa Mère offre un caillou qu'il tient?

En un mot, sçaura-t-il, comme Moyse, dire tout ce qu'il faut, & ne dire que ce qu'il faut? Je vois que cette objection vous embarrasse. Avec tout cela néanmoins, répondrez-vous, on ne me persuadera jamais que Moyse, en écrivant la Bible, ait songé à tous ces agrémens, & à toutes ces petites

REMARQUES.

(9) *saute, revient,*] Dans l'*Edition de* 1713. & dans toutes celles qu'on a faites depuis, on lit: *saute & revient*. Cet *&* ne peut assurément être qu'une faute d'impression dans l'*Edition de* 1713. & je ne doute point que M. *Despréaux*, dans sa copie, n'eût cité ce Vers, tel qu'il est dans l'*Art Poëtique*. DE ST. MARC.

tites finesses de l'Ecole; car c'est ainsi que vous appellez toutes les grandes figures de l'Art Oratoire. Assurément Moyse n'y a point pensé; mais l'Esprit Divin qui l'inspiroit, y a pensé pour lui, & les y a mises en œuvre, avec d'autant plus d'art, qu'on ne s'apperçoit point qu'il y ait aucun art. Car on n'y remarque point de faux ornemens, & rien ne s'y sent de l'enflure & de la vaine pompe des Déclamateurs, plus opposée quelquefois au vrai Sublime, que la bassesse même des mots les plus abjets: mais tout y est plein de sens, de raison & de majesté. De sorte que le Livre de Moyse est en même temps le plus éloquent, le plus sublime, & le plus simple de tous les Livres. Il faut convenir pourtant que ce fut cette simplicité, quoique si admirable, jointe à quelques mots Latins un peu barbares de la Vulgate, qui dégouterent Saint Augustin, avant sa conversion, de la lecture de ce Divin Livre; dont néanmoins depuis, l'ayant regardé de plus près, & avec des yeux plus éclairés, il fit le plus grand objet de son admiration, & sa perpétuelle lecture.

Mais c'est assez nous arrêter sur la considération de votre nouvel Orateur. Reprenons le fil de notre discours, & voyons où vous en voulez venir par la supposition de vos quatre Sublimes. Auquel de ces quatre genres, dites-vous, prétend-on attribuer le Sublime que Longin a cru voir dans le passage de la Genese? Est-ce au Sublime des mots? Mais sur quoi fonder cette prétention, puisqu'il n'y a pas dans ce passage un seul grand mot? Sera-ce au Sublime de l'expression? L'expression en est très-ordinaire, & d'un usage très-commun & très-familier, sur-tout dans la Langue Hébraïque, qui la répete sans cesse. Le donnera-t-on au Sublime des pensées? Mais bien loin d'y avoir là aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée. On ne peut, concluez-vous, l'attribuer qu'au Su-

blime des choses, auquel Longin ne trouvera pas son compte, puisque l'Art ni le Discours n'ont aucune part à ce Sublime. Voilà donc, par votre belle & sçavante démonstration, les premieres paroles de Dieu dans la Genèse entiérement dépossédées du Sublime, que tous les hommes jusqu'ici avoient cru y voir; & le commencement de la Bible reconnu froid, sec, & sans nulle grandeur. Regardez pourtant comme les manières de juger sont différentes; puisque si l'on me fait les mêmes interrogations que vous vous faites à vous-même, & si l'on me demande quel genre de Sublime se trouve dans le passage dont nous disputons; je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez, je dirai que tous les quatre y sont dans leur plus haut degré de perfection.

En effet, pour en venir à la preuve, & pour commencer par le premier genre: bien qu'il n'y ait pas dans le passage de la Genèse des mots grands ni empoulés, les termes que le Prophéte y emploie, quoique simples, étant nobles, majestueux, convenables au sujet, ils ne laissent pas d'être sublimes, & si sublimes, que vous n'en sçauriez suppléer d'autres, que le Discours n'en soit considérablement affoibli: comme si, par exemple, au lieu de ces mots, DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT; vous mettiez: *Le Souverain Maître de toutes choses commanda à la Lumiere de se former, & en même temps ce merveilleux Ouvrage, qu'on appelle Lumiere, se trouva formé.* Quelle petitesse ne sentira-t-on point dans ces grands mots, vis-à-vis de ceux-ci, DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SE FASSE, &c. A l'égard du second genre, je veux dire du Sublime du tour de l'expression; où peut-on voir un tour d'expression plus sublime que celui de ces paroles, DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT, dont la douceur majestueuse, même dans les Tra-

ductions Grecques, Latines & Françoifes, frappe fi agréablement l'oreille de tout homme qui a quelque délicateffe & quelque gout? Quel effet donc ne feroient-elles point, fi elles étoient prononcées dans leur Langue originale, par une bouche qui les fçut prononcer; & écoutées par des oreilles qui les fçuffent entendre? Pour ce qui eft de ce que vous avancez au fujet du Sublime des penfées, que bien loin qu'il y ait dans le paffage qu'admire Longin, aucune fublimité de penfée il n'y a pas même de penfée; il faut que votre bon fens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette maniere. Quoi, Monfieur, le deffein que Dieu prend, immédiatement après avoir créé le Ciel & la Terre; car c'eft Dieu qui parle en cet endroit; la penfée, dis-je, qu'il conçoit de faire la Lumiere, ne vous paroît pas une penfée? Et qu'eft-ce donc que penfée, fi ce n'en eft là une des plus fublimes qui pouvoient; fi en parlant de Dieu il eft permis de fe fervir de ces termes, qui pouvoient, dis-je, ve-

REMARQUES.

(10) *penfée qui étoit* &c.] En remontant depuis cette Phrafe jufqu'à celle qui commence par *Pour ce qui eft de ce que vous avancez* &c. on fera furpris de voir ici le terme de *Penfée*, employé dans deux acceptions très-différentes. M. *Huet* avoit dit (ci-devant, page 415.) en parlant du paffage de MOYSE: *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune fublimité de penfée. Car où trouveroit-on cette penfée?* Dans ces paroles, le mot *Penfée* fignifie ce que les Logiciens appellent, *Idée*, *Conception;* & c'eft un acte de l'Entendement. Il s'agit de favoir, fi *Moyfe* dans fon récit de la *Création de la Lumiere*, a voulu, felon que *Longin* l'a penfé, rendre par fes expreffions la grande idée, qu'il avoit conçue de la puiffance de Dieu. M. *Defpréaux* a donc à prouver, que les paroles de *Moyfe* renferment une *grande Idée*, une *Conception merveilleufe*, une *Penfee fublime*. En un mot, il eft queftion de ce qui s'eft paffé dans l'efprit de *Moyfe* au fujet de la *Création de la Lumière*. Au lieu de cela, M. *Defpréaux* nous parle de la *Penfee* que Dieu *conçoit de faire la Lumière*; & demande: *qu'eft-ce donc qu'u-*

nir à Dieu lui-même? (10) pensée qui étoit d'autant plus nécessaire, que si elle ne fut venue à Dieu, l'ouvrage de la Création restoit imparfait, & la Terre demeuroit informe & vuide, *Terra autem erat inanis & vacua?* Confessez donc, Monsieur, que les trois premiers genres de votre Sublime sont excellemment renfermés dans le passage de Moyse. Pour le Sublime des choses, je ne vous en dis rien, puisque vous reconnoissez vous-même, qu'il s'agit dans ce passage de la plus grande chose qui puisse être faite, & qui ait jamais été faite. Je ne sçai si je me trompe, mais il me semble que j'ai assez exactement répondu à toutes vos objections tirées des quatre Sublimes.

N'attendez pas, Monsieur, que je réponde ici avec la même exactitude à tous les vagues raisonnemens & à toutes les vaines déclamations que vous me faites dans la suite de votre long discours, & principalement dans le dernier article de la Lettre attribuée à Monsieur l'Evêque d'Avranches, où vous expliquant d'une manière embarrassée; vous donnez lieu aux Lecteur de penser, que vous êtes persuadé que Moyse & tous les Prophêtes, en pu-

REMARQUES.

ne pensée, si ce n'en est pas-là une des plus sublimes, qui pouvoient venir à Dieu lui-même? Il est visible que le mot *Pensée* ne peut pas signifier dans ces Paroles ce qu'il avoit signifié dans celles de M. *Huet.* Il veut dire chez notre Auteur, *Dessein*, *Projet*, *Résolution;* & c'est un Acte de la Volonté.

M. *Despréaux* n'a pas fait attention à l'équivoque de ce terme. Pour achever de faire sentir combien cette inadvertence fait de tort à tout son raisonnement: je prens cette courte Phrase: *Quoi . . la* PENSÉE *que Dieu conçoit de faire la Lumière, ne vous paroît pas une* PENSÉE? & substituant les termes *spécifiques* au terme *générique*, je dis: *Quoi*, la RÉSOLUTION que Dieu prend, le PROJET que Dieu forme, le DESSEIN *que Dieu conçoit de faire la Lumière, ne vous paroît pas une* IDÉE? DE ST. MARC.

bliant les louanges de Dieu, au lieu de relever sa grandeur, l'ont, ce sont vos propres termes, en quelque sorte avili & déshonoré. Tout cela faute d'avoir assez bien démêlé une équivoque très-grossière, & dont, pour être parfaitement éclairci, il ne faut que se ressouvenir d'un principe avoué de tout le monde, qui est, qu'une chose sublime aux yeux des hommes, n'est pas pour cela sublime aux yeux de Dieu, devant lequel il n'y a de vraiment sublime que Dieu lui-même. Qu'ainsi toutes ces manières figurées que les Prophêtes & les Ecrivains sacrés emploient pour l'exalter, lorsqu'ils lui donnent un visage, des yeux, des oreilles; lorsqu'ils le font marcher, courir, s'asseoir; lorsqu'ils le représentent porté sur l'aîle des Vents; lorsqu'ils lui donnent à lui-même des aîles, lorsqu'ils lui prêtent leurs expressions, leurs actions, leurs passions, & mille autres choses semblables; toutes ces choses sont fort petites devant Dieu, qui les souffre néanmoins & les agrée, parce qu'il sçait bien que la foiblesse humaine ne le sçauroit louer autrement. En même temps il faut reconnoître, que ces mêmes choses présentées aux yeux des hommes, avec des figures & des paroles telles que celles de Moyse & des autres Prophêtes, non seulement ne sont pas basses, mais encore qu'elles deviennent nobles, grandes, merveilleuses, & dignes en quelque façon de la Majesté Divine. D'où il s'ensuit que vos réflexions sur la petitesse de nos idées devant Dieu, sont ici très-mal placées, & que votre critique sur les paroles de la Genèse est fort peu raisonnable; puisque c'est de ce Sublime, presenté aux yeux des hommes, que Longin a voulu & dû parler, lorsqu'il a dit que Moyse a parfaitement conçu la puissance de Dieu au commencement de ses Loix; & qu'il l'a exprimée dans toute sa dignité par ces paroles, DIEU DIT, &c.

Croyez-moi donc, Monsieur, ouvrez les yeux.

Ne vous opiniâtrez pas davantage à défendre contre Moyse, contre Longin, & contre toute la Terre, une cause aussi odieuse que la vôtre, & qui ne sçauroit se soutenir que par des équivoques & par de fausses subtilités. Lisez l'Ecriture sainte avec un peu moins de confiance en vos propres lumieres, & défaites-vous de cette hauteur Calviniste & Socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de votre honneur d'empêcher qu'on n'admire trop légérement le début d'un Livre, dont vous êtes obligé d'avouer vous-même qu'on doit adorer tous les mots & toutes les syllabes; & qu'on peut bien ne pas assez admirer, mais qu'on ne sçauroit trop admirer. Je ne vous en dirai pas davantage. Aussi bien il est tems de finir cette dixiéme Réflexion, déja même un peu trop longue, & que je ne croyois pas devoir pousser si loin.

Avant que de la terminer néanmoins, il me semble que je ne dois pas laisser sans réplique une objection assez raisonnable, que vous me faites au commencement de votre Dissertation, & que j'ai laissée à part, pour y répondre à la fin de mon Discours. Vous me demandez dans cette objection, d'où vient que dans ma Traduction du passage de la Genèse cité par Longin, je n'ai point exprimé ce monosyllabe, τὶ; *Quoi?* puis qu'il est dans le texte de Longin, où il n'y a pas seulement, Dieu dit : Que la Lumiere se fasse; mais, Dieu dit, Quoi? Que la Lumiere se fasse. A cela je réponds en premier lieu, que sûrement ce Monosyllabe n'est point de Moyse, & appartient entiérement à Longin, qui, pour préparer la grandeur de la chose que Dieu va exprimer, après ces paroles, Dieu dit, se fait à soi-même cette interrogation, Quoi? puis ajoute tout d'un coup, Que la Lumiere se fasse. Je dis en second lieu, que je n'ai point exprimé ce Quoi, parce qu'à mon avis il n'auroit point eu de grace en François, &

que non seulement il auroit un peu gâté les paroles de l'Ecriture, mais qu'il auroit pû donner occasion à quelques Sçavans, comme vous, de prétendre mal-à-propos, comme cela est effectivement arrivé, que Longin n'avoit pas lû le passage de la Genèse dans ce qu'on appelle la Bible des Septante, mais dans quelque autre Version, où le texte étoit corrompu. Je n'ai pas eu le même scrupule pour ces autres paroles, que le même Longin insere encore dans le texte, lorsqu'à ces termes, QUE LA LUMIERE SE FASSE; il ajoûte, QUE LA TERRE SE FASSE; LA TERRE FUT FAITE; parce que cela ne gâte rien, & qu'il est dit par une surabondance d'admiration que tout le monde sent. Ce qu'il y a de vrai pourtant, c'est que dans les règles je devois avoir fait il y a long-temps cette Note que je fais aujourd'hui, qui manque, je l'avoue, à ma Traduction. Mais enfin la voilà faite.

AVERTISSEMENT

(DE M. L'ABBÉ RENAUDOT,)

Touchant la dixieme Réflexion sur Longin.

LEs Amis de feu Monsieur Despréaux sçavent qu'après qu'il eut eu connoissance de la Lettre qui fait le sujet de la dixieme Réflexion, il fut long-temps sans se déterminer à y répondre. Il ne pouvoit se résoudre à prendre la plume contre un Evêque, dont il respectoit la personne & le caractere, quoiqu'il ne fût pas fort frappé de ses raisons. Ce ne fut donc qu'après avoir vû cette Lettre publiée par M. le Clerc, que M. Despréaux ne put résister aux instances de ses Amis, & de plusieurs personnes distinguées par leur Dignité, autant que par leur zêle pour la Religion, qui le presserent de mettre par écrit ce qu'ils lui avoient oui dire sur ce sujet, lorsqu'il lui eurent représenté, que c'étoit un grand scandale, qu'un homme fort décrié sur la Religion, s'appuyât de l'autorité d'un sçavant Evêque, pour soutenir une Critique, qui paroissoit plutôt contre Moyse que contre Longin.

Monsieur Despréaux se rendit enfin, & ce fut en déclarant qu'li ne vouloit point attaquer Monsieur l'Evêque d'Avranches, mais Mr. le Clerc; ce qui est religieusement observé dans cette dixieme Réflexion. Monsieur d'Avranches étoit informé de tout ce détail, & il avoit témoigné en être content, comme en effet il avoit sujet de l'être.

Après cela, depuis la mort de M. Despréaux, cette Lettre a été publiée dans un Recueil de plusieurs Pieces, avec une longue Préface de M. l'Abbé de Tilladet, qui les a ramassées & publiées, à

ce qu'il assure, *sans la permission de ceux à qui appartenoit ce trésor.* On ne veut pas entrer dans le détail de ce fait : le Public sçait assez ce qui en est, & ces sortes de vols faits aux Auteurs vivans ne trompent plus personne.

Mais supposant que M. l'Abbé de Tilladet : qui parle dans la Préface, en est l'Auteur, il ne trouvera pas mauvais qu'on l'avertisse, qu'il n'a pas été bien informé sur plusieurs faits qu'elle contient. On ne parlera que de celui qui regarde M. Despréaux, duquel il est assez étonnant qu'il attaque la mémoire, n'ayant jamais reçu de lui que des honnêtetés & des marques d'amitié.

M. Despréaux, dit-il, *fit une sortie sur M. l'Evêque d'Avranches avec beaucoup de hauteur & de confiance. Ce Prélat se trouva obligé, pour sa justification, de lui répondre & de faire voir que sa Remarque étoit très-juste, & que celle de son Adversaire n'étoit pas soutenable. Cet Ecrit fut adressé par l'Auteur à M. le Duc de Montausier, en l'année* 1683*: parce que ce fut chez lui que fut connue d'abord l'insulte qui lui avoit été faite par M. Despréaux ; & ce fut aussi chez ce Seigneur qu'on lut cet Ecrit en bonne compagnie, où les Rieurs, suivant ce qui m'en est revenu ne se trouverent pas favorables à un homme dont la principale attention* (1) *sembloit être de mettre les Rieurs de son côté.*

On ne contestera pas que cette Lettre ne soit adressée à feu M. le Duc de Montausier, ni qu'elle lui ait été lue. Il faut cependant qu'elle ait été lue à petit bruit, puisque ceux qui étoient les plus familiers avec ce Seigneur, & qui le voyoient tous les jours ne l'en ont jamais oui parler, & qu'on

REMARQUES.

(1) *sembloit être de mettre*] Ces deux mots : *être de* sont oubliés dans l'*Edition de* 1735. & dans celle de 1740. DE ST. MARC.

n'en a eu connoiſſance que plus de vingt ans après, par l'impreſſion qui en a été faite en Hollande. On comprend encore moins quels pouvoient être les *Rieurs* qui ne furent pas favorables à M. Deſpréaux dans un point de critique auſſi ſérieux que celui-là. Car ſi l'on appelle ainſi les approbateurs de la penſée contraire à la ſienne, ils étoient en ſi petit nombre, qu'on n'en peut pas nommer un ſeul de ceux qui de ce temps-là étoient à la Cour en quelque réputation d'eſprit, ou de capacité dans les belles Lettres. Pluſieurs perſonnes ſe ſouviennent encore que feu M. l'Evêque de Meaux, feu M. l'Abbé de Saint-Luc, M. de Court, M. de la Brouë, à préſent Evêque de Mirepoix, & pluſieurs autres, ſe déclarerent hautement contre cette penſée, dès le temps que parut la Démonſtration Evangélique. On ſçait certainement, & non pas par des *oui-dire*, que M. de Meaux & M. l'Abbé de Saint-Luc, en diſoient beaucoup plus que n'en a dit M. Deſpréaux. Si on vouloit parler des perſonnes auſſi diſtinguées par leur eſprit que par leur naiſſance, outre le grand Prince de Condé, & les deux Princes de Conti ſes neveux, il ſeroit aiſé d'en nommer pluſieurs qui n'approuvoient pas moins cette Critique de M. Deſpréaux, que ſes autres Ouvrages. Pour les hommes de Lettres, ils ont été ſi peu perſuadés que ſa cenſure n'étoit pas ſoutenable, qu'il n'avoit paru encore aucun Ouvrage ſérieux pour ſoutenir l'avis contraire, ſinon les additions de M. le Clerc à la Lettre qu'il a publiée ſans la participation de l'Auteur. Car Grotius & ceux qui ont le mieux écrit de la vérité de la Religion Chrétienne; les plus ſçavans Commentateurs des Livres de Moyſe & ceux qui ont traduit ou commenté Longin, ont penſé & parlé comme M. Deſpréaux. Tollius, qu'on n'accuſera pas d'avoir été trop ſcrupuleux, a réfuté par une note ce qui ſe trouve ſur ce ſujet dans la Démonſtration Evan-

gélique; & les Anglois, (2) dans leur derniere édition de Longin, ont adopté cette Note. Le Public n'en a pas jugé autrement depuis tant d'années, & une autorité telle que celle de M. le Clerc ne le fera pas apparemment changer d'avis. Quand on est loué par des hommes de ce caractère, on doit penser à cette parole de Phocion, lorsqu'il entendit certains applaudissemens: *N'ai-je point dit quelque chose mal-à-propos?*

Les raisons solides de M. Despréaux feront assez voir que quoique M. le Clerc se croie si habile dans la Critique, qu'il en a osé donner des regles, il n'a pas été plus heureux dans celle qu'il a voulu faire de Longin, que dans presque toutes les autres.

C'est aux Lecteurs à juger de cette dixieme Réflexion de M. Despréaux, qui a un préjugé fort avantageux en sa faveur, puisqu'elle appuie l'opinion communément reçue parmi les Sçavants, jusqu'à ce que M. d'Avranches l'eût combattue. Le caractère Episcopal ne donne aucune autorité à la sienne, puisqu'il n'en étoit pas revêtu, lorsqu'il la publia. D'autres grands Prélats, à qui M. Despréaux a communiqué sa Réflexion, ont été entiérement de son avis, & ils lui ont donné de grandes louanges, d'avoir soutenu l'honneur & la dignité de l'Ecriture sainte, contre un homme qui sans l'aveu de M. d'Avranches, abusoit de son autorité. Enfin, comme il étoit permis à M. Despreaux d'être d'un avis contraire, on ne croit pas que cela fasse plus de tort à sa mémoire, que d'avoir pensé & jugé tout autrement que lui de l'utilité des Romans.

REMARQUES.

(2) *dans leur derniere édition de Longin*,] L'Edition d'Oxford, donnée en 1710. *in*-8°. par *J. Hudson*. DE ST. MARC.

RÉPONSE

A (1) L'AVERTISSEMENT

Qui a été ajouté à la nouvelle Edition des Oeuvres de Mr. Despréaux, *envoyée de Paris à l'Auteur de la* BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

MR. *Despréaux*, dans sa dixième Réflexion, par laquelle il répond à la Lettre de M. *Huet*, sur le fameux passage de *Longin*, a été trop modeste, au gré de ceux qui ont pris soin de la dernière édition de ses Ouvrages. Ils ont jugé devoir suppléer, du leur, à ce qu'ils ont crû qui manquoit d'aigreur à cette réponse; & ils avoient déja menacé M. *Huet* de l'indignation de leur cabale, pour avoir osé laisser paroître sa défense, contre une insulte publique réitérée par plusieurs éditions, que lui fit Mr. *Despréaux*.

Mais Mr. *Despréaux* & ses sectateurs devoient au moins, avant que de l'attaquer, s'éclaircir nettement du véritable sujet de la contestation, & tâcher d'entendre bien la matiere & le nœud de la question. Il paroît clairement qu'ils ne l'ont pas fait, par un mot qui leur est échapé dans leur Avertissement, lorsqu'ils ont dit, que *la critique de Mr.*

REMARQUES.

(1) *l'Avertissement* &c.] C'est celui de M. l'Abbé *Renaudot*, qui précède immédiatement cette Pièce, laquelle est tirée de la *Bibliotheque Choisie* de M. *Le Clerc*, Tome XXVI. imprimé en 1713. Part. I. Art. II. pp. 64-82. J'en donne ici la Ponctuation & l'Ortographe; il en est de même de la Pièce suivante. La nouvelle Edition des *Oeuvres* de M. *Despréaux*, de laquelle il est parlé dans le titre, est celle de 1713. DE ST. MARC.

Huet paroît plutôt contre Moyse, que contre Longin; & que le conseil de répondre à Mr. *Huet*, fut donné à Mr. *Despréaux*, par plusieurs personnes zèlées pour la Religion. Ils ont suivi en cela leur oracle Mr. *Despréaux*, qui dans ses préfaces avoit déja voulu faire un point de Religion à Mr. *Huet*, & presque un article de foi, du jugement qu'il avoit fait du sentiment de *Longin*, sur ce passage de Moyse, & d'avoir douté que *Longin* ait vû ce passage dans l'original. Mais lorsqu'il a voulu raffiner par une distinction frivole du Sublime & du stile Sublime, & lorsqu'il a confondu le Sublime des choses, & le Sublime de l'expression, il a montré clairement, qu'il a traité du Sublime, sans le connoître, qu'il a traduit *Longin*, sans l'entendre; & qu'il devoit se contenir dans les bornes d'une Satire modeste, sans entrer dans les épines de la Critique, qui demandent d'autres talents.

Ses Editeurs l'ont imité, en parlant avec confiance de choses, dont ils sont fort mal instruits. *Il faut*, disent-ils, *que la lettre de Mr. Huet ait été lue à petit bruit, puisque ceux qui étoient le plus familiers avec Mr. de Montausier & qui le voyoient tous les jours, ne l'en ont jamais oui parler, & qu'on n'en a eu connoissance, que plus de vingt ans après, par l'impression qui en a été faite en Hollande.* On leur répond que ceux, qui voyoient Mr. de *Montausier* plus souvent & plus particuliérement qu'eux, qu'on ne connoissoit pas alors, l'entendoient incessamment parler de ce différent & de la juste indignation qu'il sentoit de l'audace effrénée d'un homme, tel que Mr. *Despréaux*, de décrier une infinité de gens de mérite, qui valoient mieux que lui & qui ne lui étoient inférieurs en rien, qu'en l'art de médire. Comme Mr. *Huet* proteste de n'avoir jamais donné d'autre copie de cette Lettre, que celle qu'il fut obligé de donner à Mr. de *Montausier*, à qui elle étoit adressée; il y a appa-

rence que cette copie passa en d'autres mains, lorsqu'on la tira de son cabinet, après sa mort.

Mr. de *Montausier* ajoutoit que, dans un état bien policé, tel que le nôtre, un calomniateur de profession, devoit être envoyé aux Galeres. Il pouvoit joindre à cela l'ordonnance d'*Auguste*, rapportée par *Dion*, & les Loix de *Constantin* & des autres Empereurs, insérées dans le Code *Théodosien*, qui condamnent au feu les libelles scandaleux, & médisants, & leurs Auteurs au fouet. Comme l'applaudissement, que recevoit tous les jours Mr. *Despréaux*, des gens de son humeur, lui avoit enflé le courage; il eut l'insolence (2) de rappeller Mr. de *Montausier* à l'exemple odieux de *Néron*. Toute la vengeance qu'en prit M. de *Montausier*, ce fut de dire souvent & publiquement, qu'il se levoit tous les matins, avec le dessein de châtier le Satirique, de la peine ordinaire des gens de son mêtier, & (3) qui a été pratiquée depuis peu avec éclat, sur un de ses imitateurs, à la satisfaction de tous les gens de bien. C'est cette même peine, qui fut ordonnée dans l'ancienne Rome, par la Loi des XII. Tables, *ut fustibus feriretur, qui publice invehebatur:* & qu'*Horace* dit avoir fait changer de ton à plusieurs Satiriques de son tems, & les avoir réduits, malgré eux, à donner des louanges, au lieu des injures, qui leur étoient familieres, & à divertir seulement les Lecteurs. Mais comme M. de *Montausier* avoit de la piété & de la bonté, il avouoit que sa colere du matin se trouvoit amor-

REMARQUES.

(2) *de rappeller Mr. de Montausier à l'exemple odieux de Néron*] Voyez *Discours sur la Satire*, Remarque 9. De St. Marc.

(3) *qui a été pratiquée depuis peu avec éclat, sur un de ses imitateurs*,] On peut apprendre, par l'*Antirousseau* de *Gacon*, de qui l'Auteur de cette *Réponse* veut parler. De St. Marc.

tie, après sa priere. (4) Un autre Duc, illustre par la beauté de son esprit & les agrémens de ses vers, qui n'étoit pas favorable à la Satire maligne de M. *Despréaux* jugeoit à propos d'employer le même moyen pour la corriger. Il a même annoncé au Public, (5) par une Epigramme fort élégante, que notre homme avoit déja tâté de ce correctif & en avoit profité. Il paroît du moins l'avoir apprehendé, lorsqu'il a dit, (6) au commencement de la septiéme Satire, que le mêtier de médire, qu'il pratiquoit, est souvent fatal à son Auteur, lui attire de la honte & ne lui cause que des larmes. Après la lecture que M. *Huet* fit de sa Lettre, dans cette bonne compagnie, que Mr. de *Montausier* avoit assemblée chez lui, pour l'entendre; le même Mr. de *Montausier* avouoit, selon sa candeur, qu'il avoit autrefois incliné vers le sentiment de *Longin*; mais que les raisons, qu'il venoit d'entendre, l'avoient pleinement désabusé. Et ces gens, qui se portent dans le Public pour témoins secrets, & confidens intimes de toutes ses paroles & de ses pensées, n'en seront pas crus sur leur témoignage; quand on saura, que long-tems avant cette lecture, & le différent de Mr. *Huet* avec Mr. *Despréaux*, la question sur le passage de *Longin* ayant été proposée un jour à sa table, devant plusieurs personnes fort intelligentes, tout le monde se trouva de l'avis de Mr. *Huet*; hormis un seul homme, qui étoit reconnu pour affecter

REMARQUES.

(4) *Un autre Duc*,] M. le Duc de *Nevers*. Voyez l'*Avertissement sur l'Epître VII*. DE ST. MARC.

(5) *par une Epigramme fort élégante*,] Je ne connois point cette *Epigramme*. Peut-être-est ce le *Sonnet* du P. *Sanlecq* contre M. *Despréaux*. Voyez ibid. DE ST. MARC.

(6) *au commencement de la septiéme Satire*,] Vers 2. & suivans. DE ST. MARC.

de se distinguer, (7) par des opinions singulieres & bizarres.

Les Editeurs des Oeuvres de Mr. *Despréaux* disent, dans leur Avertissement, qu'il fut long tems sans se déterminer à répondre à l'écrit de Mr. *Huet*; publié en Hollande par Mr. *Le Clerc*. Si cela est ainsi, Mr. *Despréaux* avoit donc bien changé d'humeur; étant devenu si lent à sa propre défense, lui qui s'étoit montré si prompt à l'attaque, dans la Préface de ses Oeuvres; & étant devenu si circonspect à la réplique, lui qui, dans toutes les éditions de ses Oeuvres, qui se faisoient presque tous les ans, (car le peuple aime la médisance) n'oublioit pas de renouveller la remarque injurieuse, qu'il avoit lâchée contre Mr. *Huet*; qui, pendant tout ce tems-là, avoit eu assez de modération, pour s'abstenir de rendre sa défense publique. Il faut avertir cependant cette petite cabale, protectrice de la Satire, que quand ils avancent, que M. *Despréaux* fut longtems à se déterminer à répondre, à M. *Huet*, ils le contredisent ouvertement; car il déclare dans sa dixiéme réflexion, que quand il eut insulté M. *Huet*, par sa *préface*, d'une manière qu'il reconnoît avoir été peu honnête, il s'attendoit à voir bientôt paroître une réplique très-vive de sa part, & qu'il se préparoit à y répondre. Le voilà tout préparé à répondre à un écrit, qu'il savoit bien s'être attiré, qu'il n'avoit pas encore vû, & qui n'étoit pas encore fait; & le voici fort lent & indéterminé à répondre à cet écrit, après qu'il eut été vû, par tous les gens Lettrés de la Cour. Comment Mr. *Despréaux* put-il donc ignorer un fait si public, dont Mr. *Huet* parla même exprès

REMARQUES.

(7) CHANG. *par des opinions singulieres & bizarres.*] Dans l'*Edition de* 1740. on a mis: *affections*, au lieu d'*opinions*.

exprès, en pleine Académie, en présence de ses plus particuliers amis? Comment a-t-il pu dire, qu'après le traitement que Mr. *Huet* avoit reçu de lui, il se tint dans le silence?

Les suppôts du Satirique exposent, dans leur Avertissement, que Mr. *Huet* étoit informé de tout le détail de ce qui se passa chez M. *Despréaux*, lorsqu'il eut vû la Lettre imprimée à Amsterdam, par Mr. *Le Clerc*. Mr. *Huet* le nie. Il avoit sû par Mr. l'Abbé *Boileau*, frère du Satirique, que dans la nouvelle édition de ses Oeuvres, qu'il préparoit sur la fin de sa vie, il répondroit à Mr. *Huet* d'une maniere dont il n'auroit pas sujet de se plaindre. Voila ce que Mr. *Huet* a sû: mais que des personnes distinguées, par leur dignité & par leur zèle, pour la Religion, au nombre desquels apparemment se mettent les approbateurs de la Satire, lui aient conseillé de répondre; c'est ce que Mr. *Huet* ne sait point, & ne croit point; car il ne se persuadera pas aisément que des personnes zèlées pour la Religion aient employé leur zèle & leur soin, pour favoriser la défense d'une nouvelle publication de calomnies sanglantes; dont toutes les personnes de conscience, & qui se croient obligées de pratiquer la charité Chrétienne, doivent au contraire souhaiter la suppression. Le fameux Docteur, qui s'est voulu signaler pendant tant d'années par l'austérité de sa doctrine, & par tant d'écrits contentieux, s'est déclaré, sur ses vieux jours, le défenseur de la Satire, par une longue Apologie, (8) que l'on voit dans cette nouvelle édition des Oeuvres de Mr. *Despréaux*. Par-là, il a fait voir que, du moins en ce point, il n'est pas

REMARQUES.

(8) *que l'on voit dans cette nouvelle édition*] De 1713. Il s'agit de la *Lettre de M. Arn. à M. Perr.* On l'avoit déja vue dans l'*Ed.* de 1701. DE ST. MARC.

fort ennemi de la Morale relâchée. Il ne faut pas trop s'en étonner. Que ne croyoit-il point devoir faire, pour s'acquitter envers un homme, qui avoit pris si hautement son parti décrié? Il se persuada sans doute d'être obligé, par sa reconnoissance, de rabbattre au moins quelque chose de la sévérité de ses maximes; pour excuser l'injustice du poëte Satirique son ami, & les traits envenimés de sa médisance, en soutenant qu'ils ne font tout au plus qu'effleurer la charité.

Les patrons de la Satire veulent rendre suspecte la bonne foi de Mr. l'Abbé de *Tilladet*, sur ce qu'il a dit, dans la préface de son recueil de Dissertations, qu'il les a publiées, sans la permission de ceux à qui appartenoit ce trésor. C'est à cet illustre Abbé, à se justifier de cette calomnieuse imputation, digne des défenseurs de la calomnie. Il ne conviendra pas sans doute du reproche, qu'ils lui font d'avoir attaqué la mémoire de Mr. *Despréaux*, en publiant une lettre déja publique, qui ne traite que d'un point de critique, & qui n'a été écrite que pour défendre Mr. *Huet*, contre les insultes de Mr. *Despréaux*. Si la délicatesse de cette petite cabale est si grande, qu'il leur paroisse aussi étonnant, qu'ils le disent, que Mr. l'Abbé de *Tilladet* ait pris une telle hardiesse, contre le nom illustre de Mr. *Despréaux*, sans avoir reçu de lui aucune offense; il est plus étonnant encore, qu'ils approuvent la note injurieuse, que Mr. *Despréaux* a publiée tant & tant de fois contre Mr. *Huet*, qui ne lui avoit jamais donné aucun sujet de plainte; & il ne l'est pas moins qu'ils attaquent eux-mêmes aujourd'hui publiquement & de sang froid Mr. *Huet*, à qui non seulement ils ne peuvent pas reprocher la moindre offense, mais qui croyoit leur avoir donné sujet d'être de ses amis.

On n'a pas pu dire, qu'on n'a eu connoissance de l'écrit de Mr. *Huet*, que plus de vingt ans après

l'édition de la préface injurieuse de Mr. *Despréaux*. Après la lecture, qui en fut faite publiquement chez Mr. de *Montausier*, en l'année 1683. & la connoissance que l'on en a donna à l'Académie, Mr. *Huet* fut fort sollicité de la rendre publique, comme l'étoit l'insulte, qui lui avoit été faite. Il répondit qu'il en useroit, selon que Mr. *Despréaux* profiteroit de sa correction; & que s'il regimboit contre l'éperon; elle seroit aussi-tôt publiée. Mais Mr. *Despréaux* s'étant prudemment tû, Mr. *Huet* garda sa Lettre, dans son porte-feuille; sans en vouloir donner d'autre copie, que celle qu'il fut obligé de laisser entre les mains de Mr. de *Montausier*, à qui elle étoit écrite....

Les Protecteurs du Poëte disent, qu'ils ne comprennent pas quels pouvoient être les rieurs, qui ne furent pas favorables à Mr. *Despréaux*, après la lecture de la Lettre de Mr. *Huet*; ne les trouvant pas dans la liste, qu'il leur plaît de faire des beaux Esprits, qui étoient alors à la Cour. En cela ces Mrs. persévérent dans leur hardiesse d'avancer des faits, qu'ils ne savent point, & où ils ne furent point appellés, étant inconnus alors. Du reste, quand on a dit que Mr. *Despréaux* n'eut pas les rieurs de son côté, on ne l'a pas dit par rapport à la matière, qui n'étoit pas propre à faire rire; mais par rapport à Mr. *Despréaux*, qui dans la plus grande partie de ses ouvrages, semble n'avoir eu en vue que de faire rire les Lecteurs; & qui dans sa prémiere jeunesse n'avoit point de plus agréable exercice, que de faire rire les Clercs du Palais. Du nombre de ces rieurs, qui ne furent pas favorables au Poëte Satirique; dont les auteurs de l'Avertissement disent, avec leur confiance ordinaire; qu'on n'en peut pas nommer un seul; on leur en nommera un qui en vaut mille autres, par la beauté de son esprit, & la finesse de son goût. Je veux dire Mr. de *Pellisson*; sans parler de tous les au-

tres, qui affifterent à cette lecture, au nombre de neuf, ou dix, dont aucun ne contredit le fentiment de Mr. *Huet*, non pas même l'Abbé de *St. Luc*: quoi qu'en difent au contraire les nouveaux Editeurs des Satires, parmi tous les autres faits apocryphes, qu'ils débitent fi libéralement Mais quand le nombre des contradicteurs de Mr. *Huet* feroit auffi grand, & plus grand encore, qu'ils ne le font fans aucune preuve; la lumiere du foleil eft-elle obfcurcie, parce que les taupes ne la peuvent voir? A quoi bon donc cette Kyrielle de gens, qu'ils veulent faire ici efcadronner contre Mr. *Huet?* Ce gros fe trouveroit foible, fi l'on affectoit de leur oppofer tous ceux qui ont applaudi à la cenfure, que M. *Huet* a faite du paffage de *Longin.* Ils doivent cependant, s'ils font touchés de quelque amour de la vérité, en retrancher Mr. de *Meaux*, qu'ils mettent à la tête; puifque M. *Huet*, qui lui avoit communiqué fa Démonftration Evangélique avant l'édition, en le priant de lui marquer ce qui ne feroit pas de fon goût, ne lui oppofa aucune contradiction, fur le paffage de *Longin.*

Le petit bataillon Satirique, fertile en fictions, tâche de fortifier fon parti, du nom du grand Prince de *Condé*, & de ceux des Princes de *Conty* fes neveux. Ce Prince avoit lu véritablement la Démonftration Evangélique, avec une grande avidité, comme il s'en expliqua avec l'Auteur; lui marquant même les endroits, qu'il fouhaitoit, qui fuffent retouchés dans la feconde édition, fans lui rien dire du paffage de *Longin.* Pour Mrs. les Princes de *Conty*, qui étoient à peine alors fortis de l'enfance, on voit bien que la cabale Satirique cherche à honorer le parti de fon Héros, par de grands noms, & à éblouir le Public, par l'éclat d'une haute naiffance; fans examiner, fi elle étoit foutenue de la maturité de l'âge, que demande la difcuffion de ces matières. Lors même que ces Princes fu-

rent dans un âge plus avancé, ils étoient encore si éloignés de la capacité, qu'elles demandent, que Mr. le Prince de *Condé* leur Oncle, prenoit soin de ne laisser approcher d'eux, & entrer dans leur familiarité, que des gens sages, non suspects, & incapables de corrompre ces jeunes esprits, par leur doctrine dangereuse.

Pour Mr. *Le Clerc*, je ne sais pas comment il s'accommodera de l'air méprisant, dont il est traité par Mr. *Despréaux*, & par sa petite cohorte; & des injures atroces, qu'ils ont vomies contre lui. Ce seroit peu pour lui, que de n'avoir que le *Jansénisme* à leur objecter, contre le *Socianisme*, qu'ils lui imputent. Mais il a un mérite à leur opposer, qui offusquera aisément le leur: & il a du reste bec & ongles, pour se défendre, contre les vengeurs de la Satire; qui, à l'exemple de leur Dictateur; répandent sur lui si librement le venin de leur médisance.

La conclusion de l'Avertissement, qui nous apprend le jugement que faisoit Mr. *Despréaux* de l'utilité des Romans, contraire à ce que Mr. *Huet* en a écrit, est entiérement postiche & étrangere à la question présente; & ne sert qu'à découvrir de quel esprit est animée cette société, lorsqu'ils ramassent si soigneusement tout ce qu'ils croient pouvoir faire repentir Mr. *Huet*, de n'avoir pas prodigué, comme eux, son encens à leur idole. Mais quand Mr. *Despréaux* tiendroit, comme ils le prétendent, quelque rang entre les Poëtes du premier ordre, est-ce un titre, pour lui en faire aussi tenir un parmi les Casuistes? Esperent-ils faire recevoir dans les matieres de conscience, l'autorité d'un homme, qui, pendant tout le cours de sa vie, a fait son unique occupation d'exercer une maligne & noire médisance, & de décrier la réputation du prochain; sans épargner, ni la vertu, ni le mérite, ni même le caractére Ecclésiastique, pour lequel

il veut paroître avoir quelques égards; quoique dans les premieres copies, qu'il répandit de son Lutrin, il ait produit à visage découvert, & sous son nom propre, (9) un bon *Evêque*, qui a long-tems exercé avec édification une Prélature considérable, au-milieu de Paris; plus respectable encore par l'intégrité de ses mœurs, que par sa dignité? Voilà le Casuiste rafiné, au tribunal duquel la Cabale Satirique soumet les gens de Lettres, & les Ouvrages d'esprit. Voudront-ils aussi faire valoir la censure, qu'il a prononcée tant de fois contre les Opera; tâchant de nous faire accroire qu'il ne les a condamnés que par délicatesse de conscience; & non parce qu'ayant tenté d'y réussir, il se trouva infiniment au-dessous d'un homme qu'il avoit entrepris de tourner en ridicule, & de ruiner de réputation, & dont il n'a jamais pu égaler le génie?

Mais avant que de finir cette réponse, je crois devoir rendre ce bon office aux adorateurs insensés de M. *Despréaux*, de les faire revenir des fausses idées, qu'ils ont conçues de son mérite; afin que le voyant réduit à sa juste valeur, ils cessent de nous le surfaire; & se délivrent d'un préjugé, qui n'est pas soutenable, devant ceux qui ont le véritable goût de la bonne Poësie, & qui, par un long usage des Poëtes anciens & modernes, savent distinguer le Poëte du Versificateur; & l'inventeur de l'imitateur, qu'*Horace* appelle *une bête née pour l'esclavage.* Il faut pour cela les rappeller à la regle de ce même *Horace*, que Mr. *Despréaux* a choisi pour son modèle.

REMARQUES.

(9) *un bon Evêque*,] CLAUDE AUVRI, Evêque de Coutances, ensuite Trésorier de la Sainte-Chapelle. DE ST. MARC.

(10) Neque si quis scribat, uti nos,
Sermoni propiora, putes hunc esse Poëtam.
Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

C'est à eux d'examiner de bonnefoi, s'ils trouveront dans Mr. *Despréaux* ce génie divin, cet esprit sublime, & de belles & grandes choses sorties de sa bouche. Rien de tout cela; au contraire un esprit sombre & sec, plaisantant d'une maniere chagrine, stérile; ennuyeux par ses redites importunes; des idées basses, bourgeoises, presque toutes tirées de l'enceinte du Palais; un stile pesant, nulle aménité, nulles fleurs, nulles lumieres, nuls agréments, autres que ceux, que la malignité des hommes leur fait trouver dans la médisance; une humeur noire, envieuse, outrageuse, misanthrope, incapable de louer, (11) telle qu'il la reconnoît lui-même. *Eumolpe*, dans *Pétrone*, demande encore une autre condition dans les bons Poëtes, à laquelle je ne crois pas que Mr. *Despréaux* ait ja-

REMARQUES.

(10) *Neque si quis* &c.] *Horace*, Liv. I. *Satire IV.* 41. DE ST. MARC.

(11) *telle qu'il la reconnoît lui-même.*] Au Portrait affreux, que cet Ecrivain emporté vient de faire de M. *Despréaux*, qu'il me soit permis d'opposer quelques mots, que le bon sens & la justice ont fait couler de la plume d'un honnête Homme, pour la mémoire duquel je ne puis jamais avoir trop d'estime & de respect. C'est M. *Gibert*, qui dans le I. Tome de ses JUGEMENS *des Sçavans sur les Auteurs qui ont écrit de la Rhétorique*, p. 236. après avoir parlé de la mort de M. *Despréaux*, dit entre autres choses: *Il vit dans le cœur des gens de bien, & il y vivra. Il vivra dans ses Ouvrages pour la gloire de la France. Puissent les charmes qu'on y trouve pour l'esprit & pour le cœur, arracher tous les jeunes gens à la lecture des mauvais livres qui les corrompent!* DE ST. MARC.

mais aſpiré. *Neque concipere*, dit-il, *aut edere partum mens poteſt, niſi ingenti flumine litterarum inundata.* Quelque oſtentation de ſçavoir, qu'il ait affectée, elle n'impoſe pas aux connoiſſeurs, qui apperçoivent bientôt dans ſes écrits, une érudition mince & ſuperficielle. On auroit du moins attendu d'un Académicien un ſtile châtié, & des expréſſions correctes; & c'eſt ce qu'on ne trouve pas. Pour concluſion, ſi la vaine confiance & la préſomption des ſuppôts Satiriques ne leur permettent pas de reconnoître cette peinture; du moins aura-t-elle ſervi à mettre en évidence leur entêtement, & leur mauvais goût.

REMARQUES (DE M. LE CLERC,)

Sur la Réflexion X. de la nouvelle Edition de Longin, *par Mr. Despréaux.*

ON peut avoir vû, (1) dans l'Article précédent, que j'ai inféré ici, comme je l'ai reçu, que tout Paris ne parle pas, comme feu Mr. *Despréaux*, ou comme (2) Mr. l'Abbé *Renaudot*, auteur de l'Avertissement qui est à la tête de la nouvelle Edition des Oeuvres de ce Poëte Satirique; quoique ces Messieurs se vantent beaucoup du nombre de leurs approbateurs. On a trop bon goût à Paris; pour approuver généralement un sentiment si bien réfuté par Mr. *Huet*, & trop d'équité, pour trouver bonne l'aigreur de l'un & de l'autre, dans une contestation de nulle importance. Tout le monde n'est pas dans ce parti échauffé, qui croit avoir droit de mal-traiter tous ceux, qui ne sont pas de ses sentimens; quelque modération qu'ils gardent d'ailleurs à son égard. On sçait que je ne suis point du sen-

REMARQUES.

(1) *dans l'Article précédent*, &c.] C'est la Pièce, qui précede celle-ci, laquelle est, comme je l'ai dit, le II. Art. de la I. Partie du XXVI. Tome de la *Bibliotheque Choisie.* Les *Remarques*, que l'on va lire, font le III. Art. du même Volume, pp. 83-112. De St. Marc.

(2) *Mr. l'Abbé Renaudot*,] Dans la *Bibliotheque Choisie*, il y a simplement, *Mr. l'Abbé R.* Ce qui se trouve dans tout l'Article. De St. Marc.

timent des *Janséniſtes*, mais cela n'a pas empêché que je n'aie parlé d'eux avec éloge, quand j'ai cru qu'ils le méritoient, & que je n'aie marqué de l'eſtime, pour pluſieurs de leurs livres. Je n'ai jamais approuvé la maniere, dont on les a traités, pour leurs ſentimens. Au contraire, j'ai témoigné que je croyois qu'on devoit les tolérer, pourvu que de leur côté, ils uſaſſent de la même douceur, envers leurs Adverſaires.

Cela auroit dû rendre Mr. l'Abbé *Renaudot*, à qui d'ailleurs je n'ai jamais rien fait, plus retenu envers moi; & bien loin d'exhorter feu M. *Despréaux*, à me maltraiter & de le faire lui-même; il auroit dû l'en détourner, & parler plus civilement. Voudroit-il que je diſſe que le *Janſéniſme* n'eſt qu'une pure faction, & que bien des gens ſoupçonnent que parmi ceux, qui l'approuvent, quelque dévotion qu'ils faſſent paroître, il y a des *Spinoſiſtes* cachés, qui cherchent à introduire la néceſſité de toutes choſes, comme faiſoit *Spinoſa?* Il ſe récrieroit ſans doute à la calomnie; & par conſéquent il ne doit pas en uſer de même, en parlant de moi, comme d'un homme *dont la Religion eſt décriée.* Je n'ai point de Religion, que la Chrétienne; & ſi elle eſt *décriée* parmi quelques *Janſéniſtes*, j'eſpére qu'elle ne le ſera jamais par-tout.

Il y a ſix ans, ou environ, que je publiai, (3) dans l'Article 3. du X. Tome de cette *Bibliothéque Choiſie*, une Diſſertation de Mr. *Huet*, ancien Evêque d'Avranches, touchant le paſſage de *Longin*, où ce

REMARQUES.

(3) *Dans l'Article* 3.] Quelques *Editions* de M. *Du Monteil*, & l'*Edition de* 1740. portent: *dans l'Article* 8. C'eſt une faute. La *Diſſertation* de M. *Huet* eſt véritablement le III. ARTICLE du X. Tome de la *Bibliotheque Choiſie*, lequel eſt de l'année 1706. Le XXVI. Tome eſt de l'année 1713. DE ST. MARC.

Rhéteur soutient qu'il y a un très-grand Sublime dans ces paroles de Moyse: *Que la Lumiere soit & la lumiere fut*; dans lesquelles cet Evêque avoit soutenu, en sa *Démonstration Evangélique*, qu'il n'y a point le Sublime, que *Longin* y trouve. J'appuyai le sentiment de ce sçavant homme, par quelques raisons, que l'on y peut lire, & qui me paroissoient propres à l'éclaircir & à le confirmer. Mr. *Huet* & moi convenions avec M. *Despréaux*; 1. que la chose même est sublime, parce qu'il s'agit de la création de la lumiere, par la seule volonté de Dieu: 2. Que l'expression, prise à part, peut aussi passer pour sublime, & qu'elle le seroit dans un Discours Oratoire, dont l'Auteur entreprendroit de relever la puissance de Dieu. Tout le différend, qu'il y avoit entre Mr. *Despréaux* & nous, consistoit uniquement à sçavoir si les paroles que j'ai rapportées sont sublimes, dans l'endroit de Moyse, où elles se trouvent. Il soutenoit qu'elles le sont, & nous prétendions que non; parce qu'il ne se peut rien de plus simple, que toute la narration de Moyse, au Chap. I. de la Génèse, quoique la chose même soit très-relevée. Il s'agissoit donc de sçavoir ici, s'il y a là une figure de Rhétorique, dans l'expression, ou s'il n'y en a point. On voit que le différend étoit de très-petite conséquence.

Mr. *Huet* s'est défendu d'ailleurs, avec une très-grande retenue, sans dire un seul mot, qui pût blesser la délicatesse de Mr. *Despréaux*: qui l'avoit traité avec beaucoup de hauteur, dans sa Préface sur *Longin*. Je n'ai rien ajoûté non plus, qui le pût offenser légitimement, dans les remarques, que j'ai jointes à la Dissertation de Mr. *Huet*, que j'ai même finies par ces mots: *On peut, sans perdre rien de l'estime, que M. Despréaux mérite, n'être pas de son sentiment, en cette occasion.* Ayant apris en 1710. que Mr. *Despréaux* avoit répondu à Mr.

Huet, je dis dans le XXI. Volume de cette même *Bibliotheque*, Part. 2. Art. III. après avoir parlé (4) d'une nouvelle Edition de *Longin*, que je verrois avec plaisir, la Dissertation de Mr. *Despréaux*; *qui apparemment*, continuois-je, *se sera défendu avec beaucoup d'esprit & de politesse. C'est ici une de ces matieres*, disois-je encore, *où l'on peut être de divers sentimens, sans perdre l'estime, que les gens distingués, comme Mrs. Huet & Despréaux, doivent avoir les uns pour les autres.* J'ajoutois de plus: *que* (5) *le dernier sembloit être tombé dans la pensée de Longin, par respect pour l'Ecriture Sainte.* On voit par-là, que notre Poëte Satirique n'avoit aucun sujet de se plaindre de moi, non plus que de Mr. *Huet*; à moins qu'il ne crût que c'étoit l'offenser, que de n'être pas de son sentiment, même dans des choses de néant. J'avoue que je n'avois pas crû qu'il fût capable de se fâcher, contre moi, avec toute l'aigreur & tout le fiel d'un esprit né pour la Satire, seulement parce que j'avois publié la Dissertation de son Adversaire, & témoigné que j'étois de son sentiment. Je m'étois encore moins imaginé, qu'il se trouvât des

REMARQUES.

(4) *d'une nouvelle Edition de Longin,*] C'est celle d'*Hudson*, Oxford, 1710. De St. Marc.

(5) *le dernier sembloit être tombé dans la pensée de Longin, par respect pour l'Ecriture Sainte.*] A l'endroit cité, ces paroles sont suivies de celle-ci. „ Mais le „ premier ne manque pas non plus de respect pour ces „ Saints Livres, dont il a prouvé l'excellence & la di- „ vinité dans sa *Démonstration Evangélique*; quoiqu'il „ croie que le Stile de *Moyse* n'est pas sublime en cet „ endroit. Il est si persuadé des caractères de divinité „ qu'il y a dans les Livres sacrés, qu'il croit qu'ils „ n'ont nullement besoin du témoignage de *Longin*; qui „ apparament, n'en avoit pas beaucoup lu, & n'avoit „ pas fait beaucoup de réflexion sur leur stile". De St. Marc.

gens capables d'entrer dans sa passion, même après sa mort.

Je vois, par sa X. Réflexion sur *Longin*, & par l'Avertissement de Mr. *Renaudot*, que je m'étois trompé. Mais j'aime mieux m'être trompé, en pensant bien du Prochain, quoique l'on m'ait rendu le mal, pour le bien; que d'avoir fait un mauvais jugement de quelqu'un, qui ne l'auroit pas mérité. Comme ce que je puis dire à présent ne peut pas nuire à feu Mr. *Despréaux*, & que ses Amis ont publié, après sa mort, une piece, contre moi, qu'ils auroient dû supprimer, s'ils avoient eu un peu d'équité; personne ne pourra trouver mauvais, que j'en dise ce que j'en pense, avec autant de liberté, qu'il en a prise.

Avant toutes choses, il est ridicule de s'adresser à moi, comme si j'étois plus coupable de l'avoir contredit, que Mr. *Huet*; qui l'avoit réfuté exprès & beaucoup plus au long. Notre homme étoit si en colere, contre moi, de ce que j'avois cru que la Dissertation de Mr. *Huet* étoit digne de voir le jour, qu'il n'a pas pris garde à sa longueur, ni à celle de mes remarques. Il dit que le tout a *vingt-cinq pages*, pour dire vingt-cinq feuillets, ou cinquante pages; & il ajoute que mes *remarques sont presque aussi longues, que la Lettre même*; au lieu que, de cinquante pages, elles n'en tiennent qu'environ quatorze. Le mécompte est un peu grand, mais ce faux calcul lui donnoit plus de droit, comme il lui sembloit, de ne s'adresser qu'à moi; & il lui étoit avantageux de le faire, plutôt que de parler à Mr. *Huet*; contre qui il n'auroit osé vomir toute la bile, dont il se trouvoit chargé. Autrement, s'il avoit eu droit de se plaindre de ce qu'on n'entroit pas dans tous ses sentimens, & qu'on osoit les réfuter; il auroit eu bien plus de sujet de se fâcher contre ce sçavant Evêque, que contre moi; puisqu'il l'a fait bien plus directement,

& avec beaucoup plus d'étendue, non-seulement dans sa Lettre Françoise, mais encore dans la 3. Edition de sa *Démonstration Evangélique*; (6) où il y a, ce me semble, quelque chose, qui n'étoit pas dans la premiere, que je n'ai pas à présent, pour la comparer avec la troisieme. Voyez la proposition IV. Chap. II. 55. La chose est visible, & quelque semblant qu'il fasse de ne lui en vouloir pas, l'on doit regarder ce qu'il dit contre moi, comme s'il le disoit contre Mr. *Huet*; à qui, dans le fond de son ame, il adressoit tous ces beaux discours.

Il est surprenant que notre Poëte Satirique se soit imaginé d'avoir droit de laisser, dans toutes les Editions de ses Poësies, pendant plus de vingt ans, des paroles très-aigres contre ce Prélat; sans que ce Prélat, ni aucune autre personne pût défendre en public un sentiment opposé à celui de *Longin*, & de son Interprête. S'il s'étoit agi d'un passage d'un Poëte, ou d'un Orateur Grec, on auroit cru devoir avoir plus d'égard au jugement de ce Rhéteur; parce qu'il auroit pû en être un juge plus compétent, que nous. Mais il est absurde de vouloir qu'un Rhéteur Payen, qui n'avoit jamais lu l'Ecriture-Sainte, & qui n'entendoit point l'Hébreu, ni le stile des Livres Sacrés, ait plus de droit de décider de ce qu'on doit penser d'un passage de Moyse; que Mr. *Huet*, qui a fait une très-longue étude de l'Ecriture Sainte dans les Originaux, &

REMARQUES.

(6) *où il y a, ce me semble, quelque chose, qui n'étoit pas dans la premiere,*] On a vu ci-devant dans la *Remarque* 32. sur la *Lettre de M. Huet*, ce qu'il avoit dit au sujet du Passage de *Longin*, dans la premiere Edition de la *Démonstration Evangélique*. Dans la troisieme Edition, il confirma son sentiment par de nouvelles preuves, qui ne sont qu'un extrait assez court & fort bien fait de sa *Lettre à M. le Duc de Montausier*. DE ST. MARC.

qui a d'ailleurs toutes les lumieres néceſſaires, pour s'en bien acquiter. Je ne parle pas de moi, quoique j'aie employé la plus grande partie de ma vie à cette même étude; & que le Public n'ait pas mal reçu ce que j'ai produit, ſur l'Ancien Teſtament. Mais je croi qu'on regarderoit en moi, comme une modeſtie ridicule & affectée, une diſpoſition, qui m'empécheroit de dire librement mes ſentimens ſur un paſſage de l'Ecriture; lorſqu'ils ſe trouveroient contraires à ceux de *Longin*, ou de quelque autre Auteur Payen.

S'il s'agiſſoit encore d'un paſſage d'un Poëte François, il ſe pourroit faire que l'on auroit de la déférence pour les ſentimens de Mr *Despréaux*, qui avoit fait toute ſon étude de la Poëſie Françoiſe; à laquelle ni Mr. *Huet*, ni moi, ne nous ſommes jamais attachés. Notre Poëte auroit peut-être, avec quelque apparence de raiſon, pû prendre, en cette occaſion, un ton de Maître & décider plus hardiment que nous. Mais c'étoit une préſomption intolérable, à un homme, qui n'avoit que peu, ou point de lecture de l'Ecriture Sainte, & qui ne ſçavoit pas plus d'Hébreu, que *Longin*, à l'égard de Mr. *Huet*, de l'érudition de qui il ne pouvoit pas douter. Je ne crois pas même qu'il pût s'imaginer d'être auſſi habile, à-peu-près, dans les Belles-Lettres, que ce ſçavant Evêque; au moins il auroit été le ſeul, de ſon opinion, parmi ceux qui ont lû les Ouvrages de l'un & de l'autre. Il étoit donc de la Bienſéance & de l'Equité de parler de lui, avec plus de reſpect, que notre Poëte (7) n'avoit fait. Il auroit même beaucoup mieux valu ſe taire entiérement; puiſque Mr. *Huet* n'a-

REMARQUES.

(7) CHANG. *n'avoit fait.*] M. *Du Monteil* & l'*Editeur* de 1740. ont mis: *n'a fait*, quoique M. *Broſſette* eut mis: *n'avoit fait*, ainſi qu'il y a dans la *Bibliotheque Choiſie*. DE ST. MARC.

voit nommé personne, ni rien dit, qui le pût choquer. Il est trop tard de dire, après tant d'années d'insulte, *que Mr. Huet est un grand Prélat, dont, en qualité de Chrétien, il respecte fort la Dignité; & dont, en qualité d'homme de Lettres, il honore extrêmement le mérite & le grand sçavoir.* C'est un mauvais compliment, & qui ressemble à ceux qu'il a faits à M. *Perrault*, après sa réconciliation avec lui. Il falloit au moins, s'il ne vouloit pas se taire, réfuter civilement la Dissertation de M. *Huet*; car enfin, quoiqu'en dise notre Poëte accoutumé aux fictions, c'est de lui, & non de moi, dont il s'agit. Pour s'excuser, il dit que *les deux Dissertations*, celle de Mr. *Huet* & la mienne (car c'est ainsi qu'il nomme mes Remarques) *sont écrites avec assez d'amertume & d'aigreur*; ce qui n'est point véritable, comme on peut s'en assurer, en les lisant. Il n'est pas plus vrai, que j'aie en mon particulier *réfuté très-impérieusement*, comme il s'en plaint, *Longin & lui, & que je les aie traités d'aveugles & de petits Esprits d'avoir cru qu'il y avoit là quelque sublimité.* Il n'y a aucune expression semblable, dans mes remarques, & je n'ai jamais eu la moindre pensée de mal parler de Mr. *Despréaux*. J'ai appuyé seulement la réfutation, que Mr. *Huet* avoit faite de son sentiment, qui peut être faux, comme il l'est en effet, sans que personne puisse dire que ni *Longin*, ni Mr. *Despréaux*, aient été des *Aveugles* & de *petits Esprits*. Je pourrois citer plus d'un endroit de mes Ouvrages, où j'ai fait l'éloge de ce dernier. (8) Voyez le I. Tome du *Parrhasiana*, p. 7.

&

REMARQUES.

(8) *Voyez le I. Tome du Parrhasiana, p. 7.*] Voici ce que M. *Le Clerc* y dit: „ Je pose en fait que les „ François & ceux des autres Nations, qui entendent „ bien la Langue Françoise, sont aussi obligés à Mrs.

„ Cor-

(9) & ce que j'ai dit depuis peu, de sa vie, dans le Tome XXIV. de la *Bibliothèque Choisie*, p. 460. Mais il parle, comme un homme en colère, qui s'imagine d'avoir été offensé, quoiqu'on n'en ait eu aucun dessein; & qui se possède d'autant moins, qu'il n'ose pas se fâcher contre ceux, qui sont la véritable cause de son chagrin, & qu'il n'a rien de solide à leur répondre.

C'est se moquer du Public, que d'appeller *insulte* la publication de la Lettre de Mr. *Huet*, & la liberté que l'on a prise de témoigner d'être du sentiment d'un aussi sçavant homme, plutôt que de celui de Mr. *Despréaux*. J'avois déja dit, depuis l'an MDCXCIII. dans mon commentaire sur la Genèse; que je ne croyois pas qu'il y eût rien de sublime, dans l'expression de l'endroit de Moyse, de laquelle il s'agit, & j'avois renvoyé le Lecteur à la *Démonstration Evangélique*, sans que Mr. *Despréaux* l'eût pris pour un affront. Il ne devoit pas ignorer qu'il étoit l'homme du monde, qui avoit le moins de droit d'exiger qu'on ne se déclarât pas

REMARQUES.

„ *Corneille*, *Despréaux*, *de La Fontaine*, *de Fontenelle*, „ & autres qui ont excellé en quelque genre de Poësie, „ que les Anciens l'ont pu être à leurs meilleurs Poë- „ tes. On voit dans leurs Ecrits une force de bon sens „ peu commune, une élévation, & une délicatesse de „ pensées, jointes avec tant de beautés & de finesses „ dans l'expression, qu'on ne peut les lire, sans les ad- „ mirer". DE ST. MARC.

(9) *& ce que j'ai dit depuis peu, de sa vie, dans le Tome XXIV. de la Bibliothèque Choisie, p.* 460.] Voici ce que c'est: „ Feu M. *Despréaux* s'est acquis une si „ grande réputation, dans le monde, par ses belles „ *Poësies*, que ceux, qui les ont lues & qui les lisent, „ verront avec plaisir sa *Vie*, que M. *Desmaizeaux* nous „ donne présentement.... Ce seroit aux Amis particu- „ liers de ce grand Homme, à nous décrire plus en dé- „ tail sa personne, & à nous dire des circonstances plus „ particulieres de sa vie". DE ST. MARC.

contre ſes ſentimens, & cela d'une maniere civile & modeſte; puiſqu'il étoit l'homme du monde, qui avoit cenſuré le plus librement, dans ſes Satires, ceux qui ne lui plaiſoient pas. Mais on voit ſouvent que ceux qui aiment à contredire les autres, ne peuvent pas ſouffrir d'être contredits; ce qui eſt très-injuſte.

Mr. *Despréaux* croit qu'il ſuffiroit, pour faire ſentir la ſublimité de ces paroles, *que la lumiere ſe faſſe, & la lumiere ſe fit*, de les prononcer un peu majeſtueuſement. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. Mr. *Huet* & moi lui avons accordé que ces paroles, priſes à part, ou inſérées dans une piece d'éloquence peuvent paroître ſublimes. Il s'agit de ſçavoir ſi elles le ſont, dans le Chap. I. de la Genèſe, où Moyſe ne fait que raconter le plus ſimplement & le plus naïvement, qu'il a pu, la création du Monde. On pourra voir ce que j'avois déja remarqué là-deſſus au Tome X. (10) *pag.* 224. & 244. & *ſuivantes.*

Je n'ai point ſoutenu, comme notre Poëte me le fait dire, que ſi *Moyſe avoit mis du ſublime au commencement de la Genèſe, il auroit péché contre toutes les Regles de l'Art.* C'eſt Mr. *Huet*, qui dit quelque choſe de ſemblable, (11) pag. 227. Il n'y en a rien dans mes remarques. Ainſi c'eſt à lui en particulier, que la cenſure de notre Satirique s'adreſſe; & quoiqu'il fût facile de lui répondre, je ne m'y arrêterai pas.

Il s'applique en vain à montrer que l'on peut dire des choſes ſublimes, en ſtile ſimple, comme ſi on le lui avoit nié; puiſque Mr. *Huet* l'avoit expliqué au long, en parlant du Sublime des cho-

REMARQUES.

(10) *pag.* 224. & 244. *&c.*] Ci-deſſus, pp. 215. *Rem.* 28. & 218. *Rem.* 32. DE ST. MARC.

(11) *pag.* 227.] Ci-deſſus, p. 217. DE ST. MARC.

ses, (12) pag. 248. *& suiv.* On ne lui a jamais nié le Sublime de l'idée, mais on a dit qu'il n'y avoit rien de sublime dans le tour, ni dans les mots, en cet endroit de Moyse, & on l'a, ce me semble, prouvé. Ainsi il se bat ici contre sa propre ombre, en croyant porter des coups à ses Adversaires. On tombe d'accord qu'on peut dire de grandes choses, en termes simples, & l'on reconnoît que Moyse l'a fait; mais il s'agit de sçavoir si Moyse a eu dessein d'exprimer, d'une maniere sublime, la création de la lumiere, en parlant de la sorte, & on lui a soutenu que non; parce que toute la suite du discours est tournée de la maniere du monde la moins sublime, comme tout le reste de la narration de Moyse. Qu'on lise de sens froid quelque peu de Chapitres de ce Prophete, & l'on s'en convaincra. Il est donc inutile de chercher des exemples, où des choses sublimes soient dites, en termes simples.

Mr. *Despréaux* demande ensuite à Mr. *Huet*, car enfin ce sont ses paroles, qu'il censure, & non les miennes, *s'il est possible qu'avec tout le sçavoir qu'il a, il soit encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre Apprentif Rhétoricien, que pour bien juger du Beau, du Sublime, du Merveilleux, il ne faut pas simplement regarder la chose que l'on dit, mais la personne qui la dit, la maniere dont on la dit & l'occasion, où on la dit.* Cette demande est ridicule, parce que Mr. *Huet* a remarqué presque tout cela, dans sa Lettre, & que j'ai réfuté le préjugé populaire tiré de la personne qui parle, (13) pag. 222. *& suiv.* Le reste de la déclamation de Mr. *Despréaux* n'a pas besoin d'être réfu-

REMARQUES.

(12) *pag.* 248. *& suiv.*] Ci-dessus, p. 232. & 233. De St. Marc.

(13) *pag.* 222. *& suiv.*] Ci-dessus, p. 215. *Rem.* 28. De St. Marc.

té; il ne faut que prier le Lecteur, qui entend l'Hébreu, ou qui est au moins un peu versé dans le stile de l'Ecriture Sainte, & qui sçait ce que les Rhéteurs nomment *Sublime*, de lire de nouveau les deux ou trois premiers Chapitres de la Genèse, & de dire en conscience, s'il en trouve le stile sublime. Pour bien juger de cela, il faut avoir lû avec soin l'Ecriture Sainte, en elle-même, & l'avoir méditée, comme l'on fait toutes sortes d'Auteurs, que l'on veut bien entendre; & non, comme notre Poëte semble l'avoir fait, n'y jetter les yeux que par occasion, ou en passant.

Mr. *Huet* avoit assuré (14) Pag. 247. que tout homme, qui sçaura rapporter quelque chose de grand, tel qu'il est, sans en rien dérober à la connoissance de l'Auditeur & sans y mettre du sien; quelque grossier & quelque ignorant qu'il soit d'ailleurs; il pourra être estimé; avec justice, véritablement sublime dans son discours, non pas de ce Sublime enseigné par *Longin*. Notre Poëte Satirique feint de ne pas entendre ce qu'il veut dire, par *le Sublime de Longin*; quoique son Adversaire l'explique assez clairement, dans la suite, d'un Sublime qui dépend de l'art & qui est recherché, par celui qui parle. ' Tel est le Sublime des Cantiques, mais il n'y en a point de semblable, dans la Genèse, ni dans la narration des Livres Historiques. Il feint encore de croire que Mr. *Huet* a voulu dire *que les grandes choses, pour être mises en œuvre dans un Discours, n'ont besoin d'aucun génie, ni d'aucune adresse*; ce qui n'est pas véritable de tout un Discours, sur-tout s'il est un peu long; mais qui est très-vrai d'une période, ou deux où la grandeur de la chose se trouvera soutenue par

REMARQUES.

(14) *pag.* 247.] Ci-dessus, p. 232. De St. Marc.

des expressions nobles; quoique celui qui parle, ne les ait point recherchées.

Notre Poëte déclamateur continue à montrer qu'un homme grossier ne sçauroit faire un discours d'un Sublime soutenu, & ménagé avec art; ce que personne ne lui nie. Il prétend ensuite *que l'Esprit de Dieu* a mis, dans l'ouvrage de Moyse, quoique le Prophète *n'y ait point pensé, toutes les grandes figures de l'Art Oratoire, avec d'autant plus d'art, qu'on ne s'apperçoit point qu'il y ait aucun art.* Il semble qu'il parle de Moyse par oui-dire, & sur la foi de quelque Prédicateur, ou de quelque Auteur semblable, sans l'avoir jamais lû. L'Esprit de Dieu n'y a point employé d'art, ni sensible ni caché; mais seulement de la naïveté & de la simplicité, qui doivent être les compagnes du Vrai; quand il s'agit de vérités sérieuses & importantes. C'est par les choses, & non par les mots & l'artifice de la diction, qu'il a voulu gagner les Esprits.

Il n'y a ensuite que des répétitions de son sentiment, que Mr. *Huet* a très-bien réfuté. Après tout, ce sçavant homme convenant, aussi-bien que moi, avec Mr. *Despréaux*, de la sublimité de la chose; il étoit ridicule de le chicaner sur la division, qu'il fait de quatre sortes de Sublimes, & sur-tout sur celui *de la pensée*; par où il semble qu'il a voulu dire une pensée recherchée, & qui ne tombe pas d'elle-même dans l'esprit. En effet, l'Esprit de Dieu, ni Moyse n'ont pas voulu parler ici, comme un Rhéteur, qui auroit cherché la maniere la plus noble d'exprimer la création; mais seulement dire naïvement, selon l'usage des Hébreux, que j'ai prouvé par des exemples dans mon Commentaire, que Dieu a créé tout, par sa volonté; car *vouloir* & *dire* sont très-souvent la même chose dans la Langue Hébraïque. Si Moyse avoit dit: DIEU VOULUT QUE LA LUMIERE FUT, ET ELLE FUT, la Sublimité de la chose feroit trouver ce

discours sublime ; quoique celui, qui s'en seroit servi, n'eût point pensé à parler d'une maniere sublime, & il seroit plus clair que de dire que Dieu dit, &c.

Mr. *Despréaux* me querelle, après cela, moi-même, d'une maniere assez grossiere, selon sa coutume, de ce que j'ai dit (15) pag. 253. & suivantes des vains efforts que les hommes font pour parler de Dieu, d'une maniere sublime ; parce qu'après tout, nous ne faisons que bégayer là-dessus. Cependant il convient de la vérité de ce que je dis, & il ne laisse pas de soûtenir que les expressions des hommes sont *sublimes*, selon la portée des hommes. Je ne le nie point, mais je dis que l'on doit s'en souvenir & ne pas s'écrier sur la beauté des expressions, & dire avec *Longin*, qui n'avoit qu'une mauvaise idée de Dieu, que les hommes *expriment la puissance & la grandeur de Dieu, dans toute sa dignité.* Ce que j'ai dit là-dessus ne se trouvant pas du goût d'une imagination poëtique, qui pour l'ordinaire se paie de mots, & ne pénétre point les choses, a paru à notre Poëte du *verbiage.* Je ne m'en étonne point ; il falloit avoir plus de Philosophie & de Théologie qu'il n'en avoit, pour le goûter. Je m'en rapporte à ceux, qui ont étudié ces Sciences.

Enfin il m'apostrophe d'une maniere odieuse, & en même tems Mr. *Huet* ; car je n'ai paru digne à notre Poëte de ressentir le venin de sa plume Satirique, que parce que j'ai appuyé le sentiment de cet habile homme. Il ne s'agit point ici des opinions, qui distinguent les Protestans de l'Eglise Romaine, ou de quelque pensée qui me soit particuliere ; mais d'un point de Critique, où l'on peut

REMARQUES.

(15) *pag. 253. & suivantes.*] Ci-dessus, p. 256. & suiv. *Rem.* 83. De St. Marc.

prendre quelque parti, que l'on veut, dans les différentes Sociétés des Chrétiens, sans en blesser aucune. La chose, dans le fonds, est de très petite conséquence, & devoit être traitée, avec douceur; mais c'est une vertu peu connue, parmi les Poëtes Satiriques, & notre Auteur est aigre, jusques dans les complimens qu'il tâche de faire à ceux, avec qui il veut paroître réconcilié, comme on le peut voir par sa Lettre à Mr. *Perrault*; tant est vrai ce que dit (16) un Poëte que Mr. *Despréaux* estimoit beaucoup:

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Voici comme il parle: *Croyez moi donc, Monsieur, ouvrez les yeux. Ne vous opiniâtrez pas davantage à défendre, contre Moyse, contre Longin & contre toute la Terre, une cause aussi odieuse que la vôtre, & qui ne sçauroit se soûtenir, que par des équivoques, & par de fausses subtilités.* Cela s'adresse, dans le fonds, autant à Mr. *Huet*, qu'à moi. Ce vénérable vieillard, dont la Science & la Probité sont connues de tout le Monde, sans parler de la dignité de l'Episcopat, méritoit assurément un traitement plus doux. Il s'agissoit, comme je l'ai dit, d'une question de peu d'importance, & où l'on peut se tromper, sans que la Conscience y soit intéressée. Il s'agissoit d'un point de Critique, qui ne pouvoit être bien entendu par notre Poëte, qui n'étoit pas capable de lire l'Original, que Mr. *Huet* entend à fonds. Par conséquent, c'étoit une hardiesse inexcusable dans notre Satirique, de prétendre en pouvoir mieux juger, que lui, & sur-tout de le censurer, avec cette aigreur. Cela méritoit une rétractation, au lit de la mort.

REMARQUES.

(16) *un Poëte que Mr. Despréaux estimoit beaucoup:*] HORACE, Liv. I. *Epist.* X. Vers 24. BROSS.

C'eſt ſe moquer du Lecteur, que de dire que ce Prélat, ou moi, ſoutenons quelque choſe *contre Moyſe*; pour lequel nous avons témoigné plus de reſpect mille fois, que notre Poëte; en ſoutenant l'un & l'autre la vérité & l'authenticité de ſes livres; lui dans ſa *Démonſtration Evangélique*, & moi dans la 3. *Diſſertation*, que j'ai miſe au devant du *Pentateuque*. Si j'ajoute encore le Commentaire, que j'ai publié ſur ſes Livres, dont j'ai fait voir la ſageſſe & l'excellence; il n'y aura perſonne, qui me conteſte l'eſtime infinie que j'en fais. Il n'eſt pas beſoin, pour cela, de chercher dans le ſtile des figures de Rhétorique, qui n'y ſont pas. Au contraire ce ſeroit l'expoſer à la raillerie des Libertins, ſans y penſer; parce qu'ils verroient, ſans peine, que l'on parleroit par un entêtement, qui ne doit ſe trouver que dans les fauſſes Religions; où l'on emploie de mauvaiſes raiſons, pour faire reſpecter ce qui ne le mérite pas. Moyſe mérite ſi fort, par les choſes qu'il dit, notre vénération; que nous n'avons que faire de lui prêter un ſtile, dans ſes narrations, qu'il n'a point; & qu'il ne fait paroître que dans les endroits Oratoires, ou dans les Cantiques, qui ſont dans ſes Ouvrages. *Toute la Terre*, qu'on nous oppoſe, eſt un petit parti de gens, qui ne ſçavent pas mieux l'Hébreu, & qui n'ont pas mieux lû le Pentateuque, que notre Satirique. Il n'y a rien d'*odieux* à dire qu'une choſe eſt ſublime, quoique l'expreſſion ne le ſoit pas, & à ſoutenir que l'Auteur Sacré n'a point eu deſſein de parler d'une maniere ſublime. Mr. *Despréaux*, ni qui que ce ſoit au monde, ne ſçauroit prouver, que ç'ait été le deſſein de Moyſe; & dans la ſuppoſition que ce ne l'a point été, comme il paroît par tout le Livre, on ne parle point *contre lui*, lorſqu'on ſoutient qu'il n'a point recherché d'expreſſion ſublime dans le paſſage, dont il s'agit. Il n'y point là *d'équivoque*, & Mr. *Huet* s'eſt

s'eſt exprimé très-nettement. Je ne croi pas non plus qu'il y en ait aucune, dans ce que j'ai dit. Mais il y en a, ſans doute, une, ſi cela ne mérite pas une autre nom, en ce que Mr. *Deſpréaux* dit, dans l'Avertiſſement de cette Edition de ſes Oeuvres, *qu'il n'a point fait la Satire*, de l'Equivoque, *contre les Jéſuites.* Tout le monde & ſurtout ſes meilleurs Amis, à qui il en a pluſieurs fois récité des morceaux, ſavent le contraire. La ſincérité demandoit que, s'il n'oſoit avouer la vérité, il ſe tût là-deſſus; pour ne pas groſſir le nombre de ceux qui ſe ſervent d'Equivoques, & pour ne pas ſe condamner lui-même.

Liſez, continue-t-il, *l'Ecriture, avec un peu moins de confiance en vos propres lumières.* Aux lumières de qui faut-il donc, que je me ſoumette? Eſt-ce à celles d'un Rhéteur Payen, qui n'avoit jamais lû Moyſe, & qui le prenoit pour un Imposteur? Eſt-ce à celles d'un Poëte Satirique, qui n'entendoit pas plus l'Original de Moyſe, que celui de l'*Alcoràn*, & qui ſelon toutes les apparences, ne l'avoit pas lû non plus? Je croi que perſonne ne doutera que je ne l'aie lû avec application, & que je n'y entende quelque choſe, puiſque je l'ai traduit & commenté. Ce ſeroit donc à moi une extrême folie de renoncer à des lumières claires, pour ſuivre les conjectures de *Longin*, & de Mr. *Deſpréaux. Défaites-vous*, ajoûte-t-il, *de cette hauteur Calviniſte & Socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de votre honneur d'empêcher qu'on n'admire trop légérement le début d'un livre; dont vous êtes obligé d'avouer vous-même qu'on doit adorer tous les mots & toutes les ſyllabes & qu'on peut bien ne pas aſſez admirer, mais qu'on ne ſauroit trop admirer.* Je ne ſuis ni *Calviniſte*, ni *Socinien*; mais ni les uns, ni les autres n'ont point d'orgueil, qui leur faſſe croire qu'il eſt de leur honneur d'empêcher qu'on n'admire Moyſe. Ils n'emploient point,

à la vérité, de mauvais artifices, pour y trouver une figure de Rhétorique, qui n'y est pas. Ils s'attachent avec raison, plus aux choses, qu'aux mots, & sur-tout ils tâchent, comme je le fais aussi, d'observer exactement ses préceptes, en ce qu'ils ont de commun avec l'Evangile. Ce ne sera pas pour avoir dit que l'on admire le Sublime d'un Prophète, que l'on n'a jamais lû, au moins dans l'Original, & peut-être pas même dans une Version; mais pour avoir suivi sa doctrine, que l'on sera jugé l'avoir respecté. Mr. *Despréaux* ne devoit pas reprocher aux Protestans de respecter moins Moyse, que lui. Il savoit bien les disputes, qu'ils ont avec l'Eglise Romaine, sur le premier & le second Commandement du Décalogue; touchant le culte de ce qui n'est pas Dieu, & touchant les Images. Je sai aussi ce que l'Eglise Romaine en croit; & je n'attribue pas à tous ceux, qui y vivent, les mêmes excès. Mais il est certain que les Protestans observent ces commandemens, beaucoup plus à la lettre, que les Catholiques Romains. C'est à cette lettre, à quoi il faut s'attacher, & non à de prétendues figures de Rhétorique, qui ne font rien à la Religion. Ajoûtez à tout ceci, qu'il ne s'agit point ici de *Socinianisme*, ni de *Calvinisme*, & que Mr. *Huet*, sans avoir *l'orgueil*, que l'Auteur Satirique lui attribue, a été le premier qui a soûtenu le sentiment, que Mr. *Despréaux* me reproche, avec tant de hauteur.

Il auroit aussi dû penser à une autre controverse, qui est entre l'Eglise Romaine & nous, sur le stile de l'Ecriture; par où il auroit compris qu'il n'étoit pas à propos de parler de (17) *l'admiration*,

REMARQUES.

(17) CHANG. *l'admiration, qu'il veut faire paroître pour pour les Livres Sacrés à cet égard. M. Nicole, &c.*] Le sens étoit altéré dans cet endroit, par la maniere dont

qu'il veut faire paroître pour les Livres Sacrés, à cet égard. Mr. *Nicole*, qui a été l'un de ses Héros, lui auroit pu apprendre qu'il regardoit ce stile, comme un stile si obscur, qu'on ne peut savoir ce que les Ecrivains Sacrés ont cru des Articles de Foi les plus essentiels, sans l'explication de l'Eglise. Si cela étoit vrai, le stile de l'Ecriture ne seroit guère digne de notre admiration; car le plus grand défaut du stile est l'obscurité, sur-tout lorsqu'elle est si grande, qu'on ne peut entendre un Livre, avec quelque étude que l'on y apporte & quelque attention qu'on le lise, pas même en ce qu'il renferme de principal. Mais ce n'est pas ici le lieu de pousser ce raisonnement plus loin, & je suis même persuadé que l'air dévôt, que notre Satirique prend ici mal-à-propos sur cette matière, ne venoit que du dessein de nuire: & non d'une opinion, qu'il s'en fût formée par la lecture de l'Ecriture Sainte.

Il répond enfin (18) à l'objection que Mr. *Huet* avoit faite, pour montrer que *Longin* n'avoit pas lû les paroles, qu'il cite, dans Moyse même; parce qu'il les rapporte autrement, qu'elles n'y sont. Il me semble que Mr. *Despréaux* n'y satisfait point, & je suis persuadé qu'un Rhéteur Payen, qui auroit lû quelques Chapitres dans la Version des Septante, n'y auroit assurément point trouvé de Sublime; ni même comme je l'ai dit, dans l'Original, s'il avoit été capable de l'entendre. Mr. *Despréaux* en feroit peut-être convenu, s'il ne s'étoit pas en-

REMARQUES.

Mrs. *Brossette* & *Du Monteil*, & l'*Editeur de* 1740. l'avoient ponctué. J'ai rétabli la ponctuation de la *Bibliothèque Choisie*. DE ST. MARC.

(18) *à l'objection que Mr. Huet avoit faite*,] Voyez Tome X. p. 232. LE CLERC.

Voyez ci-dessus, p. 222. DE ST. MARC.

têté de l'Auteur, qu'il avoit publié, comme le font communément les Editeurs.

Je crois néanmoins, qu'outre le penchant que ce Poëte Satirique avoit à défendre *Longin*, qu'il avoit pris sous sa protection; il y a eu des personnes *Zèlées, non pour la Réligion*, comme l'Auteur de l'Avertissement nous le veut faire croire, mais pour un parti fort décrié, dans toute l'Eglise Romaine, qui ont échauffé l'imagination d'un homme facile à enflammer. Mr. *Huet* n'a jamais été dans ce parti, & il n'avoit pas parlé, non plus que moi, de M. de *Sacy*, comme d'un Interprête fort exact & fort versé dans la Critique. Cela a suffi pour mettre ces gens en colere, contre nous. Mais les versions de la Vulgate & les remarques de M. de *Sacy* sont entre les mains de tout le Monde, & ceux qui en sont capables en peuvent juger. Je n'empêche nullement qu'on ne s'édifie de ses remarques spirituelles, sur-tout si l'on en devient plus doux envers le prochain; mais si on le prend, pour un bon Interprête, j'avoue que je ne pourrai m'empêcher de croire, qu'on n'a aucun goût pour cette sorte de choses. D'ailleurs l'aigre dévotion que l'on affecte, n'est qu'un pur esprit de parti; la vraie dévotion est inséparable de la justice, de la charité & de la modération. Tout le mal que j'ai à souhaiter, à ceux en qui ces vertus ne se trouvent pas, consiste à prier Dieu de les éclairer, & de leur toucher le cœur.

EXPLICATION

Et Justification du Sentiment de LONGIN touchant le SUBLIME d'un passage de MOYSE.

Par feu M. CAPPERONNIER, *Professeur Royal en Langue Grecque.*

LES anciens Rhéteurs avoient grande raison d'instruire à fonds & d'exercer beaucoup leurs Disciples sur la maniere de bien distinguer & fixer l'Etat d'une question. *Aristote* avoit jetté les fondemens de cette importante méthode, qu'*Hermagore*, *Cicéron*, *Quintilien*, *Hermogene*, *Fortunatien*, *Sulpice Victor* &c. ont expliquée fort au long; au-lieu que la plupart des Rhétoriciens modernes n'en disent presque rien. Cependant l'expérience nous apprend que les plus sçavans Philologues disputent souvent avec beaucoup de chaleur les uns contre les autres, faute de s'entendre, & de bien déterminer en quoi consiste la dispute. C'est ce qu'on a pu voir particuliérement dans la contestation formée entre Messieurs, *Huet*, *Despréaux* & *Le Clerc*, au sujet du *Sublime*, que *Longin* a trouvé dans ce passage de Moyse: (Gen. Chap. 1.) DIEU DIT, QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ou *existe*; ET LA LUMIERE FUT FAITE, ou *exista*.

Je prétends qu'aucun de ces trois sçavans Hommes n'a bien pris l'Etat de la question. Ainsi toute leur dispute venoit de ce qu'ils n'avoient pas compris la pensée de *Longin*. Venons à la preuve.

Notre Rhéteur Grec (1) dans le VIII. Chapitre de son Traité du *Sublime*, avoit très-clairement distingué (2) cinq sources ou cinq especes de *Sublime*; qui sont 1°. *le Sublime de la Pensée*; 2°. *le Sublime du Pathétique*; 3°. *le Sublime des Figures*, dont les unes consistent dans la Pensée & les autres dans les Mots; 4°. *le Sublime de l'Elocution*, ou de l'*Expression*, qui a deux parties, à sçavoir le choix des Termes, & les Tropes ou autres Elégances du Stile; 5°. *le Sublime du bel arrangement des mots.*

Dans le Chapitre suivant, intitulé, (3) *De la Pensée*, LONGIN parle de la premiere & principale espèce de *Sublime*, qui consiste dans une certaine élévation d'esprit, laquelle fait penser noblement sur certains sujets. Il rapporte quelques exemples de ce *Sublime*, & entre autres celui du passage de *Moyse*, qu'il exprime en ces termes : (4) *C'est ainsi que le Législateur des Juifs, qui n'étoit pas*

REMARQUES.

(1) *dans le VIII. Chapitre*] Selon l'*Edition* de *Tollius*; & dans le VI. selon la *Traduction* de M. *Despréaux*. DE ST. MARC.

(2) *cinq sources .... de Sublime*;] Πέντε πηγάι τινές εἰσιν αἱ τῆς ὑψηγορίας γονιμώταται .... πρῶτον μὲν καὶ κράτιστον τὸ περὶ τὰς νοήσεις ἁδρεπήβολον ... δεύτερον δὲ, τὸ σφοδρὸν καὶ ἐνθουσιαστικὸν πάθος ... ἥ τε ποιὰ τῶν σχημάτων πλάσις (διοσὰ δέ που ταῦτα, τὰ μὲν νοήσεως, θάτερα δὲ λέξεως) ἐπὶ δὲ τούτοις ἡ γενναῖα φράσις ἧς μέρη πάλιν ὀνομάτων τε ἐκλογὴ καὶ ἡ τροπικὴ καὶ πεποιημένη λέξις. Πέμπτη δὲ ... ἡ ἐν ἀξιώματι καὶ διάρσει σύνθεσις. CAPP.

(3) *De la Pensée*,] Περὶ νοήσεος. CAPP.

(4) *C'est ainsi que le Législateur &c.*] Ταύτῃ καὶ ὁ τῶν Ἰουδαίων θεσμοθέτης, οὐχ ὁ τυχὼν ἀνὴρ, ἐπειδὴ τὴν τοῦ Θείου δύναμιν κατὰ τὴν ἀξίαν ἐγνώρισε, κἀξέφηνεν, εὐθὺς ἐν τῇ εἰσβολῇ γράψας τῶν νόμων. Εἶπεν ὁ Θεὸς ..., γενέσθω φῶς, καὶ ἐγένετο. CAPP.

un Homme du commun, ayant fort bien connu la grandeur & la puissance de la Divinité, l'a fait connoître aux autres, en écrivant au commencement de ses Loix: DIEU DIT ... QUE LA LUMIERE SOIT FAITE, ET LA LUMIERE FUT FAITE.

Il est évident que ce Rhéteur ne parle ici que du *Sublime de la Pensée*, qu'il ne dit pas un mot des autres especes de *Sublimes*, qu'il ne s'agit pas encore du *Sublime de l'Elocution*, ni de celui des *Figures*, de l'*Arrangement* &c. qui sont expliqués dans les Chapitres suivans. C'est pourquoi les Interprêtes n'avoient trouvé aucune difficulté dans ce passage. Ils étoient même ravis de voir qu'un Auteur Payen eût reconnu du *Sublime* dans le premier de nos Livres saints.

Monsieur *Despréaux*, qui, dès l'année 1674. donna une Traduction Françoise de *Longin*, avoit supposé que cet Ecrivain ne s'étoit pas trompé, en trouvant quelque chose de sublime dans le passage de *Moyse*: mais le Traducteur étendit trop loin la pensée de son Auteur original. Non content de lui faire dire *qu'il y avoit du sublime dans la pensée de* MOYSE, il lui attribua encore d'avoir cru *qu'il y avoit aussi un Sublime de Figure & d'Expression, un Sublime consistant dans le tour des paroles.*

Le Sublime, dit-il dans sa Préface de la premiere Edition faite en 1674. *se pouvant trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles...* DIEU DIT: QUE LA LUMIERE SE FASSE ET LA LUMIERE SE FIT. *Ce tour extraordinaire d'expression ... est véritablement sublime.* Et dans la Préface de la troisiéme Edition faite en 1683. *Que dirons-nous d'un Sçavant* (Monsieur HUET) *qui quoiqu'éclairé des lumieres de l'Evangile, ne s'est pas apperçu de la beauté de cet endroit; qui a osé, dis-je, avancer que Longin s'étoit trompé lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes? J'ai*

la ſatisfaction au moins que des perſonnes non moins conſidérables par leur piété que par leur ſçavoir n'ont pas été du ſentiment de ce Sçavant.

En effet, Monſieur *Huet* dans ſa *Démonſtration Evangélique*, imprimée pour la premiere fois en 1678. faiſant plus d'attention aux paroles du Traducteur qu'à celles du Rhéteur Grec, ſuppoſa que *Longin* avoit attribué à *Moyſe* une *expreſſion ſublime & figurée*; ce qui lui donna occaſion de dire ouvertement que cet ancien Auteur s'étoit trompé. Voici ſes paroles. (5) *Ce que* Longin *rapporte ici de* Moyſe *comme une expreſſion ſublime & figurée pour prouver l'élévation de ſon diſcours, me ſemble très-ſimple.*

Il eſt clair que cette Critique de Monſieur *Huet* porte à faux. Elle ſuppoſe que *Longin* a reconnu dans le paſſage de *Moyſe* une *expreſſion ſublime & figurée*; au-lieu qu'il y a reconnu ſeulement (6) un *Sublime de Penſée*. Ainſi ce ſçavant Prélat eſt tombé dans le défaut que les Logiciens appellent après Aristote: (7) *Ignorance de ce que l'on doit prouver contre ſon Adverſaire.* Mais cette Critique toute mal fondée qu'elle étoit, ne laiſſa pas de ſcandaliſer beaucoup Monſieur *Despréaux*, qui, comme nous venons de le voir, en témoigna ſon mécontentement dans ſa Préface de 1683.

Monſieur *Huet* ne fut pas inſenſible aux reproches de Monſieur *Despréaux*. Il écrivit la même année

REMARQUES.

(5) *Ce que Longin* &c.] *Quæ hic tanquam ſublimia & ἐσχηματισμένα affert è Moſe Longinus ut ejus Styli ἀδρότητα approbet, ſimpliciſſima ſunt.* Demonſtrat. Evang. *Edit.* 1678. *Prop. IV.* Cap. 2. N. 55. Capp.

(6) *un Sublime de Penſée.* Τὸ περὶ τὴν νόησιν ἁδρεπήβολον. Capp.

(7) *Ignorance de ce que l'on doit prouver* &c.] Ἄγνοιαν τῦ ἐλέγχȣ. Capp.

année 1683. une grande *Lettre* à Monsieur le Duc *de Montausier*, où il tâche de justifier sa Critique du Sentiment, qu'il attribuoit faussement à *Longin*. Il y suppose toujours que ce Rhéteur Grec avoit cru trouver dans le passage de *Moyse*, une *expression sublime & figurée*, un *Sublime consistant dans le tour de l'expression, dans les termes &c.*

(8) *Je ne croyois pas*, dit Monsieur Huet, *que tout ce qu'a dit Longin, fussent mots d'Evangile... qu'on fut obligé de croire que ces paroles de Moyse sont sublimes*..... (9) *Si ces paroles sont sublimes, elles pèchent contre un autre précepte d'Eloquence....* (10) *Si le Lecteur considére cette expression* (de Moyse) *en elle-même, il la trouvera si simple qu'elle ne peut pas l'être davantage*.... (11) *Tant s'en faut que cette expression de Moyse soit sublime, qu'elle est au contraire très commune.... de sorte que si c'etoit une figure* &c. (12) *Le commencement de la Loi, que Longin a cru que Moyse avoit voulu rendre plus auguste par une expression sublime* &c. (13) *Longin voulant rehausser la beauté de cette élocution*: Dieu dit que la Lumiere soit faite, et elle fut faite. On voit par tous ces passages que Monsieur *Huet* raisonnoit toujours sur ce faux principe, que Longin *a cru trouver dans le passage de*

REMARQUES.

(8) *Je ne croyois pas*, &c.] Page 6. du II. Tome des *Dissertations*, &c.] publiées en 1712. par M. l'Abbé de *Tilladet*. Capp Ci-devant. p. 211. De St. Marc.

(9) *Si ces paroles* &c.] Ibid. p. 11. Capp. Ci-dev. p. 217. De St. Marc.

(10) *Si le Lecteur* &c.] Ibid. p. 12. Capp. Ci-dev. p. 218. De St. Marc.

(11) *Tant s'en faut* &c.] Ibid. p. 15. Capp. Ci-dev. p. 224. De St. Marc.

(12) *Le commencement* &c.] Ibid. p. 16. Capp. Ci-dev. p. 224. De St. Marc.

(13) *Longin* &c.] Ibid. p. 27. 28. Capp. Ci-dev. p. 235.

MOYSE *un Sublime d'élocution, de figures, de paroles* &c.

(14) Dans un autre endroit de sa *Lettre*, il va jusqu'à nier qu'il y ait un *Sublime de Pensée* dans le passage de MOYSE. *Pour mieux juger*, dit-il, *du passage de Moyse, il faut faire une distinction de divers genres de Sublime & en établir quatre sortes. 1o. Le Sublime des termes. 2o. Le Sublime du tour de l'expression. 3o. Le Sublime des pensees. 4o. Le Sublime des choses.... Si on applique cette distinction au passage de Moyse, on verra que le Sublime des termes ne s'y trouve pas, puisque les termes en sont communs; le sublime de l'expression façonnée & figurée n'y est pas non plus.... On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée.*

Notre illustre & savant Prélat touche enfin le nœud de la difficulté & le véritable Etat de la question : mais il le fait si légèrement qu'il n'en dit presque rien, quoiqu'il en eût dû faire le principal sujet de sa *Lettre.* En effet il se contente d'avancer cette proposition contraire au véritable sentiment de LONGIN : *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée*, (dans le passage de *Moyse* ;) mais il ne se donne pas la peine de la prouver. Toute sa prétendue preuve se réduit à cette interrogation : *Car où trouveroit-on cette pensée?* En bonne foi est-ce là prouver? Est-ce là raisonner? Est-ce là réfuter? Une chétive interrogation passera-t-elle pour une démonstration complette? N'est-ce pas supposer ce qui est en question? Monsieur *Huet* demande *où l'on trouveroit cette pensée?* Il est aisé de répondre en faveur de *Longin*, qu'*on la trouve dans la haute idée & dans la vive image, que les termes de* MOYSE *nous présentent de*

REMARQUES.

(14) *Dans un autre endroit* &c.] Ibid. p. 23. & 25. CAPP. Ci-dev. p. 231, 232, 233. DE ST. MARC.

la puissance infinie de Dieu, qui d'une simple parole, ou plutôt par sa seule volonté, fait passer la Lumière du Néant à l'Existence. Cette Pensée caractérise assez bien la Divinité, qui seule peut surmonter la distance infinie qu'il y a entre le Rien & la Réalité.

J'avoue néanmoins que je ne puis approuver la manière, dont Monsieur *Despréaux*, (15) dans sa *X. Réflexion Critique*, a réfuté cet endroit de la *Lettre* de Monsieur *Huet*, en s'adressant à Monsieur *Le Clerc*, pour ménager le Prélat. *Pour ce qui est*, dit-il, *de ce que vous avancez au sujet du Sublime des pensées, que bien loin qu'il y ait dans le passage qu'admire Longin, aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée, il faut que votre bon sens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette manière. Quoi, Monsieur, le dessein que Dieu prend, immédiatement après avoir créé le Ciel & la Terre; car c'est Dieu qui parle en cet endroit; la pensée, dis-je, qu'il conçoit de faire la Lumière, ne vous paroît pas une pensée? Et qu'est ce donc que pensée, si ce n'en est là une des plus sublimes qui pouvoient venir à Dieu lui-même?*

Je ne puis encore un coup approuver cette réfutation, parce que 1o. Monsieur *Despréaux* attribue à Monsieur *Huet*, ou plutôt à Monsieur *Le Clerc*, d'avoir dit que *dans le passage qu'admire Longin, il n'y a pas même de pensée.* Monsieur *Huet* & Monsieur *Le Clerc* n'ont pas nié absolument qu'il y eût aucune pensée dans le passage de *Moyse.* Ils ont seulement prétendu qu'il n'y avoit pas de *pensée sublime.* Cela est évident par leurs propres paroles. *On ne peut pas dire non plus qu'il y ait au-*

REMARQUES.

(15) *dans sa X. Réflexion Critique,*] Edition *in*-12. de Genève 1716. Tome III. p. 365. CAPP. Ci-devant, p. 259. DE ST. MARC.

cune ſublimité de penſée. Car où trouveroit-on cette penſée? Le Pronom démonſtratif *cette*, ſignifie la penſée ſublime, qui fait le ſujet de la diſpute. 2o. Cette façon de parler: *il faut que votre bon ſens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette manière*, ne convient pas aux Gens de Lettres; qui doivent toujours ſe diſtinguer par leur politeſſe, & avoir en horreur toutes les paroles injurieuſes & outrageantes. 3o. Monſieur *Huet* & Monſieur *Le Clerc* avoient dit que dans le paſſage en queſtion, *la penſée de* MOYSE *ne leur paroiſſoit pas ſublime*; & Monſieur *Deſpréaux* prend à tâche de leur prouver que *le deſſein que Dieu prend, & la penſée qu'il conçoit de faire la lumière, eſt une penſée; que cette penſée eſt une des plus ſublimes qui pouvoient venir à Dieu.* Dans cette conteſtation (16) s'agiſſoit-il des penſées de Dieu? Ne s'agiſſoit-il pas uniquement de la penſée de *Moyſe*? Monſieur *Deſpréaux* prenoit donc viſiblement le change: C'eſt pourquoi abandonnant la manière, dont il a réfuté ſes Adverſaires, j'ai mieux aimé prouver le *Sublime* de la penſée de *Moyſe*, par la haute idée & par la vive image qu'elle nous préſente du pouvoir infini de la Divinité. Car enfin, le *Sublime* d'une penſée dépend de ſa conformité avec un objet grand & ſublime.

Quant à ce qui regarde le *Sublime de l'Expreſſion, des Figures & des mots*, LONGIN n'en dit rien ici. D'ailleurs la ſimplicité des termes & de l'Elocution n'empêche pas le *Sublime des Penſées.* (17) C'eſt ce que Monſieur *Deſpréaux* prouve fort bien par la réponſe d'*Alexandre le Grand* à *Parménion*,

REMARQUES.

(16) *s'agiſſoit-il des penſées de Dieu?*] Voyez, *Réflexion* X. Remarque 10. DE ST. MARC.

(17) *C'eſt ce que Monſieur Deſpréaux prouve fort bien &c.*] Ci-devant, p. 248. DE ST. MARC.

qui disoit: *Si j'étois* ALEXANDRE *j'accepterois les offres de* DARIUS; (la moitié de son Royaume & sa fille en mariage) Le Roi répliqua: *Et moi, si j'étois* PARMENION: (18) par le QU'IL MOURUT du vieil *Horace* dans la *Tragedie* de *Corneille*: & (19) par le MOI, que *Médée* répond à NERINE.

Contre tant d'Ennemis que vous reste-t-il? Moi.

On y pourroit ajouter la pensée du Roi LOUIS XII. *Le Roi de France ne doit pas venger les injures faites au Duc d'Orléans.*

Monsieur *Despréaux*, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa *X. Réflexion* suppose toujours faussement, comme nous l'avons déja remarqué plus haut, que LONGIN *a reconnu dans le passage de Moyse non seulement un sublime de pensée: mais aussi un sublime d'expression, de figures & de mots.* &c.

(20) *Il n'est plus question*, dit-il, *de sçavoir s'il y a du sublime dans ces paroles*, (de MOYSE) *puisqu'il y en a indubitablement*..... (21) *Pour mieux nous confondre Longin & moi, vous vous mettez en devoir de nous apprendre ce que c'est que Sublime. Il y en a, dites-vous, quatre sortes; le Sublime des termes, le Sublime du tour de l'expression, le Sublime des pensées, & le Sublime des choses*..... (22) *Si l'on me demande quel genre de Sublime se trouve*

REMARQUES.

(18) *par le qu'il mourut* &c.] Ci-devant, p. 249. DE ST. MARC.

(19) *par le Moi*, &c.] Ci-devant, p. 250. DE ST. MARC.

(20) *Il n'est plus question*,] *Edit. de Genève* 1716. *in*-12. T. III. p. 346. CAPP. Ci-dev. p. 246. DE ST. MARC.

(21) *Pour mieux nous* &c.] Ibid. p. 359. CAPP. Ci-dev. p. 255. DE ST. MARC.

(22) *Si l'on* &c.] Ibid. p. 361. CAPP. Ci-dev. pag. 258. DE ST. MARC.

dans le passage dont nous disputons ; je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez : je dirai que tous les quatre y sont dans leur plus haut degré de perfection. En effet... (23) *les termes que le Prophète y emploie, quoique simples... ne laissent pas d'être sublimes....* (24) *A l'égard du second genre, je veux dire du Sublime du tour de l'expression ; où peut-on voir un tour d'expression plus sublime que celui de ces paroles*, DIEU DIT : QUE LA LUMIERE SE FASSE, ET LA LUMIERE SE FIT..... (25) *L'Esprit divin qui l'inspiroit* (MOYSE)... *a pensé pour lui* (aux *grandes figures de l'Art Oratoire*) & *les... a mises en œuvre.*

† Monsieur *Le Clerc* (26) dans ses *Additions* à la Lettre de Monsieur *Huet*, & (27) dans ses *Remarques* sur la *X. Réflexion* de Monsieur *Despréaux*, attribue aussi à *Longin* d'avoir cru que *le Passage de* MOYSE *contenoit un Sublime de paroles, de figures, d'expressions* &c. C'est ce qu'on verra par les

REMARQUES.

(23) *les termes que le Prophète y emploie, quoique simples... ne laissent pas d'être sublimes....*] M. *Despréaux* n'a pas pris garde que la *Simplicité des Termes* étant formellement opposée au *Sublime des termes*, il y auroit contradiction, que les termes de *Moyse* fussent en même-tems simples & sublimes. Le véritable sentiment de *Longin* n'est pas sujet à cet inconvénient. Car ce Rhéteur, comme nous l'avons prouvé, ne reconnoit dans *Moyse*, que le *Sublime de la Pensée*. Il ne dit rien des mots, ni du tour de l'expression dans le Chapitre, où il parle de ce passage de *Moyse*. CAPP.

(24) *A l'égard* &c.] *Ed. de Gen.* 1716. Tome III. p. 363. CAPP. Ci-dev. p. 258. DE ST. MARC.

(25) *L'Esprit divin* &c.] Ibid. p. 260. CAPP. Ci-dev. p. 257. DE ST. MARC.

(26) *dans ses Additions à la Lettre* &c.] Voyez, *Bibliothèque Choisie*, Tome X. p. 211. & suivantes. CAPP. Ci-dev. p. 206. & suivantes. DE ST. MARC.

(27) *dans ses Remarques* &c.] Ibid. Tome XXVI. p. 83. & suiv. CAPP. Ci-dev. p. 281. & suivantes. DE ST. MARC.

Extraits suivans. (28) *Deux choses peuvent empêcher qu'on ne s'apperçoive du peu de fondement qu'il y a, en ce que dit* LONGIN. *La première est la grande idée que l'on s'est formée avec raison de* MOYSE *comme d'un homme tout extraordinaire. Dans cette supposition... on s'imagine que son langage doit être sublime... on croit voir des figures de Rhétorique, où il n'y en a point... L'autre chose qui a fait que* LONGIN *a cru voir une expression sublime dans* MOYSE, *& que l'on a applaudi à sa remarque* &c... *Les Chrétiens... voyant qu'un Payen avoit trouvé cette expression sublime* &c..... (29) *M.* HUET *a très-bien montré... qu'il n'y a rien de sublime dans l'expression* (de MOYSE)... (30) *Tout le différent, qu'il y avoit entre Mr.* DESPRÉAUX *& nous, consistoit uniquement à savoir si les paroles que j'ai rapportees sont sublimes, dans l'endroit de* MOYSE, *où elles se trouvent. Il soûtenoit qu'elles le sont, & nous prétendions que non... Il s'agissoit donc de savoir.... s'il y a là une figure de Rhétorique, dans l'expression, ou s'il n'y en a point....* (31) *On a dit qu'il n'y avoit rien de sublime dans le tour, ni dans les mots, en cet endroit de* MOYSE, *& on l'a, ce me semble, prouvé.*

Ainsi Messieurs *Despréaux*, *Huet* & *Le Clerc* ont également supposé que *Longin* avoit admis un *Sublime de paroles*, *de figure & d'expression*, dans le célèbre passage de *Moyse*; au lieu qu'il n'y loue qu'un *Sublime de pensée*, comme je l'ai fait voir. N'ai-je donc pas eu raison d'avancer que ces trois

REMARQUES.

(28) *Deux choses* &c.] Voyez, *Lettre de M. Huet*, Remarque 28. DE ST. MARC.

(29) *Mr. Huet a très-bien* &c.] Ibid. *Remarque* 32. DE ST. MARC.

(30) *Tout le différent*, &c. Voyez ci-devant p. 283. DE ST. MARC.

(31) *On a dit* &c.] Ci-devant, p. 291. DE ST. MARC.

illustres Ecrivains, dans le cours d'une dispute, qui leur a fourni l'occasion de dire quantité de bonnes choses, se sont écartés à l'envi l'un de l'autre du véritable point, auquel il falloit réduire la question, qu'ils avoient entrepris de traiter. MAGNI PASSUS, SED EXTRA VIAM.

RE'FLEXION XI.

Néanmoins Aristote & Théophraste, afin d'excuser l'audace de ces figures, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adoucissemens : Pour ainsi dire, si j'ose me servir de ces termes, pour m'expliquer plus hardiment, &c. Paroles de Longin, Chap. XXVI.

LE conseil de ces deux Philosophes est excellent; mais il n'a d'usage que dans la prose; car ces excuses sont rarement souffertes dans la Poësie, où elles auroient quelque chose de sec & de languissant; parce que la Poësie porte son excuse avec soi. De sorte qu'à mon avis, pour bien juger si une figure dans les vers n'est point trop hardie, il est bon de la mettre en prose avec quelqu'un de ces adoucissemens; puisqu'en effet si à la faveur de cet adoucissement, elle n'a plus rien qui choque, elle ne doit point choquer dans les vers destituée même de cet adoucissement.

Monsieur de la Motte, mon Confrere à l'Académie Françoise, n'a donc pas raison en son (1) Traité

REMARQUES.

(1) *Traité de l'Ode*,] Discours sur l'Ode. BROSS.

Il falloit dire : *Discours sur la Poësie en général & sur l'Ode en particulier.* M. de *La Motte* l'a fait imprimer à la tête des différentes Editions de ses *Odes*.

Après avoir parlé de plusieurs choses, qui constituent le

Traité de l'Ode, lorsqu'il accuse l'illustre Monsieur Racine de s'être exprimé avec trop de har-

REMARQUES.

le caractère de cette sorte de Poësie, il dit: „ Il y faut „ ajouter la hardiesse du Langage, qui ne lui est commune qu'avec le *Poëme Epique*, lorsqu'il ne fait pas „ parler ses Personnages. Le Poëte y est Poëte de profession, au lieu que dans les autres Ouvrages, il emprunte, pour ainsi dire, un esprit & des sentimens „ étrangers, & il doit se contenter alors de toute l'élégance du Langage ordinaire, sans y laisser sentir d'étude ni d'affectation. *Les Poëtes Tragiques* même, qui „ s'abandonnent quelquefois à l'enflure doivent toujours „ être en garde contre l'excès de l'Expression. Comme „ ils ne font point parler des *Poëtes*, mais des *Hommes ordinaires*, ils ne doivent qu'exprimer les sentimens „ qui conviennent à leurs Acteurs; & prendre pour cela les tours & les termes, que la passion offre le plus „ naturellement. *Racine* n'a presque jamais passé ces bornes, que dans quelques Descriptions, où il a affecté „ d'être Poëte, comme dans celle de la mort d'*Hippolite*, où l'on croit plutôt entendre l'Auteur que le Personnage, qu'il fait parler. *Corneille* sort aussi quelquefois de cette vraisemblance, sur-tout dans ce qu'il „ a imité de *Lucain*. On voit bien à plus forte raison, „ que le *Poëte Comique* & le *Pastoral*, doivent se réduire à une naïveté élégante, & mettre tout leur mérite dans l'exactitude de l'*Imitation*. Mais les *Poëtes Liriques*, j'entens les Auteurs des *Odes*, peuvent & doivent même étaler toutes les richesses de la Poësie. Ils „ peuvent, sans nuire néanmoins à la clarté, parler autrement que le commun des Hommes; &, pourvu „ que le Sens soit fort, & que les Images soient vives à proportion de la hardiesse du Langage, ils auront d'autant plus atteint la perfection de leur Art, „ qu'ils auront plus heureusement hasardé." M. DE LA MOTTE dit ensuite: *Ce Vers de* RACINE,

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté,

est excessif dans la bouche de Théramène. *On est choqué de voir un Homme accablé de douleur, si recherché dans ses termes, & si attentif à sa description. Mais ce même Vers feroit beau dans une* Ode, *parce que c'est le Poëte, qui y*

dieſſe dans ſa Tragédie de Phèdre, où le Gouverneur d'Hippolyte, faiſant la peinture du monſtre effroyable que Neptune avoit envoyé pour effrayer les Chevaux de ce jeune & malheureux Prince, ſe ſert de cette hyperbole,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté:

puiſqu'il n'y a perſonne qui ne ſoit obligé de tomber d'accord que cette hyperbole paſſeroit même dans la proſe à la faveur d'un, *pour ainſi dire*, ou d'un, *ſi j'oſe ainſi parler.*

D'ailleurs Longin enſuite du paſſage que je viens de rapporter ici ajoûte des paroles qui juſtifient encore mieux que tout ce que j'ai dit, le vers dont il eſt queſtion. Les voici: *L'excuſe, ſelon le ſentiment de ces deux célèbres Philoſophes, eſt un remède infaillible contre les trop grandes hardieſſes du diſcours; & je ſuis bien de leur avis. Mais je ſoûtiens pourtant toûjours ce que j'ai déja avancé, que le remede le plus naturel contre l'abondance & l'audace des Métaphores, c'eſt de ne les employer que bien à propos, je veux dire dans le Sublime, & dans les grandes paſſions.* En effet, ſi ce que dit là Longin eſt vrai, Monſieur Racine a entiérement cauſe gagnée: pouvoit-il employer la hardieſſe de ſa Métaphore dans une circonſtance plus conſidérable & plus ſublime que dans l'effroyable arrivée de ce Monſtre, ni au milieu d'une paſſion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné Gouverneur d'Hippolyte, qu'il repréſente plein d'un horreur & d'une conſternation, que par ſon récit il communique

REMARQUES.

parle: qu'il y fait profeſſion de peindre; qu'on ne lui ſuppoſe point de paſſion violente, qui partage ſon attention; & qu'on ſent bien enfin, quand il ſe ſert d'une Expreſſion outrée, qu'il le fait à deſſein, pour ſuppléer par l'exagération de l'Image à l'abſence de la choſe même.

en quelque ſorte aux Spectateurs mêmes; de ſorte que par l'émotion qu'il leur cauſe, il ne les laiſſe pas en état de ſonger à le chicaner ſur l'audace de ſa figure. Auſſi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on joue la Tragédie de Phèdre, bien loin qu'on paroiſſe choqué de ce vers,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une eſpèce d'acclamation; marque inconteſtable qu'il y a là du vrai Sublime, au moins ſi l'on doit croire ce qu'atteſte Longin en pluſieurs endroits, & ſur-tout à la fin de ſon cinquième Chapitre, par ces paroles: *Car lors qu'en un grand nombre de perſonnes différentes de profeſſion & d'âge, & qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un diſcours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'eſprits ſi diſcordans d'ailleurs, eſt une preuve certaine & indubitable qu'il y a là du Merveilleux & du Grand.*

Monſieur de la Motte néanmoins paroît fort éloigné de ces ſentimens, puiſqu'oubliant les acclamations que je ſuis ſûr qu'il a pluſieurs fois lui-même, auſſi-bien que moi, entendu faire dans les repréſentations de Phèdre, au vers qu'il attaque, il oſe avancer, qu'on ne peut ſouffrir ce vers; alléguant pour une des raiſons qui empêchent qu'on ne l'approuve, la raiſon même qui le fait le plus approuver, je veux dire l'accablement de douleur où eſt Théramène. On eſt choqué, dit-il, de voir un homme accablé de douleur comme eſt Théramene ſi attentif à ſa deſcription, & ſi recherché dans ſes termes. Monſieur de la Motte nous expliquera quand il jugera à propos ce que veulent dire ces mots, *ſi attentif à ſa deſcription, & ſi recherché dans ſes termes*; puiſqu'il n'y a en effet dans le vers de Monſieur Racine aucun terme qui ne ſoit fort commun & fort uſité. Que s'il a vou-

lu par là simplement accuser d'affectation & de trop de hardiesse la figure par laquelle Théramène donne un sentiment de frayeur au flot même qui a jetté sur le rivage le Monstre envoyée par Neptune, son objection est encore bien moins raisonnable; puisqu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la Poësie que de personnifier les choses inanimées, & de leur donner du sentiment, de la vie, & des passions. Monsieur de la Motte me répondra peutêtre que cela est vrai quand c'est le Poëte qui parle, parce qu'il est supposé épris de fureur; mais qu'il n'en est pas de même des Personnages qu'on fait parler. J'avoue que ces Personnages ne sont pas d'ordinaire supposés épris de fureur; mais ils peuvent l'être d'une autre passion, telle qu'est celle de Théramène, qui ne leur fera pas dire des choses moins fortes & moins exagérées que celles que pourroit dire un Poëte en fureur. Ainsi Enée, dans l'accablement de douleur où il est (2) au commencement du second Livre de l'Enéide, lors qu'il raconte la misérable fin de sa patrie, ne céde pas en audace d'expression à Virgile même, jusques là que (3) se comparant à un grand arbre que des Laboureurs s'efforcent d'abbattre à coups de coi-

REMARQUES.

(2) *au commencement du second Livre de l'Enéide,*] C'est ainsi qu'il y a dans l'*Edition de* 1713. & c'est apparamment ainsi, que M. *Despréaux* avoit mis par mégarde. Les Vers, que notre Auteur va citer, sont les 628. & 629. C'est par cette raison que M. *Brossette* avoit bien fait de mettre: *à la fin*, au lieu d'*au commencement*. Mais M. *Du Monteil* ayant cru devoir donner place dans ses *Editions*, à la *Réponse*, que M. *de La Motte* a faite à cette *Réflexion*; il ne devoit pas adopter, comme il l'a fait, la correction de M. *Brossette*. La méprise de M. *Despréaux* fournit à M. *de La Motte* quelques réflexions utiles. C'est pourquoi l'*Editeur* de 1740. a bien fait de rétablir ici la leçon de 1713. De St. Marc.

(3) *se comparant*] Ce n'est pas lui-même, c'est sa patrie, qu'*Enée* compare à un grand arbre &c. M. *Brosset-*

gnée, il ne se contente pas de prêter de la colère à cet arbre, mais il lui fait faire des menaces à ces Laboureurs. (4) *L'arbre indigné*, dit-il, *les ménace en branlant sa tête chevelue.*

Illa usque minatur;
Et tremefacta comam concusso vertice nutat.

Je pourrois rapporter ici un nombre infini d'exemples, & dire encore mille choses de semblable force sur ce sujet; mais en voilà assez, ce me semble, pour désiller les yeux de Monsieur de la Motte, & pour le faire ressouvenir que lorsqu'un endroit d'un Discours frappe tout le monde il ne faut pas chercher des raisons, ou plutôt de vaines subtilités, pour s'empêcher d'en être frappé; mais faire si bien que nous trouvions nous-mêmes les raisons pourquoi il nous frappe. Je n'en dirai pas davantage pour cette fois. Cependant, afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce que j'ai avancé ici en faveur de Monsieur Racine, je croi qu'il ne sera pas mauvais, avant que de finir cette onzième Réflexion, de rapporter l'endroit tout entier du récit dont il s'agit. Le voici:

(5) Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'éleve à gros bouillons une Montagne humide.

REMARQUES.

te avoit donc eu raison de mettre : *la comparant*. Mais M. *Du Monteil* a fait une faute en le suivant; & l'*Editeur* de 1740. a dû s'en tenir à la leçon de 1713. pour la raison, que j'ai dite dans la *Remarque* précédente. De St. Marc.

(4) *L'arbre indigné*,] Dans le Latin de *Virgile*, rapporté par notre Auteur; je ne vois rien que cette Epithète, *indigné* puisse rendre. La manière, dont M. *de La Motte* détruit l'avantage que M. *Despréaux* croyoit tirer de l'exemple, qu'il allégue en cet endroit, est aussi solide qu'ingénieuse. On ne peut y faire trop d'attention. De St. Marc.

(5) *Cependant sur le dos* &c.] L'illustre M. *de Féne-*

L'onde approche, se brise, & vomit à nos yeux
Parmi des flots d'écume un Monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes.
Indomptable Taureau, Dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

REMARQUES.

lon, Archévêque de Cambrai, a porté un Jugement bien différent de celui de M. *Despréaux*, sur ce Vers de *Racine*. Dans ses *Réflexions sur la Grammaire, la Rhétorique, la Poëtique, & l'Histoire*, page 100. de l'*Edition* de Paris, 1716. & page 51. de l'*Edition* d'Amsterdam 1717. *Rien n'est moins naturel*, dit-il, *que la narration de la mort d'*Hipolyte *à la fin de la* Tragédie de Phédre, *qui a d'ailleurs de grandes beautés.* Théramène, *qui vient pour apprendre à* Thésée *la mort funeste de son Fils, ne devroit dire que ces deux mots, & manquer même de force pour les prononcer distinctement.* „ Hipolyte *est mort. Un* „ *Monstre envoyé du fond de la Mer par la colère des* „ *Dieux, l'a fait périr. Je l'ai vu". Un tel homme saisi éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse, & la plus fleurie de la figure du Dragon?*

La terre s'en émeut, l'air en est infecté.
Le flot qui l'apporta recule épouvanté. DU MONTEIL.

(6) *Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*] Notre Auteur, en citant *Virgile* pour appuyer son sentiment, auroit pu dire que, dans ce Vers. M. *Racine* a voulu imiter celui-ci de *Virgile*, dans le récit du combat d'*Hercule* & de *Cacus*, L. VIII. de l'*Enéide*, V. 240.

Dissultant ripæ, refluitque exterritus amnis.

Ce qui paroît encore plus visiblement, si l'on compare le Vers du Poëte Latin avec les quatre derniers du Poëte François. Et dans celui de *Virgile*, ce n'est pas le Poëte qui parle, c'est *Evandre* un de ses Personnages.

Au reste, M. *de La Motte* a répondu à cette onzième *Réflexion*, & dans sa *Réponse* il a conservé, comme il le dit lui-même, tous les égards, qui étoient dus *à la*

Ses longs mugissemens font trembler le rivage.
Le Ciel avec horreur voit ce Monstre sauvage.
La Terre s'en émeut : l'air en est infecté.
(6) *Le flot qui l'apporta recule épouvanté, &c.*

REMARQUES.

haute estime, qu'il avoit pour M. DESPRÉAUX, *& à l'amitié dont M.* DESPRÉAUX *l'honoroit.* Sa conduite est d'autant plus louable, que là mort de son illustre Adversaire l'affranchissoit de la crainte de la réplique. Cette *Réponse* peut être proposée comme un modèle en ce genre : M. *de La Motte* n'ayant pas trouvé beaucoup d'exemples pareils d'honnêteté & de politesse dans les disputes des Gens de Lettres. BROSS.

Dans l'*Edition* d'Amsterdam de 1718. M. *Du Monteil* ajoute à cette *Remarque* de M. *Brossette*, en parlant de la *Réponse de M. de La Motte*, „ On la trouvera ci-dessous dans cette *Edition d'Amsterdam*. Je ne sais pourquoi on a négligé d'enrichir l'*Edition de Génève* d'une si excellente Pièce, qui a plus de rapport aux *Oeuvres de M. Despréaux*, que la *Lettre* de M. *Racine* à l'Auteur des *Hérésies imaginaires*, qu'on a bien voulu y insérer ". Cette *Remarque Satirique*, réimprimée dans plusieurs des *Editions* d'Hollande, ne se trouve plus dans les dernières. Au reste, M. *Du Monteil* avoit raison de trouver mauvais, que M. *Brossette* eut associé la *Lettre* de M. *Racine* contre Port-Royal, aux *Oeuvres de M. Despréaux*. Mais lui-même il ne devoit pas la conserver dans ses *Editions*, & moins encore adopter les deux *Réponses* à cette *Lettre*; & dans la suite une seconde *Lettre*, que M. *Racine* fit servir de réplique à ces *Réponses*. Ces quatre Pièces n'ont rien de commun avec les *Oeuvres de* M. *Despréaux*; & c'est pour cela qu'on les a retranchées de cette *Edition*. DE ST. MARC.

RÉPONSE DE M. DE LA MOTTE

A la XI. Réflexion de M. Despréaux sur Longin.

En parlant des expressions audacieuses, dans mon Discours sur l'Ode, j'ai dit qu'elles ne convenoient proprement qu'au Poëte Lyrique, & au Poëte Epique, quand il ne fait pas parler ses Personnages: & j'ai cru que dès qu'on introduisoit des Acteurs, il se falloit contenter du langage ordinaire, soutenu seulement de l'élégance & des graces que pouvoit comporter leur état.

J'ai cité de plus, pour exemple de l'excès que les Auteurs de Théâtre doivent éviter, le Vers célèbre que Mr. *Racine* met dans la bouche de *Théramène*,

Le flot qui l'apporta (1) recule épouvanté.

Mr.

REMARQUES.

(1) *recule épouvanté.*] Ces mots, les seuls que l'on puisse avoir en vûe ici, ne sont après tout qu'une simple traduction de ces mots de Virgile, *Æneid.* VIII. V. 240.

——— refluitque exterritus amnis.

Les deux expressions entrent dans une narration: & s'il y a quelque différence entre l'Imitation & l'Original; c'est que dans l'Original, *Evandre* qui parle est tranquille, & que dans l'Imitation *Théramène* est livré à la douleur. *Edition de* 1740.

Cette réflexion n'est pour le fonds, que le commencement de ce que dit M. *Brossette* dans la *Remarque* 6. sur la *XI. Réflexion*. De St. Marc.

Mr. *Despréaux*, digne ami de Mr. *Racine*, lui a fait l'honneur de le défendre, en me faisant celui de combattre mon sentiment, qu'il eût pû juger sans conséquence, s'il m'avoit traité à la rigueur.

Il emploie sa onzième Réflexion sur Longin, à vouloir démontrer que le Vers en question n'est point excessif. Je ferois gloire de me rendre, s'il m'avoit convaincu; mais comme les Esprits supérieurs, quelque chose qu'ils avancent, prétendent payer de raison, & non pas d'autorité, je fais là justice à M. *Despréaux* de penser que, s'il vivoit encore, il trouveroit fort bon que je défendisse mon opinion, dût-elle se trouver la meilleure.

Je me justifierai donc le mieux qu'il me sera possible, & pour le faire avec tout le respect que je dois à la mémoire de Mr. *Despréaux*, je suppose que je lui parle à lui-même, comme j'y aurois été obligé, un jour qu'il m'alloit communiquer sa Réflexion, si quelques visites imprévues ne l'en avoient empêché.

Ce que la haute estime que j'avois pour lui, ce que l'amitié dont il m'honoroit m'auroient inspiré d'égards en cette occasion, je vais le joindre, s'il se peut, à l'exactitude & à la fermeté qui m'eussent manqué sur le champ & en sa présence.

J'aurois peine à trouver des modèles dans les disputes des Gens de Lettres. Ce n'est guères l'honnêteté qui les assaisonne; on attaque d'ordinaire par les railleries, & l'on se défend souvent par les injures; ainsi les manières font perdre le fruit des choses; & les Auteurs s'avilissent eux-mêmes, plus qu'ils n'instruisent les autres. Quelle honte que, dans ce genre d'écrire, ce soit être nouveau que d'être raisonnable!

Je suppose donc que M. *Despréaux* me lit sa Réflexion, je l'écoute jusqu'au bout sans l'interrompre; & comme l'intérêt de me corriger ou de me

défendre auroit alors redoublé mon attention, & ſoûtenu ma mémoire; je m'imagine qu'après la première lecture j'aurois été en état de lui répondre à peu près en ces termes.

Il me ſemble, Monſieur, que la première raiſon que vous alléguez contre moi, eſt la plus propre à juſtifier mon ſentiment. Vous dites que les expreſſions audacieuſes qui ſeroient reçues dans la Proſe, à l'aide de quelque adouciſſement, peuvent & doivent s'employer en Vers ſans correctif, parce que la Poëſie porte ſon excuſe avec elle. J'en conviens, Monſieur, mais vous en concluez auſſitôt que le Vers en queſtion eſt hors de cenſure, parce que la même expreſſion que Théramène emploie ſans correctif, ſeroit fort bonne en Proſe avec quelque adouciſſement. J'accepte de bon cœur cette manière de vérifier la convenance d'une audace poëtique; & il me ſemble qu'elle met Théramène tout-à-fait dans ſon tort; car s'il parloit en Proſe, & qu'il dit à Théſée en parlant du Monſtre,

Le flot qui l'apporta recule, pour ainſi dire, épouvanté,

ne ſentiroit-on pas dans ce diſcours une affectation d'Orateur, incompatible avec le ſentiment profond de douleur dont il doit être pénétré? Je ne ſçai ſi je me trompe; mais je ſens vivement que ce *pour ainſi dire*, met dans tout ſon jour le défaut que la hardieſſe bruſque de la Poëſie ne laiſſoit pas ſi bien appercevoir.

Vous ajoûtez avec Longin que le meilleur remède à ces figures audacieuſes, c'eſt de ne les employer qu'à propos & dans les grandes occaſions. M. Racine, dites-vous, a donc entièrement cauſe gagnée: car quel plus grand événement que l'arrivée de ce Monſtre effroyable envoyé par Neptune contre Hippolyte? Je l'avoue, Monſieur, la circonſtance eſt grande, & ſi elle étoit unique: s'il ne s'agiſſoit que de la peindre, je ne trouverois

pas que Mr. Racine eût employé des couleurs trop fortes; mais la mort d'Hippolyte ayant été causée par l'arrivée du Monstre, cette mort devient le seul événement important pour Théramène qui le raconte, & pour Théſée qui l'entend: c'eſt, ſans comparaiſon, l'idée la plus intéreſſante pour le Gouverneur & pour le Père; & je ne conçois pas qu'elle pût laiſſer à l'un de l'attention de reſte pour la deſcription du Monſtre, & de la curioſité à l'autre pour l'entendre. Ainſi, Monſieur, en me tenant au mot déciſif de Longin, qui veut qu'on n'emploie ces figures audacieuſes qu'à propos, je ne crois pas encore que Mr. Racine fût dans le cas de les pouvoir prêter à Théramène.

Vous faites valoir contre moi les acclamations que le Vers dont il s'agit, a toujours attirées dans la repréſentation de Phèdre; car ſelon vous & Longin, rien ne prouve mieux la ſublime beauté d'une expreſſion que ce concours de ſuffrages: *lors*, dit Longin, *qu'en un grand nombre de perſonnes différentes de profeſſion & d'âge, & qui n'ont aucun rapport, ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un Diſcours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'eſprits ſi diſcordans d'ailleurs, eſt une marque certaine & indubitable qu'il y a là du merveilleux & du grand.*

Permettez-moi de vous dire, d'abord, Monſieur, qu'à prendre la ſuppoſition de Longin à la lettre, elle eſt preſque impoſſible, & qu'on ne trouveroit guère de Sublimes par cette voie; la différence d'âge, d'humeur & de profeſſion, empêchera toujours que les hommes ne ſoient également frappés des mêmes choſes. Tout ce qui peut arriver, c'eſt que le plus grand nombre ſoit frappé vivement, & que l'impreſſion du plaiſir ſe répande comme par contagion ſur le reſte, avec plus ou moins de vivacité; encore y a-t-il toujours des re-

belles, & quelquefois judicieux, qui résistent à l'approbation générale.

Mais, Monsieur, je ne prétends point chicaner, je m'en tiens à l'expérience pour faire voir que les acclamations du Théatre sont souvent fautives, & sujettes à de honteux retours. Rappellez, je vous prie, ces Vers fameux du Cid :

Pleurez, pleurez, mes yeux, & fondez-vous en eau ;
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau ;
Et m'oblige à venger après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

Vous ne sauriez douter du plaisir que ces Vers ont fait, & cependant ne seriez-vous pas le premier à désiller les yeux du Public, s'ils ne s'étoient déja ouverts sur la mauvaise subtilité de ces expressions. Je comprends pourtant ce qui charmoit dans ces Vers : la situation de Chimène aussi cruelle que singulière, touchoit sans doute le cœur ; le brillant de l'Antithèse éblouissoit l'imagination : ajoûtez à cela le goût régnant des pointes : on n'avoit garde de regretter le naturel qui manque en cet endroit. Mais me direz-vous, on en est revenu. Je n'en veux pas davantage, Monsieur ; les acclamations ne prouvent donc pas absolument, & elles ne sauroient prescrire contre la Raison.

J'oserai vous dire de plus ; qu'on est aussi désabusé de l'expression de Mr. Racine, & je n'ai presque trouvé personne qui ne convînt qu'elle est excessive dans le Personnage, quoiqu'elle fût fort belle à ne regarder que le Poëte. Ç'auroit été dommage en cet endroit de ne pouvoir m'armer d'une autorité que j'ai recueillie depuis, à une séance de l'Académie ; où tout ce qui se trouva d'Académiciens, me confirma dans mon sentiment.

M. Despréaux n'auroit pû moins faire en ce cas,

que de trouver la queſtion plus problématique qu'il ne l'avoitcrue d'abord.

Mais, Monſieur, aurois-je continué, vous faites une remarque importante ſur la différence que j'ai voulu mettre entre le Perſonnage & le Poëte. Le Perſonnage, ſelon vous, peut être agité de quelque paſſion violente, qui vaudroit bien la fureur poëtique; & le Perſonnage alors peut employer des figures auſſi hardies que le Poëte.

Ecartons, s'il vous plaît, l'équivoque des termes, afin qu'il n'y en ait point non plus dans mes raiſons. Si vous entendez par fureur poëtique, ce génie heureuſement échauffé qui fait mettre les objets ſous les yeux, & peindre les diverſes paſſions de leur véritables couleurs: cette idée même fait voir que le Poëte eſt obligé d'imiter la nature, ſoit dans les tableaux qu'il trace, ſoit dans les diſcours qu'il prête à ſes Perſonnages, & qu'on peut traiter hardiment de fautes tout ce qui s'en éloigne.

Si au contraire, par fureur poëtique vous entendez ſimplement ce langage particulier aux Poëtes, que la hardieſſe des fictions & des termes a fait appeller le langage des Dieux: je réponds que les paſſions ne l'emprunteront jamais. Ce langage eſt le fruit de la méditation & de la recherche, & l'impétuoſité des paſſions n'en laiſſe ni le goût ni le loiſir.

Vous m'alléguez vainement l'exemple de Virgile. Vous voyez bien, Monſieur; que puiſque j'oſe combattre vos raiſons, je ne ſuis pas d'humeur de me rendre aux autorités. Enée, dites-vous, (2) au commencement du ſecond Livre de l'Enéide, racontant avec une extrême douleur la chûte de ſa patrie, & ſe comparant lui-même à un grand arbre

REMARQUES.

(2) *au commencement du ſecond Livre de l'Enéide*] Voyez les *Remarques* 2. & 3. ſur la *XI. Réflexion.* DE ST. MARC.

que des Laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de coignée, ne se contente pas de prêter à cet arbre, du sentiment & de la colère; mais il lui fait faire des menaces à ceux qui le frappent, jusqu'à ce qu'enfin il soit renversé sous leurs coups. Vous pourriez, ajoûtez-vous, m'apporter cent exemples de même force. Qu'importe le nombre, Monsieur, si j'ai raison? C'est autant de rabattu sur la perfection des Anciens; & le Bon-Sens, qui est uniforme, n'approuvera pas chez eux ce qu'il condamne chez nous.

Quant à l'exemple particulier d'Enée, quoiqu'on puisse dire qu'il n'est pas dans le cas de Théramène, & qu'après sept ans passés depuis les malheurs qu'il raconte, il peut conserver assez de sang froid pour orner son récit de ces comparaisons; j'avoue encore qu'il m'y paroit excessivement Poëte, & c'est un défaut que j'ai senti dans tout le second & tout le troisiéme Livre de l'Enéide, où Enée n'est ni moins fleuri ni moins audacieux que Virgile. Peut-être que Virgile a bien apperçû lui-même ce défaut de convenance, mais ayant à mettre deux Livres entiers dans la bouche de son Héros, il n'a pû se résoudre à les dépouiller des ornemens de la grande Poësie.

J'aurois pû dire d'autres choses à Mr. Despreaux, si j'avois vérifié l'endroit qu'il me cite, comme je l'ai fait depuis. Il se trompe dans le sens du passage, parce qu'il s'en est fié à sa mémoire, confiance dangereuse pour les plus savans mêmes.

La preuve qu'il a citée de mémoire, c'est qu'il place la comparaison au commencement du second Livre, au lieu qu'elle est (3) vers la fin. Il est

REMARQUES.

(3) *vers la fin.*] Vers 628. & 629. *Edit. de* 1740. DE ST. MARC.

tombé par cette négligence dans (4) une double erreur ; l'une de croire qu'Enée ſe compare lui-même à l'arbre, quoique la comparaiſon ne tombe manifeſtement que ſur la Ville de Troye ſaccagée par les Grecs ; l'autre, de penſer qu'Enée prête à l'arbre du ſentiment & de la colère, quoique les termes dont Virgile ſe ſert, ne ſignifient que l'ébranlement, & que les ſecouſſes violentes de l'arbre ſous la coignée des Laboureurs.

Je ne puis m'empêcher de dire ici que les Auteurs ne ſauroient être trop en garde contre ces ſortes de mépriſes, parce que rien n'eſt plus propre à diminuer leur autorité ; mais j'ajoûterai que ceux qui apperçoivent ces fautes n'en doivent pas tirer trop d'avantage contre ceux qui y tombent. On va quelquefois en pareille occaſion juſqu'à accuſer un homme de n'entendre ni la Langue ni l'Auteur qu'il cite, & l'on traite témérairement d'ignorance groſſiere, ce qui peut n'être qu'un effet d'inattention. Quelle extravagance ſeroit-ce, par exemple, d'accuſer Mr. Deſpréaux, ſur ce que je viens de dire, de n'entendre ni Virgile ni le Latin ; & cependant on a fait cette injure à d'autres, peut-être avec auſſi peu de fondement.

(5) Je finis enfin ma Réponſe, comme Mr. Deſ-

REMARQUES.

(4) *une double erreur* ;] Peut-être que l'erreur ne vient point de M. *Deſpréaux*. Du moins eſt-il certain, que la *XI. Réflex.* dont il s'agit, ne fut imprimée qu'après la mort de M. *Deſpréaux* (en 1713.) EDIT. de 1740.

Des deux erreurs, que M. *de La Motte* reproche à M. *Deſpréaux*, la premiere pourroit bien être une faute de l'Imprimeur, lequel auroit mis, *ſe*, pour *la*. Voyez *XI. Réflexion*, Rem. 3. Pour la ſeconde erreur, on ne peut pas ne la point mettre ſur le compte de M. *Deſpréaux*. DE ST. MARC.

(5) *Je finis* &c.] On a vu dans la *Remarque* 5. ſur la *XI. Réflexion*, que M. *de Fénelon* étoit du même avis que M. *de La Motte*. Ce qui mérite attention. Quelque

préaux finit sa Réflexion, en mettant sous les yeux le récit entier dont il s'agit. Mr. Despréaux l'ex-

REMARQUES.

solides que soient les raisons sur lesquelles il condamne ce Vers de M. RACINE: *Le flot qui l'apporta*, &c. quelque judicieux que soit ce que M. *de La Motte* vient de répondre à M. *Despréaux*, rien de tout cela n'a pu s'attirer le suffrage d'un Auteur très connu, pour ce qu'il est. Dans le RACINE VENGE', *ou Examen des Remarques Grammaticales de M. l'Abbé d'*OLIVET *sur les Oeuvres de* RACINE: Livre qui parut *in*-12. à Paris, quoique le Frontispice dise: *Avignon*, en 1739. on lit, pag. 90. „ On ne peut donner trop d'éloges à M. d'*Olivet* „ d'avoir pris le parti de *Racine*, ou plutôt celui de „ *Despréaux* contre *La Motte*, qui par de fort mauvai- „ ses raisons, a censuré ce Vers, *Le flot qui* &c. *On* „ *est choqué*, dit M. DE LA MOTTE, *de voir un Homme* „ *accablé de douleur, si recherché dans ses termes, & si* „ *attentif à sa déscription.* Quoi des termes forts sont „ des termes recherchés! Une Image vive est une Des- „ cription de bel esprit! Où est le bon sens de raison- „ ner ainsi? Une Imagination saisie, & effrayée encore „ de ce qui l'a frappé, ne peut-elle s'abandonner à „ une Figure, sans passer pour Rhétoricienne? Quelle „ pitié! Que M. *Despréaux*, & après lui M. d'*Olivet*, „ ont eu raison de mépriser de pareils jugemens! Si *Thé-* „ *ramène* n'avoit pas peint le Monstre affreux, qui cau- „ sa la mort d'*Hippolite*, *Thésée* n'auroit-il pas pu croi- „ re, que son Fils auroit péri, par sa faute? Ne fal- „ loit-il pas qu'il sentît, que ce Monstre horrible, é- „ toit l'effet de son vœu imprudent? De plus, l'Action „ ne se passant point sur la Scène, ne falloit-il pas que „ *Théramène* la racontât comme elle s'étoit passée? Si „ la chose eût été offerte aux yeux des Spectateurs, eût- „ elle été autrement que dans le Récit? Non sans dou- „ te: donc le Récit n'a rien d'outré. On ne fait atten- „ tion qu'à la douleur de *Théramène*; & il faut faire at- „ tention à la frayeur, dont il est encore saisi, & à „ l'obligation, où il est, de rendre vraisemblable aux „ yeux de *Thésée* la triste mort de son Fils. Plus on „ examine ce Récit, plus on le trouve conforme à la „ Nature & à la Raison. Il n'y a jamais eu que des „ Hommes peu judicieux ou peu attentifs, qui l'ont „ censuré". Il est dit à la pag. 113. „ *Théramène* ve-

pose, afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce qu'il a dit; je l'expose de même, afin qu'on en

REMARQUES.

„ vement ému de ce qui venoit d'arriver à son cher „ *Hippolite*, pénétré de douleur, & ayant l'imagination „ échauffée sur un si déplorable événement, a pu lais- „ ser échapper les Expressions les plus figurées & les „ plus énergiques, pour peindre avec les traits les plus „ forts la mort du Fils de *Thésée*. Il n'y a là rien d'ex- „ traordinaire, rien de forcé, & la Critique de *La Mot-* „ *te* étoit tout-à-fait dépourvue de jugement". On trouve encore p. 120. „ Il faut avouer... que tous ceux „ qui ont attaqué ce Vers jusqu'ici, n'ont pas fait pa- „ roître les premières lueurs du sens commun. Ils n'ont „ point fait attention, que l'événement de la mort d'*Hip-* „ *polite*, ne pouvant se passer sur le Théatre, il devoit „ au moins être peint, comme si on le voyoit de ses „ yeux. Il falloit donc employer à ce Récit une *Des-* „ *cription* vive, & de ces *Images*, qui tiennent de l'*E-* „ *popée*. Autrement le Spectateur n'eut pas été satisfait; „ & *Thésée* même n'auroit pu ajouter foi à la mort de „ son Fils. Il auroit nécessairement demandé à *Théra-* „ *mène*, comment son Fils avoit pu périr à la vue d'un „ Monstre. Il falloit donc tout dire, tout expliquer. „ Cette Description n'a rien qui ne s'accorde avec la „ douleur & la frayeur dont *Théramène* est pénétré. En- „ fin, tout ce que j'ai lû, & tout ce que j'ai oui dire „ jusqu'ici contre ce Récit, m'a paru de la dernière ab- „ surdité, & ne partir que d'un esprit faux". C'est ainsi que l'Adversaire perpétuel de M. *de La Motte* prend ouvertement sous sa protection, le Récit de *Théramène*, & qu'il le venge ingénieusement d'une *Critique* dictée, en même tems, par l'*Esprit* & le *Bon-sens*, par la *Raison* & le *Goût*; & fondée sur la nature de la *Marche du Cœur* & du *Langage des Passions*; *Marche* & *Langage*, que M. *de La Motte* connoissoit, du moins par théorie.

Or maintenant, veillez graves Auteurs,
Mordez vos doigts, ramez comme Corsaires,
Pour mériter de pareils Protecteurs,
Ou pour trouver de pareils Adversaires. DE ST. MARC.

juge mieux de mon ſentiment; & ſur-tout pour l'explication de quelques termes de mon Diſcours ſur l'Ode, que Mr. Deſpréaux n'a pas trouvé aſſez clairs; *on eſt choqué*, ai-je óſé dire, *de voir un homme accablé de douleur, comme eſt Théramène, ſi attentif à ſa deſcription, & ſi recherché dans ſes termes.* Je crois que les Vers ſuivans pleins d'expreſſions & de tours poëtiques, éclairciront ma penſée mieux que tout ce que je pourrois dire.

> Cependant ſur le dos de la Plaine liquide
> S'éleve à gros bouillons une Montagne humide.
> L'Onde approche, ſe briſe, & vomit à nos yeux,
> Parmi des flots d'écume un Monſtre furieux.
> Son front large eſt armé de cornes menaçantes;
> Tout ſon dos eſt couvert d'écaillantes jauniſſantes.
> Indomptable Taureau, Dragon impétueux,
> Sa croupe ſe recourbe en replis tortueux.
> Ses longs mugiſſemens font trembler le rivage;
> Le Ciel avec horreur voit ce Montre ſauvage;
> La Terre s'en émeut; l'Air en eſt infecté;
> Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

J'avoue de bonne foi que plus j'examine ces Vers, & moins je puis me repentir de ce que j'en ai dit.

RÉPONSE

A la CRITIQUE de M. de LA MOTTE, par M. l'Abbé d'OLIVET, de l'Académie Françoise; ou Justification de ce Vers de RACINE:

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

(1) AUTANT que M. de *la Motte* avoit été *choqué* de ce vers, autant M. *Despréaux* le fut-il de sa Critique. Il y répondit. Mais sa réponse n'ayant été imprimée qu'après sa mort, il n'a pas pu voir la Réplique de M. de *la Motte*, sur laquelle je vais, par occasion, proposer mes doutes.

Pour sçavoir donc si le Vers de Racine est *excessif dans la bouche de Théramène*; s'il y a quelque chose d'*outré*, d'*exagéré*; commençons par examiner quel est le langage ordinaire de la Poësie, & quelle a été l'origine de ce langage.

Quant au premier point, il ne souffre nulle difficulté. Personne n'ignore ce qu'a dit Despréaux,

REMARQUES.

(1) *Autant que M. de La Motte* &c.] Ce qu'on va lire est tiré des REMARQUES *de Grammaire sur* RACINE, *par* M. *l'Abbé d'*OLIVET, imprimées à Paris chez *P. Gaudouin* en 1738. p. 98-106. L'*Editeur de* 1740. met pour titre à ce morceau: RÉPONSE *de* M. *l'Abbé d'Olivet à* M. *de La Motte.* Il en prend le commencement à la page 97. où le sçavant Académicien, après une courte *Remarque Grammaticale* sur le Vers, dont il s'agit, passe au Jugement qu'en avoit porté M. *de La Motte*, dont il rapporte les mêmes paroles, que j'ai fait imprimer en *Italique* dans la *Remarque* 1. sur la XI. *Réflexion.* Il entre ensuite en matière (p. 98.) par où je le fais débuter ici. Je ne donne de ses réflexions, que ce qui concerne l'objet de la contestation de M. *Despréaux* & de M. *de La Motte.* DE ST. MARC.

qu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la Poësie, que de personifier les choses inanimées; que de leur donner du sentiment, de la vie, du raisonnement, & des passions.

(2) Tout prend un corps, une ame, un esprit, un visage.

Pour des Physiciens, un flot est une certaine quantité d'eau poussée & agitée par une cause naturelle. (3) Pour les Poëtes, ce sera un individu animé, un être pensant, & même, s'ils en ont envie, ce sera une Divinité.

REMARQUES.

(2) *Tout prend un corps*, &c.] Ce Vers & les huit autres, que M. l'Abbé d'*Olivet* va citer, sont tirés du III. Chant de l'*Art Poëtique.* Il faut faire attention, qu'ils font partie d'un Morceau, qui commence par le 160. Vers, & finit par le 192. Il ne s'agit-là que de caractériser la *Poësie Epique;* & dans le Systême, que M. *Despréaux* suit à l'égard de cette sorte de *Poësie*, les trente-trois Vers, que j'indique, ne contiennent rien, qui ne soit très-vrai, dit du *Poëme Epique.* Mais qu'on en détache quelques Vers, & qu'on les applique directement au *Poëme Dramatique*, ils ne contiendront plus rien que de très-faux. Le *Langage Dramatique* n'est, ne peut, & ne doit jamais être le même que le *Langage Epique.* Cette Proposition est fondée sur des principes incontestables, sur les règles fondamentales de l'*Imitation*, qui demanderoient, pour être dévéloppées, plus de terrein que je n'en puis prendre ici. Qu'il me suffise de faire remarquer, que si le Stile, en général, des *Tragédies* de *Racine* est répréhensible en quelque chose, ce n'est que dans le petit nombre d'endroits, où ce grand Homme, perdant de vue ses Personnages, pour se mettre vis-à-vis de lui-même, *fait le Poëte* hors de propos. C'est en quoi quelques-uns de nos *Tragiques Modernes* l'imitent si parfaitement, qu'on chercheroit presque en vain, dans leurs Ouvrages, même les plus applaudis, quelque apparence du véritable *Langage* de la *Tragédie.* DE ST. MARC.

(3) *Pour les Poëtes, ce sera un individu animé*, &c.] J'en conviens, mais *Théramène* n'est pas un Poëte. DE ST. MARC.

Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre.
Un Orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux, qui gourmande les flots.
Echo n'est plus un son, qui dans l'air retentisse;
C'est une Nymphe en pleurs, qui se plaint de Narcisse.

Telles sont les idées, telle est la langue du pays habité par les Poëtes: & il est sage de n'y point voyager, pour qui ne voudra, ni entendre leur langue, ni se faire à leurs coutumes.

Mais remontons à l'origine de la langue poëtique. Car j'ai là-dessus à dire quelque chose de moins connu, & qui tend plus directement à la justification de Racine. On tient Homère pour auteur de la langue poëtique, du moins par rapport aux Grecs. Or les pays où les Sciences étoient florissantes du temps d'Homère, c'étoit l'Egypte, c'étoit la Phénicie: & nous savons par une foule de témoignages irréprochables, que la Physique de ces pays-là reconnoissoit une ame universelle, une ame répandue dans tout ce qui existe. Jusques-là que Démocrite soutenoit qu'il n'y avoit point d'atomes, qui ne fussent animés: & sa doctrine venoit de Moschus, Phénicien, qui vivoit avant le siége de Troie. (4) Ainsi le langage de la Poësie fut ori-

REMARQUES.

(4) *Ainsi le langage de la Poësie fut originairement le langage de la Physique.*] L'Auteur du *Racine Vengé*, par qui l'on a vu ci-devant M. *de La Motte* merveilleusement réfuté, *ne peut gouter* (p. 91.) *la manière dont* M. D'OLIVET *justifie ce Vers de* RACINE. Voici ses raisons (page (95.) 1°. Supposons... que la Philosophie de *Moschus*, qui enseignoit... que tout, jusqu'aux pierres, „ étoit animé, ait été suivie des Egyptiens & des Grecs, „ s'ensuit-il que l'Univers l'ait tellement embrassée, que „ c'est de-là que viennent les Figures, dont les hommes se servent généralement dans leur langage; lors-

ginairement le langage de la Physique; ou du moins ne fut qu'une conséquence & une extension des

REMARQUES.

„ qu'il leur plaît d'animer les choses inanimées? Suffi-
„ roit-il que *Moschus* eût enseigné sérieusement, qu'il
„ y avoit des ames répandues dans tous les Etres ma-
„ tériels, pour qu'on se prêtât universellement à cette
„ supposition....? Comment d'autres anciens Philoso-
„ phes, qui n'enseignoient rien de pareil, n'ont-ils pas
„ combattu aussitôt, & anéanti cette... Physique, ou
„ n'en ont-ils pas au moins empêché le progrès? 2°.
„ Est-ce que la nature elle-même ne nous porte pas,
„ pour donner plus de chaleur à nos paroles, à prêter
„ nos sentimens aux choses inanimées, & à les repré-
„ senter fictivement étonnées, réjouies, affligées &c.
„ J'aimerois autant dire, que les termes, dont nous
„ nous servons, pour exprimer la tempête, comme *la*
„ *mer en courroux*, *les flots irrités*, *les vents en fureur*
„ &c. viennent de la Physique de *Moschus*. Mais quand
„ nous disons, *un Jardin riant*, *une Maison gaie*, *un*
„ *Tems triste* &c., c'est donc de *Moschus* que nous te-
„ nons ces façons de parler. Les Chinois, les Japo-
„ nois, les Sauvages de l'Amérique, lui ont donc aussi
„ cette obligation: car ils parlent comme nous, & ou-
„ trent encore ces Figures. 3°. (page 96.) Les Hébreux
„ avoient-ils adopté la Philosophie de *Moschus*, si peu
„ conforme à leur Religion? *Moyse*, les *Prophêtes*, *Da-*
„ *vid*, étoient-ils au nombre de ses Sectateurs? On ne
„ voit dans l'*Ecriture* que ces sortes de Figures, qui
„ prêtent du sentiment aux Etres inanimés. L'énumé-
„ ration en feroit trop longue; il suffit de renvoyer...
„ au seul PSEAUME, *In exitu Israël de Ægypto* &c. on
„ y verra cette même Figure de *Racine*... *Mare vidit &*
„ *fugit* &c. M. l'Abbé) (*c'est l'Auteur lui-même, à qui*
„ *sa modestie ne permet de se désigner que par six points.*)
„ M. l'Abbé...... a mis en Vers ce *Pseaume*, dont
„ voici le commencement. J'aime mieux le citer, que
„ le texte beaucoup plus sublime encore, mais qui est
„ connu de tout le monde". Il en rapporte les quatre
„ premières *Stances*, dont la troisième est composée de
„ ces jolis Vers:

La mer en son lit ébranlée,
Ouvrit avec respect ses gouffres mugissans,

idées généralement reçues par les plus célébres Physiciens. Je ne sais, au reste, si cette réflexion a déja été faite; mais il me seroit aisé de la mettre dans un grand jour.

Plus de trois mille ans se sont donc écoulés, depuis que la Physique forma le langage de la Poësie. Et quand la Physique a changé d'opinion, ce qui lui est arrivé depuis tant de siécles une infinité de fois, en même temps elle a toujours changé son langage. Mais, au contraire, la Poësie a toujours retenu le sien; parce qu'en effet le systême de l'ancienne Physique est le seul qui autorise la fiction, le seul qui multiplie les images à l'infini, & qui par-là donne lieu à des peintures vivantes.

Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,
La Poësie est morte, ou rampe sans vigueur.

A la vérité, ces ornemens ne conviennent pas à toute sorte de sujets. Rien ne seroit plus contre le bon sens, que de faire entrer la Fable dans un Poëme Chrétien. *Et même cette langue poëtique doit être sobrement employée dans une Tragédie*, dont les personnages sont postérieurs au temps où

REMARQUES.

Et nous offrit une vallée
Entre deux monts couverts de troupeaux bondissans.

C'est une circonstance que le Prophête avoit oubliée, & qui ne se trouve pas même dans le Récit que *Saint-Amant*, a fait du passage de la Mer Rouge.

Le *Vengeur de Racine*; pour opposer (page 97.) une quatrième raison à M. l'Abbé d'*Olivet*, fond en une, la seconde & la troisième, & les répète en peu de mots. Il en naît quelques traits d'esprit, que le dessein d'épargner la modestie de cet Auteur, m'empêche de louer autant qu'ils en sont dignes. Il ajoute enfin une cinquième raison, dont il sera parlé dans la *Remarque* suivante. De St. Marc.

la Fable étoit reçue. Ainsi le vers que Racine met dans la bouche de Théraméne, eût mérité la censure d'un Critique raisonnable, s'il avoit été dans la bouche de celui qui raconte la mort de Bajazet: (5) car les Turcs du siecle passé ne croyoient non plus que ceux d'à présent, qu'un flot put être *épouvanté*.

Pourquoi ce même vers seroient-il beau dans une Ode? Ce n'est pas seulement, comme l'a dit M. de la Motte, parce que l'Auteur d'une Ode fait *profession de peindre*, & qu'on ne lui suppose *point de passion violente, qui partage son attention*. Mais c'est, parce que (6) l'Auteur d'une Ode est mai-

REMARQUES.

(5) *car les Turcs du siécle passé ne croyoient non plus &c.*] Dans le *Racine Vengé*, page 98. l'Auteur emploie pour cinquième raison en général, contre la conjecture de M. l'Abbé d'*Olivet*, & pour réfutation en particulier du raisonnement que le Savant Académicien fait en cet endroit, une redite étendue de la troisième des raisons rapportées dans la *Remarque* précédente. DE ST. MARC.

(6) *l'Auteur d'une Ode est maître d'adopter le systême qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la Fable, on n'a rien à lui dire.*] RACINE VENGÉ, p. 97. „ L'Auteur „ d'un Poëme, dont le Héros est Chrétien, n'est pas „ le maître d'adopter le Systême de la Fable. Tout le „ monde en convient". Ce n'est pas la Religion du Héros, c'est le sujet du Poëme, qui doit décider l'Auteur sur le Systême, qu'il doit adopter. *Louis XIV.* est un Héros Chrétien, mais le Passage du Rhin n'est pas un sujet Chrétien. M. *Despréaux*, pour chanter ce Passage, a pu recourir à la Fiction, & se servir du Systême de l'ancienne Fable. Voyons la suite. L'Auteur d'un Poëme, dont le Héros est Chrétien „ ne pourra donc pas prê„ ter du sentiment aux choses inanimées... M. *de Vol*„ *taire*, dans son *Poëme* de *La Henriade*, a donc renfer„ mé une impertinence dans ces deux beaux Vers:

„ Et des Fleuves François les eaux ensanglantées,
„ Ne portoient que des morts aux Mers épouvantées.

„ M. *Bossuet* a eu aussi grand tort de parler ainsi dans „ l'*Oraison Funèbre de la Reine d'Angleterre*, qui passe, „ avec

maître d'adopter le ſyſtême qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la Fable, on n'a rien à lui dire. Il prend ſes avantages, & il uſe de ſes droits. Mais l'Auteur d'une Tragédie par la raiſon même qu'il fait auſſi *profeſſion de peindre*, n'eſt nullement le maître de faire parler ſes perſonnages comme bon lui ſemble, & ſans avoir égard à l'Hiſtoire, qui, en nous apprenant les mœurs de leur pays & de leur ſiécle, nous apprend quel langage il faut leur faire tenir.

Tous ces principes étant déduits, il me reſte peu de choſes à dire, non pour excuſer le vers de Racine, mais pour montrer qu'il eſt parfait. Car enfin, puiſque la fiction ne coûte rien, abouchons Théramène, qui vivoit dans les temps héroïques de la Grèce, avec M. de la Motte, vivant au dix-huitiéme ſiécle de l'Ere Chretienne. Quel procès me faites-vous donc, lui diroit-il? Où prenez-vous que mes termes ſoient *recherchés*, & mes expreſſions *outrées*. (7) Je raconte ce que j'ai vû, &

REMARQUES.

„ avec raiſon, pour le chef-d'œuvre de l'Eloquence: „ *L'Océan étonné de ſe voir traverſé tant de fois, en des* „ *appareils ſi différens & pour des cauſes ſi différentes*". Je crois pouvoir répondre, que M. l'Abbé d'*Olivet* ne condamnera jamais les deux Vers de M. *de Voltaire*. Pour la Phraſe de M. *Boſſuet*, ſi l'on fait une attention réfléchie à la place, qu'elle occupe, elle pourroit bien n'être pas abſolument à l'abri de la critique. De St. Marc.

(7) *Je racònte ce que j'ai vû, & comme je l'ai vû.*] L'Auteur du *Racine vengé* ne ſauroit ſe perſuader, que *Théramène* puiſſe parler ainſi. Sa raiſon eſt (page 102.) qu'il ne ſauroit croire, que „ *Moſchus*, ou aucun Philoſophe „ ancien, ait jamais enſeigné, que de l'eau pouvoit „ avoir peur, que des pierres pouvoient ſentir de la „ douleur ou de la joie; que de l'air pouvoit ſe mettre „ en colère, comme un homme. Il ajoute quelques li„ gnes plus bas: Les Philoſophes, qui ont dit autre„

comme je l'ai vû. Oui, je vous le jure. Jamais récit ne fut plus simple, ni plus vrai que le mien. Ah! mon cher Théramène, lui répondroit notre Moderne, est-ce qu'un flot *s'épouvante?* Hé vous qui l'ignorez, répondroit le Grec, de quel pays êtes-vous? Parlez plutôt à nos Fontenelles, à nos Mairans: ils vous diront qu'il n'y a rien sur la terre, ni dans l'eau, ni dans l'air, point de fleuve, point de fontaine, point d'arbre, point de plante, qui n'ait une ame; & cela, parce que l'ame universelle est répandue dans tous les êtres particuliers, & ne fait continuellement que passer de l'un dans l'autre, qui est ce que vous appellez *naître* & *mourir*.

Racine, grand admirateur d'Homère & de Platon, étoit instruit de ce systême; & par conséquent il a dû en Peintre qui sait les règles de son art, faire parler ainsi un contemporain de Thésée. Mais ce qui m'étonne, c'est qu'un flot *épouvanté* ait pu scandaliser dans une Scéne où il s'agit d'un monstre

REMARQUES.

„ fois, que tout étoit animé, ont-ils prétendu autre „ chose, que ce que *Virgile* a renfermé dans ces deux „ Vers:

„ Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
„ Mens agitat molem, & magno se corpore miscet.

„ N'est-ce pas encore aujourd'hui le Systême des Athées „ & des Déistes, qui en admettant une *Ame universelle*, „ ne prétendent pas qu'elle pense, ni qu'elle soit capa- „ ble de sentiment, dans chaque Etre en particulier, „ mais seulement dans les corps organisés pour cet effet? „ Quoique ce Systême soit fort déraisonnable, il ne l'est „ pas néanmoins au point de supposer, que de l'eau ait „ de la frayeur; que des arbres aient de la joie; que „ de l'air se mette en colère; que des montagnes soient „ étonnées; que des cailloux soient émus d'indignation, „ &c. A-t-on, jamais pu enfanter de pareilles idées, „ encore moins venir à bout de les accréditer dans son „ pays, & de les répandre dans le monde entier"? De „ St. Marc.

envoyé par Neptune ; & dans une Tragédie dont l'Héroïne est petite-fille du Soleil. En vérité, ce n'étoit pas trop bien prendre son champ de bataille pour attaquer le langage de la Poësie. Quand on aura obtenu de mon imagination, qu'elle laisse passer Neptune & ce Monstre qu'il envoie; rien n'empêche qu'on ne donne du sentiment à un flot, & qu'on ne puisse le peindre orgueilleux, humble, menaçant, soumis, avare, prodigue, humain, cruel, épouvanté, irrité, se cachant de honte, bondissant de joie, tout ce qu'on voudra. Je ne répugne pas plus à croire l'effroi de ce flot, qu'à croire le Monstre de Neptune; & même (8) je ne puis, quand j'admets l'un, rebuter l'autre.

REMARQUES.

(8) *Je ne puis, quand j'admets l'un, rebuter l'autre.*] Voici ce que le *Vengeur de Racine* réplique (p. 111.) au raisonnement que ces paroles terminent. „ Il n'y a rien „ d'étrange, à supposer que *Théramène* parle conformé„ment aux Principes de sa Religion, & que par con„séquent, il dise que *Neptune* a envoyé un Monstre con„tre *Hippolite* pour exaucer son Père *Thésée*. Il a suivi „ & a dû suivre le Systême de la Fable. Mais si *Thé„ramène* parle du *flot épouvanté*, comme d'une chose „ réelle; si en cela il ne prétend point parler figuré„ment; *il a tort* ". Les égards dus au vrai mérite, m'ont obligé de substituer ces derniers mots à ceux de l'Auteur, & j'en ai fait de même ailleurs. Il continue ainsi, page 112. „ L'Histoire nous apprend, que du „ tems de *Thésée*, on croyoit qu'il y avoit un Dieu de „ la Mer, appellé *Neptune*. Mais on ne me citera au„cun Historien, qui dise que de ce tems-là, ni dans „ aucun tems, on ait cru que *de l'eau étoit capable d'a„voir peur, & que lorsqu'un flot reculoit, c'étoit la crain„te & l'épouvante, qui le faisoit reculer*. Le raisonne„ment est donc faux, parce qu'il porte sur une suppo„sition chimérique. Croira-t-on, par exemple, qu'*E„vandre* dans l'*Enéide* (Liv. VIII. V. 240.) s'imaginoit „ réellement qu'un fleuve étoit capable de remonter „ vers sa source, & de s'enfuir *par un sentiment de fra„yeur*...?

„ Dissultant ripæ, refluitque exterritus amnis....

Après ces réflexions, je n'ai point à suivre pied à pied la Replique de M. de la Motte à M. Despréaux, car elle tombe d'elle-même. Je m'arrêterai seulement à la conséquence qu'il tire du succès qu'eurent d'abord ces quatre vers du Cid, aujourd'hui & depuis longtemps méprisés.

Pleurez, mes yeux, pleurez, & fondez-vous en eau,
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau;
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

Il n'est donc pas vrai, conclud M. de la Motte, que les acclamations du Théâtre, puisqu'elles se trompoient sur les vers du Cid, servent à justifier celui de Théramène. C'est, selon moi, con-

REMARQUES.

„ Il n'est plus permis aujourd'hui à un Orateur de citer „ *Jupiter*, *Neptune* &c. ni de supposer que ces Dieux „ de l'Antiquité aient quelque part aux effets de la na„ ture. Cependant un Orateur, même un Orateur Chré„ tien, peut prêter du sentiment aux choses inanimées, „ lorsqu'il s'agit de peindre vivement quelque objet. Il „ donne des yeux & des sentimens d'horreur au Soleil, „ qui se dérobe, pour ne point voir des actions exé„ crables. Et à l'égard du Poëte, il accorde de la pen„ sée & du sentiment à tout ce qu'il lui plait, même „ dans un Poëme Chrêtien, où il ne lui est permis de „ faire agir ni *Jupiter*, ni *Neptune*, ni *Mars*. Par consé„ quent, la Figure du *flot épouvanté*, n'est point autori„ sée par la supposition des Dieux de la Fable, qui n'y „ a aucun rapport. C'est une expression dictée par la „ nature, lorsque l'esprit humain est vivement passion„ né. En un mot, c'est une Figure de Rhétorique, „ une Métaphore du genre de toutes les autres, & ce „ n'est rien de plus. Pour cette raison, l'expression peut „ subsister indépendamment du Système de la Religion „ Payenne". Cet Ecrivain, sans doute, sait la Rhétorique, & l'on voit dans tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici de lui, que des Figures de cet Art, l'*Amplification* & la *Répétition* ne sont pas celles qu'il estime le moins. DE ST. MARC.

clure très-mal. Car, (9) les vers du Cid ne portent que sur la métaphore & sur l'hyperbole. (10) Jamais on n'a pu dire sérieusement:

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

REMARQUES.

(9) *les Vers du Cid ne portent que sur la métaphore & sur l'hyperbole.*] „ Eh bien! est-il dit dans le *Racine* „ *Vengé*, page 151. cela fait-il qu'on s'est autrefois „ trompé, lorsqu'on a applaudi à ces Vers? Celui de „ *Théramène* porte-t-il sur autre chose que sur la *méta-* „ *phore* & sur l'*hyperbole*". DE ST. MARC.

(10) *Jamais on n'a pu dire sérieusement: La moitié de ma vie &c.*] Ibid. On répond à cela: „ Jamais aussi on „ n'a pu dire sérieusement, c'est-à-dire, au sens propre „ & sans figure, qu'un *flot épouvanté recule*. Ainsi la ré- „ ponse de M. l'Abbé d'*Olivet* n'est pas juste". On re- „ connoît ici la Logique de cet Auteur. La réponse de „ M. l'Abbé d'*Olivet* est très-juste. Elle suit nécessai- „ rement des principes sur lesquels il a raisonné jusqu'i- „ ci. Son Adversaire ajoute, à la page 116. pour achever de réfuter le reste de cet *Alinea*: „ La Figure ren- „ fermée dans le Vers de *Théramène*, est toute naturel- „ le. C'est l'expression de la passion, & l'écoulement, „ pour ainsi dire, d'une Imagination émue. Au contrai- „ re, les Vers de *Chiméne*, consistent dans une pensée „ recherchée, tirée, affectée, dans une subtile & froi- „ de Antithèse. C'est un ridicule *concetto*. La douleur „ ne s'exprime point ainsi: une personne affligée, & „ plongée dans une douleur amère, ne va point cher- „ cher une Métaphore si éloignée, si guindée, si peu „ raisonnable. Elle ne songe point à la simmétrie étu- „ diée des mots. Ce n'est plus alors l'*Acteur*, qui par- „ le; c'est le *Poëte*. Ainsi cette pensée n'a pu être ap- „ plaudie que sous le regne du mauvais goût. Les ap- „ plaudissemens ont dus par conséquent cesser au bout „ d'un certain tems, quand le siécle a été plus éclairé, „ & que les personnes sensées ont eu le tems de la ré- „ flexion. Il n'en est pas ainsi du Vers de *Théramène*, „ qui a toujours plu, qui plait, & qui plaira toujours. „ Le passage de *Longin*, que M. l'Abbé d'*Olivet* lui ap- „ plique, ne convient ici que dans ce sens. *Ce qui plait* „ *toujours, en tous lieux, & à toutes sortes de personnes,*

Or ce qui est faux, peut bien éblouir pendant un temps, mais il ne sauroit plaire toujours. Il étoit donc naturel qu'on cessât d'admirer cet endroit du Cid. Mais le vers de Racine, dans la Scène où il est placé, a toute la solidité, toute la vérité requise; & il renferme une circonstance aggravante, que Théramène auroit eu grand tort d'ometttre. Ainsi ce vers ne sauroit être mis en parallèle avec ceux du Cid. La chute de ceux-ci ne prouve rien contre l'autre. Despréaux a donc eu raison de le justifier par les acclamations du Théatre. *Car*, dit Longin, qu'il cite à ce sujet, *lorsqu'en un grand nombre de personnes différentes de profession & d'âge, & qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un discours, ce jugement & cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordans d'ailleurs, est une preuve certaine & indubitable qu'il y a là du merveilleux & du grand.*

REMARQUES.

„ *est essentiellement bon*". Cette Proposition a, sans contredit, la force d'un *Axiome* en matière de Critique. C'est dommage qu'elle ne puisse servir qu'à la condamnation du Vers de *Théramène*. A cela près, ce que le *Vengeur de Racine* vient de dire au sujet des Vers de *Chimène*, est assez juste, pour le fonds de la critique qu'il en fait; mais il ne prouve nullement qu'à ce sujet, M. l'Abbé d'*Olivet* réponde mal à *M. de La Motte*. C'est pourtant ce qu'il avoit entrepris de prouver. DE ST. MARC.

RE'FLEXION XII.

Car tout ce qui est véritablement Sublime, a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il éleve l'ame, & lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie & de je ne sçai quel noble orgueil, comme si c'étoit elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. Paroles de Longin, Chap. V.

VOILA une très-belle description du Sublime, & d'autant plus belle, qu'elle est elle-même très-sublime. Mais ce n'est qu'une description; & il ne paroît pas que Longin ait songé dans tout son Traité à en donner une définition exacte. La raison est, qu'il écrivoit après Cecilius, qui, comme il le dit lui-même, avoit employé tout son Livre à définir & à montrer ce que c'est que Sublime. Mais le Livre de Cecilius étant perdu, je croi qu'on ne trouvera pas mauvais qu'au défaut de Longin, j'en hazarde ici une de ma façon, qui au moins en donne une imparfaite idée. Voici donc comme je croi qu'on le peut définir. (1) *Le Sublime est une certaine force de discours propre à élever & à ravir l'Ame, & qui provient ou de la grandeur de la pensée & de la noblesse du sentiment: ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif & animé de l'expression, c'est-à-dire d'une de ces*

REMARQUES.

(1) *Le Sublime est une certaine force* &c.] Je ne ferai point de *Remarques* sur cette *Définition*. On trouvera dans les *Additions à la Préface* de la *Traduction* du *Sublime*, de quoi suppléer amplement à ce que j'aurois pu faire ici. DE. ST. MARC.

choses regardées séparément, ou ce qui fait le parfait Sublime, de ces trois choses jointes ensemble.

Il semble que dans les regles je devrois donner des exemples de chacune de ces trois choses. Mais il y en a un si grand nombre de rapportés dans le Traité de Longin, & dans ma dixiéme Réflexion, que je croi que je ferai mieux d'y renvoyer le Lecteur, afin qu'il choisisse lui-même ceux qui lui plairont davantage. Je ne croi pas cependant que je puisse me dispenser d'en proposer quelqu'un, où toutes ces trois choses se trouvent parfaitement ramassées. Car il n'y en a pas un fort grand nombre. Monsieur Racine pourtant m'en offre un admirable dans la premiere Scène de son Athalie, où Abner, l'un des principaux Officiers de la Cour de Juda, représente à Joad le Grand Prêtre la fureur où est Athalie contre lui & contre tous les Lévites; ajoûtant, qu'il ne croit pas que cette orgueilleuse Princesse diffère encore long-temps à venir *attaquer Dieu jusqu'en son Sanctuaire.* A quoi ce Grand Prêtre, sans s'émouvoir, répond;

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sçait aussi des méchans arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
(2) Je crains Dieu, cher Abner & n'ai point d'autre crainte.

REMARQUES.

(2) Imit. *Je crains Dieu.* ,, Virgile, *Eneïd.* XII. V. *& n'ai point d'autre crainte.*] 894.

——— *Non me tua fervida terrent*
Dicta, ferox: Di me terrent, & Juppiter hostis. Bross.

C'est *Turnus* combattant contre *Enée* qui parle ainsi: mais en lisant la Scène de *Joad* & d'*Abner*, il est aisé de voir, que M. *Racine* ne peut pas s'être proposé d'imiter ces Vers de *Virgile.* De St. Marc.

En effet, tout ce qu'il peut y avoir de Sublime paroît rassemblé dans ces quatre Vers, la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles, & l'harmonie de l'expression si heureusement terminée par ce dernier Vers: *Je crains Dieu, cher Abner, &c.* D'où je conclus, que c'est avec très-peu de fondement que les Admirateurs outrés de Monsieur Corneille veulent insinuer que Monsieur Racine lui est beaucoup inférieur pour le Sublime; puisque, sans apporter ici quantité d'autres preuves que je pourrois donner du contraire, il ne me paroît pas que toute cette grandeur de vertu Romaine tant vantée, que ce premier a si bien exprimée dans plusieurs de ses Pièces, & qui ont fait son excessive réputation, soit au-dessus de l'intrépidité plus qu'héroïque, & de la parfaite confiance en Dieu de ce véritablement pieux, grand, sage & courageux Israëlite.

TABLE DES MATIERES.

Contenues dans ce cinquieme Volume.

A.

Abbé. Caractère de l'*Abbé*, qui parle dans les *Paralleles* de *Perrault*, 87, 88, 89.
Ablancourt (*Nicolas Perrot d'*) célèbre Traducteur, 174. Défié de traduire un mot *Latin*, 174. Son Eloge, 174. Sa Mort, 174.
Abondance dans le Discours; A quel Genre d'*Eloquence* elle convient; *Remarque* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, LXXXII.
Académicien, qui ne pouvoit entendre louer *Cicéron* sans rougir, 75, 76.
Achaz, Roi de *Juda*. Ce que c'étoit que son *Cadran*, 49, 50, 51, 52.
Admiration excitée par le *Sublime de Corneille*, 186. — pour les *Livres Sacrés* ne s'étend pas toujours jusqu'au *Stile*, 298, 299.
Admiration. Passion Tragique de l'invention de *Corneille*, Eloge qu'en fait *Saint-Evremond*, 186, 187.
Adrien Empereur, qualifié d'une manière extravagante, 193.
Affectation; dans le *Stile;* Défaut de *Balzac*, 121, 122.
Age singulier d'un *Chien* de *Louis XIV.* 57.
Ajax & *Hector* se font des *Présens*, 183.
Alaric, *Poëme Epique* de *George Scudéri*, censuré, 21.
Alceste, Opéra de *Quinault*, par qui défendu, 19.
Alcoran plein de comparaisons semblables à celles d'*Homère*, 101. Quelles louanges on y donne ordinairement à Dieu, 227.
Aldroand. Ce qu'il dit de l'*Age* des *Chiens*, 56, 57.
Alexandre le Grand. Sa réponse à *Darius*, 252. A *Parménion*, 308, 309 Remarque sur sa Réponse à *Parmé-*

nion de la *Traduction* de *Longin*, LV. LVI. Il fait faire sous ses yeux une *Edition d'Homère*, & la copie toute de sa main, 35, 36. De quel poids est son témoignage en faveur de ce *Poëte*, 188, 189. Sa Mort, 35.
Allemagne. Savans de ce *Pays* travaillant à prouver qu'il n'y a point eu *d'Homère*, 27, 28.
Amans de *Pénélope*, 106.
Ame Universelle, 333. Ce qui donne de l'*Ame* aux *Paroles*, 252, 253.
Amérique. Obligation que ses Sauvages ont à *Moschus*, 334.
Amis. Nécessité de les consulter, 15, 16. Ce qu'en dit Mr. *Huet*, 223, 224.
Ammonius, cité par *Longin*, au sujet de l'*Imitation*; Remarques sur cet endroit du Texte Grec, LXXXV. LXXXVI.
Amos, *Prophête*. Caractère de son *Stile*, 240.
Amplification. Quand elle est nécessaire; Remarques sur cet endroit du Texte de *Longin*, LXXVI, LXXVII. Ce que c'est; Remarques sur cet endroit du Texte de *Longin*, LXXVII, LXXVIII. Son usage; Remarques sur cet endroit du Texte de Longin, LXXVII, LXXVIII.
Anachronisme de *Losme* & de l'*Abbé Souchay*, 102.
Anaxagore antérieur à *Pindare*, avoit enseigné la *Physique*, 132, 133.
Anaxandre revoit les Ouvrages d'*Homère*, 35.
Anaximène. Du *Stile* de cet *Orateur*, 66.
Anciens. Prévention excessive en leur faveur, 73, 74, 76, 77, 78, 196, 197. Attaqués par *Perrault* dans son *Parallèle* des *Anciens* & des *Modernes*, 6, 7. *Despréaux* leur admirateur, pressé de les défendre, 6, 7. Ouvrages de *Perrault* contre eux caractérisés, 15, 16. Ce que *Despréaux* leur devoit, 7, 8. Faux Argumens employé pour eux par *Despréaux*, 120, 121. Mêts délicieux pour eux, 106, 107, 108.
Ange-Exterminateur. Sa Peinture, 62.
Antiphon. Du *Stile* de cet *Orateur*, 66.
Anti-Rousseau de *Gacon*. Anecdote à prendre dans ce *Livre*, 270.
Antithèse, Figure éblouissante, 324.
Anthropopathies. Ce que les Théologiens nomment ainsi, 327.
Apodoses, Terme de *Rhétorique*, LXV.
Apollon est le même Dieu que le *Soleil*, 206.
Apostrophe mal placée; Son Extravagance, 212, 213. Voyez, *Serment* & *Transitions imprévues*.

Apprenti-Réthoricien. Ce qu'il n'ignore pas, 273, 294, 295.
Apulée. Trait faussement *Sublime* de cet *Auteur*, 221.
Aratus; Ses *Phénomènes* traduits en *Latin* par *Germanicus César;* lequel enchérit sur l'Original; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, LX, LXI.
Arc de Triomphe, de qui il est, 18, 19.
Architecte. Pas un seul habile chez les *Romains*, 194, 195. Pourquoi *Despréaux* a imaginé la Métamorphose du *Médecin* de *Florence* en *Architecte*, 18.
Aristarque revoit les Ouvrages d'*Homère*, 35, 36.
Aristobule, Juif, *Philosophe Péripatéticien*, 222, 223.
Aristote. Jette les Fondemens d'une nouvelle Méthode, 301, 302. Blâme & critique *Platon*, 66, 67. Est consulté par *Alexandre* pour l'Edition d'*Homère*, 35, 36. Ce qu'il dit sur l'âge des *Chiens*, 56, 57.
Armoires, pleines de Papier; Remarques sur cet endroit du Texte de *Longin*, CLII, CLIII.
Arnauld (Simon) Fils de *Robert Arnauld d'Andilli.* Voyez, *Pomponne*.
Arnauld (Antoine). Justifie *Despréaux* contre les Reproches injustes de *Perrault*, 273. Par quels soins sa *Lettre à Perrault* fut supprimée, 198. Eloge de ses *Ouvrages*, 184.
Arrangement des *Mots.* Son *Sublime*, 302. Enfle & grossit en quelque sorte la voix; Remarque sur cet endroit du Texte de *Longin*, CXLVIII, CXLIX.
Ars-Critica. Ouvrage de *Jean le Clerc*, 223.
Art, non employé dans les Narrations de *l'Ecriture*, 293. Son usage par rapport à l'*Orateur*; *Remarques* sur cet endroit du Texte de *Longin*, CXXXII, CXXXIII.
Art-Théatral défectueux dans les *Pièces* des *Anciens*, 121, 122.
Artamène. Voyez, *Cyrus.*
Asie. Le Luxe en est venu en *Europe*, 168.
Ane; Terme Noble dans les Anciennes Langues, Bas dans la nôtre, 165.
Asthme. Remède pour le prévenir, 16, 17.
Astronomie, peu cultivée des *Romains*, 195.
Athalie, *Tragédie* de *Racine*; Trait *Sublime* de cette *Pièce*, 343, 344.
Athéniens. Quand ils eurent les *Poëmes* entiers d'*Homère*, 35, 36.
Atomes de *Démocrite*, animés, 333.
Aubignac (François-Hédelin, Abbé d') Habile en *Poëtique;* Sachant peu de *Grec*, 28. A fait un Livre con-

tre Homère. Histoire & idée de cet Ouvrage, 27, 28, 29. Mourut en enfance, 29.
Aveugle (*Chansons de l'*). Ce que c'est, 27. *Perrault* comparé à un *Aveugle* né, 120.
Auguste. Son ordonnance contre les *Libelles* & leurs *Auteurs*, 270. Comment on doit mésurer l'Etendue de son *Siècle*, 193, 194. Le même *Siècle* comparé à celui de LOUIS LE GRAND, 191, 192, 193.
Augustin (Saint): Ce qui le dégoûtoit de la Lecture de *l'Ecriture Sainte*, avant sa conversion, 213, 214, 257. Règles qu'il prescrit aux *Orateurs Chrétiens* touchant le *Genre Sublime*, 217, 218. Ce qu'il pensoit du *Langage* de l'*Ecriture*, 240.
Aulugelle. La langue *Latine* fort changée de son tems, 114.
Avocats-François; S'ils sont comparables à *Démosthène* & à *Cicéron*, 41.
Auteurs. Comment on doit en user à leur égard au sujet de leurs bévues, 327. Ce qui cause leur chute, 112, 113, 114. *Perrault* ennemi de tous les *Bons*, 19, 20.
Autorité des Auteurs, ce qui la diminue, 327.
Auvri (*Claude*) Trésorier de la Sainte Chapelle. Ce qu'il avoit été auparavant, 278.

B.

Bacon, Chancelier d'Angleterre. S'il a parlé des *Anciens* de même que *Charles Perrault*, 179.
Badinage. Voyez, *Stile Badin*.
Bajazet. Empereur des Turcs; Ce que *Tamerlan* en dit & de lui-même, 178.
Baillet (*Adrien*) Son Autorité jette *Ch. Perrault* en erreur, 135, 136.
Balzac, Loué *Peyrarède*, 189, 190. Est inimitable; Et personne n'ose l'imiter, 121, 122. Défaut de son *Stile Epistolaire*; Vers de *Meynard* à sa louange, retorqué contre lui, 121. Ce qui fait encore aujourd'hui son mérite, & pourquoi les jeunes gens le doivent lire, 121, 122.
Bandes; Pourquoi on en enveloppoit les *Nains*, CLIII.
Basile (Saint); Caractère de son *Stile*, 98.
Barthole, célèbre *Jurisconsulte*; Peu lu, 79. Ignorant le *Barreau*, 82.
Basnage de Beauval, n'ose se déclarer pour *Charles Perrault*, au sujet des *Anciens*, 157.

Bassesse du *Stile* & des *Termes*. Fait tort aux Ouvrages, 164, 165. — des *Traducteurs* ne doit point s'attribuer à leurs *Auteurs*, 165. — de *Ch. Perrault*, en traduisant *Homère*, 166, 167, 172, 173. *Pensée Noble* exprimée *bassement*, moins supportable qu'une pensée basse exprimée *noblement*, 164, 165. *Terme noble* dans une langue, peut être *bas* dans une autre, 52, 53. *Dérivés* ou *Composés nobles*, dont le Primitif est *bas*, 173, 174. Ce qui est *bas* & *petit* dans une endroit, peut être *Grand*, *Noble* & *Sublime* dans un autre, 169, 170. Moyen de faire disparoître la *Bassesse* d'une *Expression*, 147, 148.

Bayle (*Pierre*) Se déclare pour *Ch. Perrault* dans une *Lettre* à *Pinson*, 156, 157.

Bembe (*Pierre*; Cardinal. Pourquoi il ne lisoit pas *la Bible*, 213.

Bénéfices. Traités sur leur pluralité, Par *la Place*, 173.

Benoît (*Jean*); Mérite de sa *Traduction* de *Pindare*, & ce qu'il pensoit des autres *Traducteurs*, 127, 128. Usage que *Despréaux* fait de son autorité, 139. Ce qu'il pensoit de *Pindare*, 144, 145. Cité pour justifier *Ch. Perrault*, 152.

Bertaut (*Jean*) *Poëte Célèbre*. Ce qui l'a fait tomber, 110, 111. A connu le vrai *Génie* de notre *Langue*, 114. *Despréaux* peu d'accord avec lui-même sur ce *Poëte*, 110, 111.

Bias, Célèbre Philosophe Grec, né en *Asie*, 53.

Bibliothèque Choisie, Journal de *Le-Clerc*, 138. — *Françoise*, de M. l'Abbé *Goujet*, 28, 29.

Bichon, qui a vécu vingt-quatre ans, 57.

Bigarrure désagréable dans la *Lettre* de *Mr. Huet*, donnée par *Le Clerc*. Comment on a cru pouvoir y remédier, 204, 205.

Bignon (*Rolland*), Célèbre Avocat, instruit lui-même son Fils, 194.

Bignon (*Jérôme*) Fils du précédent; Son Eloge, 194, 195.

Bizarrerie d'Esprit dans toute une *Famille*, 19. — *Des Langues*, 154, 155.

Blondel (*François*), *Mathématicien*; Son Eloge, 128. A fait la *Comparaison* de *Pindare* & d'*Horace*; Ce qu'il dit du premier; Jugement sur cet Ouvrage, 127, 128, 145. Est cru l'Auteur du Livre intitulé: *Henrici Lomenii Briennæ comitis Itinerarium*, 128.

Bochart Samuel), Sa Géographie Sacrée, 55.

Bœuf. *Gardeur de Bœufs*, Expression basse en *François* & noble en *Grec*, 165, 166.

Boileau (*Jérôme*), Frère de *Despréaux*, Logé chez sa *Femme*, 17.
Boileau de Puimorin (*Pierre*). Voyez, *Puimorin*.
Boileau (*Gilles*) Frère de *Despréaux*; est *Contrôleur de l'Argenterie*; Différent entre *Despréaux* & *Charles Perrault* à ce sujet, Difficile à juger, 19.
Boileau (*Jacques*) Docteur de Sorbonne; Frère de *Despréaux*. Instruit Mr. *Huet* que *Despréaux* devoit lui répondre, 273.
Boileau-Despréaux. Voyez, *Despréaux*.
Boitel, Sa Traduction de l'Odissée d'*Homère* maltraitée par *Despréaux*; Justifié en quelque chose, 108, 109.
Boivin (*Jean*), Garde de la Bibliothèque du *Roi*; Fait des *Notes* sur *Longin*, què *Despréaux* adopte avec Eloge, v, vi.
Bon Sens, Ce qu'il n'approuve pas dans les *Anciens*, 326.
Bossuet (*Jacques Benigne*), Evêque de Condom, puis de Meaux; S'il étoit de même avis que *Despréaux* sur le Passage de *Longin*, qui concerne *Moyse*, 266, 267, 276. Son Exemple allégué mal-à-propos par l'Abbé Desfontaines, pour justifier *Racine*, 336, 337.
Bottes de Sept lieues, 59, 60.
Bouche. Ouvrir une grande Bouche pour souffler dans une petite flûte. Insuffisance de cette expression pour rendre le Texte de *Longin*, XXIII, XXIV.
Boudin. Comparaison d'*Ulisse* avec un *Boudin* sur le Gril, faussement attribuée à *Homère*, 105, 106, 107, 108, 109.
Bouhours (*Dominique*) Jésuite; Trouve dans un Passage des *Machabées* un *Sublime*, dont Mr. *Huet* ne convient pas, 129.
Brécourt, *Comédien*. Différence de son *Stile* à celui de *Molière*, sentie par la servante de ce dernier, 14.
Brienne (*Henri de Lomenie de*) Secrétaire d'Etat, depuis Prêtre; Son *Itinerarium*, de qui il est, 128.

C.

Cadran d'Achaz. Ce que c'étoit, 50, 51. — de *Phérécyde*. Ce que c'étoit, & si *Homère* en a voulu parler, 51, 52, 55, 56, 57.
Callisthène, *Philosophe & Historien*, revoit les *Poëmes d'Homère*, 35, 36. Ecrit l'Histoire d'*Alexandre*; Ce que *Longin* en pensoit; Remarque sur la Traduction de cet endroit, XXII.
Calomniateur de Profession; Comment doit être puni, 270.

Calipso (La Nimphe) consôle *Ulisse* de l'Absence de *Pénélope*, 34.
Caméron, Savant illustre, 189.
Camouslet des Auteurs. Ouvrage de *Richesource*, 132.
Cananéens, Inventeurs des Colonnes Astronomiques, 51.
Capanée, Célèbre impie; Paroles qu'il faut supposer dans la Bouche de quelque *Capanée;* Remarques sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, XIX, XX.
Caprices de la *Langue Françoise*, 165.
Car, Employé mal-à-propos, rend le raisonnement absurde, 154, 155.
Cartésiens ou *Cartistes;* Voyez, *Descartes.*
Casuistes; S'il faut dire *Casuiste* ou *Casuite*, 157.
Catholicon d'Espagne. Voyez, *Satire Ménippée.*
Cécilius, *Rhéteur* Grec. A fait voir ce que c'est que le *Sublime*, 343, 344. Différens *sentimens* des *Commentateurs* sur cet endroit du Texte de *Longin*, VIII, IX, X, XI, XII.
Censeurs. Censeur Général du Parnasse; Qui l'on désigne par là, 11, 12.
Centons d'Homère, 31.
Certon (Salomon); Traducteur de tous les Ouvrages d'*Homère* en vers François; Passages de sa *Traduction* de l'*Odissée* rapportés, 44, 45, 107. Justifié en quelque chose par *Madame Dacier*, 108, 109.
Chair; usage que *Platon* lui assigne; Quelle est la véritable leçon du Texte de *Longin* en cet endroit, CXVIII, CXIX.
Chalcidius, *Philosophe;* Ce qu'il dit de *Moyse*, 234.
Changement de la Langue; S'il cause la Chute des *Auteurs*, 113.
Chansons de l'*Aveugle;* Ce que c'est, 27.
Chantres de la Branche. Ce que c'est, 31.
Chapelain (Jean); Est universellement décrié, 37, 38. Beaucoup plus sensé qu'*Homère* & que *Virgile*, 38. Aveu de *Ch. Perrault* à son sujet, 184, 185.
Charibde, Son flux & reflux, 104, 105, 106.
Chérilus, mauvais *Poëte*, estimé d'*Alexandre*, 188.
Cheval. Etendue d'un Sault des *Chevaux* des *Dieux;* *Réflexions critiques* à ce sujet, 59, 60, 61, 63, 64.
Chien reconnoissant son Maître au bout de vingt ans; Combien les *Chiens* peuvent vivre, 56, 57.
Chimène; Ce qui fait applaudir à ce qu'elle dit dans le *Cid*, 324.
Chœurs, supprimés de la *Tragédie*, par les *Modernes;* S'ils ont eu tort en cela, 121.
Choix des Mots, Nécessaire pour le *Sublime*, 302.

Choſes; S'il y a un *Sublime* des *choſes*, 231.
Chriſoſtome (*Saint* (*Jean*); Quel eſt ſon *Stile*, 98.
Chûte; Ce qui ſuit la prémière, 112, 113. Ce qui cauſe la chûte des *Auteurs*, 113, 114.
Cicéron; Eſt plus eſtimé depuis la chute de la *Langue Latine*, qu'il ne l'étoit de ſon tems, 114. Ce qu'il dit de *Thalès*, 133. Paſſage de lui ridiculement expliqué par *La Place*, 173. N'eſt goûté que des Savans en *us*, 189, 190. Nous n'avons point d'*Orateurs* à lui comparer, 191, 192. Il ouvre le ſiècle d'*Auguſte*, 193, 194. Il explique au long la manière de fixer l'*Etat d'une Queſtion*, 301, 302.
Cid (*Le*), *Tragédie* de *Corneille*. Loué, 121, 122.
Cinna, *Tragédie* de *Corneille*. Loué, 122.
Circonſtances. Leur choix & leur amas, contribue au *Sublime*, Remarques ſur cet endroit du Texte de *Longin*, LXVII, LXVIII.
Circonſtance oubliée par *Moyſe* dans le *Récit* du *Paſſage de la Mer rouge*, 334, 335.
Circumductio. Signification de ce *Mot*, 143.
Cirène; Ville, demande des *Loix* à *Platon*, 137.
Citer (*Se*) ſoi-même; *Despréaux* peu exact à *citer*, 125.
Clélie, *Roman* de Mademoiſelle de *Scudéri*, Eloge de ce *Roman*, 88, 89.
Cléomène; Deſcription de ſa Mort, louée & critiquée, 251, 252.
Clitarque, Hiſtorien Grec; ſes défauts ſelon *Longin*; *Remarques* ſur cet endroit du *Texte*, XXII, XXIII, XXVI, XXVII.
Cochon; Terme bas en François, 155, 156. Employé par Madame *Dacier* dans ſa *Traduction d'Homère*, 167, 168. *Petits Cochons larmoyans*, reprochés à *Homère* par *Zoïle*, 65, 66.
Cœur; ſource d'où le ſang ſe répand par tout le corps; *Remarques* ſur cet endroit du Texte de *Longin*, CXVII, CXVIII.
Cœur; Ne parle pas aſſez dans l'*Elégie* de la Comteſſe de la *Suze*, 192.
Collège: Erreurs qu'on y ſuce, 25. Ses impreſſions ineffaçables dans certains Eſprits, 152. *Gens de Collège*, Partiſans des *Anciens*, 77, 78.
Colombes, qui nourrirent *Jupiter*. *Remarques* ſur cet endroit du Texte de *Longin*, LXVI, LXVII.
Colonnes Aſtronomiques, leur ancienneté, 50, 51.
Comédie; Elle veut du *vraiſemblable* & peu de *Merveilleux*, 90, 91. *Comédies en Proſe*, ſont des *Poëmes Dra-*

matiques comme les *Comédies en Vers*, 88, 89, 90. *Comédies* de *Molière* généralement admirées, 185.

Commandemens de Dieu; Disputes entre les *Catholiques* & les *Protestans*, au sujet du premier & du second, 297, 298, 299.

Commentateurs d'Homère; Quel est le seul, qui l'ait bien entendu, 54, 55. — De *Pindare*; Comment ils entendent le commencement de sa première *Ode*, 134, 135, 136.

Commentaire de *Didyme* sur *Homère*, 189. — De *J. le Clerc* sur la *Genèse*, 223, 224, 295, 296.

Comparaison d'Homère & de Virgile, Ouvrage du *P. Rapin*, 32. — de *Pindare & d'Horace*. Ouvrage de *François Blondel*, 128.

Comparaisons. Ornemens du *Poëme Epique* & de l'*Ode*, 94, 95, 96. Rallentissent la marche de cette dernière, 95, 96. *Comparaisons* fréquentes dans le langage des *Orientaux*, 96, 97. — étendues dans les Livres de *Salomon*, 101, 102. *Comparaisons d'Homère* censurées & justifiées, 65, 66, 87, 88, 92, 93, 94, 98, 99, 100, 103, 104, 105. En quoi elle diffèrent des *Métaphores*, XXVI, XXVII.

Condé (*Louis II. de Bourbon*, Prince *de*): dit *Monsieur le Prince* ou *le grand Condé*; Approuve le sentiment de *Despréaux* sur le passage de *Longin* touchant *Moyse*, 266. Lit la *Démonstration Evangélique*, & marque ce qu'il souhaitoit que l'on retouchât, 276.

Conjectures Académiques sur Homère, Ouvrage Posthume de l'Abbé d'*Aubignac*; par qui publié, 28, 29.

Constantin empereur; sa Loi contre les Libelles & leurs *Auteurs*, 270.

Contes de peau d'Ane; Ce que *Charles Perrault* qualifie ainsi, 60.

Contes de vieilles. Ce que *Zoïle* qualifioit ainsi, 76, 77.

Conti (*François-Louis de Bourbon*, Prince *de*); Engage *Despréaux* à répondre à *Charles Perrault*, 6, 7. Ce qu'il pensoit du *Parallèle* de *Charles Perrault*, 178, 179. Approuve la X. *Réflexion Critique*, 266.

Corneille (*Pierre*): Loué, 121, 122, 288, 289. Il est quelquefois *Déclamateur*, 122. A quoi son mérite se réduit, 121, 122. *Racine* lui est préféré, 122, 123. Si l'un & l'autre peuvent être mis en parallèle avec *Euripide* & *Sophocle*, 123, 124. Quels honneurs rendus à *Corneille*; Il s'est mis au dessus des Règles d'*Aristote*; Où il a pris ses plus beaux traits; Comment ses meilleurs Pièces doivent être regardées, 185, 186. Quelles Passions il a voulu exciter, 186. Trait *Subli-*

me de ses *Horaces*, loué, 252, 253, 308, 309. Trait *Sublime* de sa *Médée*, loué, 253, 254, 309, 310. Il sort de la *vraisemblance* en imitant *Lucain*, 313, 314. S'il est supérieur à Racine pour le *Sublime*, 343, 344.
Cossart (Gabriel) Jésuite, 128.
Court (M. *de*), Approuve la X. *Réflexion Critique*, 266.
Crébillon (*M. Jolyot de*) de l'*Académie Françoise*, a fait voir qu'*Aristote* n'avoit pas bien connu toute la Nature de la *Tragédie*, 186, 187.
Critique (La) celle de *Despréaux* redoutable & dangereuse, 210, 211. — d'*Andromaque*.
Critiques (*Les*); S'il y en a de Bons, qui soutiennent qu'*Homère* n'a jamais existé, 26, 27, 28. *Longin* le plus sévère de tous, 127. Si *Saci* est un *Bon Critique*, 300.
Cyrus. *Artamène* ou le *Grand-Cyrus*, Roman de Mademoiselle de *Scudéri*, loué par *Perrault*, 88, 89.

D.

Dacier (*André*); Ses Notes sur *Longin* adoptées par *Despréaux*, 111. Ses réponses à *Perrault* peu estimées de *Despréaux*, 188.
Dacier (*Anne le Febvre*, Femme d'*André*); Emprunts, qu'on lui fait pour cette *Edition*, 7, 8. Elle fait l'Histoire des Ouvrages d'*Homère*, 35, 36. De quoi elle blâme *Aristarque*, 36. Compose plutôt qu'elle ne traduit, 44, 45, 65, 92, 94, 95, 96, 108, 109. Traite indignement *Ch. Perrault*, 45, 46, 55, 56, 104, 105, 108. Vante mal-à-propos des réponses de *Despréaux* à *Perrault*, & est fâchée qu'il ne soit pas mieux entré dans la pensée d'*Homère*, 55, 56, 104, 105, 108, 109. Pille M. *Huet* & *Ménage*, 55. Discute une comparaison d'*Homère*, 94, 95, 96. Justifie un peu *Perrault*, sans le vouloir, 108, 109. Comment elle excuse les *Epithètes d'Homère*, 170, 171, 172.
Darius; Proposition qu'il fait à *Alexandre*; & ce que celui-ci répond, 61, 252.
Date, prise pour une *Comparaison*, 104.
Dactiles (*Les*) sont les Mésures de la quantité des Sillabes les plus Nobles & les plus propres au *Sublime*, CXLIV. Ils différent des Nombres Dactiliques, CXLIV, CXLV.
Décadence des Esprits, attribuée au *Luxe* & à la *Molesse*, 168. A quoi attribuée par *Longin*, 254, 255.
Déesse des Ténèbres; Comment dépeinte par *Hésiode*; Si ce n'est pas plutôt par la *Tristesse*, LIX.

Défauts. Mieux vus des autres que de nous, 15, 16.
Défense de l'Opera d'Alceste, de qui elle est, 19.
Définition du Sublime, par *Despréaux*, 345, 346.
Délices; Siécle ou elles n'étoient pas connues, 168.
Délices de la Poësie Françoise. Recueil, 15.
Délos Ile, nommée d'abord *Ortigie*, 49.
Démembrement de Sillabes; Fautes des Poëtes *Anciens*, 130.
Démétrius de Phalère, Censure *Platon*, 66. Ce qu'il dit du *Sublime*, 218, 219. Quel talent il attribuoit au Peintre *Nicias*, 255, 256.
Demi-Savant; De quoi il rougit, 75, 76.
Démocrite; Prétendoit que chaque *Atome* étoit animé, 333.
Démonstration Evangélique: Ouvrage de Mr. *Huet*, 208, 243, 244, 282, 283, 284, 296, 297, 304.
Démosthène. Est un *Orateur véhément*, 65, 66, 67. *Remarques* sur cet endroit du Texte de *Longin*, XIX, XX. *Traits Sublimes* de lui; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, XCV, XCVI. Fournit des *Exemples* du *Concours des Figures;* Correction du Texte en cet endroit, CI. Il use sagement de l'*Hyperbate; Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, CIII, CIV.
Denis d'Halicarnasse. Comment il parle de *Zoïle*, & ce qu'il dit de *différens Ecrivains*, 65, 66. A fait un Traité de la *Véhémence* de *Démosthène*, 66, 67. N'a pas épargné *Platon*, 76. Caractère de son *Stile*, 98. Perfection, qu'il remarque dans *Homère*, 164, 165.
Déplacement d'un Terme; Son effet dans une *Phrase*, 147.
Descartes (*René du Perron* Sieur) Eloges donnés à ses Ouvrages, 184, 194.
Desfontaines (L'Abbé); Attention ingénieuse de cet Ecrivain; Il tâche de réfuter M. l'Abbé d'*Olivet*, 11, 12.
Des-Maizeaux; Son jugement sur la Réponse de *Charles Perrault* à la VIII. *Réflexion Critique*, 124. *Remarques* de lui, 137, 138, 139, 154. A fait une vie de *Despréaux*, 289, 290.
Desmarais (*L'Abbé Regnier*). Voyez, *Regnier.*
Desportes (*Philippe*); Plus retenu que *Ronsard;* Son Eloge, 110, 111.
Despréaux (*Nicolas-Boileau*) *Peinture Calomnieuse*, qu'en fait un *Ecrivain* emporté; *Louanges* que lui donne *Gibert* & *Le Clerc*, 279, 288, 289. Sa *vie* par *Desmaizeaux*, 289. Quand & pourquoi il donna la *Traduction* de *Longin*, I, II. Raisons de son dégout pour

l'*Opéra*, qu'il censure vivement, 41. Il n'avoit pas suivi le véritable *état de la Question* par rapport au passage de *Longin* touchant *Moyse*, 204, 301, 302. A quelle occasion il essaie de travailler dans le *Genre* de l'*Opéra*, 279, 280. Admirateur des *Anciens*, il est sollicité de les défendre; Il les défend; Si c'est avec succès, 6, 7, 182, 183. Fausse idée de sa *Critique*, 210, 211. Il est accusé d'avoir traité du *Sublime*, sans le connoître, & traduit *Longin* sans l'entendre, 269, 270. Pourquoi il n'auroit pas conseillé à tout le Monde d'imiter *Malherbe* & *Molière*, 13, 14, 15. Comment il auroit prouvé la supériorité du *Siécle de Louis XIV.* sur celui d'*Auguste*, 190, 191, 195, 196. Il se trompe, 197, 327, 328. Il se contredit, 310, 311. Ses démêlés avec le *Duc* de *Nevers*, 271. Avec *Claude* & *Charles Perrault*, 6, 7, 8, 15, 16, 17, 124, 125, 128, 129, 158, 159, 160. Voyez, *Epîtres* & *Satires*.

Détail; *Homère* y excelle, 164.

Dialogues de *Mondor & de Tabarin*, comparés à ceux de *Platon*, 91, 92.

Diasyrme; Figure de *Rhétorique*, CXL.

Didon; Son Avanture avec *Enée*, scandaleuse, 88, 89.

Dydime; Scholiaste d'*Homère*, 52, 53, 54, 56, 57, 189, 190.

Dieu. Idée de sa Puissance, 254, 255, 293, 294. Impuissance des *Hommes* à la bien exprimer, 235, 236, 238, 289, 295, 296.

Dieux de la Fable; Idées contradictoires de leur Puissance & de leur Grandeur, par *Homère*, 59, 60, 61, 169, 170, 171.

Digression, dans le *Discours*; *Remarques* sur cet endroit du Texte de *Longin*, LXXXIII, LXXXIV.

Diogène Laërce; cité, 50, 51, 54, 55, 56.

Dion Cassius; Ce que lui dit *Corneille*, 185, 186.

Discorde (*La Déesse*); Ce que *Charles Perrault* en dit; Méprise de *Despréaux* à ce sujet, 60, 61, 62.

Discours; Source de ses *Beautés* & de ses *vices*; Examen de ce dernier endroit de la *Traduction* de *Longin*, LII, LIII.

Disputes Littéraires; Chose nécessaire pour en bien juger, 10, 11.

Dissillabes Latins; Mal prononcées dans les *Collèges*, 25.

Divin. Pourquoi ce surnom donné à *Homère*, 170.

Du-Bartas (*Guillaume de Salluste* Seigneur) son Eloge & jugement sur ses talens; En quoi comparable à *Homère*, 112, 113. Poëte François; Cause de sa chute, 110, 111.

Du-Bellay (*Joachim*); Poëte François; son Eloge; Jugement sur ses *Poësies*; Cause de sa chûte; En quoi il diffère de *Ronsard*, 110, 111, 114, 115.
Duel, Aboli, 163.
Du-verdier, Auteur d'une *Bibliothèque Françoise*; Se trompe au sujet de *Meslin de Saint Gelais*, 116.

E.

Eau, Principe de toutes choses, 133. Une des Deux plus Excellentes, 134, 135.
Ecole. Le Fard de *l'Ecole*, 235.
Ecriture sainte. Simplicité de son *Stile*, 213, 214. Pleine cependant de traits *Sublimes*, 211, 212. Quelles gens n'en peuvent soutenir la *Lecture*, 213. Passage qui sert à justifier *Homère*, 173, 174. Si *Platon* l'avoit lue, 223. Ce qui fait sa *Beauté*, 239, 240. Différent des *Catholiques* & des *Protestants*, 297, 298. Traduite en partie en *Grec* avant *Alexandre*, 223, 224. Prête du sentiment aux choses inanimées, 333, 334, 335.
Ecrivain. A quoi les *Grands Ecrivains* doivent leur *gloire*, 188.
Egipte. Les sciences y fleurissoient du tems d'*Homère*, 333.
Elégie; Quels en sont les défauts essentiels, 193. *Les Elégies* de la Comtesse de *La Suse*, de *Voiture*, de *Sarrazin* louées; celles de Madame de *Ville-Dieu* leur sont *supérieures*, 192.
Elévation d'esprit naturelle, Image de la *Grandeur* de l'*Ame*; Remarques sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, LIV, LV.
Elien; Ce qu'il dit des Ouvrages d'*Homère*, 27. Mal entendu par *Charles Perrault*, 31, 32, 34, 36. Ce qu'il dit de *Zoïle* mal traduit par *Despréaux*, 71, 72. Promesse d'une nouvelle Traduction de cet *Auteur*, 72, 73.
Elocution. *Le Sublime de l'Elocution*, 239.
Eloges donnés aux *Ecrivains* vivans ne prouvent pas l'Excellence de leurs Ouvrages, 110, 111.
Emulation forme les *Génies Sublimes*, 72, 73.
Enée dans la Caverne avec *Didon*, 89.
Enéide de Virgile; Ce qu'en pensoit *Stace*, 197. A quelles conditions permis à *Charles Perrault* de la critiquer, 197, 198. Défauts de ses second & troisième livres, 325, 326.

Enflure. Elle eft le défaut ordinaire des *Poëtes Tragiques*, 312, 313. On la reproche juftement à *Balzac*, 121, 122. N'a qu'un faux déhors; *Remarques* fur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, XXXII.
Ennius; Caufe de la chute de fes Ouvrages, 111.
Epigramme. Son vrai tour trouvé avant *Ronfard*, 115, 116. *Epigramme* de *Meflin* de *Saint-Gelais*, 115, 116. — *De Peyrarède* eftimées, 189, 190.
Epitaphes de *Joachim Du-Bellay*, 110, 111, 112.
Epithètes compofées de deux Mots; Invention de *Du Bartas*, contraire au *Génie* de notre *Langue*, 113.
Epître Naïve, Connue avant *Ronfard*, 115.
Epopée. Voyez. *Poëme Epique.*
Erafme. S'il a dit autant de mal des *Anciens* que *Charles Perrault*, 179.
Esprit; Mis à la place du *Sentiment* & de la *Raifon*, 4, 5. *Efprit Médiocre*, plus utile quelquefois que le plus habile *Homme*, 14. *Tour d'Efprit à la Mode*, peut faire valoir un Ouvrage, 110, 111. *Le Saint-Efprit*, n'a point employé l'*Art* dans les *Narrations* de l'*Ecriture*; Comment il a voulu gagner les *Hommes*, 293, 294. *Décadence des Efprits*; Ce qui la caufe felon *Longin*, 168.
Etienne (Henri II.) L'un des plus habiles *Hommes* pour le *Grec*, 141. Ne rend pas bien une Penfée de *Pindare*, 143, 144. Sa *Verfion* du Commencement de la *I. Ode* de *Pindare*; En a fait une *Edition*, avec les *Fragments* des *Liriques Grecs*, 159, 160.
Etat de la Queftion; Soin que les *Anciens Rhéteurs* ont pris d'enfeigner à la fixer, 301, 302.
Evandre fert mal-à-propos de modèle au *Théramène* de *Racine*, 318, 319.
Euripide; Propre à exprimer l'*Amour* & la *Fureur*; *Remarques* fur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, XC. Il imite fouvent *Echile* dans fes défauts; *Remarques* fur cet endroit du Texte de *Longin*, XCIII. Critiqué par *Charles Perrault*; Vengé par *Racine*, 19, 20. Il a formé *Racine*, 186.
Europe; D'où le *Luxe* lui eft venu, 169.
Eufthate; Dans quel fens il entend un *terme d'Homère*, 51, 52. Une de fes *Remarques* fuivie mal-à-propos par *Despréaux*; Eft le feul bon commentateur d'*Homère*, 54, 55. Adopte une Interprétation de *Didyme*, 55, 56. Ce qu'il dit des *Comparaifons d'Homère*, 94, 95. Ce qu'il dit fur *Ulifse*, comparé à un *Homme* impatient de fe raffafier d'un *Ventre de Truie*, 108, 109.

Exagération de l'Image, Supplée à l'absence de la chose décrite, 312, 313, 314.
Excuse (L'), rarement soufferte en *Poésie*, 312, 313.
Exorde; Quel il doit être, 22, 23, 24. Si un *Poëme Epique* peut s'en passer, 23, 24, 25.
Expression; *Proprement dite*, S'il y a un *Sublime d'expression*, 302, 303.
Extraits; Presque point, qui fasse suffisamment connoître les Ouvrages, 8, 9.

F.

Fable. Si les *Fables Païennes* doivent trouver place dans un *Sujet Chrétien*, 335, 336.
Faux (Le); Ne peut plaire qu'un tems, 342.
Faux-Brillans; Peuvent faire valoir un Ouvrage, 110, 111.
Femmes. *Belles-Femmes* appellées le *mal des yeux* par *Hérodote*; Examen de la *Critique*, que *Longin* fait de ce *Trait*, LX, LXI.
Fénelon (*François de Salignac de La Mothe*), Archevêque de Cambrai. Ce qu'il pensoit du *Récit* de *Théramène*, 317, 318.
Fiction; Si elle peut trouver place dans des *Sujets Chrétiens*, 337.
Figures dans le Discours; Comment elles sont une des *sources* du *Sublime*, 302, 303. LII, LIII. Règle à ce sujet, 312, 313. Elles sont communes dans le Langage des *Orientaux*, 313, 314. Quand & comment elles perdent le nom de *Figures*, 223, 224. Elles sont inutiles à la *Religion*, 297, 298, 299. Ne sont qu'un nom *Honorable* donné par les *Grammairiens* aux *Fautes* des Anciens, 140, 141. Par quel Moyen on voile les *Figures*; *Remarques* sur cet endroit du Texte de *Longin*, XCVIII, XCIX. *Figures Hardies*; Ne doivent être employées que dans la *Passion*; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*. CXXXIX, CXL.
Fleuves; Pourquoi les *Grecs* leur offroient leur poil, 137, *Fleuves de Flâmes*; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, CXXX, CXXXI.
Flot, qui *recule épouvanté*; Ce qu'il en faut penser, 313, 314, 315.
Fontaine (*Charles*); Ce qu'il dit de *Meslin de Saint-Gelais*, 115, 116.
Fontenelle (M. *de*); Ami de *Basnage de Beauval*, 157. Loué par *Le Clerc*, 288, 289.

Force, Moyen d'en donner au *Discours*; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, LXXXIX.
François (*Les*), Fameux par la vivacité de leur conception, 97. Inférieurs aux Latins pour la *Satire*, 192, 193.
Furetière, Ce qu'il dit de *Charles Perrault*, 53, 54.
Fureur Poëtique; Ce que c'est, 324, 425.
Furie; Comment peinte par *Euripide*; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, LXXXIX, CXL.

G.

Gassendi (*Pierre*); Est un grand *Phisicien*, 194.
Genèse (*Passage de la*); S'il est veritablement *Sublime*, 206, 207, 208, 240, 241, 242, 243, 262, 263, 283, 284, 299, 300, 301, 302, 310, 311.
Génies Sublimes, produits par l'*Emulation*, 74, 75.
Géographie, peu connue des *Romains*, 194, 195. Ignorée de *Charles Perrault*, 53, 54.
Gibert (*Balthazar*), Célèbre Professeur de *Rhétorique*; Eloge qu'il fait de *Despréaux*, 279, 280.
Girardon (*François*), Fameux sculpteur, 195, 196.
Gloire; A quoi les *Grands Ecrivains* doivent la leur, 188.
Goujet (M. *L'Abbé*); Ce qu'il dit d'un Ouvrage de *L'Abbé d'Aubignac*, 28, 29, 230.
Grégoire de Naziance (S.) Caractère de son *Stile*, 98.

H.

Hardion (M.); Sa *Dissertation* sur les deux *Zoïles*, 72, 73.
Harmonie dans le Discours; La Composition est une espèce d'*Harmonie*; *Remarques* sur ces endroits de la *Traduction* ou du *Texte*, CXL, CXLI, CXLIV, CXLV.
Hector, combat contre *Ajax*, 183. A quoi *Pâris* compare le *Cœur d'Hector*, 92, 93.
Hégésias, Ecrivain enflé. *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, CVII, CVIII.
Héliotrope de Phérécide. Ce que c'étoit, 49, 50, 51, 52, 55, 56. Si les *Héliotropes* étoient en usage chez les *Juifs*, 54, 55, 56.
Henri IV. emploie *Du-Bartas* en *Négociation*, 112, 113.
Hérodote. Idée de son *Stile*, 98. Accusé par *Longin* d'avoir employé des *Mots bas*, 164, 165.

Hésychius; Quel avantage *Despréaux* tire de son autorité, 52, 53.
Heures; Ce Nom donné anciennement aux *Saisons*, 104, 105.
Hipparque; Rassemble les Ouvrages d'*Homère*, 28, 29, 35, 36.
Hiperbole, Figure de *Rhétorique*; Figure hardie & dangereuse; *Remarques* sur cet endroit du Texte de *Longin*, XLIII. Exemple *Sublime* dans *Thucidide* & dans *Hérodote*; *Remarques* sur leurs *Traductions*, CXXXIV, CXXXV.
Hipéride. Orateur Grec; Comparé à *Démosthène*, pourquoi lui est inférieur; *Remarques* sur la *Traduction* & le Texte de *Longin*, CXXI, CXXII, CXXVII, CXXVIII. Son ordonnance après la *Bataille* de *Chéronée*. *Remarques* sur la *Traduction*, XCV.
Hippias critiqué par *Platon*, 62, 63.
Hippodamus; Blâme & critique *Platon*, 62, 63.
Historiens; Nos plus habiles inférieurs à *Tite-Live* & à *Salluste*, 78, 79, 80.
Homère défendu avec succès par *Despréaux*; & comblé de gloire par la *Traduction* de Madame *Dacier*, 182, 183, 184. Excelle dans le *Stile Imitatif*; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, LXXIV, LXXV. S'il a existé, 26, 27. Ignorance de sa *Patrie*; Ce que son nom signifie, 27, 28. Donne lieu à des Disputes, 28, 29. Plusieurs de ses *vers* paroissent n'être pas de lui, 29, 30. Comment il a composé ses *Poëmes*, 31, 32. Leur Histoire, par Madame *Dacier*, 35, 36. Ce qu'on doit penser sur la certitude de ses Ouvrages, 36, 37. Est le *Père* de la *Géographie*, 53, 54. Le *Maître* des Savans, 69. Qualifié diseur de *Sornettes*, 87, 88. Pourquoi étend ses *Comparaisons*, 94, 95. Dit volontiers les petites choses, & les dit bien, 164, 165, 166. Si l'on peut lui reprocher de donner dans le *Bas*, 165, 166. Est goûté des *Savans* en *us*, 189, 190. Inférieur aux *Philosophes*, où *Longin* le trouve *Sublime*, 238, 239. Ses *Pensées* sur les *Dieux* sont allégoriques; *Remarques* de la *Traduction* de *Longin*, LVIII, LIX. Ressemble à un Homme en fureur; *Remarque* sur le *Texte* & la *Traduction* de *Longin*, LIX, LX.
Hommes; Ne peuvent s'élever à *Dieu*, & le rabaissent à eux, 230, 231. *L'Homme* est le Chef-d'œuvre de *Dieu*, 217, 218. Un *Homme habile* n'apperçoit pas toujours ses méprises, 14, 15.
Honnêteté des Romans, pernicieuse, 89.
Horace. Il est critiqué & mal entendu par *Charles Perrault*, 22, 23, 24, 25. Ce qu'il reprend dans ce Vers

Fortunam Priami &c. 24, 25. En quoi il eût bien fait de ne pas imiter *Pindare*, dont peut-être il s'est moqué, 129, 130. Est goûté des *Savans* en *us*, 189, 190. Seul *Poëte Lirique* des *Latins*, 193.

Hudson (Jean), donne une *Edition* de *Longin*, 267.

Huet (Pierre Daniel); Réfute les *Parallèles* de *Perrault*, 6, 7, 24, 25, 100, 101. A fait un ouvrage sur le *Paradis Terrestre*, 50, 51. N'est pas exact dans ce qu'il dit d'une *Comparaison* de *Malherbe*, 102. Attaque le sentiment de *Longin* sur un Passage de la *Genèse*, 206, 207, 226, 227. Histoire de cet écrit, 200, 201, 203. Est fait *Sous-Précepteur* du *Dauphin*, 243. Nommé à l'Evêché d'*Avranches*, 244. Ménagemens de *Despréaux* à son *Egard*, 264, 265. Est réfuté par *Tollius*, 266. N'est point *Jansenisle*, 298, 299. N'a pas bien pris l'*Etat de la Question* au sujet du *Passage* de la *Genèse*, 301, 302. Sa critique porte à faux, 304, 305. Il touche le nœud de la difficulté, 306. S'il a nié qu'il y eut une *Pensée*, dans le Passage en question, 307, 308. Ce qu'il y a supposé, 311, 312.

I.

Iliade, si *Homère* en est l'*Auteur*, 26, 27, 28. Composé de Morceaux détachés, 31, 32, 33. Si l'on a ce *Poëme* complet & en bon ordre, 35, 36. En quoi diffère de l'*Odissée*, 36. Est un *Roman* en *Vers*, plus foible d'Invention, que celui de l'*Astrée*, 88, 89, 90. Ouvrage *Dramatique & plein d'Action*; Remarques sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, LXII.

Interrogation, Figure de *Rhétorique*; Donne du *Feu* & l'*Action* au *Discours*; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, XCIX, C.

Invention Poëtique, déplacée dans la *Prose*; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, XCIV.

Images; ce que les *Rhéteurs* appellent ainsi, 164, 165. Combien elles donnent de force & de grandeur au *Discours*; *Remarques* sur cet endroit du Texte de *Longin*, LXXXIX, XC.

Imitation; si c'est un *Larcin*, *Remarque* sur cet endroit du Texte de *Longin*, LXXXVI. *L'Imitation de la Nature* essentielle à la *Comédie*, 90, 91, 92, 312, 313. A la *Poësie*, 112, 113. A la *Poësie Pastorale*, 313, 314.

Ironie; Comment *Ch. Perrault* en parle, 151, 152.

Isidore de *Péluse*; Expression ridicule de cet *Ecrivain*, XXXIX.

Isée, Orateur *Grec*, 66.

J.

Jason, Jurisconsulte, 82.
Job. Qui est l'Auteur de ce Livre, 209.
Jonston; Ce qu'il dit de l'âge des *Chiens*, 56, 57.
Joseph, l'Historien. Idée de son *Stile*, 98.
Justin (S.) Idée de son *Stile*, 98.

L.

La-Broue (M. *de*), Evêque de *Mirepoix*, 266.
La-Croix du Maine; Erreurs de cet Ecrivain, 115, 116.
La-Fontaine (*Jean de*); Ce qui lui a bien réussi, 116. Comment ses ouvrages ont été reçus, 184, 185. Ce que *Le-Clerc* dit de lui, 288, 289.
La-Forêt; Servante, à qui *Molière* lisoit ses ouvrages, 14, 15.
Lagausie (*Pierre de*); *Traducteur* François de *Pindare*, 159, 160.
La-Motte (*Antoine-Houdart de*); Répond à la XI. *Réflexion Critique*, 11, 12, 320, 321, 324, 325, 327, 329. Sa dispute avec Madame *Dacier* sur *Homère*, 28, 29, 30. Ce qu'il dit d'un *Vers* de *Racine*, 313, 314, 315. *Despréaux* lui répond, 200, 201, &c. Sa réplique; Excellent Modèle de critique, 318, 319, 329, 330. Mr. l'Abbé d'Olivet le réfute, 331, 332, 333. &c.
Langage. Quel est le *Langage* ordinaire de la *Poësie*, 331, 332. *Hardiesse* du *Langage*; Quand & où permise, 312, 313.
Langue; Ses *Bisarreries*, 165, 166. Les *Mots* de l'une ne répondent pas toujours juste aux *Mots* de l'autre, 164, 165. *Langue Latine*; fixée par *Cicéron* & *Virgile*; fort changée du tems de *Quintilien*; 114, 115. *Langue Françoise*, inférieure à la *Latine* à bien des *égards*, 164, 165. Deux de ses *Inconvénients*, 165. Obligations, qu'elle a à *Vaugelas*, 13, 14. *Ronsard* & *Du Bartas*, n'en ont pas connu le *Génie*, ni les vrais moyens de l'enrichir, 110, 111, 112, 114, 115. Sa délicatesse sur les bienséances, 98, 99.
Lanière; Forme & usage de celles qui servoient à jouer de la *Flûte*, XXIV.
La Quintinie (M. *de*), 185.
La-Seyre (*Puget de*), Ecrivain célèbre par son *Galimatias*; Idée de son *Stile*, 129, 130, 132.
La-Suze (*Henriette de Coligny* Comtesse *de*); Son Eloge; Jugement sur ses *Elégies*, 192.
Latins; Ont peu réussi dans *l'Architecture*, la *Sculpture* & la *Peinture*, 195, 196.

Le-Bossu (Le Père), Chanoine régulier; A fait un *Traité du Poëme Epique*, estimé, 37, 38.

Le-Brun (*Charles*), Peintre fameux; son Eloge, 195, 196.

Le-Clerc (*Michel*), de l'*Académie Françoise*. *Jean*, Célèbre *Journaliste*; embrasse & défend le sentiment de Mr. *Huet* touchant le Passage de *Longin*, qui concerne *Moyse*, 11, 200, 201, 206, 207, 240, 241, 281, 282, 283, 300, 301, 302, 303. Comment il traduit le commencement de la I. *Ode* de *Pindare*, 138, 139. D'une *grande Idée* en fait une *Petite*, 143, 144. Ce qu'il dit de quelques *Auteurs François*, 288, 289. Son estime pour les *Livres* de *Moyse*, 296, 297. Fait profession de n'être ni *Calviniste* ni *Socinien*, 297, 298. Ce qu'il dit de *Saci*, *Traducteur* de la *Bible*, 300. N'avoit pas compris la *Pensée* de *Longin*, ni bien pris l'*Etat* de la *Question*, 301, 302. S'il a nié, qu'il y eût une *Pensée* dans le Passage de *Moyse*, 307, 308. Ce qu'il a supposé dans celui de *Longin*, 311, 312. En quoi consistoit son différent avec *Despréaux*, 311.

Le-Febvre (*Tannegui*), Admet deux *Zoïles*, 73.

Lerm (*Gabriel de*); Met en *Vers Latins* la I. *Semaine* de *Du-Bartas*, 112, 113.

L'Etoile (*Pierre de*); Auteur des *Mémoires*, qui portent son Nom, 14, 15. *Claude*, son Fils, l'un de nos meilleurs *Poëtes*, son Eloge & *jugement* sur ses talents, 14, 15.

Le-Trissin; Auteur de la première *Tragédie* en *Italien*, 116.

Lettres; *L'Art* d'en faire inconnu à *Balzac*, 121, 122. De *Racine* contre *Port-Royal*; Pourquoi retranchées de cette *Edition*, 318, 319.

Le-Vau; Premier *Architecte* du *Roi*; son Eloge, 18, 19.

Liaisons (*Retranchement des*); Son Bon effet dans le *Discours*; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, XCVIII, XCIX, C.

Licophron. Poëte *Grec*, peu lû, 79.

Licurgue; Rassemble les ouvrages d'*Homère*, 28, 29, 35, 36.

Lingendes (*Jean de*), Evêque de *Macon*. *Claude*, Jésuite, célèbre Prédicateur. *Jean*, *Poëte François*; son Eloge, 114.

Lisias, Orateur *Grec*; son exactitude & ses *Agréments*, 66. Préféré à *Platon* par *Longin*; *Remarques* sur cet endroit de son *Texte*, CXXIX, CXXX.

Livres sacrés; Objets d'admiration, 298, 299. A quoi l'on connoît que le *Saint-Esprit* les a dictés, 239,

240. Quel est le plus *éloquent* & le plus *simple* de tous les *Livres*, 256, 257.

Longepierre (*Bernard de Roqueleyne de*); Comment il figure dans la *Querelle* sur les *Anciens* & les *Modernes*, 41, 188.

Longin; Préceptes importants, qu'il donne, 13, 14. Où *Charles Perrault* l'avoit lu; son *Texte* très défectueux, 62, 63. De quelle manière il critique *Homère* & *Platon*, 76, 77. Et *Pindare*, 126, 127. N'avoit pas lû la *Genèse*, 218, 219, 220. Ne connoissoit pas assez *Dieu* ni la *Nature Humaine*, 227, 228, 236, 237. Ce qu'il entend par *Sublime*, 242, 243. Voyez, *Sublime*.

Louis XII. Sentiment *Sublime* de ce *Roi*, 309. *Louis XIV.* Son *siècle*, supérieur à celui d'*Auguste*, 191.

Lucain, a fourni à *Corneille* ses plus beaux traits, 185, 313.

Lucrèce; *Poëte Latin*; Imitateur d'*Empédocle*, 134.

Lumiere en Peinture; Combien frappante; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, XCIX.

M.

Mainard (*François*) Poëte François, 121, 185.

Mairet (*Jean*); Poëte Dramatique; son Eloge, 122.

Malherbe (*François de*); Loué par *Despréaux*, 101, 102, 114, 184, 185. Consultoit sa *servante* sur ses *Vers*, 14. En quoi il ne doit pas être imité, 14, 15.

Marin (*François*); *Traducteur* François de *Pindare*, 136, 137, 143, 144, 150, 151, 152, 159, 160, 161.

Marot (*Clément*); Est toujours également estimé, 115, 116.

Massieu (*l'Abbé*), de *l'Académie Françoise*; sa *Traduction* du commencement de la première *Ode* de *Pindare*; ses *Remarques*; son jugement sur ce *Poëte*; Mauvais compte, qu'il rend de la *Querelle* de *Despréaux* & de *Charles Perrault* à ce sujet; Caractère de son *Stile*, 143, 144, 150, 151, 159, 160, 162.

Matignon (Maréchal *de*), 112.

Méandre. Où ce fleuve est situé, 53, 54.

Médée, Réponse *Sublime* qu'elle fait dans *Corneille*, & qui ne l'est pas dans *Sénèque*, 309.

Médisances. Reprochée au *Satires* de *Despréaux*, 199.

Ménage (*Gilles*); Il Commente *Diogène Laërce*, 54, 55, 56.

Mer Méditerranée; Si *Homère* l'a placée sous le *Tropique*, 54. *Commençant à bruire*; Expression basse; *Remarques* à ce sujet, CLII, CLIII.

Merveilleux (Le) domine dans nos *Opéra*, 90. Ce que c'est dans le *Discours*, 242, 243, 246, 247.
Messene, Ville qui coûte trente ans à prendre; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, XXXVI, XXXVII.
Métalepsie; Figure de *Rhétorique*, XXXIX.
Métaphore; Figure de *Rhétorique*. Il faut en adoucir la *hardiesse* & l'employer à propos, 314. Commune dans le *Langage* des *Orientaux*, 97.
Milton (Jean), Poëte anglois, 113.
Modernes; Pourquoi il ne faut pas les comparer aux *Anciens*, 120.
Moyse; Eloge que lui donne *Longin*, 302, 303. Avoit de la peine à s'expliquer, 240. Il s'est exprimé en *Philosophe*, non en *Rhéteur*, 237. Eloge de ses *Livres*, 257. Quel est son *stile*, 296, 297, 304, 305, 306. Pris pour un Imposteur par un *Rhéteur Payen*, 297. Sa *Pensée* confondue par *Despréaux* avec celle de *Dieu*, 307, 308.
Molière (Jean Baptiste Poquelin de); Est un *Comique* admirable; Egale ou surpasse même *Plaute* & *Térence*, 185, 186. Ce que *Despréaux* lui reprochoit, 14, 15.
Mondor; Charlatan fameux, 91.
Montausier (*Charles de Sainte-Maure*, Duc *de*); son différent avec l'Abbé de *Saint-Luc*, 206, 207.
Morale des *Romans*, 193.
Moschus, Philosophe *Phénicien*; Auteur du *Systéme*, qui admet une *Ame* dans chaque être corporel; Si ce *Systéme* peut justifier le *Flot épouvanté de Racine*, 333, 334.
Mots (*François*); *Composés dérivés*, beaux & nobles quoique leur *Primitif* soit *Bas*, 172, 173. *Mots Bas*; Ce qu'ils font pour l'*Expression*, 164, 165. Des différentes *Langues*, ne se répondent pas toujours juste, 165. *Mots simples & vulgaires* peuvent avoir place dans le *Sublime*; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, XCVII, XCVIII.

N.

Naïveté du *Stile*; A qui elle convient, 312, 313.
Narration. Ce qui la rend bonne; Exemple d'une Mauvaise *Narration*, 212, 213.
Nature (La); N'a pas regardé l'*Homme* comme un vil animal; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, CXXIX, CXXX.
Navigation; Imparfaite chez les *Romains*, 195.

Nausicaa; Examen d'un endroit de son *Discours à Ulisse*, 46, 47, 48.
Nevers (*Philippe Jules Mancini*, Duc *de*); sa Mauvaise volonté pour *Racine* & pour *Despréaux*, 271.
Nicole (*Pierre*); Théologien de *Port-Royal*; Eloges donnés à ses *Ouvrages*, 284, 299.
Nicias; Fameux Peintre *Grec*, 255.
Nodot (*François*); Histoire de ses *Editions* de *Pétrone*, 151, 152.
Nombres rompus, diminuent la *Noblesse* du *Discours*; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, CIV, CXLIX, CL.
Nouvelles Galantes; Leur Eloge, 88, 89.
Nouveauté; Dans le *stile*; Peut faire valoir un ouvrage, 110, 111, 112.

O.

Obscénité. Comment reprochée justement à *Charles Perrault*, 198, 199.
Observatoire (L'), n'est pas de *Claude Perrault*, 19.
Ode. Elle est réfroidie par les *Comparaisons*, 96. Quel est l'Auteur le plus parfait en ce *Genre*, 193. *Ode sur Namur*; A quelle occasion & où composée, 124, 125.
Odissée d'Homère; Ouvrage tout *Comique*; si elle est véritablement d'*Homère*, 28, 29, 30. Comment il l'a composée; De quelle nature est le sujet, 31, 32. Si nous l'avons entière & en bon ordre, 35, 36. En quoi diffère de l'*Iliade*, 36, 37. *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, LXIV, LXV. Contient plus de *Fables* & de *Narration* que d'*Action*; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, LXVI, LXVIII.
Olivet (*Mr. l'Abbé d'*), de l'*Académie Françoise*; Prend le parti de *Racine* ou plutôt de *Despréaux* contre *La-Motte*, 11, 12, 326, 327, 328. A fait des *Remarques de Grammaire* sur *Racine*, 327, 328.
Opéra; Peinture de ce *Spectacle*; son Eloge, 88, 89, 90, 121, 122.
Orateur. *Jugement* sur les *grands Orateurs*; *Remarques* sur ces endroits de la *Traduction* de *Longin*, LVI, LVII, CXXXII, CXXXIII.
Orientaux. Leur goût d'*Eloquence*, 97.
Orléans (*Philippe Duc d'*), Régent du royaume, 309.
Ouvrages d'Esprits; Quand *Bons*, 110, 111. *Bons*, comment il en faut juger; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, CXXI, CXXII. Comment leur sort s'assure, 116, 117.

P.

Parabole, Figure de *Rhétorique*, Voyez *Comparaisons*. Les *Paraboles* ordinaires dans le *stile Oriental*, 97, 98.
Parapegmes; Leur ancienneté, 50, 51.
Paré (Ambroise), Premier Chirurgien de quatre *Rois*; Grand-Père de l'Abbé d'*Aubignac*, 28, 29.
Pâris, Mari d'*Hélene*; A quoi il compare le *cœur* de son *Frere Hector*, 92, 93.
Parole extérieure, Image de la *Parole Intérieure*, 236, 237. *Paroles trop mésurées*, ne remuent point l'*Auditeur*; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, CXLIX.
Pasquier (Etienne); Ce qu'il dit de l'*Etat* de la *Langue* en son tems, 115.
Passions; Quelles sont les véritables *Passions tragiques*, 186, 187. Des *grandes Passions* dans les premiers mouvements, LIII, LIV, LV.
Pathétique (Sublime du), 302.
Paul (Saint), Apôtre; N'entendoit point les finesses de la *Rhétorique*, 240. *Expression Indécente* de *Despréaux* au sujet de l'assistance de cet *Apôtre* au *Martire* de S. *Etienne*, 172, 173.
Pearce (Zacharie), Savant *Anglois*; *Editeur* & *Traducteur* de *Longin*, 64, 65.
Pédant. *Portrait* différent du *Pédant*, 77, 78.
Peintres; Pas un seul habile parmi les *Romains*, 194, 195.
Peinture; La *Peinture* est la *Cadette* de la *Poësie*, 162, 163. Voyez, *Images*.
Pensée; En quoi consiste le *Sublime* de la *Pensée*, 192, 193.
Périodes; Personne n'en a mieux connu la juste mésure que *Balzac*, 121, 122. *Trop courtes*, *Trop longues*, sont un défaut; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, CXLIX, CL.
Périphrases, contribuent au *Sublime*; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, CX, CXI.
Perrault (Pierre), Trésorier de *France*; Il a fait la *défense* de l'*Opéra d'Alceste*; Avoit communiqué ses sentimens sur les *Anciens* à son Frère *Charles*, 18, 19. *Claude*, Médecin & de l'*Académie des Sciences*; Ménaces, qu'il fait à *Despréaux*; De quoi il veut lui faire un *Crime d'Etat*, 17, 18. Services qu'il se vantoit de lui avoir rendus, 16, 17. Publie une *Traduction* de *Vitruve*, 67, 68. Il en altere un *Passage*, 69, 70, 71. Justice, que *Despréaux* lui rend, 17, 18, 19. *Charles*, de l'*Académie Françoise*; Reproches Personnels que lui fait *Despréaux*, 19, 20, 56, 57. Ce qu'il

y répond, 19, 20. Son *Poëme* du *siècle* de *Louis le Grand* cause une *Querèle Littéraire*; Jugement sur cet *Ouvrage*, 5, 6. Réproches, que *Despréaux* lui fait au sujet de ses sentimens sur les *Anciens*, 5, 6, 7, 15, 16, 19, 20, 53, 54, 85, 86, 103, 104, 105. Quand son *Parallèle des Anciens & des Modernes* parut, 38, 39. S'il est lû de quelqu'un, 59. Comment *Despréaux* le caractérise, 88, 89. Véritable idée qu'il en faut avoir; & vérité de son systême renfermé dans ses justes bornes, 107, 108, 109, 129, 130. Pourquoi l'on en rapporte plutôt de longs morceaux que d'en faire des *Extraits*, 9, 10. Ce qu'il pensoit de nos *Romans* & de nos *Opéra*, 88, 89, 90. Il est justifié à quelques égards, 110, 111, 121, 122, 164, 165, 166. Il rend mal une *Pensée* de *Pindare*, 142, 143. Il se réconcilie avec *Despréaux*, 173, 174, 182, 183. Justice, que *Despréaux* lui rend, 185, 186. Il étoit très bel-esprit, 198, 199.

Petau (Denis), Jésuite; son Eloge, 194, 195.

Petites choses; Danger de s'y trop arrêter, 196.

Pétra (Gabriel de), Premier *Traducteur Latin* de *Longin*, 62, 63.

Peyrarède (Jean de), son Eloge, 189, 190.

Phénicie; Les *Sciences* y fleurissoient du tems d'*Homère*, 333, 334.

Phérécyde; En quel tems il vivoit, 49, 50. Il étoit instruit des *Sciences* des *Phéniciens*, 50, 51, 52.

Philon Juif; Quel est son *stile*, 98.

Phisique; si elle forme le *langage* de la *Poësie*, 333, 335, 336.

Phocion. Une de ses Paroles, 267.

Pindare; Son *Portrait* & son *caractère*, 144, 145. Ce que le *P. Rapin* & *Jean Benoit* en disent, 127, 128. Ses fautes ne sont que de petites *Négligences*, 126, 127. *Longin* le critique, 126, 127. Raison qui sert à l'excuser, 127, 128. Il est souvent *Obscur*, 131, 134, 135, 136. En quel tems il vivoit, 133.

Pinson, Avocat; Homme de mérite, 156.

Pisistrate, Rassemble les Ouvrages d'*Homère*, 28, 29, 33, 35, 36.

Pithagore, En quel tems il vivoit, 133, 134.

Pitié; L'une des *Passions Tragiques*; *Corneille* n'a pas toujours songé à l'exciter, 185, 186.

Platon: Critiqué par *Zoïle*, *Hippodamus*, *Démetrius*, *Denis d'Halicarnasse*, &c. 65, 66, 67. Le nommer; c'est le louer, 123. Sa réponse aux *Habitans de Cirène*, 131. Sa *Description* du *Corps Humain*; Jugement sur ce Morceau; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, cxix.

Pline, l'Ancien; S'est trompé plus d'une fois, 57, 58. Ce qu'il dit de l'âge des *Chiens*, 57, 58. Seroit un savant médiocre comparé aux nôtres, 194, 195.
Plutarque. *Corneille* lui doit les plus beaux de ses traits, 185, 186.
Poëme; si la *Fable*, la *Fiction* & le *Merveilleux* y sont essentiels, 335, 336. Son début doit être simple; *Auteurs* qui ont péché contre cette *Règle*, 21, 22. *Poëmes Epiques François*; peu estimés, 185, 186. Si nos *Romans* méritent ce nom, 88, 89, 90.
Poësie; En quoi elle consiste proprement, 112, 113. Quel est son *Langage* ordinaire, 331. *Caractère* de la *Poësie Epique* ou *Heroïque*, 332, 333.
Poëte; A quoi les plus *Grands* des *Nôtres* son redevables de la beauté de leurs *Ouvrages*, 185, 186. *Poëtes Liriques*; Leur devoir, 212, 213. *Poëtes Tragiques*, Doivent être en garde contre l'*Enflure*, 313, 314, 315.
Poëtique (La); Origine de la *langue Poëtique*, 333, 334.
Pointes; Leur *Goût* est un mauvais *Goût*, 324, 325.
Politien (*Ange*); Pourquoi il ne lisoit pas l'*Ecriture Sainte*, 213.
Polycrate, Orateur Grec; son Caractère, 66, 67. Il fait une accusation contre *Socrate*; *Zoïle* étoit son Disciple, 71, 72.
Postérité; Doit décider du mérite des *Auteurs*, 110, 111. Il faut l'envisager comme *juge* des *ouvrages* que l'on fait, 120, 121.
Poussin (*Nicolas*); Peintre très-célèbre; son Eloge, 195.
Pradon; censuré, 184.
Preuves tirées du fonds même des choses; *Remarques* sur cet endroit du Texte de *Longin*, XCV.
Prunelles, appellées *Vierges* par *Xénophon*; Par *Timée*; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, XXXIX.
Priolo (*Benjamin*); Ouvrage, qu'on lui attribue, 18.
Protagoras, Critiqué par *Platon*, 66.
Pucelle d'Orléans (La); censurée, 197. Aveu de *Charles Perrault* au sujet de ce *Poëme*, 185.
Puéril (Le); Sa definition; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, XXXIII.
Puimorin (*Pierre Boileau de*), Frère de *Despréaux*; son Eloge, 20.

Q.

Queuë (*Comparaison à longue*); censure de celles d'*Homère*, 65, 66, 92, 93, 96, 97, 98.
Quichotte (Dom); Eloge de ce *Roman*, 89, 90.

Quinault (*Philippe*; fut *Ami* de *Despréaux*, 41. Si *Charles Perrault* a voulu lui donner la préférence sur tous les *Poëtes Dramatiques* &c. 40, 41. Son *Apologie*, 39, 40. *Jugement* de *Despréaux* sur ses *Talens* & sur sa *Personne*, 40, 41, 42.

Quinte-Curce; Si sa *Traduction* par *Vaugelas* est digne de toute sa réputation, 13, 14. Sa Patrie & son siècle inconnus, 30.

Quintilien. Il conseille de consulter sur les *Ouvrages*, que l'on fait, 13, 14. Sa maxime sur la manière de juger des *Anciens*, adoptée par *Despréaux* & *Racine*, & critiquée, 176, 177. Quand les *Figures*, selon lui, perdent ce *Nom*, 224. Selon lui, la *Répétition* est une *Figure*, 227, 228. Il donne des Préceptes sur l'Etablissement de l'*Etat* de la *Question*, 301, 302. De la *Plaisanterie* dans le *Discours Oratoire*, & de *Démosthène* & de *Ciceron* à ce sujet, CXXVI, CXXVII.

R.

Racan (*Honorat de Beuil*, Marquis *de*); De l'*Académie Françoise*; A connu le *Génie* de notre *langue*, 114, 225. *Gloire* qu'il s'est acquise, 185.

Racine (*Jean*); Comparé à *Corneille*, 122. Mis au-dessus, 222, 223. Piqué contre *Charles Perrault*, anime *Despréaux* à lui répondre, 6, 7. Il passera à la *Postérité*, 123. Quels honneurs lui ont été rendus; ses modèles, 181. *Despréaux* & M. *l'Abbé d'Olivet* défendent contre *la Motte*, un trait de son *Récit* de *Théramène*, 312, 313, 341, 342. Traits Sublimes de lui, 343, 344. S'il est inférieur à *Corneille* pour le *Sublime*, 344, 345.

Raison; Remplacée par l'*Esprit*, 5.

Rapidité, donne de l'*Ame* aux *Paroles*, 148.

Rapin (*René*), Jésuite; Comment des reproches de mauvaise foi, faits à *Charles Perrault*, s'adressent à lui, 31.

Réflexions critiques sur quelques passages de Longin; quand & pourquoi composées, 7, 8. N'ont point de rapport avec la *Traduction* du *Sublime*; font un Corps de *critique* à part; Propres à être lues, même des *Femmes*, 3, 4, 5.

Régnier (*Mathurin*), Poëte Satirique; Personne avant *Molière* n'a mieux connu les *Hommes*; Quelques-unes de ses *Satires*, admirables, 191, 192.

Regnier Desmarais (*François-Séraphin*), Secrétaire Perpétuel de l'*Académie Françoise*; Ami de *Despréaux*. Quand parut sa *Dissertation sur Homère*, 187, 188.

Renommée; Son *Portrait* par *Despréaux* & par *Virgile*, 59, 60, 61.

Renouard, Traducteur d'*Ovide*, 114.
Rencontre; Terme Déplacé dans la *Traduction* de *Longin*, LXXXIX, XC.
Renversément de Penfées; Caractère du *Stile* d'un Homme plein de *Fureur Poëtique*, 138, 139.
Réponses; toujours plus longues que les *Objections*, quelles réfutent, 124, 125.
Rhapsodies; Ce que ce mot signifie, & ce que c'est, 26, 27, 28, 30, 31, 32. *Mot* odieux en *François*, 31, 32.
Rhéteurs Anciens; Un de leurs grands soins, 301, 302. *Rhéteurs Grecs*; Les Auteurs les plus difficiles à entendre, I, II.
Richelieu (*Armand-Jean Du-Plessis de*), Cardinal; Fait travailler à des *Pièces* de *Théatre*, dont il fournissoit lui-même les *Plans*, 28.
Riche-source (*Jean Soudière de*); Misérable Déclamateur, 132, 133.
Rieurs; De quel côté ils furent dans la *Querèle* de *Despréaux* avec M. *Huet*, 202, 203, 266.
Romans. Leurs Mauvais effets, 88, 89, 193, 194. Eloges des *Romans Héroïques*; En quoi supérieurs à *l'Iliade* & à *l'Odissée*, 88, 89. Sont des *Poëmes* en *Prose* inconnus à l'*Antiquité*, 193, 194. *Roman Comique* de *Scarron*; Son Eloge, 114, 115.
Rondeau; Son véritable *goût* trouvé avant *Ronsard*, 114, 115.
Ronsard (*Pierre de*); Cause de sa chute, 110, 111. N'avoit pas trouvé le vrai moyen d'enrichir la *Langue*, 113, 114, 115. Ce qui l'a décrié, 114, 115.

S.

Saci (*Isaac le Maître de*); Ce qu'il dit du *Stile* de *l'Ecriture*, 211. Etoit peu Versé dans la *Critique*, 306.
Saint-Amand (*Marc-Antoine Gerard de*); Censuré, 84, 85, 86. Avoit des *Boutades* assez heureuses dans le Sérieux; Un de ses plus *Grands Défauts*; son Véritable talent, 84, 85, 86, 87. Est un *Poëte* Aimable, 86, 87.
Sainte-Marthe (*Scévole de*); Son *Jugement* sur les *Poësies Latines* de *Joachim Du-Bellay*, 111, 112.
Saint-Evremond (*Charles de Saint-Denis de*); Son sentiment sur les *Passions Tragiques*, 186.
Saint-Gelais (*Octavien & Mellin de*) Anciens Poëtes François, 115, 116.
Saint-Luc (*L'Abbé de*); Son différent avec le Duc de

Montausier sur *Apollon*, 206, 207. Ce qu'il pensoit du Passage de *Longin* concernant *Moyse*, 266, 275, 276.

Sallufte; On lui reproche des *Mots Bas*, 164. Nos plus Habiles *Historiens* sont petits devant lui, 191, 192.

Sanlecque (*Louis*), Chanoine Régulier; Écrit contre *Despréaux*; & autres *particularités*, 271, 272.

Sapho; Son *Ame* paroit dans *Clélie* un *Rendez-vous* de toutes les *Passions*; si cette Expression rend toute l'*Energie* du *Grec*, LXXI, LXXII.

Sarrazin (*Jean François*); De quelle façon ses *Ouvrages* ont été reçus, 185. Beauté de ses *Elégies*, 185, 186.

Satires de *Régnier*; Quelques-unes admirables, 191, 192.

Saumaise (*Claude*); Savant Critique; Son Eloge, 194, 195.

Scaliger (*Jules-César*); Son Eloge, 194.

Schrevelius (*Corneille*); Son Eloge, 189, 190.

Scudéri (*George*); Censuré; Son Eloge, 21. *Magdaleine* sa sœur, censurée, louée au sujet de ses *Romans*, 88, 89, 90.

Sculpteur, Pas un seul habile parmi les *Romains*, 195.

Sénèque; Le *Philosophe*. *Le Tragique*; Cité, 123. *Corneille* lui est redevable, 185.

Sentiment; L'Esprit mis à sa *Place*, 5. Quel est le Premier de nos *Poëtes* à qui son véritable *ton* ait été connu, 4, 5.

Servitude la plus justement établie; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, CLIII, CLIV.

Silius Italicus; Poëte *Epique*, 123.

Simplicité; Fait quelquefois le *Sublime*, 247. N'est point incompatible avec le *Sublime*, 427, 428.

Sirie ou *Siros*; L'une des *Ciclades*; Si *Homère* en a ignoré la situation, 49, 50, 53, 54.

Sirmond (*Jacques*), *Jésuite*; Son Eloge, 194, 195.

Sirude, Personnage du *Lutrin*. Voyez, *Boirude*.

Soleil; Il court après son Fils *Phaëton*; *Remarques* sur cet endroit du *Texte* de *Longin*, XC, XCI. *Antre du Soleil*, 52, 53, 55, 56.

Solitude. *La Solitude*; Le meilleur *Ouvrage* de *Saint-Amand*, 64, 65, 66.

Son Principal en *Musique*; ce que c'est; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, CIX, CX.

Sonnet; Qui en est le *Restaurateur* en *France*, 110, 111, 116, 117. Nous vient d'*Italie*, 116, 117.

Sophocle; A perfectionné la *Tragédie*, 123. Ne se soutient pas, 126, 127. A formé *Racine*, 186.

Sophonisbe du *Trissin* (La); Premiere *Tragédie* faite en *Langue Italienne*, 115, 116.
Soreau ou *Sorel* (*Agnès*): Dite La *Belle-Agnès*; Description de ses mains par *Chapelain*, 43, 44.
Spectacles; *Grossiers*, *Perfectionnés*, 121, 122.
Spinosa (*Benoît*), 282.
Stace; Poëte *Latin*; Son Respect pour l'*Enéide*, 197.
Stile; *Figuré*; D'où est venu dans l'*Asie Mineure*, 97, 98. Voyez, *Sublime*. Si un *Stile*, qui n'est pas toujours également soutenu, est un défaut dans l'*Elégie*, 192, 193. Dégénère en Affectation; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, XXXIV.
Strabon; Ancien Géographe, 95.
Sublime (*Le*); Sa *Nature* & ses différentes *Définitions*, 246, 247. Comment il se divise, 231, 232, 254, 255. Ses sources, 303, 304, 305. *Hors de son lieu*, est *Enflé* ou *Puéril*, 21, 22. Ne doit être mis qu'à sa place, 102, 103. N'est pas une Chose, qui se démontre, 246, 247. Ce Terme est Equivoque, 245. Ce qu'entend par là *Longin*, 242, 243. Voyez, *Eloquence*. Ses *Caracteres*, selon *Longin*; *Remarques* sur la *Traduction* de cet endroit de *Longin*, XLIV, XLV. Force de l'impression du *Sublime*, quand il vient à éclater; *Remarques* sur la *Traduction*, XVI, XVII. Il exige des *Expressions* fortes; Celui qui naît des *Choses* même; *Remarques* sur le *Texte* de *Longin*, CXVI, CXVII. S'évanouit, si l'on sépare ses Parties; *Remarques* sur le *Texte*, CXLVII, CXLVIII. Forme l'excellence du *Discours* & a formé les *Auteurs célèbres*; *Remarques* sur la *Traduction*, XIII, XIV. Donne au *Discours* une *Vigueur Noble*; *Remarques* sur la *Traduction*, XIV, XV. Il ne faut *pas prendre* pour lui une vaine *apparence* de *Grandeur*; *Remarques* sur la *Traduction*, XLIII, XLIV. Empêchements du *Sublime*; *Remarques* sur le *Texte*, CLV, CLVI.
Suidas; Ce qu'il dit de *Zoïle*, 72.
Sumen, ou *Ventre de Truie*; Défendu chez les *Romains*, comme trop *Voluptueux*, 106, 107.
Surnoms. Les *Epithètes* d'*Homère* sont de vrais *Surnoms*, 172, 173.

T.

Tabarin; Bouffon Grossier, 90, 91.
Tacite, l'*Historien*; Termine le *Siècle d'Auguste*, 193, 194.
Tamerlan; Ce qu'il dit à *Bajazet*, 178.
Tems; Simplicité des *Tems Héroïques*, 167, 168.

Tempête, Décrite par *Hérodote*; *Remarque* sur la *Traduction* de cet endroit, CVI.
Térence; Mal cité par *Despréaux*, 58, 59. Par qui dit un peu *Joli*, 82. Est Antérieur au Siècle d'*Auguste*, 193. *Remarques* de *Peyrarède* sur ce *Poëme*, estimées, 189, 190.
Terentianus (*Posthumius*), A qui *Longin* adresse son *Sublime*, 13. Homme *instruit de toutes les Belles Connoissances*; *Remarques* sur cet endroit de *Longin*, XIII, XIV.
Terreur; L'une des *Passions Tragiques*; *Corneille* n'a pas toujours songé à l'exciter, 185, 186.
Thalès Milésien; Auteur du *Systême* de *Phisique*; Ce que *Cicéron* en dit, 133.
Théatre; Ses *Acclamations* souvent fautives, 324. Ses *Progrès*, 122.
Théodecte, Orateur Grec, 66.
Théodore, Orateur Grec, 66.
Théophraste; Philosophe Grec; Ce qu'il pensoit de la manière d'employer les *Métaphores* trop hardies, 312, 313.
Théopompe, Orateur & Historien; Disciple d'*Isocrate*; Critique *Platon*, 65, 66. *Idée* de son *Stile* par *Démétrius de Phalère*, 218, 219. Accusé par *Longin* de tomber du *Sublime* dans le Bas; *Remarques* sur cet endroit du *Texte*, CLII, CLIII.
Théramène; Son *Récit* dans la *Phèdre* de *Racine*; Attaqué par M. de *Fénelon*, 317, 318. Justifié par *Despréaux*, 312, 313, 318, 319. Et par M. l'Abbé d'*Olivet*, que l'Abbé *Desfontaines* réfute; On fixe la Valeur de ses *Reponses*, 33, 332.
Thomas (Le Prince), de la Maison de *Savoie*, donne *Vaugelas* pour gouverneur à ses *Enfans*, 14, 15.
Thoulier (Le P.) Jésuite. Voyez, *Olivet*.
Thrasimaque, Orateur Grec, 66.
Tilladet (*L'Abbé de la Marque*); Sa bonne foi, 274. Publie les Dissertations de M. *Huet*, 7, 201, 202, 305. Ce qu'il dit du Démêlé de ce *Prélat* avec *Despréaux*, 264, 265.
Timée, Historien Grec; Ce que lui arrivoit souvent, 26, 27. Critiqué par *Longin*; Remarques sur le *Texte* & la *Traduction* de ces endroits, XXXV, XXXVI.
Tite-Live; On lui reproche des *Mots Bas*, 164. A fourni de beaux Traits à *Corneille*, 185, 186. Infiniment supérieur à nos plus habiles *Historiens*, 191, 192.
Tollius (*Jacques*), Réfute le sentiment de M. *Huet* sur le *Passage* de *Longin* concernant *Moyse*, 218, 219, 220, 221. Est fort bien réfuté par ce *Prélat*, 238, 239. A fait une *Edition* de *Longin* avec une *Traduc-*

tion estimée, 302, III, IV, V. Louanges qu'il tourne à celle de *Despréaux*, IV, V.
Tournemine (Le Pere *de*), Jésuite; A fait la *Défense* de *Corneille*, 121, 122.
Traducteurs; Leur Devoir, 77.
Traductions promises & non données par *Perrault*, 175.
Tragédie; Doit être également mêlée de *Merveilleux* & de *Vraisemblable*, 89, 90, 91, 92. Quel en doit être le *Langage*, 335, 336. Ne doit jamais être celui du *Poëme Epique*, 332, 333. Les *Tragédies* se chantoient Anciennement dans la *Grece*, 26, 27, 28. Celles des *Anciens*, moins belles & moins agréables que les nôtres, 120, 121, 122. En quoi nos *Auteurs* de *Tragédie* pèchent, 331, 332.
Trésorier de la Sainte-Chapelle; Reproche fait à *Despréaux* à son sujet, 277.
Tréville ou *Trois-Villes* (*Henri-Joseph de Peyre*, Comte *de*); Son Eloge, 190.
Tristan L'Hermite, Poëte *François*; Sa *Marianne* Louée 122.
Tusanus (*Jacques*); Cité, 152.

U.

Ulisse; Consolé par *Calipso* de l'Absence de *Pénélope*, 89. S'il est comparé à une *Chauve-Souris*, 104, 105. A un *Boudin* sur le *Gril*, 106, 108. Ses *Compagnons* changés en *Pourceaux*; *Histoire* indigne du *Poëme Epique*, 65, 66.

V.

Vaisseaux en danger de périr lorsqu'on les abandonne; *Remarques* sur cet endroit de la *Traduction* de *Longin*, XVI, XVII.
Vangeance. *Poëtes Modernes*; Pleins de *Pensées Fines* & Délicates sur la Vangeance, 121, 122, 123.
Varius, Poëte *Tragique Latin*, Célèbre, 193.
Varrons, Savant médiocre auprès des nôtres, 194.
Vaugelas (*Claude Favre de*); Son Eloge, 13, 14.
Verbes. Formés des *Noms Substantifs*; Invention de *Du-Bartas*, qui n'a pas réussi, 115.
Vers; Ne sont point de l'Essence de la *Poësie*, 14, 15. *Vers Négligés*, S'ils sont un défaut dans l'*Elégie*, 191, 192.
Versificateur, différent du *Poëte*, 278.
Ville-dieu (Madame *de*); Eloge de ses *Elégies*, 192.
Virgile; Au gré de qui il mérite d'*être sifflé des Pages*,

82. Si l'on doit lui reprocher de la *Bassesse d'Expression*, 166, 167. Goûté des Savans en *us*, 189, 190. Ses *Vers Imparfaits* achevés par *Peyrarède*, 189, 190. Supérieur à tous nos *Poëtes Epiques*, 191. Avantage, que *Despréaux* prétend tirer d'une *Expression Hardie* de ce *Poëte*, détruit par la *Motte*, 316, 317, 325, 326. Il est imité par *Racine*, 318, 319. Ce qu'il dit de *l'Ame universelle*, 337, 338. Vers de lui, que l'on prétend faussement imité par *Racine*, 344, 345.

Vitruve; Ce qu'il rapporte de *Zoïle* de la *Traduction* de *Charles Perrault*, 67, 68. Elle est critiquée par *Despréaux*, 68, 69. Extravagance de cet *Auteur*, 68, 70. Ce que l'*Académie* des *Sciences* pensoit de toute la *Traduction* de *Vitruve* par *Claude Perrault*, 18, 19. *Vitruve* étoit plutôt un *Docteur* en *Architecture* qu'un *Architecte*, 195.

Voiture (*Vincent*); Comment ses *Ouvrages* ont été reçus, 185. Eloge de ses *Elégies*, 192.

Vols, Faits aux *Auteurs vivans*, ne trompent personne, 264, 265.

Vrai; Quand il doit être accompagné de la *Simplicité* & de la *Naïveté*, 292, 293.

Vraisemblable (Le), Doit dominer dans la *Comédie*, 89, 90.

Vraisemblance; *Corneille* en sort quelquefois, 313.

Vulteïus ou de *La-Voute* (*Jean*), Traducteur d'*Elien*, 77.

W.

Wendrook (*Guillaume*), *Traducteur* des *Lettres Provinciales*. Voyez, *Nicole*.

X.

Xénophon: Cité pour expliquer *Homère*, 105.

Z.

Zénodote, Fameux *Grammairien*, revoit les Ouvrages d'*Homère*, 35, 36.

Zoïle, *Rhéteur*; surnommé *Homeromastix* & le *Chien* de la *Rhétorique*; son sort & autres *Particularités* qui le concernent, 65, 66, 76, 77. S'il y en a eu deux, 72, 73.

00099849

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020